

3.8. TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

SOURCE : WWW.GEOPORTAIL.FR ;

Zone d'étude : élargie et rapprochée

3.8.1. Les documents de planification

3.8.1.1. PDUIF (Plan des Déplacements Urbains d'Île-de-France)

PDUIF (PLAN DES DEPLACEMENTS URBAINS D'ÎLE-DE-FRANCE)

Les plans de déplacements urbains déterminent les principes régissant l'organisation des transports de personnes et de marchandises, la circulation et le stationnement, dans le périmètre de transports urbains et visent notamment à assurer un équilibre durable en matière de mobilité et de facilités d'accès d'une part et la protection de l'environnement et de la santé d'autre part.

Au moment de la réalisation de l'étude, le PDUIF en vigueur a été élaboré par Ile-de-France Mobilités et approuvé le 19 juin 2014 par la Région Île-de-France. Il vise à atteindre un équilibre durable entre les besoins de mobilité des personnes et des biens, d'une part, la protection de l'environnement et de la santé et la préservation de la qualité de vie, d'autre part, le tout sous la contrainte des capacités de financement. Le PDUIF a identifié 9 défis à relever, déclinés en 34 actions opérationnelles, pour atteindre cet équilibre. Le plan d'action porte sur la période 2010-2020.

- Défi 1 : Construire une ville plus favorable à l'usage des transports collectifs, de la marche et du vélo.
- Défi 2 : Rendre les transports collectifs plus attractifs.
- Défi 3 : Redonner de l'importance à la marche dans la chaîne de déplacement.
- Défi 4 : Donner un nouveau souffle à la pratique du vélo.
- Défi 5 : Agir sur les conditions d'usage des modes individuels motorisés.
- Défi 6 : Rendre accessible l'ensemble de la chaîne de déplacement.
- Défi 7 : Rationaliser l'organisation des flux de marchandises et favoriser le transport par fret ferroviaire et par voie d'eau.
- Défi 8 : Construire un système de gouvernance responsabilisant les acteurs pour la mise en œuvre du PDUIF.
- Défi 9 : Faire des Franciliens des acteurs responsables de leurs déplacements.

Le PDUIF est actuellement en cours de révision. Une stabilisation du projet suivie d'une concertation est envisagée pour le premier semestre 2023, pour un objectif d'approbation du nouveau PDUIF à fin 2024.

Le développement des transports collectifs se trouve donc au cœur du PDUIF qui vise une croissance de 20 % de leur usage entre 2010 et 2020.

Les transports collectifs constituent en effet une alternative essentielle aux modes individuels motorisés, en particulier dans l'agglomération centrale, là où la densité permet une massification des flux. Ils sont plus vertueux du point de vue environnemental en termes d'émissions de polluants, de gaz à effet de serre et de nuisances sonores rapportées au nombre de passagers transportés.

Pour ce faire, le PDUIF retient pour principe d'action de :

- > développer l'offre de transports collectifs pour qu'elle réponde à la diversité des besoins de déplacement et à l'augmentation de la demande ;
- > renforcer la qualité du service offert aux voyageurs, et en particulier la fiabilité et le confort du voyage ;
- > faciliter l'usage des transports collectifs pour tous les voyageurs et, en particulier, améliorer les conditions d'intermodalité.

Au sein des neuf actions du défi 2 du PDUIF, rendre les transports collectifs plus attractifs, l'action 2.3 Tramways et T Zen : une offre de transport structurante propose la création du Tramway T8 entre la gare RER E Rosa Parks – Saint-Denis (Porte de Paris) – Epinay-sur-Seine – Villetaneuse.

Le prolongement du Tramway T8 entre Saint-Denis Porte de Paris et la gare de Rosa Parks s'inscrit donc dans les actions du PDUIF.

Le PDUIF fait actuellement l'objet d'une procédure de révision (« Plan des mobilités en Île-de-France à l'horizon 2030 ») qui intègre pleinement la réalisation du projet T8 Sud.

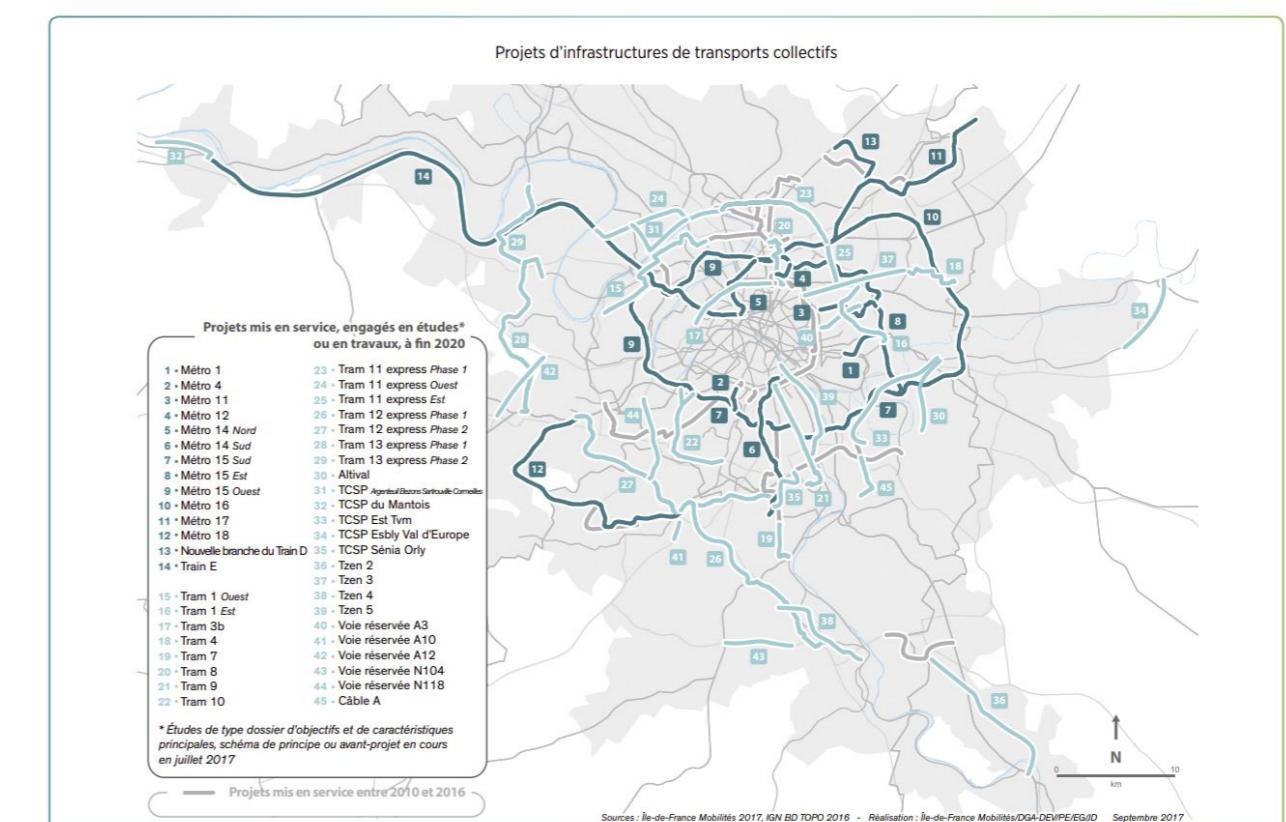


Figure 315 - Projets d'infrastructures de transports collectifs
(SOURCE : PDUIF)

3.8.1.2. Plan Local des Déplacements de Plaine commune

Le **Plan Local des Déplacements (PLD)** traite des déplacements tout mode (en bus, en train, en voiture, à pied ou à vélo).

Il décline à l'échelle locale le Plan de Déplacements Urbains d'Île-de-France (PDUIF) qui a défini les orientations régionales en matière de déplacements :

- diminution du trafic automobile ;
- augmentation de la part des déplacements en transports collectifs ;
- augmentation de la part des déplacements effectués à pied ;
- augmentation du nombre de déplacements à vélo ;

Il définit les actions prioritaires et les aménagements qui seront engagés dans les années à venir pour faciliter les déplacements de tous.

C'est donc un outil de planification et de coordination des différentes politiques.

Le Plan Local des Déplacements de Plaine Commune s'inscrit dans le Plan de Déplacements Urbains d'Île-de-France (PDUIF).

Adopté en 2008, mis en révision en 2014, approuvé en octobre 2016, il a notamment pour objectifs :

- > Une réduction de 2% des déplacements motorisés en 10 ans ;
- > Une augmentation de l'usage des transports collectifs et des déplacements à vélo par le changement des pratiques et le développement du réseau de tramway et d'itinéraires cyclables.

Le programme d'actions est présenté autour de 5 axes :

- > Axe 1 : favoriser les déplacements à pied et à vélo
- > Axe 2 : Rendre les transports collectifs plus attractifs
- > Axe 3 : Maîtriser la circulation automobile et le stationnement
- > Axe 4 : Rationaliser l'organisation du transport de marchandises
- > Axe 5 : Susciter les changements de pratiques de mobilité

À ce titre, le Tramway T8 s'inscrit dans les objectifs du Plan Local des Déplacements de Plaine Commune.

Il est identifié dans l'**axe 2 « rendre les transports collectifs plus attractifs »** : « Le projet de Tramway T8 a été conçu dès sa naissance comme un trait d'union entre le nord et le sud de Plaine Commune, jusqu'à Paris. Depuis 2014, le T8 relie Épinay-sur-Seine, Villetaneuse et Saint-Denis Porte de Paris. Son prolongement à la gare RER E Rosa Parks est indispensable au développement de la Plaine Saint-Denis, au désenclavement de quartiers tels que Franc-Moisin/ Bel-Air, à la desserte de nombreux équipements et au maillage entre les pôles de transport. »

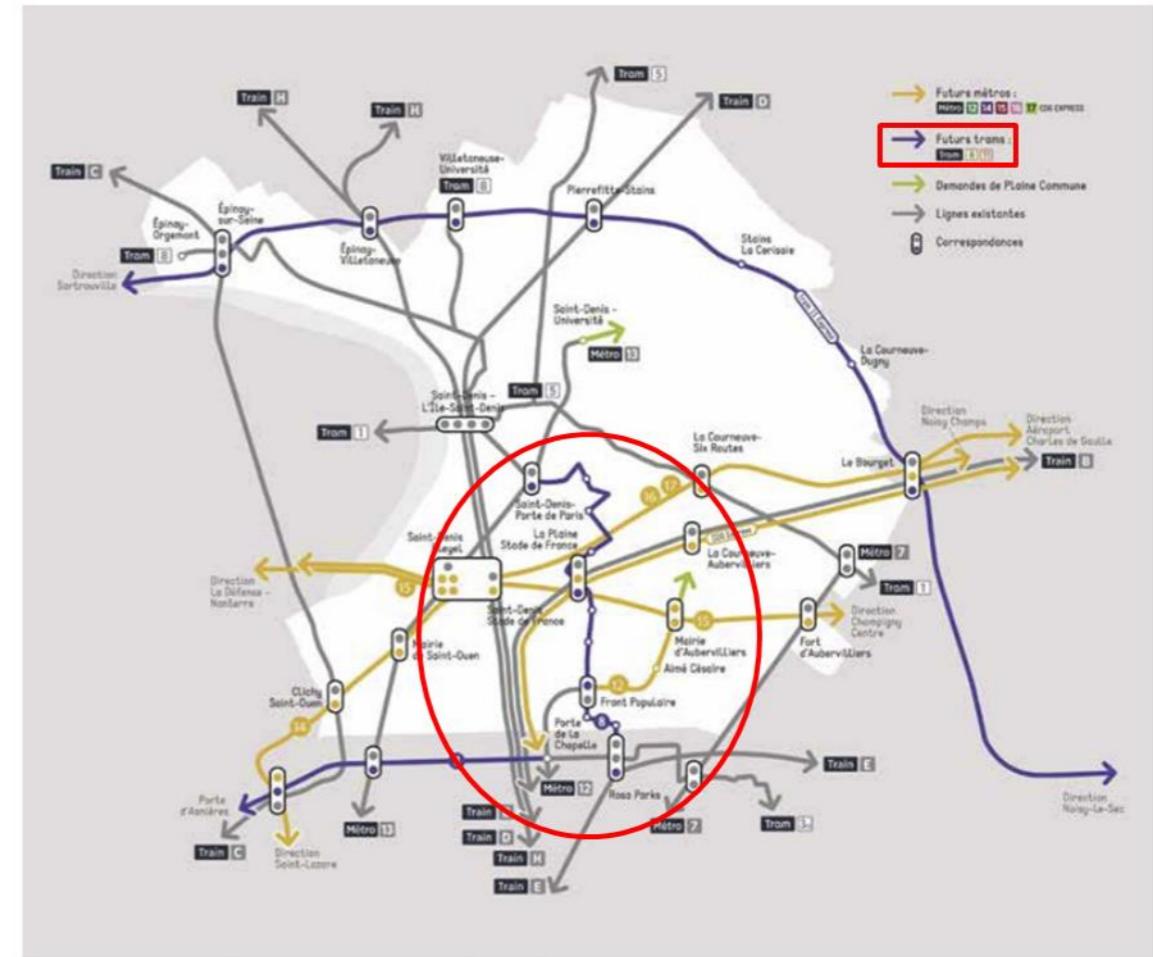


Figure 316 - Réseau de transports collectifs existants et en projet
(SOURCE : PLD DE PLAINE COMMUNE 2016)

3.8.1.3. Le Nouveau Grand Paris des transports (Plan de Mobilisation + Grand Paris Express)

Le Plan de Mobilisation pour les transports en Île-de-France, initié en 2009 par la Région et les départements d'Île-de-France, doit permettre à la fois de remettre à niveau le réseau de transport existant, d'améliorer sa fiabilité au quotidien, et de réaliser les infrastructures nécessaires au développement de la région capitale. Le projet de Tram'Y (renommé depuis Tramway T8) figure parmi les opérations du plan de mobilisation à poursuivre dans le cadre du programme des lignes de tramway arrêté dans le protocole Etat-Région.

Le Nouveau Grand Paris, engagé en 2013, est l'ambitieux projet de modernisation et de développement des transports d'Île-de-France. Il vise à améliorer les déplacements de tous les Franciliens et renforcer l'attractivité des zones en fort développement, en articulant de manière cohérente les besoins de modernisation et d'extension du réseau existant, ainsi que la création de nouvelles lignes de métro automatique.

Le Tramway T8 figure donc dans le réseau global du Nouveau Grand Paris, cette fois dans son intégralité, d'Épinay / Villetaneuse jusqu'à Rosa Parks.

Le protocole relatif à la mise en œuvre du Plan de Mobilisation pour les transports dans le cadre du Nouveau Grand Paris a été signé le 19 juin 2013 entre l'Etat et la Région Île-de-France pour la période 2013-2017.

Un autre protocole a été signé le 27 juin 2016, entre l'Etat et la Région Île-de-France, sur le financement pérenne du système de transport public francilien.

3.8.1.4. Les contrats de plan Etat-Région Ile-de-France

Les Contrats de Plan État-Région (CPER) sont des documents par lesquels l'État et une région hiérarchisent et s'engagent sur la programmation et le financement pluriannuels de projets importants d'aménagement du territoire tels que la création d'infrastructures ou le soutien à des filières d'avenir. Ils se projettent pour une durée d'environ 6 ans et sont donc remis à jour régulièrement.

Le Tramway T8 (alors dénommé Tram'Y) commence à être mentionné dans le CPER de l'Île-de-France 2000 – 2006 (4^{ème} génération de contrats), sur le parcours Saint-Denis – Épinay / Villetteuse.

Il est repris dans le CPER suivant (2007 – 2013), pour un engagement rapide des travaux (avec les grandes lignes du financement). Le CPER 2015 – 2020 se félicite de la mise en service du T8 entre Saint-Denis et Épinay / Villetteuse en 2014, et évoque pour la première fois le lancement des études pour le prolongement à Rosa Parks, tout en donnant un horizon de démarrage des travaux post-2020.

À noter enfin que le dernier CPER 2021 – 2027 n'inclut pour l'instant aucun volet « Transport », faute d'accord entre la Région et l'État. Le Contrat précédent a donc été prolongé par avenant pour cette large thématique.

Enjeu fort

Le projet T8 Sud s'inscrit dans les actions des documents de planification (PDUIF, CPER, PLD et Plan de Mobilisation pour les transports en Ile-de-France dans le cadre du Nouveau Grand Paris.

3.8.2. Le réseau routier

SOURCES : DIRIF ; INSTITUT PARIS RÉGION ;

Zone d'étude : rapprochée

3.8.2.1. Structure du réseau actuel

Le réseau routier marque fortement le périmètre d'étude, avec la présence de grands axes qui jouent un rôle à l'échelle francilienne voire nationale et un réseau secondaire venant compléter ce maillage à l'échelle départementale. Un réseau tertiaire permet ensuite la desserte fine des différents quartiers traversés par le projet.

— Réseau structurant

Le réseau structurant comporte deux axes autoroutiers :

- > L'autoroute A1, reliant Paris à Lille, en passant par les banlieues nord de la capitale. Elle traverse le périmètre d'étude selon un axe nord-sud puis est-ouest, formant un coude au niveau de la Porte de Paris à Saint-Denis ;
- > L'autoroute A86, en rocade autour de la capitale, qui traverse le périmètre d'étude selon un axe est-ouest.

A cela s'ajoute le Boulevard Périphérique parisien qui, en dehors de la vitesse, a toutes les caractéristiques d'une autoroute et constitue la première rocade parisienne. L'évolution de cet axe à l'horizon de la mise en service du Tramway T8 Sud pourra faire évoluer le projet lors de la prochaine phase d'étude.

Le périmètre d'étude est également parcouru par une multitude d'anciennes routes nationales, qui sont souvent des axes rectilignes et assez directs pour traverser le territoire. Elles sont presque toutes orientées selon un axe nord-sud, à partir des différentes portes du nord parisien :

- > L'ex-route nationale 1 (RN1), déclassée en RD 931 en Seine-Saint-Denis. Elle démarre à la Porte de la Chapelle à Paris, est jumelée avec l'A1 sous le nom d'avenue du Président Wilson jusqu'à la Porte de Paris à Saint-Denis (traversée du canal Saint-Denis), contourne le centre historique de cette dernière par l'est (rue Danielle Casanova, avenues Paul Vaillant Couturier et Lénine) puis continue à Pierrefitte-sur-Seine vers le nord ;
- > L'ex-RN2, déclassée en RD932 en Seine-Saint-Denis. À partir de la Porte de la Villette à Paris, elle marque la séparation rectiligne entre Aubervilliers et Pantin sous le nom d'avenue Jean Jaurès ;
- > L'ex-RN14, déclassée en RD14 et RD914 à Saint-Denis. En arrivant de Saint-Ouen (et de Paris – Porte de Clignancourt), elle parcourt l'ouest de Saint-Denis, sous les noms de boulevards Ornano et de la Libération, passe par le carrefour Pleyel et les quais de Seine, puis continue vers Epinay-sur-Seine (avec donc le T8 existant en son centre) ;
- > L'ex-RN186, en rocade autour de Paris. Sur le périmètre d'étude, elle est la seule de ces ex-nationales à être orientée selon un axe est-ouest. À partir du pont de L'Île-Saint-Denis et de la gare, elle contourne le centre-ville sous le nom de boulevard Marcel Sembat, rue Danielle Casanova, avenue Paul Vaillant Couturier (confondue avec l'ex-RN1 donc), puis avenue Irène et Frédéric Joliot-Curie, avant de continuer vers La Courneuve.

> L'ex-RN301, déclassée en RD901 sur la majeure partie de son parcours. Sur le périmètre d'étude, elle démarre à la Porte d'Aubervilliers, traverse Aubervilliers en passant en plein centre, sous le nom d'avenue Victor Hugo, puis boulevard Anatole France, avant d'atteindre La Courneuve.

> L'ex-RN410, déclassée en RD410. En arrivant de Saint-Ouen (et de Paris – Porte de Clichy), elle rejoint le secteur de la Porte de Paris à Saint-Denis sous le nom de boulevard Anatole France en passant par le carrefour Pleyel. Entre ces deux pôles de Saint-Denis, elle constitue (avec la rue Jules Saulnier) l'itinéraire de transit pour passer de l'A1 à l'A86 (et inversement) en l'absence d'échangeur au croisement physique de ces deux autoroutes.

Enfin, s'ajoutent à cette liste divers autres axes importants suivants :

- > La RD29 au nord de Saint-Denis, faisant la jonction selon un axe est-ouest entre Épinay et Stains sous le nom d'avenue de Stalingrad ;
- > Les quais de Seine à l'ouest de Saint-Denis, déjà en partie mentionnés, qui permettent de rejoindre le cœur des Hauts-de-Seine en suivant le fleuve ;
- > Les boulevards des Maréchaux à Paris, qui double le Périphérique pour une desserte plus locale mais néanmoins importante.

— Réseau secondaire

Les principaux axes du réseau secondaire venant compléter le réseau principal sont les suivants :

- > En Seine-Saint-Denis :
 - Les axes complétant la « rocade » permettant d'éviter par le nord le centre-ville historique de Saint-Denis : boulevards Jules Guesde, Carnot, Félix Faure, de la Commune de Paris et la rue de Strasbourg ;
 - Deux axes parallèles au canal Saint-Denis, la RD24 (quais ouest) et, à l'est, la succession des rues Danielle Casanova à Saint-Denis, et RD27 (rue Saint-Denis, avenue du Président Roosevelt) et avenue de la République à Aubervilliers ;
 - La rue du Landy (RD20), principal axe est-ouest du réseau secondaire, qui permet notamment le franchissement des coupures formées par le faisceau ferroviaire principal de la Gare du Nord, l'autoroute A1 et le canal Saint-Denis ;
 - La RD30, et notamment la rue / avenue Francis de Pressensé, également selon un axe est-ouest, qui franchit le canal Saint-Denis en direction de La Courneuve ;
 - La rue des Fillettes, marquant la limite entre les communes de Saint-Denis et d'Aubervilliers, qui est le principal axe nord-sud au sein du quartier de La Plaine en reconversion ;
 - Les RD27 et RD114, principaux axes de desserte des quartiers est d'Aubervilliers.

> A Paris, les grands axes radiaux rejoignant les principales portes, permettant de pénétrer ou de sortir de la capitale, et qui sont pour la plupart les amorces des anciennes routes nationales évoquées ci-avant :

- Les boulevards Barbès et Ornano dans le 18^{ème} arrondissement (vers la Porte de Clignancourt) ;
- Les rues Marx Dormoy et de la Chapelle dans le 18^{ème} (Porte de la Chapelle, à noter que la rue de la Chapelle a été en partie mise en sens unique sud-nord depuis 2022, réduisant de fait son importance pour les déplacements en provenance des banlieues nord) ;
- Les rues de Crimée et d'Aubervilliers dans le 19^{ème} (Porte d'Aubervilliers) ;
- L'avenue de Flandre et la rue Corentin Cariou dans le 19^{ème} (Porte de la Villette) ;
- L'avenue Jean Jaurès dans le 19^{ème} (Porte de Pantin).

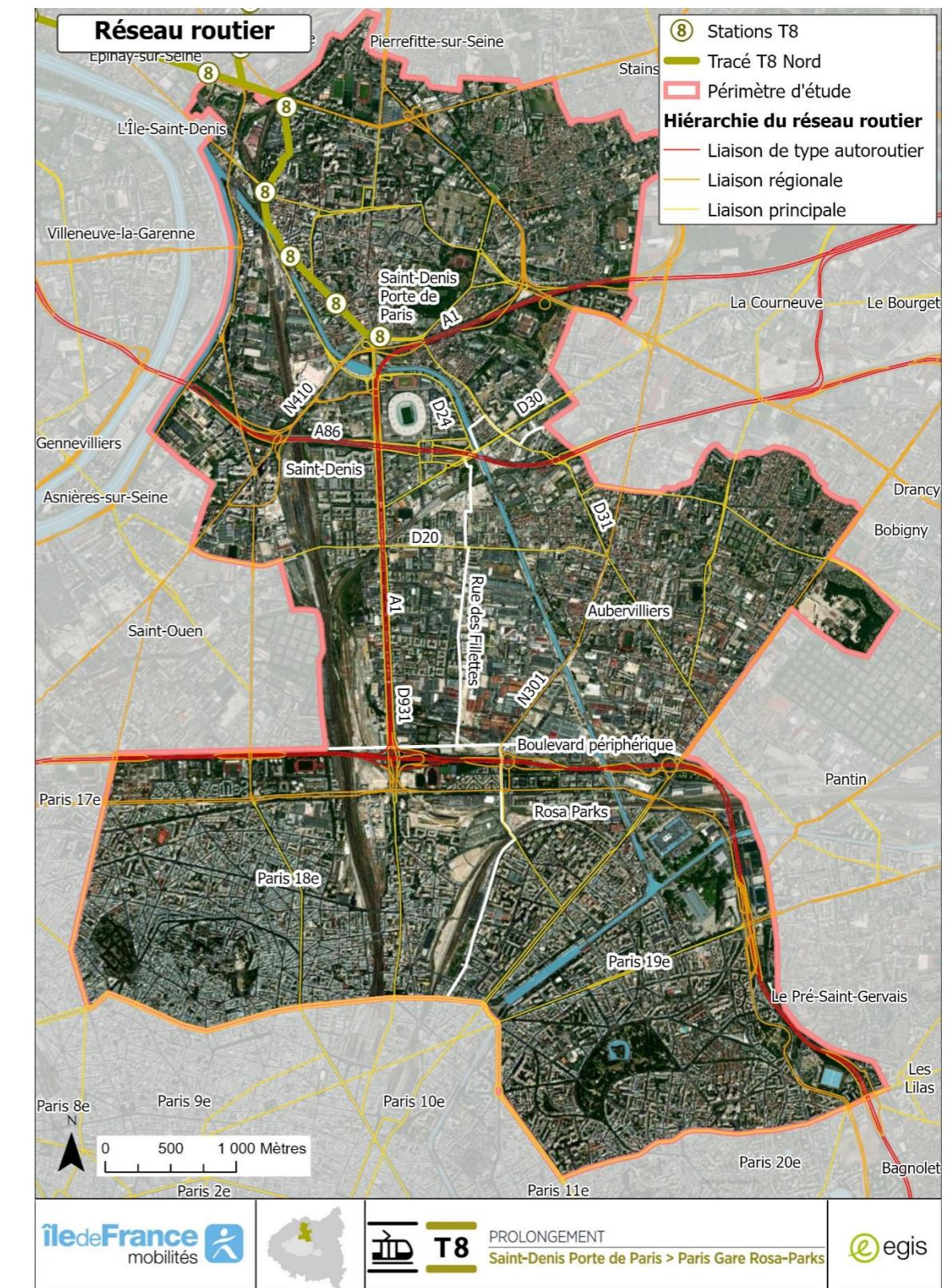


Figure 317 - Hiérarchie du réseau routier sur le secteur d'étude

3.8.2.2. Charges sur le réseau routier et conditions de circulation en situation actuelle

— Charges sur le réseau routier

Le réseau routier du périmètre d'étude supporte des volumes de trafic très importants, que ce soit sur le réseau principal ou le réseau secondaire.

Les charges de trafic illustrées sur les figures ci-après sont basées sur l'intégration de comptages effectués sur la zone d'étude en juin et septembre 2021 dans le modèle macroscopique de circulation réalisé dans le cadre des études du projet T8 Sud menées par le bureau d'étude Egis. Elles permettent donc d'avoir une approche précise et récente quant à la densité de trafic actuel.

Le réseau autoroutier est régulièrement saturé sur les autoroutes A86 et A1, captant la majeure partie de la charge routière dans le périmètre d'étude. La présence d'échangeurs avec ces axes majeurs contribue également à créer des problèmes de circulation sur le réseau secondaire.

À un ordre de grandeur différent, les autres axes structurants supportant le plus de charge sont surtout l'ex-RN2 à l'est d'Aubervilliers et l'ex-RN 410 entre les secteurs Pleyel et Porte de Paris à Saint-Denis. À l'exception de ce dernier secteur, peu d'axes très chargés sont à proximité immédiate du futur T8 Sud.



Figure 318 - Charge sur le réseau routier (en véhicules/heure) en heure de pointe du matin (HPM)
(SOURCE : MODELE DE TRAFIC, ETUDE TRAFIC - PROLONGEMENT T8 SUD, EGIS, 2022)

Les liaisons nord-sud sont les plus touchées par les ralentissements.

Sur le secteur d'étude, les principaux secteurs contraints sont notamment les suivants :

- > les points de franchissement du Canal Saint-Denis ;
- > le secteur Landy à proximité de la gare de La Plaine - Stade de France avec notamment la RD30 ;
- > les principaux axes nord-sud à Aubervilliers : l'avenue de la République et le boulevard Félix Faure.

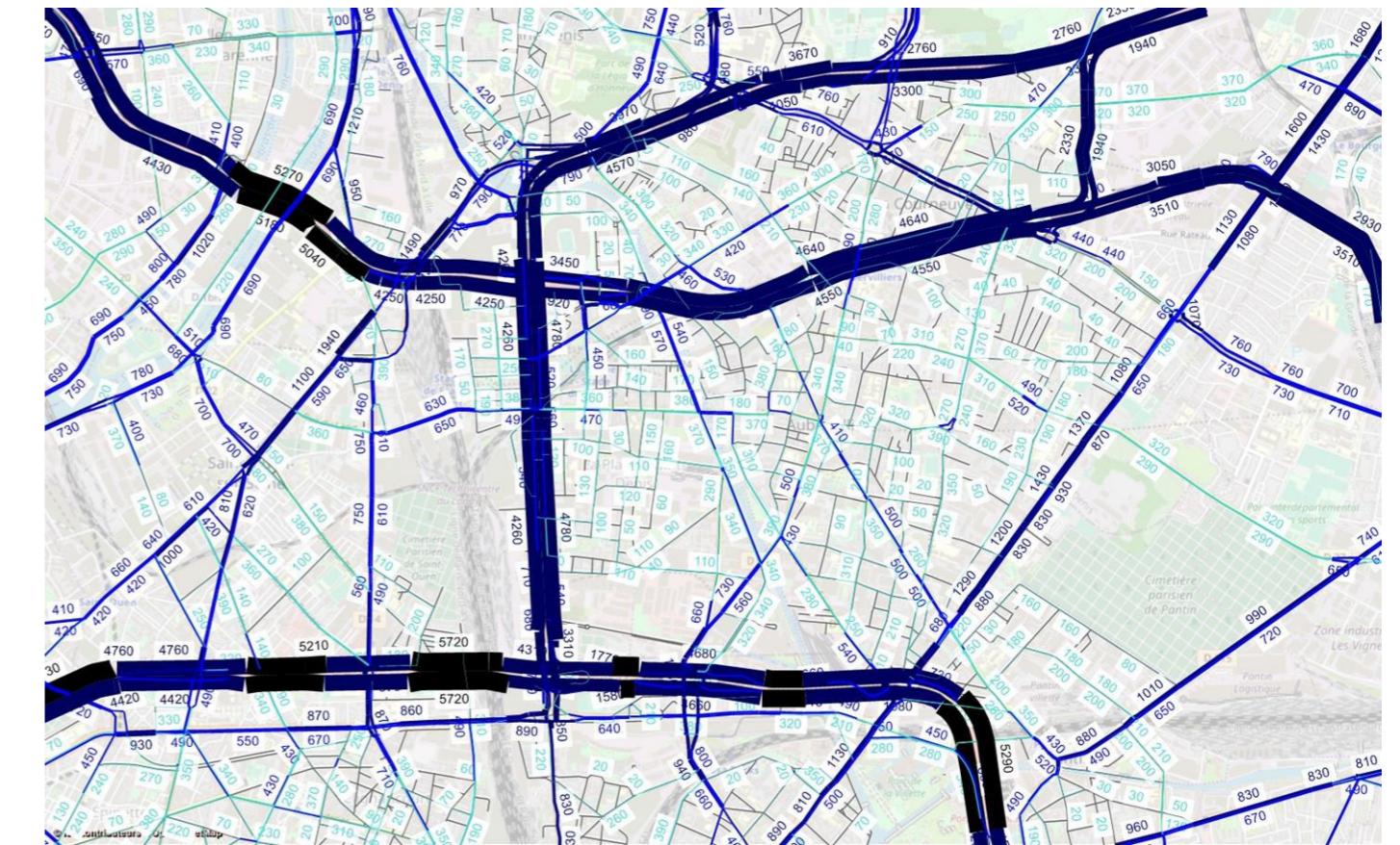


Figure 319 - Charge sur le réseau routier (en véhicules/heure) en heure de pointe du soir (HPS)
(SOURCE : MODELE DE TRAFIC, ETUDE TRAFIC - PROLONGEMENT T8 SUD, EGIS, 2022)

— Conditions de circulation en situation actuelle

Les données relatives aux conditions de circulation actuelles aux heures de pointe permettent de constater que certains des axes les plus chargés ont de grandes difficultés à absorber le trafic. Les risques de saturation sont nombreux.

Les principales difficultés portent notamment :

- > Aux heures de pointe du matin (HPM), sur :
 - L'A1 en continu du centre de Saint-Denis jusqu'au Périphérique ;
 - Le secteur de la Porte de Paris, autour du carrefour où trois ex-routes nationales se rejoignent (1, 186 et 410) en plus des bretelles de l'A1 ;
 - Dans une moindre mesure, le centre d'Aubervilliers, le secteur du carrefour Pleyel à Saint-Denis et le Périphérique extérieur.
- > Aux heures de pointe du soir (HPS), sur :
 - L'A86 dans le sens est-ouest ;
 - Le secteur du carrefour Pleyel à Saint-Denis, y compris le demi-diffuseur de l'A86 à ce niveau ;
 - Les deux sens du Périphérique quasiment en continuité ;
 - Dans une moindre mesure, comme précédemment, le centre d'Aubervilliers.

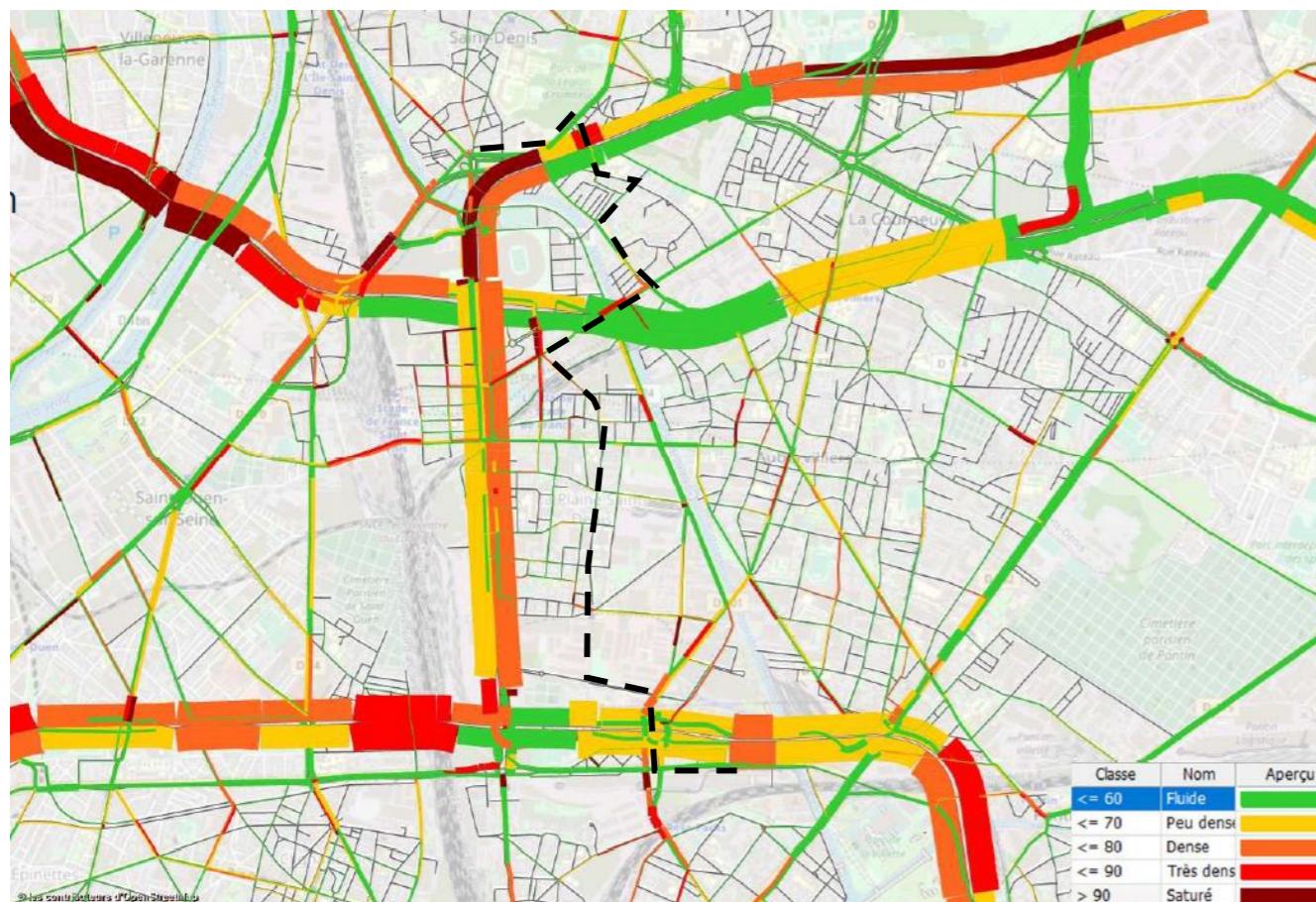


Figure 320 - Conditions de circulation à l'heure de pointe du matin
(SOURCE : MODELE DE TRAFIC, ETUDE TRAFIC - PROLONGEMENT T8 SUD, EGIS, 2022)

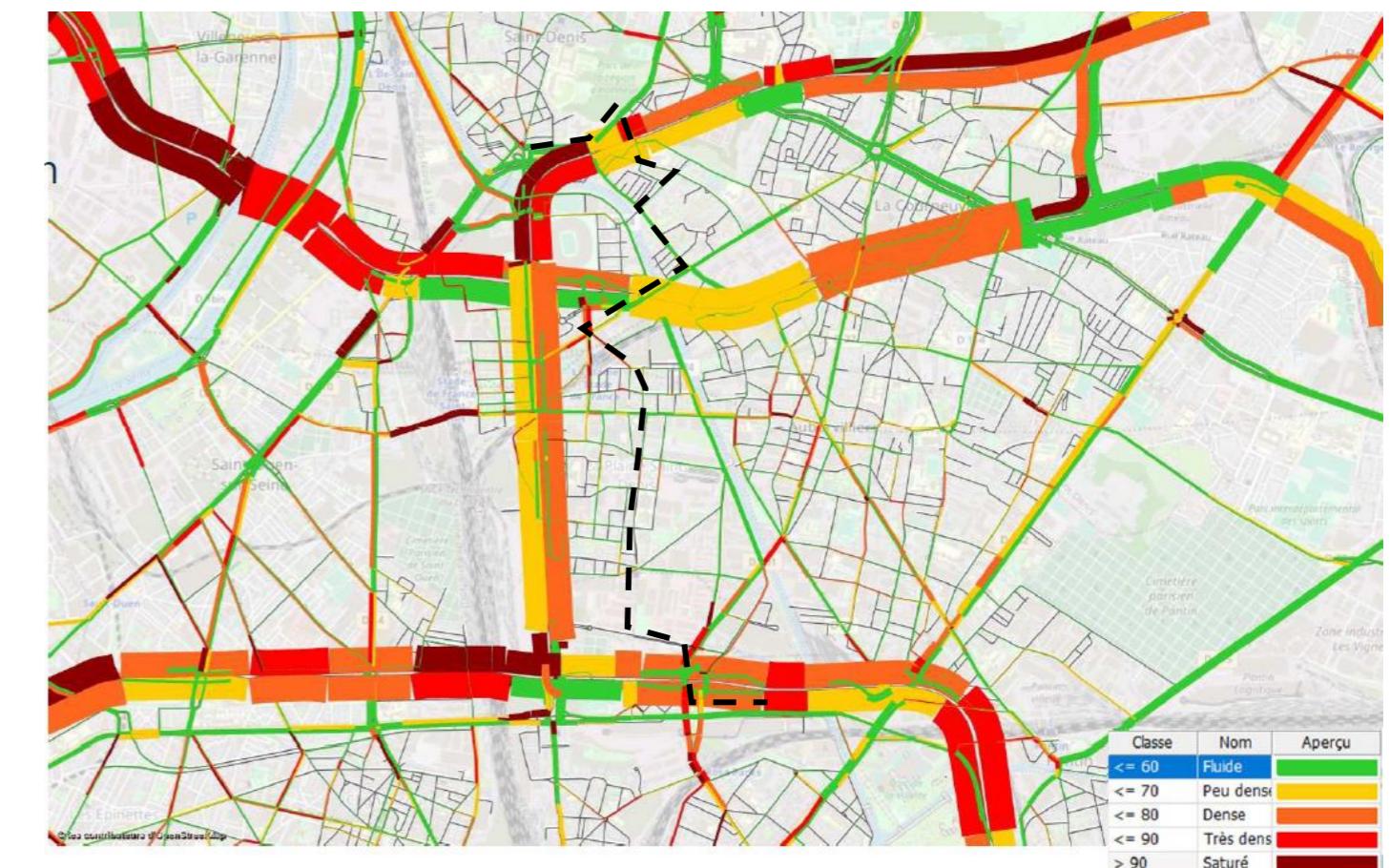


Figure 321 - Conditions de circulation à l'heure de pointe du soir
(SOURCE : MODELE DE TRAFIC, ETUDE TRAFIC - PROLONGEMENT T8 SUD, EGIS, 2022)

Fonctionnement actuel des carrefours le long du tracé du projet T8 Sud

Le périmètre de cette analyse est resserré pour se concentrer exclusivement sur l'analyse détaillée des carrefours concernant directement le futur tracé du T8 Sud.

Sur le tracé du T8 Sud, ont été relevées 49 intersections routières (et 4 complémentaires sur la rue d'Aubervilliers) et 14 traversées piétonnes, avec la typologie suivante :

- > 15 carrefours à feux (et 4 complémentaires sur la rue d'Aubervilliers) ;
- > 34 carrefours sans feux ;
- > 14 traversées piétonnes en section (hors carrefours), gérées sans feux.

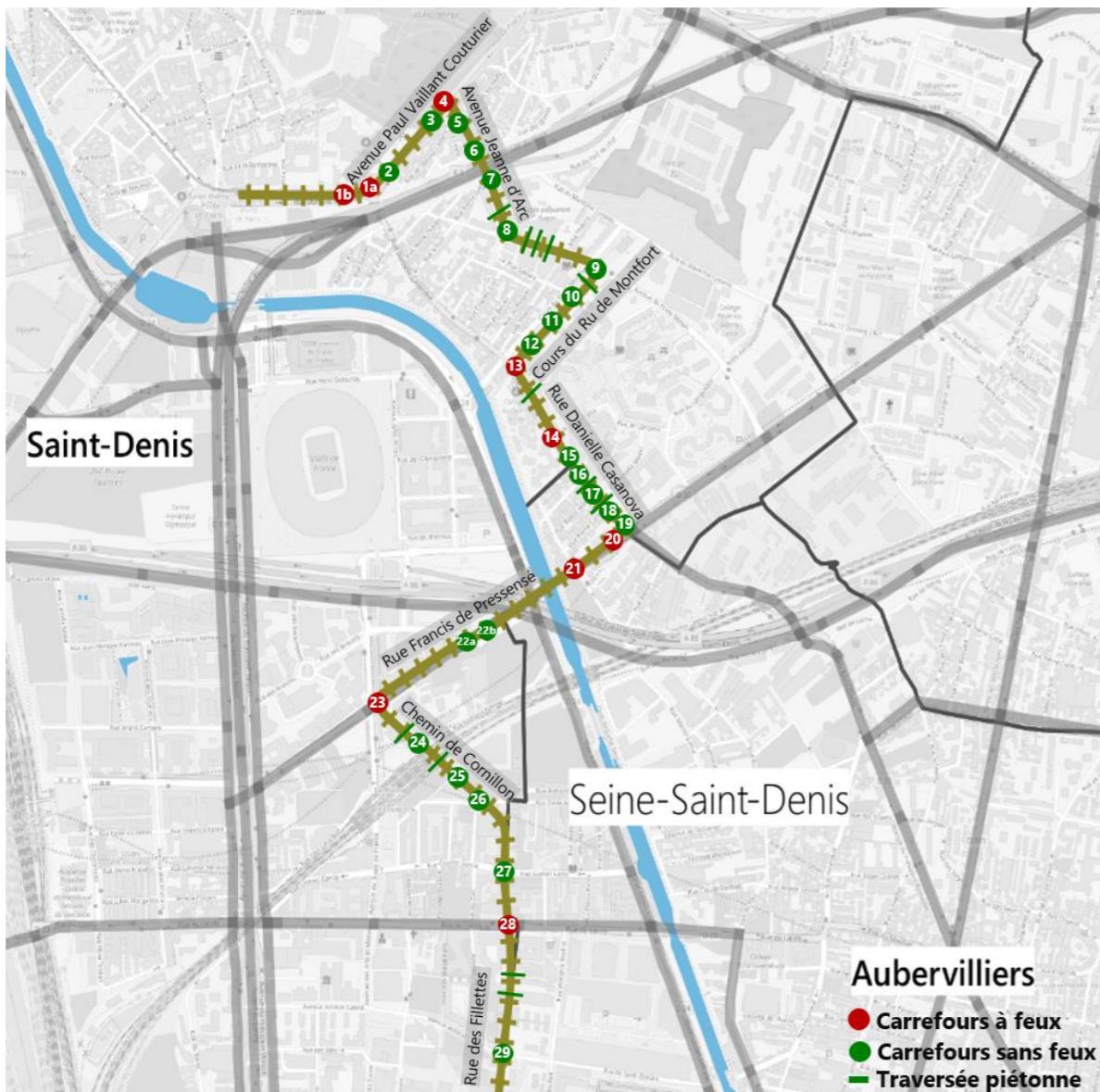


Figure 322 - Localisation des carrefours le long du tracé du projet T8 Sud en situation actuelle (1/2)
(SOURCE : EGIS, 2022)

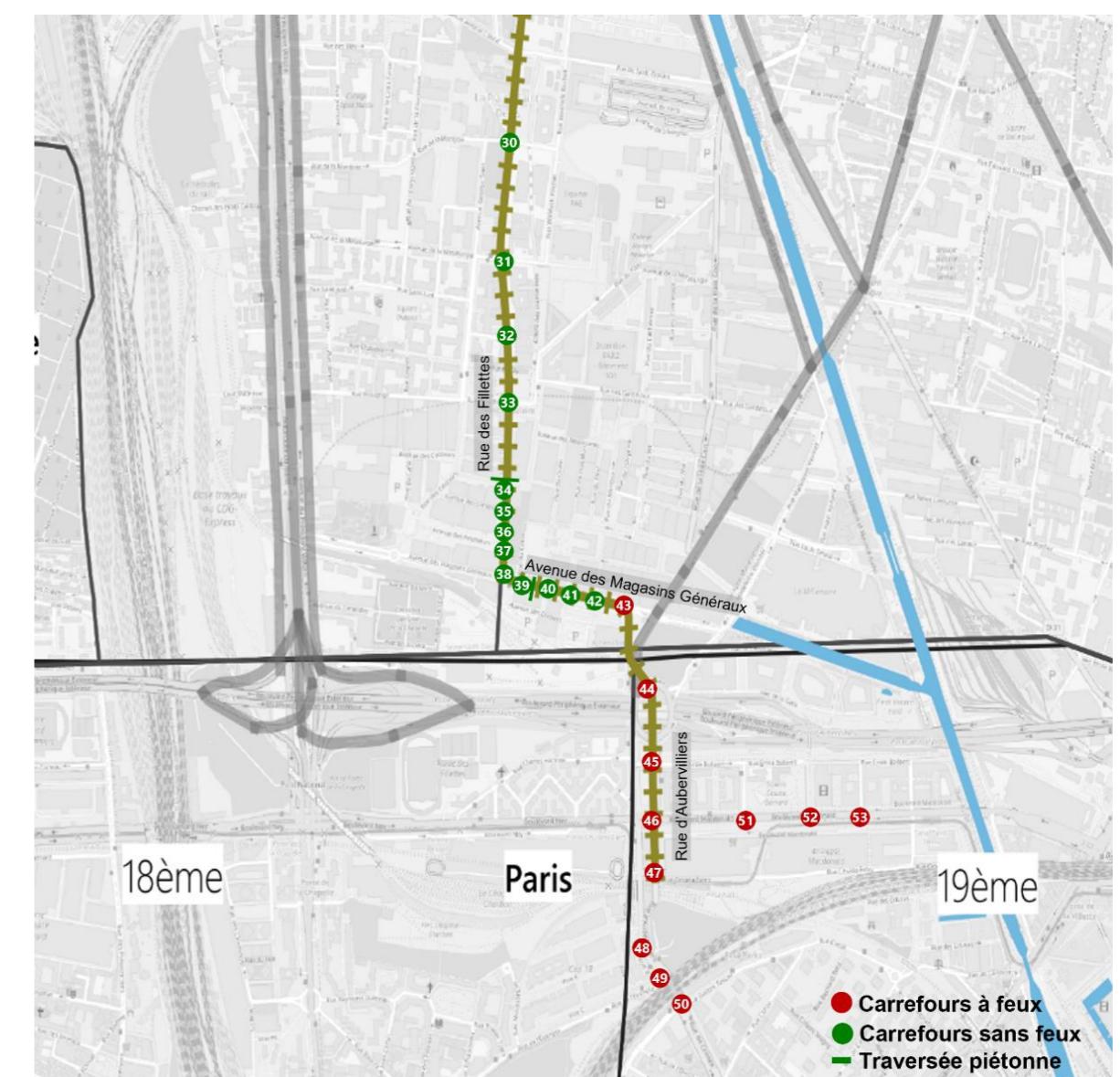


Figure 323 - Localisation des carrefours le long du tracé du projet T8 Sud en situation actuelle (2/2)
(SOURCE : EGIS, 2022)

3.8.2.3. Taux de motorisation par commune

Le taux de motorisation des ménages (ménages avec au moins une voiture) est plus faible pour les communes de Saint-Denis (46,3%) et d'Aubervilliers (43,2%), que la moyenne du département de la Seine-Saint-Denis (61,5%) et la moyenne de l'Île-de-France (65,8%) - Source : INSEE 2017.

Il reste également plus faible pour les 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements de Paris (respectivement 24% et 34,9%) que la moyenne de la commune de Paris (37,4%).

Taux de motorisation	
Aubervilliers	43,2%
Saint-Denis	46,3%
Paris 18 ^{ème} Arrondissement	24%
Paris 19 ^{ème} Arrondissement	34,9%
Seine-Saint-Denis (93)	61,5%
Paris (75)	37,4%
Région Ile-de-France	65,8%

Tableau 66 - Taux de motorisation sur les communes traversées par le projet T8 Sud

Le tableau ci-après et l'illustration ci-contre détaillent le taux de motorisation des ménages à l'échelle des IRIS des communes desservies par le projet T8 Sud.

Commune	Code Iris	Nom Iris	Taux de motorisation
Aubervilliers	11011	Pressensé	48%
Aubervilliers	11022	Landy	41%
Aubervilliers	12022	Zone Industrielle	39%
Aubervilliers	12033	Magasins Généraux	39%
Saint-Denis	7011	Franc-Moisin Bel-Air 01	35%
Saint-Denis	7033	Franc-Moisin Bel-Air 03	44%
Saint-Denis	7044	Franc-Moisin Bel-Air 04	42%
Saint-Denis	11022	Plaine 02	60%
Saint-Denis	11033	Plaine 03	53%
Saint-Denis	11044	Plaine 04	56%
Saint-Denis	8022	Centre-ville Basilique 02	38%
Saint-Denis	9088	République gare Porte de Paris 08	28%
Paris 18 ^{ème} Arrondissement	72099	Chapelle 9	22%
Paris 19 ^{ème} Arrondissement	74100	Pont de Flandre 10	54%
Paris 19 ^{ème} Arrondissement	74133	Pont de Flandre 13	40%

Tableau 67 - Taux de motorisation par IRIS des communes traversées par le projet T8 Sud

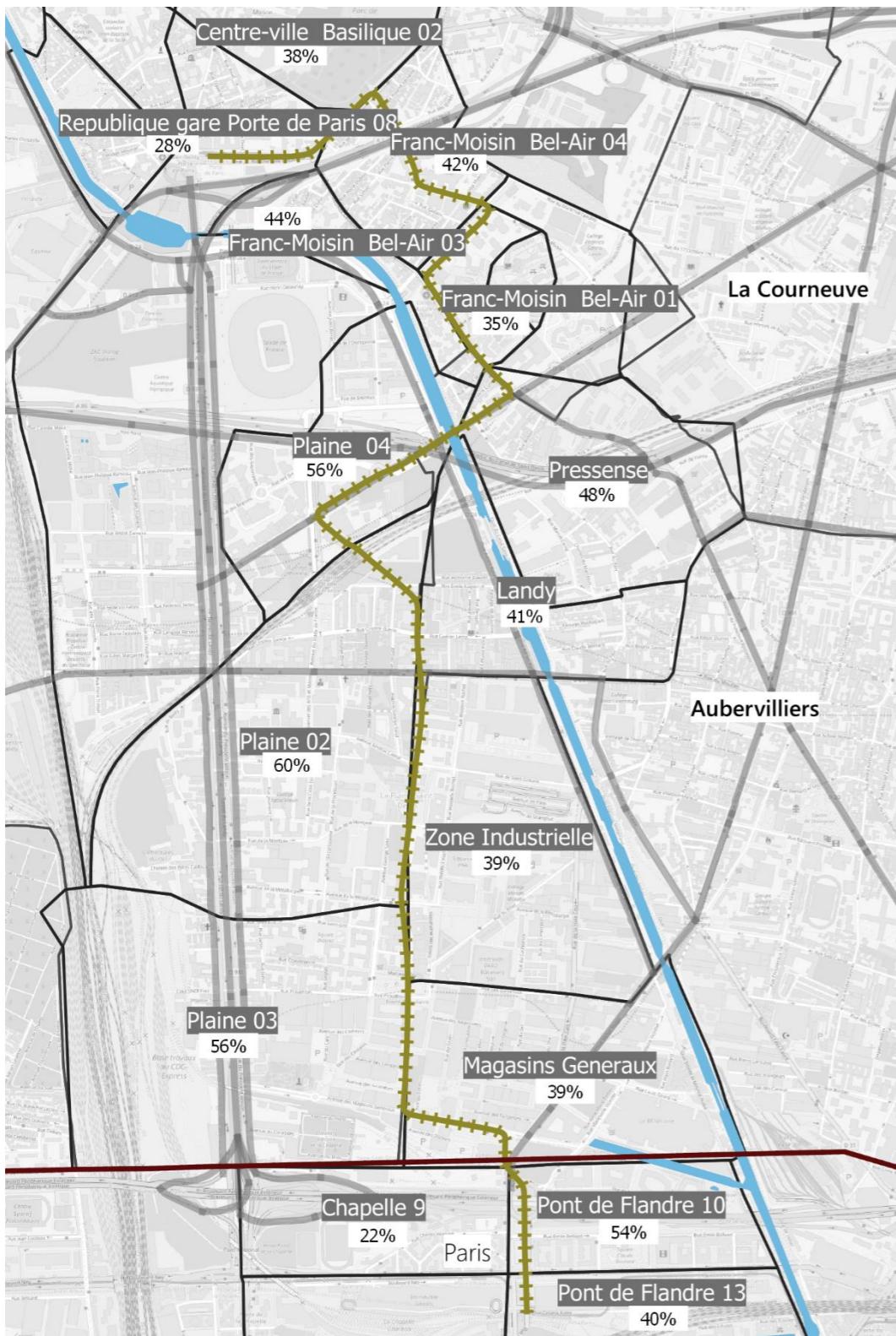


Figure 324 - Taux de motorisation par IRIS traversé par le T8 Sud
(SOURCE DES DONNEES : INSEE 2017)

3.8.2.4. L'offre de stationnement

L'offre de stationnement sur le secteur d'étude se répartit entre des parcs relais aux abords des gares, des parcs publics de stationnement, des espaces de stationnement réglementés sur la voirie et le stationnement privé.

Le périmètre d'étude rapproché comprend un peu plus de 6 700 places de stationnement réparties sur 10 parcs publics, dont 5 à Saint-Denis, 3 à Aubervilliers (notamment le parking du Millénaire), et 2 dans le 19^{ème} arrondissement de Paris (Le Parks dans l'ancien entrepôt Macdonald et le Parking 2000 au pied de la gare Rosa Parks). Cette offre est particulièrement limitée dans le quartier de La Plaine à l'exception du Millénaire à l'extrémité sud-est.

L'offre de stationnement réglementée est illustrée en pages suivantes.

Nom	Commune	Capacité (Nombre de Places)	Typologie
Parking Basilique	Saint-Denis	1 450	Gratuit 1h30 Payant le reste du temps
Parking République	Saint-Denis	507	Payant
Parking 8 mai 1945	Saint-Denis	300	Payant
Parking de la Gare	Saint-Denis	374	Payant
Parking Porte de Paris	Saint-Denis	300	Payant
Marché du Centre	Aubervilliers	172	Gratuit 30min Payant le reste du temps
Parc relais Fort d'Aubervilliers	Aubervilliers	220	Gratuit (stationnement max 2j)
Le Millénaire	Aubervilliers	2 800	Gratuit 2h et jours fériés Payant le reste du temps
Le Parks	Paris 19	586	Payant
Parking 2000	Paris 19	1 200	Payant

Tableau 68 - Parkings publics présents sur la zone d'étude rapprochée
autour du tracé du projet T8 Sud

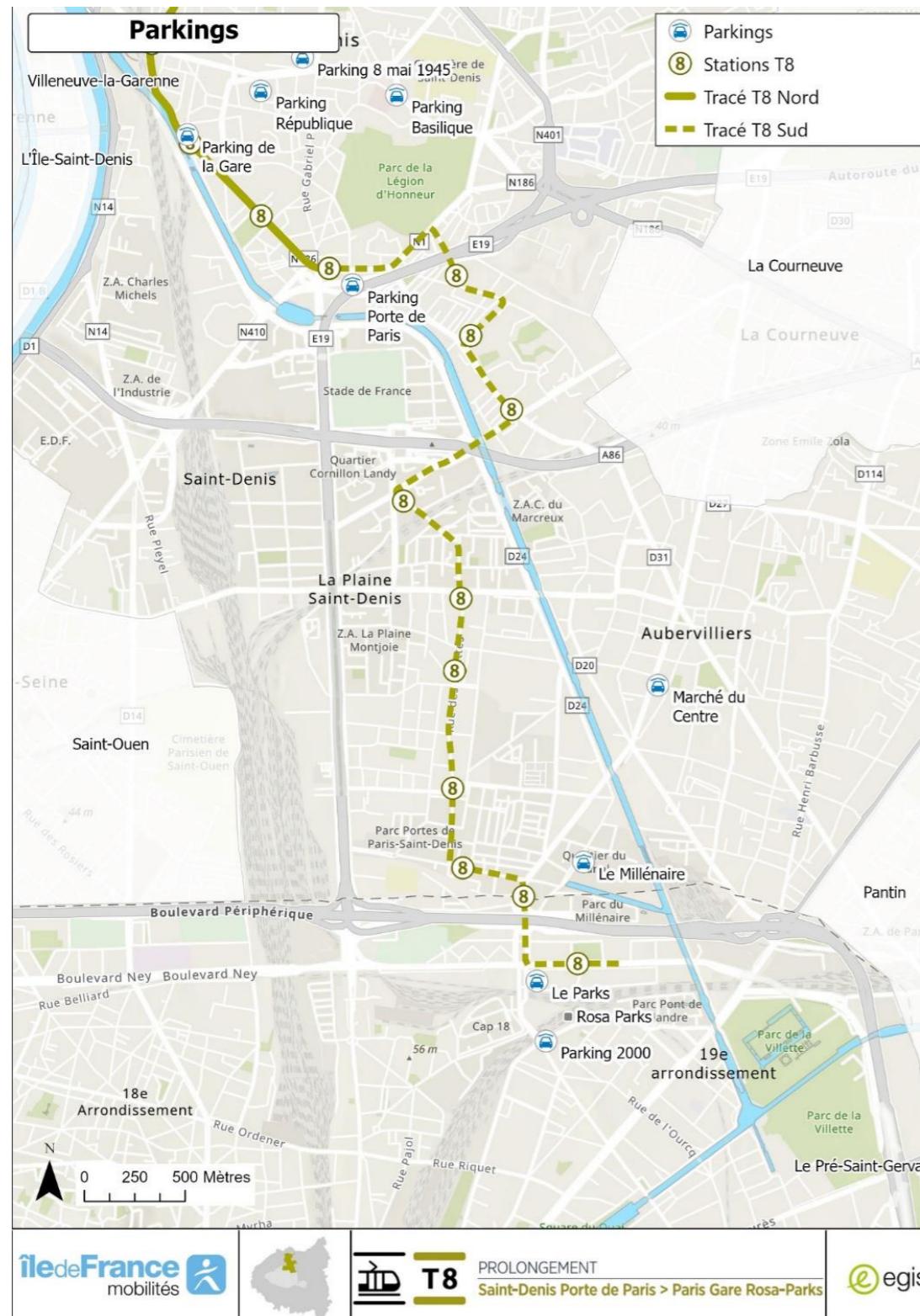


Figure 325 - Parkings publics présents sur la zone d'étude rapprochée autour du tracé du projet T8 Sud

Une offre de stationnement réglementée est également présente, principalement dans les centres-villes de Saint-Denis et d'Aubervilliers. La stratégie en matière de stationnement déployée par Plaine Commune est cohérente avec les orientations du Plan Local de Déplacements.

Sur les axes routiers qui seront empruntés par le tracé du T8 Sud, environ 490 places de stationnement ont été recensées.

Il existe par ailleurs un important phénomène de stationnement sauvage sur certaines rues le long du futur prolongement (rue Henri Murger et rue des Fillettes au nord de la place du Front Populaire en particulier).

L'offre de stationnement réglementée est illustrée en pages suivantes.

Dénomination de la voirie	Commune	Capacité de stationnement offerte (nombre de places)
Rue Danielle Casanova (nord)	Saint-Denis	0
Avenue Paul Vaillant Couturier	Saint-Denis	24
Avenue Jeanne d'Arc	Saint-Denis	46
Avenue Leroy des Barres	Saint-Denis	49
Cours du Ru de Montfort	Saint-Denis	89
Rue Danielle Casanova (sud)	Saint-Denis	77
	Aubervilliers	5
Avenue / Rue Francis de Pressensé	Saint-Denis	22
	Aubervilliers	0
Chemin du Cornillon	Saint-Denis	20
Rue Henri Murger	Saint-Denis	0*
Rue des Fillettes (nord Front Populaire)	Saint-Denis	0*
	Aubervilliers	
Rue des Fillettes (secteur EMGP)	Saint-Denis	7
	Aubervilliers	0
Avenue des Magasins Généraux	Aubervilliers	12
Avenue Victor Hugo	Aubervilliers	0
Place Skanderbeg	Paris	0
Avenue de la Porte d'Aubervilliers sud	Paris	37
Boulevard Macdonald	Paris	101
TOTAL		489

Tableau 69 - Places de stationnement sur voirie recensées en 2023 au niveau des rues empruntées par le projet T8 Sud



Figure 326 - Stationnement recensé le long du tracé du projet T8 Sud (1/3)
 (SOURCE : RELEVES EGIS, 2021 ET DONNEES VILLE DE PARIS OPEN DATA, 2020 – TRAITEMENT EGIS)



Figure 327 - Stationnement recensé le long du tracé du projet T8 Sud (2/3)
 (SOURCE : RELEVES EGIS, 2021 ET DONNEES VILLE DE PARIS OPEN DATA, 2020 – TRAITEMENT EGIS)



Figure 328 - Stationnement recensé le long du tracé du projet T8 Sud (3/3)
(SOURCE : RELEVES EGIS, 2021 ET DONNÉES VILLE DE PARIS OPEN DATA, 2020 – TRAITEMENT EGIS)

3.8.2.5. Les franchissements (ouvrages d'art)

Un certain nombre d'ouvrages d'art (OA) sont présents dans la zone d'étude rapprochée.

Parmi ceux-ci, 10 ouvrages d'art peuvent être en interface directe avec le projet de T8 Sud, dont 6 en passage « supérieur » par rapport à la future plateforme de tramway (passant au-dessus de la plateforme de tramway) et 4 en passage « inférieur » (ouvrages supportant la future plateforme de tramway).

Les ouvrages concernés sont les suivants :

> Passages supérieurs :

- OA de l'A1 (de type pont-route), avenue Jeanne d'Arc, à Saint-Denis ;
- Viaduc de l'A86 (de type pont-route), au niveau du canal Saint-Denis, à Saint-Denis ;
- 4 OA SNCF (de type pont-rail) au niveau du chemin du Cornillon, à Saint-Denis.

> Passages inférieurs :

- Pont Pressensé : OA de franchissement (de type pont-route), du canal Saint-Denis portant la RD30 (avenue Francis de Pressensé) et ses deux ouvrages d'accès de part et d'autre :
 - Ouvrage de franchissement du quai Jean-Marie Tjibaou ;
 - Ouvrage de franchissement du canal Saint-Denis ;
 - Ouvrage de franchissement du quai Adrien Agnès / Avenue du Général de Gaulle (RD24) ;
- Place Skanderbeg : OA de franchissement (de type pont-route), du boulevard périphérique au niveau de la Porte d'Aubervilliers ;

Ces ouvrages sont localisés sur la figure ci-après, et précisés dans le tableau ci-après.

A ces ouvrages d'art s'ajoute le passage du tracé du T8 Sud sur au moins trois ouvrages enterrés existants ou en projet :

- > le tunnel de la ligne 16 au nord du chemin du Cornillon (projet) ;
- > le tunnel de la ligne 15 Est au sud du chemin du Cornillon (projet) ;
- > la boîte gare de la station *Front Populaire* (M12) à Aubervilliers (existant).

A noter également la présence plus au Sud du périmètre de trois autres ouvrages au niveau de la rue d'Aubervilliers à Paris (ouvrage pont-route de franchissement du tramway T3b, ouvrage pont-route de franchissement des voies de la Petite Ceinture et ouvrage pont-rail).

N°	Voirie	Voie ou obstacle croisé	Type de croisement	Propriétaire de l'ouvrage	Photo
1	Avenue Jeanne d'Arc	Autoroute A1	Passage supérieur	Etat	
2	Avenue Francis de Pressensé	Quai J-M Tjibaou	Passage inférieur	CD93	
3	Avenue Francis de Pressensé	Canal Saint Denis	Passage inférieur	CD93	
4	Avenue Francis de Pressensé	RD24 : Quai Adrien Agnès / Avenue du Général de Gaulle	Passage inférieur	CD93	
5	Avenue Francis de Pressensé	Autoroute A86	Passage supérieur	Etat	
6	Passage du Cornillon – gare La Plaine SdF	Voie ferrée RER B – V1b	Passage supérieur	SNCF Réseau	
7	Passage du Cornillon – gare La Plaine SdF	Voie ferrée RER B – V1	Passage supérieur	SNCF Réseau	
8	Passage du Cornillon – gare La Plaine SdF	Voie ferrée RER B – V2b	Passage supérieur	SNCF Réseau	
9	Passage du Cornillon – gare La Plaine SdF	Voie ferrée RER B – V2	Passage supérieur	SNCF Réseau	
10	Porte d'Aubervilliers	Boulevard périphérique	Passage inférieur	Ville de Paris	

Tableau 70 - Ouvrages d'arts présents le long du tracé du T8 Sud (hors ouvrages enterrés)

Voirie	Voie ou obstacle croisé	Type de croisement	Propriétaire de l'ouvrage	Photo
Rue d'Aubervilliers	T3b	Passage inférieur	Ville de Paris	
Rue d'Aubervilliers	Petite Ceinture	Passage inférieur	SNCF Réseau	
Rue d'Aubervilliers	Voies ferrées RER E	Passage supérieur	SNCF Réseau	

Tableau 71 - Ouvrages d'arts présents à proximité du T8 sud (hors ouvrages enterrés)

En termes d'interfaces avec le T8 Sud, seront particulièrement analysés à ce stade les ouvrages de passages « inférieurs » supportant la future plateforme de tramway (évaluation notamment de leur capacité à porter le projet de tramway).

Pour les ouvrages en passage « supérieur » par rapport à la future plateforme de tramway, les sujets principaux d'interface porteront sur l'accrochage de la LAC et la maintenance.

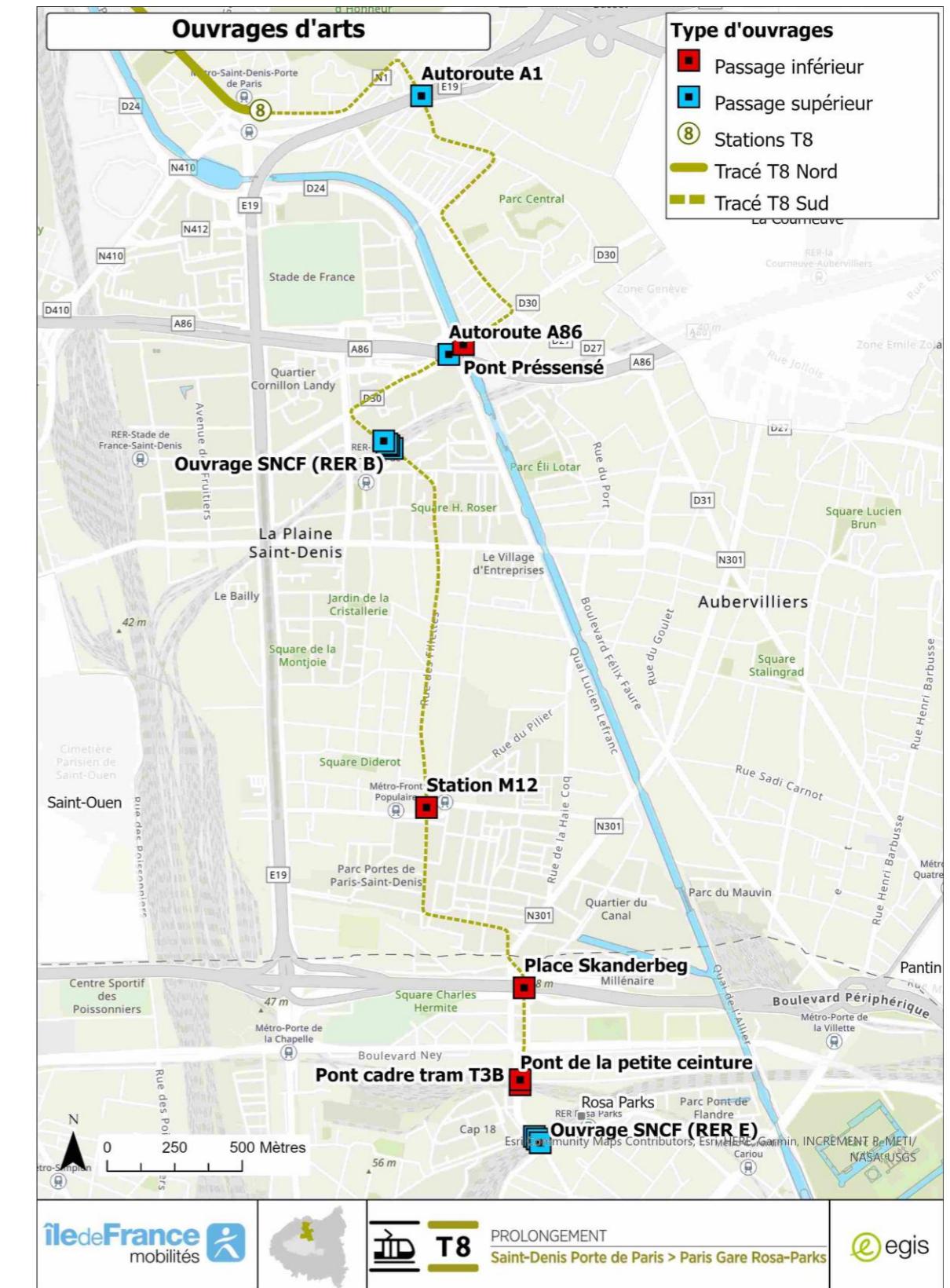


Figure 329 - Localisation des ouvrages d'arts à proximité du tracé du T8 Sud

Ouvrages en passage « inférieur » par rapport à la plateforme du tramway

Pont Pressensé

Le pont Pressensé porte la RD30 (avenue Francis de Pressensé) et franchit le canal Saint-Denis et ses quais de part et d'autre (quai Jean-Marie Tjibaou côté Est et avenue du Général de Gaulle / quai Adrien Agnès - RD24 - côté Ouest). Il passe également en dessous du viaduc de l'A86.

Les trois ouvrages consistant en une travée principale sur le canal et en deux ouvrages d'approche sont ici traités comme une structure globale.



Figure 330 - Pont Pressensé – Photographies de l'existant

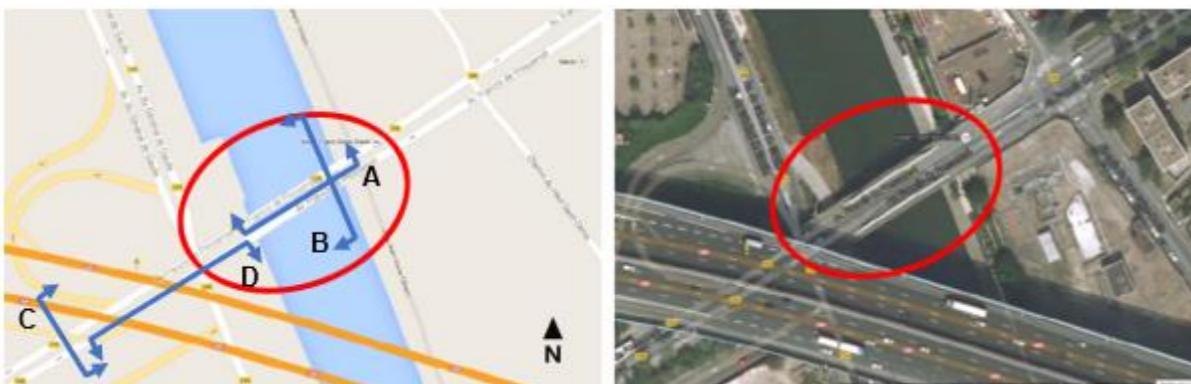


Figure 331 - Pont Pressensé – Situation

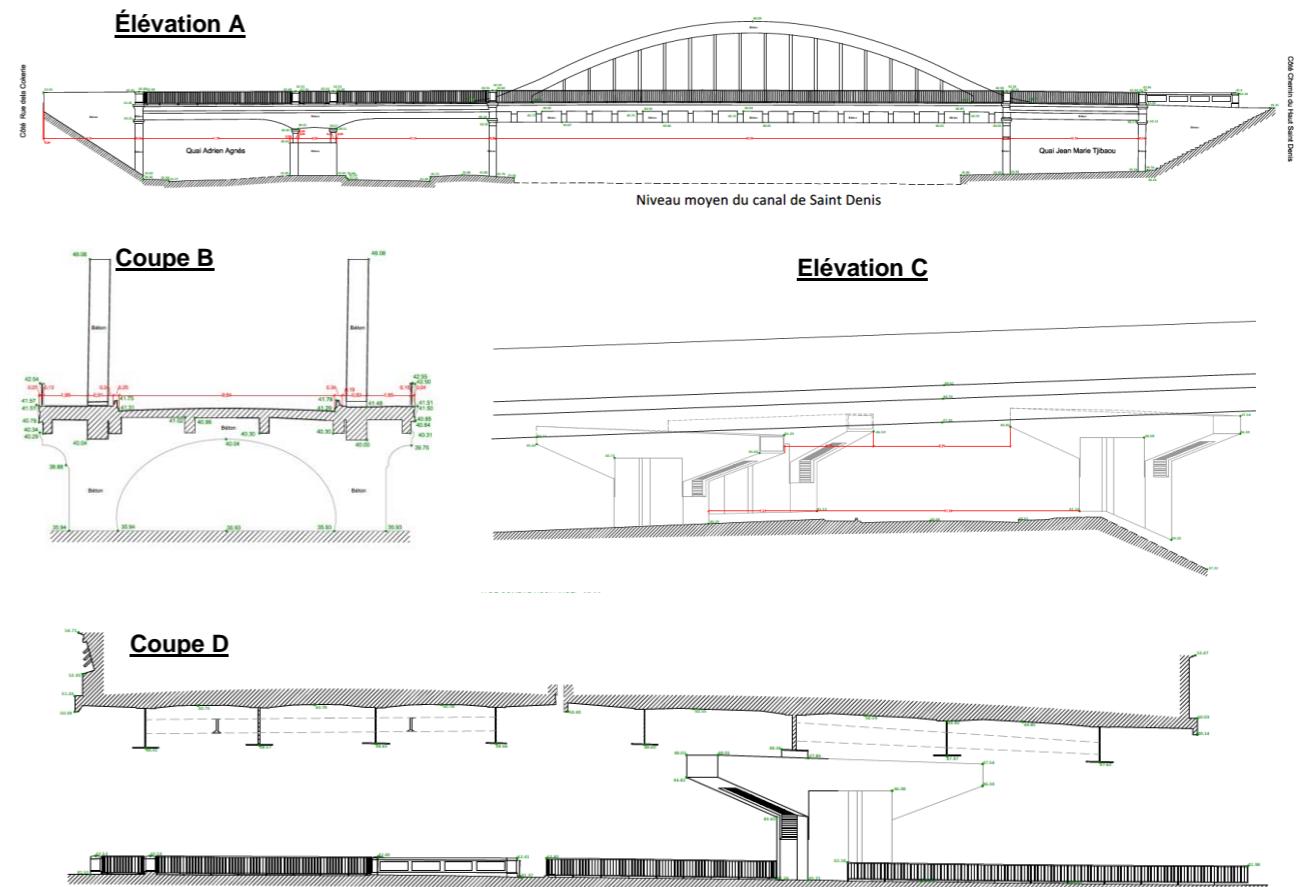


Figure 332 - Pont Pressensé - Élévations et Coupes transversales

Dans cette zone, il est prévu d'exploiter l'ouvrage existant pour le T8 Sud, et de doubler le franchissement du canal par un ouvrage neuf pour la circulation automobile et les modes actifs. A noter que d'autres solutions techniques pourraient s'imposer en phase ultérieure d'étude, dans le respect des principes soumis à la déclaration d'utilité publique, à savoir que le projet doit permettre le franchissement du canal pour l'ensemble des usagers TC, VP, cycles et piétons, dans les deux sens de circulation.



Figure 333 - Carrefour Cokerie et ouvrage de franchissement du canal Saint-Denis et de l'A86

Boîte gare du M12 – Station Front Populaire

Au niveau de la place Front Populaire, le T8 Sud s'insérera au-dessus de la dalle de couverture de la boîte gare du métro M12 à Front Populaire, mise en service en 2012.

Cette dalle de couverture a été dimensionnée pour le passage du Tramway T8 Sud.

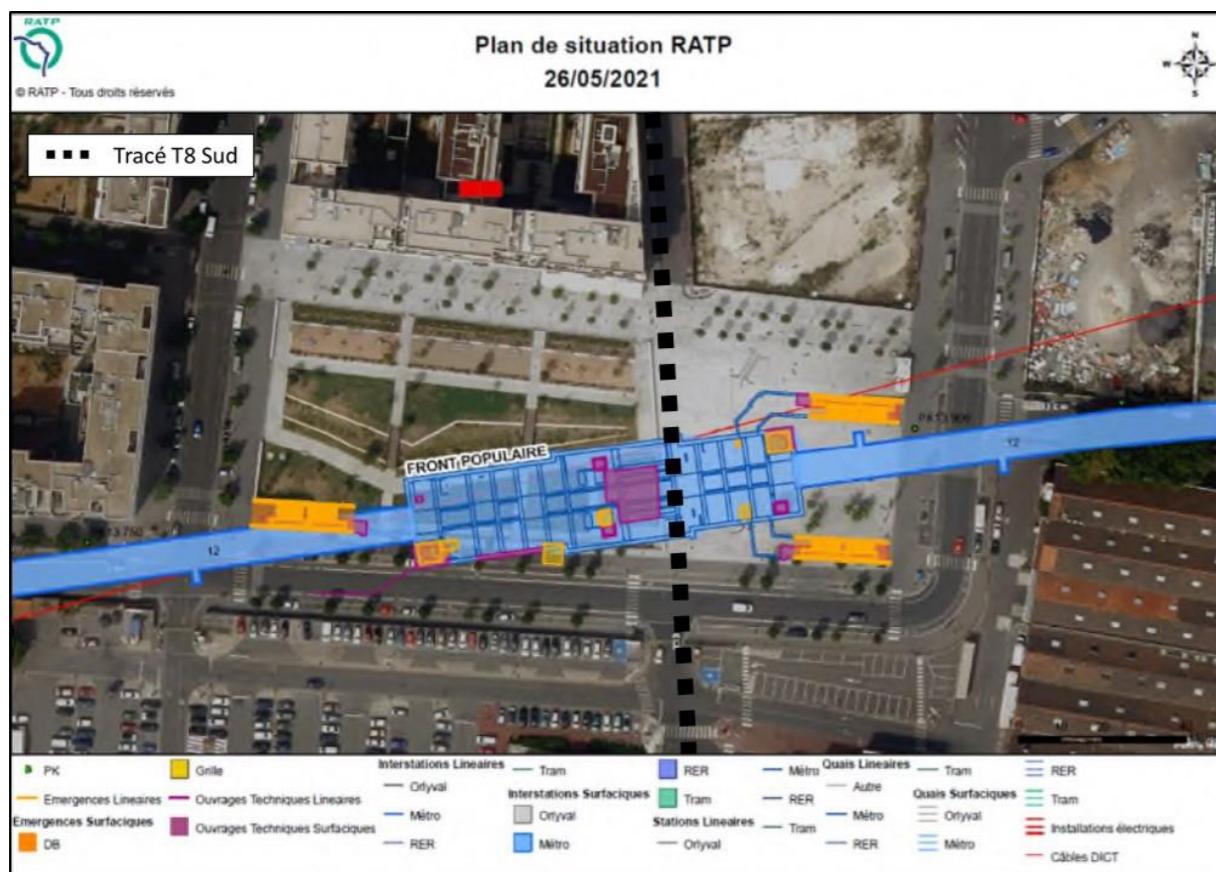


Figure 334 - Boîte gare du M12 / Station Front Populaire – Plan de situation
(SOURCE : RATP)

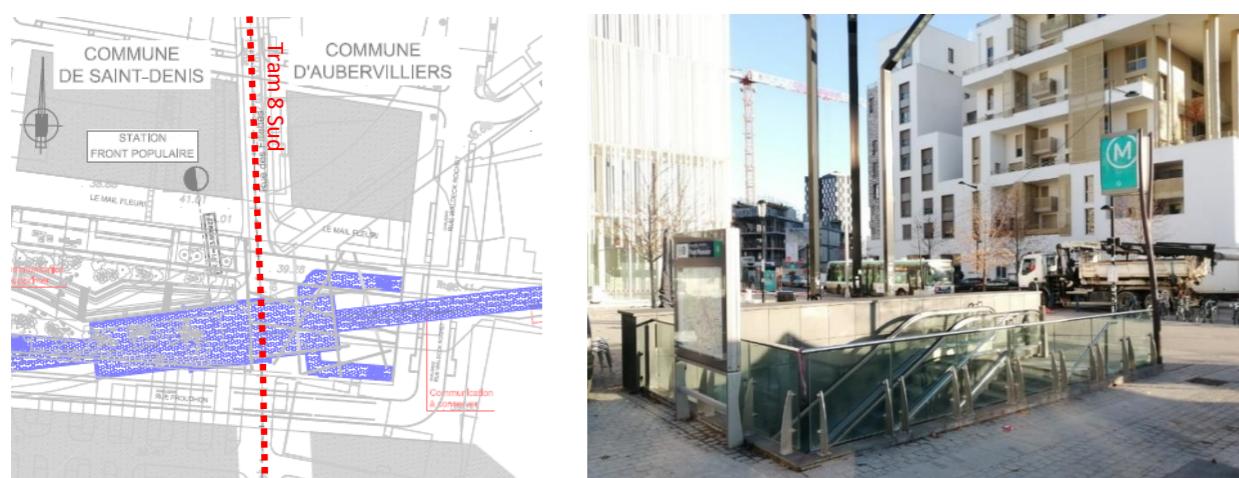


Figure 335 - Interface entre le T8 Sud et la boîte gare du M12 Front populaire (gauche) / accès à la station Front Populaire (droite)

Franchissement du boulevard périphérique (Place Skanderbeg)

L'ouvrage de la place Skanderbeg portant la place éponyme et l'avenue de la Porte d'Aubervilliers, et franchissant le boulevard périphérique parisien a été réalisé en 1965-1966. Il est apte, dans sa configuration actuelle, au passage des convois exceptionnels de 120 tonnes (réseau TE120).

La place assure l'accès (entrée/sortie) au boulevard périphérique via quatre bretelles d'accès et relie l'avenue de la Porte d'Aubervilliers, au sud, à la rue de la Haie Coq et l'avenue Victor Hugo à Aubervilliers (RN301) au nord.

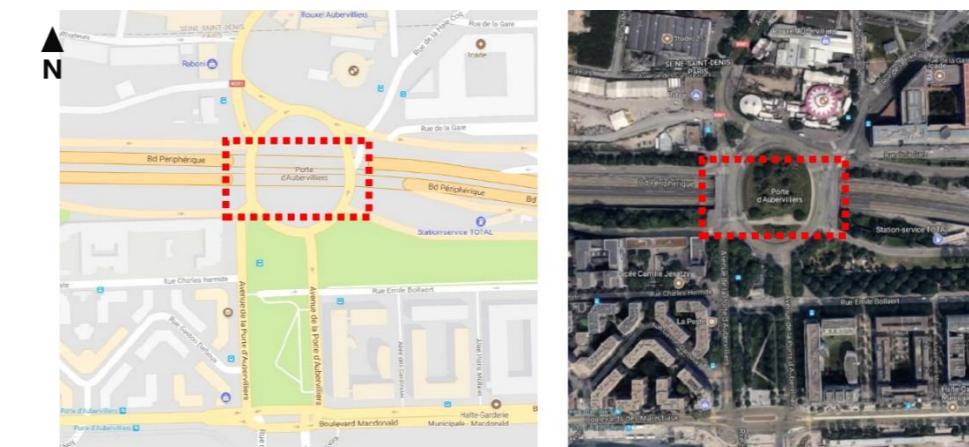


Figure 336 - Franchissement du boulevard périphérique (Place Skanderbeg)

Il s'agit d'un pont à pont-dalle précontraint composé de deux travées continues. Chaque travée à une longueur de 18,55 m soit un total d'environ 37,10 m. La largeur de l'ouvrage est de 123 m.

Le tablier est divisé en 4 dalles de 31 m chacune. Les dalles en béton précontraint d'une hauteur de 120 cm sont évidées avec des nervures de 52 cm de large et un entraxe de 140 cm. La partie la plus à l'ouest du tablier présente une configuration de tablier légèrement différente avec l'intégration de « caniveaux » sur 5 m en rive ouest et 8 m en partie est. Cinq entretoises liaisonnent l'ensemble des nervures. Ces dernières comportent un nombre de câbles précontraints variable.

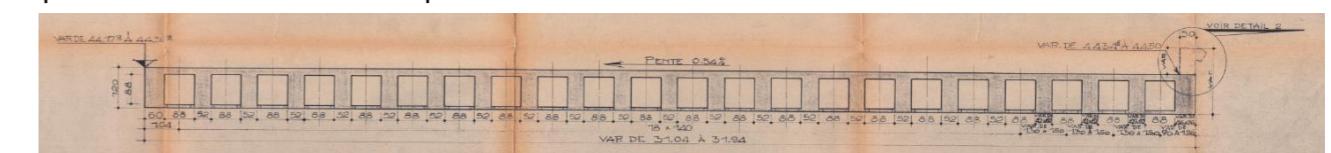


Figure 337 - Place Skanderbeg – Coupe transversale du tablier T1

La place Skanderbeg actuelle est aménagée en rond-point géré par feux tricolores. La partie centrale de l'anneau est composée de végétation arborée. La circulation s'effectue sur les zones Ouest et Est de l'ouvrage de franchissement.

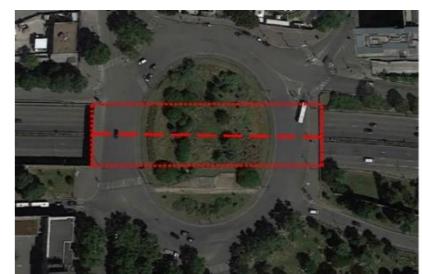


Figure 338 - Place Skanderbeg – Implantation de l'ouvrage

Ouvrage rue d'Aubervilliers

L'ouvrage rue d'Aubervilliers franchit le tracé du Tramway T3b (trémie et ouvrage-cadre) et le faisceau ferroviaire de la Petite Ceinture (pont-route) dans le 19^{ème} arrondissement de Paris. Il assure également l'accès routier bâtiment situé à l'ouest (Plateforme du bâtiment) et au parking public situé côté est, via un pont-route.

Cet ouvrage a été réalisé en 2011-2012.

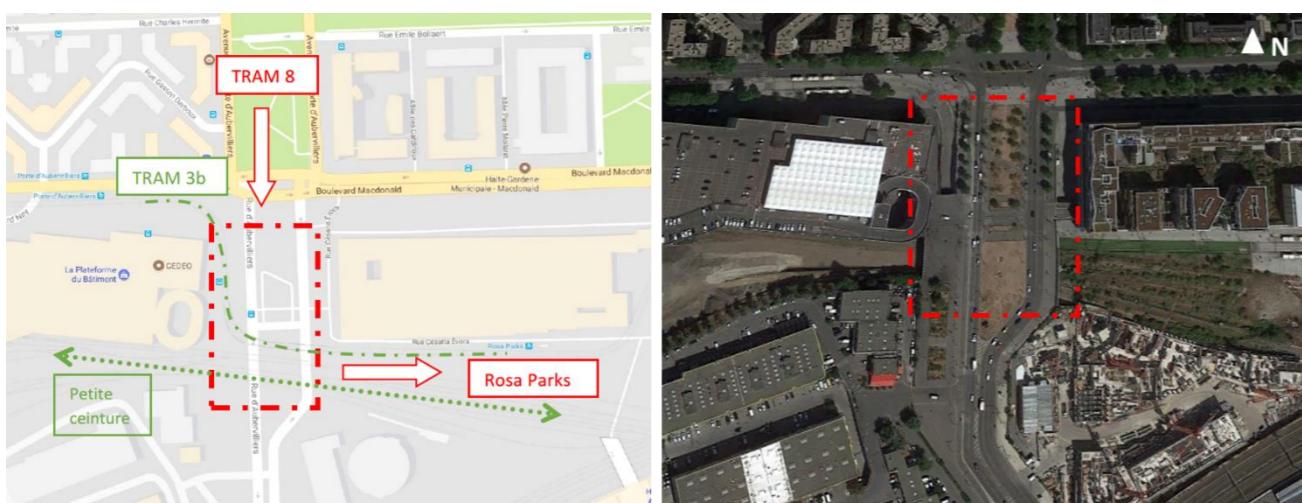


Figure 339 - Ouvrage rue d'Aubervilliers - Localisation



Figure 340 - Ouvrage rue d'Aubervilliers – Photographies de l'existant

L'ouvrage-cadre sert de culée pour la partie est de l'ouvrage routier. Les parois de cet ouvrage ont une épaisseur de 80 cm environ.

L'ouvrage routier actuel franchissant la Petite Ceinture, de type mixte à poutre multiple, a une largeur totale de 58 m. La portée de l'ouvrage est variable, allant de 28 m pour la poutre de rive ouest à 35 m pour la poutre de rive est. Le tablier est interrompu par deux joints de dilatation longitudinaux, divisant l'ensemble en trois « sous tabliers ».

La Petite Ceinture n'est globalement plus circulée, néanmoins la voie sud au niveau de l'ouvrage rue d'Aubervilliers est toujours empruntée par les convois de fret car elle constitue le raccordement entre le faisceau de la gare de l'Est et celui de la gare du Nord. Les caténaires sont toujours en place et, lors de la réalisation de l'ouvrage routier, des écrans de protection ont été intégrés.

Cette circulation est cependant interrompue à l'heure actuelle pour les travaux du CDG Express, dont les voies en provenance de la gare de l'Est déboucheront sur le faisceau ferroviaire entre le parc Chapelle Charbon et l'entrepôt Ney (après être passées sous CAP 18), vers le faisceau de la gare du Nord, à la sortie ouest de l'ouvrage de la rue d'Aubervilliers. La mise en service du CDG Express et l'éventuel remise en circulation de la liaison fret le long de la Petite Ceinture (à confirmer par SNCF) est prévue pour fin 2025. Enfin, un ancien bâtiment d'aiguillage SNCF est également présent sous l'ouvrage.

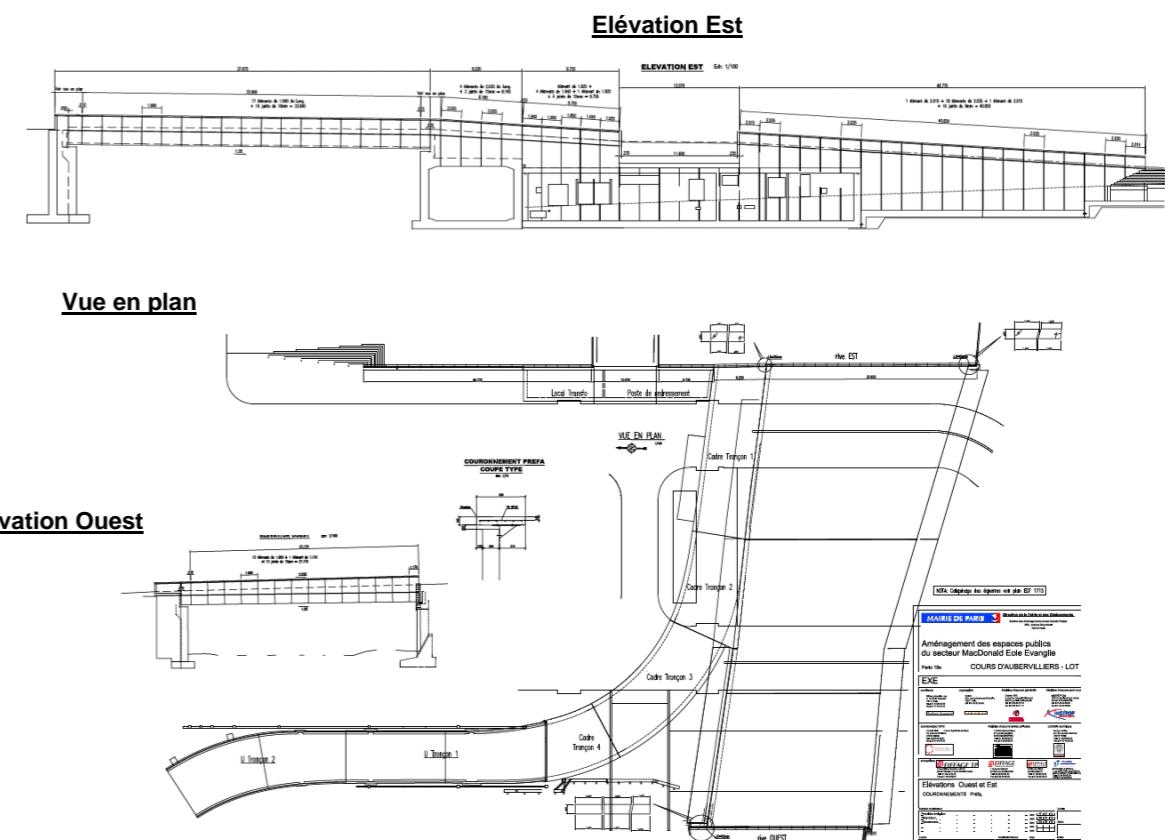


Figure 341 - Ouvrage rue d'Aubervilliers – Vue en plan et élévations est et ouest
(SOURCE : EXTRAIT DOE DE L'OUVRAGE, VILLE DE PARIS)

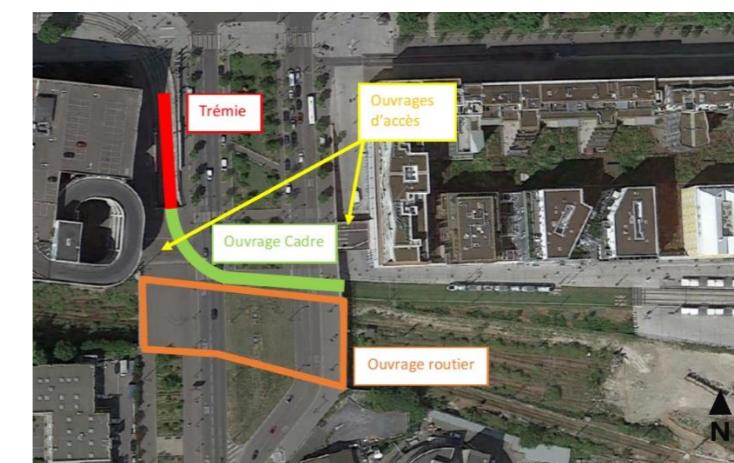


Figure 342 - Éléments constitutifs de l'ouvrage rue d'Aubervilliers

— Ouvrage en « passage « supérieur » par rapport à la plateforme tramway

Ouvrage de l'A1, avenue Jeanne d'Arc

Le franchissement est constitué de deux ouvrages jumeaux parallèles de type pont-route, chacun d'une largeur totale de 23,4 m avec 17 poutres.

Ces ouvrages sont du type VIPP (viaduc à travées indépendantes à poutres préfabriquées précontraintes par post-tension) à une travée de 25,4 m. L'ouvrage est constitué longitudinalement de 4 éléments préfabriqués avec 5 entretoises (y compris les 2 entretoises sur culées).

L'ouverture de l'ouvrage est d'environ 24 m. Sa hauteur libre est d'environ 4,4 m au niveau de la voirie, avec un gabarit limite indiqué fixé à 4,2 m.

Selon les inspections visuelles détaillées de 2020, les deux ouvrages jumeaux sont structurellement sains.



Figure 343 - Ouvrage pont-route de l'A1 franchissant l'avenue Jeanne d'Arc

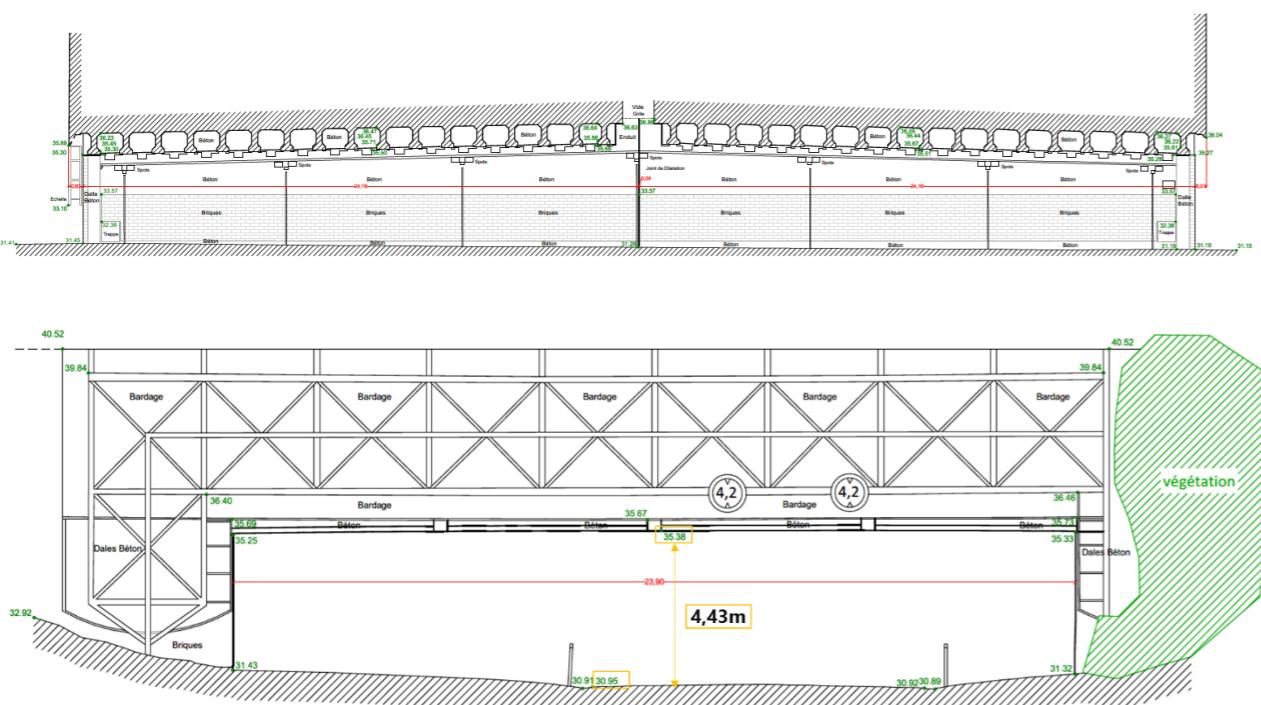


Figure 344 - Élévation (haut) et Coupe transversale (bas) de l'ouvrage pont-route de l'A1 franchissant l'avenue Jeanne d'Arc

Viaduc de l'A86 au niveau du canal Saint-Denis et de la RD30

L'A86 franchit via deux ouvrages jumeaux de type pont-route le canal Saint-Denis, ses berges (dont RD24 quai Adrien Agnès et le quai Jean-Marie Tjibaou) et la RD30 (avenue Francis de Pressensé).



Figure 345 - Ouvrage pont-route de l'A86 franchissant le canal Saint-Denis et la RD30

Ces ouvrages sont de type pont mixte composé de 4 poutres métalliques en « I » à hauteur variable, entretoisé par des poutres type « HEA » et d'une dalle de couverture en béton armée coulée sur place.

L'ouverture de l'ouvrage est d'environ 17,8 m maximum à la sortie de l'ouvrage « Canal ». Sa hauteur libre est selon l'inspection visuelle détaillée de 6,40 m.

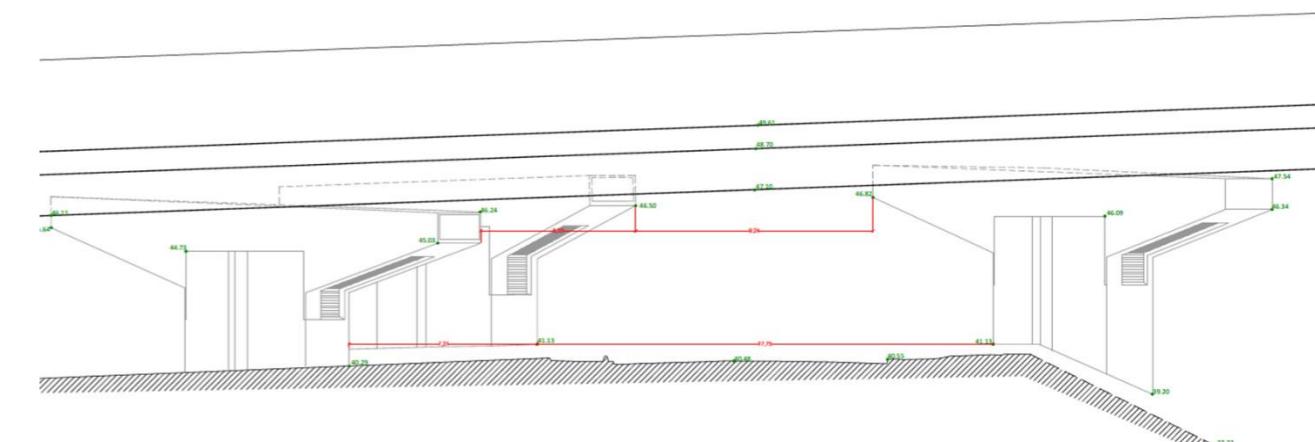


Figure 346 - Coupe en travers de l'ouvrage pont-route de l'A86 franchissant le canal Saint-Denis et la RD30

Selon les inspections visuelles détaillées de 2018, les ouvrages jumeaux sont structurellement bons. A noter néanmoins des efflorescences indiquant un problème d'étanchéité sans que ceci ait un impact sur le projet actuel.

Ouvrages ponts-rails SNCF chemin du Cornillon (RER B)

Cet ensemble de 4 ouvrages de type pont-rail est situé sur la ligne ferroviaire « de La Plaine à Hirson et Anor » (RER B, ligne K du réseau Transilien, TER, Fret) et franchit la rue du Cornillon près de la gare RER B *La Plaine - Stade de France*.



Figure 347 - Ouvrages type ponts-rails SNCF chemin du Cornillon (RER B)

Au vu du dessous de l'ouvrage, ces 4 ouvrages semblent être du type pont en portique, pont en voute et 2 ponts en poutrelles enrobées.

L'ouverture de l'ouvrage est d'environ 10,4 m. Sa hauteur libre est d'environ 4 m au point le plus bas des ouvrages par rapport au niveau de la voirie actuelle, avec un gabarit limite indiqué fixé à 3,80 m.

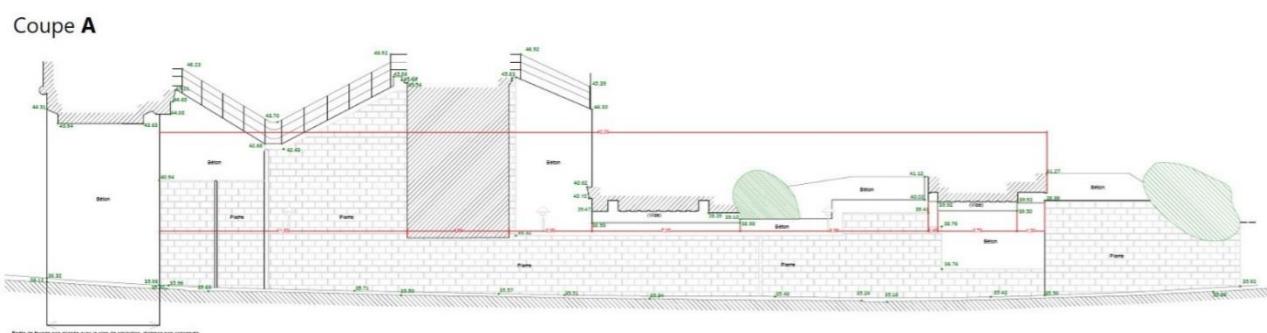


Figure 348 : Coupes longitudinale (coupe A) et transversale (coupe B) des ouvrages ponts-rails SNCF chemin du Cornillon (RER B)

Ouvrages ponts-rails SNCF rue d'Aubervilliers (RER E)

Cet ensemble de 9 ouvrages de type pont-rail et 2 ouvrages piétons est situé sur la ligne ferroviaire « de Paris-Est à Strasbourg-Ville » (RER E, ligne P du réseau Transilien, Grandes lignes, Intercités, TER, fret) et franchit la rue d'Aubervilliers près de la gare de Rosa Parks (RER E).



Figure 349 - Ouvrages ponts-rails SNCF rue d'Aubervilliers (RER E)

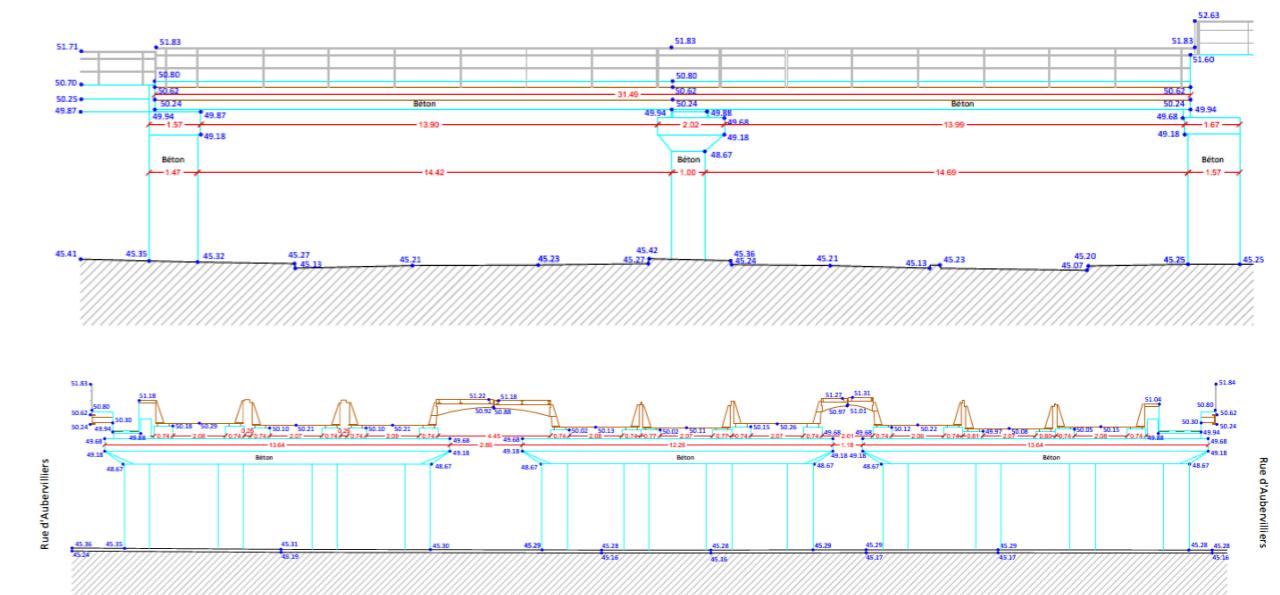


Figure 350 - Ouvrages ponts-rails SNCF rue d'Aubervilliers (RER E)
- Coupe transversale (haut) et longitudinale (bas)

Au vu du dessous de l'ouvrage, cet ouvrage semble être du type RA-PU1, soit des tabliers ballastés à poutre en U par-dessous (bac à fleurs) pour les 3x3 voies ferroviaires.

Les chemins techniques de part et d'autre semblent être des poutrelles enrobées, mais au vu de la charge il pourrait s'agir de poutres métalliques avec des conduites de câbles entre les poutres. Le franchissement se fait par des travées isostatiques.

L'ouverture de l'ouvrage est d'environ 2*15 m entre bord d'ouvrage et la pile centrale. Sa hauteur libre est d'environ 4,65m à 4,70m au niveau de la voirie, le gabarit limite n'est pas indiqué par la signalisation sur l'ouvrage.

3.8.2.6. Maintien des circulations des véhicules des services publics

— Véhicules d'évacuation des ordures ménagères

Sur la commune de Paris, des véhicules de collectes sont présents sur l'itinéraire du T8 Sud, notamment au niveau du Boulevard Macdonald, de la rue d'Aubervilliers et de l'avenue de la Porte d'Aubervilliers.

Sur les communes de Saint-Denis et Aubervilliers, c'est l'EPT de Plaine Commune qui est responsable de la collecte. A noter que le marché de collecte arrive à échéance fin avril 2022 et le prochain titulaire de collecte aura la charge de proposer ses propres circuits avec potentiellement des modifications par rapport aux circuits actuels.

— Transports exceptionnels

Les convois exceptionnels sont des transports excédant les limites générales du code de la route en raison de leur dimension et/ou de leur masse et nécessitant des autorisations administratives.

Le transport ou la circulation de marchandises, engins ou véhicules ne respectant pas les limites générales du code de la route en raison de leur dimension ou de leur masse sont soumis, en application de l'article R.433-1.1 du code de la route, aux dispositions de l'arrêté du 4 mai 2006 qui indique les différentes catégories de véhicules.

Les préfectures départementales et l'État définissent cinq réseaux routiers autorisant la circulation de ces convois, en fonction de leurs dimensions et/ou de leur masse. La caractéristique la plus péjorative est prise en compte.

		Longueur (m)	Largeur (m)	Masse (t)
1 ^{ère} catégorie	Réseau 1TE	$L \leq 20$	$l \leq 3$	$M \leq 48$
	Réseau 2TE48	$20 < L \leq 25$	$3 < l \leq 4$	
2 ^{ème} catégorie	Réseau TE72	$L > 25$	$l > 4$	$48 < M \leq 72$
	Réseau TE94			$72 < M \leq 94$
3 ^{ème} catégorie	Réseau TE120			$94 < M \leq 120$

Tableau 72 - Catégorisation des réseaux de convois exceptionnels
(SOURCE : LEGIFRANCE, 2019)

Les départements ont ensuite la charge de définir les autres prescriptions plus spécifiques d'utilisation de ces réseaux, telles que les horaires de circulation autorisés ou les hauteurs maximales (pour passage sous ouvrages notamment).

Au niveau de la Ville de Paris, les prescriptions indiquent notamment que les convois devant franchir des lignes de tramway et dont la hauteur est supérieure à 5,25 mètres doivent faire l'objet soit :

- > D'un traitement au cas par cas de l'instruction de l'itinéraire ;
- > D'une demande de consignation des lignes aériennes de contact.

L'ensemble des axes de convois exceptionnels présents le long du tracé du T8 Sud seront contraints d'adopter ces prescriptions.

Le tracé du T8 Sud envisage de traverser 8 voiries pouvant accueillir des transports exceptionnels.

Dans la mesure du possible ces itinéraires devront être maintenus.

Numéro	Dénomination de l'axe routier	Type de réseau
1	Rue Danielle Casanova	TE120
2	Avenue Paul Vaillant Couturier	TE120
3	Avenue / Rue Francis de Pressensé (RD30)	TE120
4	Avenue Victor Hugo	1TE
5	Avenue de la Porte d'Aubervilliers (Nord)	TE120 1TE
6	Place Skanderbeg	TE120
7	Avenue de la Porte d'Aubervilliers (sud)	TE120
8	Boulevard Macdonald	TE120
9	Boulevard Ney	TE120

Tableau 73 - Itinéraires de convois exceptionnels sur le secteur d'études

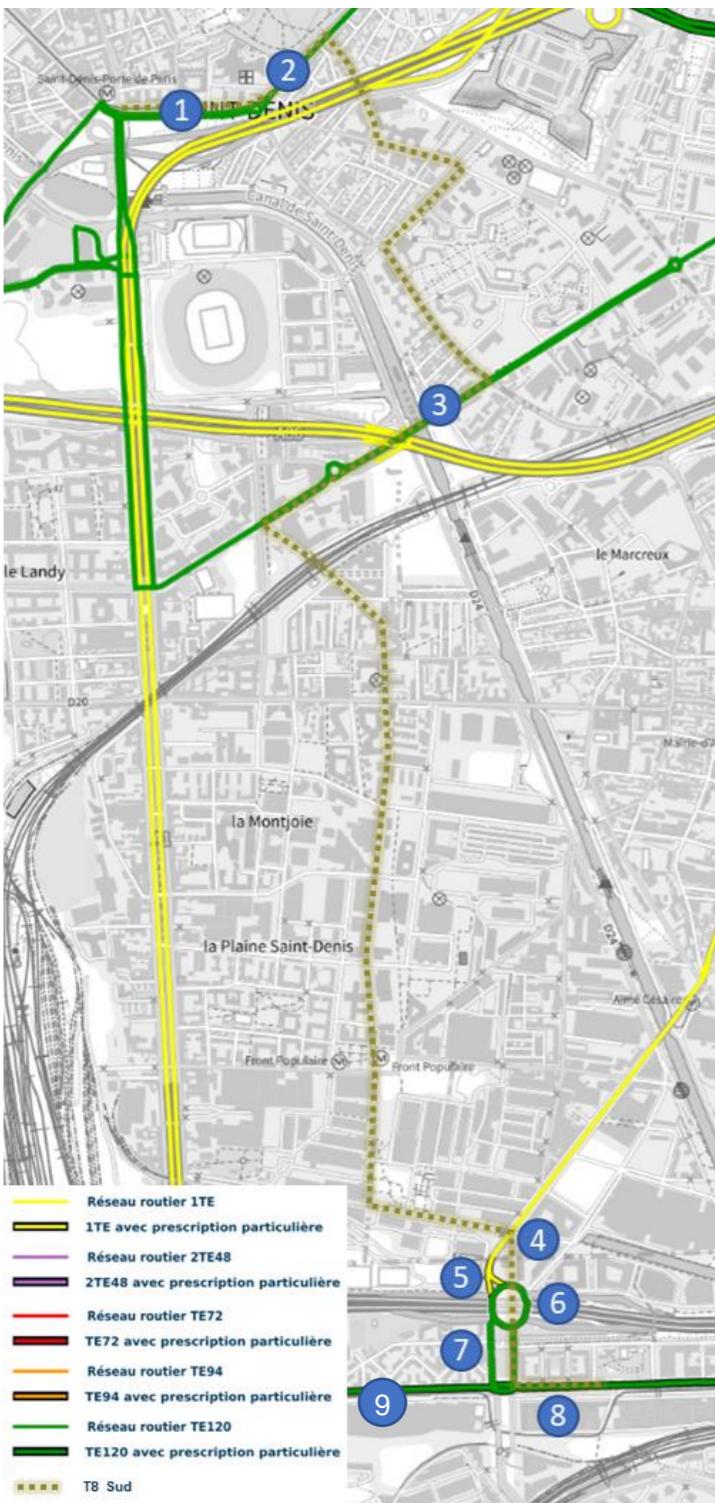


Figure 351 - Transports exceptionnels sur la zone d'études
(SOURCE : GEOPOTRAIL-TRAITEMENT EGIS)

3.8.2.7. Les projets routiers

La zone d'étude est concernée par de nombreux projets de requalification routière et /ou de création de voirie dans le cadre des projets urbains, mais également par des modifications d'axes majeurs (suppression des bretelles de l'autoroute A1 au niveau de la Porte de Paris, modernisation et complément du diffuseur Pleyel, etc.).

— Les modifications des axes majeurs

Suppression des bretelles de l'autoroute A1

La suppression des bretelles de l'autoroute A1 au niveau de la Porte de Paris s'inscrit dans le projet urbain de la ZAC Porte de Paris (voir ci-avant). Outre les emprises libérées pour le projet urbain, la suppression des bretelles doit également permettre de décharger le boulevard Anatole France (ex-RN410) d'une partie de son trafic.

Cette suppression à la Porte de Paris fait partie d'un projet d'ensemble, piloté par la DiRIF (Direction des Routes d'Île-de-France), qui intègre également en contrepartie la restitution des fonctionnalités au niveau du carrefour Pleyel (voir ci-après). Ce projet dans sa globalité a fait l'objet d'une concertation préalable en 2017, et d'une enquête publique en 2019.

Les bretelles seront fermées à la circulation avant la fin 2023, une fois que l'échangeur A86 Pleyel complet sera opérationnel. L'infrastructure en elle-même sera détruite à horizon 2025 pour laisser la place à la phase 2 de la ZAC Porte de Paris.

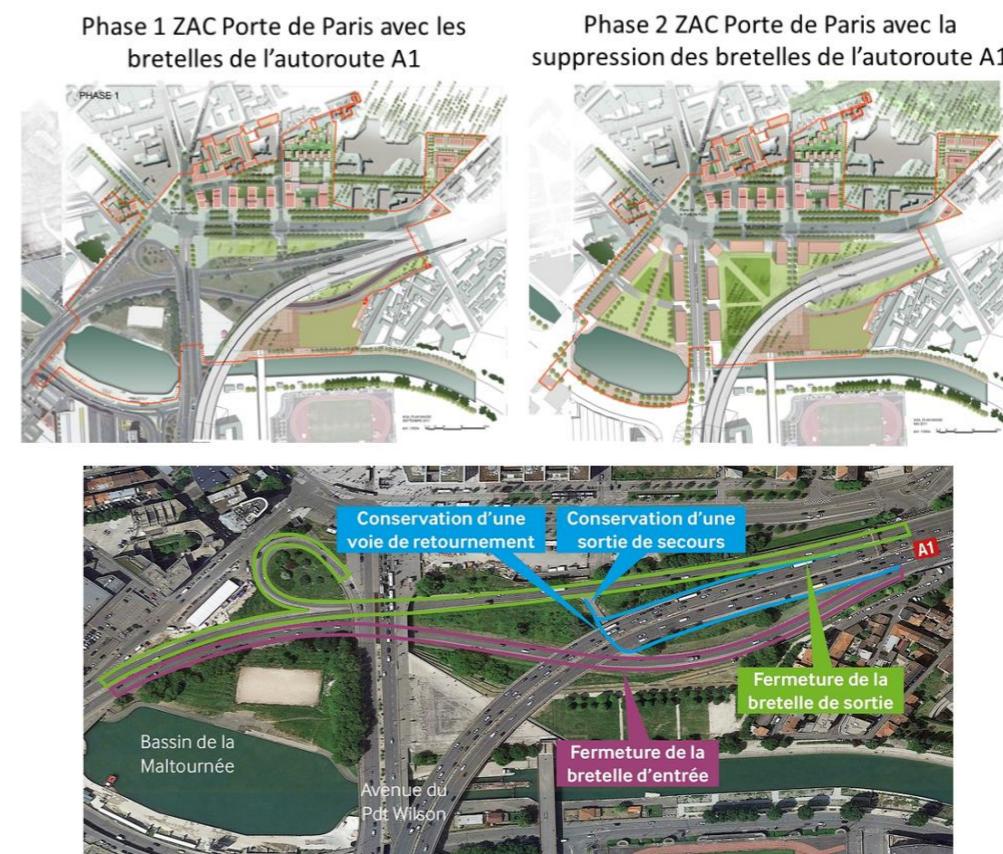


Figure 352 - Projet de suppression des bretelles de l'autoroute A1
(SOURCE : PLAINE COMMUNE / VILLE DE SAINT-DENIS)

Modernisation et complément du diffuseur Pleyel

L'échangeur Pleyel de l'A86 est un demi-diffuseur, couplés avec celui de la Porte de Paris sur l'A1, qui pose actuellement des problèmes fonctionnels et des problèmes de compatibilité avec les usages urbains du boulevard Anatole France (ex-RN 410) auquel il est directement relié.

L'objectif du projet est de moderniser l'échangeur et de le compléter, afin de détourner le trafic de transit (entre A1 et A86) et de favoriser une meilleure insertion urbaine sur le boulevard Anatole France. Pour atteindre ces objectifs, comme précisé ci-avant, cette transformation de l'échangeur Pleyel est intégrée à un projet plus global comprenant également la suppression des bretelles de l'autoroute A1 au niveau de la Porte de Paris.

La réalisation de cet échangeur Pleyel complet est prévue pour la fin 2023.



Figure 353 - Périmètre du projet d'aménagement des échangeurs Pleyel (A86) et de la Porte de Paris (A1)
 (SOURCE : DIRIF, 2019)

Requalification de l'avenue Victor Hugo

Le projet de requalification de l'avenue Victor Hugo (RD 901, ex-RN 301) à Aubervilliers est lié au prolongement de la ligne de métro M12 jusqu'à Mairie d'Aubervilliers (prolongement mis en service le 31 mai 2022). Cet itinéraire routier structurant sera requalifié entre le pont de Stains (sur le canal Saint-Denis) et la mairie d'Aubervilliers, sur les principes d'aménagement suivants :

- > 2x1 voies sur l'ensemble du linéaire (2x2 aujourd'hui) ;
 - > Larges trottoirs ;
 - > Reprise du stationnement (en bataille aujourd'hui, en longitudinal à l'avenir) ;
 - > Insertion d'aménagements cyclables sur tout le linéaire.

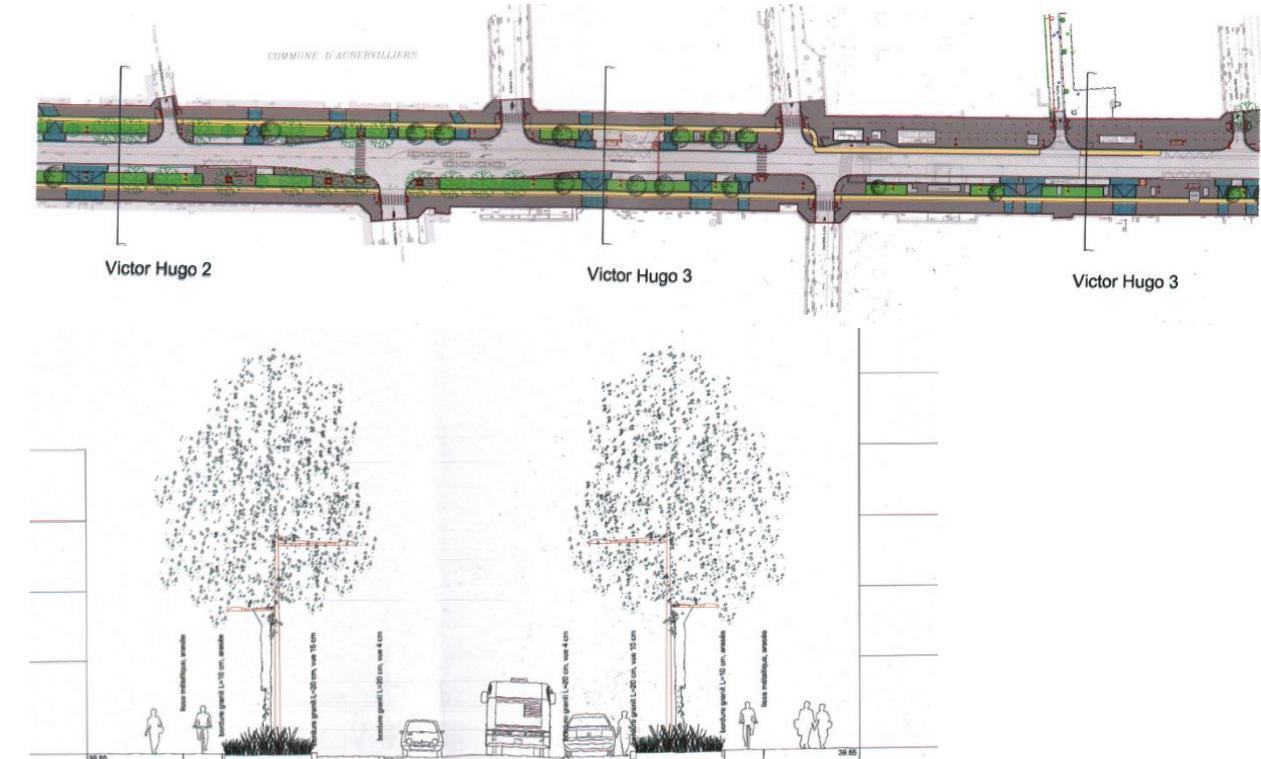


Figure 354 - Projet de requalification de l'Avenue Victor Hugo
(SOURCE : PROFIL AVP B, CD93)

Franchissement du boulevard périphérique (secteur Gare des Mines)

Parmi les objectifs poursuivis par l'aménagement du secteur Gare des Mines soumis à la concertation en 2018, figure l'étude d'un potentiel lien urbain intermédiaire de franchissement du boulevard périphérique d'une autre nature que les grandes radiales des portes, traversant le secteur dans l'axe de la rue des Fillettes et support de mobilités durables et innovantes.

Autres axes départementaux de Seine-Saint-Denis (93) à venir

Plusieurs autres axes départementaux de la Seine-Saint-Denis, identifiés ci-avant comme structurants pour la plupart, sont également concernés par des projets de modification à court ou moyen terme. Dans la majorité des cas, ces projets proposent une réduction de capacité pour les véhicules personnels (voire pour les bus) contre une augmentation de l'espace alloué aux cyclistes

- > (1) RD 20 – Rue du Landy – Saint-Denis et Aubervilliers : aménagements cyclables continus et suppression de la voie bus ;
- > (2) RD 24 – Quais ouest du canal – Saint-Denis : réduction de capacité et de stationnement pour insertion cyclable continue ;
- > (4) RD 14 (ex-RN 14) – Saint-Ouen : passage à 1x1 voies avec pérennisation des aménagements cyclables ;
- > (5) RD 410 (ex-RN 410) – Saint-Ouen : passage à 1x1 voies avec rajout d'une voie bus et pérennisation des aménagements cyclables.

Ces axes sont identifiés sur la carte ci-après (le n°3 correspond à l'avenue Victor Hugo évoquée ci-avant).

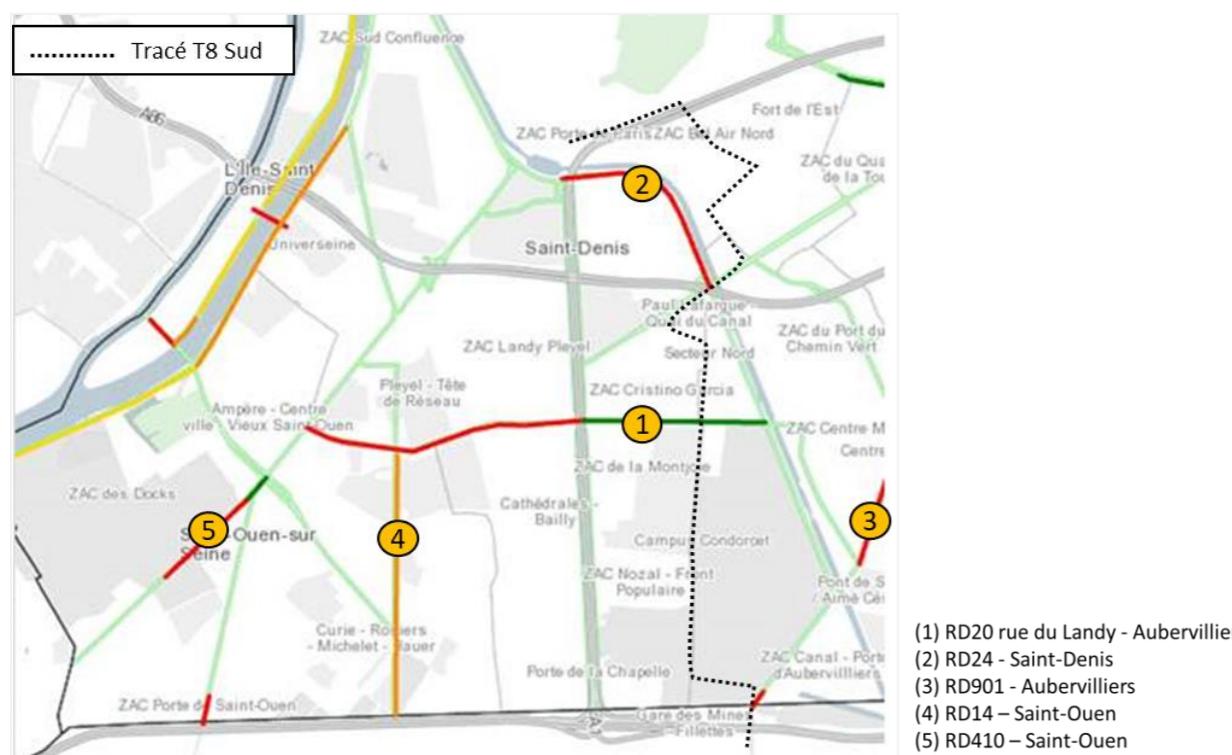


Figure 355 - Projet de requalification des axes départementaux de la Seine-Saint-Denis dans le secteur élargi du projet T8 Sud

Apaisement du centre-ville de Saint-Denis

Ce projet porté par la ville de Saint-Denis ne concerne pas un axe majeur de circulation mais plutôt un secteur entier : l'hypercentre historique de Saint-Denis.

Il est prévu d'y limiter très fortement la circulation routière, en autorisant seulement les riverains et les livraisons dans de nombreuses rues et aux abords des monuments les plus importants (basilique, Maison d'éducation de la Légion d'Honneur, Mairie), ou en créant des « zones de rencontre » donnant la priorité aux circulations douces. Ces interdictions et contraintes concerneraient également les transports en communs de surface (bus).

Les boulevards et avenues encadrant cet hypercentre, dont la plupart ont été cités parmi les axes routiers structurants (voir ci-avant), se verront donc renforcer dans leur rôle d'itinéraires d'évitement.

Ce réaménagement doit être finalisé à fin 2023.

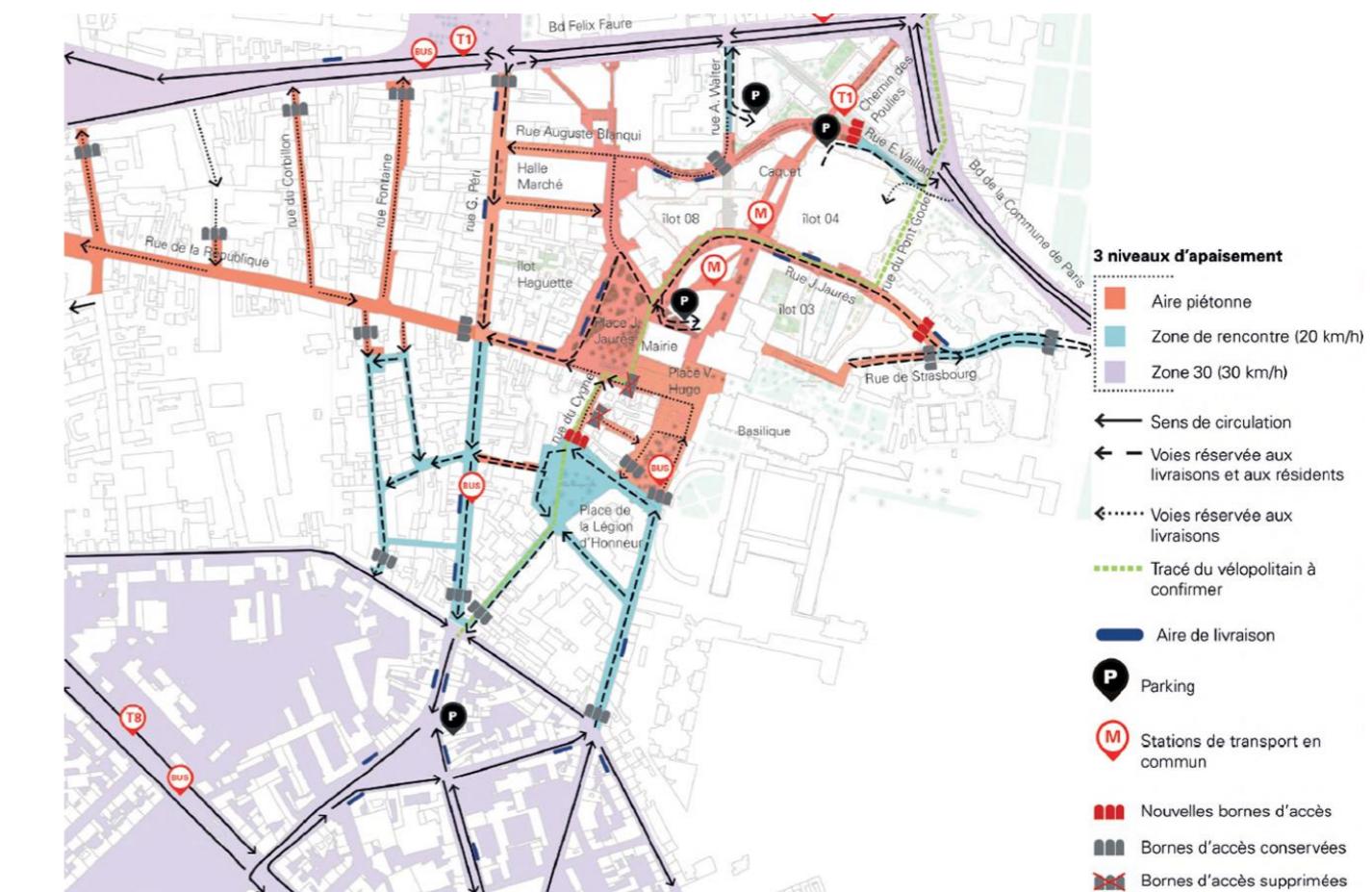


Figure 356 - Conditions de circulation projetées dans l'hypercentre de Saint-Denis
(SOURCE : PLAINE COMMUNE, 2022)

Évolution de la Porte de la Chapelle à Paris

Ce projet, allant de pair avec la mise en sens unique d'une portion de la rue de la Chapelle, vise à réduire la place accordée aux véhicules routiers sur cette porte très fréquentée, en particulier au niveau du carrefour avec les boulevards des Maréchaux (extrémités de l'A1 et de l'ex-RN 1, bretelles du Boulevard Périphérique, rue de la Chapelle). Des voies seront supprimées quand d'autres seront réservées au bus, limitant donc de manière importante la capacité viaire pour les véhicules particuliers voulant entrer ou sortir de Paris.

L'achèvement de la reconfiguration de cette porte est prévu post-2024.

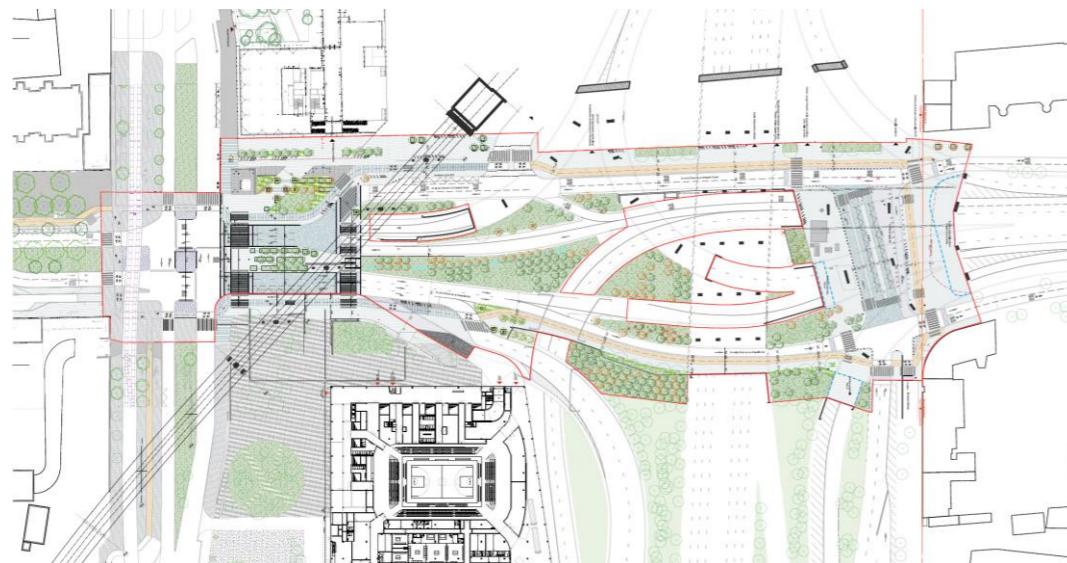


Figure 357 - État futur de la Porte de la Chapelle
(SOURCE : VILLE DE PARIS, 2022)

— Les voiries créées ou requalifiées dans le cadre des projets urbains

Requalification du boulevard Anatole France

Il s'agit du troisième volet du projet global de modifications des entrées et sorties des autoroutes A1 et A86 entre les secteurs Pleyel et Porte de Paris. Le boulevard Anatole France (RN41) à Saint-Denis déchargé de son trafic de transit entre les deux autoroutes verra ses qualités urbaines renforcées, au détriment de la capacité viaire.

Cette requalification est inscrite à l'horizon 2018-2023 au Contrat de Développement Territorial de Plaine Commune.

Requalification de la Porte d'Aubervilliers

Le projet de requalification de la Porte d'Aubervilliers vise à améliorer les liaisons entre Paris et Aubervilliers tout en offrant un aménagement uniforme sur l'avenue de la Porte d'Aubervilliers du Nord au Sud, grâce à la reconfiguration de la place Skanderbeg et du réseau de voiries alentours.

Ce réaménagement a été en partie réalisé côté sud à l'occasion des travaux du tramway des Maréchaux (Tramway T3b). Ce réaménagement doit permettre un meilleur partage de l'espace public et doit tenir compte de l'augmentation de la demande en lien avec la programmation immobilière du secteur.

Le réaménagement de la Porte d'Aubervilliers dépendra de l'insertion du T8 Sud sur ce secteur.

Création d'une liaison directe entre Porte de la Chapelle et Porte d'Aubervilliers – Voie Marteau

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Gare des Mines - Fillettes, la courte impasse Marteau au Nord-Est de la Porte de la Chapelle sera prolongée (et élargie) pour devenir une rue traversante « voie Marteau » jusqu'à l'avenue Victor Hugo, au nord de la Porte d'Aubervilliers.

Cette nouvelle rue (marquant la limite Nord de la ZAC parisienne et la limite entre Paris et Plaine Commune) accompagnera le désenclavement et le développement de ce secteur compris entre le boulevard Ney et l'avenue des Magasins Généraux (à Saint-Denis / Aubervilliers) en devenant le principal axe est-ouest.

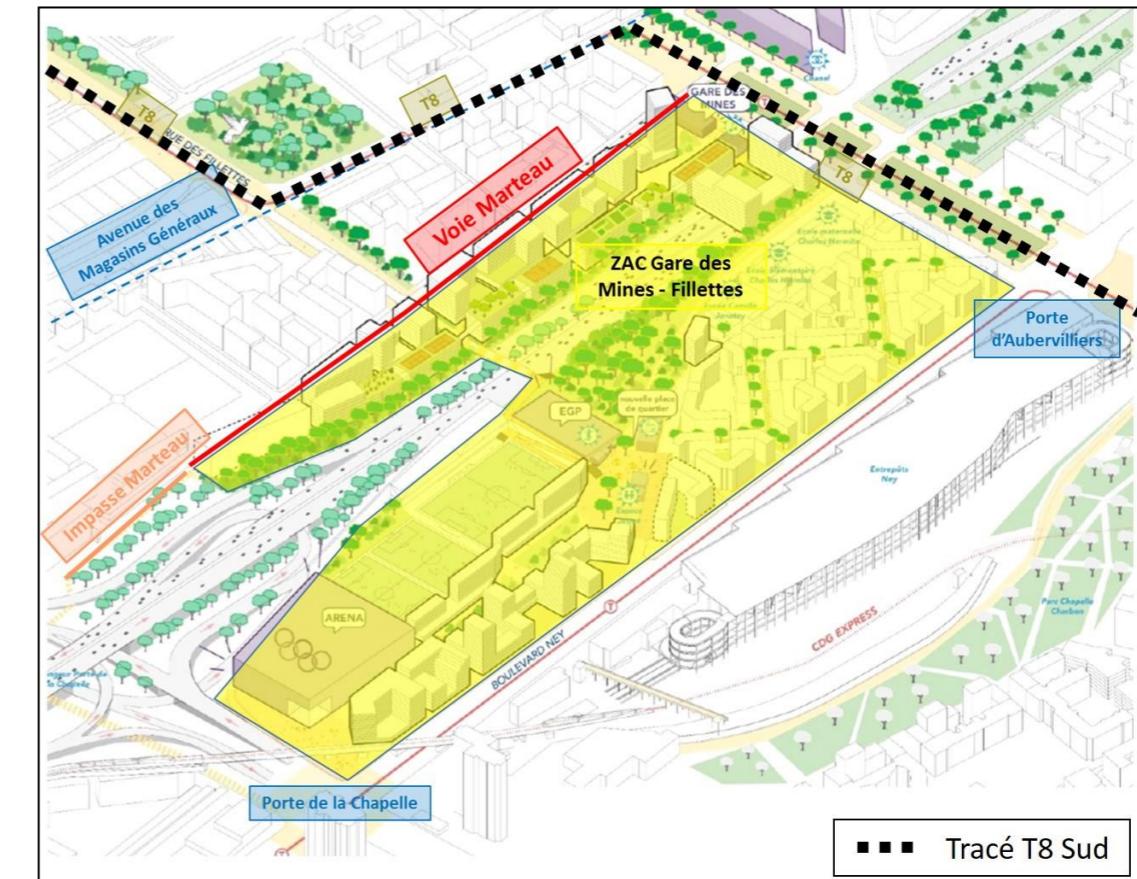


Figure 358 - Création de la Voie Marteau au Nord de la ZAC Gare des Mines – Fillettes
(SOURCE DU FOND DE PLAN : ETUDE D'IMPACT DE LA ZAC GARE DES MINES – FILLETTES, OCTOBRE 2020)

Réaménagement/reconfiguration des voiries dans le secteur de La Plaine

Plusieurs opérations de requalification des voiries sont prévues sur le secteur d'étude à proximité du tracé du T8 Sud, en particulier dans le secteur de La Plaine, en lien notamment avec la mise en œuvre du projet de Campus Condorcet et des ZAC environnantes.

Pour rappel peuvent être notamment cités :

- > L'élargissement de la rue des Fillettes (en anticipation du passage du T8 Sud - retrait de 12m a été pris en compte par rapport à la limite parcellaire initiale afin de prévoir une largeur de 24m, avec cette bande de 12m supplémentaire prévue d'être rétrocéder à Plaine Commune à terme, ces terrains n'étant pas prévus de faire partie du Campus) ;

- > Le réaménagement de la rue Waldeck Rochet (rue parallèle à la rue des Fillettes côté est), dont la partie Sud de la rue Waldeck Rochet au-delà de la rue Fantani Touré a été piétonnisée ;
- > L'élargissement de la rue Saint-Gobain (rue orthogonale à la rue des Fillettes) ;
- > La création de la rue Fantani Touré, orthogonale à la rue des Fillettes et dans le prolongement de l'avenue de la Métallurgie. Avec la phase 2 du Campus Condorcet, cette rue doit être prolongée vers l'est jusqu'à la rue du Pilier.

Une création de voirie est également prévue dans ce secteur, avec le raccordement des deux parties de la rue George Sand, rue parallèle à la rue des Fillettes côté ouest, dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Montjoie.

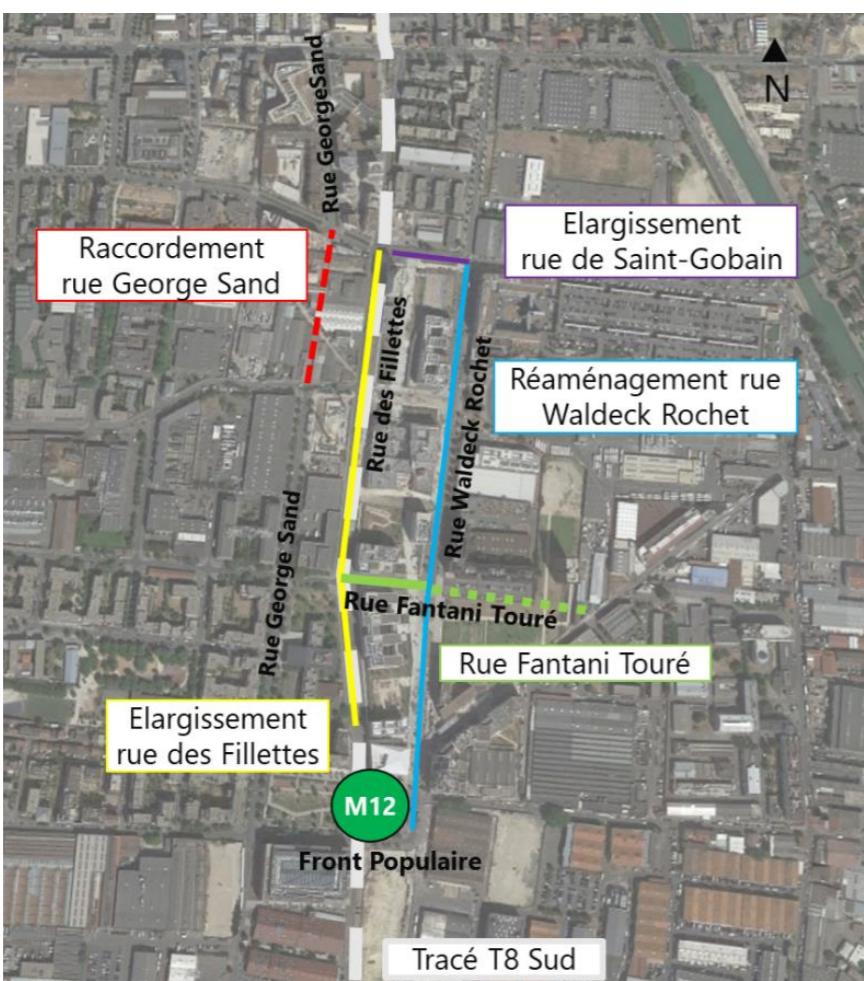


Figure 359 - Réaménagement/reconfiguration des voiries dans centre du quartier de La Plaine

Réaménagement/reconfiguration des voiries dans le secteur Front populaire / EMGP

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Nozal – Front Populaire, et plus particulièrement de l'îlot D situé au sud-est de la place du Front Populaire, l'avenue des Raffineurs (voirie reliant la rue des Fillettes à la rue de la Garance, parallèle à la rue Proudhon) sera supprimée.

La rue de la Garance ne débouchera également plus sur la rue des Fillettes. Un accès cars régie / entretien / voie pompiers a été créé en lien avec le projet de forêt urbaine mis en œuvre sur ce secteur, au niveau de la rue des Fillettes, afin connecter la rue du Coton de desserte interne des EMGP.

Une réflexion est également menée par ICADE pour revoir le plan de circulation du secteur « Magasins généraux » pour une mise en œuvre à « court terme » (volonté ICADE de contraindre et réguler les flux), au niveau notamment des trois rues débouchant aujourd'hui sur la rue des Fillettes (avenue des Chableurs, rue des Caristes et avenue des Arimeurs), ainsi que la rue des Céréales et la rue des Fillettes. Cette réflexion en cours est présentée sur l'illustration ci-après.

Si ces propositions sont validées, une mise en œuvre rapide est envisagée.

Plan de circulation actuel



Modification du plan de circulation à l'étude par ICADE



NOTA : L'avenue des Arimeurs dispose d'une entrée (notée « E » sur le plan ci-dessus) et d'une sortie (notée « S » sur le plan ci-dessus) d'un parking souterrain accessible aux poids-lourds, avec une arrivée des camions depuis l'Ouest de l'avenue (depuis la rue des Céréales).

Figure 360 - Modification du plan de circulation à l'étude par ICADE dans le secteur des EMGP

Enjeu fort

Le réseau routier marque fortement le territoire d'étude avec la présence de grands axes qui jouent un rôle à l'échelle francilienne voirie nationale. Le réseau secondaire vient compléter ce maillage, avec de fortes interactions entre les deux réseaux. L'offre de stationnement comprend plus de 4000 places et est hétérogène sur la zone d'étude.

Le réseau routier de la zone d'étude supporte des volumes de trafic très importants. Sur le tracé du T8 Sud, 10 ouvrages d'art sont identifiés.

Le tracé du T8 Sud envisage de traverser huit voiries pouvant accueillir des transports exceptionnels, qui devront être maintenus dans la mesure du possible. Enfin, la zone d'étude est concernée par de nombreux projets de requalification routière.

L'enjeu relatif au réseau routier est donc fort sur ce secteur.

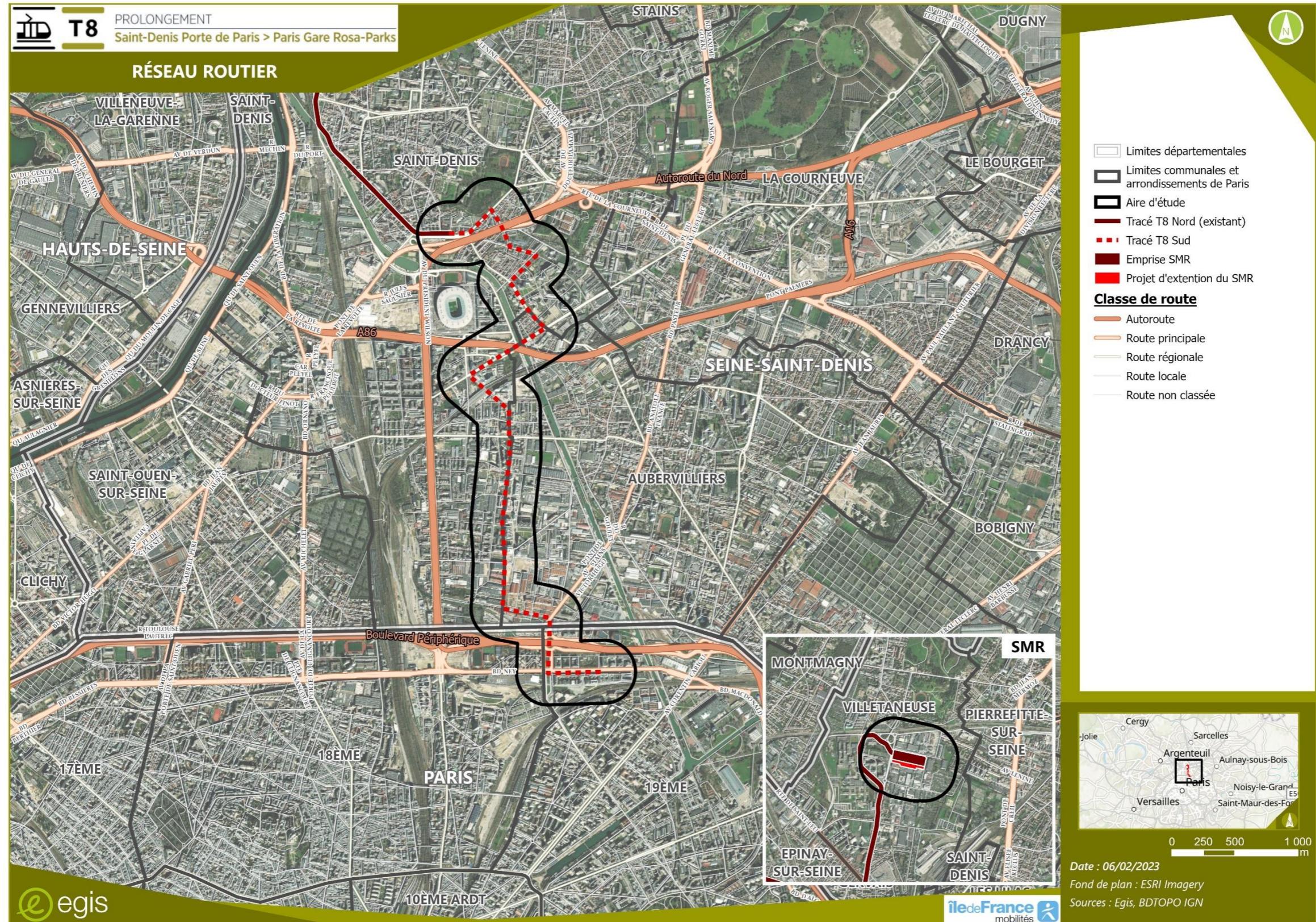


Figure 361 - Réseau routier de la zone d'étude

3.8.3. Le réseau de transports en commun

Zone d'étude : rapprochée

Le périmètre d'étude bénéficie d'une offre importante de transport en commun, avec notamment de nombreux modes lourds (RER, Transilien, métro), et un réseau de bus qui complète efficacement ce dispositif et permet une desserte fine du territoire.

Les principaux pôles de transport à l'échelle du territoire sont :

- > Tout le secteur du centre de Saint-Denis, regroupant en réalité plusieurs pôles proches et interconnectés :
 - La gare de Saint-Denis : lignes H du réseau Transilien, RER D, Tramways T1 et T8 ;
 - La Porte de Paris : lignes M13 et Tramway T8 ;
 - Le centre historique, autour de la basilique, de la mairie et du marché de Saint-Denis : lignes M13, Tramway T1 et Tramway T5.
- > Le secteur du Stade de France, au nord de La Plaine – Saint-Denis, desservi par les RER B et D, la ligne de métro M13 et le Tramway T8 ;
- > Le centre du quartier de La Plaine, en mutation autour notamment de la ZAC Nozal Front Populaire et du Campus Condorcet, desservi par la ligne de métro M12 ;
- > La gare de Rosa-Parks, desservie par le RER E et la ligne de Tramway T3b, et de manière générale les grandes portes parisiennes, lieu de passage des lignes radiales du métro parisien reliées entre elles par le Tramway T3b.

Le centre d'Aubervilliers est également desservi par les modes lourds depuis fin mai 2022, avec la mise en service de la station de métro Mairie d'Aubervilliers sur la ligne M12 (ligne M15 devant également la desservir - en cours de réalisation).

L'usage des transports en commun est massif sur le territoire, en raison de l'importance de l'offre et des caractéristiques socio-économiques.

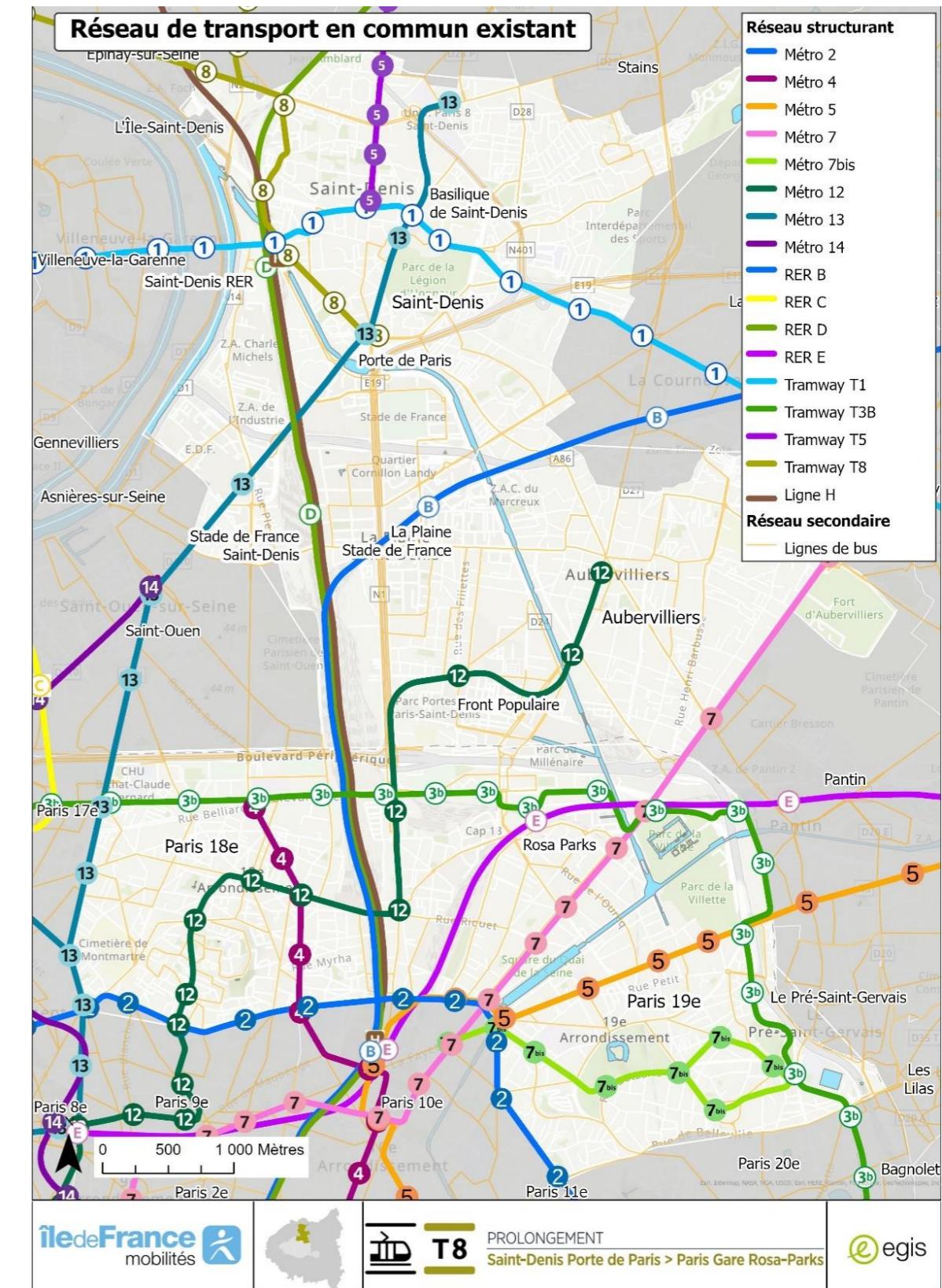


Figure 362 - Réseau de transports existant desservant le périmètre d'étude

3.8.3.1. Le réseau RER

Les lignes RER et Transilien (lignes B, D, E et H) parcourant le périmètre d'étude suivent une logique radiale (par rapport à Paris), et permettent de rejoindre les grands pôles d'échanges parisiens que sont la Gare Saint-Lazare, la Gare du Nord ou *Châtelet – Les Halles*.

Comme vu ci-avant, ces modes lourds desservent principalement la ville de Saint-Denis, traversée par les lignes B, D et H. Le centre-ville se trouve à proximité de la gare de Saint-Denis où s'arrêtent le RER D et la ligne H du réseau Transilien, tandis que le quartier de La Plaine et plus particulièrement le secteur du Stade de France est encadré par les gares *Stade de France – Saint-Denis* du RER D et *La Plaine – Stade de France* du RER B.

Le nord du 19^{ème} arrondissement de Paris, et dans une moindre mesure l'extrême sud d'Aubervilliers et du quartier de La Plaine, bénéficient également de cette desserte de grande capacité grâce à la gare *Rosa-Parks* sur le RER E.

Les fréquences de ces différentes lignes dans les gares du périmètre d'étude sont très élevées, avec aux heures de pointe :

- > **RER B** : un train toutes les 3 min dans les deux sens ;
- > **RER D** : un train toutes les 5 min dans les deux sens (s'arrête systématiquement dans les deux gares sur le territoire de Saint-Denis) ;
- > **RER E** : en heure de pointe du matin (HPM), un train toutes les 4 min en direction de Paris, toutes les 6 min en direction de la banlieue, et inversement en heure de pointe du soir (HPS) ;
- > **Ligne H du réseau Transilien** : en HPM, un train toutes les 4 min en direction de Paris, toutes les 7 min en direction de la banlieue, et inversement en HPS.

3.8.3.2. Le réseau de métro

Tout comme le réseau RER / Transilien, les lignes de métro parcourant le périmètre d'étude suivent une disposition radiale, et permettent de rejoindre les mêmes grands pôles parisiens, en maillant davantage le territoire.

Trois lignes de métro desservent le périmètre d'étude :

- > La ligne 7 (**M7**), à la limite est d'Aubervilliers et au centre du 19^{ème} arrondissement de Paris. La fréquence est d'environ 2 minutes aux heures de pointe ;
- > La ligne 12 (**M12**), qui parcourt le centre du 18^{ème} arrondissement de Paris, les secteurs en pleine reconversion du sud de La Plaine puis le cœur d'Aubervilliers. La fréquence est d'environ 2 minutes aux heures de pointe ;
- > La ligne 13 (**M13**) qui permet d'accéder au centre de Saint-Denis, en passant par la Porte de Paris et le carrefour Pleyel, jusqu'à l'université Paris VIII. La desserte de Saint-Denis constituant l'une des deux branches nord de la ligne, la fréquence est légèrement moindre aux heures de pointe, environ 3 min.

3.8.3.3. Le réseau de tramway

Le réseau de tramway permet de compléter le maillage du périmètre d'étude en ajoutant notamment une composante en rocade, ainsi que des compléments radiaux.

Le territoire est desservi par les quatre lignes de tramway suivantes :

- > La ligne **Tramway T1** (*Asnières Gennevilliers – Noisy le Sec RER*), formant une vaste rocade au nord de Paris, et desservant le centre de Saint-Denis (par le nord). La fréquence aux heures de pointe est d'environ 5 minutes ;
- > La ligne **Tramway T3b** (*Porte de Vincennes – Porte d'Asnières Marguerite Long*), également en rocade, à l'intérieur de Paris, sur les boulevards des Maréchaux, et passant par la Porte d'Aubervilliers et le nouveau quartier de la gare Rosa Parks. La fréquence aux heures de pointe est de 4 minutes environ ;
- > La ligne **Tramway T5** (*Marché de Saint-Denis – Garges-Sarcelles*), en radiale vers le nord de la Seine-Saint-Denis à partir du centre de Saint-Denis. La fréquence aux heures de pointe est d'environ 5 minutes ;
- > La ligne **Tramway T8** (*Saint-Denis - Porte de Paris – Villetaneuse Université / Épinay-Orgemont*), également en radiale, desservant le nord-ouest de la Seine-Saint-Denis et limité à la Porte de Paris à Saint-Denis, avant son prolongement au Sud. La fréquence aux heures de pointe est actuellement de 5 minutes, sur le tronc commun à Saint-Denis, et de 10 minutes sur les branches.

N° de ligne	Origine-Destination	Fréquence en HP par sens	Fréquence en HC par sens
1	Asnières Gennevilliers – Noisy le Sec RER	2 à 5 min	5 à 10 min
3b	Porte de Vincennes – Porte d'Asnières Marguerite Long	4 à 5 min	6 à 10 min
5	Marché de Saint-Denis – Garges-Sarcelles	4 à 6 min	5 à 10 min
8	Saint-Denis Porte de Paris – Villetaneuse Université Saint-Denis Porte de Paris – Épinay-Orgemont	5 min sur tronc commun 10 min par branche	5 à 9 min sur tronc commun 10 à 18 min par branche

Tableau 74 - Réseau de tramway dans l'aire d'étude

(SOURCE : RATP, MARS 2021)

3.8.3.4. Le réseau de bus

Le réseau de bus desservant le périmètre d'étude complète les modes ferrés et permet d'assurer une desserte fine du territoire.

14 lignes de bus de jour et 2 du réseau Noctilien (bus de nuit) sont présentes à proximité du futur tracé du T8 Sud. A l'heure actuelle, celles-ci sont toutes exploitées par la RATP.

N° de ligne	Itinéraire	Fréquence en HP par sens
35	Gare du Nord / Mairie d'Aubervilliers	7 min
45	Concorde / Aubervilliers – France-Asie	9 min
54	Porte d'Aubervilliers / Asnières – Gennevilliers – Gabriel Péri	7 min
60	Porte de Montmartre / Gambetta – Japon	6 min
139	Porte de la Villette / Saint-Denis – Ampère	7 min
153	Aubervilliers – Front Populaire / Stains – Moulin Neuf	10 min
170	Porte des Lilas / Gare de Saint-Denis RER	6 min
173	Porte de Clichy RER / La Courneuve – 8 mai 1945	8 min
239	Gare de Rosa Parks RER / Médiathèque de St-Denis	9 min
253	La Courneuve – Aubervilliers RER / Stains – Moulin Neuf	16 min
255	Porte de Clignancourt / Stains – Les Prévoyants	12 min
302	Gare du Nord / Saint-Denis – Porte de Paris	16 min
353	Villeneuve-la-Garenne – Bongarde / Saint-Denis – Université	16 min
la Traverse	Circulaire à partir de Porte d'Aubervilliers-Oberlé	15 min
N 43	Gare de l'Est / Gare de Sarcelles – Saint-Brice	15 min (week-end)
N 44	Gare de l'Est / Garges – Sarcelles RER	15 min (week-end)

Tableau 75 - Lignes de bus dans le périmètre proche du futur Tramway T8 Sud
(SOURCE : RATP, 2022)

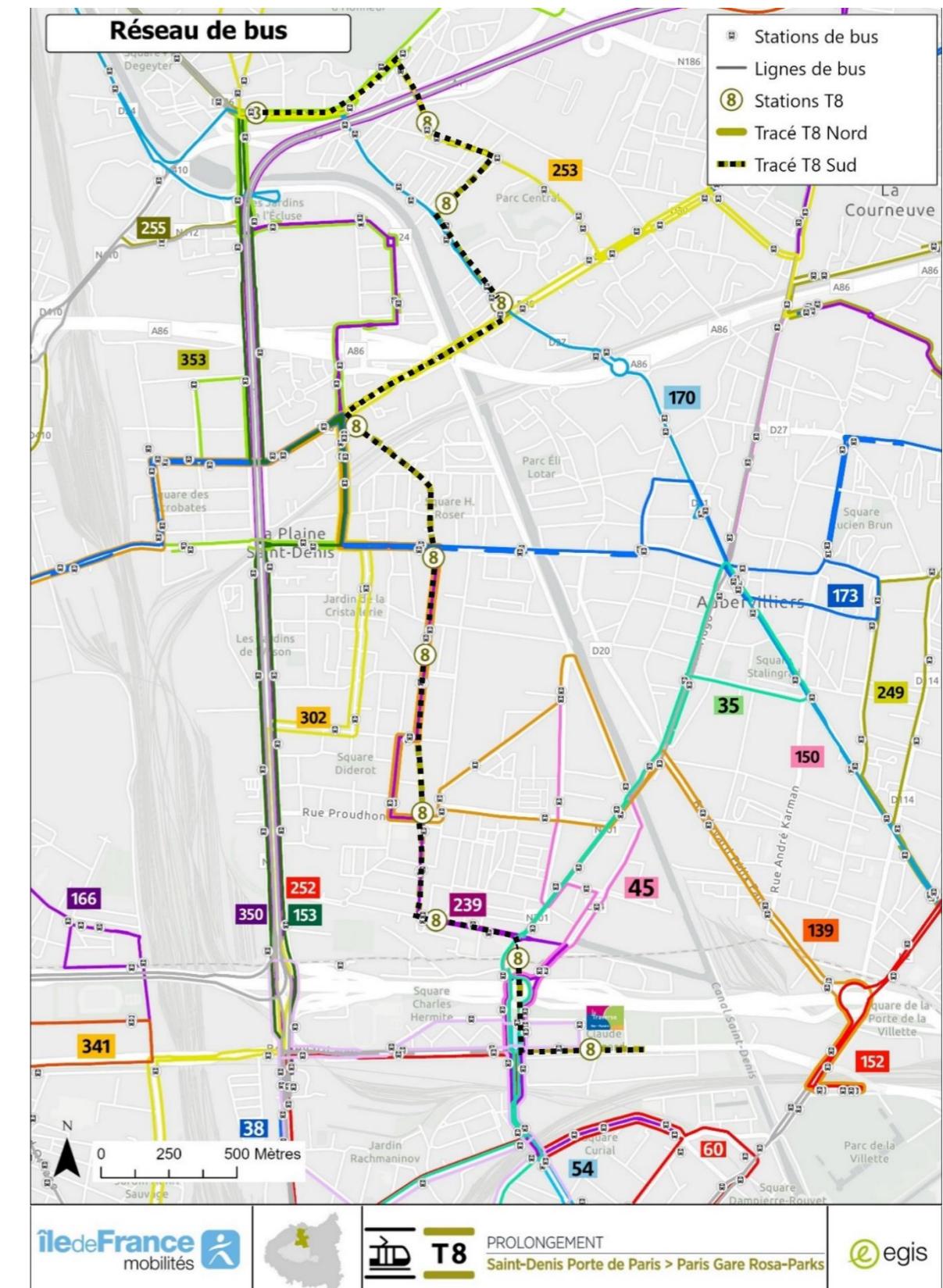


Figure 363 - Lignes de bus dans le périmètre d'étude

(SOURCE : DONNEES ILE-DE-FRANCE MOBILITES 2020)

Les lignes 54, 60, 153, 170 et 173 sont des lignes Mobilien : fréquences élevées, aménagements dédiés, priorité, etc. Comme détaillé dans la partie 2.3.2.3 ci-après, il s'agit également des lignes les plus fréquentées du périmètre d'étude, en particulier les lignes 60, 170 et 173. Ces dernières remplissent différents rôles importants non couverts par les modes plus lourds :

- > Ligne **Mobilien 60** : ligne intramuros en rocade, au cœur des 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements de Paris ;
- > Ligne **Mobilien 170** : relie les centres de Saint-Denis (gare, Porte de Paris) et d'Aubervilliers, avant de rejoindre le nord-est de Paris à la Porte des Lilas ;
- > Ligne **Mobilien 173** : transversale est-ouest au nord de Paris, reliant Saint-Ouen, Saint-Denis (rue du Landy, *La Plaine – Stade de France*), Aubervilliers (mairie) et La Courneuve.

Le réseau bus suit principalement une logique radiale, avec sept itinéraires nord-sud au sein du périmètre d'étude (lignes 35, 45, 139, 153, 170, 239 et 302).

Le tracé de la ligne 239 étant quasi identique à celui envisagé pour le T8 Sud entre *La Plaine – Stade de France* et Paris, cette ligne a vocation à disparaître ou du moins être reconcentrée sur la desserte du territoire situé au Nord du territoire d'étude.

Le réseau de bus, en tant que complément du réseau ferré, connaît dans ce secteur de fréquentes réorganisations à l'occasion de l'ouverture de nouvelles lignes ou de prolongement des modes plus lourds. La mise en service du T8 Sud ne fera pas exception, et sera l'occasion d'adapter le maillage bus pour qu'il conserve sa pertinence.

3.8.3.5. Charges sur le réseau de transport en commun

Comme évoqué précédemment, le réseau de transport en commun sur le périmètre d'étude connaît une forte fréquentation, tant sur les modes lourds que sur le réseau de bus. Ceci est notamment induit par différents facteurs :

- > Un réseau déjà dense et qui ne cesse de se renforcer ;
- > Les caractéristiques socio-économiques du territoire, avec notamment un taux de motorisation relativement faible ;
- > L'importance des déplacements entre Paris et le périmètre d'étude, d'où les multiples liaisons radiales.

Les paragraphes suivants détaillent la fréquentation des différents modes de transport.

— Fréquentation des gares RER et des stations de métro

Les gares et stations des modes ferrés lourds affichent une fréquentation importante, tout particulièrement sur les RER B et D entre les gares desservant le quartier d'affaires de La Plaine et Paris.

Des programmes permettant d'améliorer le niveau de service et la régularité sur ces lignes sont régulièrement lancés. C'est le cas depuis 2013 avec le programme « RER B Nord + » qui a permis de renforcer l'offre sur la partie nord du RER B. En heure de pointe du matin (HPM), un quart des missions ont pour terminus *La Plaine – Stade-de-France* dans le sens sud-nord, et inversement en heure de pointe du soir (HPS) avec un quart des missions démarrant de *La Plaine* en direction du sud. Ceci permet d'atteindre la fréquence d'un train toutes les 3 minutes entre Paris et *La Plaine – Stade-de-France* aux heures de pointe. Concernant le RER D, une forte augmentation de l'offre a également eu lieu en 2014 (passage de 8 à 12 trains par heure en heure de pointe).

Les stations les plus fréquentées du périmètre d'étude sont, dans l'ordre d'importance :

- > La gare de *Saint-Denis* (RER D et ligne H du réseau Transilien) avec environ 90 000 voyageurs/jour au total⁴, dont 10 500 voyageurs en HPM. Entre 2011 et 2015, le nombre de montées en gare de *Saint-Denis* a augmenté de 40% ;
- > La gare de *La Plaine – Stade de France* (RER B) avec environ 60 000 voyageurs/jour⁶ ;
- > La station de métro *Aubervilliers – Pantin – Quatre Chemins* (ligne M7) avec environ 48 000 voyageurs/jour⁵ ;
- > La gare *Stade de France – Saint-Denis* (RER D) avec environ 38 000 voyageurs/jour⁶ ;
- > La station de métro *Basilique de Saint-Denis* (ligne M13) avec environ 36 000 voyageurs/jour⁷ ;
- > La gare *Rosa-Parks* (RER E), avec environ 32 400 voyageurs/jour⁶ ;
- > La station de métro *Saint-Denis – Porte de Paris* (ligne M13), avec environ 31 500 voyageurs/jour⁷ ;
- > La station de métro *Front Populaire* (ligne M12), avec environ 19 000 voyageurs/jour⁷.

Les gares de RER de La Plaine (RER B et D) sont des points importants d'attraction, en particulier le matin, ce qui reflète leur attractivité comme quartier d'affaires.

NOTA : les stations *Aimé Césaire* et *Marie d'Aubervilliers* de la ligne de métro M12 ont été ouvertes au public fin mai 2022, de ce fait aucune donnée de fréquentation n'est encore disponible au moment de la rédaction de ce document.

⁴ SNCF, 2019

⁵ RATP, 2018

⁶ SNCF, 2016



— Fréquentation du réseau de tramway

Le réseau de tramway est particulièrement fréquenté sur le territoire d'étude, tant sur le territoire de Saint-Denis, que sur le tramway des maréchaux (T3b).

Le **Tramway T8** mis en service en décembre 2014 entre *Saint-Denis – Porte de Paris* et les terminus à *Épinay – Orgemont* et *Villetaneuse – Université* totalise environ 70 000 voyageurs quotidiens⁷.

La charge maximale se situe entre les stations *Paul Éluard* et *Saint-Denis – Gare*, avec 1 480 voyageurs par heure en HPM (direction sud) et 1 540 en HPS (direction nord).

L'occupation moyenne des rames sur le tronc commun en HPS, la plus dimensionnée, est de 58% en direction de la branche *Épinay – Orgemont*, et de 40% en direction de la branche *Villetaneuse – Université*⁸.

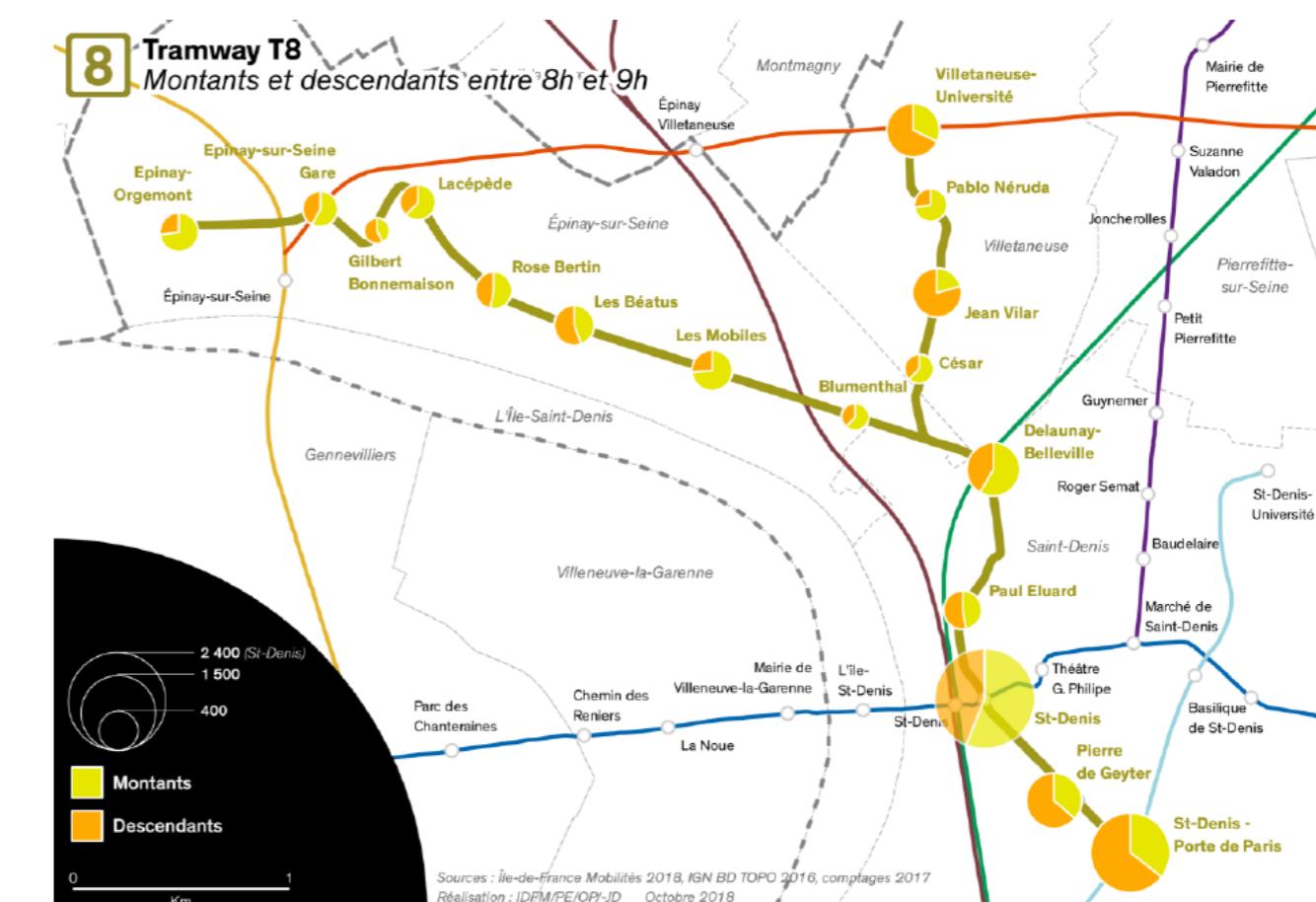


Figure 365 - Fréquentation à l'heure de pointe du matin (HPM) de la ligne T8 existante
 (SOURCE : ILF-DE-FRANCE MOBILITES)

Figure 364 - Fréquentation du réseau ferré lourd

(SOURCE DES DONNEES : ILE-DE-FRANCE MOBILITES/RATP/SNCF 2016-2019 – TRAITEMENT EGIS)

⁷ ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS, 2019

À Paris, le **Tramway T3b** transporte près de 200 000 voyageurs quotidiens⁷, ce qui en fait la deuxième ligne de tramway la plus utilisée en Île-de-France (derrière l'autre ligne de « tramway des Maréchaux », la ligne T3a).

La demande observée est particulièrement forte au nord-ouest de Paris, entre la Porte de Clichy et la Porte de Saint-Ouen. Dans une moindre mesure, la station *Rosa Parks* du Tramway T3b affiche également une fréquentation importante avec environ 20 000 voyageurs quotidiens.

La ligne de **Tramway T1**, ligne en rocade tout comme le Tramway T3, est également très fréquentée avec environ 190 000 voyageurs par jour¹.

Enfin, au nord du périmètre d'étude, la fréquentation du **Tramway T5** dépasse les 50 000 voyageurs par jour⁸.

— Fréquentation du réseau de bus

Comme pour les autres modes de transport en commun, le périmètre d'étude concentre certaines lignes de bus parmi les plus fréquentées (du réseau RATP).

En effet, les lignes 60, 170 et 173 (lignes Mobilien pour rappel) sont respectivement les 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} les plus fréquentées du réseau RATP (en 2021).

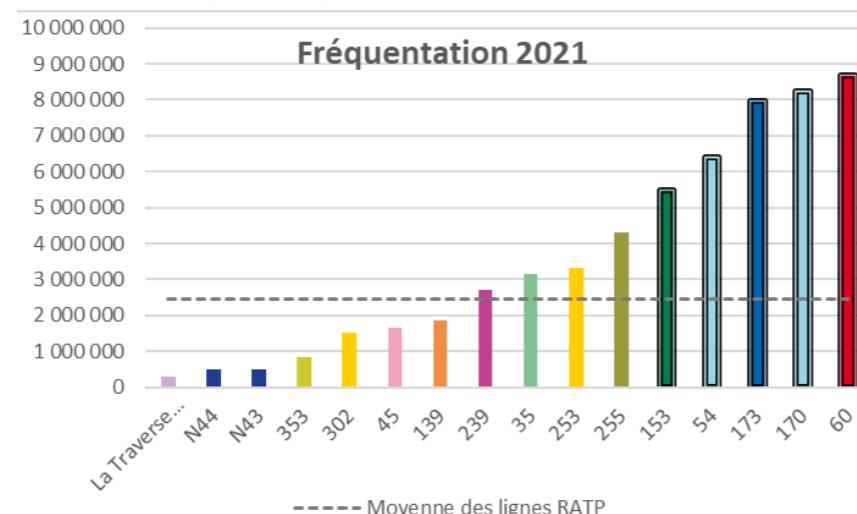


Tableau 76 - Fréquentation annuelle des lignes de bus dans le secteur d'étude
(SOURCE : RATP, 2021)

Les principaux points de desserte toutes lignes de bus confondues sont assez logiquement les points de correspondance avec les modes lourds :

- > *Mairie d'Aubervilliers* (correspondance entre le métro M12 et les lignes de bus 35, 150, 170 et 173).
À noter que les données datent d'avant la mise en service du prolongement de la ligne 12 du métro depuis Front Populaire ;
- > *La Plaine – Stade de France* (correspondance entre le RER B et les lignes de bus 139, 153, 173, 239, 302 et 353) ;

- > *Porte de la Chapelle* (correspondance entre le tramway T3b, le métro M12 et les lignes de bus 38, 60, 153, 252, 302, 350 et La Traverse Ney-Flandre) ;
- > *Saint-Denis – Porte de Paris* (correspondance entre le Tramway T8, le métro M13 et les lignes de bus 153, 170, 239, 253, 255 et 353).

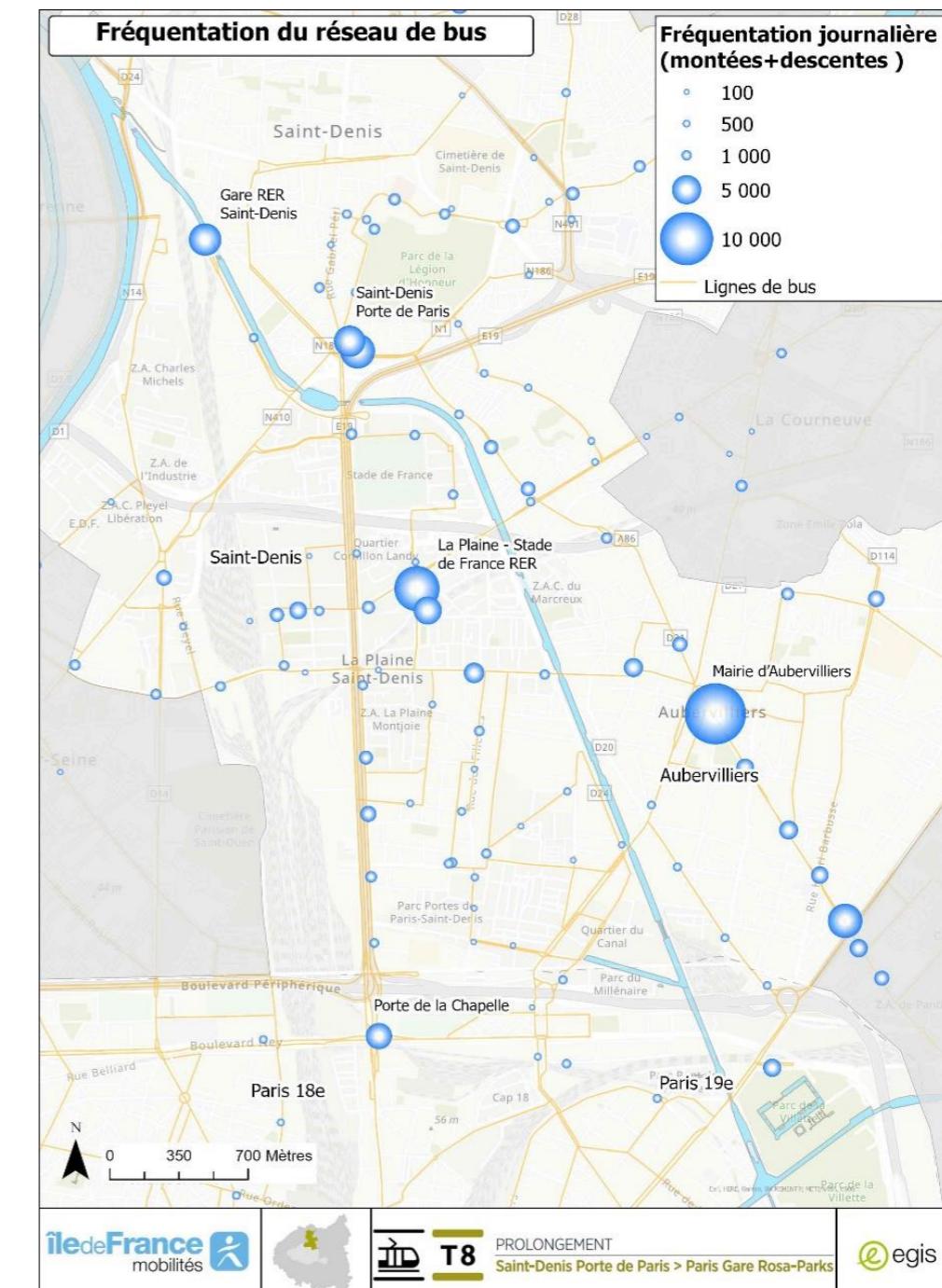


Figure 366 - Fréquentation des lignes de bus
(SOURCE DES DONNEES : ÎLE-DE-FRANCE MOBILITES 2016 – 2019 / TRAITEMENT EGIS)

⁷ ÎLE-DE-FRANCE MOBILITES, 2019

3.8.3.6. Les navettes privées

Un réseau de navettes privées complète l'offre de transport en commun pour les entreprises dans le secteur de La Plaine Saint-Denis.

Au total 7 entreprises offrent un service de navette entre différentes gares de RER et de métro et les lieux de travail.

Deux services de navettes ont notamment un parcours entre la Porte d'Aubervilliers et le quartier d'affaires de Saint-Denis :

- > Les navettes BNP Paribas entre les gares RER B et D de *La Plaine – Stade de France* et *Stade de France – Saint-Denis* et leurs sites proches du boulevard Macdonald, via la station de la ligne 12 du métro *Front Populaire* ;
- > Les navettes ICADE entre les mêmes gares de RER de La Plaine et le Parc du Millénaire, via la station de la ligne 12 du métro *Front Populaire* également.

L'offre et la fréquentation ne sont pas connues.

En marge du périmètre d'étude, le groupe immobilier ICADE propose des navettes fluviales sur le canal Saint-Denis en alternative aux transports terrestres, assurant la liaison entre la station de métro *Corentin Cariou* (ligne M7) dans le 19^{ème} arrondissement de Paris et le Parc du Millénaire. 1 250 000 passagers utilisent chaque année ce transport gratuit (40% de salariés du Parc du Millénaire et 60 % de clients du centre commercial). Cette navette fluviale effectue les 1,2 km de son parcours en 6 minutes environ.

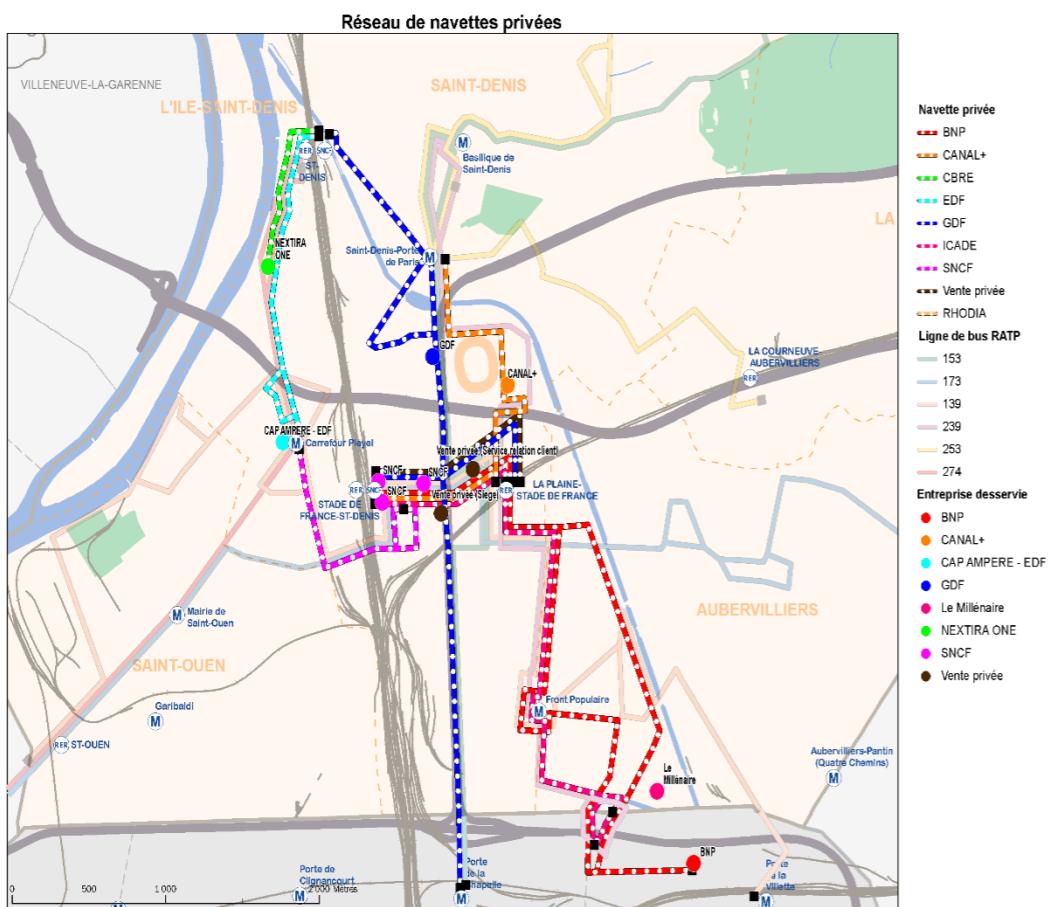


Figure 367 - Navettes privées sur le secteur d'étude
(SOURCE : PLAINE COMMUNE)

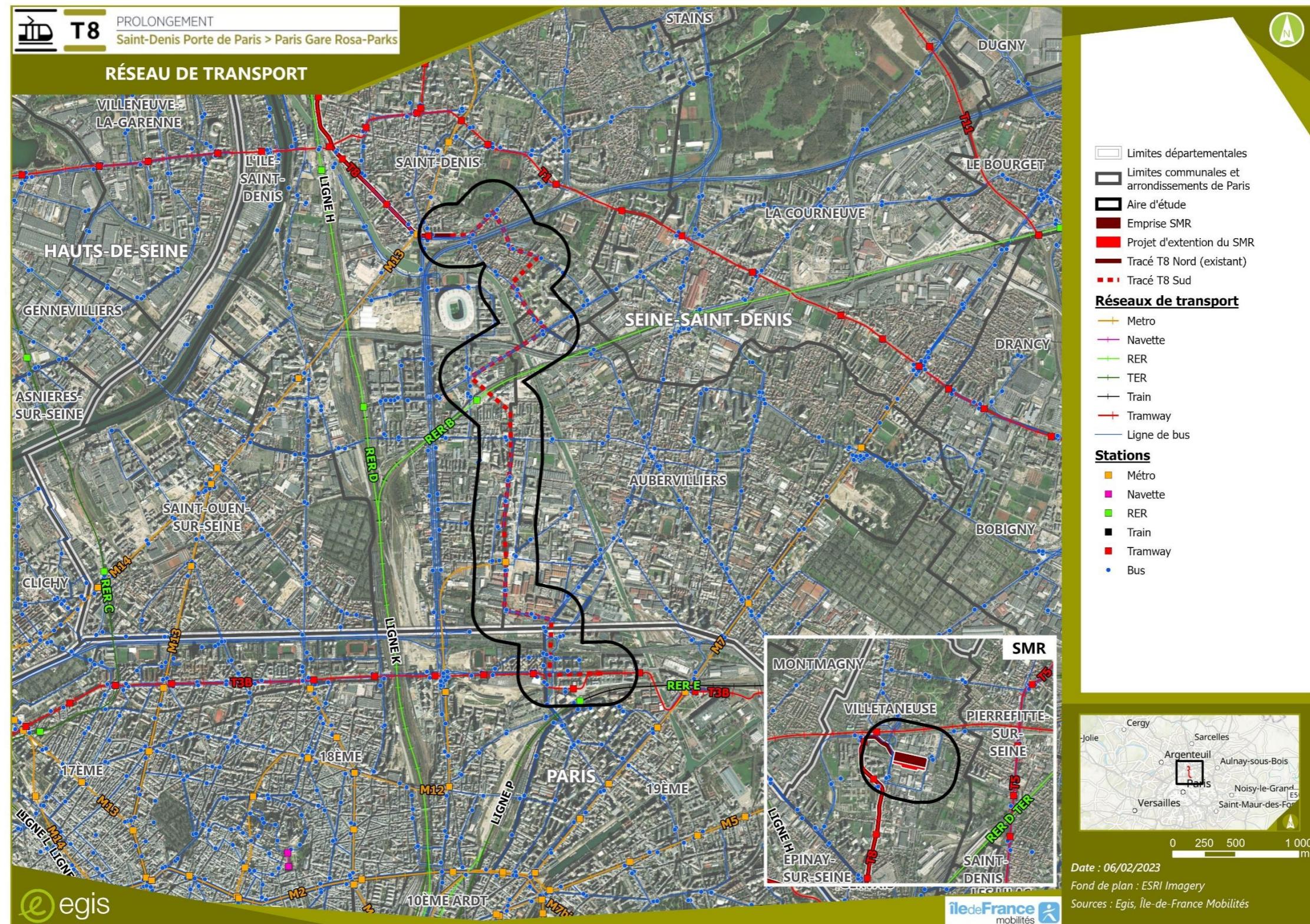


Figure 368 - Réseau de transport en commun de la zone d'étude

3.8.3.7. Les projets de transport en commun

Comme évoqué précédemment, le réseau de transport sur le périmètre d'étude continue de se développer rapidement pour répondre à la forte demande qui menace de saturer les lignes existantes.

Cette dynamique s'inscrit principalement dans le cadre du plan du « Nouveau Grand Paris des transports », déjà évoqué ci-avant pour présenter le contexte programmatique du prolongement au Sud du Tramway T8. Si ce plan prend surtout comme base principale les nouvelles lignes de métro du Grand Paris Express, qui concernent d'ailleurs au premier chef le périmètre d'étude, le projet T8 Sud participera également au renforcement des axes structurants.

Ce développement des modes lourds va faire émerger de nouveaux pôles et viendra renforcer ceux existants :

- > Émergence du grand pôle de Saint-Denis – Pleyel, liant la station de métro existante de la ligne M13 (Carrefour Pleyel) et la gare de RER (ligne D) Stade de France – Saint-Denis autour de la nouvelle gare des lignes M14, M15, M16 et M17 du métro. Des études préliminaires sont également en cours pour ajouter un arrêt de la ligne H du réseau Transilien au niveau de la gare RER (passage aujourd'hui sans arrêt) ;
- > Création d'un pôle de correspondance à *Mairie d'Aubervilliers*, avec la ligne de métro M15 venant compléter le prolongement récent de la ligne M12. Le centre d'Aubervilliers sera ainsi parfaitement relié aux grands pôles d'activités à proximité (La Plaine et Paris) et aux principaux pôles d'emplois régionaux alors qu'il ne disposait d'aucun mode lourd encore récemment ;
- > Renforcement du pôle au sud du Stade de France, autour de la gare RER (ligne B) de La Plaine, grâce à l'arrivée de la ligne 15 du métro (M15), et du Tramway T8 ;
- > Renforcement du pôle de Paris Nord-Est autour de la gare Rosa-Parks (RER E) et de la station éponyme du Tramway T3b, grâce à l'arrivée du prolongement du Tramway T8.

Par ailleurs, des prolongements de ligne hors du territoire d'étude vont également renforcer indirectement l'importance de certains de ces pôles en élargissant les liaisons directes possibles.

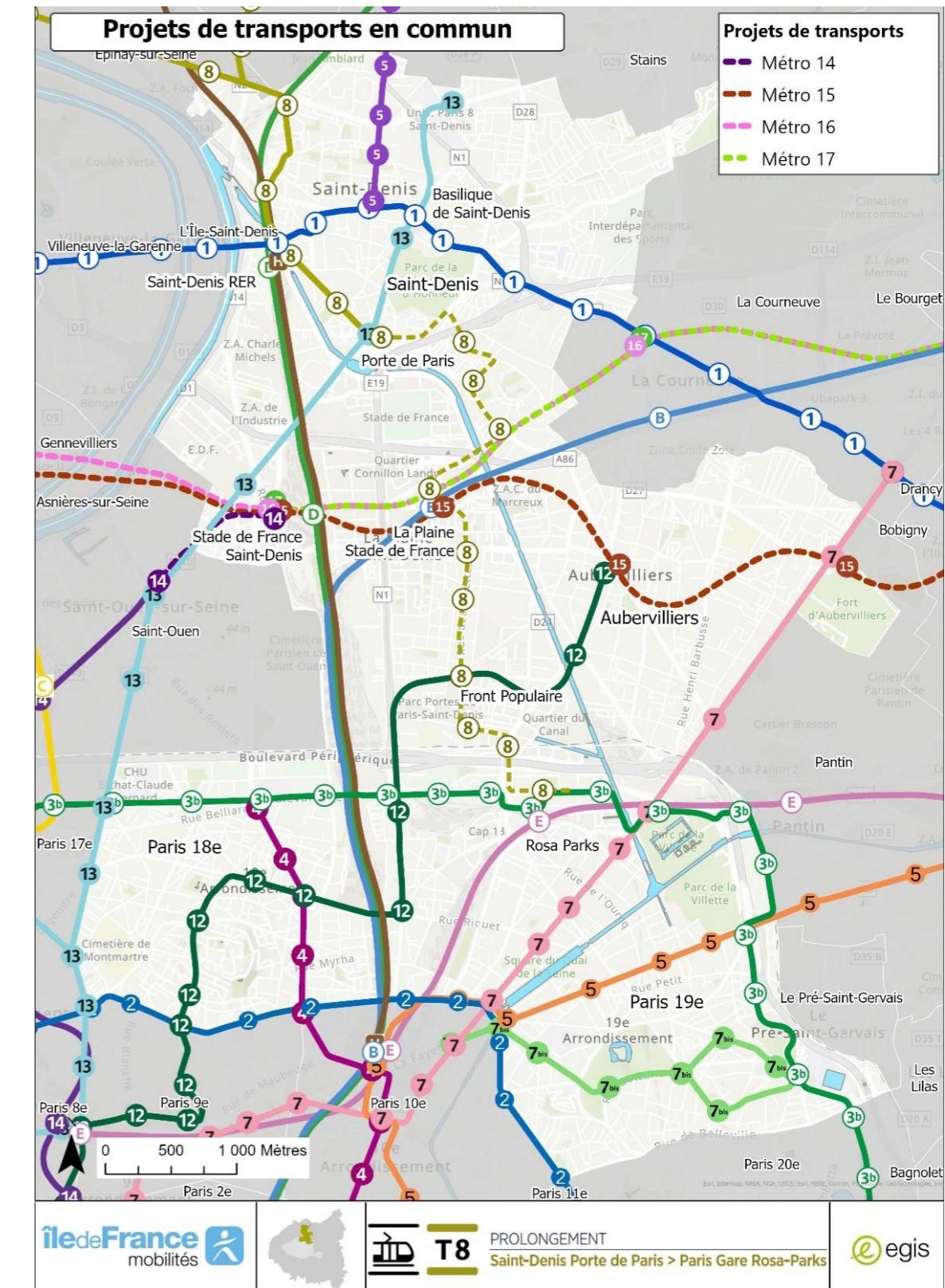


Figure 369 - Projets de transport en commun et pôle d'échanges sur le secteur d'étude à terme
(SOURCE DES DONNEES : ILE-DE-FRANCE MOBILITES)

— Le Nouveau Grand Paris des transports

Le Plan de Mobilisation pour les transports en Ile-de-France, initié en 2009 par la Région et les Départements d'Ile-de-France, doit permettre à la fois de remettre à niveau le réseau de transport existant, d'améliorer sa fiabilité au quotidien, et de réaliser les infrastructures nécessaires au développement de la région capitale.

Le projet de Tram'Y (ancienne dénomination du projet de Tramway T8) figure parmi les opérations du plan de mobilisation à poursuivre dans le cadre du programme des lignes de tramway arrêté dans le protocole Etat-Région.

Le Nouveau Grand Paris, engagé en 2013, est l'ambitieux projet de modernisation et de développement des transports d'Île-de-France. Il vise à améliorer les déplacements de tous les Franciliens et renforcer l'attractivité des zones en fort développement, en articulant de manière cohérente les besoins de modernisation et d'extension du réseau existant, ainsi que la création de nouvelles lignes de métro automatique. Il identifie notamment le projet de prolongement de la ligne de Tramway T8 depuis la Porte de Paris à Saint-Denis, jusqu'à Paris Rosa Parks.

Le protocole relatif à la mise en œuvre du Plan de Mobilisation pour les transports dans le cadre du Nouveau Grand Paris a été signé le 19 juin 2013 entre l'Etat et la Région Île-de-France pour la période 2013-2017.

Un autre protocole a été signé le 27 juin 2016, entre l'Etat et la Région Île-de-France, sur le financement pérenne du système de transport public francilien.

Le Nouveau Grand Paris concerne le territoire d'étude via la création de nouvelles lignes de métro, et par le prolongement de lignes existantes. Le Tramway T8 Sud y figure également comme précisé ci-avant.

Prolongement de la ligne de métro M12 à la station Mairie d'Aubervilliers

La ligne de métro M12 a été prolongée à la station *Front Populaire* en 2012, et à la station *Mairie d'Aubervilliers* nouveau terminus de la ligne fin mai 2022 via la station *Aimé Césaire*.

Ce projet permet de renforcer l'accessibilité du centre d'Aubervilliers, en le mettant à 10 minutes de la Porte d'Aubervilliers, contre 25 par les bus actuellement.

Prolongement de la ligne de métro 14 à Saint-Denis Pleyel

La ligne de métro 14 (M14) a fait l'objet d'un prolongement jusqu'à la station *Mairie de Saint-Ouen* mi-décembre 2020 (avec l'ouverture des stations *Pont Cardinet*, *Saint-Ouen* et *Mairie de Saint-Ouen*) et une station intermédiaire supplémentaire, *Porte de Clichy*, a été également ouverte en janvier 2021.

Un dernier prolongement au nord, pour une station supplémentaire, doit amener cette ligne jusqu'au futur pôle de *Saint-Denis – Pleyel*. Les travaux se déroulent sous maîtrise d'ouvrage de la Société du Grand Paris (SGP), et la mise en service est prévue pour 2024.

Le prolongement à *Saint-Denis Pleyel* doit notamment permettre d'offrir une correspondance supplémentaire entre le futur réseau en rocade du Grand Paris Express (futures lignes de métro M15, M16 et M17) et le métro parisien historique.

Il faut par ailleurs mentionner le prolongement sud de cette même ligne 14, dont les travaux sont également en cours, de Paris (station *Olympiades*) à l'aéroport d'Orly. La mise en service également prévue pour 2024 fera de la ligne M14 une véritable épine dorsale nord-sud aux dimensions du Nouveau Grand Paris des transports, comme peut l'être aujourd'hui le RER A sur l'axe est-ouest. L'accès direct du secteur d'étude à cette ligne sera donc un atout important.

Création des lignes de métro 15, 16 et 17 du Grand Paris Express

Le Nouveau Grand Paris prévoit la création de trois lignes de métro en rocade autour de la capitale. Ces trois lignes passeront toutes dans le périmètre d'étude :

- > La ligne M15 assurant une desserte de rocade complète des secteurs denses de la région parisienne (banlieues de petite couronne). Cette ligne permettra notamment d'accéder directement au pôle de la Défense, et desservira trois gares sur le périmètre d'étude : *Saint-Denis – Pleyel, La Plaine – Stade de France et Mairie d'Aubervilliers*. Il est prévu une mise en service en 2030 pour les deux tronçons entre *Saint-Denis – Pleyel* et Champigny (M15 Est, via La Plaine et Aubervilliers) et entre *Pont de Sèvres et Saint-Denis – Pleyel* (M15 Ouest, via La Défense) ;
 - > La ligne M16 doublant la ligne M15 sur un arc de cercle nord-est, en banlieue plus éloignées, à partir du pôle de *Saint-Denis – Pleyel*. Elle reliera *Saint-Denis – Pleyel* à *Noisy-Champs* via notamment Le Bourget, Aulnay-sous-Bois, Sevran ou Chelles. La mise en service est aujourd'hui prévue en deux ou trois phases. Une mise en service de *Saint-Denis – Pleyel* au *Blanc-Mesnil* en 2024, du *Blanc Mesnil* à *Clichy-Montfermeil* en 2026, et une mise en service de *Clichy-Montfermeil* à *Noisy-Champs* en 2028 ;
 - > La ligne M17 permettant de rejoindre le nord de la Seine-Saint-Denis (Villepinte) et l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle à partir de *Saint-Denis – Pleyel*. Le terminus nord se situera au Mesnil-Amelot, au-delà de l'aéroport Paris - Charles de Gaulle. Cette ligne sera en tronc commun avec la ligne M16 jusqu'au *Bourget – RER*. En prolongement de ce tronc commun, le court tronçon entre *Le Bourget – RER* et *Le Bourget – Aéroport* sera également mis en service en 2026, puis le tronçon jusqu'au Parc des Expositions de Villepinte en 2028 et enfin jusqu'au Mesnil-Amelot (via l'aéroport) en 2030.

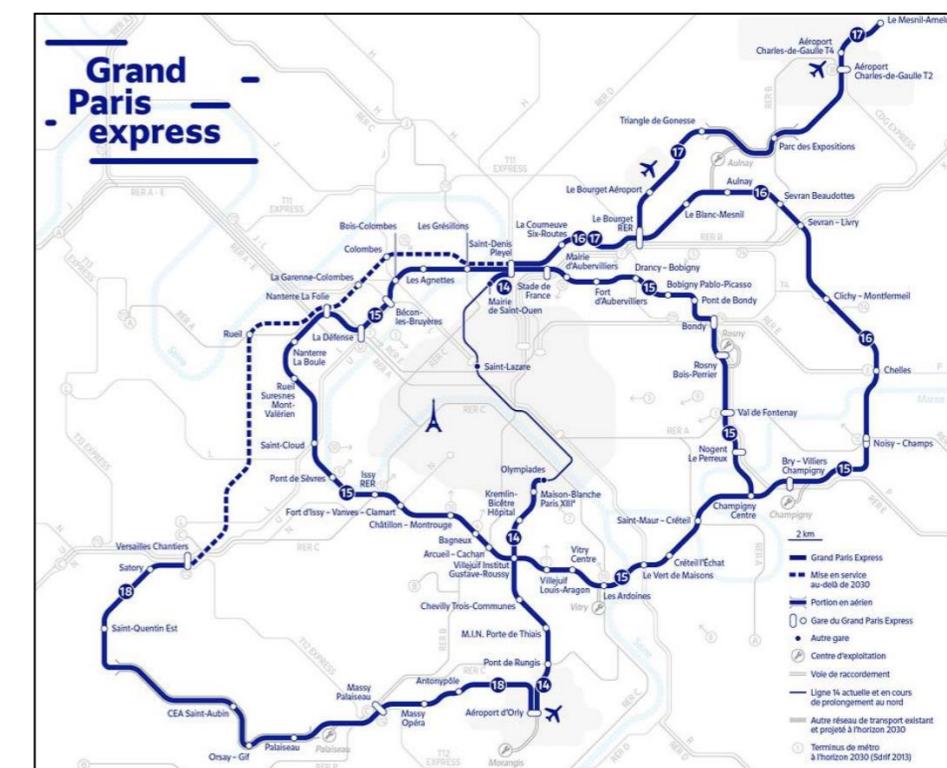


Figure 370 - Réseau du Grand Paris Express
(SOURCE : SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS)

Prolongement du RER E à Mantes-la-Jolie

Les travaux sont en cours pour prolonger le RER E vers l'ouest et ainsi finaliser la traversée complète de Paris (aujourd'hui limitée à *Hausmann – Saint-Lazare*). Ce prolongement permettra également de réaliser une liaison directe entre la Gare du Nord (gare souterraine de *Magenta*) et La Défense. Le terminus ouest se situera dans un premier temps au sein du nouveau quartier de La Folie à Nanterre (au-delà de La Défense, horizon mi-2024), puis à Mantes-la-Jolie (horizon fin 2026).

A l'ouverture de la ligne complète jusqu'à Mantes-la-Jolie, il est prévu de scinder la ligne en deux sous-parties avec un tronc commun dans Paris. Les missions « ouest », en provenance de Mantes-la-Jolie, auront alors pour terminus la gare *Rosa-Parks*, renforçant l'importance de ce pôle futur terminus du Tramway T8 Sud. Les missions « est » auront elles pour terminus *Nanterre – La Folie*.

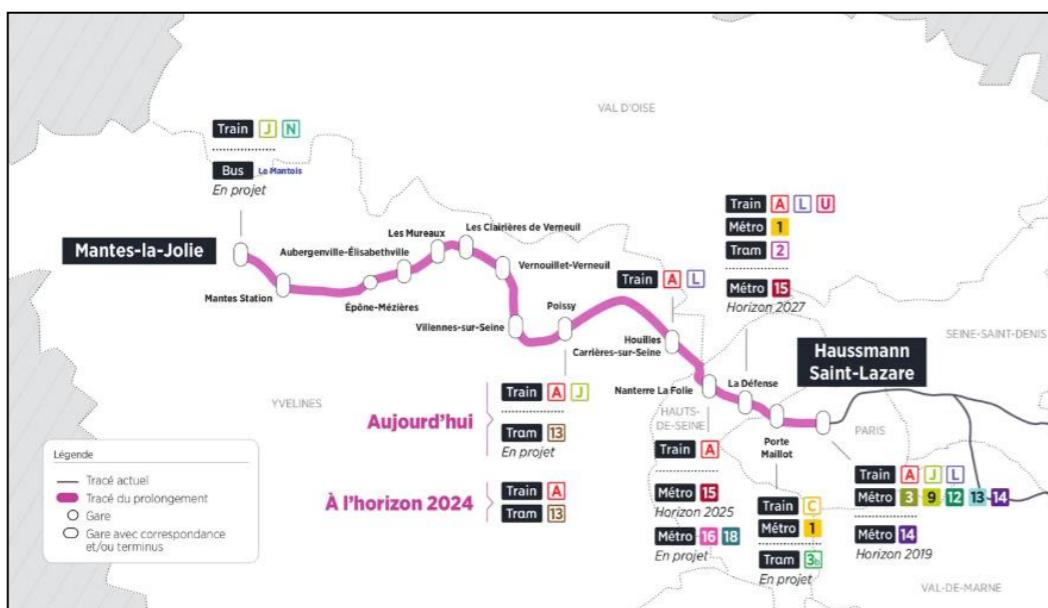


Figure 371 - Projet du prolongement du RER E de Saint-Lazare à Mantes-la-Jolie
(SOURCE : ILE-DE-FRANCE MOBILITES)

Prolongement de la ligne de Tramway T3b à Porte Dauphine

La ligne de Tramway T3b, mise en service fin 2012 entre la Porte de Vincennes et la Porte de la Chapelle (via le nouveau quartier, à l'époque, de la gare *Rosa-Parks*), a été prolongée jusqu'à la Porte d'Asnières en 2018. À cette occasion, 4,3 km de ligne et 8 nouvelles stations ont été créées.

Le prolongement jusqu'à la Porte Dauphine (16^{ème} arrondissement de Paris) permettra de mieux desservir les arrondissements ouest. Il offrira de nouvelles correspondances avec le métro et le RER, notamment à la Porte Maillot avec le RER C et le futur prolongement du RER E à l'horizon 2024.

La mise en service de ce prolongement du Tramway T3b est prévue pour début 2024. À noter pour information que le bouclage du « tramway des Maréchaux » (dernier tronçon manquant entre la Porte Dauphine et le Pont du Garigliano, voir carte ci-après) n'est aujourd'hui pas acté.

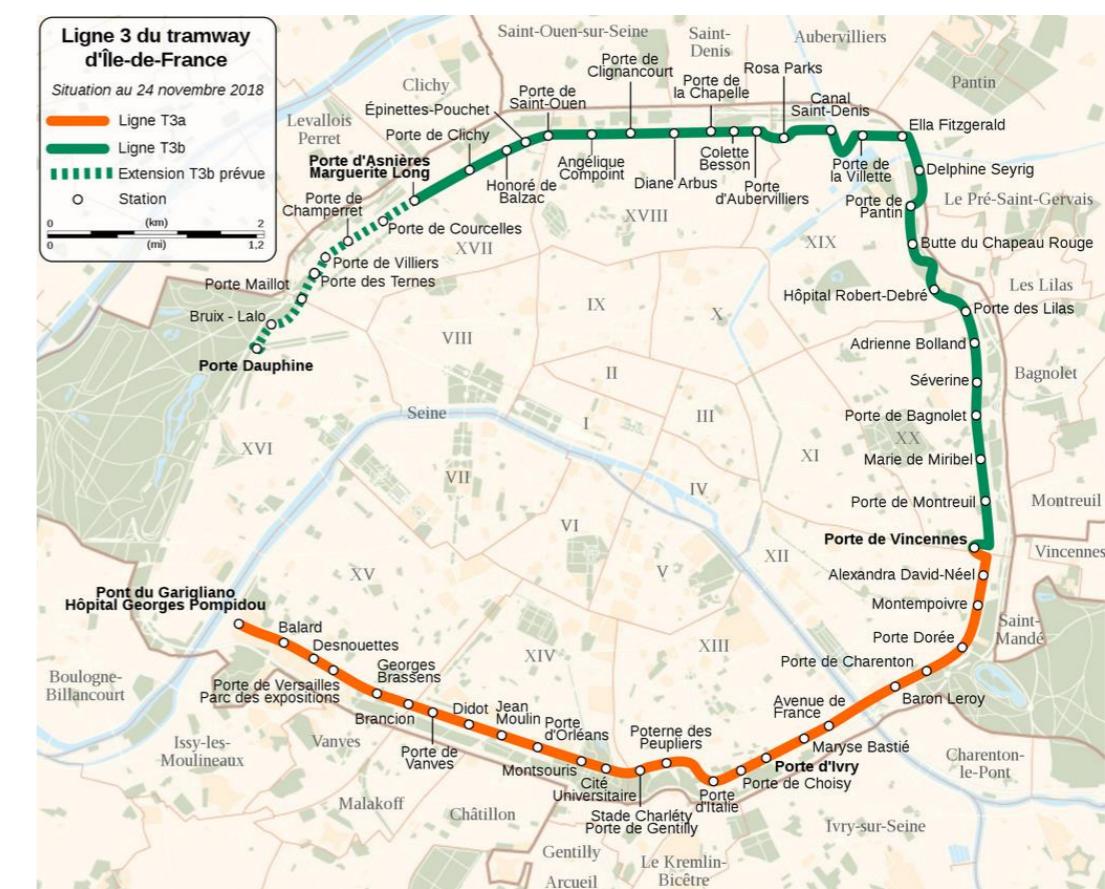


Figure 372 - Projet de prolongement du Tramway T3b de Porte d'Asnières à Porte Dauphine
(SOURCE : ILE-DE-FRANCE MOBILITES)

— Création de la ligne CDG Express

Le projet de Charles de Gaulle Express (« CDG Express ») prévoit de relier la gare de l'Est à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle en 20 minutes. Sa mise en service est prévue pour fin 2026.

La ligne comptera 32 kilomètres de voies entre la gare de l'Est et le Terminal 2 de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle dont 8 kilomètres de voies nouvelles, notamment à proximité du périmètre d'étude sur les anciennes emprises ferroviaires de Chapelle Charbon.

Les 24 kilomètres de voies existantes qu'empruntera le CDG Express sont aujourd'hui principalement utilisés par la ligne K du réseau Transilien et les TER Hauts-de-France Paris-Laon.



Figure 373 - *Tracé du projet de CDG Express au niveau de la zone d'étude*
(SOURCE : SITE INTERNET CDG EXPRESS)

— Prolongement des quais de la gare La Plaine Stade de France

Un projet de prolongement des quais de la gare La Plaine – Stade de France, au bénéfice de la ligne K du réseau Transilien, est aujourd'hui à l'étude par la SNCF.

L'une des options prévoit une intervention sur les ouvrages d'art à l'est de la gare, franchissant le chemin du Cornillon (ponts-rail) où doit circuler le Tramway T8 Sud.

À ce stade, la SNCF n'a pas communiqué plus de précisions sur ce projet.

Enjeu fort

Le territoire d'étude bénéficie d'une offre importante de transports en commun. La zone d'étude est actuellement desservie par les modes structurants suivants : RER B, D et E, lignes de métro 7, 12 et 13, lignes de Tramway T1, T3b, T5, T8 et T11.

Le secteur est également desservi par un réseau dense de lignes de bus. Le réseau subit une charge très importante.

De nombreux projets vont venir compléter cette offre de transport. Le projet T8 Sud va compléter le maillage actuel et va contribuer à l'amélioration de la desserte de ce secteur.

Ainsi, le réseau de transport en commun représente évidemment un enjeu fort.

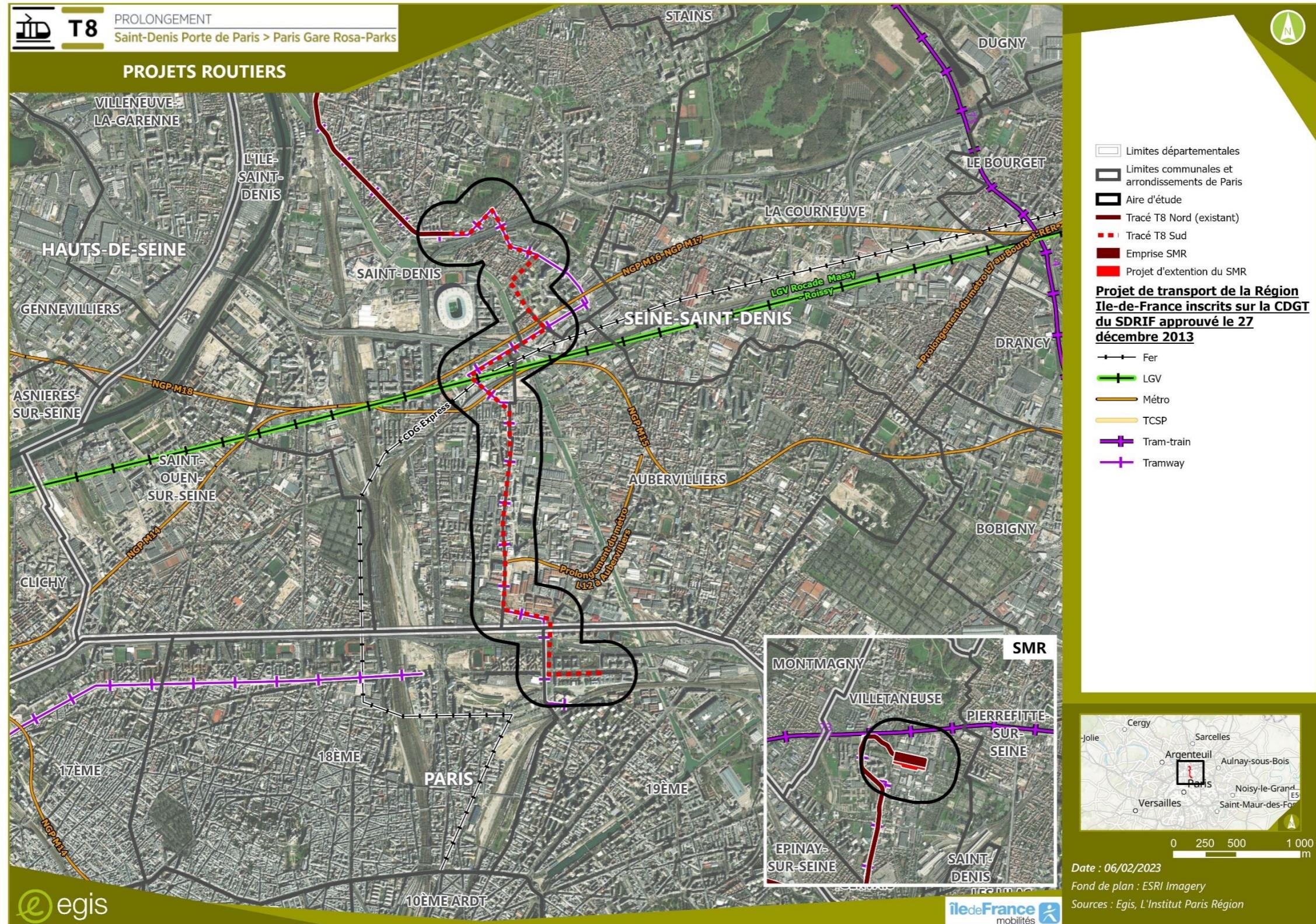


Figure 374 - Projets de transport en commun à proximité de la zone d'étude

3.8.4. Modes actifs

3.8.4.1. Cheminements piétons

dans un rayon maximum de 3 km, en un temps restreint et dans des conditions confortables et sûres.

Cette « marchabilité » a été évaluée sur le territoire de Plaine Commune à partir de plusieurs facteurs pondérés : coupures urbaines, zones de circulation apaisées, accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR), éclairage, bruit.

Sur le territoire d'étude, les communes de Saint-Denis et Aubervilliers offrent des conditions de déplacement assez moyennes pour les piétons, à cause notamment de :

- > La présence de nombreuses coupures urbaines (canal, autoroutes, voies ferrées, grandes emprises industrielles, etc.) qui obligent le piéton à effectuer des détours ;
- > Un maillage moyen entre les voies de 120 à 125m, contre 50 à 100m recommandés pour faciliter la perméabilité piétonne par les villes travaillant sur le sujet (Bruxelles, Genève, Strasbourg).

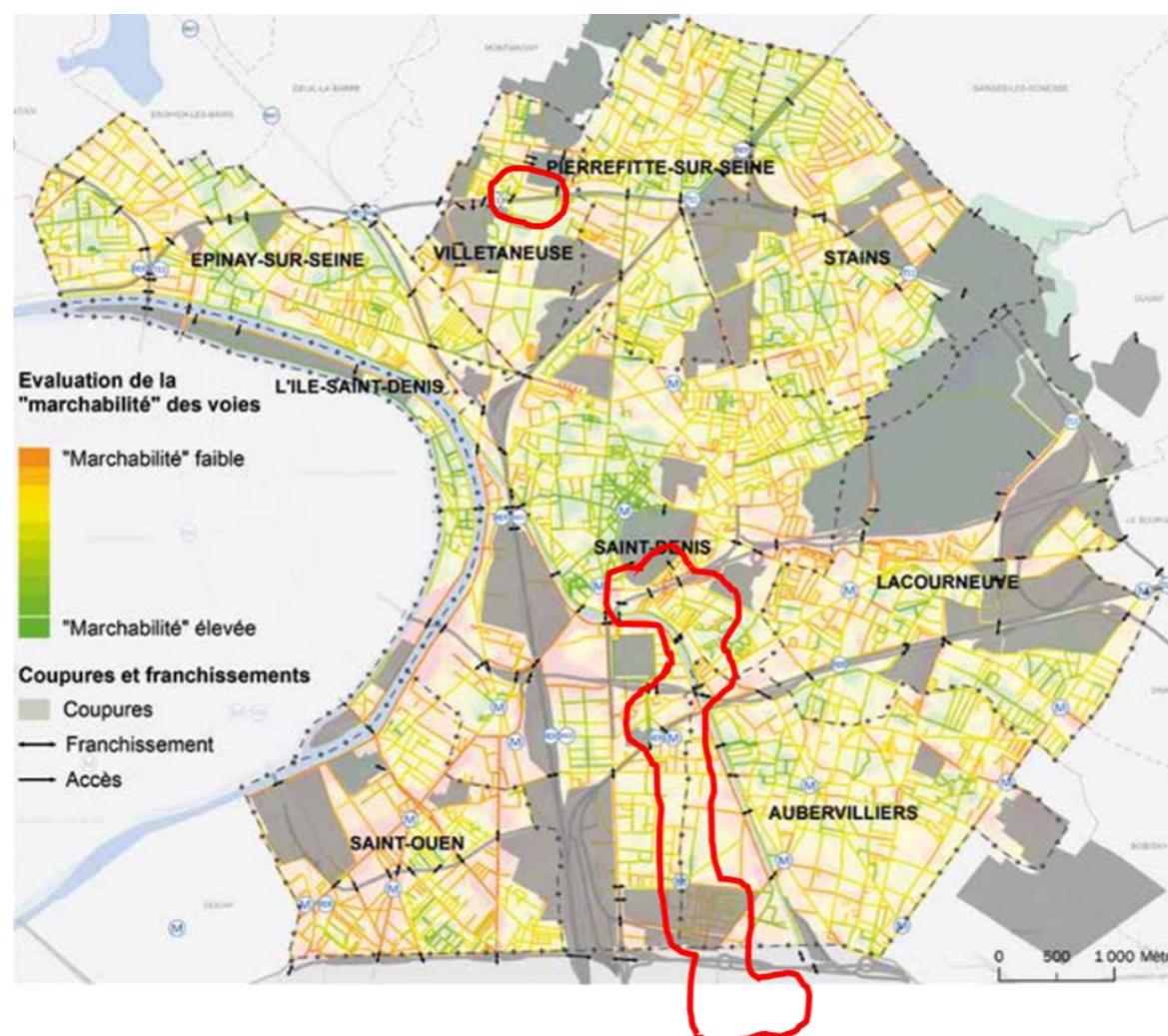


Figure 375 - Marchabilité du territoire de Plaine Communes
(SOURCE : PLAN LOCAL DE DEPLACEMENT - PLAINE COMMUNES 2014)

Au niveau de la commune de Paris la zone d'étude tend à contraindre vers un score favorable pour l'accessibilité à pied.

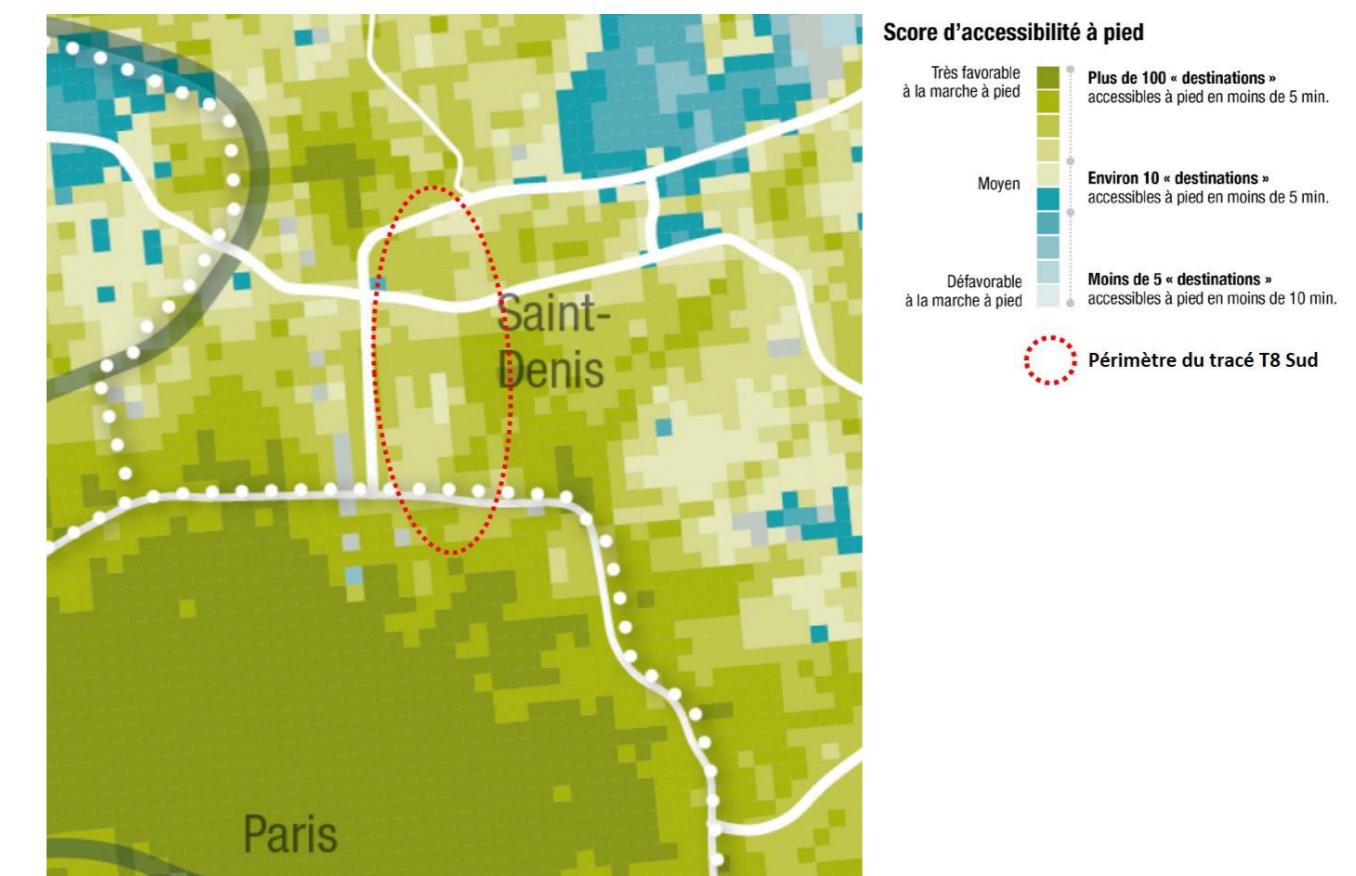


Figure 376 - Accessibilité à pied sur la zone d'étude
(SOURCE : INSTITUT PARIS REGION -JANVIER 2018)

3.8.4.2. Itinéraires et stationnements cyclables

Le territoire d'étude présente un maillage relativement important d'itinéraires cyclables, associé à une offre conséquente de stations de vélos en libre-service ou en libre-accès. De plus, Île-de-France Mobilités, la Ville de Paris, le CD93 et l'EPT Plaine Commune sont tous porteurs de projets de développements ambitieux du réseau cyclable.

— Le réseau actuel

Aménagements cyclables

Le territoire d'étude est dans son ensemble plutôt bien maillé par de nombreuses voies cyclables (pistes ou bandes cyclables), complétées par des itinéraires empruntant les couloirs bus.

La topographie du territoire d'étude, notamment symbolisé dans le nom même du quartier de La Plaine, est favorable à l'usage du vélo.

Néanmoins, si le réseau parisien est plutôt continu, il existe encore des discontinuités au sein de Le long du futur tracé du T8 Sud peu d'aménagements sont également aujourd'hui présents.



Figure 377 - Exemples d'aménagements cyclables présents sur le secteur d'étude (station Front Populaire – à gauche / avenue Franc de Pressensé – à droite)

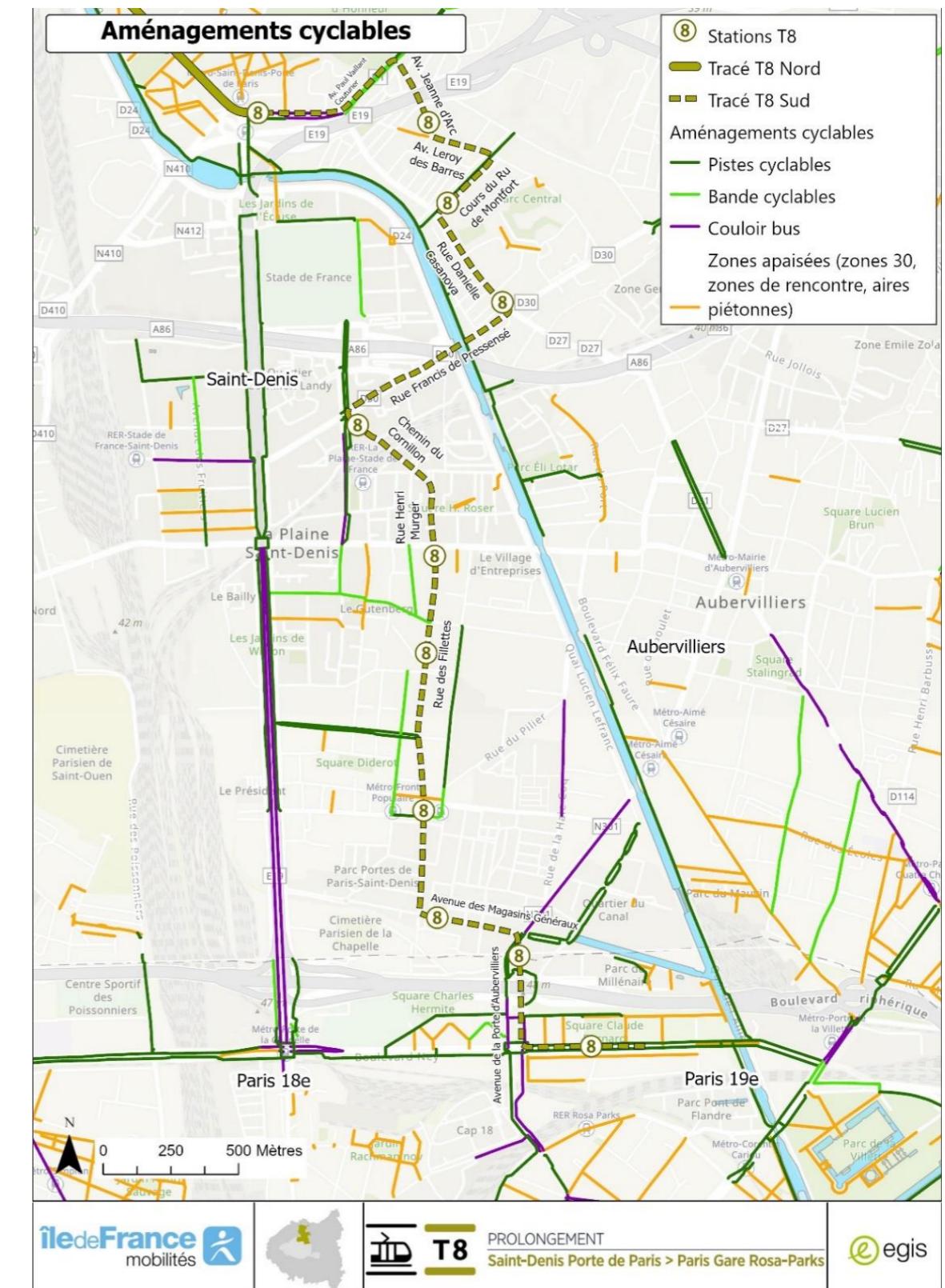


Figure 378 - Voies cyclables existantes

Stationnements vélos et vélos libre-service

De nombreux stationnements vélos de type arceaux (abrités ou non) sont présents sur le secteur d'étude, tout particulièrement à Paris.

Il existe également des espaces sécurisés (consignes) déployés par Île-de-France Mobilités (service Parkings Vélos). Ces consignes sont principalement localisées au niveau des gares RER comme *La Plaine – Stade de France* ou *Rosa-Parks*⁹.

Enfin, le système de vélos en libre-service Vélib' couvre Paris et sa proche banlieue (dont Saint-Denis et Aubervilliers). Il propose plus de 1 450 stations et près de 20 000 vélos. Sur le territoire d'étude, 15 stations sont recensées dans un périmètre de 500 m autour des stations projetées du T8 Sud, pour une offre totale de 536 Vélib'. Le groupement Smoovengo a la charge de l'exploitation de ce service.

Le nombre de stationnements vélos est également amené à croître dans le futur avec un renforcement de l'offre proposée à court, moyen ou long terme.

Outre le développement du stationnement inhérent aux différents « plans » vélo des acteurs locaux présentés ci-avant, Île-de-France Mobilités prescrit également les objectifs à atteindre pour les principaux pôles intermodaux. Sur le territoire d'étude, les objectifs sont :

- > *Saint-Denis – Porte de Paris* (M13 / T8) : 65 places en consigne, 142 en libre-accès ;
- > *La Plaine – Stade de France* (RER B / futurs M15 et Tramway T8 Sud) : 480 places en consigne, 700 en libre-accès ;
- > *Front Populaire* (M12 / futur Tramway T8 Sud) : à définir ;
- > *Rosa Parks* (RER E et T3b / futur Tramway T8 Sud) : 83 places en consigne, 190 en libre-accès.

Pour les stations de tramway plus « standard » (dont celles du T8 Sud hors des grands pôles), la pratique intermodale « vélo + tram » étant peu développée, Île-de-France Mobilités préconise la mise en œuvre de 12 places (6 par sens) sur arceaux en libre-accès, si possible abritées.

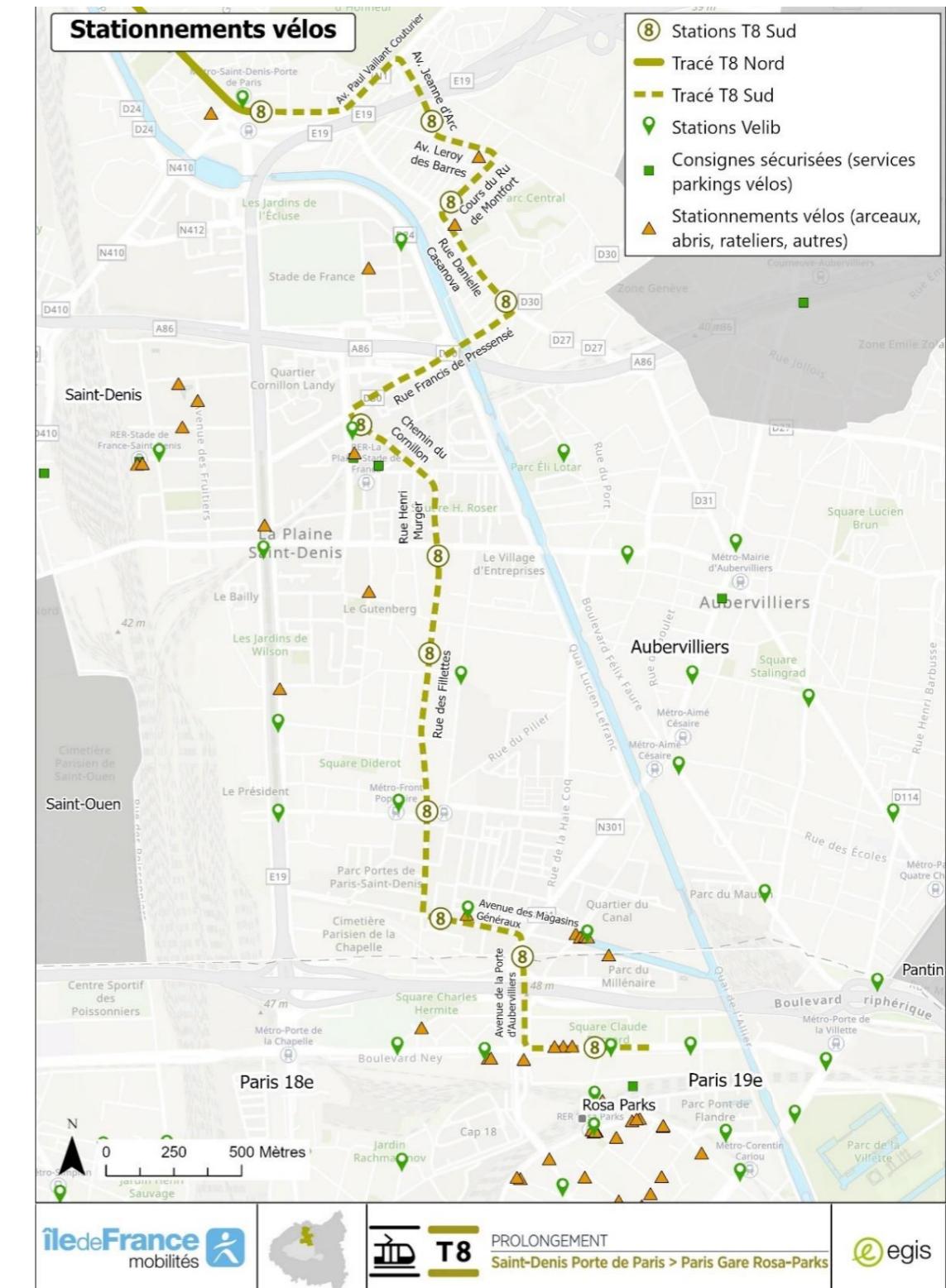


Figure 379 - Stationnements vélos existants
(SOURCE : ILE-DE-FRANCE MOBILITES - 2020)

⁹ LA CONSIGNE VELOS DE ROSA-PARKS EST ACTUELLEMENT FERMEE POUR EMPECHER L'INSTALLATION DE SQUATS.

— Projets d'aménagements cyclables

Projets à l'échelle du territoire

A terme le territoire d'étude sera plutôt bien maillé.

Stratégie cyclable du Département de Seine-Saint-Denis

Le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis a adopté depuis 2019 une stratégie vélo d'une grande ambition, qui doit permettre de rendre le territoire 100% cyclable d'ici 2024, avec l'aménagement d'environ 270 km de voies nouvelles.

Cette accélération du déploiement des infrastructures cyclables à l'échelle départementale s'accompagne également d'autres mesures visant à faciliter la pratique du vélo :

- > Organiser le rabattement vélo vers les gares (existantes et futures) ;
- > Développer massivement l'offre de stationnement vélo ;
- > Abaisser les vitesses de circulation partout où c'est possible ;
- > Adapter les règles de circulation à l'usage du vélo.

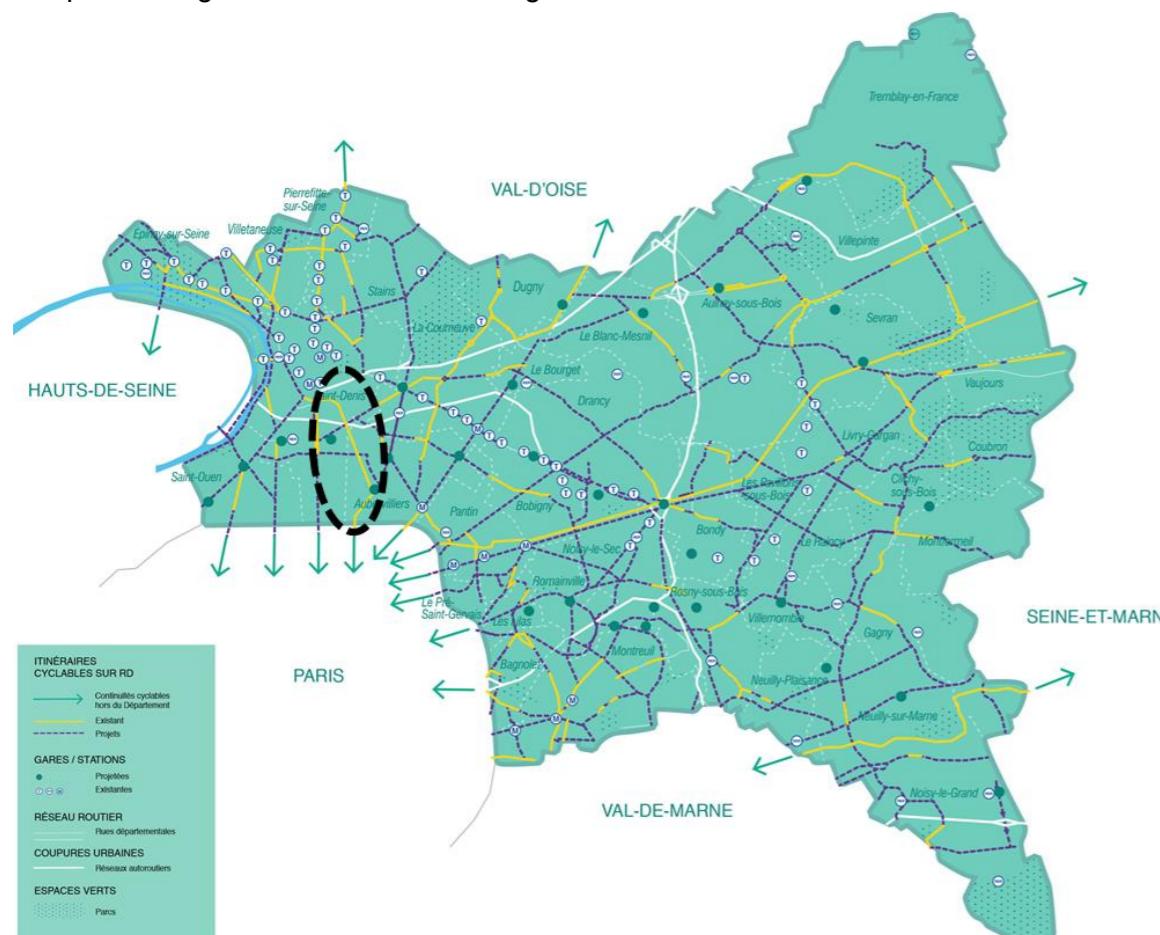


Figure 380 - Stratégie cyclable du département de Seine-Saint-Denis
- Projets d'itinéraires cyclables sur routes départementales

(SOURCE : DEPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS, 2019)

Cette stratégie vise également à développer une « culture vélo » au sein de la population et à proposer des services pour en encourager la pratique. Différentes actions sont prévues à cet effet.

En parallèle, le Département prévoit également de mettre en œuvre une gouvernance spécifique et d'animer un réseau vélo partenarial avec les acteurs du territoire.

Schéma directeur des itinéraires cyclables de Plaine Commune

Au travers de son Schéma directeur des itinéraires cyclables adopté en 2011, Plaine Commune porte une politique globale de prise en compte des besoins des cyclistes, que ce soit sur le confort et la sécurité des parcours, le stationnement, les services et l'information.

Le Schéma directeur des itinéraires cyclables de Plaine Commune (SDIC) prévoit de compléter les aménagements existants par un nombre important d'itinéraires cyclables, qui reprennent et complètent le réseau des routes départementales.

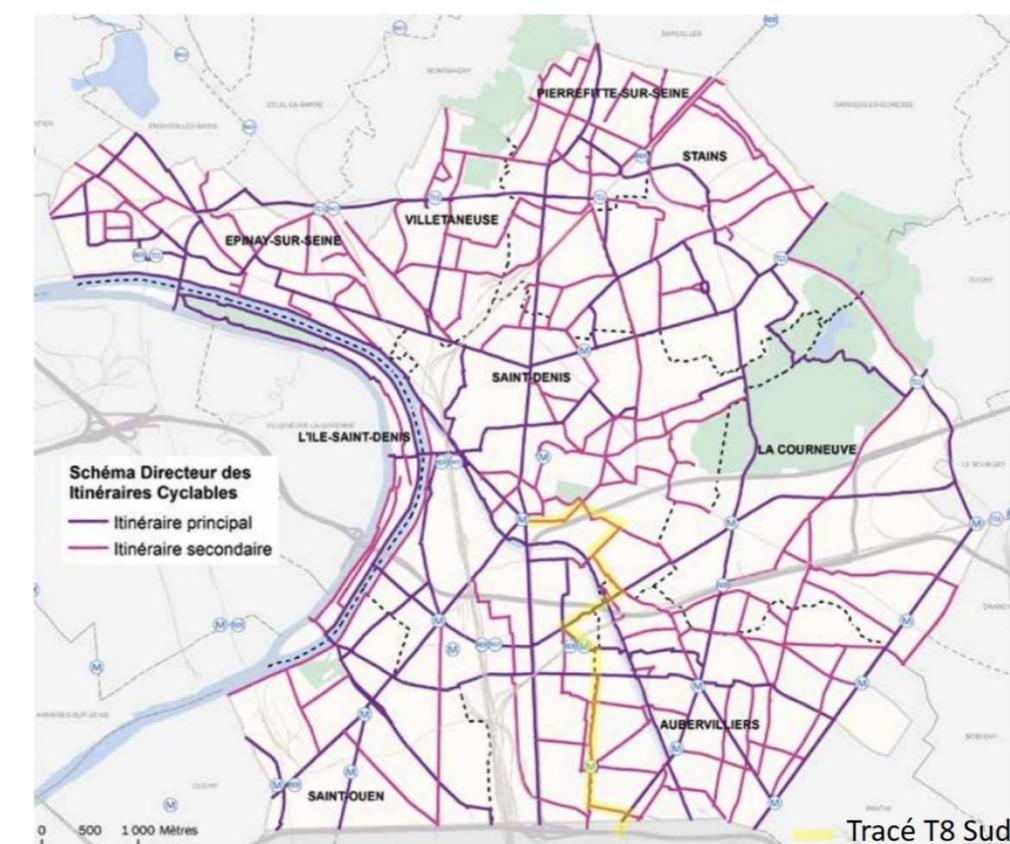


Figure 381 - Schéma Directeur des itinéraires cyclables de Plaine Commune
(SOURCE : PLAINE COMMUNE, 2011)

Fin 2020, environ 53% des itinéraires du SDIC de Plaine Commune étaient réalisés :

- > 60% des itinéraires principaux (64 km sur les 105 km planifiés) ;
- > 46% des itinéraires secondaires (53 km sur les 115 km planifiés).

La révision du SDIC est en cours, celle-ci est engagée par Plaine Commune depuis fin 2020.

Plan Vélo de la Ville de Paris

Le principal document cadre pour la pratique du vélo à Paris est aujourd'hui le Plan Vélo 2021 – 2026.

Celui-ci prévoit plus de 250 millions d'euros d'investissement, avec notamment :

- > 180 km de nouvelles pistes sécurisées ;
- > La généralisation du double-sens cyclable (450 km à terme, contre 60 aujourd'hui) pour le maillage local ;
- > La facilitation des traversées des grands carrefours aux portes de Paris, afin de résorber les coupures avec la banlieue et se raccorder à leurs aménagements.

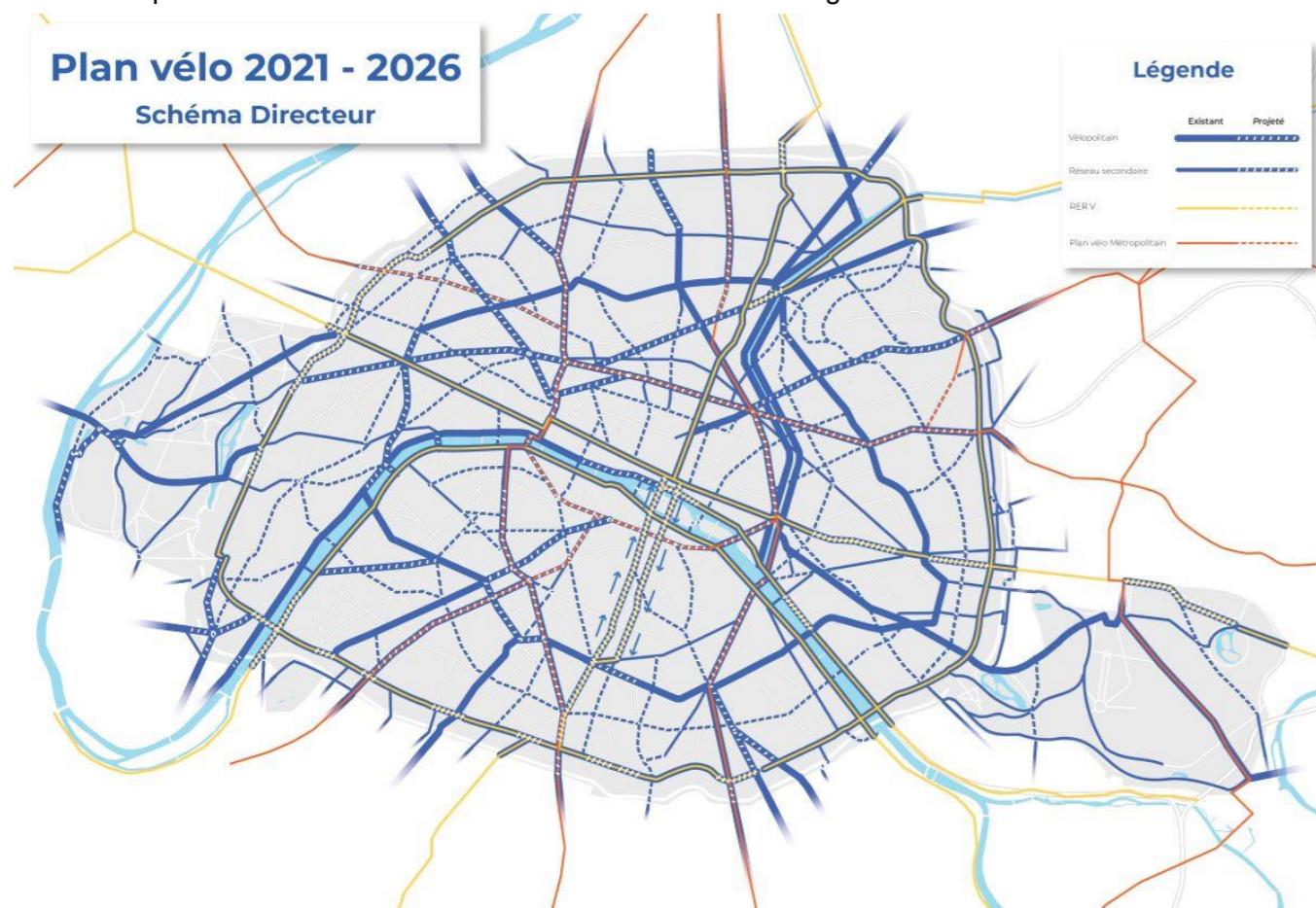


Figure 382 - Carte du Plan Vélo 2021 – 2026
(SOURCE : VILLE DE PARIS)

NOTA : les pistes cyclables existantes sur le secteur d'étude rue d'Aubervilliers, avenue de la Porte d'Aubervilliers et place Skanderbeg ont été réalisées dans le cadre du Plan Vélo précédent 2015-2020.

Un développement massif de l'offre de stationnement doit également accompagner cette dynamique, notamment du stationnement sécurisé pour contrer la hausse des vols :

- > 30 000 nouveaux arceaux sur la voie publique ;
- > 40 000 nouvelles places sécurisées aux points intermodaux sous l'égide d'Île-de-France Mobilités, et 10 000 à d'autres emplacements ;
- > Inciter les propriétaires privés pour arriver à 50 000 nouvelles places dans les copropriétés ou entreprises existantes, et obliger tout nouveau projet immobilier à intégrer du stationnement vélo.

Outre ces nouvelles infrastructures, l'ambition est également de renforcer « l'écosystème vélo » pour en favoriser la pratique et l'intégration dans la ville. Cela passera par :

- > Renforcer la sécurité et le confort pour les cyclistes, mais également pour les piétons plus vulnérables et parfois mis en danger ;
- > Développer l'apprentissage du vélo pour tous, avec notamment pour ambition que chaque élève sache en faire à son entrée au collège. Il s'agit également de renforcer les compétences en réparation des cycles ;
- > Renforcer les aides, à la fois pour les particuliers et les associations, notamment celles participant à l'économie circulaire autour du vélo ;
- > Encourager le cyclotourisme et la pratique sportive, notamment en vue des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Projet à l'échelle régionale : le réseau Vélo Île-de-France (VIF)

Le projet de réseau Vélo Île-de-France (réseau VIF, auparavant dénommé RER Vélo), imaginé initialement par le Collectif Vélo Île-de-France et repris par la Région Île-de-France depuis 2020, est un réseau de 650 km d'itinéraires cyclables à haut niveau de service, qui vise à développer l'usage du vélo pour tous dans la région, grâce à des infrastructures cyclables sécurisées, confortables, directes et continues.

En section courante, les dimensions visées sont de 4 mètres pour une piste cyclable bidirectionnelle et 2,2 à 2,5 mètres pour une piste cyclable unidirectionnelle.

Le réseau peut également s'appuyer sur des vélorues (sous réserve de faibles trafics routiers) ou des voies vertes. Les éventuelles sections partagées doivent être peu fréquentées par les piétons, mais la volonté est de dissocier au maximum les flux cycles et piétons pour favoriser la « performance » du réseau et donc son attrait.

L'accent est également mis sur l'aménagement des carrefours (continuité de l'itinéraire cyclable, visibilité), qui sont souvent les principaux points noirs des itinéraires cyclables.

La Région finance le réseau VIF à hauteur de 60%, et joue un rôle de coordination des multiples maîtres d'ouvrage appelés à aménager les différentes sections.

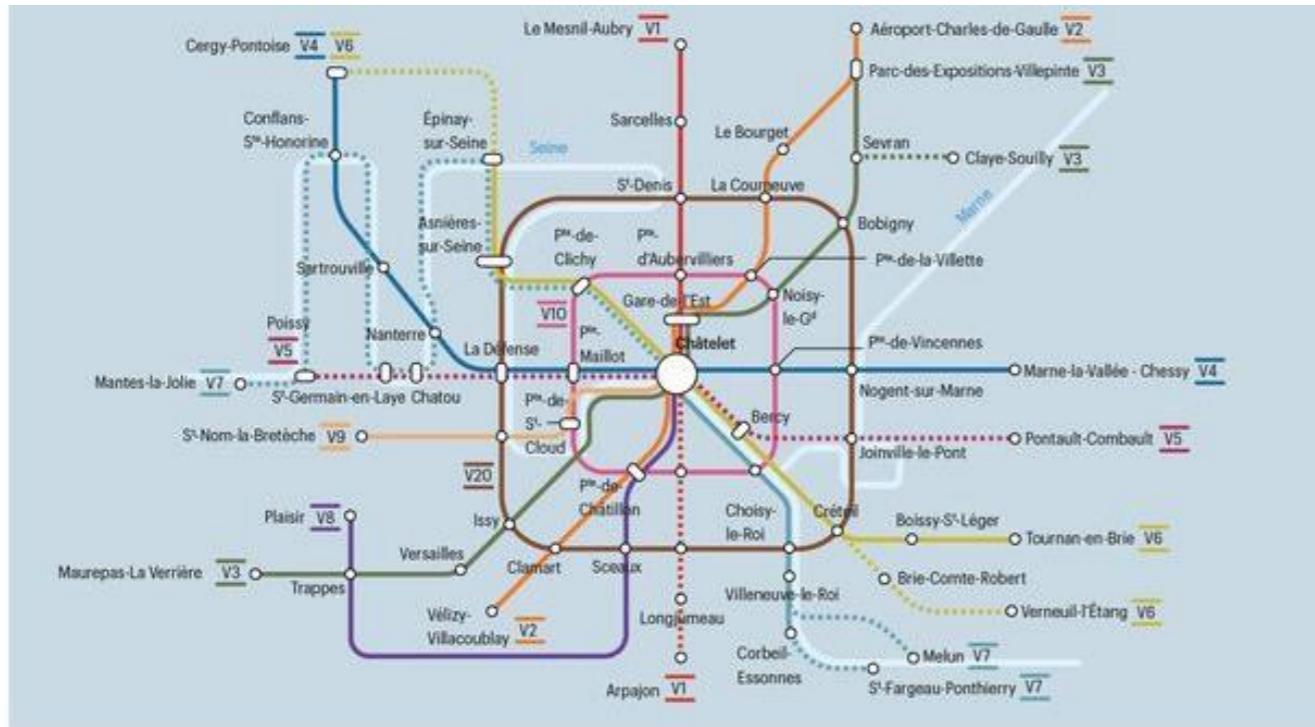


Figure 383 - Plan du Vélo Île-de-France (VIF) projeté

(SOURCE : ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS, 2023)

Parmi les axes sélectionnés pour la première phase de mise en œuvre (qui sont les plus stratégiques et les plus largement portés par les collectivités territoriales maîtres d'ouvrage des aménagements cyclables – départements, communes et EPT) figurent sur le territoire d'étude du T8 Sud, trois lignes : la ligne V1 *Le Mesnil-Aubry – Arpajon*, la ligne V10 *Petite Ceinture* et la ligne V20 *Grande Ceinture*.

Le projet T8 Sud sera en interface directe avec ces lignes au niveau des voiries suivantes :

- > Ligne V1 :
 - Avenue de la Porte d'Aubervilliers (Paris 18^{ème} / 19^{ème} arrondissement) et avenue Victor Hugo (ex-RN301, Aubervilliers) ;
 - Avenue Paul Vaillant Couturier (ex-RN1, Saint-Denis).
 - > Ligne V10 : boulevard Macdonald (Paris 19^{ème}) ;
 - > Ligne V20 : rue / avenue Francis de Pressensé (Saint-Denis / Aubervilliers).

Les premiers travaux ont démarré en 2023 pour une mise en service en deux phases, à horizon 2025 et 2030. La multiplicité des maîtres d'ouvrage, des supports viaires et des projets de réaménagement impliquent des mises en service par tronçons et la constitution progressive d'un véritable réseau continu ne voie le jour. Les tronçons parallèles au projet T8 Sud seront par exemple réalisés dans le cadre du projet de tramway.

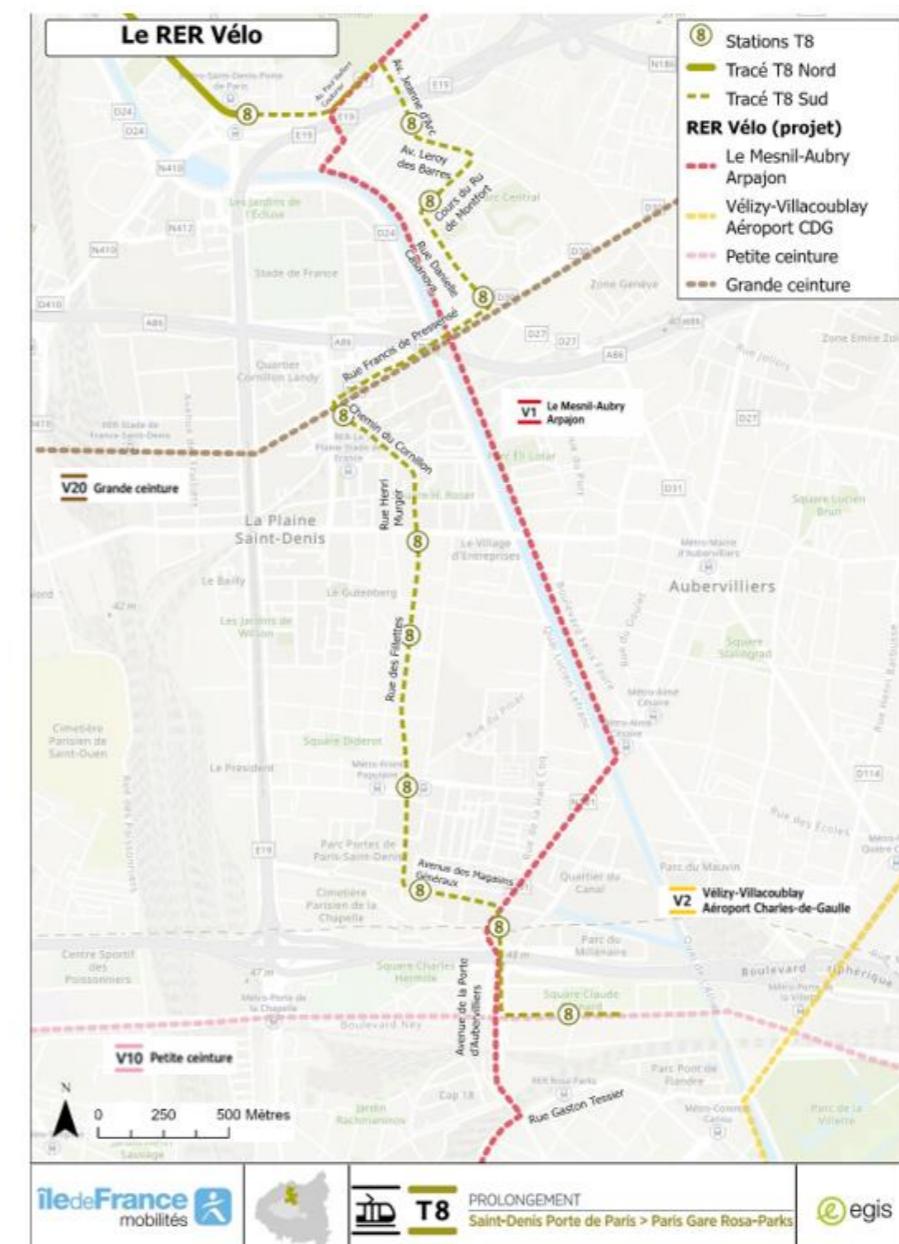


Figure 384 - Projet de lignes de réseau VIF / (ex RER Vélo) sur le territoire d'étude
 (SOURCE DES DONNÉES : REGION ÎLE-DE-FRANCE – TRAITEMENT EGIS)

Enjeu fort

Au sein du territoire d'étude, deux situations différentes vis-à-vis des itinéraires piétons sont observables. En effet, la partie nord du projet, qui se situe dans le département de la Seine-Saint-Denis, présente un contexte contraignant pour les piétons et peu favorable à ce mode de déplacement. A l'inverse, la section parisienne du tracé présente un contexte déjà favorable pour l'accessibilité à pied.

Le territoire d'étude présente un maillage dense d'itinéraires cyclables et une offre importante de stations de vélos en libre-service. De plus, Ile-de-France Mobilité, la ville de Paris, le CD93 et l'EPT Plaine Commune sont porteurs de projets de développement du réseau cyclable.

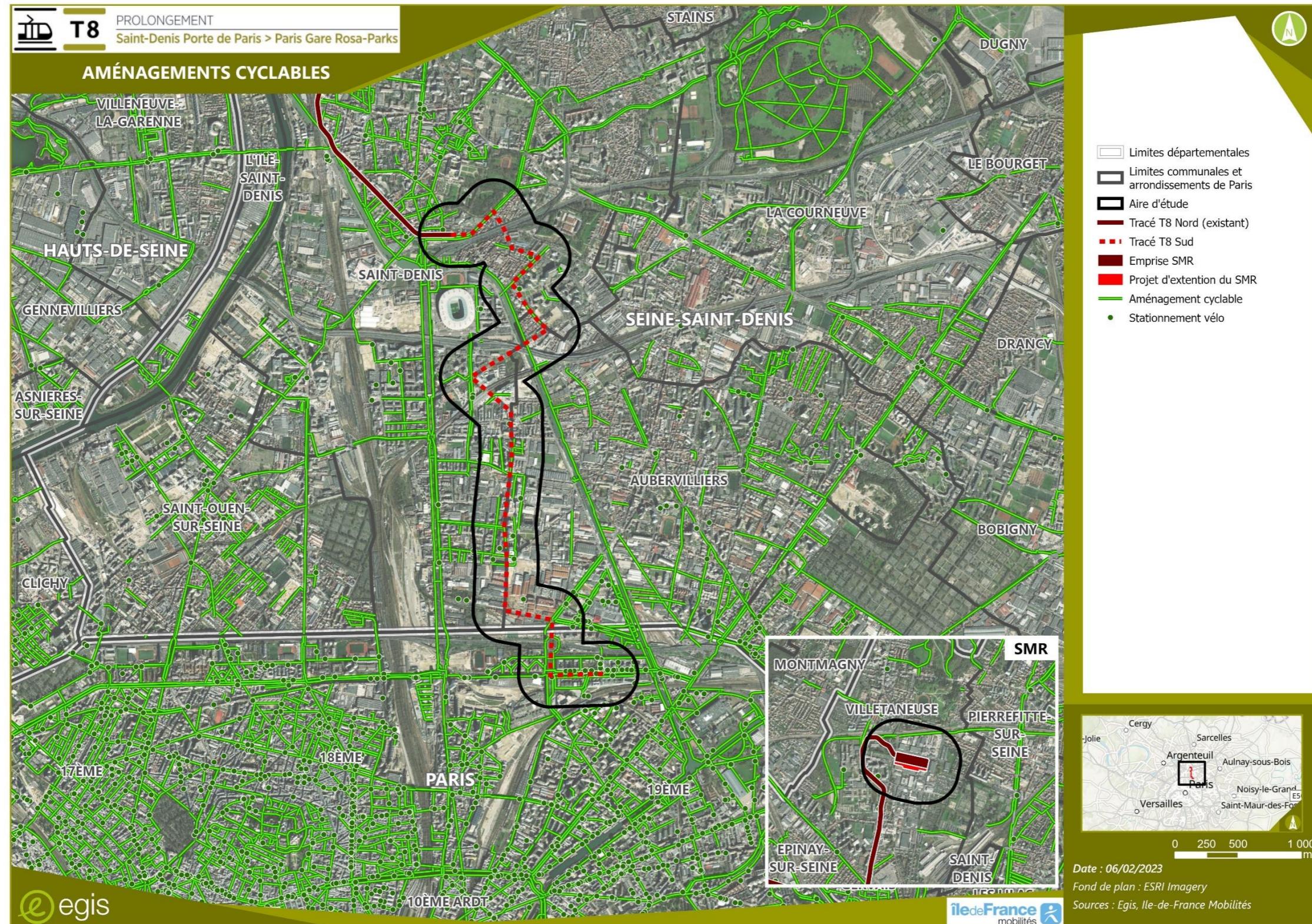


Figure 385 - Aménagements cyclables de la zone d'étude

3.8.5. Infrastructures aéroportuaires

Il n'y a pas d'infrastructure aéroportuaire dans la zone d'étude.

Enjeu nul	Aucune infrastructure aéroportuaire n'est présente sur la zone d'étude.
------------------	---

3.8.6. Les déplacements

Zone d'étude : rapprochée

Les déplacements actuels en lien avec la zone d'étude (migrations alternantes), détaillés dans la suite de cette partie, sont relativement importants, en particulier les flux internes aux différentes communes.

La part des transports en commun est particulièrement élevée pour les déplacements du périmètre d'étude. Elle dépasse souvent les 50%, notamment pour les trajets en lien avec Paris ou avec les communes desservies par les RER B ou E.

Le projet T8 Sud présente un intérêt fort au regard des déplacements dans la zone d'étude, pour amplifier cette utilisation des transports en commun, notamment pour la commune de Saint-Denis qui attire de nombreux déplacements et d'Aubervilliers, en renfort de la ligne 12 du métro (M12).

3.8.6.1. Mobilité domicile – travail

— Les migrations domicile – travail (INSEE, 2017)

Flux entrants

Les flux domicile – travail entrants (flux ayant pour destination la zone d'étude) représentent 297 000 déplacements quotidiens dont 86 000 internes aux communes (29%).

En dehors des flux de déplacement internes, les flux ayant pour destination les 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements de Paris représentent un volume global de 112 000 déplacements, ceux à destination des villes de Saint-Denis et d'Aubervilliers en représentent respectivement 75 000 et 25 000.

Flux sortants

Les flux domicile – travail sortants (flux ayant pour origine la zone d'étude) représentent 261 000 déplacements quotidiens, dont 86 000 internes aux communes (33%).

En dehors des flux internes, les flux ayant pour origine le 18^{ème} et le 19^{ème} arrondissement de Paris représentent un volume global de 120 000 déplacements, ceux ayant pour origine les villes de Saint-Denis et d'Aubervilliers en représentent respectivement 30 000 et 24 000.

Les flux entrants et sortants entre Saint-Denis et Aubervilliers représentent 1 900 déplacements, ceux entre les 18^{ème}/19^{ème} arrondissement et Saint-Denis/Aubervilliers en représentent 8 500.

A noter par ailleurs une forte attraction de Saint-Denis sur les communes situées plus au nord, notamment celles desservies par le Tramway T8 existant. Les flux depuis ces communes vers le nord de Paris et Aubervilliers sont beaucoup moins importants, mais restent significatifs.

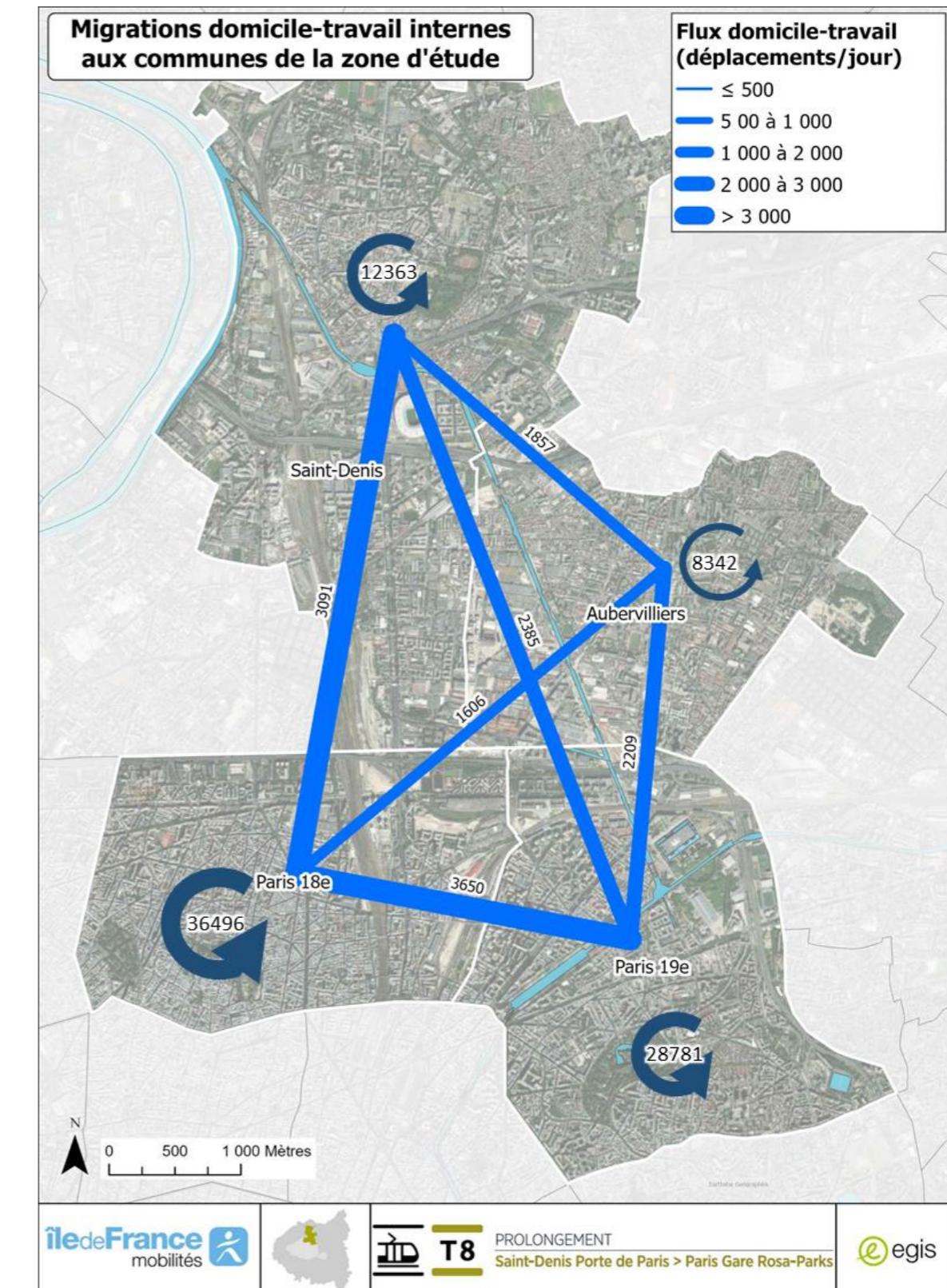


Figure 386 - Migrations domicile-travail internes aux communes de la zone d'étude
(SOURCE DES DONNÉES : INSEE 2017 – TRAITEMENT EGIS)

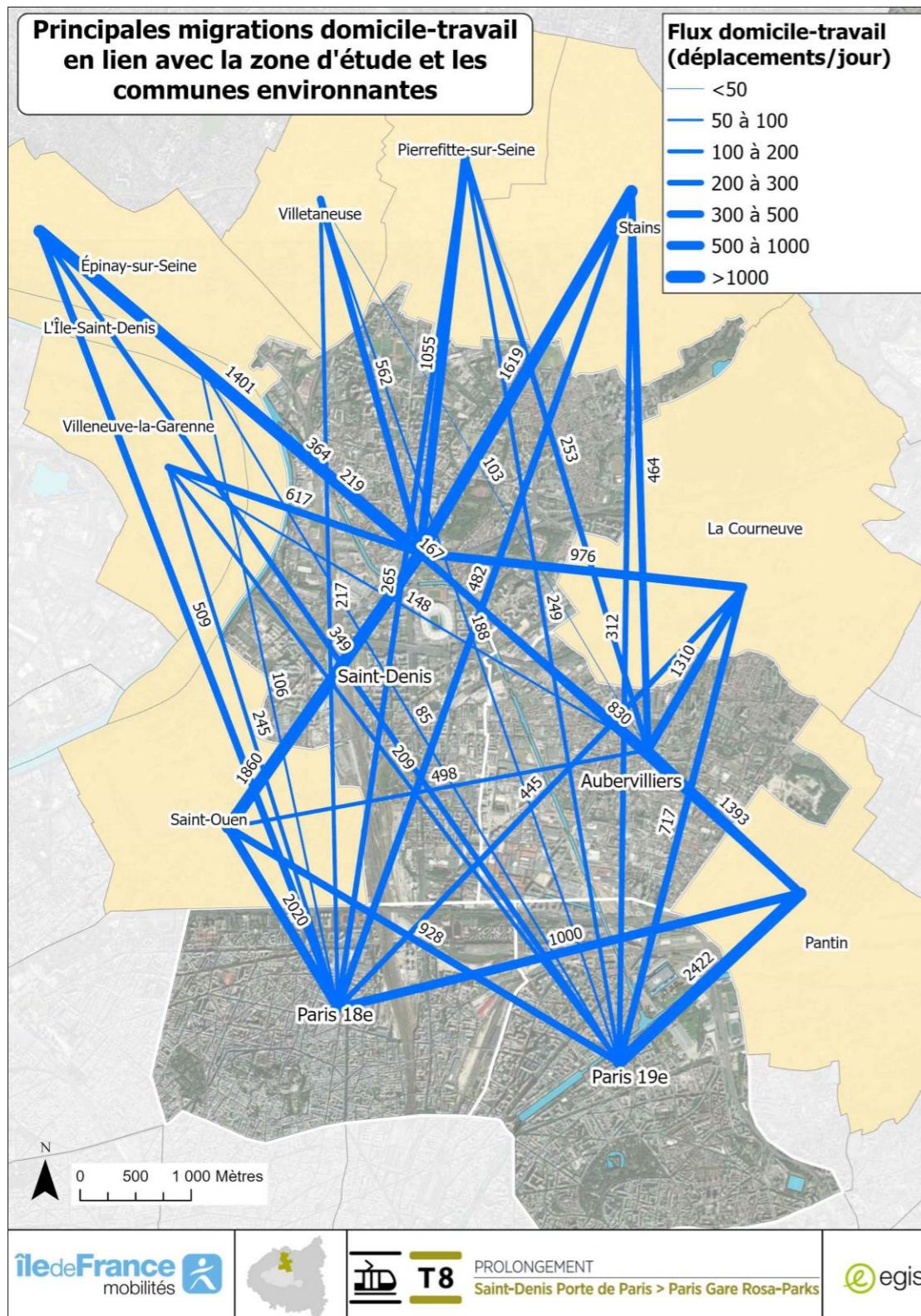


Figure 387 - Principales migrations domicile-travail en lien avec la zone d'étude et les communes environnantes
(SOURCE DES DONNÉES : INSEE 2017 – TRAITEMENT EGIS)

3.8.6.2. Mobilité domicile – étude

— Les migrations domicile – études (INSEE, 2017)

Flux entrants

Les flux domicile-études entrants (flux ayant pour destination la zone d'étude) représentent 145 000 déplacements dont 95 000 internes aux communes (65%).

En dehors des flux internes, les flux ayant pour destination les 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements de Paris représentent un volume global de 35 000 déplacements, ceux ayant pour destination les villes de Saint-Denis et d'Aubervilliers en représentent respectivement 7 400 et 6 900.

Flux sortants

Les flux sortant domicile-études (flux ayant pour origine la zone d'étude) représentent 161 000 déplacements domicile-études dont 95 000 internes aux communes (59%).

En dehors des flux internes, les flux ayant pour origine les 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements de Paris représentent un volume global de 37 000 déplacements, ceux ayant pour origine les villes de Saint-Denis et d'Aubervilliers en représentent respectivement 24 000 et 4 700.

Les flux entrants et sortants entre Saint-Denis et Aubervilliers représentent 880 migrations, ceux entre 18^{ème}/19^{ème} arrondissement et Saint-Denis/Aubervilliers en représente 2 700.

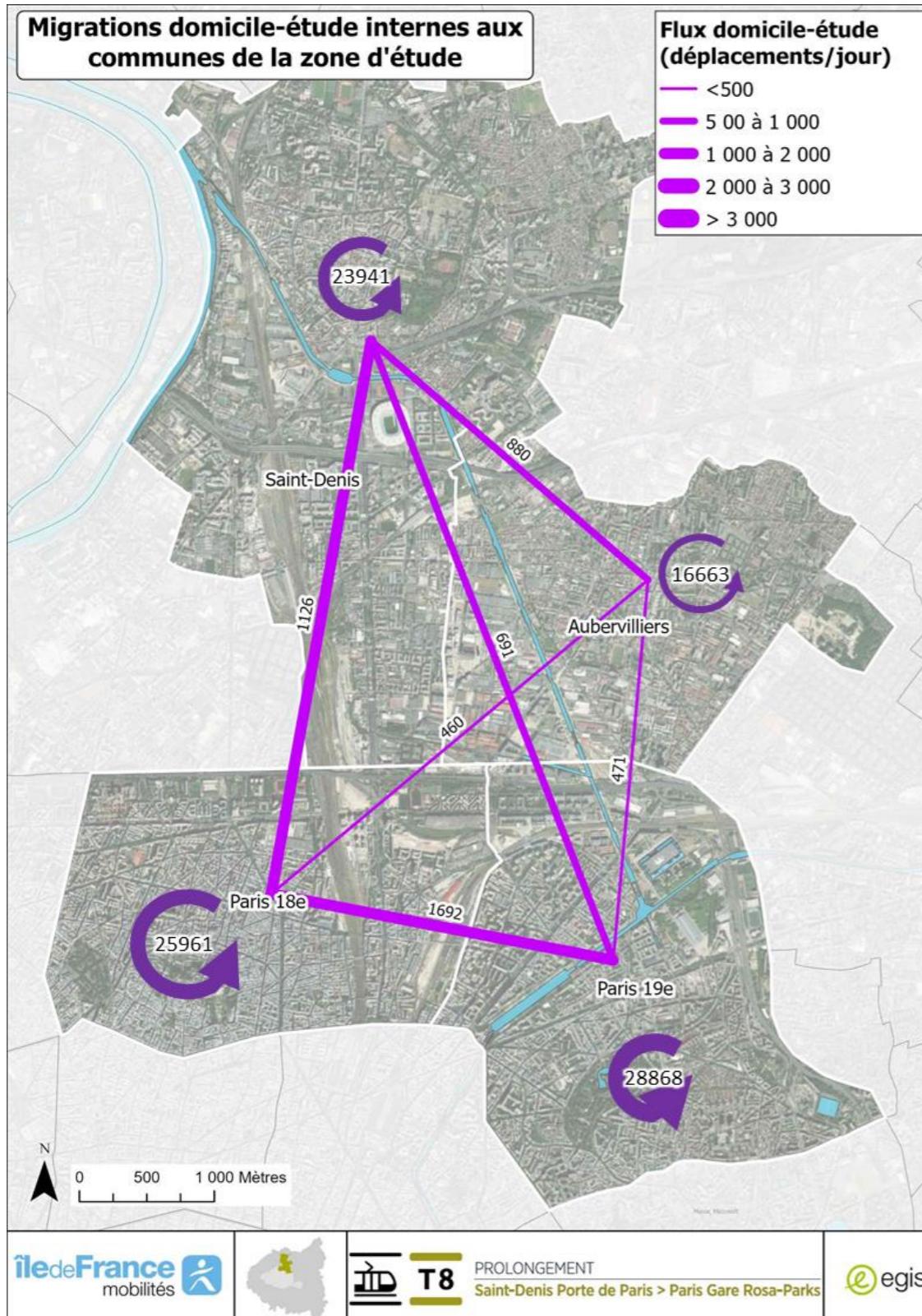


Figure 388 - Migrations domicile-étude internes aux communes de la zone d'étude
 (SOURCE DES DONNEES : INSEE 2017 – TRAITEMENT EGIS)

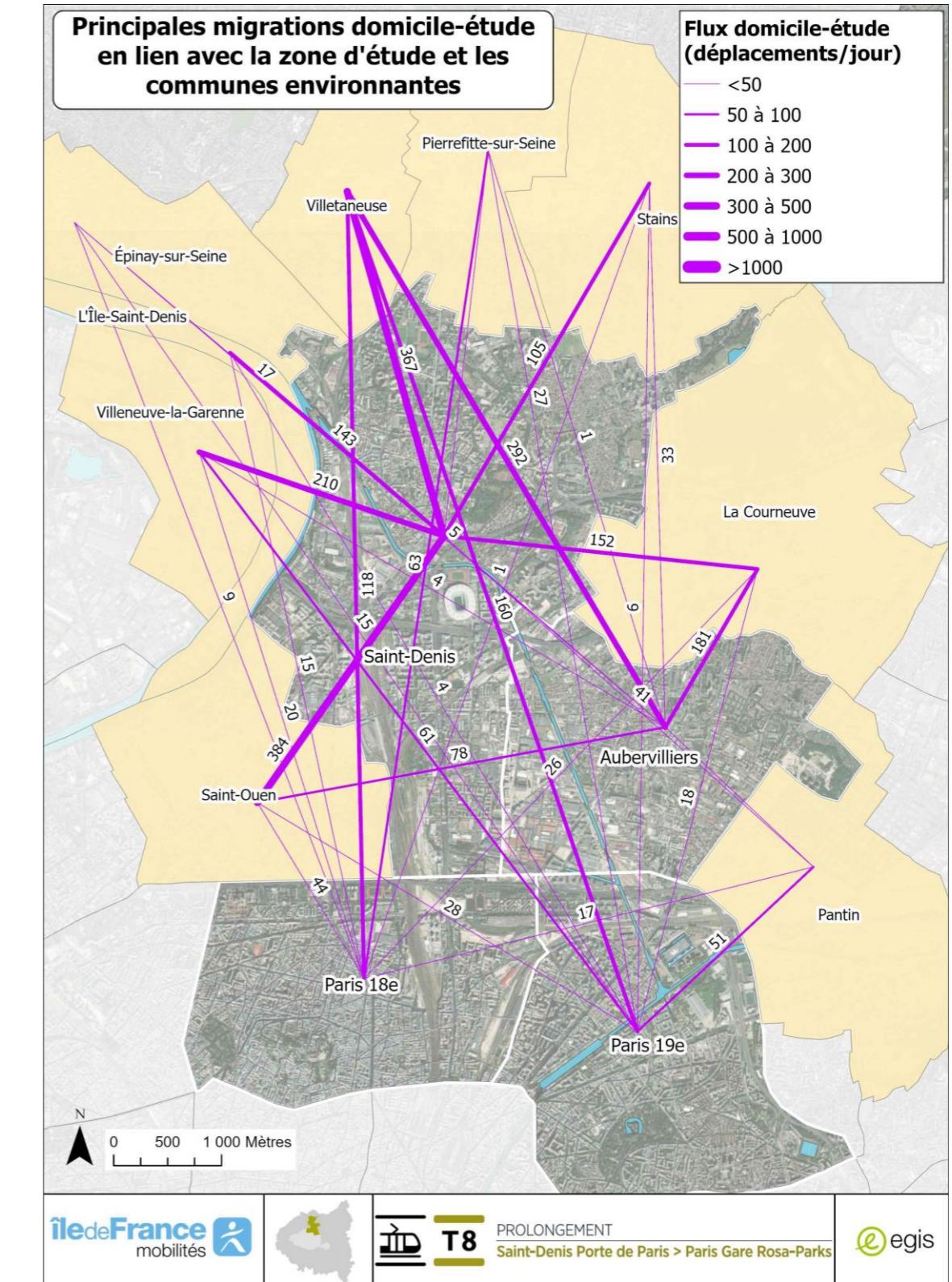


Figure 389 - Principales migrations domicile-étude en lien avec la zone d'étude et les communes environnantes
 (SOURCE DES DONNEES : INSEE 2017 – TRAITEMENT EGIS)

Enjeu fort

La part des transports en commun est particulièrement élevée pour les déplacements de la zone d'étude. Elle dépasse souvent 50% notamment pour les trajets en lien avec Paris ou avec les communes desservies par les RER B ou E. Le projet présente un intérêt fort au regard des déplacements dans la zone d'étude, notamment pour la commune de Saint-Denis qui attire de nombreux déplacements et d'Aubervilliers, pour laquelle la part modale des transports en commun dans les déplacements vers ou depuis la commune était relativement plus faible, en raison de l'absence de desserte par les modes lourds jusqu'à la mise en service du prolongement de la ligne M12 à Mairie d'Aubervilliers en mai 2022.

3.9. LES RESEAUX

SOURCES : PLUi PLAINE COMMUNE ; PLU PARIS ; SYNTHESE TOPOGRAPHIQUE ET RESEAUX CONCESSIONNAIRES (GTA/SECTEUR, 2021-2022).

Zone d'étude : rapprochée

Les éléments suivants ont permis d'identifier les principaux réseaux présents dans la zone d'étude :

- > L'étude des plans des servitudes d'utilité publique des PLUi Plaine Commune et PLU de Paris ;
- > L'établissement de la synthèse graphique des réseaux sur la base des réponses des concessionnaires et gestionnaires aux Déclarations de Travaux (DT) via le Guichet Unique envoyées aux concessionnaires début 2021 et des documents complémentaires envoyés par les concessionnaires réseaux sur la période 2021-2023.

3.9.1. Hydrocarbures

Un réseau de transport d'hydrocarbures TRAPIL a été recensé le long du canal Saint-Denis au droit du quai Jean-Marie Tjibaou (Aubervilliers), perpendiculairement et en contrebas au tracé projeté du T8 Sud sur l'avenue Francis de Pressensé traversant le canal sur ouvrage. Ce réseau est identifié comme abandonné par le gestionnaire et situé en contrebas de l'ouvrage de traversée du canal.

3.9.2. Gaz naturel

La zone d'étude est concernée par des canalisations de gaz.

Des canalisations de transport à haute pression ont été recensées dans le secteur du canal Saint-Denis, parallèlement à ce canal et à la rue / avenue Francis de Pressensé entre Saint-Denis et Aubervilliers.

Le réseau de distribution à moyenne et basse pression couvre l'ensemble du périmètre d'étude.

La majorité des canalisations sont en exploitation. Cependant, sur l'ensemble du tracé, certaines canalisations sont hors service malgré qu'elles soient toujours présentes en sous-sol.

À noter également la présence de postes gaz en émergence, notamment dans le secteur des EMGP (Saint-Denis/Aubervilliers).

3.9.3. Électricité

Le tracé du futur prolongement intercepte à cinq reprises des artères de transport d'électricité, dont trois en Très Haute Tension (THT, 225 kV), à la fois à Saint-Denis, Aubervilliers et Paris :

- > Le long, côté Sud, de l'Avenue Paul-Vaillant Couturier (63kV et 225kV), à proximité du Parc de la Légion d'Honneur à Saint-Denis ;
- > Le long, côté Est et Ouest, Cours du Ru de Montfort (63kV), à Saint-Denis ;
- > Le long, côté Est, de la Rue des Fillettes (225kV), entre la rue Germaine Tillion et la rue Saint-Gobain à la frontière entre Saint-Denis et Aubervilliers ;
- > En traversée de la Rue des Fillettes (225kV) via la rue Germaine Tillion à la frontière entre Saint-Denis et Aubervilliers ;
- > Boulevard Macdonald (63kV), à Paris.

De même que pour le gaz, le réseau de distribution électrique (BT et HTA) couvre l'ensemble du périmètre d'étude.

Plusieurs transformateurs HT/BT en émergence se trouvent à proximité immédiate du tracé, notamment sur la rue Danielle Casanova entre Saint-Denis et Aubervilliers.

A Villetaneuse, le Site de Maintenance et de Remisage (SMR) du Tramway T8, est traversé par deux lignes aériennes THT 225kV du réseau RTE. Une troisième le jouxte à proximité. Le site comporte également un pylône support et deux autres pylônes sont présents au sein des parcelles voisines (l'un plus au sud et l'autre plus au sud-est).

3.9.4. Réseau de chaleur

La zone d'étude est parcourue de façon discontinue par un réseau de chaleur (cf. Figure 390).

Ce type de réseaux est rencontré dans les quartiers situés au nord et à l'est du canal Saint-Denis, ainsi qu'à Paris dans tout le secteur de la porte d'Aubervilliers jusqu'au quartier rénové de la gare Rosa-Parks.

Celui-ci est en effet majoritairement présent sur les axes suivants à des positions longitudinales variables et en traversées :

- > au nord de la zone d'étude à Saint-Denis et Aubervilliers : rue Jeanne d'Arc, rue Leroy des Barres, rue Casanova, rue Pressensé (ponctuellement au carrefour avec le chemin du Cornillon) et Chemin du Cornillon ;
- > au Sud de la zone d'étude, le long du tracé projeté sur le territoire parisien entre la Place Skanderbeg et la rue Curial.

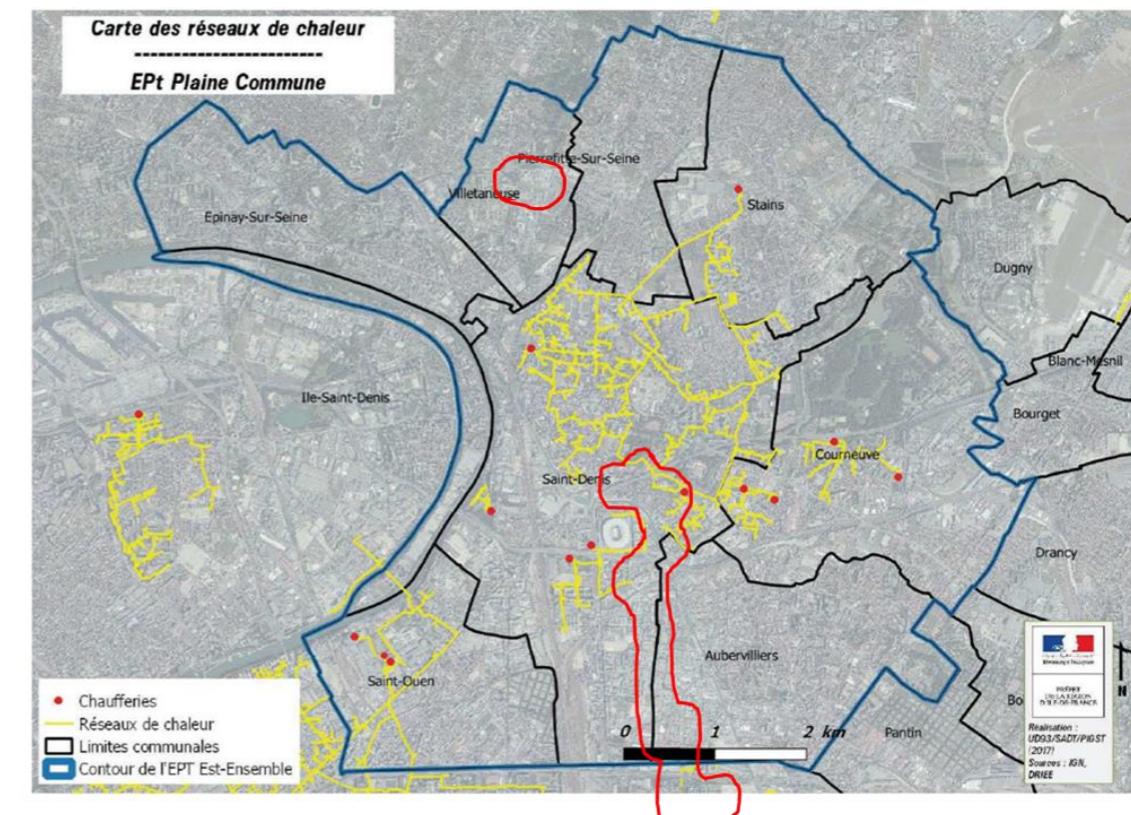


Figure 390 - Réseau de chaleur de la zone d'étude
(SOURCE : PLUi PLAINE COMMUNE)

3.9.5. Réseau de froid urbain

Un unique réseau de froid urbain a été détecté à Paris, au niveau de la place Skanderbeg et en lien avec la récente Manufacture de la Mode Chanel, provenant de la rue Emile Bollaert par le Sud et contournant la Place Skanderbeg par le Sud et l'Ouest.

3.9.6. Eau potable

Le réseau d'alimentation en eau potable est présent sur l'ensemble de la zone d'étude.

Le réseau de transport est en interface ponctuelle avec le tracé du projet T8 Sud :

- > Le long, côté Nord, de l'Avenue Francis de Pressensé (D800) à l'Est du canal de Saint-Denis ;
- > En traversée du Chemin du Cornillon le long de la rue Fernand Grenier (D800) à Saint-Denis ;
- > Le long, dans l'axe central, de la rue des Fillettes (D1200) entre l'Avenue de la Métallurgie et la place du Front Populaire à la frontière de Saint-Denis et Aubervilliers ;
- > En traversée de l'axe de l'Avenue de la Porte d'Aubervilliers et la Rue d'Aubervilliers, dans l'axe du Boulevard Ney et du Boulevard Macdonald (D1250) à Paris.

Le réseau de distribution AEP est présent sur l'ensemble de la zone d'étude, en longitudinal et transversal du tracé du projet T8 Sud.

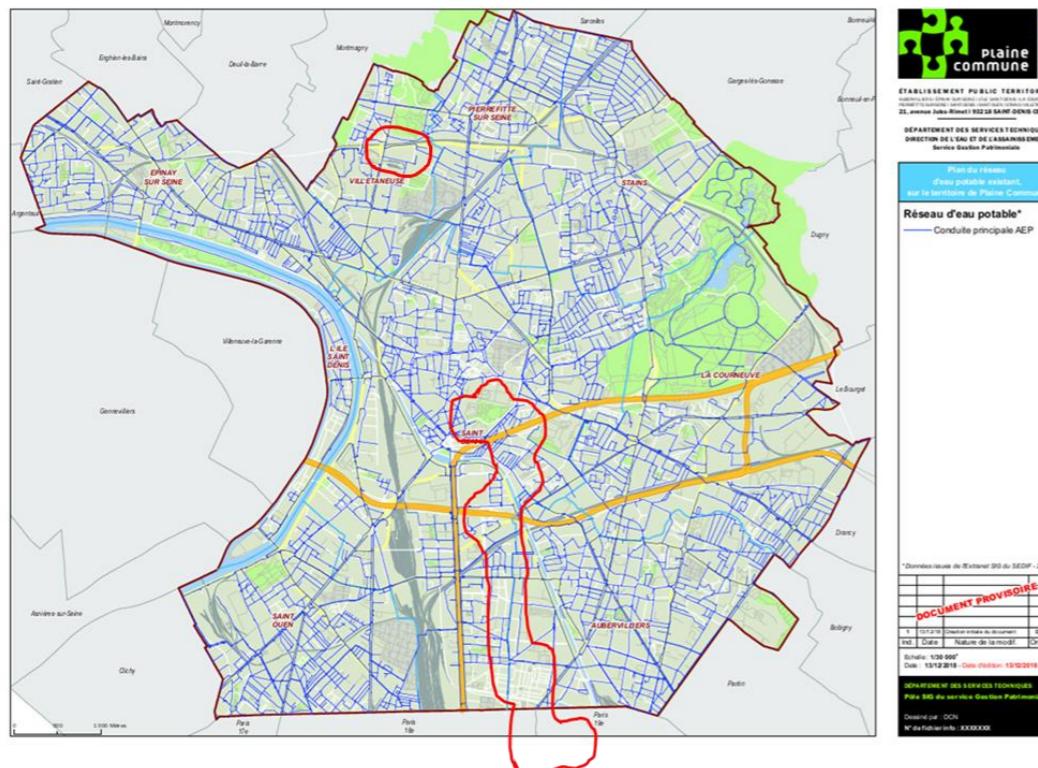


Figure 391 - Réseau d'alimentation en eau potable de la zone d'étude
(SOURCE : PLUI PLAINE COMMUNE)

3.9.7. Assainissement

La zone d'étude est parcourue par des réseaux d'assainissement communaux, départementaux et interdépartementaux (réseau du SIAAP et le réseau d'assainissement de la ville de Paris). Des réseaux de tous gabarits couvrent ainsi tout le périmètre d'étude. Ceux-ci sont majoritairement unitaires.

À noter la présence fréquente de réseaux de grande taille (ovoïdes et ouvrages cadres) à proximité du tracé du futur prolongement. Par ailleurs, plusieurs d'entre eux présentent apparemment des charges très faibles (environ 1m, parfois moins). Ces alertes dimensionnantes seront à confirmer avec les gestionnaires lors des phases d'études plus avancées.

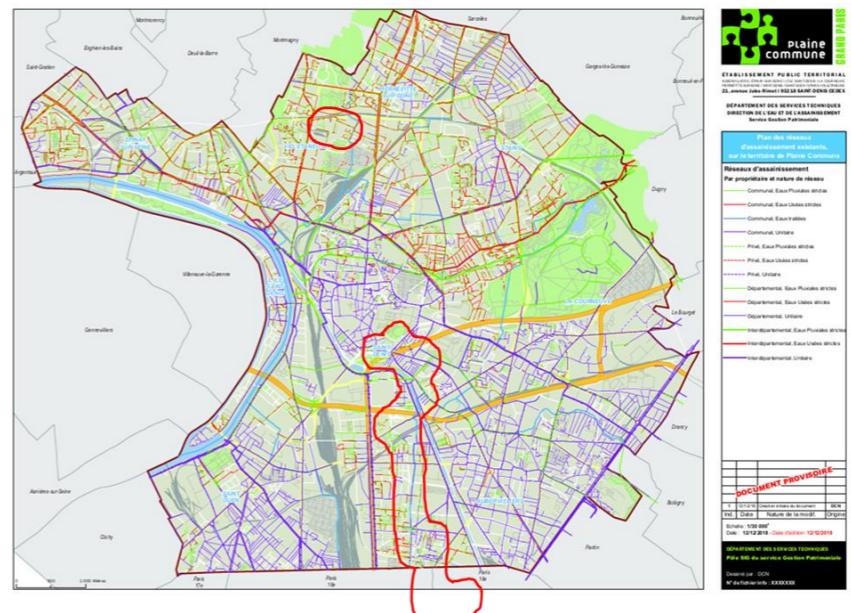


Figure 392 - Réseau d'assainissement du territoire de Plaine Commune
(SOURCE : PLUI PLAINE COMMUNE)

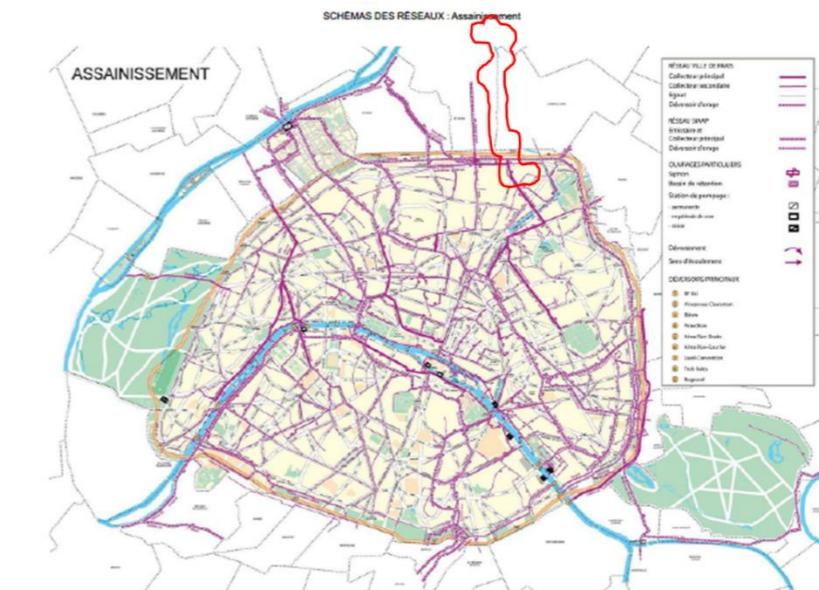


Figure 393 - Réseau d'assainissement de la ville de Paris
(SOURCE : PLU DE PARIS)

3.9.8. Télécommunication

Des réseaux de télécommunication sont présents sur l'ensemble de la zone d'étude, parfois sous la forme de multitubulaires bétonnées appartenant à Orange et accueillant plusieurs opérateurs.

3.9.9. Réseau d'exploitation urbaine

Des réseaux d'exploitation urbaine (éclairage public, Signalisation Lumineuse de Trafic - SLT, etc.) sont présents sur l'ensemble de la zone d'étude.

Enjeu moyen	La zone d'étude intercepte de nombreux réseaux (hydrocarbures, gaz naturel, électricité, eau potable, assainissement, réseau de chaleur, réseau de froid urbain, télécommunication, ...).
-------------	---

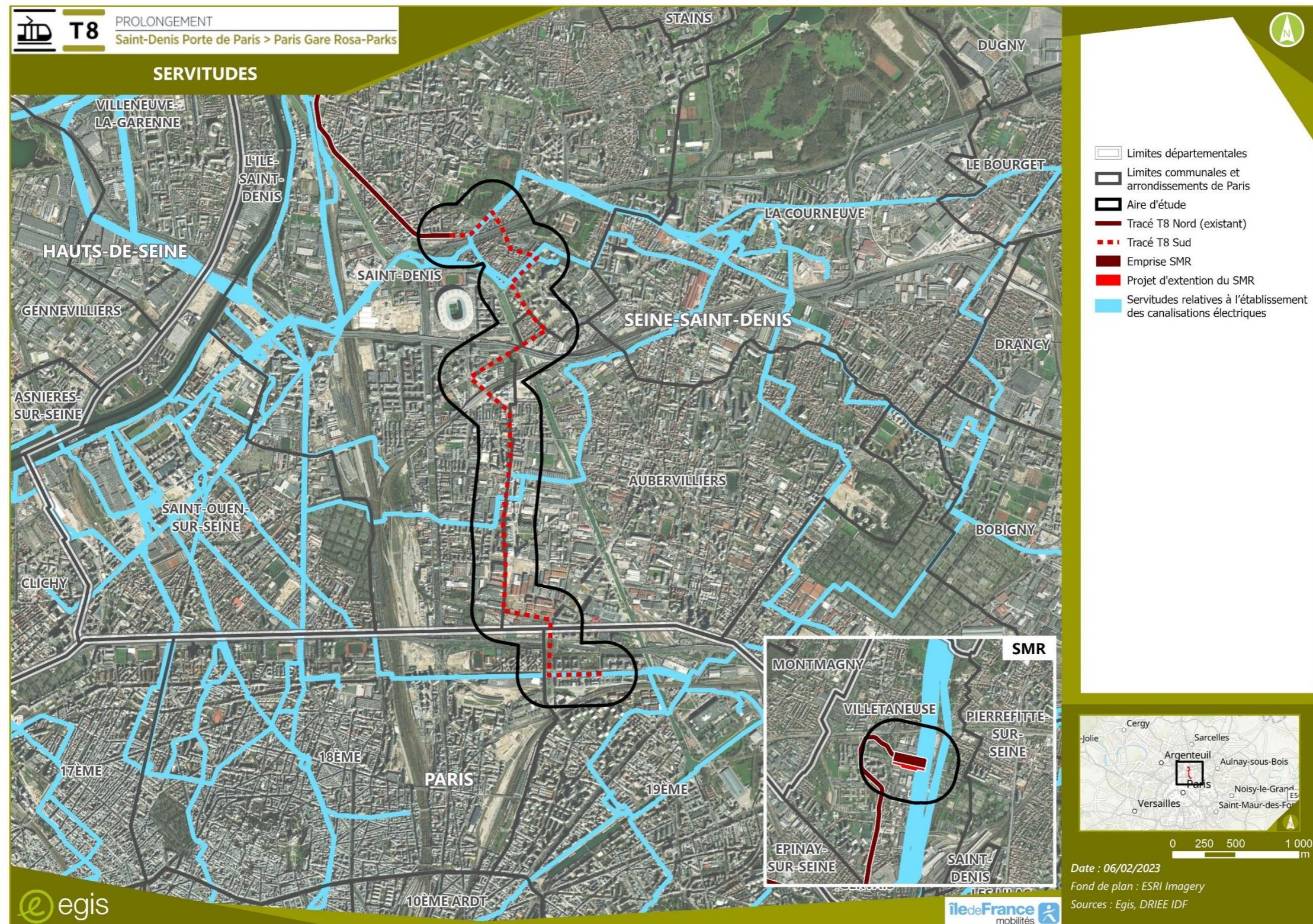


Figure 394 - Servitudes liées au transport d'électricité dans et à proximité de la zone d'étude

3.10. LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Zone d'étude : rapprochée

3.10.1. Installation Classée pour la protection de l'Environnement (ICPE)

SOURCES : GÉORISQUES ; DRIEAT ILE-DE-FRANCE ;

INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

D'après l'administration française (www.service-public.fr), « est considérée comme une installation classée toute installation exploitée ou détenue par une personne physique ou morale, publique ou privée, qui peut présenter des dangers ou des inconvénients pour :

- la commodité du voisinage ;
- la santé, la sécurité, la salubrité publiques ;
- l'agriculture ;
- la protection de la nature, de l'environnement et des paysages ;
- l'utilisation rationnelle de l'énergie ;
- la conservation des sites, des monuments ou du patrimoine archéologique.

Chaque installation est classée dans une nomenclature qui détermine les obligations auxquelles elle est soumise, par ordre décroissant du niveau de risque : régimes d'autorisation (A), d'enregistrement (E) ou de déclaration (D) ». Le 24 juin 1982, la directive dite SEVESO demande aux États et aux entreprises d'identifier les risques associés à certaines activités industrielles dangereuses et de prendre les mesures nécessaires pour y faire face. Certaines ICPE sont alors classées « SEVESO seuil bas » ou « SEVESO seuil haut » suivant leur dangerosité.

Des installations classées sont présentes dans la zone d'étude, du fait notamment d'anciennes activités industrielles. Il s'agit des installations recensées dans le tableau ci-dessous. De nombreuses anciennes activités industrielles sont également recensées dans la zone d'étude dans la base de données BASIAS (cf. Annexe 3).

Établissement	Activité	Statut	Commune	Adresse	Régime
SEFI-INTRAFOR		Non Seveso	Aubervilliers	6 rue Henri Murger Prolongée	Enregistrement
Plaine Commune Energie		Non Seveso	Saint-Denis	1 RUE DU MARECHAL LYAUTHEY	Soumis à Autorisation
AUBER METAUX	Récupération de déchets triés	Non Seveso	Saint-Denis	13-15 rue des Fillettes	Enregistrement
TECHNIC FRANCE	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	Non Seveso	Saint-Denis	15 rue de la Montjoie	Soumis à Autorisation
AICO FRANCE NOVACOLOR	Traitements et revêtement des métaux	Non Seveso	Saint-Denis	21 RUE DE LA MONTJOIE	Enregistrement
R.A.T.P. CENTRE BUS - EPIC	Transports urbains et suburbains de voyageurs	Non Seveso	Aubervilliers	26 RUE DE LA HAIE COQ	Enregistrement
EQUINIX France		Non Seveso	Aubervilliers	10 rue Waldeck Rochet Bâtiment 520	Soumis à Autorisation
LINKCITY ILE DE FRANCE		Non Seveso	Villetaneuse	37 rue Raymond Brosse	Enregistrement

Tableau 77 - Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) recensées sur la zone d'étude
(SOURCE : GEORISQUES)

NOTA concernant le SMR du Tramway T8 à Villetaneuse

Le site de Maintenance et de Remisage (SMR) du Tramway T8 est identifié comme une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (déclaration) pour le tour en fosse. En effet si le hall de maintenance du tramway a une surface inférieure au seuil des 2000 m², et n'est donc pas classable au titre des ICPE, en revanche le tour en fosse situé dans un hall indépendant est lui classable au titre des activités « travail mécanique des métaux et alliages » (R2560-3).

Un dossier de déclaration a été déposé en préfecture de Bobigny le 21/04/2008, accompagné d'une demande de dérogation compte tenu de l'éloignement de l'installation vis-à-vis des tiers et des dispositions sécuritaires mises en place concernant les dispositions d'isolement au feu (de l'article 2-4 de l'arrêté du 30 juin 1997).

Suite à une évolution de la réglementation concernant les ICPE, le SMR Actuel de Villetaneuse ne serait plus soumis à un besoin de déclaration ICPE.

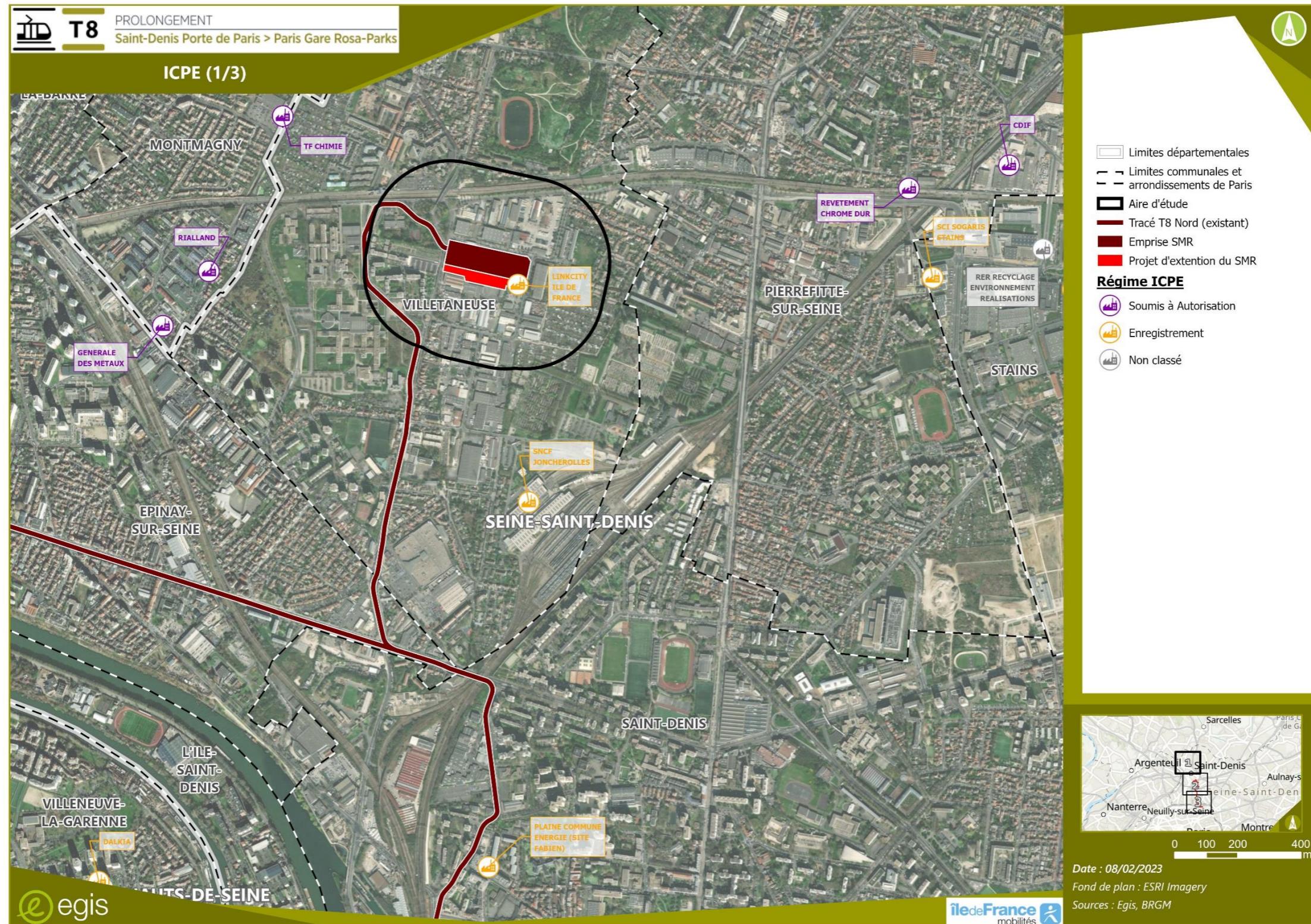
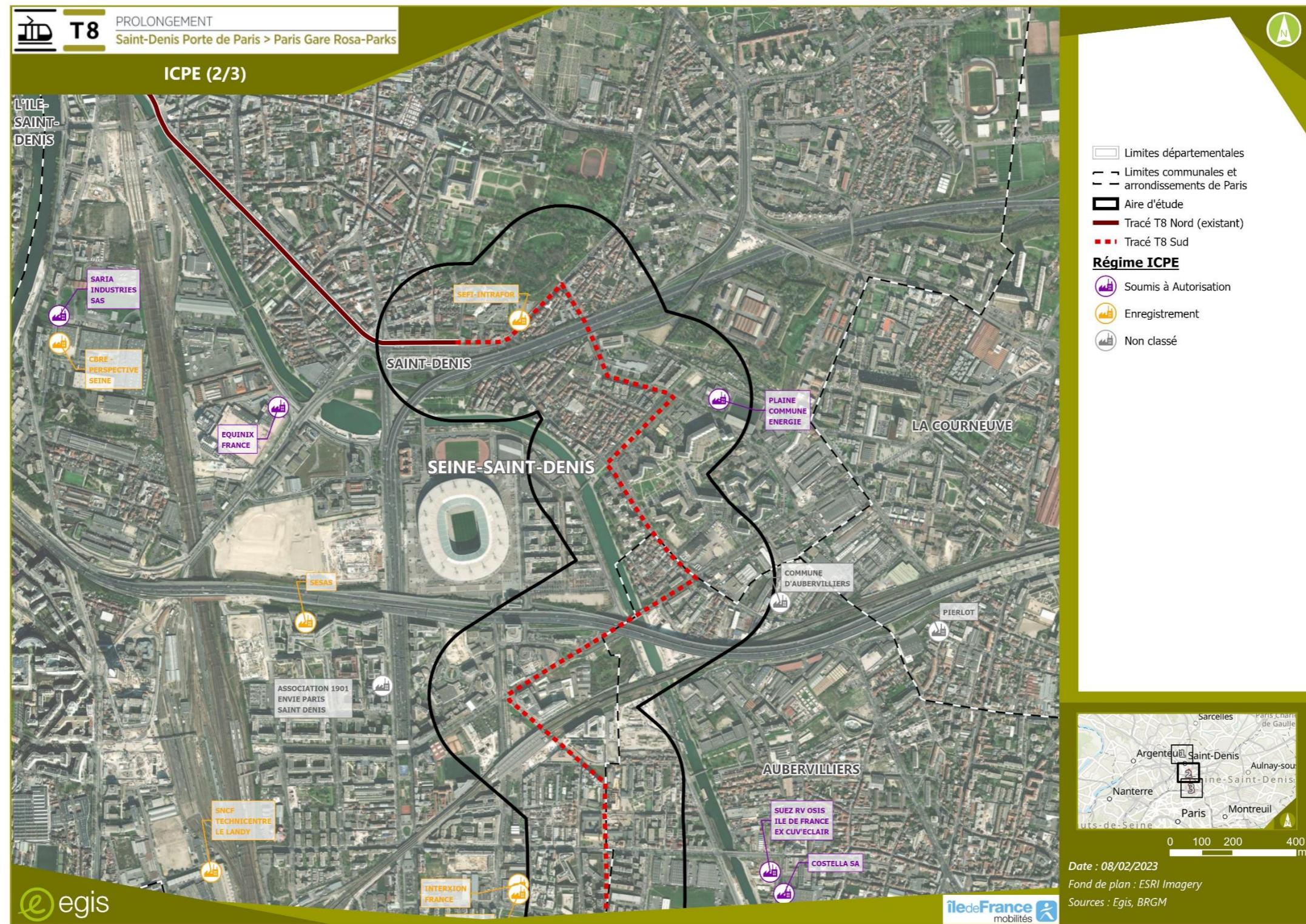


Figure 395 - Installations classées pour la protection de l'environnement dans la zone d'étude - Planche 1/3



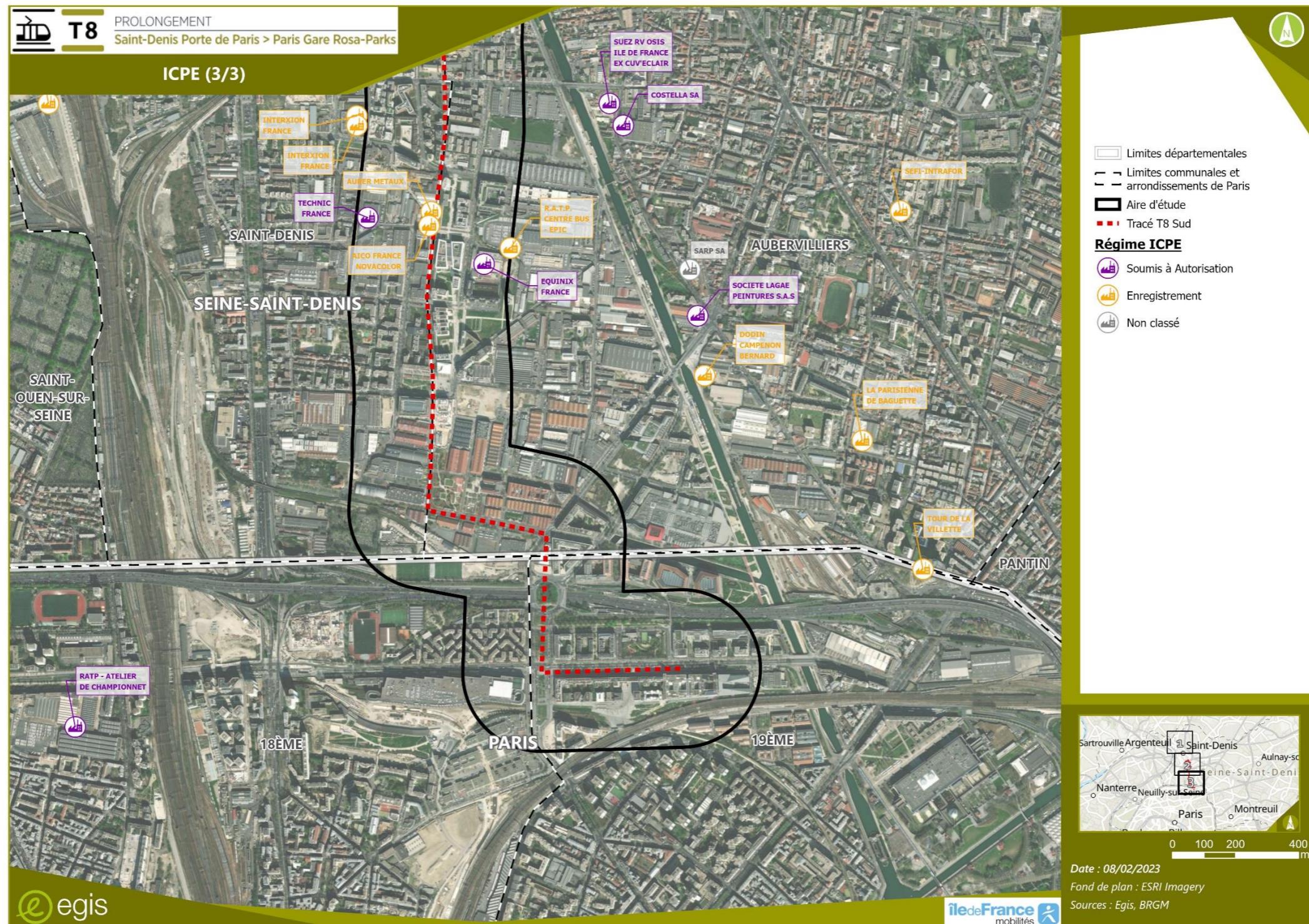


Figure 397 - Installations classées pour la protection de l'environnement dans la zone d'étude - Planche 3/3

3.10.2. Sites et sols pollués

SOURCES : BRGM (SEPTEMBRE 2017), WWW.GEORISQUES.GOUV.FR

3.10.2.1. Sites BASIAS et BASOL

En termes de qualité des sols et du sous-sol, la base de données BASIAS (Base des Anciens Sites Industriels et Activités de Services en activité ou non), qui recense tous les sites industriels ou de services anciens ou actuels, ayant eu une activité potentiellement polluante, indique une forte densité de sites et sols potentiellement pollués dans le secteur étudié.

Quelques-uns de ces sites appellent à une action des pouvoirs publics à titre préventif ou curatif, sites recensés dans la base de données **BASOL**. On note également la présence de secteurs identifiés comme à risque de pollution par la DRIEAT.

La base de données BASOL répertorie les sites pollués ou potentiellement pollués. Des sites BASOL ont été recensés dans les environs du tracé du projet T8 Sud. Leur localisation est présentée sur les figures ci-après.

Un seul site est identifié au sein de la zone d'étude rapprochée, il s'agit du site de l'ancienne usine à gaz de la Villette (SSP00033820101), située 83 rue Curial dans le 19^{ème} arrondissement de Paris.



Figure 398 - Localisation des sites **BASOL** au sein de la zone d'étude (1/3)



Figure 399 - Localisation des sites BASOL au sein de la zone d'étude (2/3)

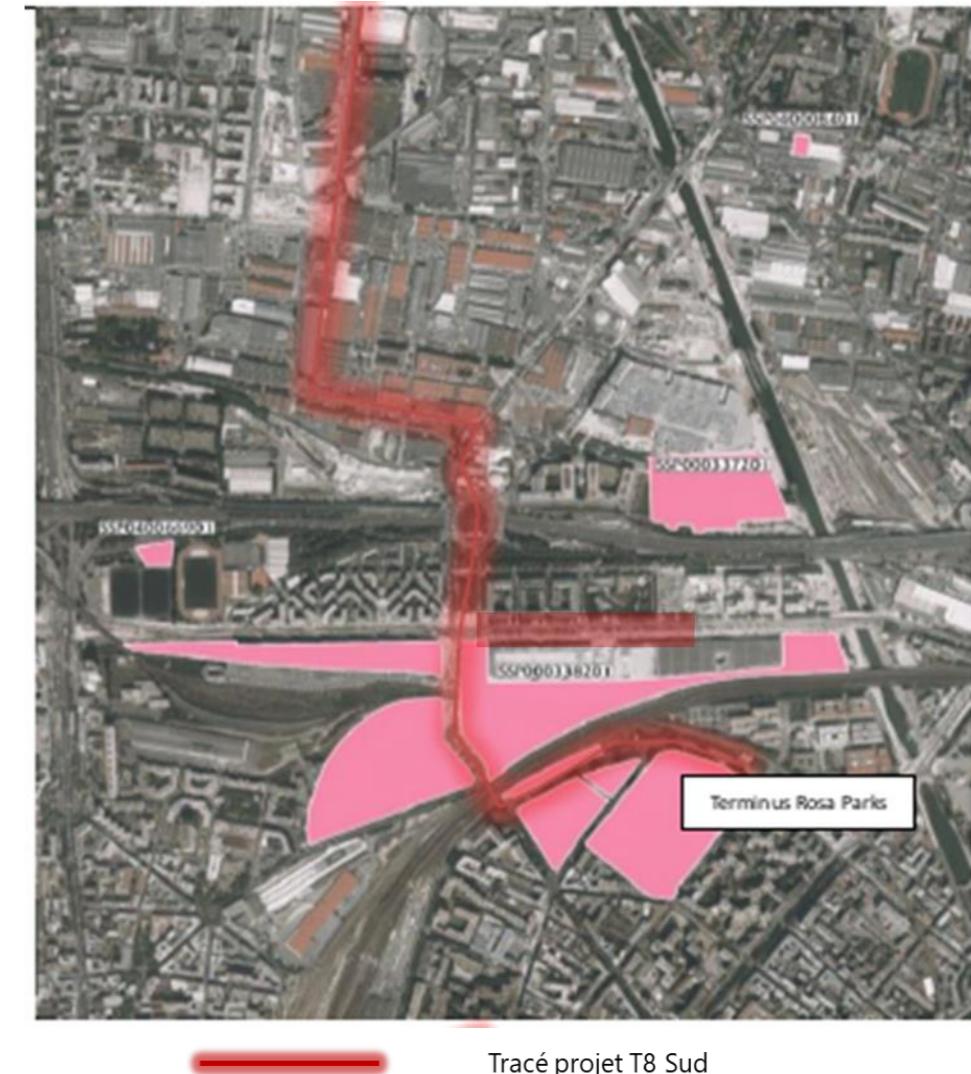


Figure 400 - Localisation des sites BASOL au sein de la zone d'étude (3/3)

Au regard de la densité de l'activité passée et présente potentiellement polluante dans le secteur étudié, les sols et sous-sols peuvent être pollués dans certaines zones du tracé projeté.

Des sondages pour s'assurer de la nature et la qualité des sols ont d'ores et déjà été réalisés et complétés avant le démarrage des travaux afin d'identifier toute opération de dépollution ou de traitement spécifique des terres.

Plusieurs sites sont identifiés dans la base de données BASIAS, répertoriant les sites industriels ou de services anciens ou actuels, ayant une activité potentiellement polluante. Ils sont localisés sur l'ensemble de la zone d'étude.

La liste des sites et leurs caractéristiques est indiquée dans le tableau en annexe du présent document.

3.10.2.2. Diagnostics de pollution des sols

SOURCES : DIAGNOSTIC INITIAL DE POLLUTION – PROLONGEMENT DU TRACÉ DU TRAM 8 SUD ENTRE SAINT-DENIS PORTE DE PARIS ET PARIS GARE ROSA PARKS, ABO-ERG, DECEMBRE 2021 ; DIAGNOSTIC INITIAL DE POLLUTION – EXTENSION DU SITE DE MAINTENANCE ET DE REMISE DU MATERIEL ROULANT DE VILLETTANEUSE DANS LE CADRE DU T8SUD, ABO-ERG, JANVIER 2022

Dans le cadre du projet T8 Sud et du projet d'extension du site de maintenance et de remisage (SMR) du matériel roulant du T8 à Villette (93), la société Ile de France Mobilités, par l'intermédiaire de son AMO Antea Group, a sollicité ABO-ERG (Géotechnique et Environnement) pour la réalisation d'un diagnostic initial de la qualité des sols afin d'avoir une vision globale de l'état des sols avant la réalisation du nouveau projet.

Ainsi, ces diagnostics ont consisté en la réalisation de :

- > 35 sondages à la tarière mécanique descendus jusqu'à 5 m de profondeur et 2 sondages carottés descendus à 30 m de profondeur, pour le diagnostic du projet de prolongement du tracé du T8 ;
- > 6 sondages à la tarière mécanique descendus jusqu'à 5 m de profondeur, avec des prélèvements réalisés sur les 3 premières mètres.

La mission a donc eu pour but de :

- > Caractériser les sols au droit du linéaire d'étude, ainsi qu'au droit d'une zone en friche de la SNCF et de la création du futur ouvrage d'art (en parallèle du Pont Pressensé) ;
- > Eventuellement définir des mesures simples de gestion ou des mesures minimales de mise en sécurité du secteur d'étude (exemple clôture, ...) ;
- > Fournir l'ensemble des représentations cartographiques (modalités de gestion des déblais en filière appropriées et potentialités de réutilisation (chimique et géotechnique).

La méthode s'appuie point par point sur les préconisations du guide relatif aux Modalités de gestion et de réaménagement des sites et sols pollués établies par le MEEDDAT le 8 février 2007 et mises à jour en avril 2017.

Le détail des études sont disponibles dans les rapports des diagnostics initiaux de pollution, joints au présent dossier en annexes G et H.

— Contexte du site

Actuellement, le site du tracé de prolongement du T8 au sud est libre de toute occupation, s'agissant d'un projet urbain occupant des voiries et espaces publics, des zones de chantiers et une zone de friche SNCF.

Le site du SMR est actuellement occupée en partie Sud-Ouest par un bâtiment appartenant à l'entreprise VEOLIA.

Ce bâtiment n'est plus en service et sera démolie pour les besoins du projet. Le reste du site est composé d'un parking poids lourds et d'un léger talus enherbé qui longe l'actuelle limite Sud du SMR existant.

— Méthodologie

Le diagnostic pour le tracé courant a consisté en la réalisation de 35 sondages à la tarière mécanique descendus jusqu'à 5 m de profondeur et 2 sondages carottés descendus à 30 m de profondeur, en accord avec les prescriptions de la note de cadrage fournie par Antea Group.

La méthode s'appuie point par point sur les préconisations du guide relatif aux Modalités de gestion et de réaménagement des sites et sols pollués établies par le MEEDDAT le 8 février 2007 et mises à jour en avril 2017.

Concernant le SMR, le diagnostic a consisté en la réalisation de 6 sondages à la tarière mécanique descendus jusqu'à 5 m de profondeur, avec des prélèvements réalisés sur les 3 premières mètres, en accord avec les prescriptions de la note de cadrage fournie par Antea Group.

— Principales conclusions

Investigations de terrain

Les investigations de terrain réalisées le long du tracé ont mis en évidence la présence d'une couche de remblais de sable caillouteux gris à beige en surface, sus-jacente à une couche d'argile caillouteuse beige pouvant être sableuse ou calcaire entre 1 et 5 mètres de profondeur.

Les investigations réalisées sur la friche SNCF présentent quant à eux des sols limono-argileux à cailloutis marron jusqu'à 2 m de profondeur.

Concernant le SMR, les investigations de terrain réalisées ont mis en évidence la présence d'une couche de remblais de sable caillouteux gris à noir pouvant être limoneux au droit de certaines fouilles, et présentant de nombreux déchets anthropiques jusqu'à environ 2m/TN de profondeur au maximum. La couche de sols sous-jacente est composée d'argile légèrement sableuse beige/grise à noire, avec des horizons de sols très humides entre 3 et 4 m/TN (exception faite au droit de TH4).

Des mesures au PID (détecteur à photoionisation¹⁰) ont systématiquement été réalisées au droit de chacun des sondages. Ces mesures se sont avérées toutes nulles.

Aucun autre indice organoleptique (aspect, odeur) caractéristique d'une pollution n'a été mis en évidence lors de la réalisation des investigations au droit du site du SMR.

Approche environnementale

Au regard des résultats analytiques du laboratoire, des anomalies multiples et ponctuelles le long du tracé de prolongement sont enregistrées pour les métaux lourds, HCT, HAP et PCB.

Des anomalies ponctuelles sont enregistrées au droit du site du SMR pour les paramètres PCB (échantillons TH1 (0-1,3) et TH3 (1,3-2) et tétrachloroéthylène (échantillon TH1 (0-1,3)), et sur l'ensemble des sols pour les métaux lourds, liés à la mauvaise qualité intrinsèque des remblais.

Les anomalies localisées sur l'emprise des futurs terrassements caractérisent des matériaux qui seront à priori excavés et évacués hors site (sur environ 1,5 m de profondeur). En l'état actuel, avec la présence d'un recouvrement de surface et l'absence d'usage sensible (linéaire localisé sur la voirie), les anomalies retrouvées ne présentent pas un risque sanitaire pour les usagers du site.

Approche Gestion des déblais

Dans le cadre des terrassements prévus par le projet d'aménagement et d'une évacuation hors site des matériaux, des surcoûts de gestion des déblais pourraient être générés, dus aux déclassements de certains matériaux non inertes (39% des 87 échantillons analysés sont inertes au sens de l'AM du 12/12/14).

¹⁰ Un PID est un détecteur non spécifique très sensible qui détecte avec précision les composés organiques volatils ou Carbones Organiques Volatils, (C.O.V.) et certains inorganiques, dans de très faibles concentrations, de 1 ppb à 15 000 ppm, suivant les appareils.

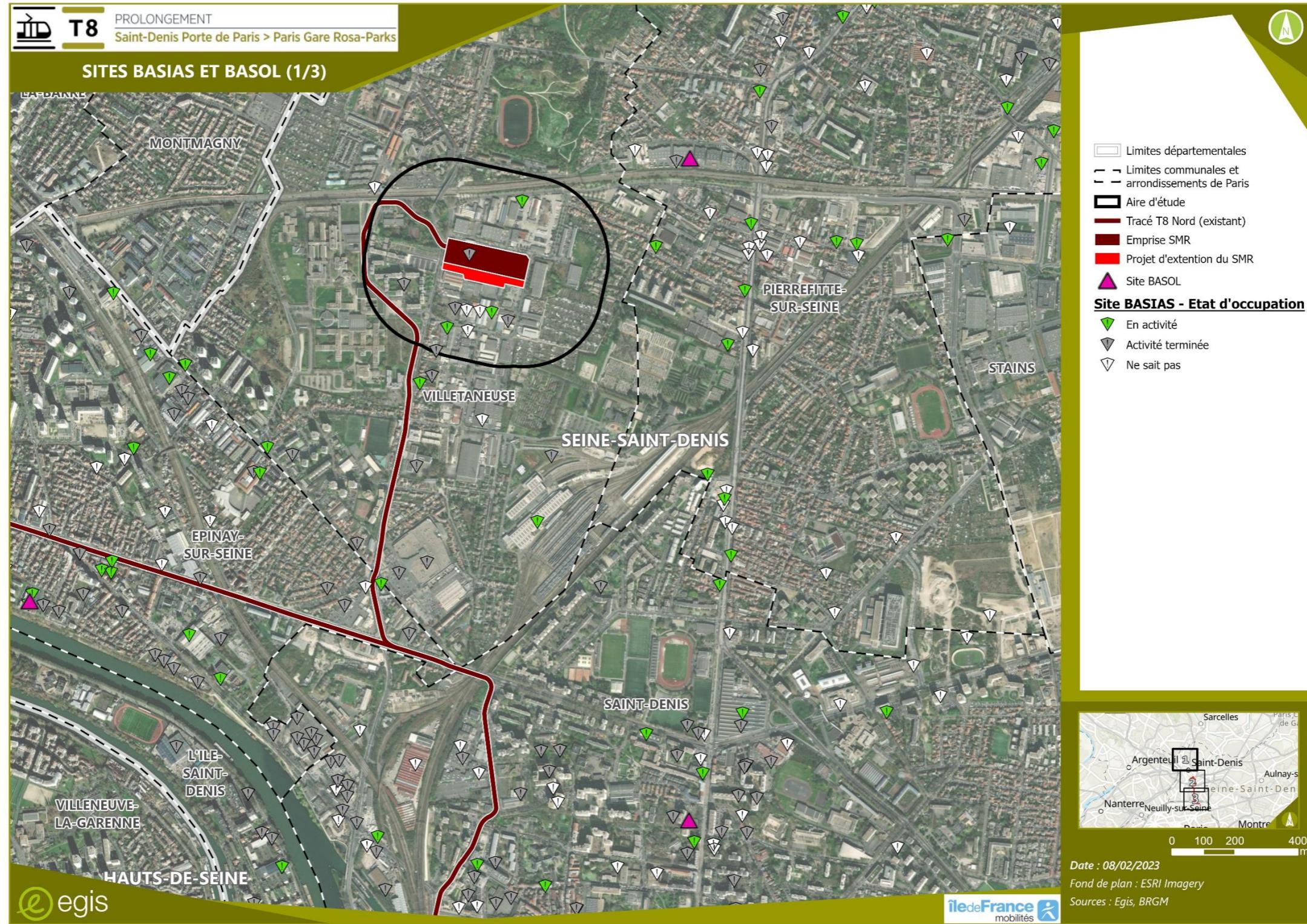


Figure 401 - Sites BASIAS et BASOL sur la zone d'étude - Planche 1/3



Figure 402 - Sites BASIAS et BASOL sur la zone d'étude - Planche 2/3

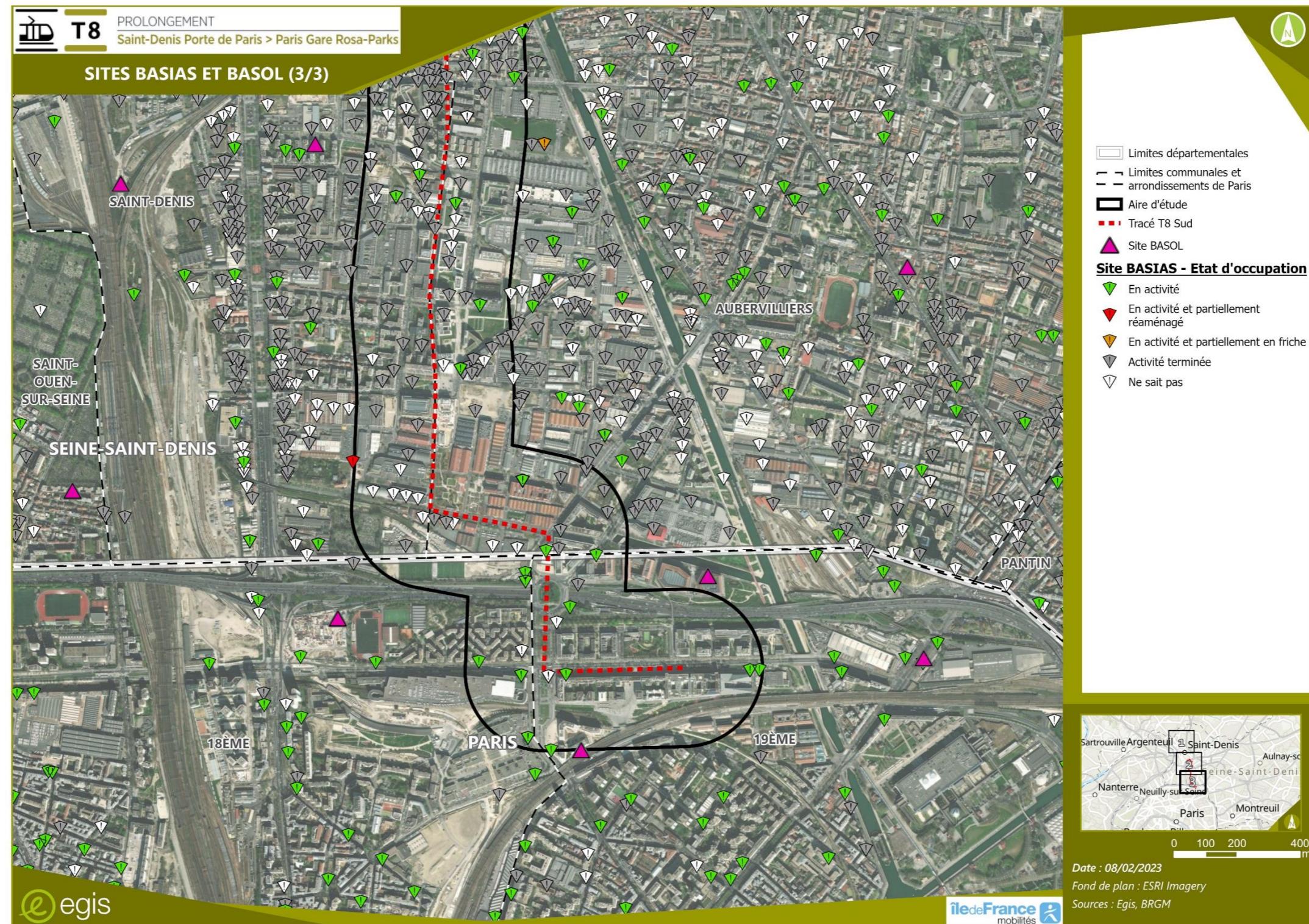


Figure 403 - Sites BASIS et BASOL sur la zone d'étude - Planche 3/3

3.10.3. Risques liés au Transport de Matières Dangereuses

SOURCE : DRIEAT ILE-DE-FRANCE

Zone d'étude : rapprochée

LE RISQUE LIÉ AU TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES (TMD)

Une matière dangereuse est une substance qui, par ses propriétés physiques ou chimiques ou par la nature des réactions qu'elle est susceptible de mettre en œuvre, peut présenter un danger grave pour l'homme, les biens ou l'environnement. Elle peut être inflammable, toxique, explosive, corrosive ou radioactive.

Le **risque lié au transport de marchandises dangereuses**, ou risque TMD, est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces marchandises par voie routière, ferroviaire, fluviale ou canalisation.

Sur la route, le développement des infrastructures de transport, l'augmentation de la vitesse, de la capacité de transport et du trafic multiplient les risques d'accidents.

Aux conséquences habituelles des accidents de transport, peuvent venir se surajouter les effets du produit transporté. Alors, l'accident de TMD combine un effet primaire, immédiatement ressenti (incendie, explosion, déversement) et des effets secondaires (propagation aérienne de vapeurs toxiques, pollutions des eaux ou des sols).

La zone d'étude est concernée par le risque de transport de matières dangereuses (TMD) par modes routier, ferroviaire, fluvial et par canalisation.

Le transport de matières dangereuses par voie fluviale concerne uniquement le canal Saint-Denis.

L'ensemble des communes de la zone d'étude est concerné par le transport de matière dangereuse par voies ferroviaire et routière.

Compte-tenu de la diversité et du nombre des voies de transport, un accident lié au TMD peut survenir sur l'ensemble de la zone d'étude.



Figure 404 - Synthèse des risques technologiques
(SOURCE : DRIEAT – TRAITEMENT SYSTRA)

Enjeu moyen	<p>De nombreuses installations classées ICPE sont localisées au sein de la zone d'étude. Le plan de zonage des PLU et PLUi n'indique pas de zone de protection qui serait intercepté par le tracé du projet T8 Sud.</p> <p>Plusieurs sites sont identifiés dans la base de données BASIAS, un seul dans la base de données BASOL, répertoriant les sites pollués et potentiellement pollués.</p> <p>Des diagnostics de pollution des sols ont été menés sur les emprises du tracé du T8 Sud et de l'extension du SMR. Des anomalies multiples et ponctuelles ont été enregistrées :</p> <ul style="list-style-type: none">- le long du tracé du T8 Sud pour les métaux lourds, HCT, HAP et PCB ;- au droit du site du SMR pour les paramètres PCB et tétrachloroéthylène, et sur l'ensemble des sols pour les métaux lourds, liés à la mauvaise qualité intrinsèque des remblais. <p>En l'état actuel, avec la présence d'un recouvrement de surface et l'absence d'usage sensible, les anomalies retrouvées ne présentent pas un risque sanitaire pour les usagers du site.</p> <p>Les sols pollués représentent un enjeu modéré dans le cas du T8 Sud.</p> <p>La zone d'étude est concernée par le risque d'accident industriel lié au transport de matières dangereuses par modes routier, ferroviaire, fluvial et par canalisation.</p> <p>Les risques technologiques et industriels constituent un enjeu moyen pour le projet.</p>
--------------------	--

3.11. CADRE DE VIE ET SANTE HUMAINE

Zone d'étude : élargie et rapprochée

3.11.1. Le bruit

SOURCES : PRÉFECTURE DE LA VILLE DE PARIS ; PRÉFECTURE DE SEINE-SAINT-DENIS ;

3.11.1.1. Classement sonore des infrastructures de transport terrestre

La prévention des nuisances sonores relative aux aménagements et infrastructures de transport terrestres est régie par les sections 3 des Titres VII du Livre V du Code de l'environnement. La sous-section 1 concerne le classement des infrastructures de transports terrestres (articles R. 571-32 à 43 du Code de l'environnement).

Pour mémoire, « le recensement et le classement des infrastructures de transport terrestres portent sur les voies routières dont le trafic journalier moyen annuel existant, ou prévu dans l'étude d'impact du projet d'infrastructure, est supérieur à cinq mille véhicules par jour, les lignes ferroviaires interurbaines assurant un trafic journalier moyen supérieur à cinquante trains ainsi que les lignes en site propre de transports en commun et les lignes ferroviaires urbaines, dont le trafic journalier moyen est supérieur à cent autobus ou trains. »

Le recensement et le classement acoustique des infrastructures terrestres a pour objectif de déterminer, en vue d'assurer la protection des occupants des bâtiments d'habitation à construire dans ces secteurs, l'isolement acoustique minimal des pièces principales et cuisines vis-à-vis des bruits des transports terrestres, conformément à l'arrêté du 30 mai 1996 modifié relatif aux modalités de classement des infrastructures de transport terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit.

Le recensement et le classement acoustique des infrastructures de transport terrestres, en application de l'article R. 571-33 du Code de l'environnement, est réalisé par arrêté préfectoral.

Le classement est établi d'après les niveaux d'émission sonore (Laeq) des infrastructures pour les périodes diurne (6h00 - 22h00) et nocturne (22h00 - 6h00) sur la base des trafics estimés à l'horizon 2020.

Plusieurs paramètres propres à chaque voie sont pris en compte pour le calcul du niveau sonore :

- sa caractéristique : largeur, pente, nombre de voies, revêtement ;
- son usage : trafic automobile, trafic poids lourd, vitesse autorisée ;
- son environnement immédiat : rase campagne ou secteur urbain.

Suivant ces données, les voies sont classées de la catégorie 1 pour les plus bruyantes à 5 pour les moins bruyantes et, selon la catégorie, sont affectées de secteurs, de part et d'autre de la voie, où une isolation acoustique renforcée des bâtiments est nécessaire.

— Voies routières

Les axes routiers suivants sont mentionnés dans des arrêtés de classement sonore des infrastructures de transport terrestres.

Infrastructure	Catégorie	Largeur maximale affectée par le bruit	Arrêté préfectoral	Commune(s)
A1	1	300m	13/03/2000	Saint-Denis, Aubervilliers
A86	1	300m	13/03/2000	Saint-Denis, Aubervilliers
N186	3	100m	13/03/2000	Saint-Denis, Aubervilliers
N1	3	100m	13/03/2000	Saint-Denis, Aubervilliers
D20	3	100m	13/03/2000	Saint-Denis, Aubervilliers
D29b	3	100m	13/03/2000	Saint-Denis, Aubervilliers
D30	3	100m	13/03/2000	Saint-Denis, Aubervilliers
D31	3	100m	13/03/2000	Saint-Denis, Aubervilliers
Avenue de la porte d'Aubervilliers	2	250m	15/11/2000	Paris
Boulevard Périphérique	1	300m	15/11/2000	Paris
Boulevard Macdonald	3	100m	15/11/2000	Paris
Boulevard Ney	3	100m	15/11/2000	Paris
Rue d'Aubervilliers	3	100m	15/11/2000	Paris
Rue Curial	4	30m	15/11/2000	Paris
Rue de Cambrai	4	30m	15/11/2000	Paris

Tableau 78 - Classement sonore des infrastructures routières

— Voies ferrées

Les axes ferroviaires suivants sont mentionnés dans des arrêtés de classement sonore des infrastructures de transport terrestres.

Infrastructure	Catégorie	Largeur maximale affectée par le bruit	Arrêté préfectoral	Commune(s)
Tramway T3b	5	10m	75-2019-10-03-003	Paris 18 et 19
Ligne ferroviaire réseau RFF Est Boulevard de la Chapelle - limite communale avec Pantin	2	250m	15/11/2000	Paris 18 et 19

Tableau 79 - Classement sonore des infrastructures ferroviaires

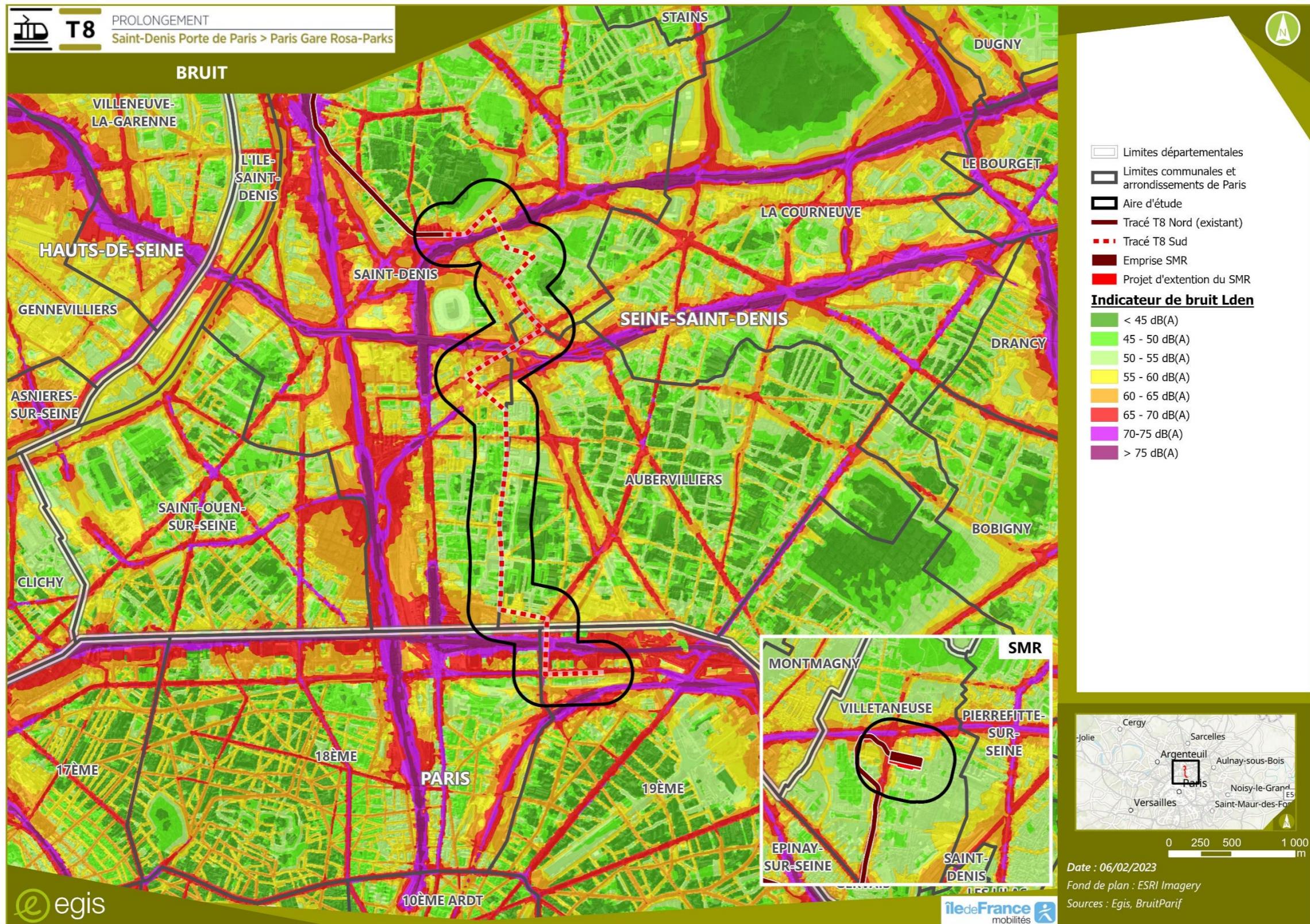


Figure 405 - Carte isophonique des infrastructures routières

3.11.1.2. Plan de Prévention de Bruit dans l'Environnement (PPBE)

Les communes de la zone d'étude sont couvertes par deux **Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)**.

Ce document a pour objectif de protéger des nuisances sonores les zones d'habitation, les établissements scolaires ou de santé et de préserver les zones calmes. Le PPBE permet, après une première étape de diagnostic consistant à identifier les secteurs et bâtiments exposés à des nuisances sonores excessives, de mettre en place, sous proposition des gestionnaires des voies concernées, des mesures visant à protéger les populations contre ce type de nuisances.

Les différents PPBE en vigueur au sein de la zone d'étude sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Document	Avancement	Date d'approbation
PPBE de la Métropole du Grand Paris	Approuvé	04/12/2019
PPBE des infrastructures terrestres de l'Etat dans le département de la Seine-Saint-Denis	Approuvé	05/03/2020

Tableau 80 - Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement concernant la zone d'étude

Le PPBE de la Métropole du Grand Paris découpe son aire d'étude en « secteurs ». Les communes de la zone d'étude sont identifiées par le PPBE de la Métropole du Grand Paris comme appartenant à des secteurs multiexposés (secteur Nord et secteur Paris Nord Est). Les sources d'exposition sont routières et ferroviaires pour ces deux secteurs et aériennes pour le secteur Nord.

Au sein du secteur Nord, les principales infrastructures impactant la zone d'étude sont les routes nationales A1 et A86 (commune de Saint-Denis), le RER D (commune de Saint-Denis), le RER B (commune de Aubervilliers), ainsi que certains boulevards.

Au sein du secteur Paris Nord-Est, les principales infrastructures impactant la zone d'étude sont le Boulevard Périphérique (commune de Aubervilliers, 18ème et 19ème arrondissements de Paris), certaines routes départementales (commune de Aubervilliers), les faisceaux Paris-Est et Paris-Nord du réseau SNCF (18ème et 19ème arrondissements de Paris), la ligne M2 du réseau RATP (18ème et 19ème arrondissements de Paris), ainsi que certains boulevards (notamment le Boulevard de la Villette).

3.11.1.3. Plan d'Exposition au Bruit (PEB)

La zone d'étude n'est couverte par aucun Plan d'Exposition au Bruit.

3.11.1.4. Notions d'acoustique

SOURCE : ETAT INITIAL ACOUSTIQUE T8 SUD, V2, EGIS

— Le bruit – définition

Le bruit est dû à une variation de la pression régnant dans l'atmosphère ; il peut être caractérisé par sa fréquence (grave, moyen, aiguë) exprimée en Hertz (Hz) et par son amplitude (ou niveau de pression acoustique) exprimée en décibel (dB).

Le bruit ambiant

Il s'agit du bruit total existant dans une situation donnée, pendant un intervalle de temps donné. Il est composé des bruits émis par toutes les sources proches ou éloignées.

Le bruit particulier

C'est une composante du bruit ambiant qui peut être identifiée spécifiquement par des analyses acoustiques (analyse fréquentielle, spatiale, étude de corrélation, etc.) et peut être attribuée à une source d'origine particulière.

Le bruit résiduel

C'est la composante du bruit ambiant lorsqu'un ou plusieurs bruits particuliers sont supprimés.

— Plage de sensibilité de l'oreille

L'oreille humaine a une sensibilité très élevée, puisque le rapport entre un son juste audible ($2 \cdot 10^{-5}$ Pa) et un son douloureux (20 Pa) est de l'ordre de 1 000 000.

L'échelle usuelle pour mesurer le bruit est une échelle logarithmique et l'on parle de niveaux de bruit exprimés en décibels A (dB(A)) où A est un filtre caractéristique des particularités fréquentielles de l'oreille (Figure 406).

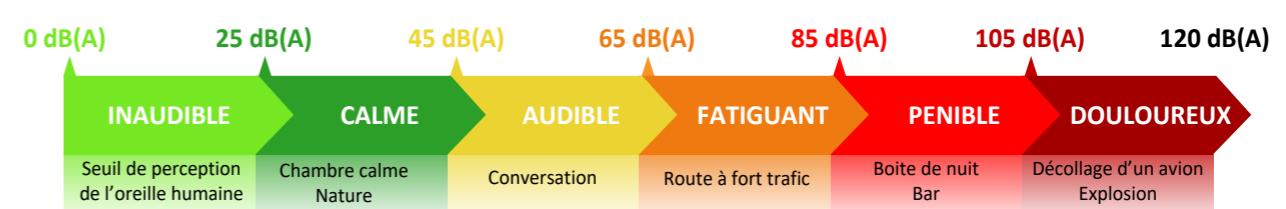


Figure 406 - Échelle de bruit
(SOURCE : EGIS/ACOUSTB)

— Arithmétique particulière

Le doublement de l'intensité sonore

Lorsqu'une source sonore est doublée (en énergie) par exemple par un doublement du trafic, le niveau de bruit augmente de 3 dB(A) (Figure 407).

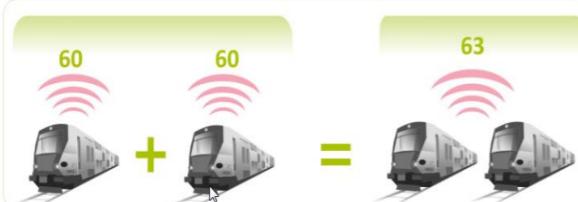


Figure 407 - Doublement de l'intensité
(SOURCE : EGIS/ACOUSTB)

Un écart d'au moins 10 dB(A) entre deux sources

Lorsque deux sources sonores, dont l'une est supérieure à l'autre d'au moins 10 dB(A), sont émises simultanément, le niveau sonore résultant est égal à celui de la source la plus bruyante (Figure 408). Le bruit le plus faible est alors masqué par le plus fort.



Figure 408 - Deux sources d'intensité différente
(SOURCE : EGIS/ACOUSTB)

Variation du niveau sonore en fonction de la distance

Pour une source linéaire comme une infrastructure ferroviaire, un doublement de la distance émetteur-récepteur engendre une décroissance de 3 dB du niveau sonore (Figure 409).

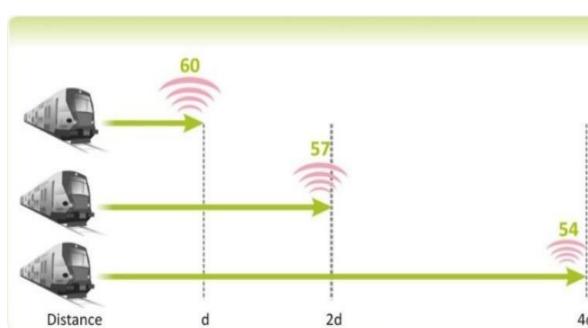


Figure 409 : Variation du niveau sonore en fonction de la distance
(SOURCE : EGIS/ACOUSTB)

Intensité de la gêne sonore

Pour se faire une idée de la gêne sonore, le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) propose une analyse subjective d'une variation des niveaux de bruit (cf. tableau ci-dessous Tableau 81).

Augmenter le niveau sonore de :	C'est multiplier l'énergie sonore par :	C'est faire varier l'impression sonore :
3 dB	x2	Très légèrement : on fait difficilement la différence entre deux lieux où le niveau diffère de 3 dB.
5 dB	x3	Nettement : on ressent une aggravation ou on constate une amélioration lorsque le bruit augmente ou diminue de 5 dB.
10 dB	x10	Comme si le bruit était perçu deux fois plus fort.

Tableau 81 - Intensité de la gêne sonore

3.11.1.5. Réglementation applicable au projet

SOURCE : ETAT INITIAL ACOUSTIQUE T8 SUD, V2, EGIS

— Textes réglementaires

Les articles L571-1 à L571-26 du Livre V du Code de l'Environnement (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), reprenant la Loi n° 92.1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit, prévoient la prise en compte des nuisances sonores aux abords des infrastructures de transports terrestres.

Les articles R571-44 à R571-52 du Livre V du Code de l'Environnement (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), reprenant le Décret n° 95-22 du 9 janvier 1995 relatif à la limitation du bruit des aménagements et infrastructures de transports terrestres, indiquent les prescriptions applicables aux voies nouvelles, aux modifications ou transformations significatives de voiries existantes.

L'Arrêté du 5 mai 1995, relatif au bruit des infrastructures routières, précise les indicateurs de gêne à prendre en compte : niveaux LAeq(6 h - 22 h) pour la période diurne et LAeq(22 h - 6 h) pour la période nocturne ; il mentionne en outre les niveaux sonores maximaux admissibles suivant l'usage et la nature des locaux et le niveau de bruit existant.

La Circulaire du 12 décembre 1997, relative à la prise en compte du bruit dans la construction des routes nouvelles ou l'aménagement de routes existantes du réseau national, complète les indications réglementaires et fournit des précisions techniques pour faciliter leur application.

L'Arrêté du 8 novembre 1999, relatif au bruit des infrastructures ferroviaires, fixe les niveaux sonores à ne pas dépasser lors de la construction ou du réaménagement d'une infrastructure ferroviaire en précisant notamment les indicateurs de gêne ferroviaire.

La Circulaire du 28 février 2002, relative à la prise en compte du bruit dans la conception, l'étude et la réalisation de nouvelles infrastructures ferroviaires ou l'aménagement d'infrastructures ferroviaires existantes, complète les exigences réglementaires détaillées par les textes précédents.

La Circulaire du 25 mai 2004, relative au bruit des infrastructures de transports terrestres précise les instructions à suivre concernant les observatoires du bruit des transports terrestres, le recensement des Points Noirs et les opérations de résorption des Points Noirs Bruit des réseaux routier et ferroviaire nationaux. Elle modifie les Circulaires du 12 juin 2001, du 28 février 2002 et du 23 mai 2002.

— Indicateurs acoustiques

Indice réglementaire

Le bruit de la circulation automobile ou ferroviaire fluctue au cours du temps. La mesure instantanée (au passage d'un camion, par exemple) ne suffit pas pour caractériser le niveau d'exposition des personnes. Les enquêtes et études menées ces vingt dernières années dans différents pays ont montré que c'est le **cumul de l'énergie sonore reçue** par un individu qui est l'indicateur le plus représentatif des effets du bruit sur l'homme et, en particulier, de la gêne issue du bruit de trafic. Ce cumul est traduit par le niveau énergétique équivalent noté Leq. En France, ce sont les périodes jour et nuit qui ont été adoptées comme référence pour le calcul du niveau Leq.

Les indices réglementaires s'appellent LAeq. Ils correspondent à la moyenne de l'énergie cumulée sur les périodes pour l'ensemble des bruits observés, à laquelle s'ajoute une pondération correspondant à la sensibilité de l'oreille humaine.

Les niveaux sonores sont mesurés ou calculés à 2 m en avant de la façade concernée et entre 1,2 m et 1,5 m au-dessus du niveau de l'étage choisi, conformément à la réglementation. Ce niveau de bruit dit « en façade » majore de 3 dB(A) le niveau de bruit dit « en champ libre » c'est-à-dire en l'absence de bâtiment.

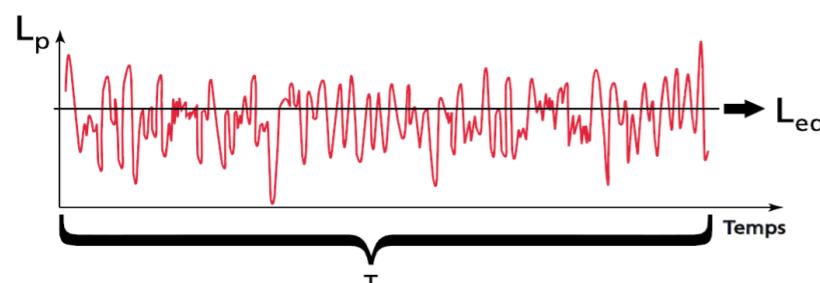


Figure 410 - Leq, niveau de pression acoustique continu équivalent
(SOURCE : EGIS/ACOUSTB)

Pour le trafic routier, les indices réglementaires sont notés LAeq(6 h - 22 h) et LAeq(22 h - 6 h). Ils correspondent à la moyenne de l'énergie cumulée sur ces périodes, pour l'ensemble des bruits observés.

Pour le trafic ferroviaire, les indices réglementaires sont les indicateurs de gêne ferroviaire If jour (6 h - 22 h) et If nuit (22 h - 6 h).

Pour les trains circulant à des vitesses inférieures à 250 km/h, la correspondance entre les indicateurs de gêne ferroviaire et les niveaux LAeq est définie par (cf. article 2 de l'Arrêté du 8 novembre 1999) :

- If jour = LAeq(6 h - 22 h) - 3 dB(A) ;
- If nuit = LAeq(22 h - 6 h) - 3 dB(A).

Le terme « - 3 dB(A) » est un terme correcteur qui traduit les caractéristiques du bruit des transports ferroviaires et permet d'établir une équivalence avec la gêne due au trafic routier. **Dans la suite de cette étude, tous les niveaux sonores indiqués correspondent aux indices réglementaires LAeq (6 h - 22 h) et LAeq (22 h - 6 h).**

Indicateurs fractiles

Les indices fractiles (aussi appelés indices statistiques) peuvent être calculés sur une mesure sonométrique et permettent de mettre en avant certains événements particuliers (Figure 411). Le niveau de pression acoustique LAN correspond au niveau pondéré A dépassé pendant N% de la durée du mesurage.

À titre d'exemple, le LA90 (niveau de bruit dépassé pendant 90% du temps) peut être utilisé comme indicateur du bruit de fond, et le LA10 (niveau de bruit dépassé pendant 10% du temps) comme indicateur des niveaux maximaux atteints.

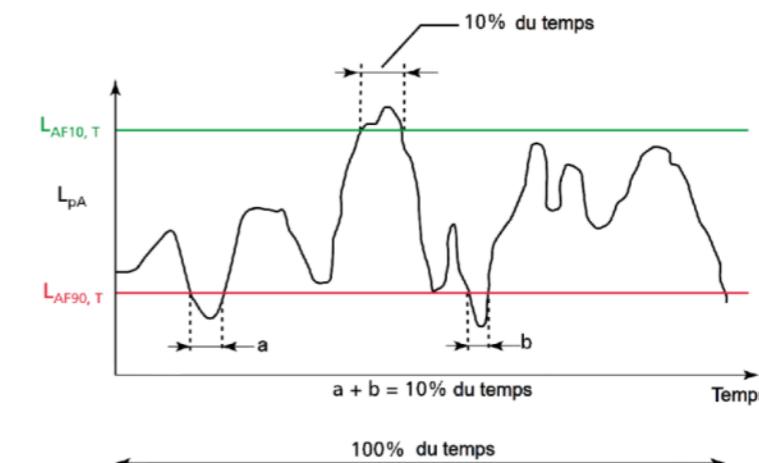


Figure 411 - Niveau de pression Lp et indices fractiles L10 et L90
(SOURCE : EGIS/ACOUSTB)

— Critères d'ambiance sonore préexistante

Le critère d'ambiance sonore préexistante est défini par l'Arrêté du 8 novembre 1999. Il permet de fixer les objectifs acoustiques à respecter à terme, pour un projet de création ou de modification d'infrastructure ferroviaire (cf. tableau ci-dessous Tableau 82).

Type de zone	Bruit ambiant existant avant travaux toutes sources sonores confondues (en dB(A))	
	LAeq(6 h - 22 h)	LAeq(22 h - 6 h)
Modérée	< 65	< 60
Modérée de nuit	≥ 65	< 60
Non modérée	< 65	≥ 60
	≥ 65	≥ 60

Tableau 82 - Critères d'ambiance sonore

— Objectifs acoustiques

Trois volets acoustiques sont ici abordés :

- > Réglementation vis-à-vis d'une création d'une nouvelle infrastructure, avec le prolongement la ligne de Tramway T8 au Sud ;
- > Réglementation vis-à-vis d'un aménagement ou modification d'une infrastructure existante : voies routières le long du tronçon d'étude ;
- > Les Points Noirs du Bruit (PNB).

Création d'infrastructure ferroviaire nouvelle

L'article 2 de l'arrêté du 8/11/1999 et l'annexe II de la circulaire du 28/02/2002 définissent les valeurs limites à ne pas dépasser pour la contribution sonore de l'infrastructure ferroviaire et ce pour chacune des deux périodes réglementaires jour et nuit. Ces seuils, présentés ci-après (cf. Tableau 3), sont fonction de l'usage et de la nature des locaux étudiés, ainsi que l'ambiance sonore préexistante.

Usage et nature des locaux		Ferroviaire hors Lignes à Grande Vitesse	
		lAeq(6 h - 22 h)	lAeq(22 h - 6 h)
Logements en zone d'ambiance sonore préexistante modérée		63 dB(A)	58 dB(A)
Logements en zone d'ambiance sonore préexistante modérée de nuit		68 dB(A)	58 dB(A)
Logements en zone d'ambiance sonore préexistante non modérée		68 dB(A)	63 dB(A)
Établissement de santé, de soins, d'action sociale	Salles de soins et réservées au séjour des malades	60 dB(A)	58 dB(A)
	Autres locaux de soin, de santé et d'action sociale	63 dB(A)	58 dB(A)
Établissement d'enseignement (à l'exclusion des ateliers bruyants et des locaux sportifs)		63 dB(A)	-
Locaux à usage de bureaux en zone d'ambiance sonore préexistante modérée		68 dB(A)	-

Ces valeurs sont supérieures de 3 dB(A) à celles qui seraient mesurées en champ libre ou en façade, dans le plan d'une fenêtre ouverte. Il convient de tenir compte de cet écart pour toute comparaison avec d'autres réglementations qui sont basées sur des niveaux sonores maximaux admissibles en champ libre ou mesurés devant des fenêtres ouvertes. Elles sont également supérieures de 3 dB(A) aux valeurs qui seraient indiquées en termes d'Indice de gêne ferroviaire If.

Tableau 83 - Valeurs limites à ne pas dépasser pour la contribution sonore d'une infrastructure ferroviaire

Modification d'infrastructure routière existante

Le caractère significatif d'une modification d'infrastructure est défini par l'article R.571-45 du Code de l'environnement : « *Est considérée comme significative, au sens de l'article R.571-44, la modification ou la transformation d'une infrastructure existante, résultant d'une intervention ou de travaux successifs autres que ceux mentionnés à l'article R.571-46, et telle que la contribution sonore qui en résulterait à terme, pour au moins une des périodes représentatives de la gêne des riverains mentionnées à l'article R.571-47, serait supérieure de plus de 2 dB (A) à la contribution sonore à terme de l'infrastructure avant cette modification ou cette transformation* ».

Dans le cas d'une modification significative, les seuils réglementaires sont définis de la façon suivante : « *Si la contribution sonore de l'infrastructure avant travaux est inférieure aux seuils applicables à une voie nouvelle, elle ne pourra excéder ces valeurs après travaux. Dans le cas contraire, la contribution sonore, après travaux, ne doit pas dépasser la valeur existant avant travaux, sans pouvoir excéder 65 dB(A) en période diurne et 60 dB(A) en période nocturne* ».

Définition des Points Noirs du Bruit (PNB)

La Circulaire du 25 mai 2004 introduit la notion de Zone de Bruit Critique (ZBC) : cette zone est définie comme étant composée de bâtiments sensibles dont les niveaux sonores en façade, résultant de l'exposition au bruit des infrastructures terrestres, dépassent ou risquent de dépasser à terme l'une au moins des valeurs limite diurne et nocturne présentées dans le Tableau 84 ci-après.

Indicateur de bruit	Routes et/ou LGV	Voies ferrées conventionnelles	Cumul routes et/ou LGV + voies ferrées conventionnelles
lAeq(6 h - 22 h)	70 dB(A)	73 dB(A)	73 dB(A)
lAeq(22 h - 6 h)	65 dB(A)	68 dB(A)	68 dB(A)
Lden (1)	68 dB(A)	73 dB(A)	73 dB(A)
Ln (2)	62 dB(A)	65 dB(A)	65 dB(A)

(1) $Lden = 10 \cdot \log (1 / 24 * (12 * 10^lAeq(6h-18h) / 10) + 4 * 10^lAeq(18h-22h) + 5) / 10 + 8 * 10^lAeq(22h-6h) + 10) / 10) - 3 dB$

(2) $Ln = lAeq(22h-6h) - 3 dB$

Tableau 84 - Critères de définition des Points Noirs du bruit

Les bâtiments sensibles ainsi définis sont des Points Noirs du Bruit (PNB) : ce sont les locaux à usage d'habitation et les établissements d'enseignement, de soins, de santé et d'action sociale situés dans une Zone de Bruit Critique, et répondant aux critères d'antériorité. Les locaux respectant le critère d'antériorité issu du circulaire du 25/05/2004 sont :

- > « les locaux d'habitation dont la date d'autorisation de construire est antérieure au 6 octobre 1978 ;
- > les locaux d'habitation dont la date d'autorisation de construire est postérieure au 6 octobre 1978 tout en étant antérieure à l'intervention de toutes les mesures visées à l'article 9 du décret n° 95-22 du 9 janvier 1995 et concernant les infrastructures des réseaux routiers et ferroviaires nationaux auxquelles ces locaux sont exposés ;
- > les locaux des établissements d'enseignement, de soins, de santé et d'action sociale dont la date d'autorisation de construire est antérieure à la date d'entrée en vigueur de l'arrêté préfectoral les concernant pris en application de l'article L. 571-10 du code de l'environnement. »

La réglementation française impose que des mesures soient prises afin de réduire l'exposition sonore des habitants dans les bâtiments classés PNB. Diverses mesures peuvent être mises en œuvre (traitement à la source, écrans antibruit, traitement des façades, ...).

3.11.1.6. Campagne de mesures acoustiques

SOURCE : ETAT INITIAL ACOUSTIQUE T8 SUD, V2, EGIS

Une campagne de mesure acoustique a été réalisée du 7 au 8 juin 20121. Cette dernière fait l'objet d'un rapport de mesures acoustiques (cf. Annexe I).

La Figure 412 illustre l'emplacement des 7 points de mesures, dont 5 Points Fixes de 24h (PF1 à PF5) et 2 prélèvements acoustiques sur une durée de 1h (PM1 et PM2), au droit du futur tronçon de la ligne T8 au Sud (tracé en bleu foncé) ainsi qu'au droit du SMR de Villetaneuse.

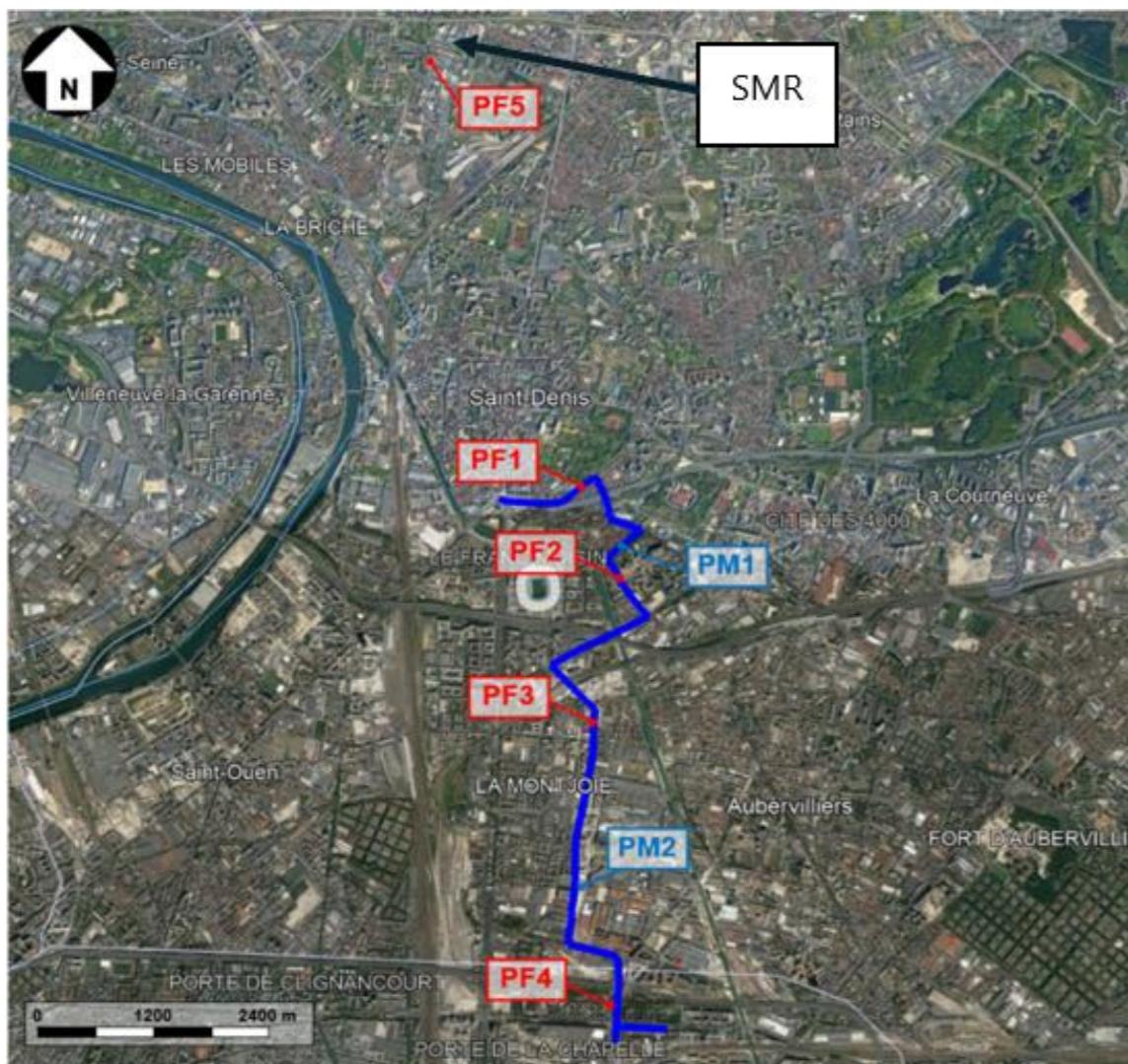


Figure 412 - Localisation des points de mesures acoustiques

Le Tableau 85 ci-après synthétise les résultats des mesures de 24h avec les données de comptages routier, de PF1 à PF5, arrondis au 0,5 dB près, sur les périodes réglementaires diurne (6 h – 22 h) et nocturne (22 h – 6 h). Le Tableau 86 ci-après synthétise également les résultats pour les prélèvements acoustiques d'une heure, réalisés en journée (PM1 et PM2).

Les tendances des zones d'ambiances sonores relevées par les mesures, sont :

- > Non modérée au Nord et au Sud du prolongement, avec des niveaux supérieurs à 65 dB(A) le jour, et 60 dB(A) la nuit. Les axes routiers au droit des points PF1 (avenue Paul Vaillant Couturier), PF2 (rue Danielle Casanova) et PF4 (avenue de la Porte d'Aubervilliers) sont importants en termes de trafics ;
- > Modérée au centre du prolongement (aux alentours du point PF3) avec des niveaux inférieurs à 65 dB(A) le jour et 60 dB(A) la nuit.

Aucun Point Noir Bruit n'a été identifié par la mesure : les niveaux sonores restent inférieurs ou égal à 70 dB(A) le jour et 65 dB(A) la nuit. **Cependant, les niveaux aux points PF1, PF2 et PF4 sont très proches des seuils réglementaires.**

RÉSULTATS DES MESURES ACOUTIQUES

Point de mesure	Adresse	Commune	Date début	Date fin	Étage / Hauteur	Période diurne (6 h – 22 h)			Période nocturne (22 h – 6 h)		
						Niveau sonore Aeq global [dB(A)]	Trafic		Niveau sonore Aeq global [dB(A)]	Trafic	
							TMH [véh/h]	% PL		TMH [véh/h]	% PL
PF1	20 avenue Paul Vaillant Couturier	Saint-Denis	07/06/2021 à 15:00	08/06/2021 à 15:00	1 ^{er}	70,0	939	2	64,0	163	4
PF2	132 rue Danielle Casanova	Saint-Denis	07/06/2021 à 14:00	08/06/2021 à 14:00	4 mètres	70,0	642	3	61,5	133	2
PF3	10 rue Henri Murger	Aubervilliers	07/06/2021 à 16:00	08/06/2021 à 16:00	4 mètres	63,0	63	0	53,5	26	0
PF4	5 avenue de la Porte d'Aubervilliers	Paris	07/06/2021 à 18:00	08/06/2021 à 18:00	5 ^{ème}	69,5	1988	3	62,5	566	2
PF5	41 avenue Division Leclerc	Villetaneuse	07/06/2021 à 14:00	08/06/2021 à 14:00	Toiture à 2 mètres	61,5	721	3	52,5	117	3

Tableau 85 - Résultats de mesures acoustiques de 24h sur les périodes (6 h - 22 h) et (22 h - 6 h) - PF1 à PF5

Point de mesure	Adresse	Commune	Date début	Date fin	Niveau sonore global Aeq [dB(A)]	Trafic	
						TMH [véh/h]	% PL
PM1	35 Cr du Ru de Montfort	Saint-Denis	07/06/2021 à 11:42	07/06/2021 à 12:42	61,5	195	1
PM2	4 rue des Fillettes	Saint-Denis	07/06/2021 à 16:00	07/06/2021 à 17:00	56,0	103	0

Tableau 86 - Résultats de mesures acoustiques de 1h (en période diurne) - PM1 à PM2

3.11.1.7. Modélisation de l'état initial acoustique

SOURCE : ETAT INITIAL ACOUSTIQUE T8 SUD, V2, EGIS

Comme le précise la circulaire du 12 décembre 1997, l'objectif du présent chapitre est de déterminer des zones homogènes en termes d'ambiance sonore préexistante et non de travailler étage par étage ou bâtiment par bâtiment.

Les résultats des simulations acoustiques pour l'état initial sont présentés en Annexes 3 et 4 du rapport d'étude acoustique et vibratoire (Annexe I de la pièce F) :

- > En Annexe 3 : les cartographies localisant les récepteurs en façade des bâtiments concernés par le projet (les bâtiments sont coloriés selon leur destination, voir figure ci-après) avec en corrélation les tableaux des niveaux calculés en dB(A) et selon les périodes réglementaires de jour et de nuit. Dans cette Annexe :
 - Sur les cartographies de récepteurs : les PNB existants sont identifiés par un point rouge ;
 - Dans les tableaux des niveaux sonores :
 - Les valeurs dépassant les seuils PNB (routier ou ferroviaire selon le secteur) sont identifiées en rouge par étage ;
 - Les ambiances sonores préexistantes sont déterminées par zones homogènes et non par récepteurs de calcul.

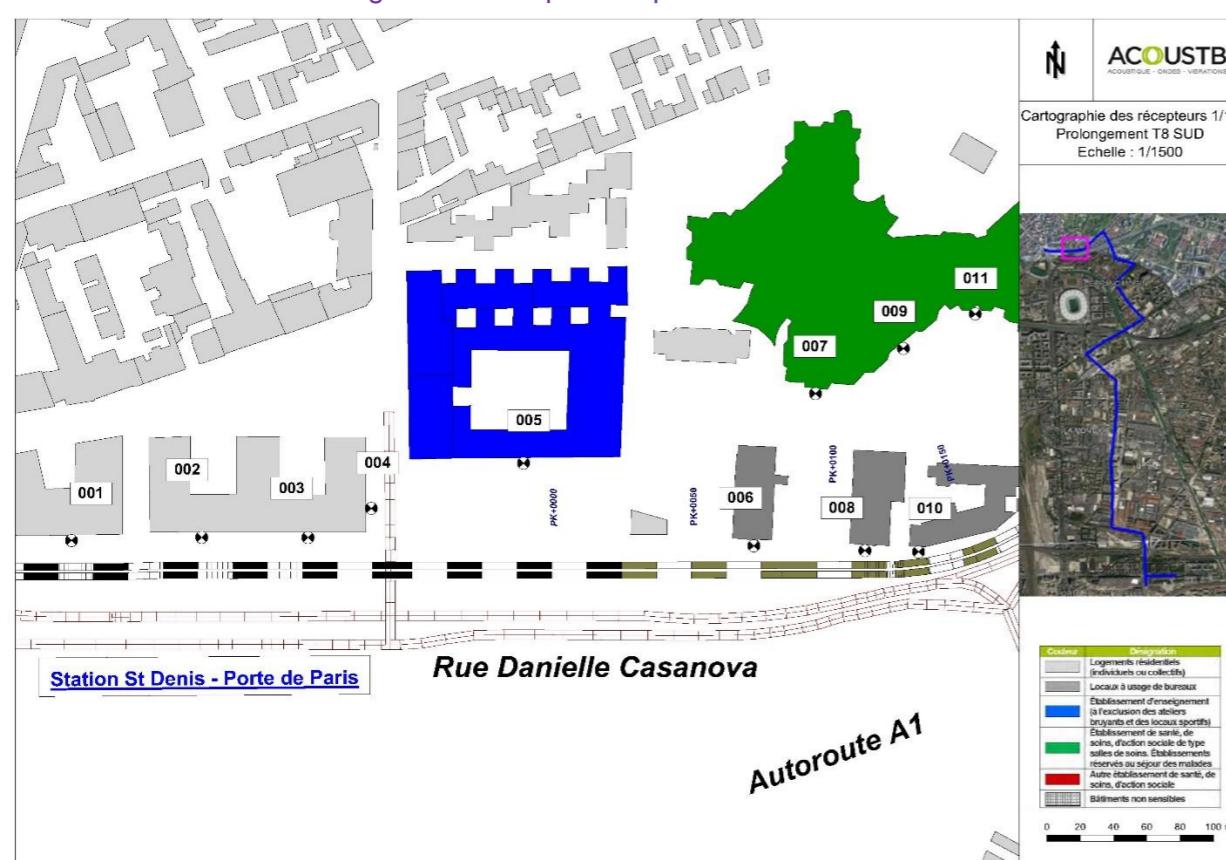


Figure 413 – Exemple d'une cartographie des récepteurs issue de l'Annexe 3 de l'étude acoustique et vibratoire (Annexe I de la pièce F)

- > En Annexe 4 : les cartes de courbes isophones des niveaux sonores, à 4 mètres de hauteur (ce qui correspond à un 1^{er} étage), de la situation actuelle sont présentées selon les périodes réglementaires de jour et de nuit (exemple ci-dessous).



Figure 414 – Exemple d'une cartographie sonore issue de l'Annexe 3 de l'étude acoustique et vibratoire (Annexe I de la pièce F)

Sur ces cartes, les bâtiments sont colorés en fonction de leur nature (bâtiment d'habitation, de santé, d'enseignement et à usage de bureau).

Les zones d'ambiances sonores non modérées sont principalement situées au Nord et au Sud du tronçon d'étude. Les bâtiments au droit de ces secteurs sont exposés à des niveaux sonores supérieurs ou égal à 60 dB(A) de nuit (et des niveaux diurnes pouvant être supérieurs à 65 dB(A)).

Au Nord, les zones les plus bruyantes sont :

- > Le terminus actuel de la ligne de Tramway T8 et le long des avenues Paul Vaillant Couturier et Jeanne d'Arc. L'autoroute A1 présente de même des trafics routiers importants. Ce secteur comprend l'hôpital Casanova et des établissements scolaires (groupe scolaire La Roseraie et le lycée Suger) ;
- > Le long de la rue Danielle Casanova et de l'avenue Francis de Pressensé. L'Ouest de l'avenue Francis de Pressensé est principalement composé de bureaux : ces locaux n'ont donc pas de seuil réglementaire à respecter en période nocturne ;
- > Le long du chemin du Cornillon, avec la présence de bâtiments à destination de bureaux.

Au Sud, les zones les plus bruyantes sont situées le long de l'avenue de la Porte d'Aubervilliers / rue d'Aubervilliers et du Boulevard Macdonald. Au Nord de ce secteur, les locaux sont à destination de bureaux, sauf le lycée Camille Jenatzy (R363), localisé proche du boulevard périphérique et de l'avenue de la Porte d'Aubervilliers. Les voies ferrées au droit de la gare Rosa Parks participent au caractère non modéré de l'ambiance sonore.

Les zones d'ambiances sonores modérées de nuit (bâtiments exposés des niveaux sonores supérieurs ou égal à 65 dB(A) de jour et inférieurs à 60 dB(A) de nuit) sont situées au droit des voiries suivantes :

- > Les rues Cristino Garcia, Henri Murger et de Landy, autour de l'école Maria Casarès et à proximité du lycée Angela Davis ;
- > L'avenue des magasins généraux : ce secteur comporte principalement des boutiques, restaurants et magasins, ainsi qu'un établissement de santé (centre de santé Hygie).

Les autres secteurs d'étude sont situés en zones d'ambiance sonore modérées, principalement au centre du prolongement (rue des fillettes et avenue George Sand). Les secteurs de l'avenue Leroy des Barres / Cours du ru de Monfort et celui de la rue Gaston Tessier sont de même localisés en zones modérées. Les bâtiments sont exposés à des niveaux strictement inférieurs à 65 dB(A) de jour et 60 dB(A) de nuit.

La nature de l'ensemble des zones d'ambiance sonore préexistante permettra de déterminer pour l'étude d'impact les seuils réglementaires (en périodes diurne et nocturne) vis-à-vis de la création d'infrastructure ferroviaire et de la modification significative d'infrastructures.

Le tableau ci-après illustre sur un plan global la location des différentes zones d'ambiance sonore le long du tracé (repérées par un code couleur).

Voirie	Ambiance sonore
Avenues Paul Vaillant Couturier et Jeanne d'Arc	Non modérée
Avenue Leroy des Barres / Cours du ru de Monfort	Modérée
Rue Danielle Casanova	Non modérée
Avenue Francis de Pressensé	Non modérée
Chemin du Cornillon	Non modérée
Rues Cristino Garcia, Henri Murger et de Landy	Modérée de nuit
Rue des fillettes et avenue Georges Sand	Modérée
Avenue des magasins généraux	Modérée de nuit
Avenue de la Porte d'Aubervilliers, rue d'Aubervilliers et du Boulevard Macdonald	Non modérée



Tableau 87 – Localisation des différentes zones d'ambiance sonore préexistante le long du tracé

Au total, le long du prolongement de la ligne T8, **69 bâtiments sont recensés à l'heure actuelle comme Points Noirs du Bruit**.

Les PNB peuvent être soit routier ou ferroviaire, ceux-ci sont localisés en annexe du rapport d'étude acoustique (Annexe I).

La majorité des PNB sont localisés :

- > Côté Nord du prolongement (Saint-Denis), au droit de :
 - La rue Danielle Casanova
 - Des avenues Paul Vaillant Couturier et Jeanne d'Arc ;
 - L'avenue Francis de Pressensé ;
- > Côté Sud du prolongement (Paris 19^{ème}), au droit de :
 - L'avenue de la Porte d'Aubervilliers ;
 - La rue Gaston Tessier (bâtiments de très grande hauteur, de 19 étages).

À l'exception de deux bâtiments (au 20 et 40 rue Henri Murger à Saint-Denis), le centre du tronçon ne comporte aucun PNB.

3.11.1.8. Conclusion de l'étude acoustique

Ce chapitre présente l'état initial acoustique le long du futur T8 Sud. L'état initial vise à définir l'ambiance sonore existante avant-projet, aux abords du tracé, et ainsi les exigences réglementaires relatives à l'impact du projet (création et modification d'infrastructures à terme).

Suite aux mesures de bruit réalisées en juin 2021 (cf. annexes du rapport d'étude acoustique disponible en Annexe I, le modèle numérique de l'état initial a pu être recalé. À partir des entrants de trafics, la modélisation de la situation initiale permet de définir les zones d'ambiance sonore préexistantes.

Au Nord et Sud du prolongement, les zones d'ambiances sonores sont de nature non modérée notamment avec la présence d'infrastructures de transports importantes (autoroutes A1 et A86, boulevard périphérique, lignes ferroviaires au droit du RER B et RER E).

Les zones d'ambiances sonores modérées de nuit sont localisées autour de l'école Maria Casarès et du centre santé Hygie (avenue des magasins généraux).

Les zones d'ambiances sonores modérées sont principalement situées au centre du prolongement (rue des Fillettes et avenue George Sand).

Dans le cadre de l'étude d'impact du projet T8 Sud, la nature de l'ensemble des zones d'ambiance sonore préexistante permettra de déterminer les seuils réglementaires à respecter vis-à-vis de la création d'infrastructure ferroviaire et de la modification significative d'infrastructures.

Au total, **69 bâtiments sont recensés aujourd'hui comme PNB, principalement au Nord et au Sud du T8 Sud.**

L'objectif de l'étude acoustique réalisée dans le cadre du projet T8 Sud est de définir l'état initial sonore, c'est-à-dire, l'ambiance sonore existante avant-projet, aux abords du tracé, et d'identifier ainsi les exigences réglementaires relatives à l'impact du projet (en tant que création et modification d'infrastructures à terme).

Cette étude ne s'inscrit pas dans le cadre d'une résorption des Points Noirs du Bruit préexistants le long du projet. La Circulaire du 12/12/1997 préconise la résorption des PNB dans le cadre de l'aménagement de voies routières en stipulant notamment de « *poursuivre l'action entreprise depuis 1984, sur le réseau national* :

- > *en tenant compte d'éventuelle suppression de points noirs dus au bruit dans les critères de choix qui permettent de planifier la réalisation des opérations d'investissement (déviations d'agglomérations notamment) ;*
- > *en proposant, à la sous-direction des investissements routiers de la direction des routes, des dossiers visant la réalisation de protections acoustiques (écrans et isolation des façades) pour protéger des bâtiments existants exposés à des bruits supérieurs à 70 dB(A) en façade, en période diurne. On pourra, pour tenir compte des évolutions réglementaires, prendre en compte dans les priorités les points noirs où le niveau sonore nocturne excède 65 dB(A). »*

Enjeu modéré	<p>La zone d'étude, fortement urbanisée et présentant une activité anthropique importante, est sujette à de nombreuses nuisances sonores, principalement liées à la présence d'infrastructures de transports importantes (autoroutes A1 et A86, boulevard périphérique, lignes ferroviaires au droit du RER B et RER E).</p> <p>Au total, 69 bâtiments sont recensés aujourd'hui comme PNB, principalement au Nord et au Sud du T8 Sud, et sont soumis à de fortes nuisances sonores.</p> <p>Le projet s'inscrit dans une zone où la nuisance sonore est déjà importante sur un très large périmètre.</p> <p>Certains bâtiments sont déjà fortement exposés au bruit et doivent faire l'objet de points d'attention.</p>
---------------------	--

3.11.2. Les vibrations

Une vibration est une onde qui se propage par le mouvement local des particules qui constituent le milieu de propagation.

La particule oscille autour de sa position d'équilibre. Elle se déplace verticalement et/ou latéralement et retourne à sa position d'équilibre après le passage de l'onde. Par exemple pour une onde verticale, son déplacement met en mouvement sa plus proche voisine, qui oscille alors de haut en bas et retourne également à sa position d'équilibre et ainsi de suite.

Lorsqu'une onde se déplace, il n'y a pas de déplacement de matière dans le sens de la propagation de l'onde. Les particules se déplacent simplement autour de leur position d'équilibre pour y revenir à la fin.

Une onde peut être caractérisée selon plusieurs grandeurs physiques : le déplacement, la vitesse et l'accélération.

- > Le déplacement correspond à la distance d'un point par rapport à sa position d'équilibre pour une vibration donnée (déplacement correspondant à la distance d'un point A vers un point B). Il peut être mesuré directement à partir d'un capteur de déplacement.
- > La vitesse caractérise l'accroissement du déplacement par unité de temps. Elle est mesurée à partir d'un capteur de vitesse : un géophone ou vélodimètre.
- > L'accélération caractérise l'accroissement de vitesse par unité de temps (accélération ressentie au démarrage brusque d'une voiture, d'un avion...). Elle est mesurée grâce à un accéléromètre.

Trois niveaux de propagation vibratoire sont généralement considérés :

- > le niveau de vibration le plus fort qui correspond à un risque de dommage aux structures. Le bâti bouge et des fissures sont constatées. Les niveaux vibratoires sont supérieurs à 2 mm/s. Ces niveaux ne sont pas rencontrés dans la cadre de l'exploitation d'un train ou d'une voie de chemin de fer ;
- > le niveau de perception tactile : la main posée sur la table sent les vibrations. Le niveau vibratoire correspondant se situe aux alentours de 0,1 mm/s ;
- > la perception auditive des vibrations : les parois se mettent légèrement à bouger sous l'influence des vibrations et génèrent du bruit. Ces phénomènes peuvent se produire pour des niveaux vibratoires inférieurs à 0,1 mm/s.

La figure suivante propose une échelle vibratoire indiquant les niveaux vibratoires et correspondant aux impacts potentiels sur les structures et sur les activités humaines. **Les impacts potentiels d'un tramway sont estimés comme étant faibles (du fait qu'actuellement, il n'y a pas de sources vibratoires importante le long du périmètre d'étude).**

Echelle de vibration : Niveaux communs

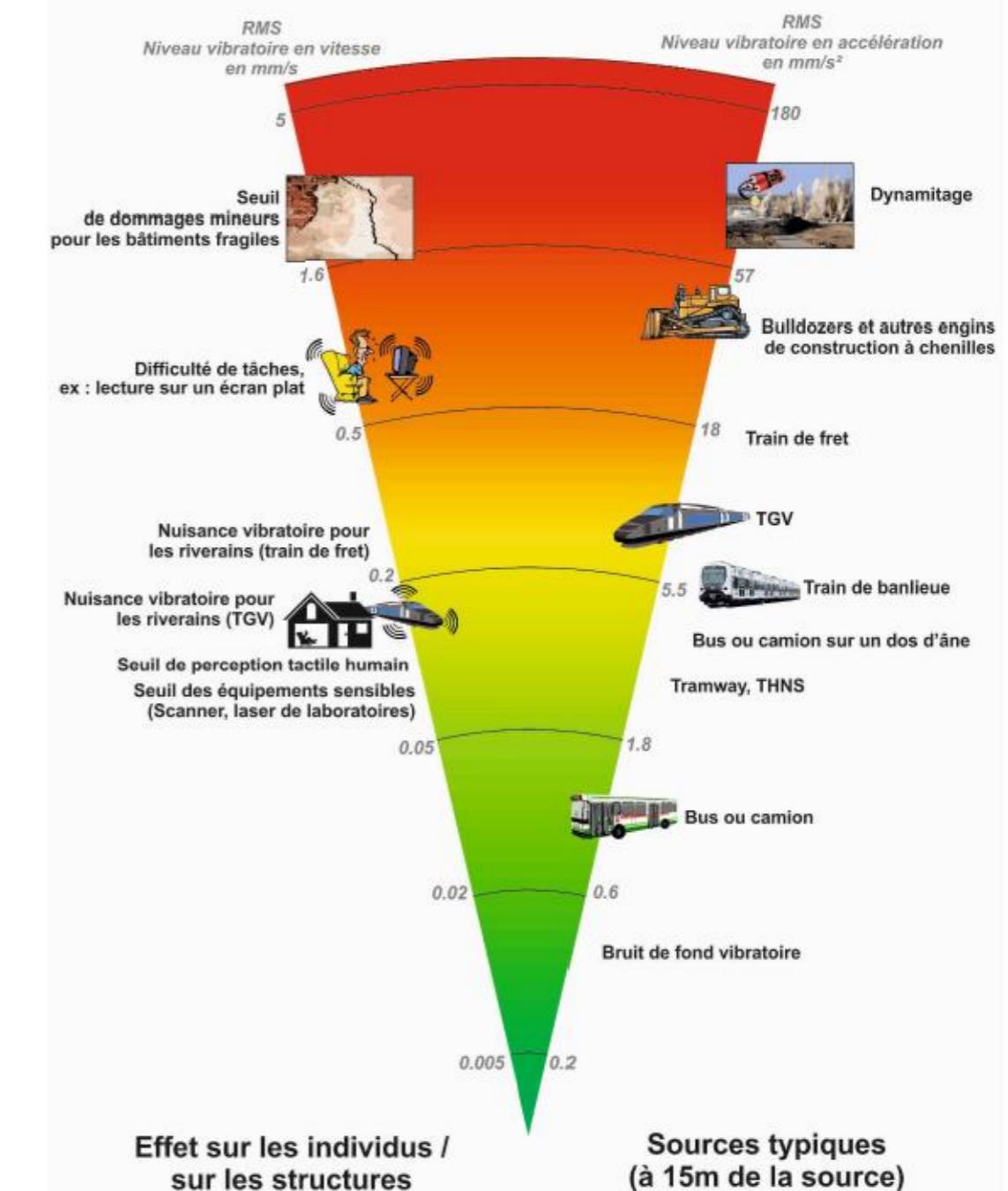


Figure 415 - Échelles de niveaux vibratoires
(SOURCE : EGIS)

Enjeu faible

Les vibrations actuelles sont limitées et liées aux déplacements sur la zone d'étude. Les vibrations ne constituent pas un enjeu pour le projet.

3.11.3. Qualité de l'air

SOURCE : ETUDE D'IMPACT AIR ET SANTE - RÉALISATION DE L'ÉTAT INITIAL POUR L'ÉTUDE D'IMPACT AIR ET SANTÉ, EGIS, FEVRIER 2023

3.11.3.1. Préambule

— Objet de l'étude

Le présent chapitre a pour objet l'étude Air et Santé du projet T8 Sud.

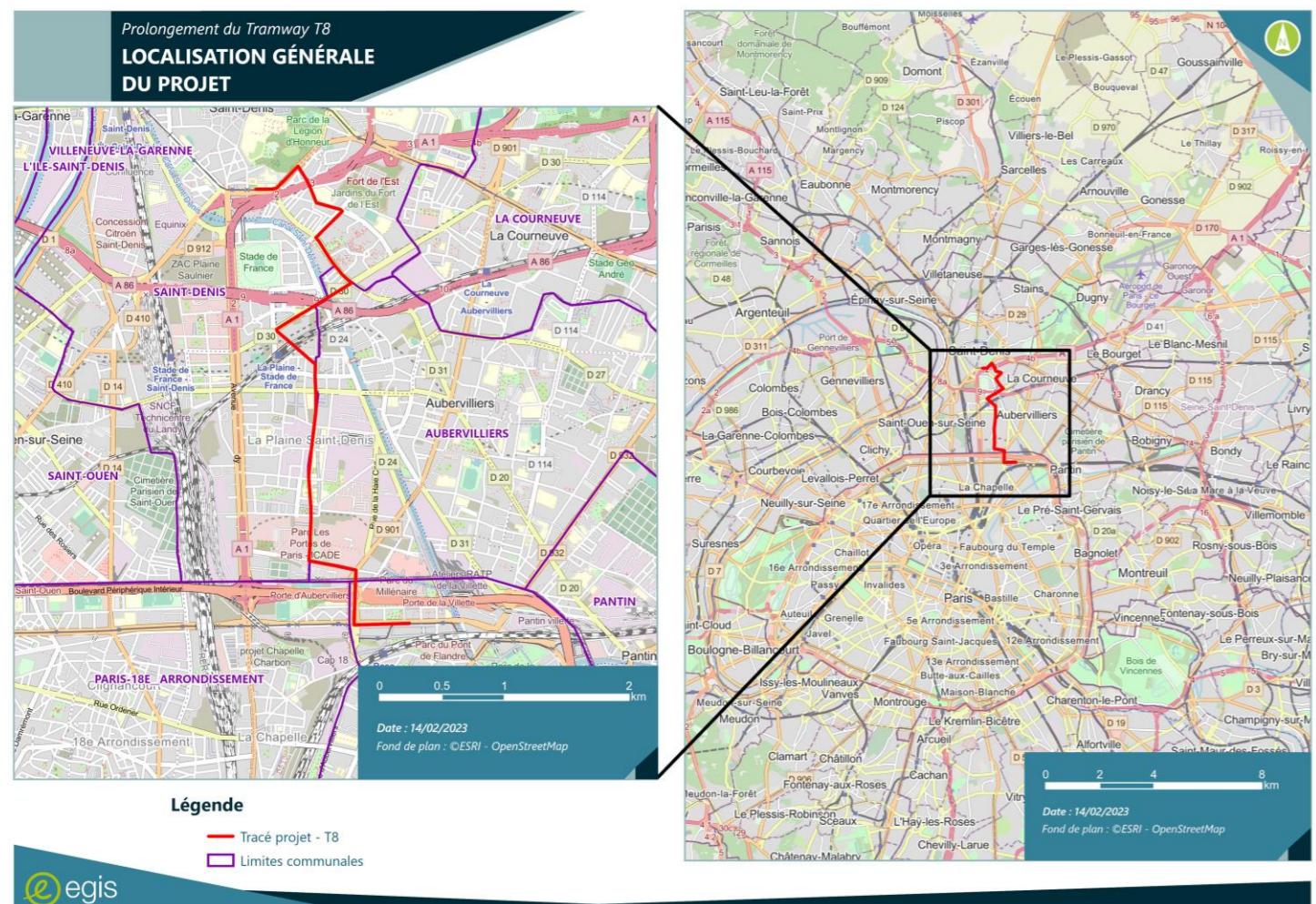


Figure 416 - Plan de localisation générale du tracé du projet

— Rappel réglementaire

En matière de pollution atmosphérique, la réglementation française est transcrite au travers de la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (Loi LAURE) du 30 décembre 1996, codifiée aux articles L.220-1 et L.220-2 du Code de l'environnement, qui définit « le droit reconnu à chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé ».

La méthodologie des études air et santé des études d'impact s'inscrit dans le référentiel réglementaire et s'appuie sur les documents suivants :

- > Le Code de l'environnement, avec en particulier :
 - l'article L.122-1 (partie législative) imposant que les projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements publics et privés qui, par leur nature, leurs dimensions ou leur localisation sont susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'environnement ou la santé humaine sont précédés d'une étude d'impact ;
 - l'article R.122-5 (partie réglementaire) décrivant le contenu attendu d'une étude d'impact et prévoyant qu'une analyse des effets directs et indirects, temporaires et permanents du projet sur l'environnement soit réalisée, en particulier sur l'air et la santé. Ainsi, conformément à cet article, le volet « air et santé » des études environnement doit fournir dans le cadre des études préalables les éléments techniques nécessaires à la réalisation de l'étude d'impact présentée à l'enquête publique ;
- > La circulaire Direction Générale de la Santé (DGS) n°2000-61 du 3 février 2000 relative au guide de lecture et d'analyse du volet sanitaire des études d'impacts ;
- > La directive européenne n°2008/50/CE du 21 mai 2008 relative à la qualité de l'air ambiant et à un air pur pour l'Europe et qui fusionne les Directives 1999/30/CE, 2000/69/CE et 2002/3/CE ;
- > L'avis de l'Agence Nationale de Sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) relatif à la sélection des polluants à prendre en compte dans les évaluations des risques sanitaires réalisées dans le cadre des études d'impact des infrastructures routières - juillet 2012 ;
- > Le guide pour l'analyse du volet sanitaire des études d'impact – InVS - février 2000 ;
- > Le guide méthodologique pour l'évaluation de l'état des milieux et des risques sanitaires – Démarche intégrée pour la gestion des émissions de substances chimiques par les installations classées – Institut National de l'Environnement industriel et des RISques (INERIS) – 2021 ;
- > Le guide de recommandations sur l'échantillonnage spatial intitulé « Adaptation des plans d'échantillonnage aux objectifs des campagnes », Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air (LCSQA) – 2007 ;
- > La note de la DGS n°2014-307 du 31 octobre 2014 relative aux modalités de sélection des substances chimiques et de choix des valeurs toxicologiques de référence pour mener les évaluations des risques sanitaires dans le cadre des études d'impact et de la gestion des sites et sols pollués ;
- > La note technique relative à l'évaluation des projets de transport, Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGITM) – 27 juin 2014 ;
- > L'instruction technique relative aux modalités d'élaboration des opérations d'investissement et de gestion sur le réseau routier national – DGITM – 8 novembre 2018 ;
- > La note technique relative à la prise en compte des effets sur la pollution de l'air dans les études d'impact des infrastructures routières – Ministère de la Transition écologique et solidaire et Ministère des Solidarités et de la Santé – 22 février 2019 et le guide méthodologique sur le volet « air et santé » des études d'impact routières – CEREMA – 22 février 2019 ;
- > L'étude d'impact - Projets d'infrastructures linéaires de transport – Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA) – décembre 2020.

— Cadre réglementaire de l'étude

Niveau de l'étude

La note technique du 22 février 2019 et le guide méthodologique sur le volet « air et santé » des études d'impact routières du CEREMA fixent le cadre et le contenu des études air et santé en fonction des enjeux du projet, selon quatre niveaux d'études (I à IV). L'étude de niveau I a le contenu le plus détaillé. Ces niveaux sont définis en fonction des trafics attendus à terme sur l'infrastructure et de la densité de population à proximité de celle-ci (cf. Tableau 88).

L'étude air et santé sera réalisée **en accord avec la note technique du 22 février 2019** relative aux volets air et santé des études d'impact des infrastructures routières et son guide méthodologique, **bien que le projet de tramway ne soit pas directement concerné par sa stricte application, au regard du périmètre pour lequel elle a été établie (à savoir des projets routiers neufs et des projets d'aménagement d'infrastructures routières existantes)**.

Compte-tenu des trafics attendus (60 000 véh/j à terme) sur le projet T8 Sud et de la densité de population dans la bande d'étude (bâties avec une densité maximum supérieure à 10 000 habitants/km²), la note méthodologique précitée préconise la réalisation d'une **étude air et santé de niveau I**.

De plus, des établissements accueillant des populations vulnérables à la pollution de l'air sont localisés le long du projet.

Trafic à l'horizon d'étude	>50 000 véh/j	25 000 à 50 000 véh/j	10 000 à 25 000 véh/j	≤ 10 000 véh/j	
Densité dans la bande d'étude					Il si L projet > 5 km ou III si L projet ≤ 5 km
Bâti avec densité ≥ 10 000 hab/km²	I	I	II		
Bâti avec densité > 2 000 et < 10 000 hab/km²	I	II	II		Il si L projet > 25 km ou III si L projet ≤ 25 km
Bâti avec densité ≤ 2 000 hab/km²	I	II	II		Il si L projet > 50 km ou III si L projet ≤ 50 km
Pas de bâti	III	III	IV	IV	

Source : Note technique relative à la prise en compte des effets sur la pollution de l'air dans les études d'impact des infrastructures routières – Ministère de la Transition écologique et solidaire et Ministère des Solidarités et de la Santé – 22 février 2019 et le guide méthodologique sur le volet « air et santé » des études d'impact routières – CEREMA – 22 février 2019

Tableau 88 - Niveau d'étude en fonction du trafic, de la densité de population et de la longueur du projet

Contenu de l'étude

Conformément à **la note technique du 22 février 2019 et au guide méthodologique** relatifs aux volets air et santé des études d'impact des infrastructures routières du CEREMA, l'étude air et santé comprend :

- > La **caractérisation de l'état initial** de la zone d'étude, avec notamment des mesures in-situ de la qualité de l'air ;
- > L'évaluation de l'**impact du projet** sur la qualité de l'air avec :
- > Une estimation des émissions polluantes induites par le trafic routier (conformément à la méthodologie COPERT) ;
- > Une estimation des teneurs en polluants dans la bande d'étude (modélisation gaussienne de la dispersion atmosphérique des émissions des polluants avec le modèle ADMS Road) ;
- > L'évaluation de l'**exposition des populations** résidant dans la bande d'étude à l'aide de l'Indice Pollution Population (IPP) ;
- > L'évaluation **quantitative des risques sanitaires** sur les populations riveraines ;
- > Une **analyse portant sur les effets directs et indirects d'autres critères**, tels que :
 - La pollution sensible : odeurs, transparence de l'air, nuages de poussières, etc. ;
 - Les impacts de la pollution atmosphérique sur la faune, la flore, le sol et les bâtiments... ;
 - Les émissions de gaz à effet de serre ;
 - La consommation énergétique ;
- > Des propositions, le cas échéant, de **mesures réductrices et compensatoires** en phase d'exploitation et en phase chantier ;

Polluants étudiés

Conformément à la note technique et au guide méthodologique précités, dix polluants sont retenus pour les études, à savoir :

- > Les oxydes d'azote – NOx (plus particulièrement le dioxyde d'azote – NO2) ;
- > Les particules PM2,5 et PM10 ;
- > Le monoxyde de carbone – CO ;
- > Les Composés Organiques Volatils Non Méthaniques – COVNM ;
- > Le benzène – C6H6 ;
- > Le dioxyde de soufre – SO2 ;
- > Deux métaux : l'arsenic – As et le nickel – Ni ;
- > Le benzo[a]pyrène, représentant de la famille des Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP).

Il convient d'ajouter spécifiquement pour la partie de l'Évaluation Quantitative des Risques Sanitaires (EQRS), le 1,3 butadiène, le chrome et 15 HAP suivants (en plus du benzo(a)pyrène) :

- > Acénaphtène ;
- > Acénaphtylène ;
- > Anthracène ;
- > Benzo(a)anthracène ;
- > Benzo(b)fluoranthène ;
- > Benzo(k)fluoranthène ;
- > Benzo(ghi)pérylène ;
- > Chrysène ;
- > Dibenzo(a,h)anthracène ;
- > Fluorène ;
- > Fluoranthène ;
- > Indéno(1,2,3-cd)pyrène ;
- > Phénanthrène ;
- > Pyrène ;
- > Benzo(j)fluoranthène.

— Notions générales sur les polluants atmosphériques

Les polluants atmosphériques sont trop nombreux pour être surveillés en totalité. Certains d'entre eux sont donc choisis parce qu'ils sont caractéristiques d'un type de pollution (industrielle, routière, etc.) et parce que leurs effets nuisibles sur l'environnement et/ou la santé sont avérés.

Les éléments de rappel concernant les sources et les effets sanitaires des principaux polluants concernés par cette étude, ainsi que la réglementation relative à la qualité de l'air ambiant sont détaillés dans le rapport d'étude Air et Santé, joint en Annexe J de l'étude d'impact.

Origine et toxicité des principaux polluants atmosphériques

Les oxydes d'azote (NO_x)

Les oxydes d'azote (NO et NO₂) sont formés lors des processus de combustion, par oxydation de l'azote contenu dans le combustible et par quelques processus industriels.

Les principales sources d'oxydes d'azote sont le transport routier et les installations de combustion. Le dioxyde d'azote est un polluant indicateur du transport routier.

A des fortes teneurs (supérieures à 200 µg/m³), sur des courtes durées, le dioxyde d'azote est un gaz toxique entraînant une inflammation importante des voies respiratoires. Le NO n'est pas considéré comme un polluant nuisible pour la santé.

Le monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone se forme lors des combustions incomplètes (gaz, charbon, fioul, bois). Ces principales sources sont le trafic routier et le chauffage résidentiel.

Le monoxyde de carbone agit comme un gaz asphyxiant. Il peut causer des intoxications (maux de tête, vertiges, voire coma) et peut être mortel en cas d'exposition prolongée à des concentrations élevées.

Le dioxyde de soufre (SO₂)

Le dioxyde de soufre est un sous-produit de la combustion du soufre contenu dans les matières organiques. Les émissions de SO₂ sont ainsi directement liées aux teneurs en soufre des combustibles (gazole, fuel, charbon...).

Le dioxyde de soufre est généralement associé à une pollution d'origine industrielle, en raison principalement des consommations en fioul lourd et en charbon de ce secteur.

Le dioxyde de soufre est un irritant des muqueuses, de la peau et des voies respiratoires. L'inflammation de l'appareil respiratoire entraîne de la toux, une exacerbation de l'asthme, des bronchites chroniques et une sensibilisation aux infections respiratoires.

Les Composés Organiques Volatils Non Méthaniques (COVNM)

Les COVNM regroupent un ensemble de composés formées d'atomes d'hydrogène et de carbone (hydrocarbures), associés parfois à d'autres atomes comme l'azote, le chlore, le soufre, les halogènes (brome, chlore, fluor, etc.), le phosphore ou l'oxygène. Ces composés se caractérisent par une grande volatilité dans les conditions normales de température et de pression.

Ils proviennent des transports et de nombreux procédés industriels (industries chimiques, raffinage de pétrole, stockage et distribution de carburants et combustibles liquides, stockages de solvants, imprimerie, etc.) mais également d'usages domestiques (utilisation de solvants, application de peinture).

Leurs effets sont très divers selon la nature des composés : ils vont de la simple gêne olfactive à une irritation des voies respiratoires, une diminution de la capacité respiratoire, ou des risques d'effets mutagènes et cancérogènes (formaldéhyde, benzène, etc.).

Les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP)

Les HAP se forment lors des combustions incomplètes et sont ainsi majoritairement émis par le chauffage (bois, charbon, fioul), par les combustions non maîtrisées (déchet vert, barbecue), ainsi que par le trafic routier, notamment les véhicules diesel et les véhicules à essence non catalysés. Ils peuvent se trouver sous forme gazeuse ou particulaire dans l'air ambiant.

Les particules en suspension

Les particules constituent un mélange complexe de par la variété de leurs compositions chimiques et de leurs tailles. La surveillance réglementaire porte sur les particules PM₁₀ (de diamètre inférieur à 10 µm) et PM_{2,5} (de diamètre inférieur à 2,5 µm).

Les sources de particules sont multiples. Elles sont émises par la combustion à des fins énergétiques de différents matériaux (bois, charbon, pétrole), le secteur résidentiel et tertiaire, le trafic routier, l'industrie (incinération, sidérurgie), l'agriculture, les chantiers et les carrières. Les particules PM_{2,5} sont majoritairement formées par les phénomènes de combustion (secteur résidentiel et tertiaire, trafic routier), tandis que les activités mécaniques (secteur agricole, chantier) favorisent la formation des particules de taille plus importante (PM₁₀). Les sources indirectes de particules résultent essentiellement de la transformation chimique des polluants gazeux et des processus de remise en suspension des poussières déposées au sol.

Selon leur granulométrie, les particules pénètrent plus ou moins profondément dans l'arbre pulmonaire. Les particules les plus fines peuvent, à des concentrations relativement basses, irriter les voies respiratoires inférieures et altérer la fonction respiratoire dans son ensemble. De plus, les particules fines peuvent véhiculer des substances toxiques. L'ensemble des particules fines, ainsi que la pollution de l'air extérieur, est classé comme cancérogènes certains pour l'homme par l'OMS depuis 2016.

Les métaux lourds

Les métaux lourds proviennent majoritairement de la combustion des combustibles fossiles (charbon, pétrole), de la combustion des ordures ménagères, ainsi que de certains procédés industriels (métallurgie des métaux non ferreux notamment).

Dans le cadre des études air et santé des infrastructures de transport routier de niveau I, trois métaux sont retenus : le nickel, l'arsenic et le chrome. Ils sont tous trois nocifs pour la santé.

Réglementation dans l'air ambiant

Les critères nationaux de la qualité de l'air sont définis aux articles R.221-1 à R.221-3 du Code de l'environnement. Les principales valeurs mentionnées dans la réglementation française sont synthétisées dans le Tableau 89.

Les définitions de ces valeurs seuils sont rappelées ci-après.

- > **Valeur limite** : niveau maximal de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère, fixé sur la base des connaissances scientifiques, dans le but d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs de ces substances pour la santé humaine ou pour l'environnement ;
- > **Objectif de qualité** : niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère, fixé sur la base des connaissances scientifiques, à atteindre sur une période donnée dans le but d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs de ces substances pour la santé humaine ou pour l'environnement ;
- > **Valeur cible** : niveau à atteindre, dans la mesure du possible, dans un délai donné, et fixé afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine ou l'environnement dans son ensemble ;
- > **Seuil d'information et de recommandation** : niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère, au-delà duquel des effets limités et transitoires sont constatés sur la santé de catégories de la population particulièrement sensibles en cas d'exposition de courte durée ;
- > **Seuil d'alerte** : niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine ou de dégradation de l'environnement et à partir duquel des mesures d'urgence doivent être prises.

À titre indicatif, les **recommandations de l'OMS** sont présentées dans ce tableau. Il s'agit de valeurs guide pour la protection de la santé humaine qui à ce jour ne sont pas réglementaires. Elles sont non réglementaires, donc non contraignantes.

Polluants	Recommandations OMS	Valeurs limites	Objectif de qualité ou valeur cible	Seuils d'information et d'alerte
Dioxyde d'azote NO ₂	<p>En moyenne annuelle 10 µg/m³</p> <p>En moyenne journalière 25 µg/m³ à ne pas dépasser plus de 3 j par an</p>	<p>En moyenne annuelle 40 µg/m³</p> <p>En moyenne horaire depuis le 1er janvier 2010 200 µg/m³ à ne pas dépasser plus de 18 h par an (P99,8)</p>	En moyenne annuelle 40 µg/m ³	<p>En moyenne horaire information et recommandation : 200 µg/m³ alerte : 400 µg/m³ sur 3 h consécutives et 200 µg/m³ si dépassement J-1 et risque pour J+1</p>
Dioxyde de soufre SO ₂	<p>En moyenne journalière 40 µg/m³ à ne pas dépasser plus de 3 j par an</p>	<p>En moyenne journalière 125 µg/m³ à ne pas dépasser plus de 3 j par an (P99,2)</p> <p>En moyenne horaire depuis le 1er janvier 2005 350 µg/m³ à ne pas dépasser plus de 24 h par an (P99,7)</p>	En moyenne annuelle 50 µg/m ³	<p>En moyenne horaire information et recommandation : 300 µg/m³ alerte : 500 µg/m³ sur 3 h consécutives</p>
Benzène C ₆ H ₆		En moyenne annuelle 5 µg/m ³	En moyenne annuelle 2 µg/m ³	
Monoxyde de carbone CO	<p>En moyenne journalière 4 000 µg/m³ à ne pas dépasser plus de 3 j par an</p>	En moyenne sur 8 heures 10 000 µg/m ³		
Particules fines de diamètre inférieur ou égal à 10 µm PM10	<p>En moyenne annuelle 15 µg/m³</p> <p>En moyenne journalière 45 µg/m³ à ne pas dépasser plus de 3 j par an</p>	<p>En moyenne annuelle depuis le 1er janvier 2005 40 µg/m³</p> <p>En moyenne journalière depuis le 1er janvier 2010 50 µg/m³ à ne pas dépasser plus de 35 j par an (P90,4)</p>	En moyenne annuelle 30 µg/m ³	
Particules fines de diamètre inférieur ou égal à 2,5 µm PM2,5	<p>En moyenne annuelle 5 µg/m³</p> <p>En moyenne journalière 15 µg/m³ à ne pas dépasser plus de 3 j par an</p>	En moyenne annuelle 25 µg/m ³ depuis 2015	<p>En moyenne annuelle Objectif de qualité : 10 µg/m³ Valeur cible : 20 µg/m³</p>	
Arsenic As			En moyenne annuelle Valeur cible : 6 ng/m ³	
Nickel Ni			En moyenne annuelle Valeur cible : 20 ng/m ³	
Benzo(a)pyrène			En moyenne annuelle Valeur cible : 1 ng/m ³	
Ozone O ₃	<p>Max jour de la moyenne sur 8 h 100 µg/m³ à ne pas dépasser plus de 3 j par an</p> <p>Pic saisonnier* 60 µg/m³</p>	<p>Objectif de qualité (santé) Max jour de la moyenne sur 8 h 120 µg/m³</p> <p>Valeur cible (santé) Max jour de la moyenne sur 8 h à ne pas dépasser plus de 25 j/an en moyenne sur 3 ans 120 µg/m³</p>	<p>En moyenne horaire information et recommandation : 180 µg/m³ alerte : seuil 1 - 240 µg/m³ sur 3 h consécutives</p> <p>seuil 2 - 300 µg/m³ sur 3 h consécutives</p> <p>seuil 3 - 360 µg/m³</p>	

Source : Articles R221-1 à R221-3 du Code de l'Environnement - Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

*Moyenne de la concentration moyenne quotidienne maximale d'ozone sur 8 heures au cours des six mois consécutifs où la concentration moyenne d'ozone a été la plus élevée

Tableau 89 - Critères nationaux de la qualité de l'air

3.11.3.2. Caractérisation de l'état initial

La caractérisation de l'**État initial** a pour objectif de fournir une description détaillée de la qualité de l'air et de ses effets dans le domaine d'étude en l'absence de tout projet. Il se composera notamment :

- > D'un **inventaire des établissements vulnérables** (établissements scolaires et de soins notamment) et des lieux vulnérables, ainsi que des populations ;
- > D'un **bilan de la qualité de l'air** dans la zone d'étude sur la base des documents de planification existants (SRCAE, PCAET, PPA notamment) et des études et mesures du réseau de surveillance de qualité de l'air locale, Airparif ;
- > D'un **inventaire des sources de pollution** sur la base des recensements des principaux émetteurs industriels effectués par la DREAL ;
- > D'une **campagne de mesures in situ** de la qualité de l'air.

— Populations et lieux vulnérables

Le guide méthodologique sur le volet « air et santé » des études d'impact routières du CEREMA précise quelles sont les populations vulnérables :

- > Jeunes enfants ;
- > Personnes âgées ;
- > Enfants ou adultes atteints de problèmes pulmonaires et/ou cardiaques chroniques.

Les établissements vulnérables sont alors déduits :

- > Crèches, multi-accueil, micro-crèches...
- > Écoles maternelles et élémentaires ;
- > Accueil d'enfants handicapés ou en réinsertion ;
- > Maisons de retraite (EHPA, EHPAD, Résidence autonomie...) ;
- > Etablissements de soins (hôpitaux, cliniques, ...).

D'autres lieux vulnérables, différents des établissements précités, sont retenus dans le cadre des études de niveau I ; ils concerteront le chapitre dédié à l'EQRS et plus particulièrement le risque par ingestion :

- > Potagers domestiques ;
- > Jardins familiaux ou partagés ;
- > Vergers ;
- > Cultures biologiques ;
- > Aires de jeux ;
- > ...

Ce paragraphe a pour objet d'évaluer les cibles potentielles des émissions polluantes situées dans le domaine d'étude.

Les densités et les populations communales ont été estimées en 2017 sur la base des données de population INSEE les plus récentes disponibles.

Les populations situées dans la bande d'étude ont ensuite été déterminées, sous SIG, en interceptant la bande d'étude et les communes avec une clef de répartition spatiale (données d'occupation des sols Open Street Map et orthophotos), afin de localiser les populations sur les zones bâties.

Densité de population générale

La bande d'étude intercepte les communes de Saint-Denis, Aubervilliers, La Courneuve, Paris 18^{ème} arrondissement et Paris 19^{ème} arrondissement, dans des zones urbanisées.

Les densités de population des IRIS interceptant la bande d'étude sont données dans le Tableau 90 et sont représentées sur la Figure 417.

Commune	Code IRIS	IRIS	Densité de population de l'IRIS	Densité de population des zones habitées
Paris 18e Arrondissement	751187110	Goutte d'Or 10	12 291	42 118
	751187207	Chapelle 7	13 464	65 962
	751187208	Chapelle 8	10 549	85 864
	751187209	Chapelle 9	11 078	86 189
Moyenne Paris 18e Arrondissement			11 845	70 033
Paris 19e Arrondissement	751197317	Villette 17	43 424	59 446
	751197401	Pont de Flandre 1	3 175	53 542
	751197407	Pont de Flandre 7	36 229	74 595
	751197408	Pont de Flandre 8	40 868	92 853
	751197409	Pont de Flandre 9	45 177	83 271
	751197410	Pont de Flandre 10	10 200	56 455
	751197413	Pont de Flandre 13	11 556	64 274
	751197488	Canal St-Denis	0	0
	Moyenne Paris 19e Arrondissement			23 829
	60 555			
Aubervilliers	930010701	Sadi Carnot	10 022	51 827
	930011002	Firmin Gemier	29 420	109 573
	930011101	Pressense	7 748	48 450
	930011102	Landy	14 316	33 324
	930011201	Victor Hugo	15 026	36 430
	930011202	Zone Industrielle	2 725	65 961
La Courneuve	930011203	Magasins Generaux	3 864	173 818
	Moyenne Aubervilliers			11 874
	74 198			
	930270110	Braque Orme Seul	13 778	35 406
La Courneuve	930270111	La Tour	24 117	79 564
	930270113	6 Routes	13 634	38 574
	930270119	Moulin Neuf	19 851	24 802
Moyenne La Courneuve			17 845	44 586

Commune	Code IRIS	IRIS	Densité de population de l'IRIS	Densité de population des zones habitées
Saint-Denis	930660201	Peri Langevin Stalingrad Politzer 01	7 767	24 654
	930660302	Allende 02	7 592	21 782
	930660501	Mutuelle champ de courses 01	3 148	10 186
	930660502	Mutuelle champ de courses 02	29 210	47 144
	930660503	Mutuelle champ de courses 03	19 838	63 259
	930660504	Mutuelle champ de courses 04	7 964	10 976
	930660601	J.Curie Cosmonautes 01	4 357	66 452
	930660602	J.Curie Cosmonautes 02	29 382	60 911
	930660701	Franc-Moisin Bel-Air 01	20 920	99 333
	930660702	Franc-Moisin Bel-Air 02	7 910	91 040
	930660703	Franc-Moisin Bel-Air 03	16 723	72 071
	930660704	Franc-Moisin Bel-Air 04	15 466	31 120
	930660705	Franc-Moisin Bel-Air 05	33 685	151 693
	930660801	Centre-ville Basilique 01	39 147	42 871
	930660802	Centre-ville Basilique 02	6 735	30 966
	930660906	Republique gare Porte de Paris 06	19 669	26 607
	930660907	Republique gare Porte de Paris 07	18 204	40 131
	930660908	Republique gare Porte de Paris 08	11 065	36 618
	930661101	Plaine 01	4 168	48 794
	930661102	Plaine 02	9 710	49 616
	930661103	Plaine 03	7 150	84 648
	930661104	Plaine 04	3 476	52 191
Moyenne Saint-Denis		14 695	52 866	
MOYENNE BANDE D'ETUDE		15 907	58 341	

Source : INSEE

Tableau 90 - Densité de population des IRIS 2019 (en hab/km²)

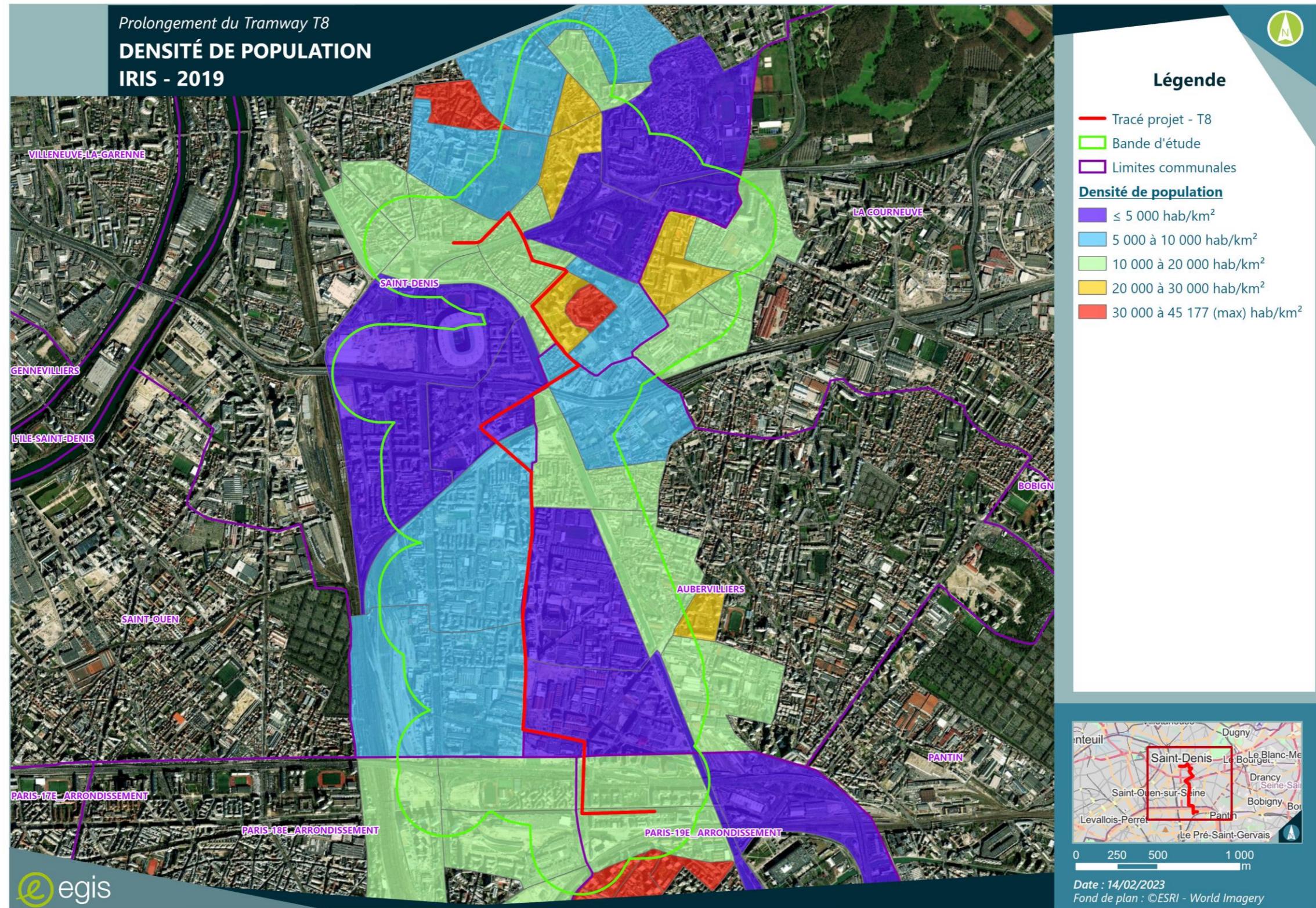


Figure 417 - Densité des IRIS à proximité du projet à l'horizon 2017
(SOURCE : EGIS – INSEE)

Populations

Les populations des IRIS à proximité du projet sont données dans le Tableau 91 ci-après.

Ainsi, la population en 2019 située dans la bande d'étude s'établit à 77 221 habitants.

Commune	Code IRIS	IRIS	Population de l'IRIS	Population dans la bande d'étude
Paris 18e Arrondissement	751187110	Goutte d'Or 10	7 572	554
	751187207	Chapelle 7	3 133	0
	751187208	Chapelle 8	3 537	254
	751187209	Chapelle 9	3 048	3 048
Somme Paris 18e Arrondissement		17 290	3 856	
Paris 19e Arrondissement	751197317	Villette 17	1 946	143
	751197401	Pont de Flandre 1	1 844	0
	751197407	Pont de Flandre 7	2 260	0
	751197408	Pont de Flandre 8	2 376	206
	751197409	Pont de Flandre 9	2 060	1 512
	751197410	Pont de Flandre 10	2 562	2 509
	751197413	Pont de Flandre 13	3 264	3 264
	751197488	Canal St-Denis	0	0
	Somme Paris 19e Arrondissement		16 312	7 634
Aubervilliers	930010701	Sadi Carnot	3 533	30
	930011002	Firmin Gemier	2 046	401
	930011101	Pressense	3 407	2 399
	930011102	Landy	4 377	2 982
	930011201	Victor Hugo	5 198	2 966
	930011202	Zone Industrielle	1 530	1 530
	930011203	Magasins Generaux	2 046	2 046
	Somme Aubervilliers		22 137	12 354
La Courneuve	930270110	Braque Orme Seul	2 946	1 929
	930270111	La Tour	4 065	4 065
	930270113	6 Routes	3 825	2 715
	930270119	Moulin Neuf	1 438	809
Somme La Courneuve		12 274	9 518	

Commune	Code IRIS	IRIS	Population de l'IRIS	Population dans la bande d'étude
Saint-Denis	930660201	Peri Langevin Stalingrad Politzer 01	3 676	1 317
	930660302	Allende 02	2 846	88
	930660501	Mutuelle champ de courses 01	2 014	514
	930660502	Mutuelle champ de courses 02	1 667	1 667
	930660503	Mutuelle champ de courses 03	2 339	1 451
	930660504	Mutuelle champ de courses 04	2 468	182
	930660601	J.Curie Cosmonautes 01	1 998	1 998
	930660602	J.Curie Cosmonautes 02	3 368	3 368
	930660701	Franc-Moisin Bel-Air 01	1 884	1 884
	930660702	Franc-Moisin Bel-Air 02	1 603	1 603
	930660703	Franc-Moisin Bel-Air 03	1 708	1 708
	930660704	Franc-Moisin Bel-Air 04	3 180	3 180
	930660705	Franc-Moisin Bel-Air 05	1 939	1 939
	930660801	Centre-ville Basilique 01	4 177	0
	930660802	Centre-ville Basilique 02	2 527	0
	930660906	Republique gare Porte de Paris 06	2 257	728
	930660907	Republique gare Porte de Paris 07	2 788	1 675
	930660908	Republique gare Porte de Paris 08	2 421	1 795
	930661101	Plaine 01	4 755	3 306
	930661102	Plaine 02	7 886	7 853
	930661103	Plaine 03	6 369	6 320
	930661104	Plaine 04	1 283	1 283
Somme Saint-Denis			65 153	43 859
SOMME BANDE D'ETUDE			133 166	77 221

Source : INSEE

Tableau 91 - Population des IRIS à proximité du projet à l'horizon 2019

Établissements et autres lieux vulnérables

Un inventaire des établissements recevant des populations vulnérables (écoles, crèches, hôpitaux, maisons de retraite, etc.) et des lieux vulnérables (potagers, jardins familiaux/partagés, cultures biologiques, vignes, vergers, etc.) a été effectué à proximité du projet.

Les établissements et lieux vulnérables à proximité du projet sont représentés sur la Figure 418.

Sur la base de cet inventaire, 58 établissements vulnérables ont été identifiés (cf. Tableau 92 ci-après) :

- > 6 structures d'accueil pour la petite enfance ;
- > 42 écoles ;
- > 5 établissements de soins ;
- > 5 maisons de retraite.

Commune	Type d'établissement	Nom de l'établissement
Aubervilliers	Accueil des jeunes enfants	Crèche privée - Les Petits Chaperons Rouges
		Micro-crèche - La Cigogne Bleue
	École élémentaire	École élémentaire Malala Yousafzai
	Maison de retraite	EHPAD Les Intemporelles
TOTAL DES ÉTABLISSEMENTS DANS LA COMMUNE	4	
La Courneuve	Accueil des jeunes enfants	Crèche Départementale Georges Braque
		École primaire Irène Joliot-Curie
	École primaire	École primaire Joséphine Baker
		Groupe scolaire Langevin-Wallon
TOTAL DES ÉTABLISSEMENTS DANS LA COMMUNE	4	
Paris 18e arrondissement	École maternelle	École maternelle Charles Hermite
	École élémentaire	École élémentaire Charles Hermite
	École primaire	École polyvalente Eva Kotchever
TOTAL DES ÉTABLISSEMENTS DANS LA COMMUNE	3	
Paris 19e arrondissement		École polyvalente Emile Bollaert
	École primaire	École primaire publique Claude Bernard
		École primaire publique MacDonald
	Maison de retraite	EHPAD Canal des Maraîchers
TOTAL DES ÉTABLISSEMENTS DANS LA COMMUNE	4	

Commune	Type d'établissement	Nom de l'établissement
	Accueil des jeunes enfants	Crèche Départementale Toni Morrison
		Crèche Babilou La-Plaine-St-Denis Gouges
		Maison Du Petit Enfant La Marelle
		École maternelle Ru de Montfort
		École maternelle publique Colette Besson
		École maternelle Bel Air
		École maternelle Opaline
		École maternelle Lendit
		École maternelle Moulin Basset
		École maternelle Marville
		École maternelle Saint-Léger
		École maternelle La Lison
		École maternelle Les Drapiers
		École maternelle Montjoie
		École élémentaire Rachel Carson
		École élémentaire Suzanne Lacore
		École élémentaire Robespierre
		École élémentaire Louis Blériot
		École élémentaire Rolland Madigou
		École élémentaire Aimé Césaire
		École élémentaire Gutenberg
		École élémentaire Louis Antoine Saint-Just
		École élémentaire Taos Amrouche
		École La Roseraie - Jacqueline de Chambrun
		École primaire Marcel Sembat
		École primaire René Descartes
		Groupe scolaire de Francs-Moisins
		Groupe scolaire intercommunal Maria Casarès - Robert Doisneau
		École primaire Auguste Rodin
		École primaire Auguste Renoir
		École primaire Louise Michel
		École primaire des Cosmonautes
		École primaire Joliot-Curie
		École primaire St-Exupéry
		Groupe scolaire Niki de Saint-Phalle - Petits Cailloux
		Hôpital Casanova
		Clinique du Grand Stade
		Hôpital Delafontaine
		Hôpital Romain Rolland
		Clinique Porte de Paris
		EHPAD du CH Casanova
	Maison de retraite	EHPAD La Maison du Laurier Noble
		EHPAD La Maison des Lumières
		TOTAL DES ÉTABLISSEMENTS DANS LA COMMUNE
		43
		TOTAL DANS LA BANDE D'ETUDE
		58

Source : FINESS - Sites internet des communes - IGN

Tableau 92 - Établissements vulnérables dans la bande d'étude

Lors du même inventaire, cinq lieux vulnérables (jardins partagés) ont été identifiés dans la bande d'étude (cf. Tableau 93 ci-après).

Commune	Type de lieux	Nom de l'établissement
Saint-Denis	Jardins partagés	Jardin partagé Cristina Garcia
		Jardin Association LandyKadi
		Potagers du Cornillon
		Jardins du Fort de l'Est
Aubervilliers		Jardin potager
TOTAL		5

Source : Geoportail

Tableau 93 - Lieux vulnérables dans la bande d'étude

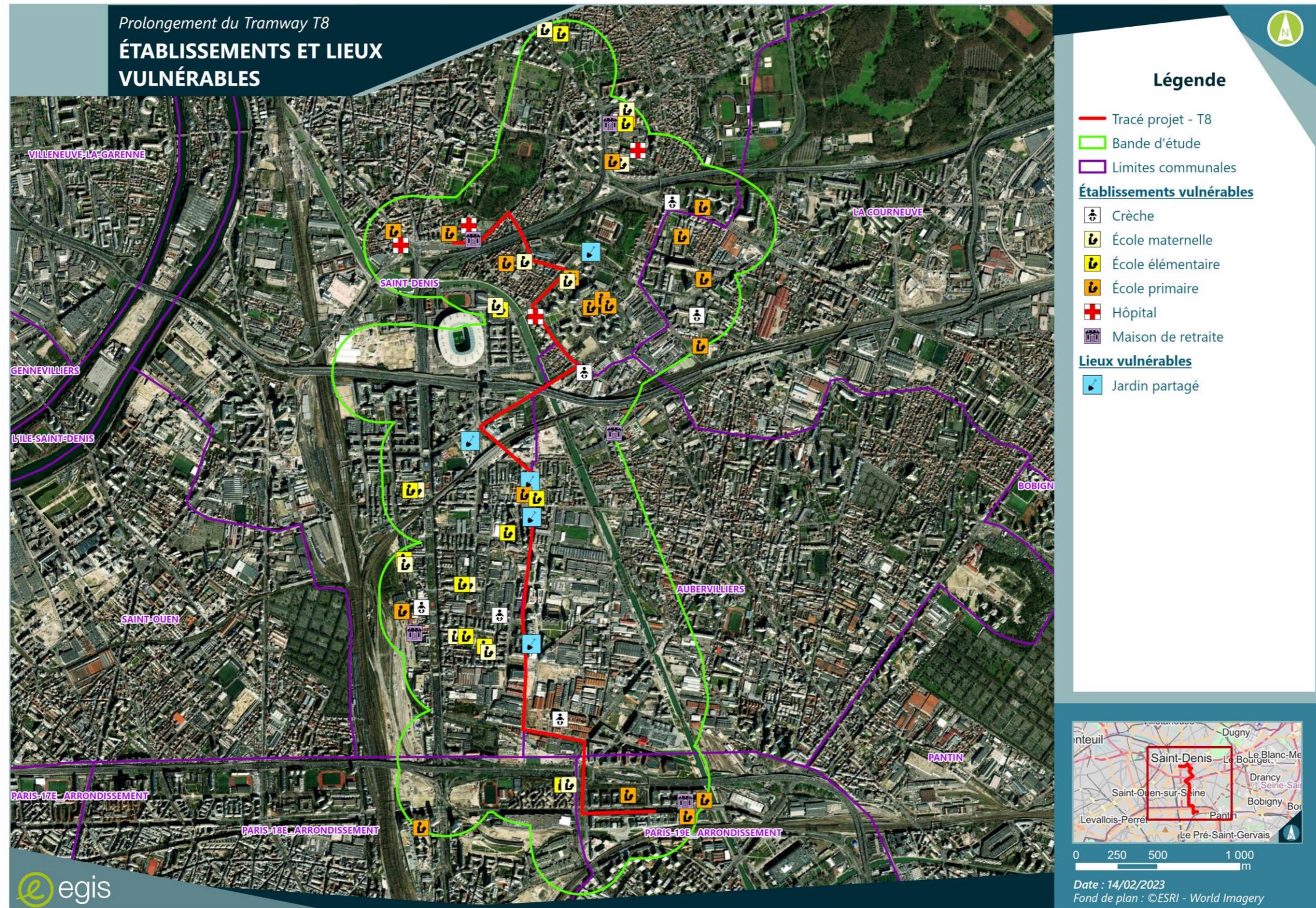


Figure 418 - Établissements vulnérables à proximité du projet
(SOURCE : EGIS)

— Émissions polluantes

Inventaire régional et intercommunal des émissions atmosphériques

Les données relatives aux émissions polluantes de la région Île-de-France en 2017 sont issues de l'inventaire des émissions atmosphériques d'Airparif¹¹ publié en 2019 (dernières disponibles).

Les émissions sont répertoriées pour les NOx, les PM10, PM2,5, les COVNM, le NH₃, le SO₂, les gaz à effet de serre.

Plusieurs échelles géographiques sont présentées : régionale, départementale, intercommunalité et métropole.

Les émissions sont classées par type de source :

- > Transport routier ;
- > Trafic ferroviaire et fluvial ;
- > Résidentiel ;
- > Tertiaire ;
- > Branche énergie (dont chauffage urbain) ;
- > Industrie ;
- > Traitement des déchets ;
- > Chantiers ;
- > Plateformes aéroportuaires ;
- > Agriculture ;
- > Émissions naturelles.

Les oxydes d'azote (NO et NO₂)

Les oxydes d'azote (NOx) regroupent le monoxyde d'azote (NO) et le dioxyde d'azote (NO₂). Ils proviennent essentiellement de la combustion de produits énergétiques et de quelques procédés industriels. Les principaux émetteurs sont les installations de combustion et surtout les véhicules motorisés. D'autres sources, comme les feux de forêts, peuvent aussi contribuer aux émissions. Les NOx interviennent dans la formation des oxydants photochimiques et, par effet indirect, dans l'accroissement de l'effet de serre.

D'après Airparif, en Île-de-France, les émissions totales de NO₂ s'élèvent en 2019 à 64 630 tonnes. En 2019, la source principale d'émission des oxydes d'azote est le transport routier avec près de 50 % des émissions totales.

En 2019, les émissions de NOx sont de 4182,5 Tonnes pour la ville de Paris, dont la majeure partie provient du transport routier.

L'EPT Plaine Commune a émis en 2019, 2 038,6 tonnes de NOx, soit 3 % des émissions régionales. Les sources principales sont le transport routier avec 32 % et la branche énergie avec 31 % des émissions totales (cf. Figure 419).

Les émissions de l'EPT Plaine Commune en NOx sont en réduction depuis 2005, notamment pour le transport routier (cf. Figure 421).

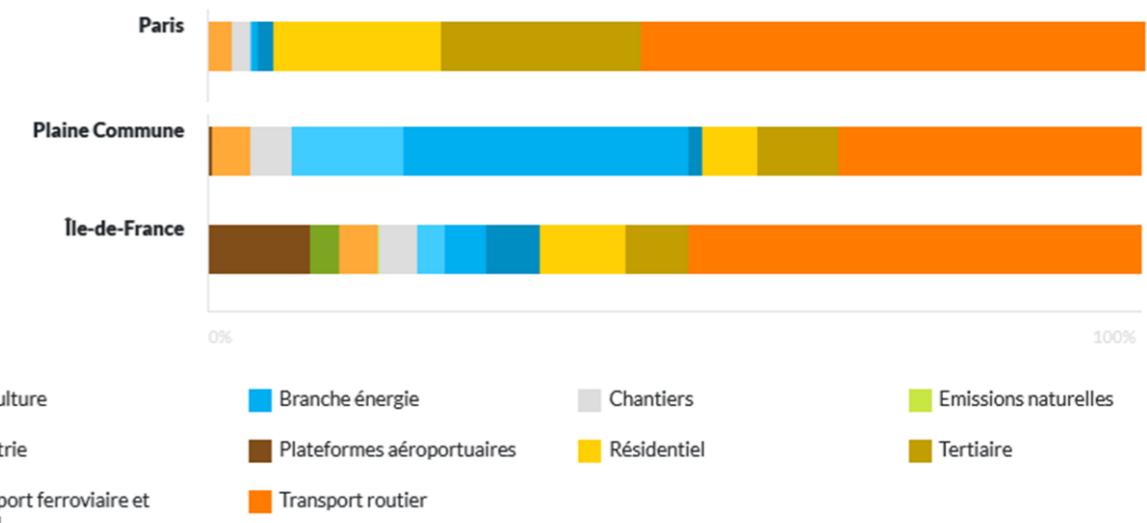


Figure 419 - Émissions en NOx en Île-de-France, pour l'EPT Plaine Commune et la ville de Paris en 2019

(SOURCE : AIRPARIF)

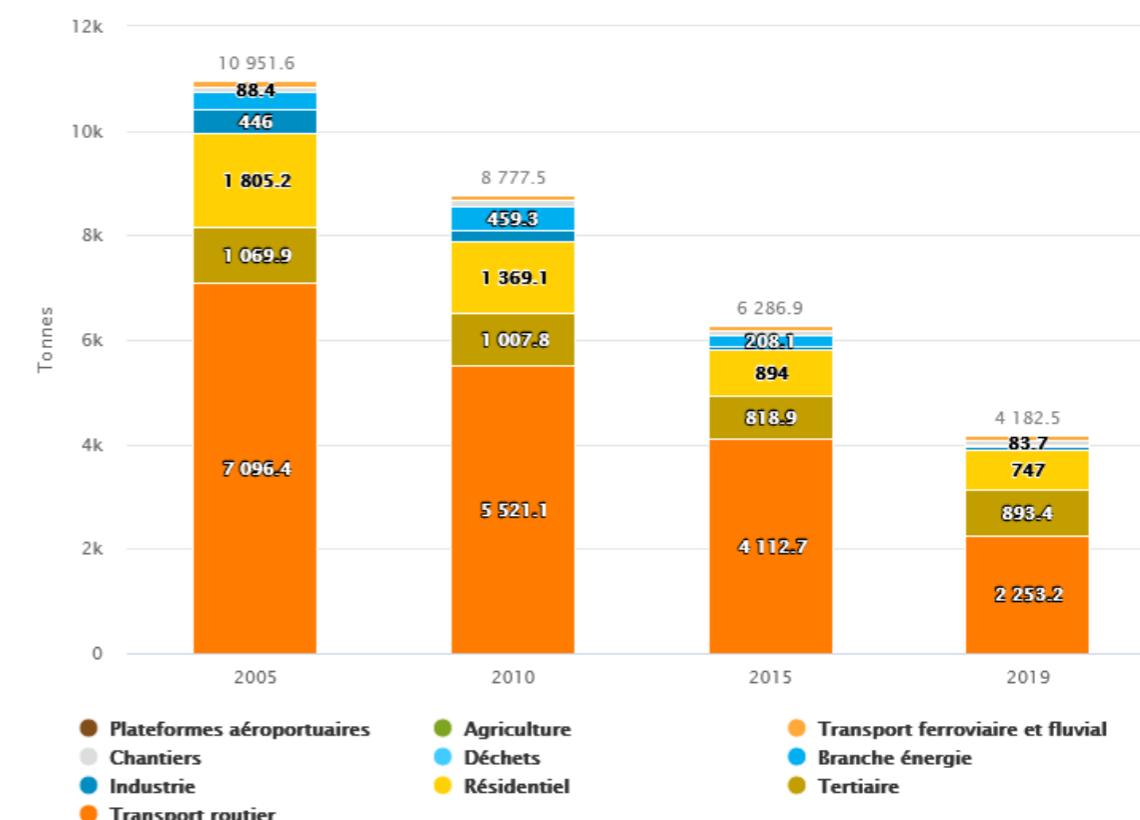


Figure 420 - Émissions en NOx pour la ville de Paris de 2005 à 2019

(SOURCE : AIRPARIF)

¹¹ Airparif – <https://www.airparif.asso.fr/surveiller-la-pollution/les-emissions>

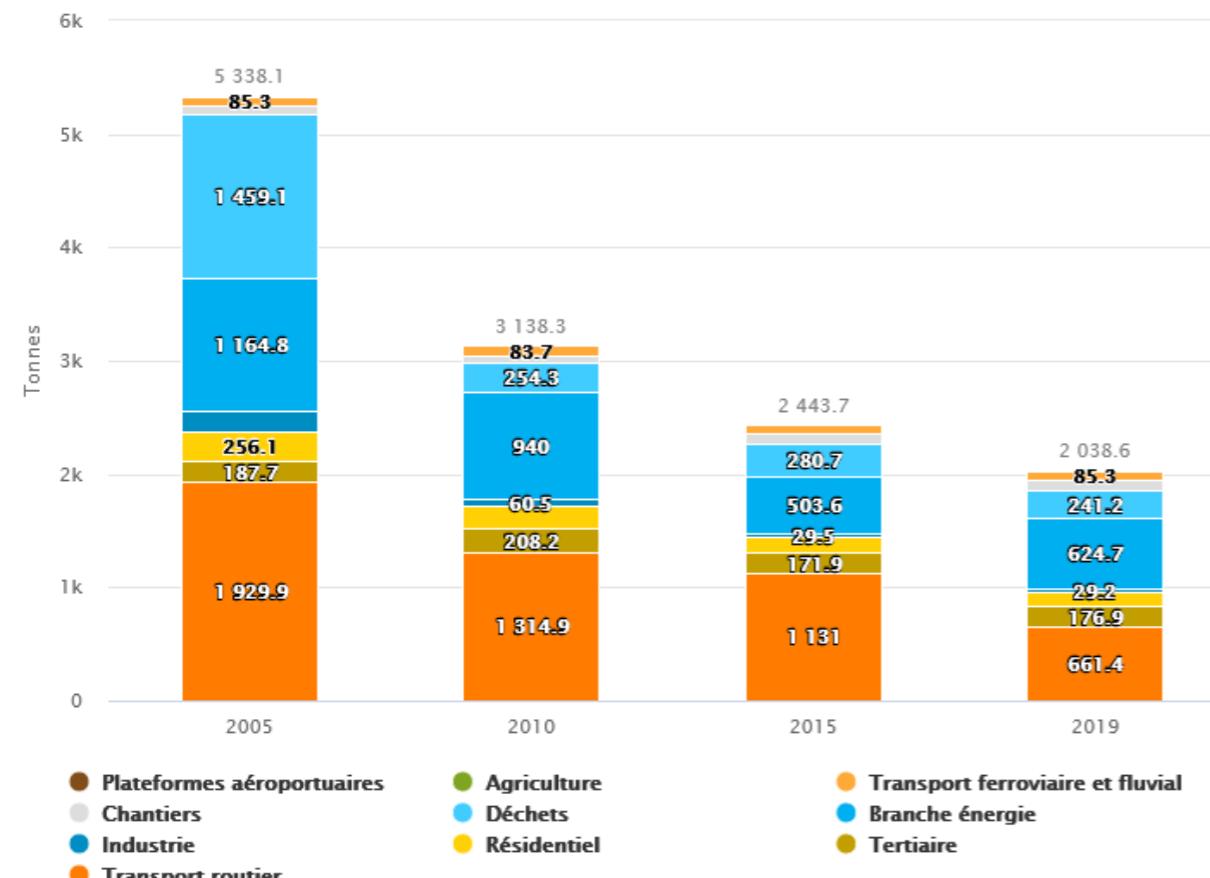


Figure 421 - Émissions en NOx pour l'intercommunalité Plaine Commune de 2005 à 2019
(SOURCE : AIRPARIF)

Le dioxyde de soufre (SO₂)

Les émissions de dioxyde de soufre proviennent principalement de l'utilisation de combustibles fossiles soufrés :

- > Charbon ;
- > Fuel lourd ;
- > Fuel domestique ;
- > Coke de pétrole ;
- > Gazole.

D'après Airparif, en Île-de-France, les émissions totales de SO₂ s'élèvent en 2019 à 4 430 tonnes. Le secteur émetteur principal est celui de l'énergie avec 30 % des émissions. Il regroupe principalement les centrales de production d'électricité, le chauffage urbain et les raffineries.

La ville de Paris a émis en 2019, 235,4 tonnes de SO₂. La principale source est la branche tertiaire.

L'EPT Plaine Commune a émis en 2019, 344 tonnes de SO₂, soit 7,8 % des émissions régionales. La source principale est la branche énergie avec 73 % des émissions totales (cf. Figure 422).

Les émissions l'EPT Plaine Commune en SO₂ sont en réduction depuis 2005, notamment pour le secteur énergie (cf. Figure 424).

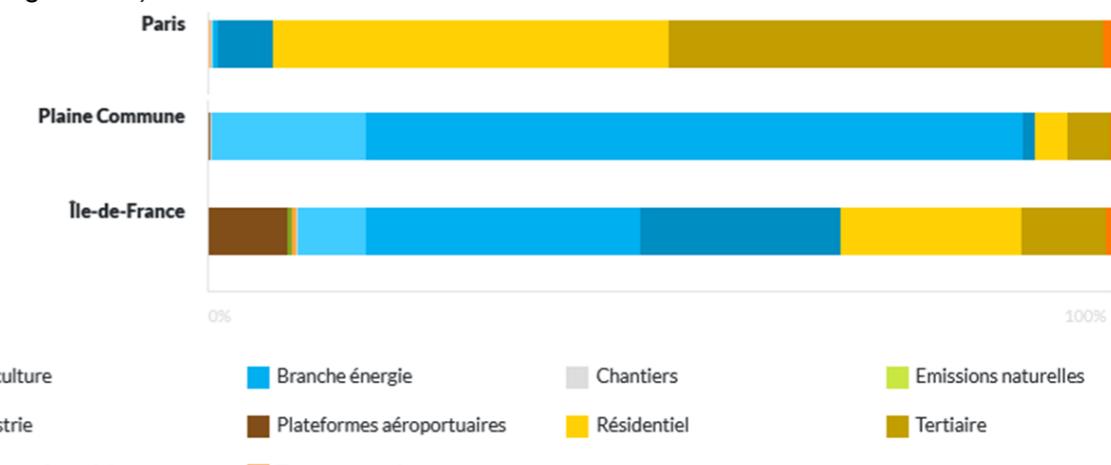


Figure 422 - Émissions en SO₂ en Île-de-France, pour l'EPT Plaine Commune et la ville de Paris en 2019

(SOURCE : AIRPARIF)

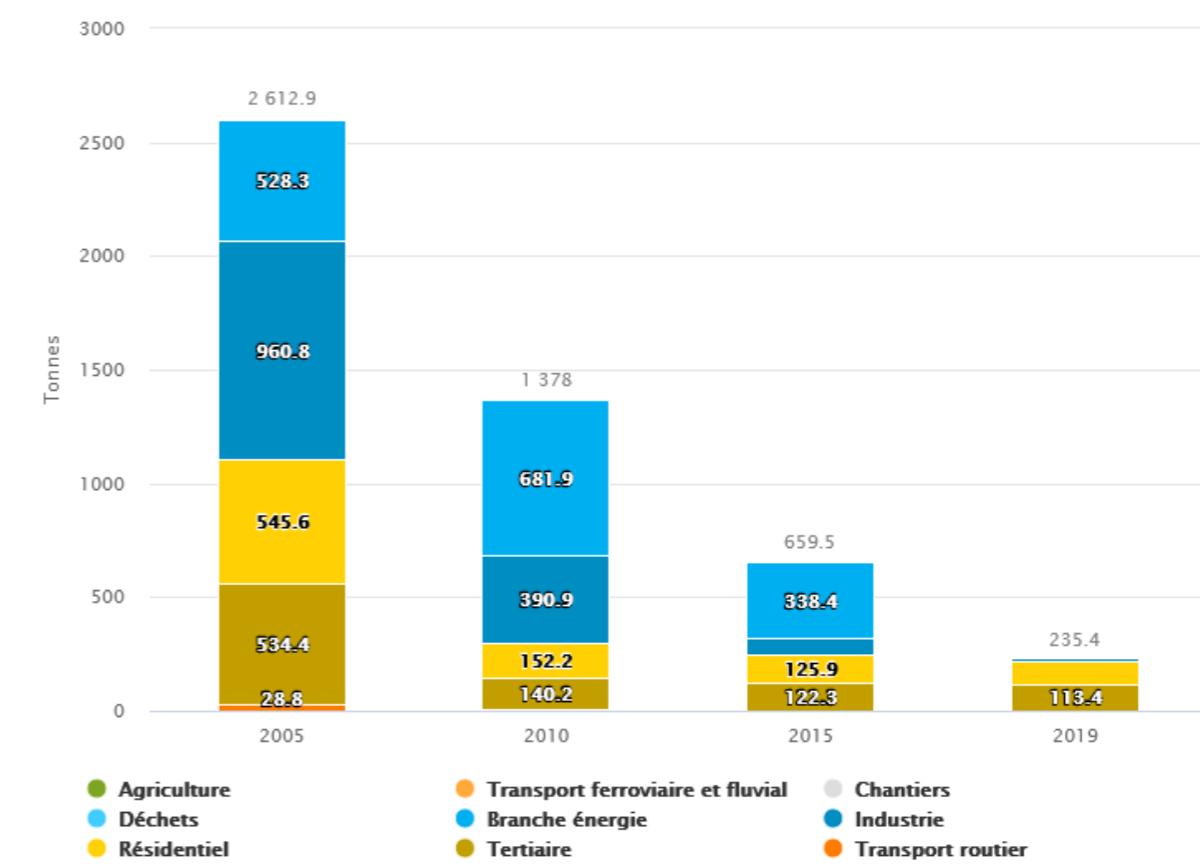


Figure 423 - Émissions en SO₂ pour la ville de Paris de 2005 à 2019
(SOURCE : AIRPARIF)

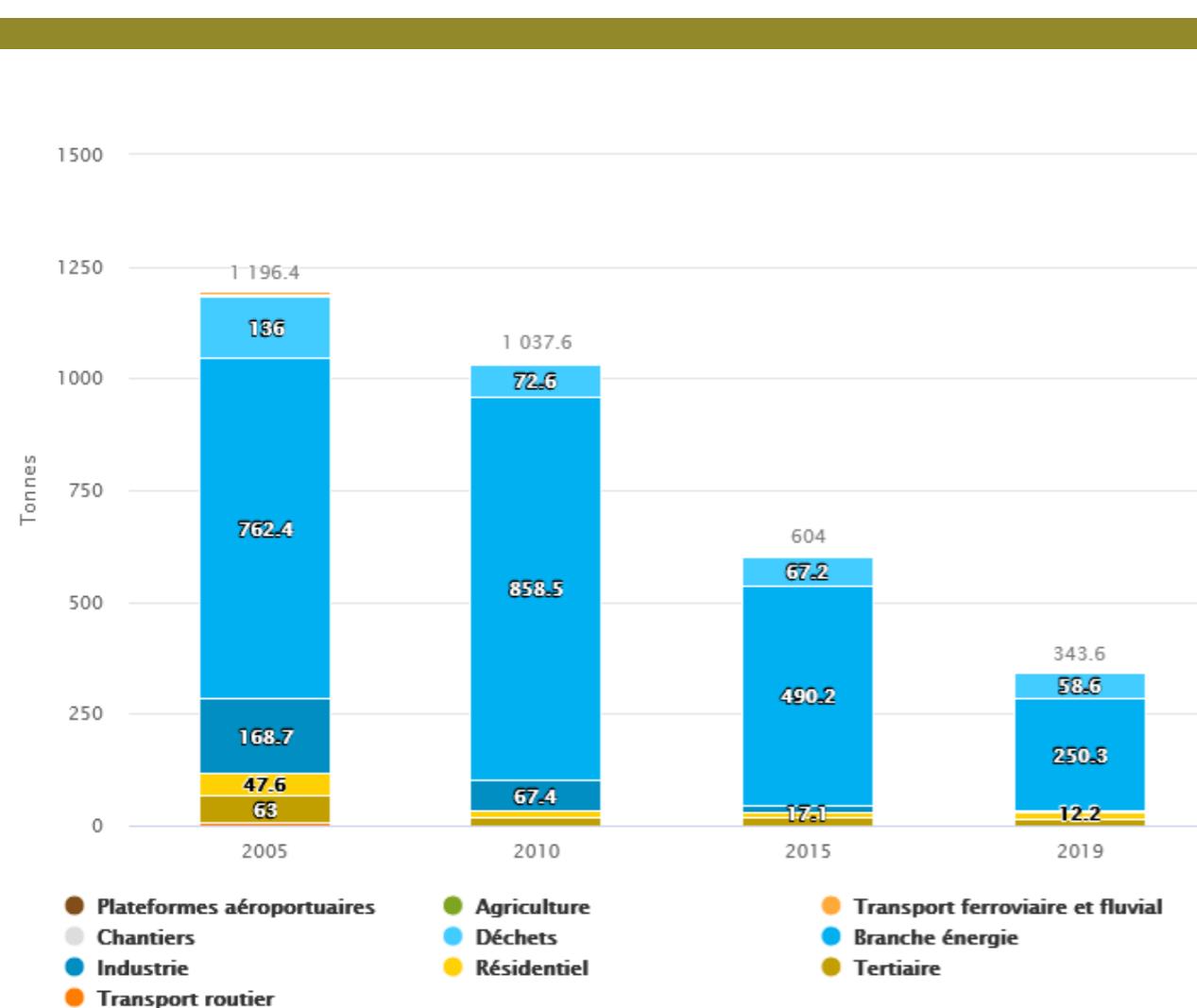


Figure 424 - Émissions en SO₂ pour l'intercommunalité Plaine Commune de 2005 à 2019
(SOURCE : AIRPARIF)

Les Composés Organiques Volatils Non Méthaniques (COVNM)

Les COVNM regroupent de très nombreuses substances d'origine anthropique (évaporation des solvants, raffinage, imbrûlés...) ou d'origine naturelle. Les COVNM interviennent dans la formation des oxydants photochimiques (e.g. l'ozone) et indirectement dans l'accroissement de l'effet de serre.

D'après Airparif, en Île-de-France, les émissions totales de COVNM s'élèvent en 2019 à 72 570 tonnes. Le secteur émetteur principal est celui du Résidentiel avec 34 % des émissions.

La ville de Paris a émis 6 967 tonnes de COVNM en 2019. L'EPT Plaine Commune a émis en 2019, 1 550 tonnes de COVNM, soit 2 % des émissions régionales. La source principale est le secteur Résidentiel avec 40 % des émissions totales (cf. Figure 425).

Les émissions l'EPT Plaine Commune en COVNM sont en réduction depuis 2005, notamment pour le transport routier (cf. Figure 427).

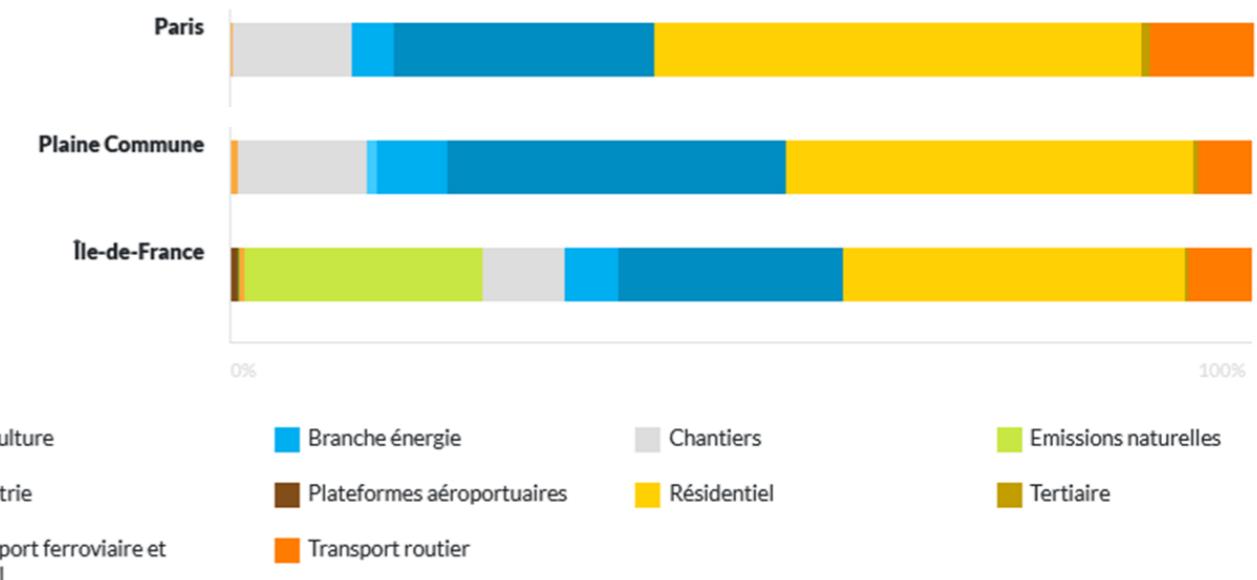


Figure 425 - Émissions en COVNM en Île-de-France, pour l'EPT Plaine Commune en 2019
(SOURCE : AIRPARIF)

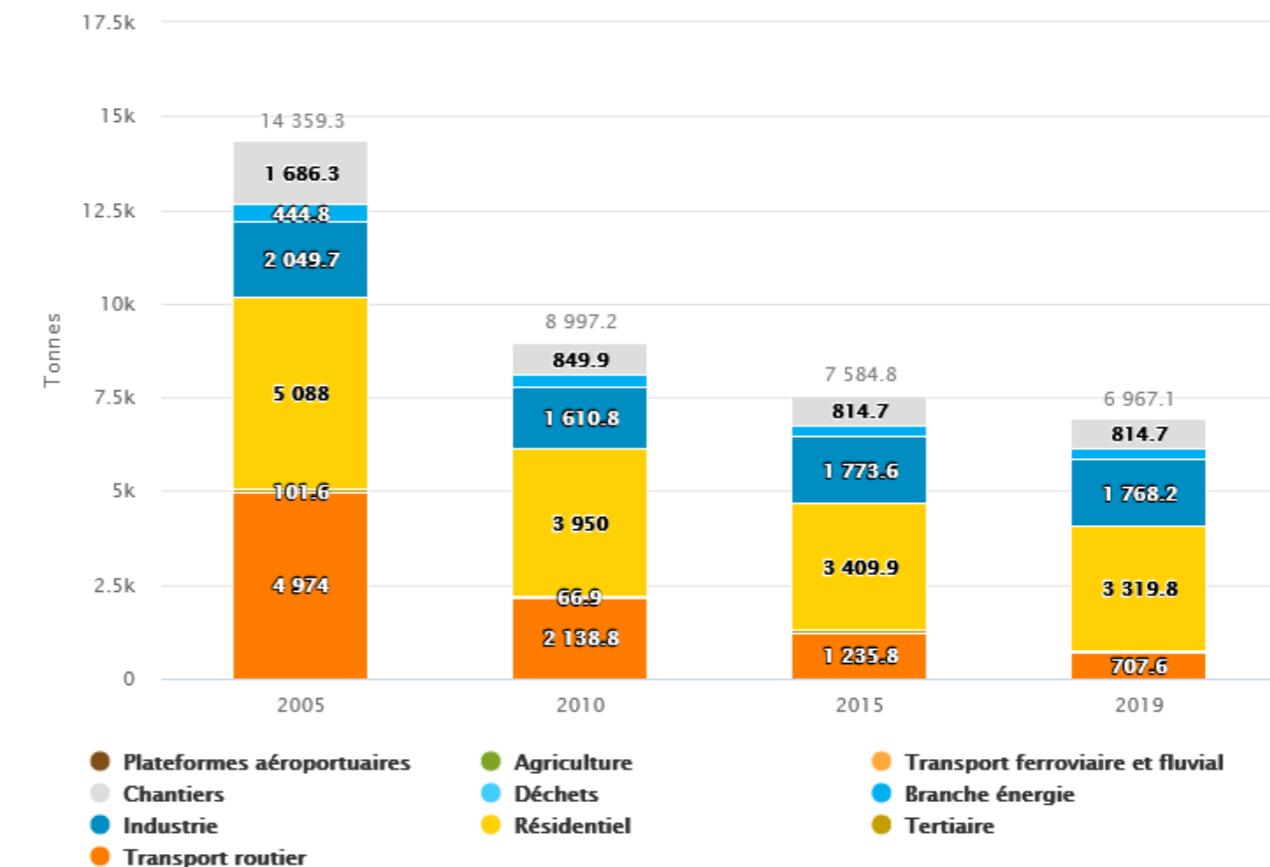


Figure 426 - Émissions en COVNM pour la ville de Paris de 2005 à 2019
(SOURCE : AIRPARIF)

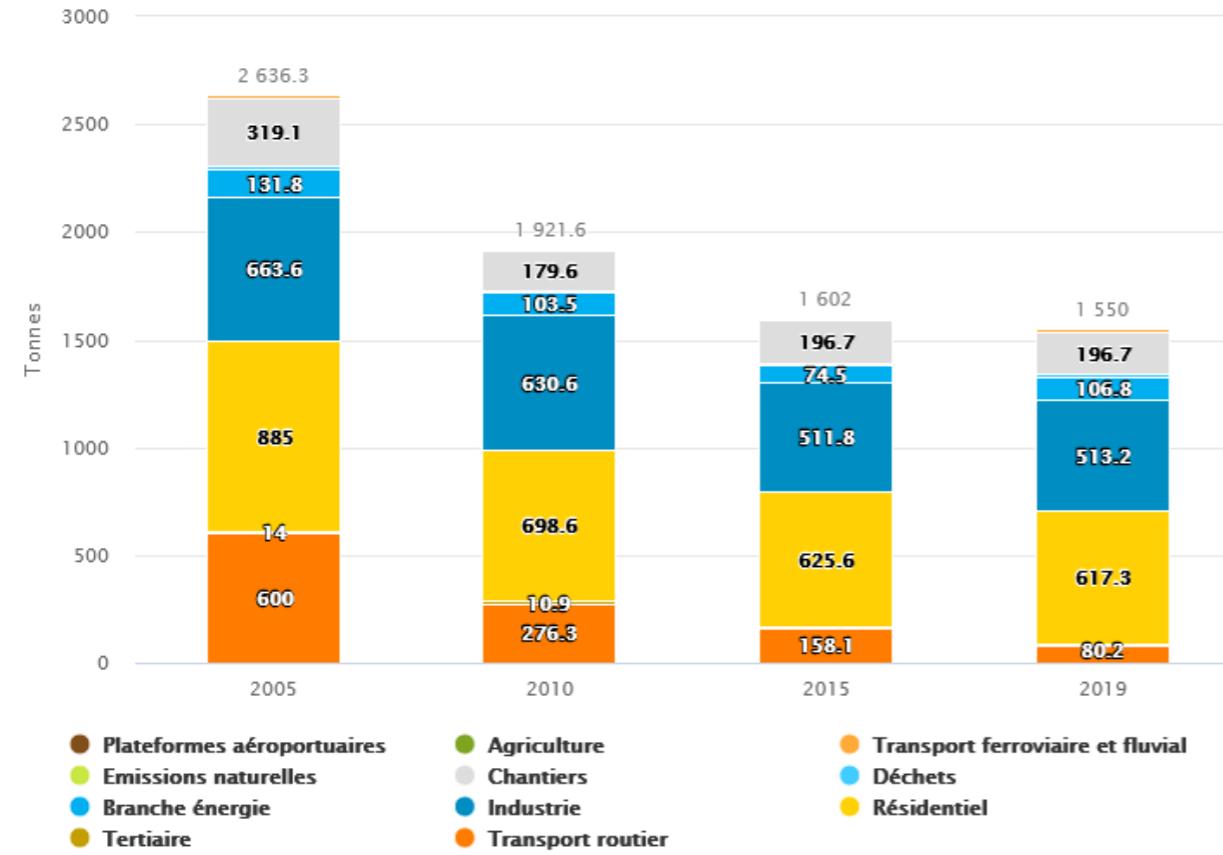


Figure 427 - Émissions en COVNM pour l'EPT Plaine Commune de 2005 à 2019
(SOURCE : AIRPARIF)

Les particules PM10 et PM2,5

Les particules en suspension sont soit d'origine naturelle (pollens, érosion...), soit d'origine anthropique (activités humaines). Dans ce dernier cas, elles proviennent de l'usure des matériaux ou de la combustion incomplète des combustibles fossiles. En air intérieur, ces particules proviennent essentiellement des activités humaines et notamment de la fumée du tabac.

Les particules PM10 ont un diamètre inférieur à 10 µm tandis que les particules PM2,5 ont un diamètre inférieur à 2,5 µm. Les PM10 sont donc majoritairement formées de particules PM2,5 (60 à 70 % en moyenne annuelle).

D'après Airparif, en Île-de-France, les émissions totales de PM10 s'élèvent en 2019 à 14 600 tonnes. Le secteur émetteur principal est celui du Résidentiel avec 34 % des émissions, notamment avec le chauffage au bois qui est un émetteur très important de particules (86 % dans le secteur résidentiel).

En 2019, la ville de Paris a émis 729 tonnes de PM10. La principale source est le secteur résidentiel.

Les émissions sont en réduction depuis 2005 sur la ville de Paris (cf. Figure 429).

L'EPT Plaine Commune a émis en 2019, 266 tonnes de PM10, soit 2 % des émissions régionales. Les deux principales sources sont les secteurs Chantier et Résidentiel avec respectivement 28 % et 26 % des émissions totales (cf. Figure 428).

Les émissions l'EPT Plaine Commune en PM10 sont en réduction depuis 2005, mais cette réduction est moins marquée depuis 2010 (cf. Figure 430).

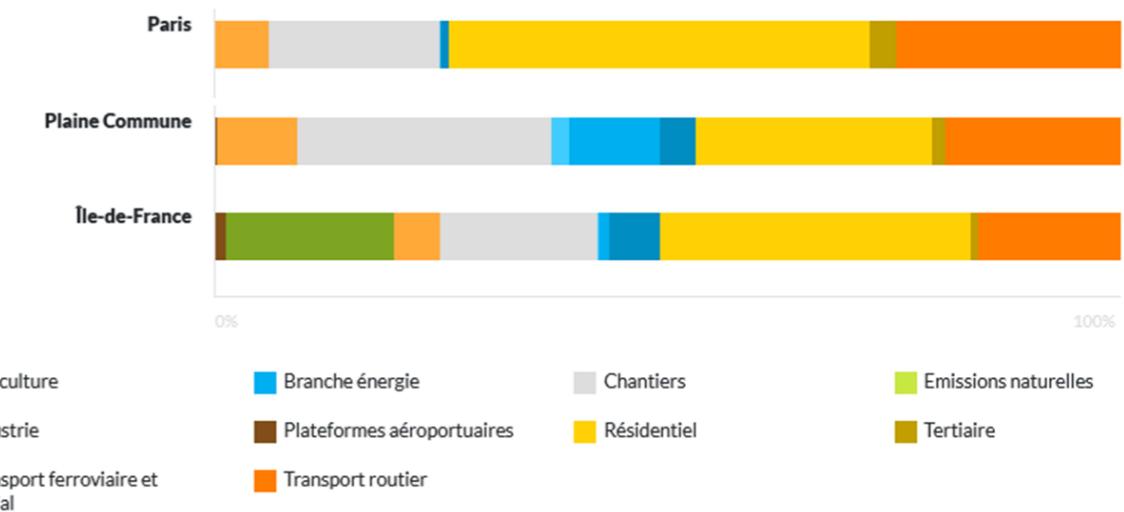


Figure 428 - Émissions en PM10 en Île-de-France, pour l'EPT Plaine Commune et la ville de Paris en 2019
(SOURCE : AIRPARIF)

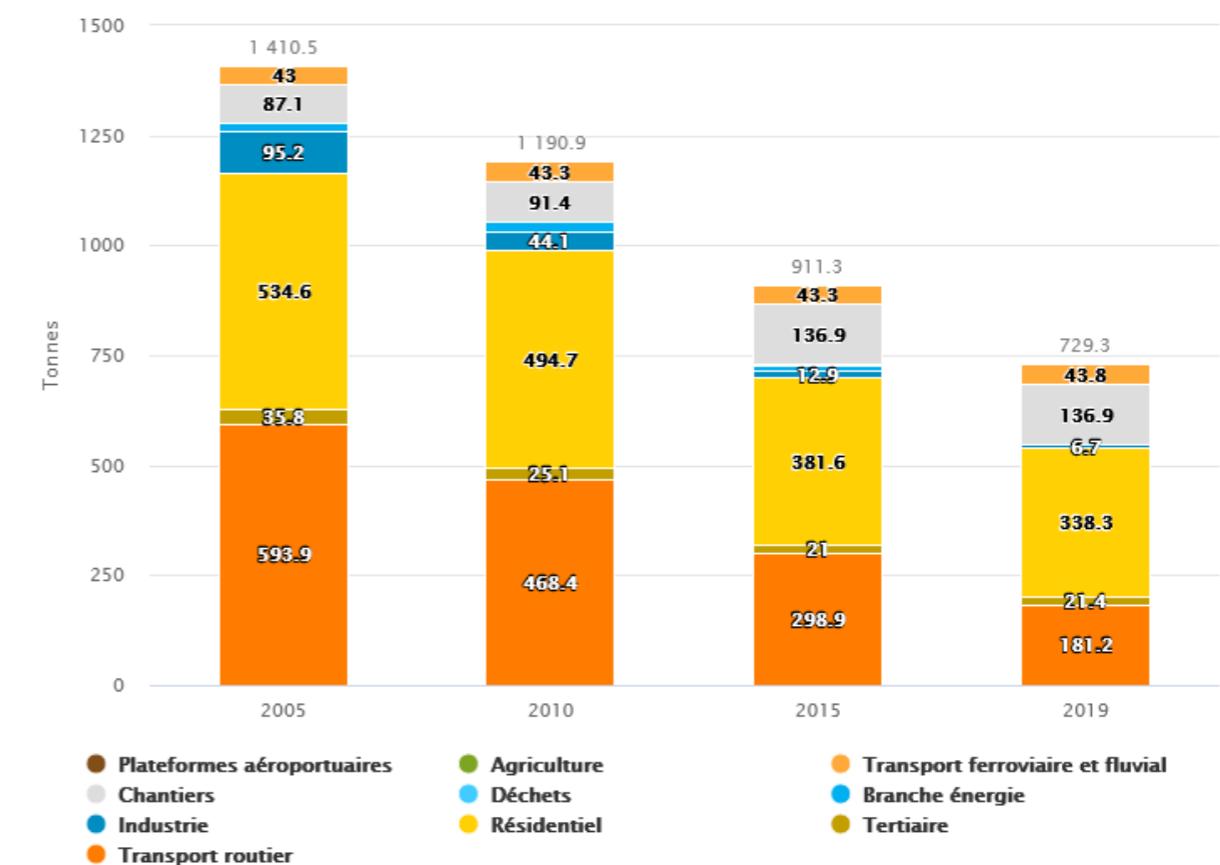


Figure 429 - Émissions en PM10 pour la ville de Paris de 2005 à 2019
(SOURCE : AIRPARIF)

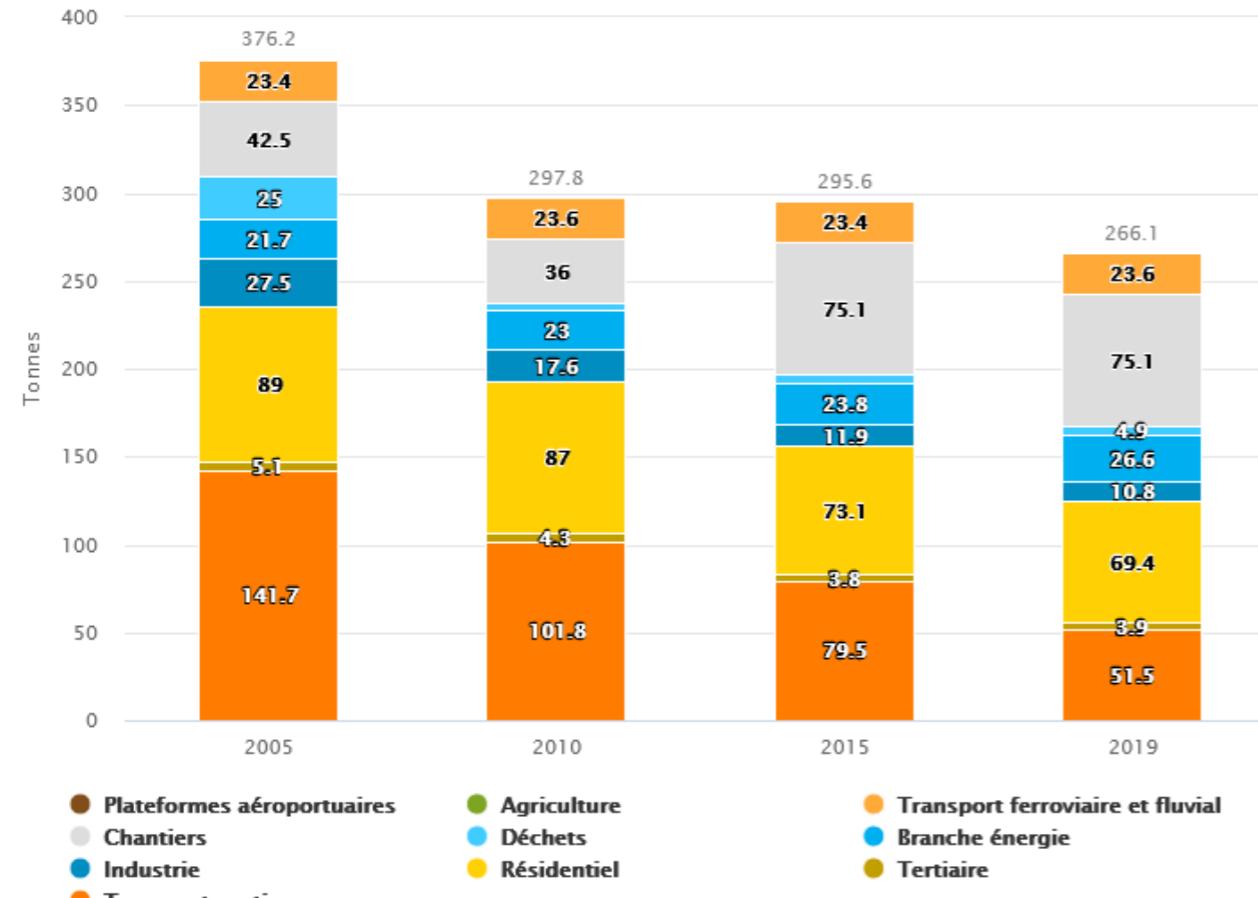


Figure 430 - Émissions en PM10 pour l'EPT Plaine Commune de 2005 à 2019

(SOURCE : AIRPARIF)

D'après Airparif, en Île-de-France, les émissions totales de PM2,5 s'élèvent en 2017 à 9 630 tonnes. Le secteur émetteur principal est celui du Résidentiel avec 52 % des émissions.

Sur la ville de Paris, les émissions en 2019 s'élèvent à 543 tonnes de PM2,5. La source d'émission principale est le secteur résidentiel. Les émissions sur la ville de Paris en PM2,5 sont en réduction depuis 2005 (cf. Figure 432).

L'EPT Plaine Commune a émis en 2017, 175,5 tonnes de PM2,5, soit 2 % des émissions régionales. La source principale est le secteur Résidentiel avec 38 % des émissions totales (cf. Figure 431).

Les émissions l'EPT Plaine Commune en PM2,5 sont en réduction depuis 2005 (cf. Figure 433).

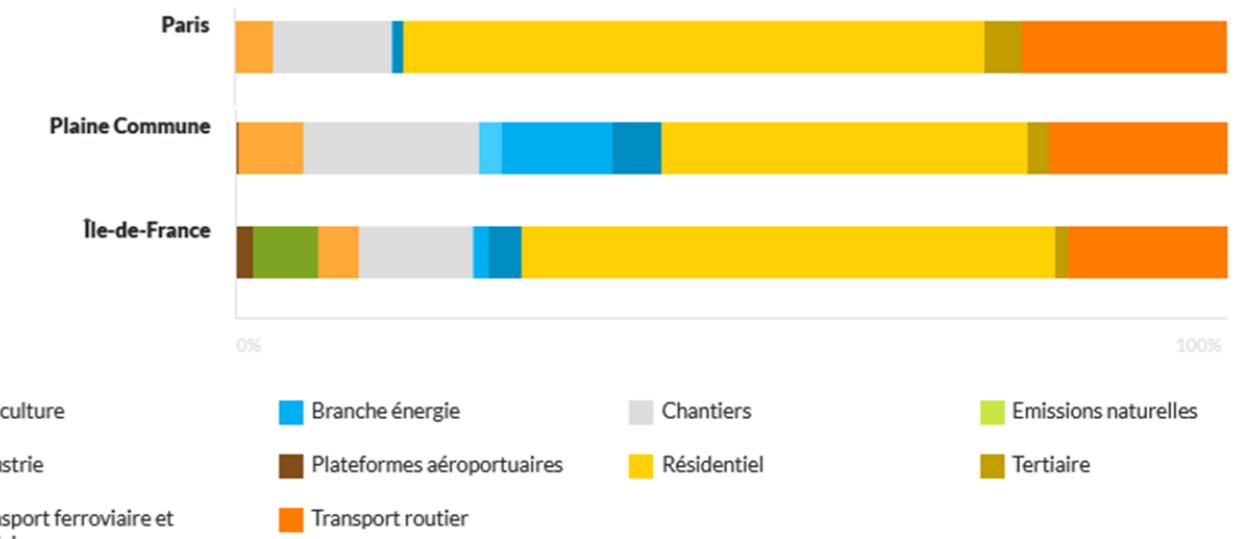


Figure 431 - Émissions en PM2,5 en Île-de-France, pour l'intercommunalité Plaine Commune et la ville de Paris en 2019

(SOURCE : AIRPARIF)

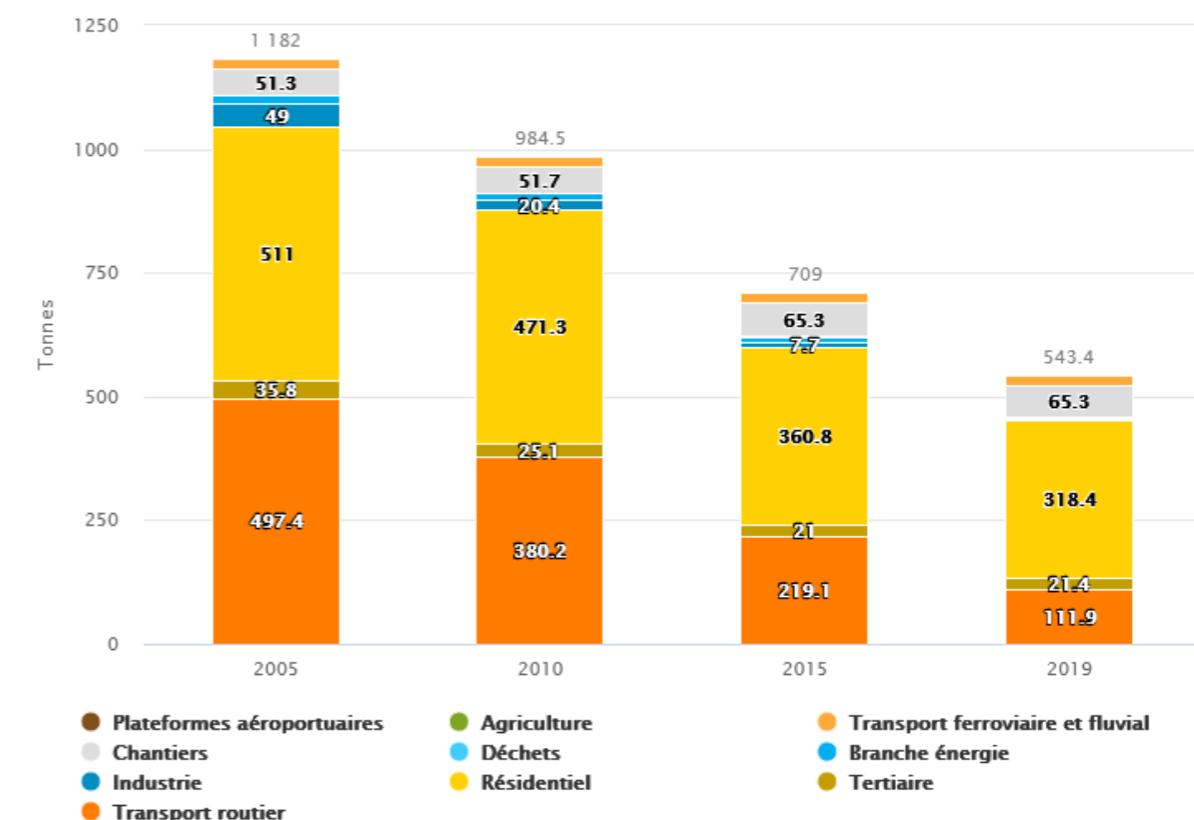


Figure 432 - Émissions en PM2,5 pour la ville de Paris de 2005 à 2019

(SOURCE : AIRPARIF)

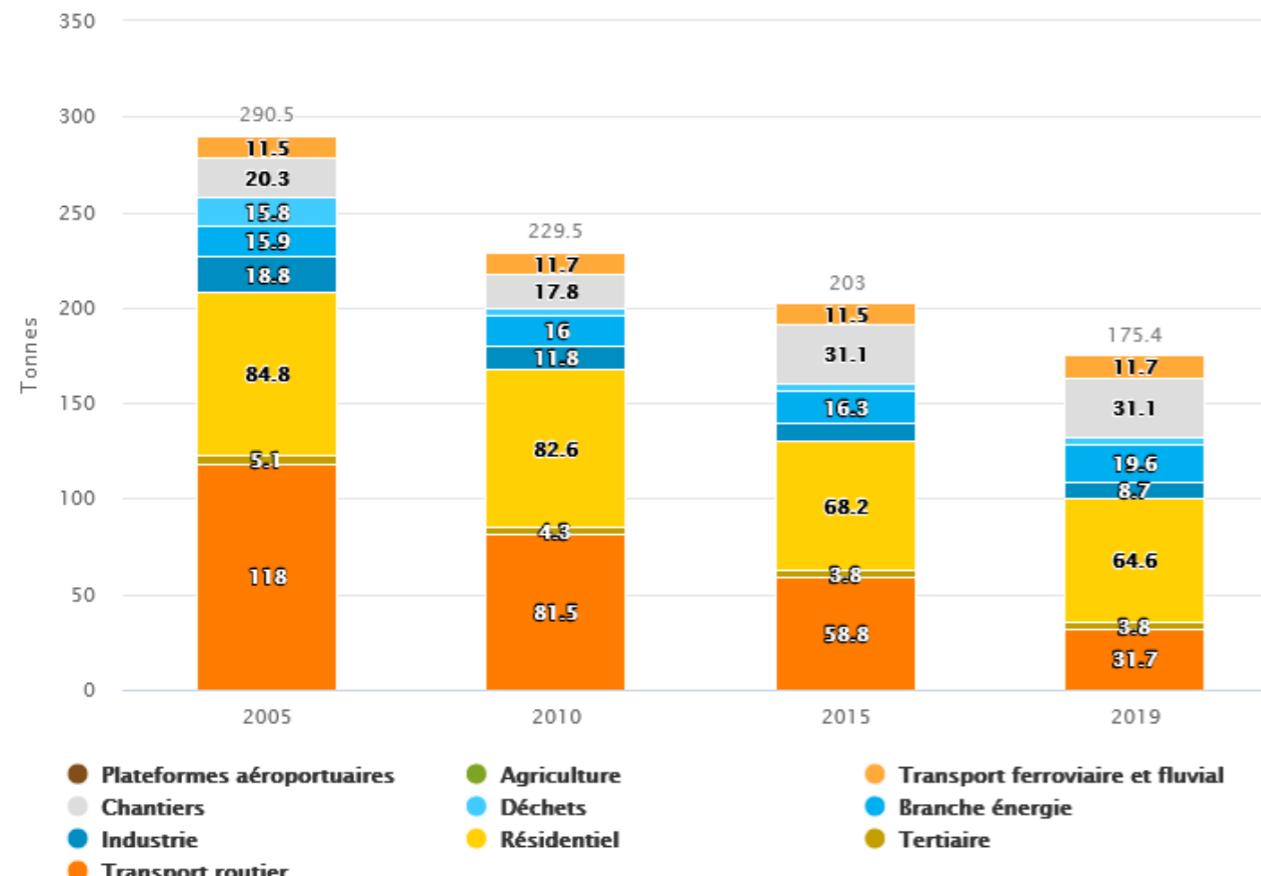


Figure 433 - Émissions en PM2,5 pour l'EPT Plaine Commune de 2005 à 2019

(SOURCE : AIRPARIF)

Gaz à Effet de Serre (GES)

Les principaux gaz à effet de serre sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) et le protoxyde d'azote (N₂O).

Parmi ces GES, le CO₂ représente la majorité des émissions de gaz à effets de serre d'origine humaine. Il résulte essentiellement de la combustion des énergies fossiles et du changement d'utilisation des sols (agriculture et déforestation). Il est surtout issu du secteur des transports (combustion de carburants), de l'industrie (utilisation d'énergies fossiles) et de l'habitat (utilisation d'énergie pour le chauffage).

Le méthane est quant à lui produit essentiellement de manière biologique (la principale source émettrice est le secteur de l'agriculture, en particulier du fait de la fermentation entérique et des déjections animales).

L'agriculture est également la principale source d'émission de N₂O, en particulier du fait des apports azotés sur les sols cultivés avec l'épandage des fertilisants minéraux et d'origine animale (engrais, fumier, lisier).

D'après Airparif, en Île-de-France, les émissions totales de GES s'élèvent en 2019 à 37 920 kilotonnes. Les deux secteurs émetteurs principaux sont celui du Résidentiel avec 30 % et le secteur Transport routier avec 31 % des émissions totales.

Les émissions Résidentielles sont les émissions liées au chauffage des habitations et des locaux du secteur tertiaire, ainsi que celles liées à la production d'eau chaude de ces secteurs et aux installations de chauffage urbain. Sont également prises en compte les émissions liées à l'utilisation domestique de solvants (peintures, produits cosmétiques, nettoyants...).

Les émissions du Transport routier sont issues de la combustion de carburant (émissions à l'échappement) ainsi que celles liées à l'évaporation de carburant (dans les réservoirs mais aussi dans les circuits de distribution du carburant). L'usure des équipements (freins, pneus, routes) est également prise en compte.

La ville de Paris a émis en 2019, 4 775 kilotonnes de GES. La source principale est le secteur résidentiel avec 42% des émissions totales (cf. Figure 434).

L'EPT Plaine Commune a émis en 2019, 1 286 kilotonnes de GES, soit 3,4 % des émissions régionales. La source principale est le secteur Déchets avec 31 % des émissions totales (cf. Figure 435). Trois autres sources se partagent les émissions restantes :

- > L'industrie avec 21 % ;
- > Le Tertiaire avec 21 % ;
- > Le Transport routier avec 20 %.

Les émissions l'EPT Plaine Commune en GES sont en réduction depuis 2005 (cf. Figure 436).

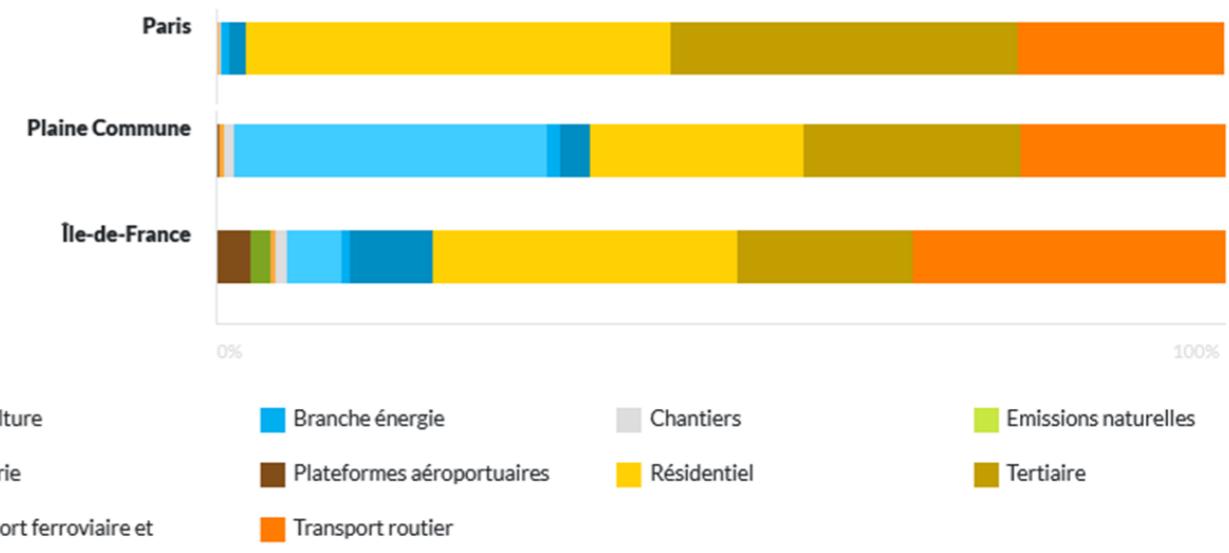


Figure 434 - Émissions en GES en Île-de-France, pour l'EPT Plaine Commune et la ville de Paris en 2019

(SOURCE : AIRPARIF)

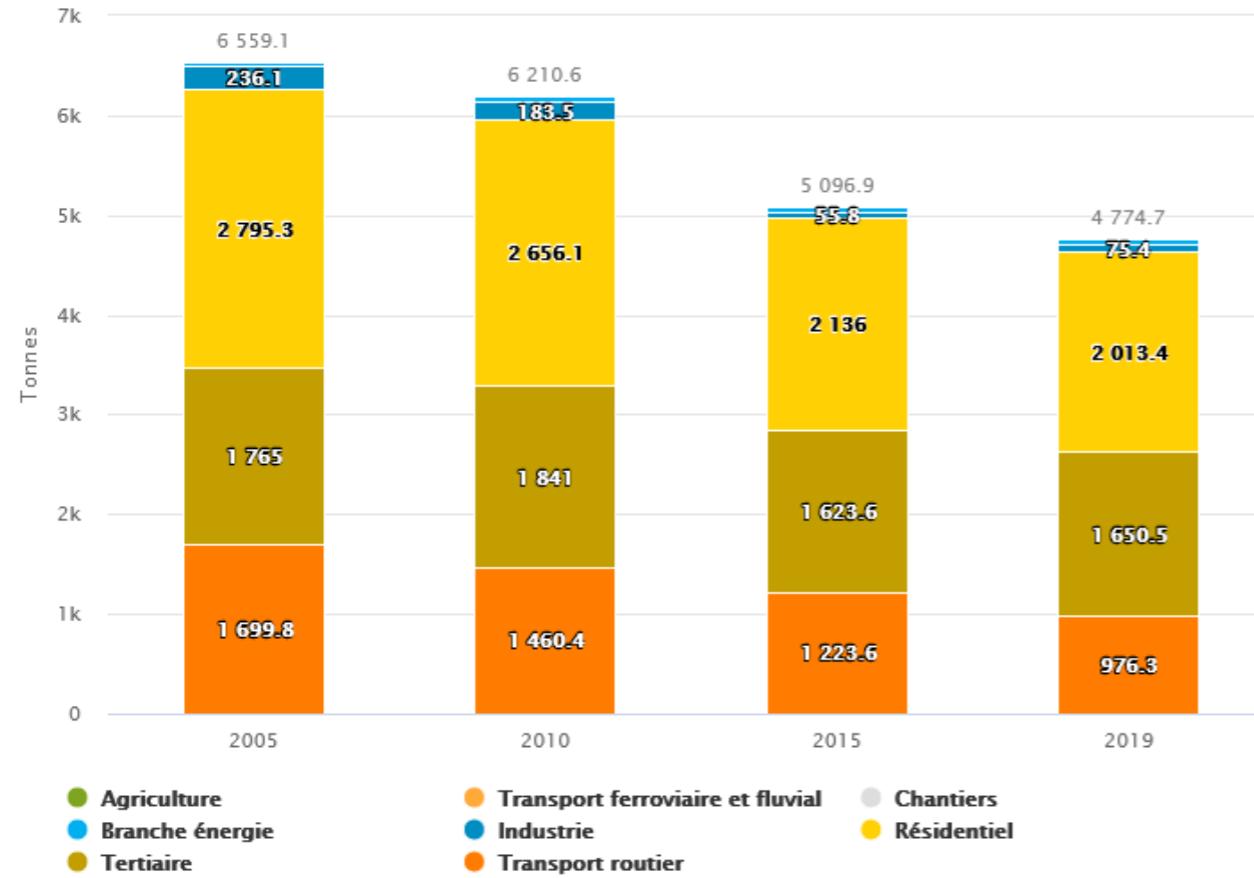


Figure 435 - Émissions en GES pour la ville de Paris de 2005 à 2019
(SOURCE : AIRPARIF)

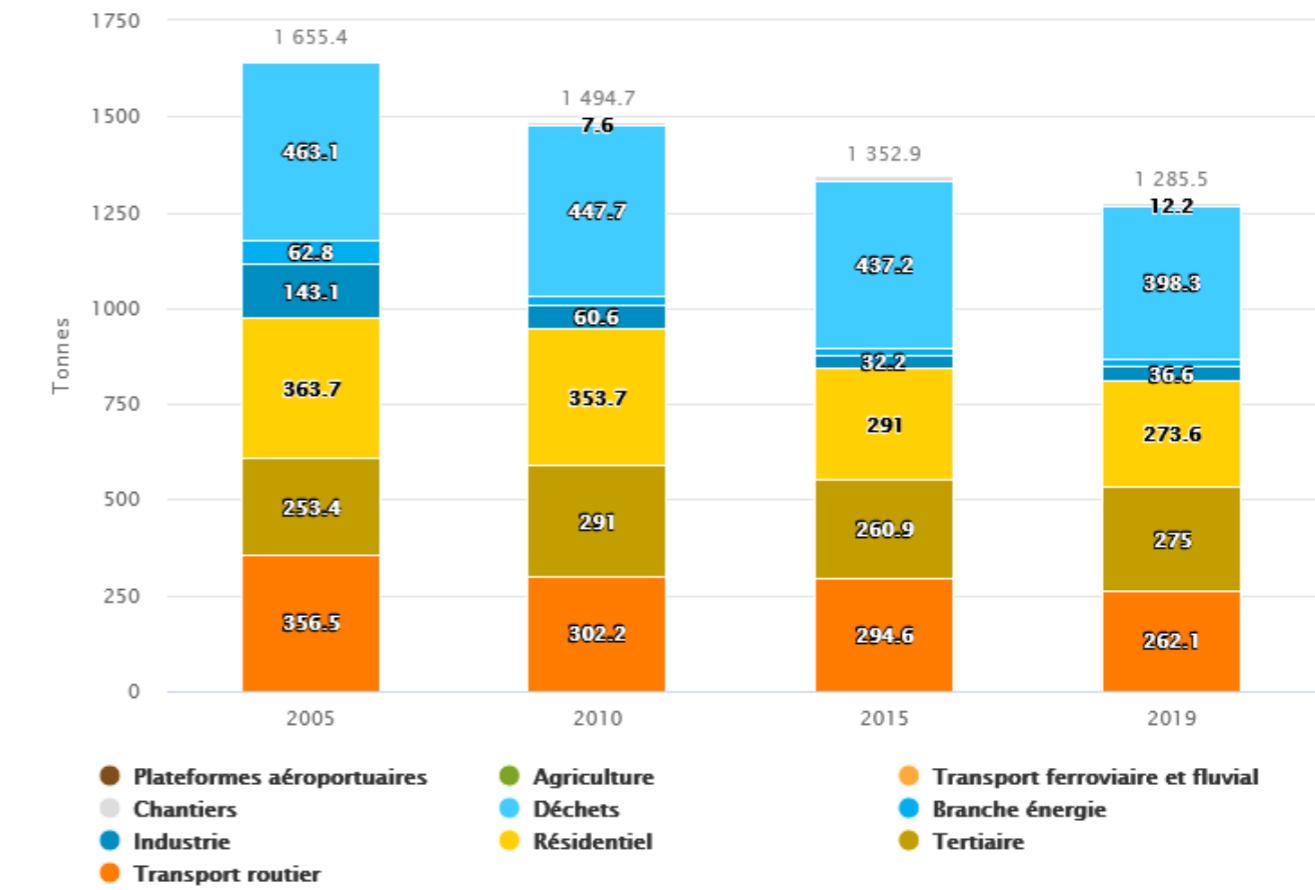


Figure 436 - Émissions en GES pour l'EPT Plaine Commune de 2005 à 2019
(SOURCE : AIRPARIF)

L'ozone

L'ozone n'est pas directement rejeté dans l'atmosphère par une activité. C'est un polluant qui se forme à partir d'autres polluants (oxydes d'azotes et composés organique volatiles) sous l'action du rayonnement solaire et en l'absence de vent (qui aurait permis sa dispersion). La formation d'ozone à proprement parlé prend un certain temps durant lequel les masses d'air se déplacent sous l'influence des vents dominants.

Inventaire des émissions atmosphériques dans la zone d'étude

La Direction Générale de la Prévention des Risques du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, et de l'Énergie recense les principaux rejets et transferts de polluants dans l'eau, l'air, les déchets déclarés par certains établissements à savoir :

- > Les principales installations industrielles ;
- > Les stations d'épuration urbaines de plus de 100 000 équivalents habitants ;
- > Certains élevages.

Trois sources d'émissions industrielles, recensées au titre des émissions dans l'air, sont situées dans ou à proximité de la bande d'étude. Il s'agit des sites de :

- > Plaine Commune Énergie – Centrale Fort de l'Est, dans la bande d'étude à 150 m du projet ;
- > EQUINIX France, hors de la bande d'étude à 500 m du projet ;
- > Technic France, dans la bande d'étude à 200 m du projet.

Les émissions de ces sites industriels, localisés sur la Figure 437, sont détaillées dans le

Tableau 94.

Les polluants émis par ces sites ne font pas partie des polluants listés dans la note technique du 22 février 2019 et le guide méthodologique sur le volet « air et santé » des études d'impact routières du CEREMA. À l'exception des oxydes d'azote émis par le site Plaine Commune Énergie – Centrale Fort de l'Est, néanmoins les dernières émissions inventoriées datent de 2007.

Au-delà de ces sources industrielles, les trafics routiers et le secteur résidentiel / tertiaire constituent les principales sources d'émissions de polluants atmosphériques dans la zone d'étude.

Polluants	Saint-Denis		Saint-Denis		Saint-Denis	
	Plaine Commune Energie - Centrale Fort de l'Est	EQUINIX FRANCE	Technic France			
CO ₂ total (d'origine biomasse et non biomasse)	en t <i>année</i>	48 600 <i>2020</i>				
CO ₂ d'origine biomasse	en t <i>année</i>	26 100 <i>2020</i>				
CO ₂ d'origine non biomasse	en t <i>année</i>	22 500 <i>2020</i>				
Hydrofluorocarbures (HFC)	en kg <i>année</i>		717 <i>2016</i>			
Oxydes d'azote (NOx / NO ₂)	en t <i>année</i>	117 <i>2007</i>				
Trichloréthylène	en kg <i>année</i>			2 050 <i>2009</i>		

Source : Ministère de la transition écologique et solidaire - Géorisques

Tableau 94 - Émissions atmosphériques industrielles dans ou à proximité de la bande d'étude

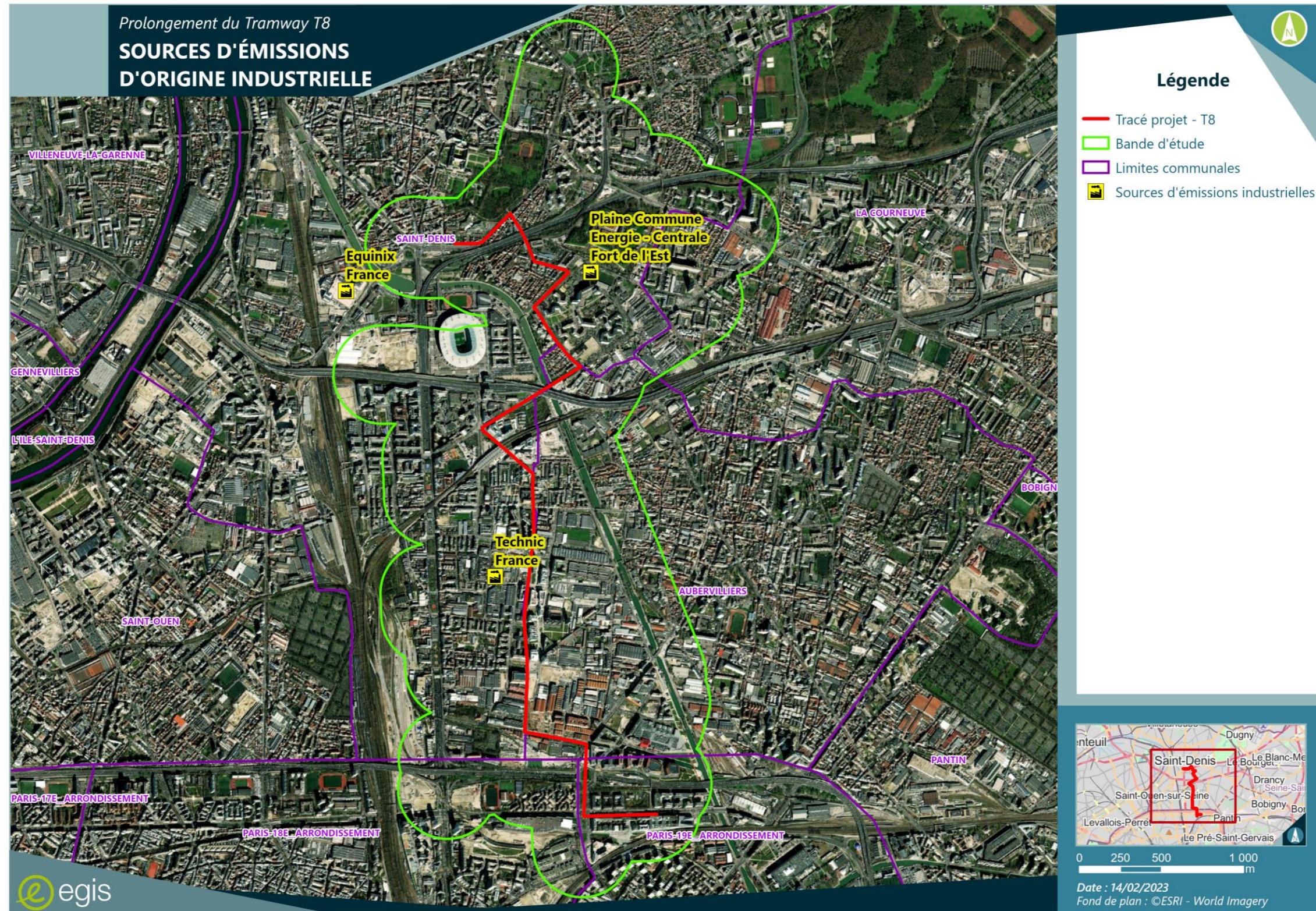


Figure 437 - Sources d'émissions industrielles dans ou à proximité de la bande d'étude
 (SOURCE : EGIS)

— Surveillance permanente

Réseau de surveillance

La surveillance permanente de la qualité de l'air en Île-de-France est réalisée par l'association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air (AASQA) Airparif. Cette association fait partie du dispositif national de surveillance et d'information de la qualité de l'air, composé de 20 AASQAs, conformément au code de l'environnement (Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie du 30 décembre 1996 codifiée) et à la loi Grenelle II qui a requis leur régionalisation.

Airparif dispose d'environ 70 stations de mesures : plus d'une cinquantaine de stations automatiques permanentes et plus d'une dizaine de stations semi-permanentes à proximité du trafic routier. Ces stations de mesures sont réparties dans un rayon de 100 km autour de Paris et mesurent la qualité de l'air respiré par la population francilienne (plus de 11 millions d'habitants).

Les stations sont ensuite classées selon leurs influences : industrielle, trafic (près des voies de circulation automobile), ou situation de fond, c'est-à-dire loin des sources directes de pollution.

Qualité de l'air

Dans son bilan annuel 2021¹², Airparif présente la qualité de l'air à l'échelle régionale.

D'après Airparif, « Par rapport à l'année 2020, les niveaux de pollution enregistrés en 2021 ont augmenté sur l'ensemble des stations de mesure, sauf pour l'ozone. Cependant, ils sont en baisse par rapport à 2019. ».

L'augmentation des concentrations en polluants par rapport à 2020 est essentiellement liée à la reprise des activités en 2021, suite aux différentes vagues de la COVID-19.

La diminution des concentrations en polluants par rapport à 2019 est provoquée par le renouvellement du parc routier, notamment en lien avec la ZFE métropolitaine, aux mesures de réductions du trafic routier dans Paris et au développement des mobilités douces. À noter également un hiver globalement doux qui a limité les émissions du chauffage résidentiel.

La Figure 438 présente les tendances et la situation de la qualité de l'air en Île-de-France pour l'année 2021.



Figure 438 - Situations des différents polluants réglementés par rapport aux normes et recommandations de qualité de l'air en Île-de-France en 2021
(SOURCE : AIRPARIF)

¹² Bilan de la qualité de l'air – Année 2021 – Surveillance et information en Île-de-France – Avril 2022

Le dioxyde d'azote

La Figure 439 ci-contre, montre qu'aucun dépassement des seuils réglementaires annuels pour le dioxyde d'azote n'a été constaté sur les stations de fond urbain mais que la plupart des stations trafic ne respectent pas les normes de qualité de l'air dans le réseau de surveillance durant l'année 2021. Cependant ces données ne permettent pas une analyse de l'évaluation de la qualité de l'air sur toute l'Île-de-France ; il s'agit en effet de moyennes qui peuvent cacher des pics de pollution localisés. La teneur annuelle maximale est relevée sur la station de proximité routière Boulevard périphérique Auteuil et s'élève à $67 \mu\text{g}/\text{m}^3$. La teneur de fond maximale est mesurée sur la station Paris 18^{ème} avec $28 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

La Figure 440 montre que des dépassements de la valeur limite sont constatés sur les grands axes routiers et principalement à Paris. Les fortes teneurs de Seine-Saint-Denis, au niveau du projet se trouvent le long des Autoroutes A1 et A86 et du Boulevard Périphérique Extérieur. Les teneurs de fond sont élevées dans cette zone avec des concentrations moyennes en dioxyde d'azote de $30 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

D'après Airparif, le nombre de personnes en Île-de-France potentiellement exposées à un dépassement de valeur limite en dioxyde d'azote de $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle est en très forte baisse en 2021 par rapport à 2019, en lien avec la diminution des concentrations sur de nombreux axes routiers. D'après Airparif, 60 000 personnes sont potentiellement exposées contre 500 000 en 2019.

À noter néanmoins, toujours d'après Airparif, que la quasi-totalité des Franciliens est exposée à un dépassement des recommandations de l'OMS de $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle.

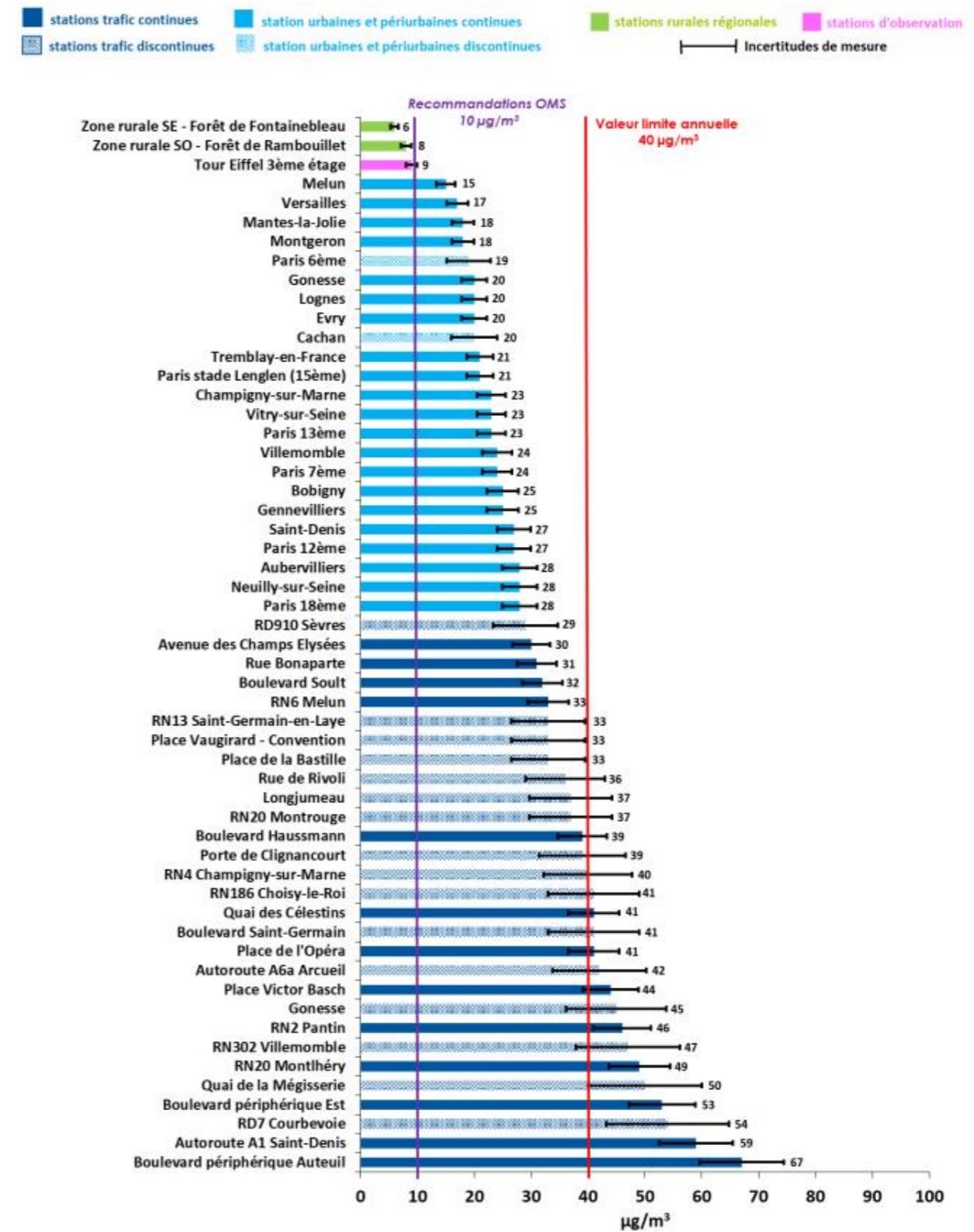


Figure 439 - Moyennes annuelles des concentrations en dioxyde d'azote en 2021
(SOURCE : AIRPARIF)

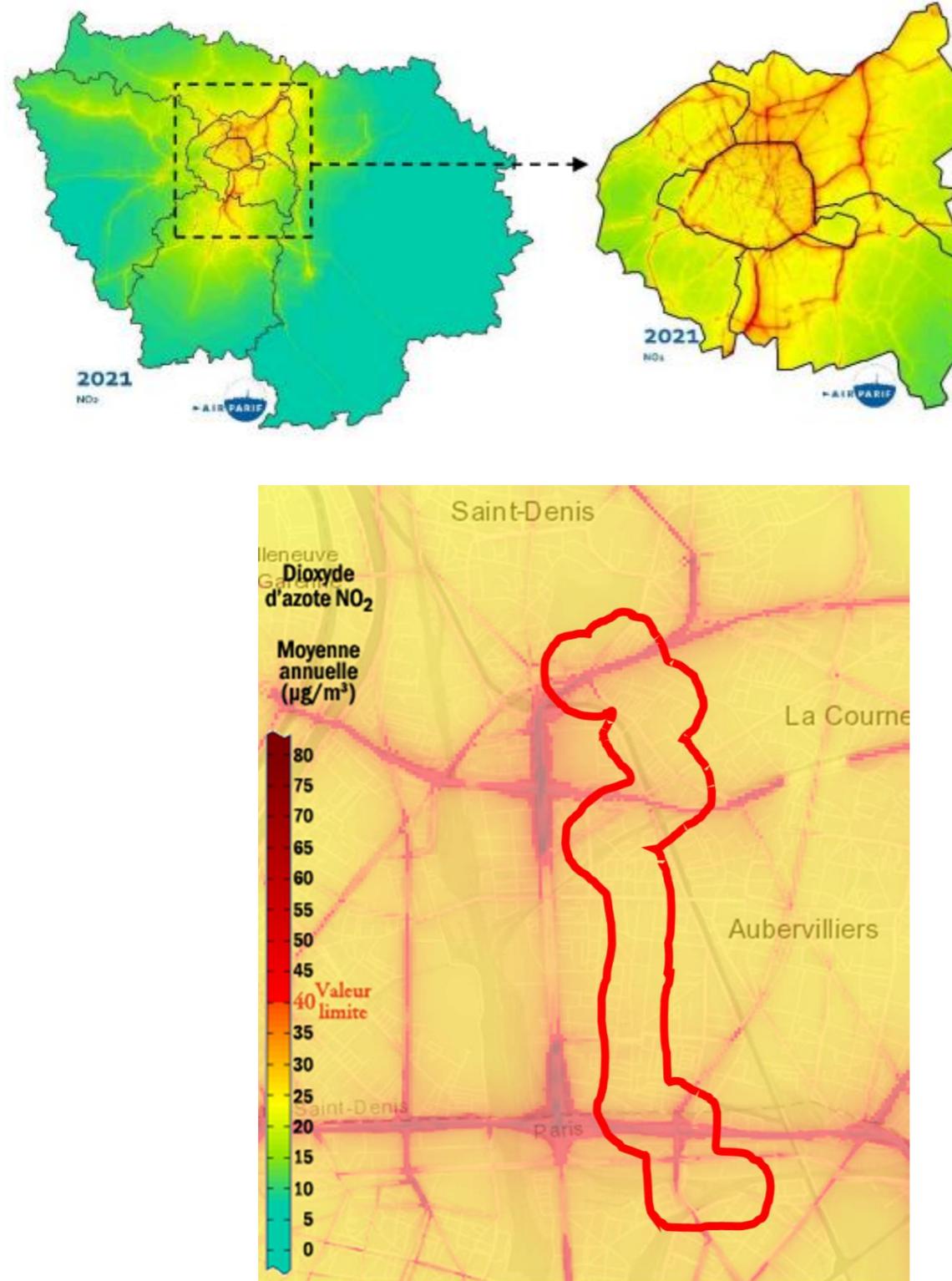


Figure 440 - Répartitions géographique des concentrations en NO_2 en Île-de-France et à l'échelle de la bande d'étude en 2021
(SOURCE : AIRPARIF)

Le benzène

La Figure 441 montre qu'en 2021, la valeur limite et l'objectif de qualité annuel pour le benzène sont respectés sur toutes les stations. La teneur maximale est mesurée sur la station Place Victor Basch avec $1,9 \mu\text{g}/\text{m}^3$. Les concentrations en benzène sont inférieures à $5 \mu\text{g}/\text{m}^3$ dans toute la région. Les plus fortes teneurs sont néanmoins constatées sur les grands axes routiers et principalement à Paris, et peuvent ponctuellement dépasser l'objectif de qualité de $2 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

D'après Airparif, en 2021, aucun habitant de l'Île-de-France n'a été impacté par des teneurs en benzène ne respectant pas la valeur réglementaire de $5 \mu\text{g}/\text{m}^3$ ainsi que l'objectif de qualité de $2 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

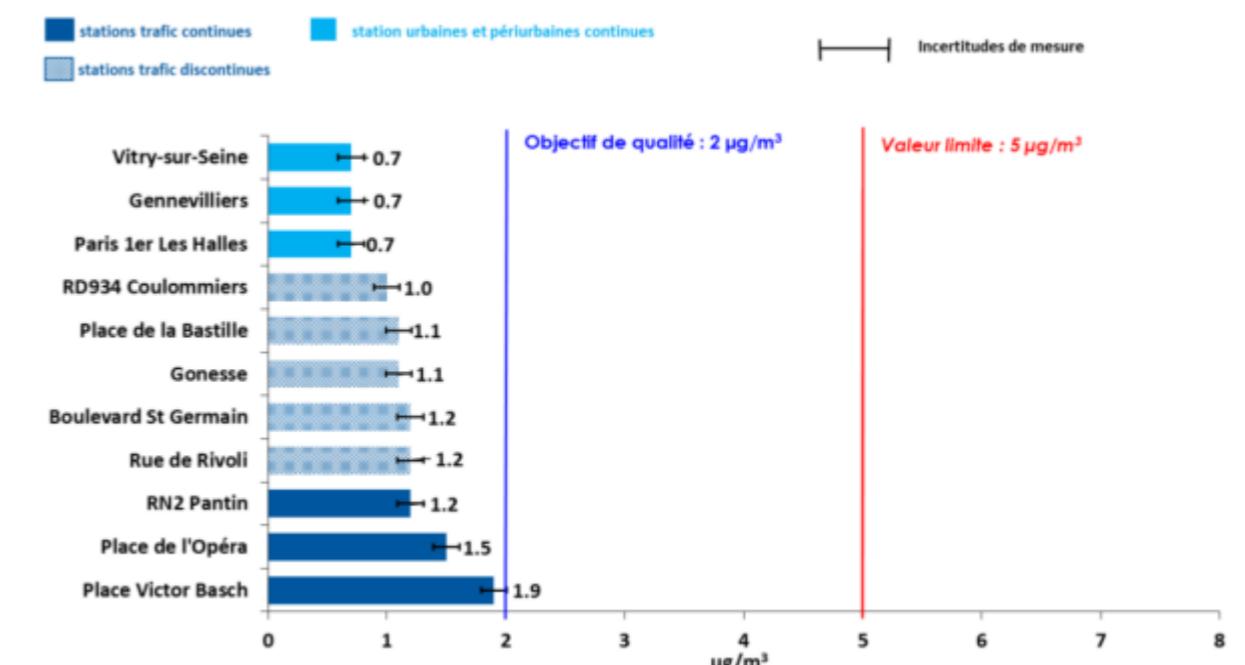


Figure 441 - Moyennes annuelles des concentrations en benzène en 2021
(SOURCE : AIRPARIF)

Le dioxyde de soufre

En 2021, les concentrations moyennes annuelles de SO_2 sont inférieures à la limite de détection (estimée à $5 \mu\text{g}/\text{m}^3$) sur les stations mesurant ce polluant en Île-de-France, soit largement inférieures à l'objectif de qualité fixé à $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

Les particules PM10 et PM2,5

La Figure 442 montre qu'en 2021, en situation de fond, les teneurs moyennes annuelles en PM10 respectent l'objectif de qualité ($30 \mu\text{g}/\text{m}^3$) et la valeur limite ($40 \mu\text{g}/\text{m}^3$) sur toutes les stations urbaines, périurbaines et rurales. En 2021, les stations trafic mesurent des concentrations inférieures à l'objectif de qualité, à l'exception de la station Boulevard périphérique Auteuil, et la valeur limite est respectée sur toutes les stations de mesures.

La Figure 443 montre les niveaux de fond moyens en PM10 enregistrés en Île-de-France et dans la zone du projet. Au niveau de la bande d'étude, les teneurs de fond restent globalement homogènes (entre 20 et 25 $\mu\text{g}/\text{m}^3$). Des dépassements de la valeur limite et de l'objectif de qualité sont constatés sur les grands axes routiers comme le Boulevard Périphérique ou l'Autoroute A1.

D'après Airparif, le nombre de personnes en Île-de-France potentiellement exposées à un dépassement de valeur limite en PM10 de 40 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle est très faible en 2021. D'après Airparif, moins 10 000 personnes sont potentiellement exposées par des dépassements de l'objectif de qualité de 30 $\mu\text{g}/\text{m}^3$.

À noter néanmoins, toujours d'après Airparif, que 80 % des Franciliens en 2021 sont exposés à un dépassement des recommandations de l'OMS de 15 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle.

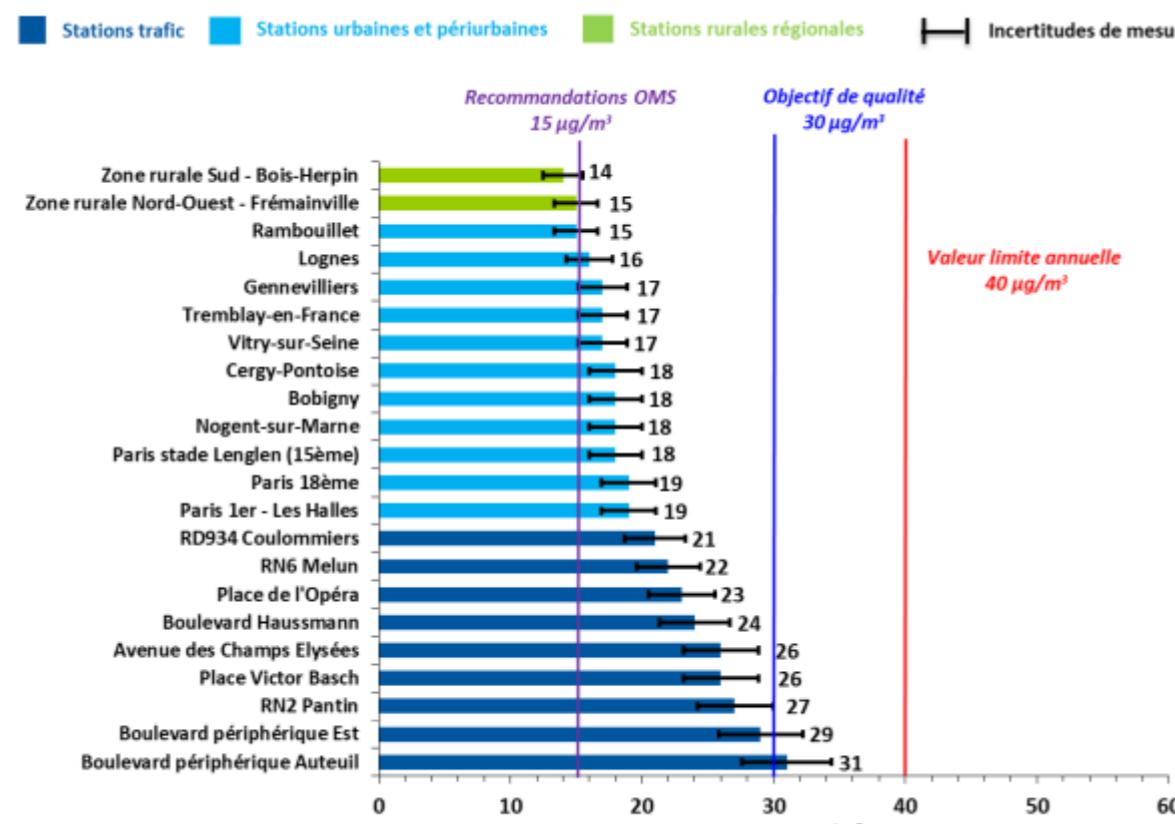


Figure 442 - Moyennes annuelles des concentrations en PM10 en 2021
(SOURCE : AIRPARIF)

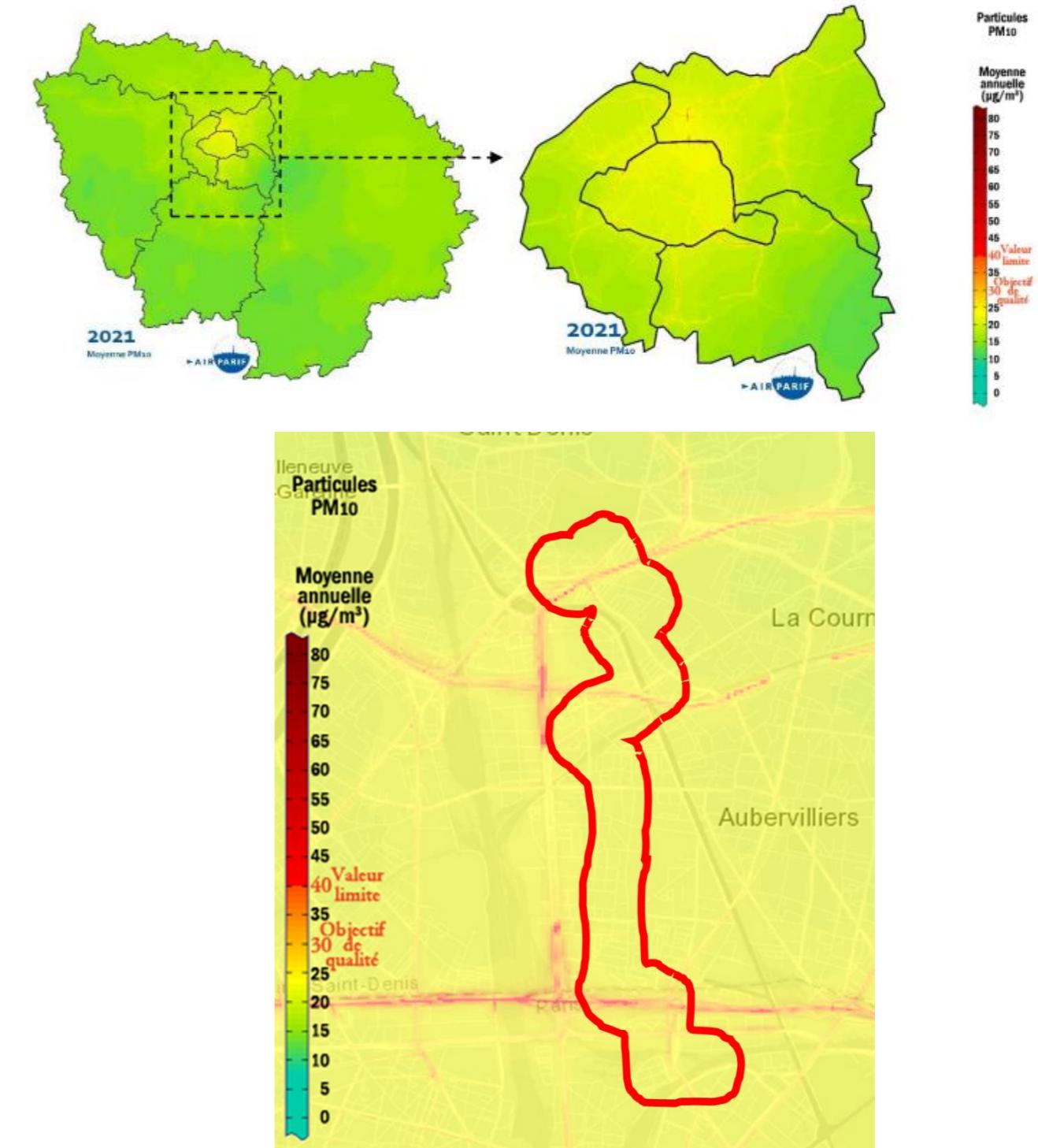


Figure 443 - Répartition géographique des concentrations de PM10 en Île-de-France et à l'échelle de la bande d'étude en 2021
(SOURCE : AIRPARIF)

La Figure 444 montre que les teneurs moyennes annuelles en PM2,5 respectent la valeur limite ($25 \mu\text{g}/\text{m}^3$) mais atteignent et dépassent l'objectif de qualité ($10 \mu\text{g}/\text{m}^3$) en situation de fond urbain et en proximité routière.

La Figure 445 montre que les concentrations moyennes annuelles en PM2,5 sont comprises entre 6 et 10 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en milieu rural et entre 9 et 12 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ sur les sites urbains. Les concentrations les plus élevées sont relevées dans le cœur dense de l'agglomération, au voisinage des grands axes routiers parisiens et franciliens. En situation de proximité du trafic routier, les teneurs moyennes annuelles sont comprises entre 11 et 17 $\mu\text{g}/\text{m}^3$. Au niveau de la bande d'étude, les teneurs de fond restent globalement homogènes de l'ordre de 13 $\mu\text{g}/\text{m}^3$, soit supérieures à l'objectif de qualité de $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$. Les teneurs les plus élevées sont relevées sur les grands axes routiers comme le Boulevard Périphérique ou l'Autoroute A1.

D'après Airparif, aucun habitant en Île-de-France n'est exposé à un dépassement de valeur limite en PM2,5 de $25 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle en 2021. Néanmoins, d'après Airparif, environ 6 millions personnes sont potentiellement exposées par des dépassements de l'objectif de qualité de $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

À noter néanmoins, toujours d'après Airparif, que la totalité des Franciliens en 2021 sont exposés à un dépassement des recommandations de l'OMS de $5 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle.

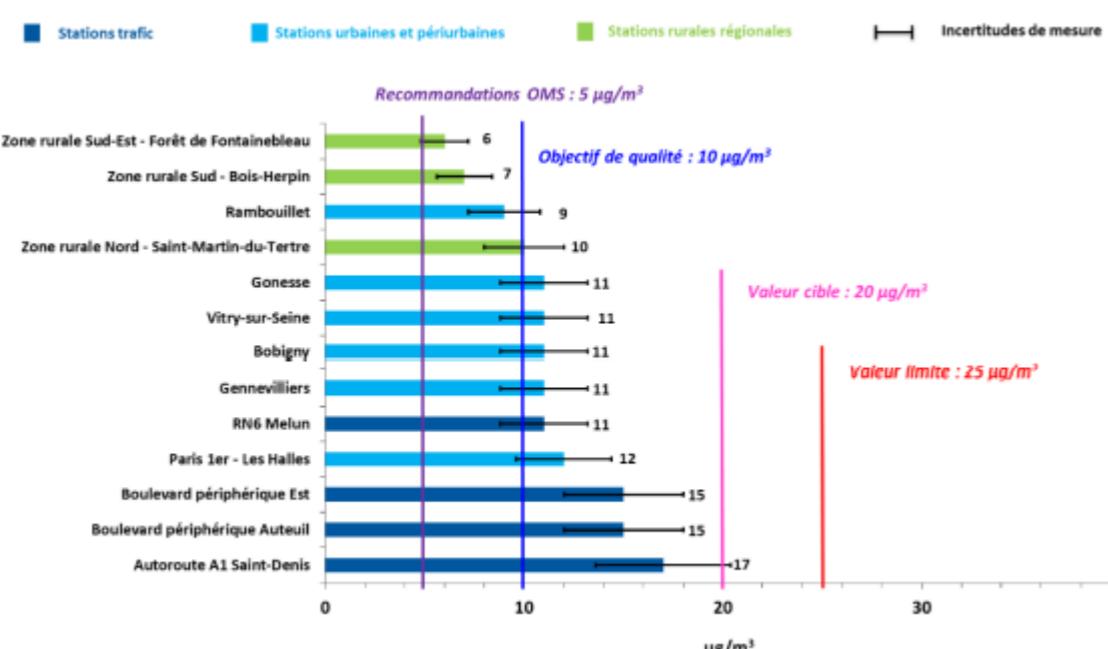


Figure 444 - Moyennes annuelles des concentrations en PM2,5 en 2021
(SOURCE : AIRPARIF)

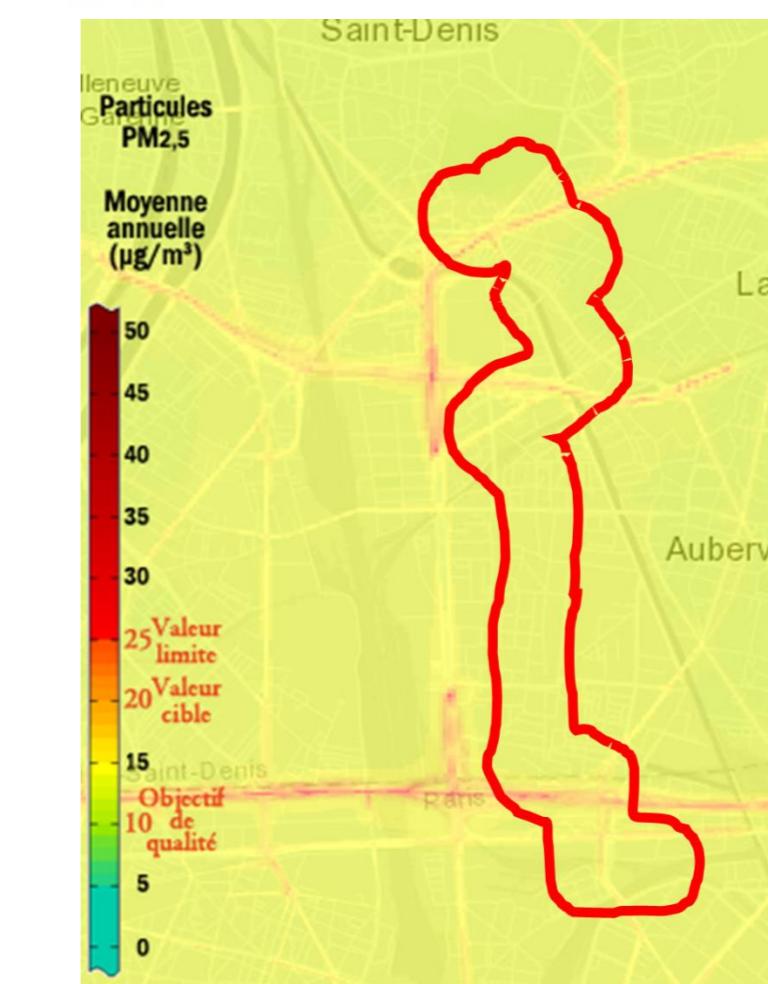
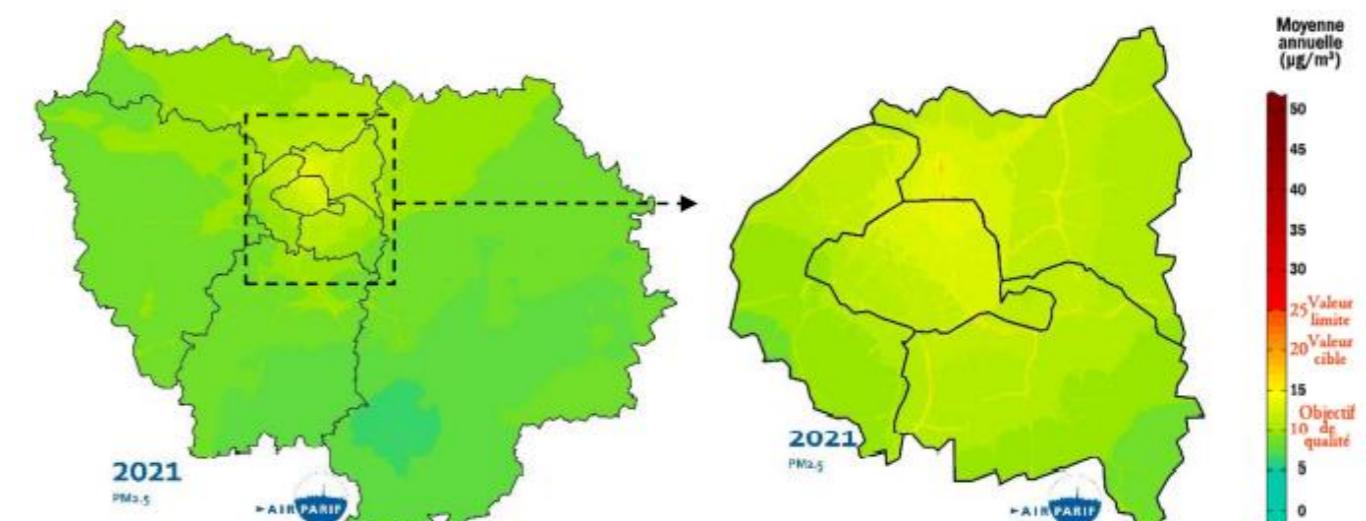


Figure 445 - Répartition géographique des concentrations de PM2,5 en Île-de-France et à l'échelle du projet en 2021
(SOURCE : AIRPARIF)

Le benzo(a)pyrène

En 2021, d'après la Figure 446, le seuil réglementaire annuel pour le benzo(a)pyrène est respecté en Île-de-France (valeur cible fixée à 1 ng/m³).

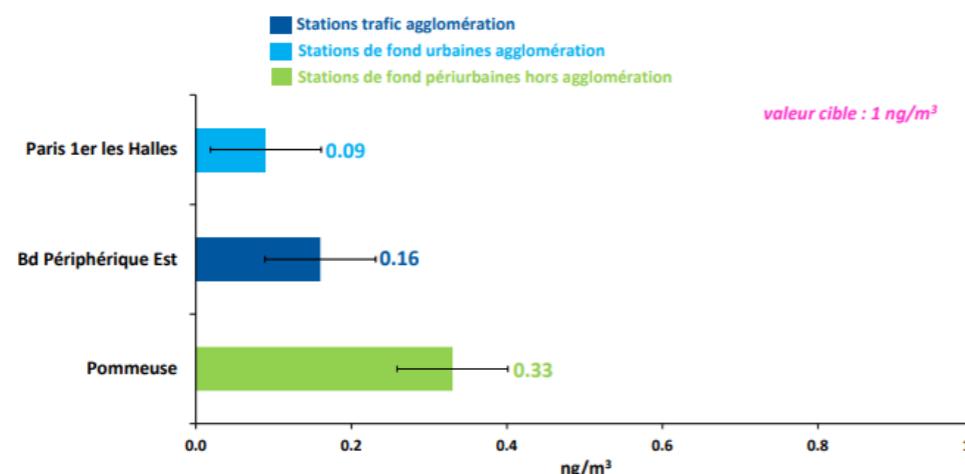


Figure 446 - Moyennes annuelles des concentrations en benzo(a)pyrène en 2021
(SOURCE : AIRPARIF)

Le monoxyde de carbone

En 2021, d'après la Figure 447, la valeur limite (10 mg/m³ en maximum des concentrations sur 8 heures) pour le monoxyde de carbone est respectée sur la station trafic Autoroute A1 Saint-Denis. D'après Airparif, les concentrations en monoxyde de carbone respectent largement la valeur limite sur toutes les stations de mesures et la station Autoroute A1 Saint-Denis est celle qui mesure les plus fortes concentrations.

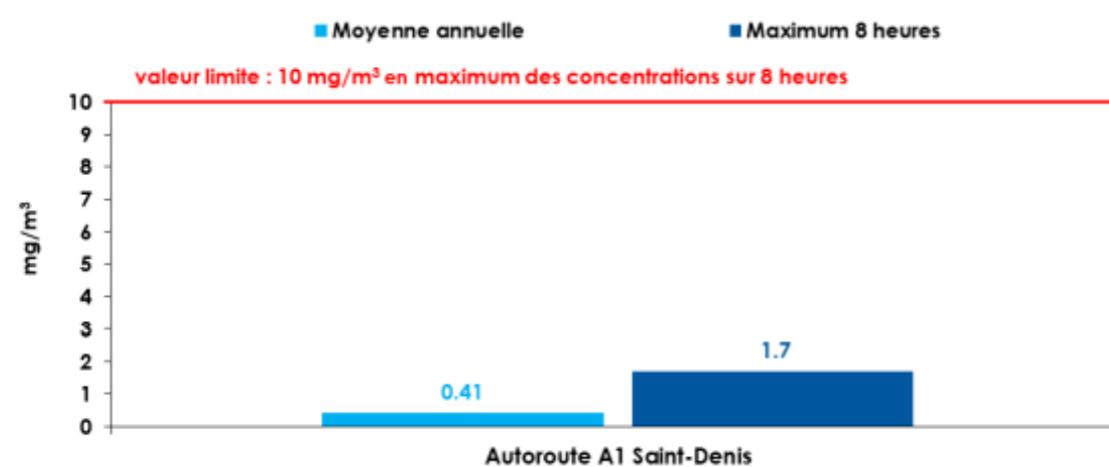


Figure 447 - Moyennes annuelles des concentrations en monoxyde de carbone de 2009-2011 à 2019-2021
(SOURCE : AIRPARIF)

Les métaux lourds

Seuls l'arsenic et le nickel seront présentés dans cette partie car le chrome n'est pas cité dans le bilan annuel 2021¹³.

D'après la Figure 448, en 2021, les moyennes annuelles en arsenic respectent le seuil réglementaire (valeur cible fixée à 6 ng/m³). Les teneurs les plus élevées sont mesurées en fond industriel.

D'après la Figure 449, en 2021, les moyennes annuelles en nickel respectent le seuil réglementaire (valeur cible fixée à 20 ng/m³).

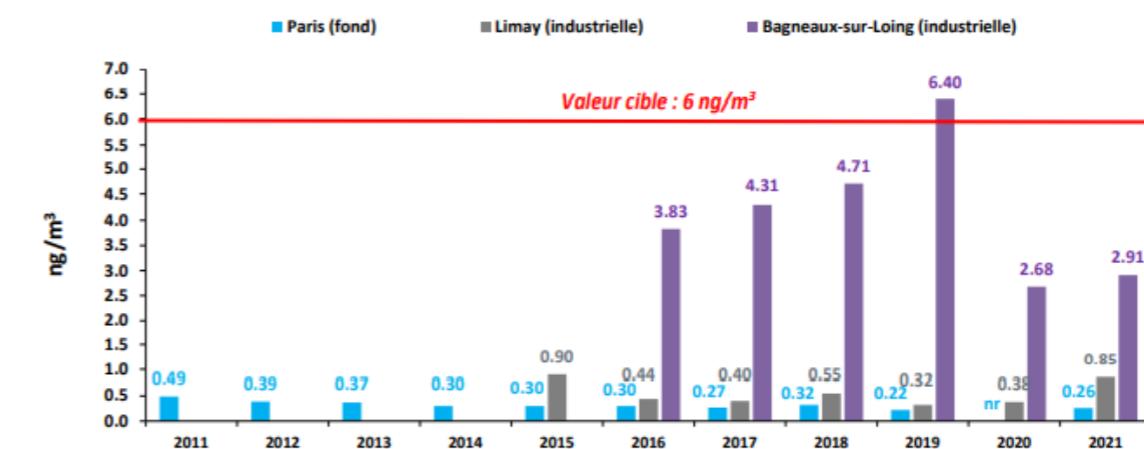


Figure 448 - Moyennes annuelles des concentrations en arsenic en 2021
(SOURCE : AIRPARIF)

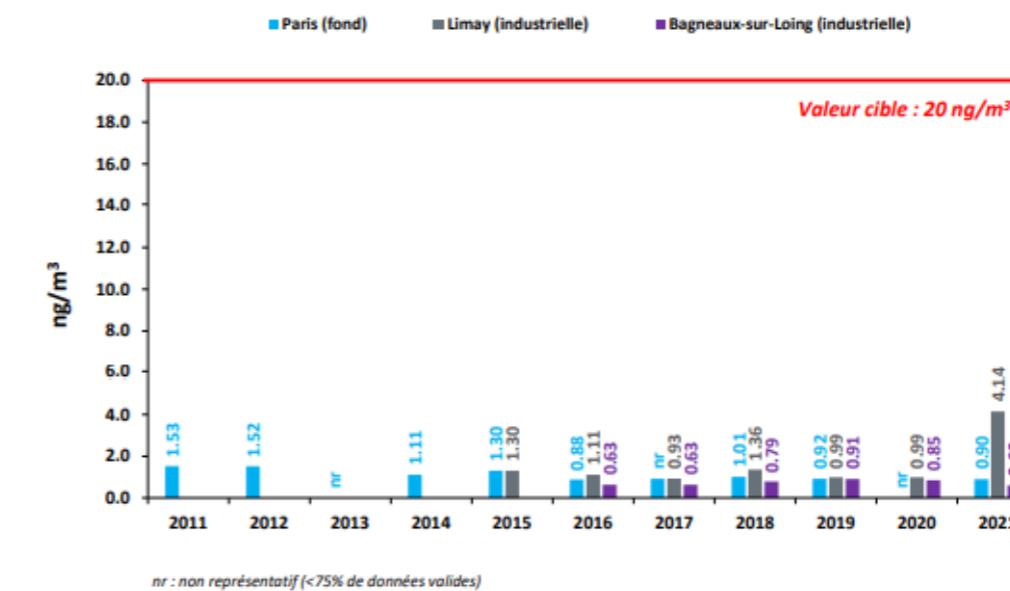


Figure 449 - Moyennes annuelles des concentrations en nickel en 2021
(SOURCE : AIRPARIF)

¹³ Bilan de la qualité de l'air – Année 2019 – Surveillance et information en Île-de-France – Juin 2020

L'ozone

En 2021, l'objectif de qualité relatif à la protection de la santé (seuil de $120 \mu\text{g}/\text{m}^3$ sur une période de 8 heures, à ne pas dépasser dans l'année) est respecté dans la région Île-de-France. Néanmoins, le seuil recommandé par l'OMS ($100 \mu\text{g}/\text{m}^3$ à ne pas dépasser sur une période de 8 heures) est dépassé en tout point de la région. Les zones périurbaines et rurales sont généralement plus touchées que le centre de l'agglomération parisienne. La valeur cible relative à la protection de la santé, établie en moyenne sur 3 ans, était dépassée jusqu'en 2006 dans les zones rurales du sud-ouest et du nord de la région. Sur les périodes 2006-2008 à 2016-2018, la valeur cible pour la protection de la santé a été respectée en tout point de l'Île-de-France. De 2017-2019 à 2018-2020, cette valeur cible est de nouveau dépassée en Île-de-France, du fait de conditions météorologiques estivales intenses de 2018 à 2020 (cf. Figure 450 et Figure 451).

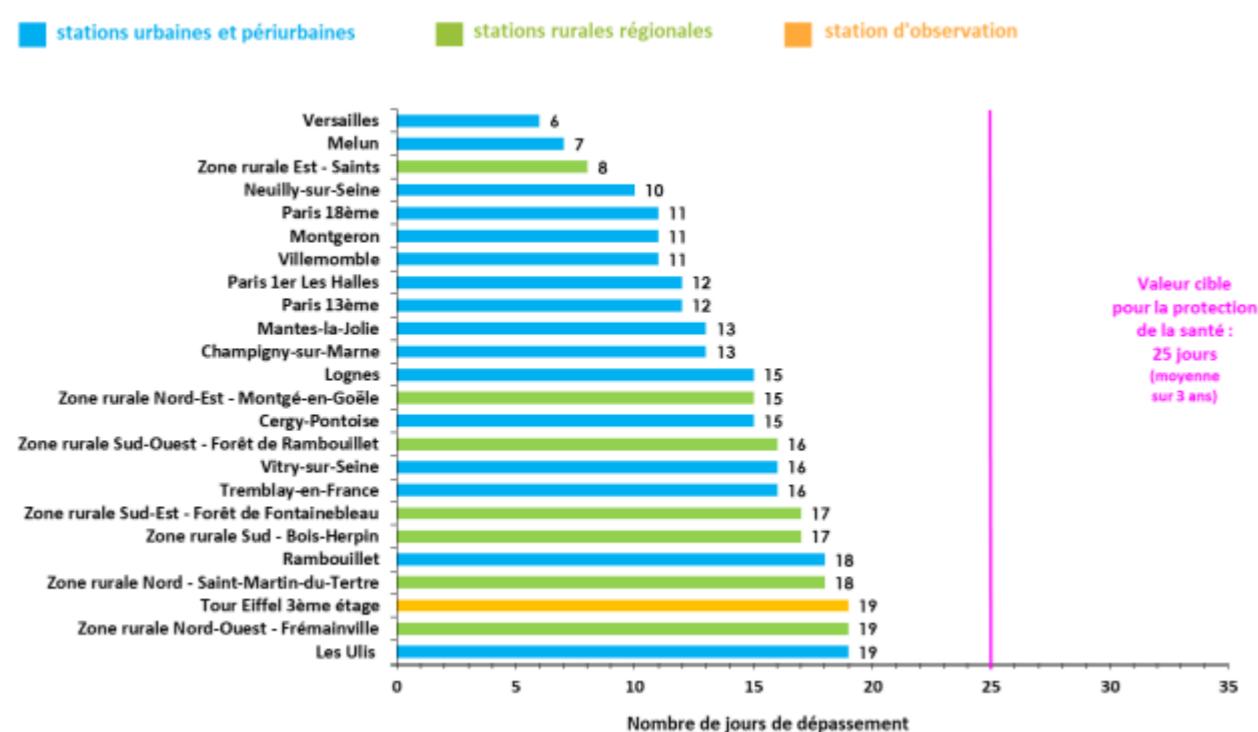


Figure 450 - Nombre de jours de dépassement de la valeur cible en ozone pour la protection de la santé (seuil de $120 \mu\text{g}/\text{m}^3$ sur 8h) en moyenne de 2019 à 2021
(SOURCE : AIRPARIF)

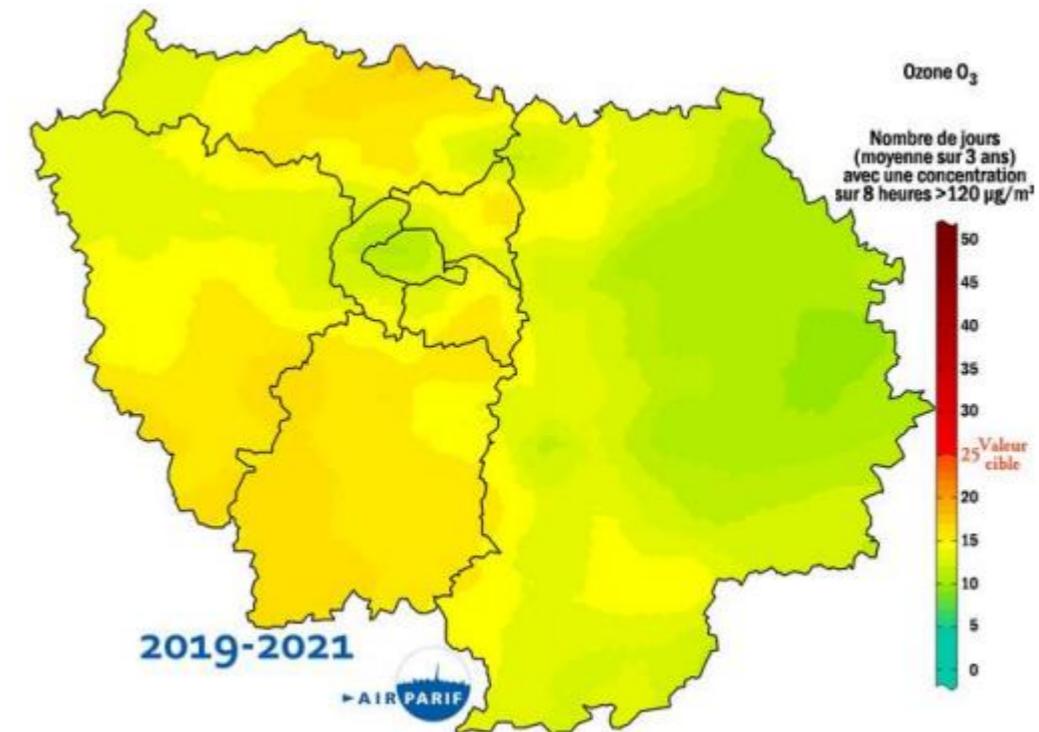


Figure 451 - Répartition géographique des nombres de jours de dépassement de la valeur cible en ozone pour la protection de la santé (seuil de $120 \mu\text{g}/\text{m}^3$ sur 8h) en moyenne de 2019 à 2021
(SOURCE : AIRPARIF)

Indice ATMO

L'indice de la qualité de l'air est destiné à qualifier globalement, chaque jour, la qualité de l'air d'une ville ou d'une agglomération. Il est dénommé Indice ATMO lorsqu'il concerne les agglomérations de plus de 100 000 habitants et qu'il répond à tous les critères de calcul définis par l'arrêté ministériel du 22 juillet 2004 entré en vigueur au 1^{er} janvier 2005.

Cet indice est calculé à partir des concentrations en polluants relevées sur les stations urbaines et périurbaines représentatives de zones de pollution homogène. Son calcul fait intervenir quatre polluants :

- > Les particules fines de diamètre inférieur à $10 \mu\text{m}$ (PM10) ;
- > Le dioxyde d'azote (NO_2) ;
- > L'ozone (O_3) ;
- > Le dioxyde de soufre (SO_2).

Comme tout indicateur, l'indice présente des limites. Il ne peut être représentatif de situations particulières et des pointes de pollution qui peuvent être rencontrées au voisinage immédiat de sources (trafic routier ou industrie).

Depuis le 1^{er} janvier 2021, un nouvel indice ATMO a été adopté par le Ministère de la Transition Écologique après consultation du Conseil National de l'Air et des AASQA.

Les principales évolutions concernent :

- > L'intégration des particules PM2,5 ;
- > Une évolution des qualificatifs et un changement des seuils, en lien avec les recommandations sanitaires ;
- > Un changement du mode de calcul, qui s'appuie maintenant sur les concentrations maximales et non plus les concentrations moyennes ;
- > Un changement de la zone géographique. L'indice ATMO n'est plus calculé à l'échelle de l'agglomération, il se décline à une échelle plus fine (commune ou EPCI).

La définition et les modalités de calcul de cet indice sont précisées dans l'arrêté du 10 juillet 2020 relatif à l'indice de la qualité de l'air ambiant.

Ces évolutions vont entraîner une augmentation du nombre d'indices de qualité de l'air qualifiés de « Mauvais » et « Très Mauvais ».

La Figure 452 présente les correspondances entre concentrations en polluants et indices ATMO 2021.

		Bon	Moyen	Degrade	Mauvais	Très mauvais	Extrêmement mauvais
Moyenne journalière	PM2,5	0-10	10-20	20-25	25-50	50-75	> 75
Moyenne journalière	PM10	0-20	20-40	40-50	50-100	100-150	> 150
Max Horaire Journalier	NO2	0-40	40-90	90-120	120-230	230-340	> 340
Max Horaire Journalier	O3	0-50	50-100	100-130	130-240	240-380	> 380
Max Horaire Journalier	SO2	0-100	100-200	200-350	350-500	500-750	> 750

Figure 452 - Correspondance entre concentrations en polluants et indices ATMO
(SOURCE : AIRPARIF)

Airparif fourni les indices ATMO actualisés par commune. La bande d'étude intercepte les communes de Saint-Denis, Aubervilliers, La Courneuve, Paris 18^{ème} et 19^{ème} arrondissement.

Ainsi, de janvier à décembre 2022, la commune de Saint-Denis a enregistré 1 jour d'indice « Bon », 238 jours d'indice « Moyen », 72 jours d'indice « Dégradé », 52 jours d'indice « Mauvais » et 1 jour (le 15 janvier 2022) d'indice « Très Mauvais ». Ces indices ATMO sont exclusivement dus aux fortes concentrations en PM10 et en PM2,5.

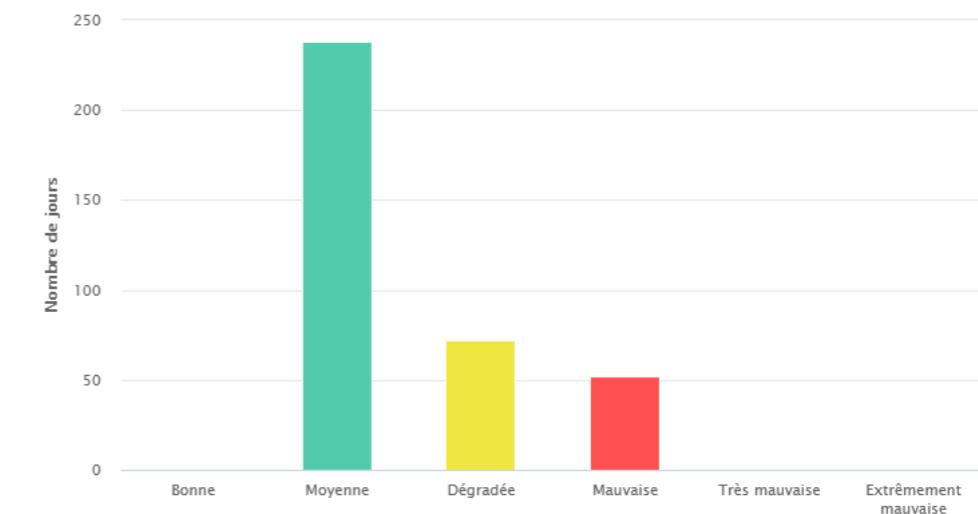


Figure 453 - Indice ATMO 2022 sur la commune de Saint-Denis
(SOURCE : AIRPARIF)

De janvier à décembre 2022, la commune d'Aubervilliers a enregistré 3 jours d'indice « Bon », 240 jours d'indice « Moyen », 72 jours d'indice « Dégradé », 48 jours d'indice « Mauvais » et 1 jour (le 15 janvier 2022) d'indice « Très Mauvais ». Ces indices ATMO sont exclusivement dus aux fortes concentrations en PM10 et en PM2,5, et en ozone en été.

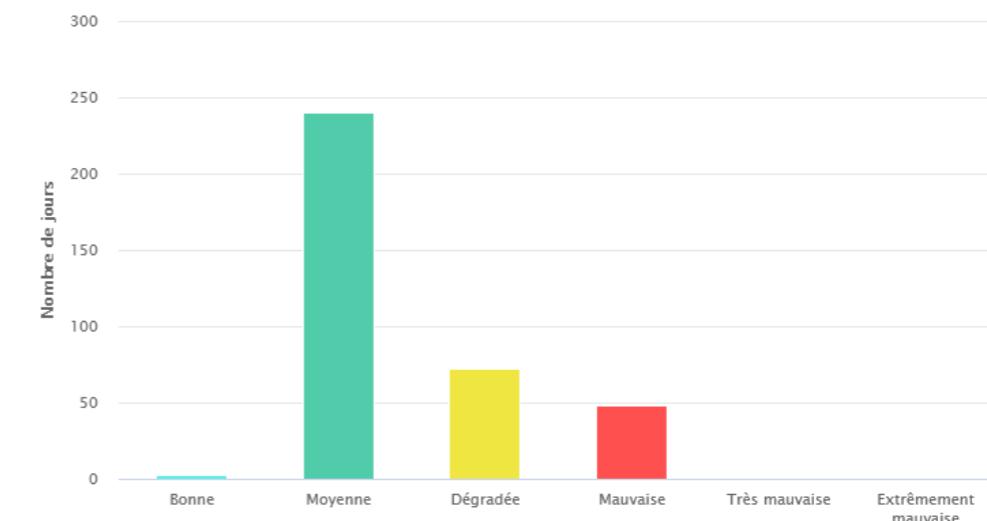


Figure 454 - Indice ATMO 2022 sur la commune d'Aubervilliers
(SOURCE : AIRPARIF)

De janvier à décembre 2022, la commune de La Courneuve a enregistré 2 jours d'indice « Bon », 247 jours d'indice « Moyen », 69 jours d'indice « Dégradé », 45 jours d'indice « Mauvais » et 1 jour (le 15 janvier 2022) d'indice « Très Mauvais ». Ces indices ATMO sont exclusivement dus aux fortes concentrations en PM10 et en PM2,5.

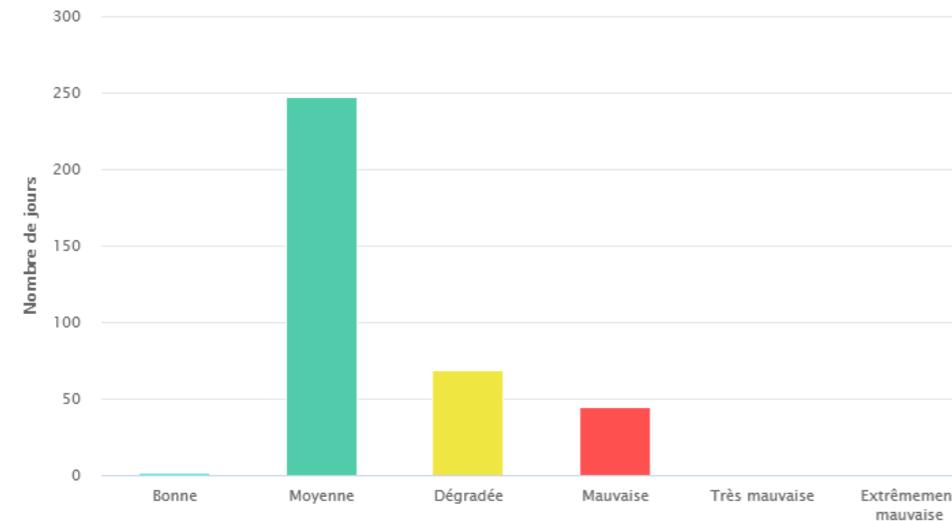


Figure 455 - Indice ATMO 2022 sur la commune de La Courneuve
(SOURCE : AIRPARIF)

De janvier à décembre 2022, la commune de Paris 18^{ème} a enregistré 2 jours d'indice « Bon », 243 jours d'indice « Moyen », 71 jours d'indice « Dégradé », 47 jours d'indice « Mauvais » et 1 jour (le 15 janvier 2022) d'indice « Très Mauvais ». Ces indices ATMO sont exclusivement dus aux fortes concentrations en PM10 et en PM2,5

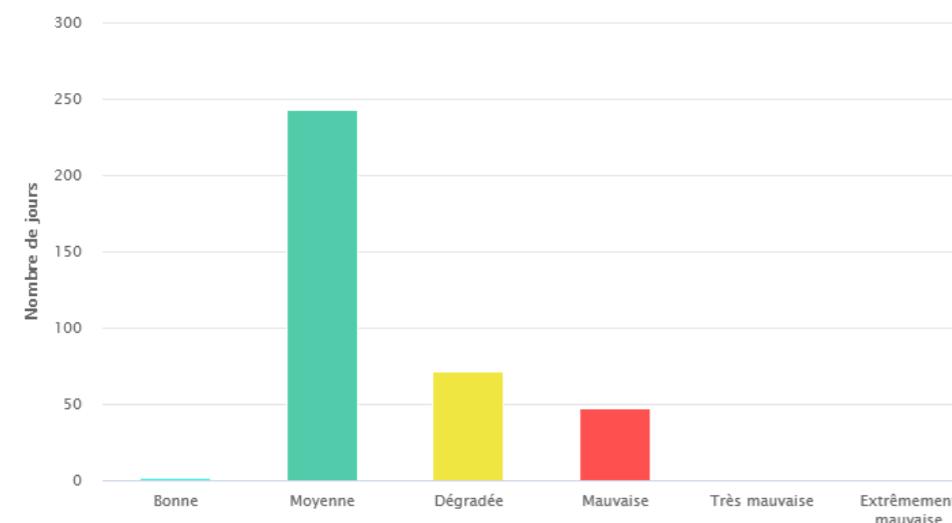


Figure 456 - Indice ATMO 2022 sur la commune de Paris 18^{ème} arrondissement
(SOURCE : AIRPARIF)

De janvier à décembre 2022, la commune de Paris 19^{ème} a enregistré 3 jours d'indice « Bon », 243 jours d'indice « Moyen », 70 jours d'indice « Dégradé », 47 jours d'indice « Mauvais » et 1 jour (le 15 janvier 2022) d'indice « Très Mauvais ». Ces indices ATMO sont exclusivement dus aux fortes concentrations en PM10 et en PM2,5.

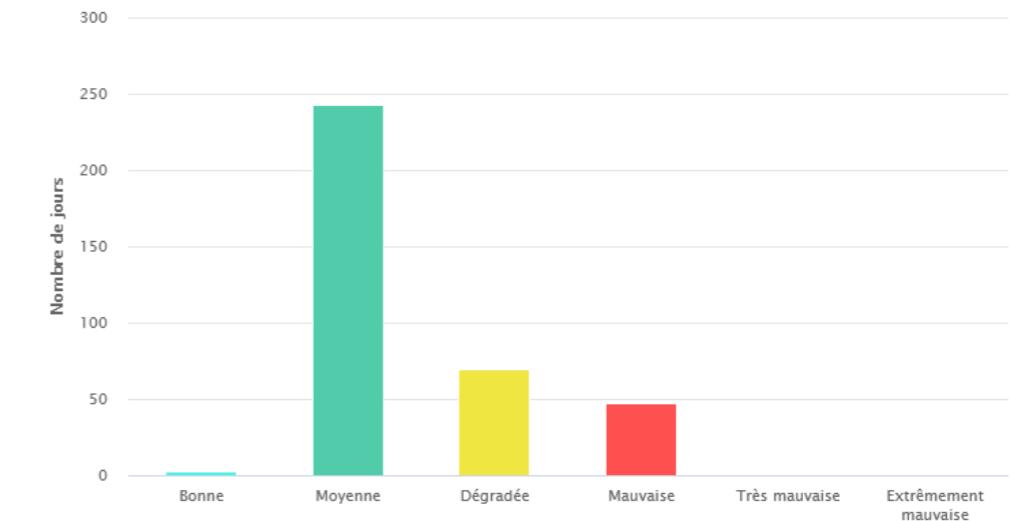


Figure 457 - Indice ATMO 2022 sur la commune de Paris 19^{ème} arrondissement
(SOURCE : AIRPARIF)

Procédure d'information et d'alerte en région Île-de-France

En Île-de-France, il existe une procédure d'information et d'alerte des populations en cas de pics de pollution. Cette procédure est décrite dans un arrêté inter-préfectoral qui définit les conditions d'information et d'alerte en cas d'épisode de pollution atmosphérique ainsi que les mesures à mettre en œuvre dans cette situation.

La procédure actuelle, décrite ci-dessous, relève de l'arrêté inter-préfectoral du 19 décembre 2016 et de l'arrêté interministériel du 7 avril 2016 relatif au déclenchement des procédures préfectorales en cas d'épisodes de pollution de l'air ambiant.

La procédure interdépartementale organise une série d'actions et de mesures d'urgence afin de réduire ou de supprimer l'émission de polluants dans l'atmosphère en cas de pointe de pollution atmosphérique. L'objectif est de limiter les effets sur la santé humaine et sur l'environnement.

Elle concerne la région Île-de-France dans son ensemble, et s'applique à 4 polluants :

- > Dioxyde de soufre (SO₂) ;
- > Ozone (O₃) ;
- > Dioxyde d'azote (NO₂) ;
- > Particules (PM10).

Les seuils de déclenchement des procédures d'information et d'alerte sont présentés sur le Tableau 95.

Elle comporte deux niveaux de gravité croissante :

Niveau d'information et de recommandation

Le seuil d'information correspond à un niveau de concentration de polluants dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine de groupes particulièrement sensibles au sein de la population et qui rend nécessaires l'émission d'informations immédiates et adéquates à destination de ces groupes et des recommandations pour réduire certaines émissions. La procédure d'information et de recommandation est déclenchée pour un polluant sur constat ou prévision du dépassement du seuil d'information et de recommandation relatif à ce polluant par Airparif.

Il comprend des actions d'information de la population, des recommandations sanitaires aux catégories de la population particulièrement sensible en cas d'exposition de courte durée, ainsi que des recommandations et des mesures visant à réduire certaines des émissions polluantes, comme la recommandation faite par les autorités aux conducteurs de véhicules à moteur de limiter leur vitesse.

Pour les particules, en cas de persistance plus de 3 jours, les autorités doivent mettre en place des mesures relevant de la procédure d'alerte.

Niveau d'alerte

Le seuil d'alerte correspond à un niveau de concentration de polluants dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé de l'ensemble de la population ou de dégradation de l'environnement, justifiant l'intervention de mesures d'urgence.

La procédure d'alerte est déclenchée pour un polluant donné sur constat ou prévision par Airparif du dépassement d'un seuil d'alerte relatif à ce polluant ou, pour les particules PM10, en cas de persistance de l'épisode de pollution aux particules PM10.

En plus des actions prévues au niveau d'information et de recommandation, ce niveau comprend des mesures de restriction ou de suspension des activités concourant à la pollution (industries et transports), y compris, le cas échéant, de la circulation des véhicules.

Pour l'ozone seulement : ce polluant a trois seuils de niveau d'alerte, déclenchant l'activation ou le renforcement de certaines mesures selon la gravité de l'épisode de pollution.

Critères de déclenchement

La procédure est déclenchée sur :

- > Un critère de superficie : dès lors qu'une surface d'au moins 100 km² au total sur la région est concernée par un dépassement de seuil d'ozone, de dioxyde d'azote et/ou de particule PM10 estimé par modélisation en situation de fond.
- > Un critère de population : lorsqu'au moins 10 % de la population d'un département sont concernés par un dépassement de seuils d'ozone, de dioxyde d'azote et/ou de particules PM10 estimé par modélisation en situation de fond.

Pour le dioxyde de soufre : les procédures préfectorales sont déclenchées dès lors qu'un dépassement de seuils est constaté ou prévu de manière simultanée sur deux stations de mesure fixes du réseau d'Airparif.

En 2022, Airparif a recensé 10 épisodes de pollution, dont 5 épisodes de pollution aux PM10 et 5 épisodes de pollution à l'ozone.

	Dioxyde d'azote (NO ₂)	Ozone (O ₃)	Dioxyde de soufre (SO ₂)	Particules (PM10)
Niveau d'information et de recommandation	200 µg/m ³ (moyenne horaire)	180 µg/m ³ (moyenne horaire)	300 µg/m ³ (moyenne horaire)	50 µg/m ³
Niveau d'alerte	400 µg/m ³ ou 200 µg/m ³ (moyenne horaire)	1er seuil : 240 µg/m ³ (moyenne horaire) 2e seuil : 300 µg/m ³ (moyenne horaire, dépassé pendant 3 heures consécutives) 3e seuil : 360 µg/m ³ (moyenne horaire)	500 µg/m ³ (moyenne horaire, dépassé pendant 3 heures consécutives)	80 µg/m ³
	En moyenne calculée sur la période entre 0 et 24 heures.			

Tableau 95 - Seuils du déclenchement des niveaux d'information et d'alerte en Île-de-France
(SOURCE : AIRPARIF)

Dans la zone d'étude

Trois stations de mesure fixes Airparif de type Urbain et deux stations de type Trafic sont localisées à proximité du projet. Les stations de mesures sont listées ci-dessous et représentées sur la Figure 458.

- > La station de fond urbain Saint-Denis située à 700 m du projet ;
- > La station de fond urbain Aubervilliers, située à 900 m du projet ;
- > La station de fond urbain Paris 18^e, située à 2 km du projet ;
- > La station trafic Autoroute A1 Saint-Denis, située à 500 m du projet ;
- > La station trafic RN2 Pantin, située à 1,3 km du projet.

Les teneurs annuelles 2022 mesurées sur ces stations sont reportées dans le **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, et comparées aux valeurs réglementaires annuelles (les moyennes annuelles ne respectant pas les valeurs limites et les objectifs de qualité sont signalées en gras) :

- > Les deux stations trafic ne respectent pas les normes de qualité de l'air pour le dioxyde d'azote.
- > Par ailleurs, la station Autoroute A1 Saint-Denis, a mesuré des teneurs en PM10 ne respectant pas l'objectif de qualité (30 µg/m³), mais reste en-dessous de la valeur limite (40 µg/m³). Concernant les PM2,5 la valeur limite réglementaire (25 µg/m³) est respectée sur la station Autoroute A1 Saint-Denis mais l'objectif de qualité (10 µg/m³) est dépassé.
- > Sur la station RN2 Pantin la concentration moyenne mesurée en PM10 respecte les normes de qualité de l'air ;
- > Les stations de fond urbain retenues, ont mesuré des concentrations en polluants (dioxyde d'azote, PM10 et PM2,5) qui respectent les normes de qualité de l'air, à l'exception des PM2,5 qui dépassent l'objectif de qualité sur la station Paris18^{ème}. Néanmoins, les concentrations en dioxyde d'azote restent assez élevée sur ces stations (entre 25 et 28 µg/m³).

Polluants	Aubervilliers	Saint-Denis	Paris 18ème	RN2	Pantin	Autoroute A1 Saint-Denis	Valeurs limites	Objectif de qualité en moyenne annuelle
	Urbain	Urbain	Urbain	Trafic	Trafic			
Dioxyde d'azote (NO ₂)	28	25	27	43	52		40	40
PM10	μg/m ³			20	26	33	40	30
PM2,5	μg/m ³			12		14	25	10

Source : Airparif

Tableau 96 - Moyennes annuelles 2022 des stations Airparif retenues

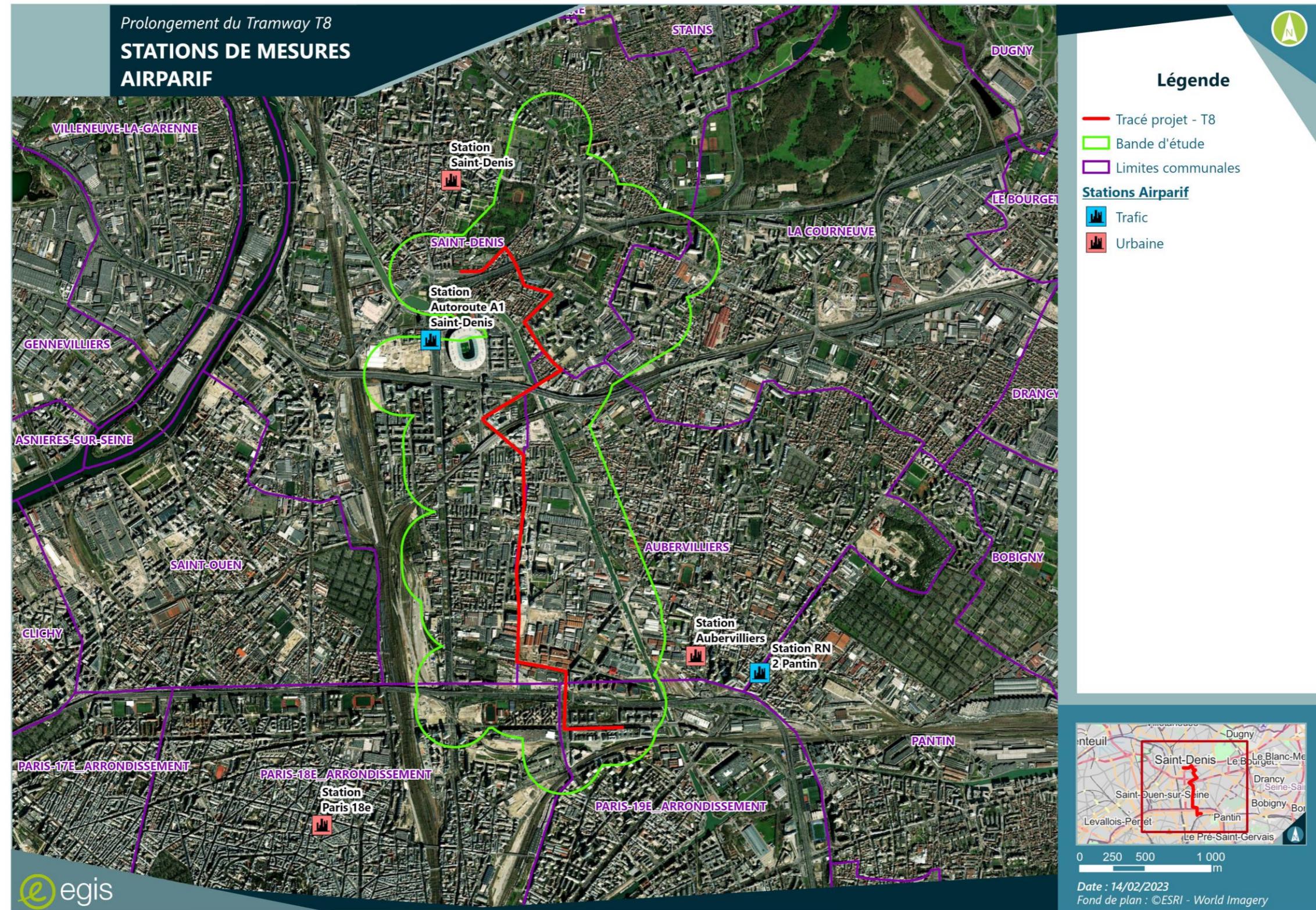


Figure 458 - Localisation des stations Airparif dans et à proximité de la bande d'étude

— Documents de planification pour l'air et la santé

La zone d'étude est soumise à des outils de planification au niveau régional et local concernant la qualité de l'air et la santé. Ces outils fixent des orientations et/ou des actions pour limiter et prévenir la pollution atmosphérique :

- > Le Plan national de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques (PREPA) ;
- > Le Schéma Régional Climat, Air, Énergie (SRCAE) ;
- > Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) ;
- > Le Plan Climat Air Énergie Territorial du territoire de Plaine Commune (PCAET) ;
- > Le Plan Régional Santé Environnement 3 (PRSE3) et le Plan National Santé Environnement (PNSE4).

Le Plan national de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques (PREPA)

Le PREPA fixe la stratégie de l'État pour réduire les émissions de polluants atmosphériques au niveau national et respecter les exigences européennes. C'est l'un des outils de déclinaison de la politique climat-air-énergie. Il combine les différents outils de politique publique : réglementations sectorielles, mesures fiscales, initiatives, actions de sensibilisation et de mobilisation des acteurs, action d'amélioration des connaissances.

Tels que prévu par l'article 64 de la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV), le PREPA est composé :

- > D'un décret fixant les objectifs chiffrés de réduction des émissions des principaux polluants à l'horizon 2020, 2025 et 2030 ;
- > D'un arrêté établissant pour la période 2017-2021, les actions prioritaires retenues et les modalités opérationnelles pour y parvenir.

L'élaboration du plan s'appuie sur l'étude « aide à la décision pour l'élaboration du PREPA » réalisée entre 2015 et 2016. Pour sélectionner les mesures sectorielles (industrie, résidentiel tertiaire, transports et agriculture) les plus pertinentes, une analyse multicritère a été réalisée.

Pour chaque mesure, l'évaluation a porté sur le potentiel de réduction d'émissions au niveau national, le potentiel d'amélioration de qualité de l'air, la faisabilité juridique, le niveau de controverse, le ratio coût-bénéfices et les co-bénéfices.

Les parties prenantes et les membres du Conseil national de l'air ont été consultés tout au long de la démarche d'élaboration. La consultation du public a été réalisée du 6 au 27 avril 2017.

Le PREPA prévoit la poursuite et l'amplification des mesures de la LTECV et des mesures supplémentaires de réduction des émissions dans tous les secteurs, ainsi que des mesures de contrôle et de soutien des actions mises en œuvre :

- > Industrie ; application des meilleures techniques disponibles (cimenteries, raffineries, installations de combustion...) et renforcement des contrôles ;
- > Transports : poursuite de la convergence essence-gazole, généralisation de l'indemnité kilométrique vélo, mise en œuvre des certificats Crit'Air, renouvellement des flottes par des véhicules à faibles émissions, contrôles des émissions réelles des véhicules, initiative avec les pays méditerranéens pour mettre en place une zone à basses émissions en Méditerranée ;

> Résidentiel-tertiaire : baisse de la teneur en soufre du fioul domestique, cofinancement avec les collectivités d'aides au renouvellement des équipements de chauffage peu performants, accompagnement des collectivités pour le développement d'alternatives au brûlage des déchets verts ;

> Agriculture : réduction des émissions d'ammoniac (utilisation d'engrais moins émissifs ; utilisation de pendillards ou enfouissement des effluents d'élevage...), développement de filières alternatives au brûlage des résidus agricoles, mesure des produits phytosanitaires dans l'air, contrôle de l'interdiction des épandages aériens, accompagnement du secteur agricole par la diffusion des bonnes pratiques, le financement de projets pilote et la mobilisation des financements européens.

Le PREPA prévoit également des actions d'amélioration des connaissances, de modélisation des acteurs locaux et des territoires, et la pérennisation des financements en faveur de la qualité de l'air.

Les objectifs du PREPA sont fixés à l'horizon 2020 et 2030 conformément à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance et à la directive 2016/2284.

La mise en œuvre du PREPA permettra :

- > De limiter très fortement les dépassements des valeurs limites dans l'air : ceux-ci sont réduits fortement dès 2020, et quasiment supprimés à l'horizon 2030. La concentration moyenne en particules fines baissera d'environ 20% d'ici 2030 (cf. Figure 459 - Amélioration de la qualité de l'air **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**) ;
- > D'atteindre les objectifs de réduction des émissions à 2020 et 2030. Les mesures du PREPA sont tout particulièrement indispensables pour atteindre les objectifs de réduction des émissions d'ammoniac ;
- > De diminuer le nombre de décès prématurés liés à une exposition chronique aux particules fines d'environ 11 200 cas/an à l'horizon 2030.



POLLUANT	À partir de 2020	À partir de 2030
Dioxyde de soufre (SO ₂)	- 55 %	- 77 %
Oxydes d'azote (NO _x)	- 50 %	- 69 %
Composés organiques volatils (COVNM)	- 43 %	- 52 %
Ammoniac (NH ₃)	- 4 %	- 13 %
Particules fines (PM _{2,5})	- 27 %	- 57 %

Tableau 97 - Réduction des émissions par rapport à 2005
(SOURCE : MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER – PREPA)

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Dépassement des valeurs limites (PM10, PM2,5 et NO2) et des valeurs cibles (O3)

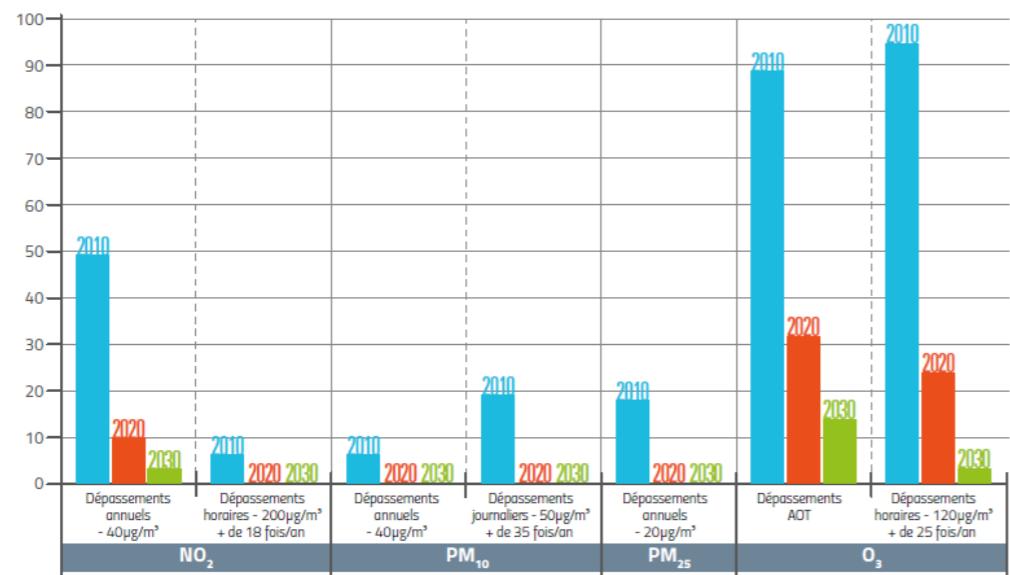


Figure 459 - Amélioration de la qualité de l'air

(SOURCE : MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER – PREPA)

Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE)

Le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie a été créé par l'article 68 de la loi Grenelle 2. Il est régi par les articles L.222-1, 2 et 3 du code de l'environnement. Il remplace le Plan Régional de la Qualité de l'Air (PRQA) instauré par la loi du 30 décembre 1996 (loi LAURE).

Élaboré sous l'égide du Préfet de Région et du Président du Conseil Régional, il fixe notamment, à l'échelon du territoire régional et aux horizons 2020 et 2050, les orientations permettant de prévenir ou de réduire la pollution atmosphérique ou d'en atténuer les effets afin d'atteindre les normes de qualité de l'air mentionnées à l'article R.221-1 du code de l'environnement.

Le Schéma Régional Climat Air Énergie Île-de-France a été approuvé le 23 novembre 2012.

Les objectifs du SRCAE sont présentés dans le Tableau 98.

À titre indicatif, les Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) créés par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, organisent les stratégies régionales pour l'avenir des territoires à moyen et long terme (2030 et 2050) et couvrent plusieurs thématiques. Le SRADDET remplace donc plusieurs schémas de planification dont le SRCAE. Néanmoins, la région Île-de-France n'est pas concernée par les nouvelles dispositions de SRADDET et est régie par des dispositions spécifiques.



Bâtiments	BAT 1	Encourager la sobriété énergétique dans les bâtiments et garantir la pérennité des performances	Développer la sensibilisation et l'information des utilisateurs à la sobriété énergétique Optimiser la gestion énergétique des systèmes et des bâtiments via une maintenance adaptée et des mesures de suivi Permettre une meilleure rationalisation de l'usage des bâtiments pour réduire les surfaces à chauffer
	BAT 2	Améliorer l'efficacité énergétique de l'enveloppe des bâtiments et des systèmes énergétiques	Améliorer et accentuer le conseil afin de promouvoir des travaux ambitieux de réhabilitation de l'enveloppe des bâtiments et les systèmes énergétiques les plus efficaces Diminuer les consommations d'"énergie grise" des matériaux utilisés dans le bâtiment
Énergies renouvelables et de récupération	ENR 1	Densifier, étendre et créer des réseaux de chaleur et de froid en privilégiant le recours aux énergies renouvelables et de récupération	Déployer des outils en région et sur les territoires pour planifier et assurer le développement du chauffage urbain Optimiser la valorisation des énergies de récupération et favoriser la cogénération sur le territoire Encourager le développement et l'exploitation durable des géothermies Assurer une mobilisation et une utilisation cohérentes de la biomasse sur le territoire avec des systèmes de dépollution performants
	ENR 2	Favoriser le développement des énergies renouvelables intégrées au bâtiment	Accélérer le développement des pompes à chaleur géothermiques et aérothermiques Accompagner le développement des filières solaires thermique et photovoltaïque Mettre en place les conditions permettant au chauffage domestique au bois d'être compatible avec les objectifs de la qualité de l'air
	ENR 3	Favoriser le développement d'unités de production d'ENR électrique et de biogaz sur les sites propices et adaptés	Favoriser la création de ZDE dans les zones favorables définies dans le SRE Améliorer la connaissance du potentiel et mettre en place les conditions nécessaires à un développement de la méthanisation Favoriser le développement de centrales photovoltaïques sur des sites ne générant pas de contraintes foncières supplémentaires
Consommations électriques	ELEC 1	Maîtriser les consommations électriques du territoire et les appels de puissance	Réduire les consommations électriques liées au chauffage électrique à effet joule Diffuser les bonnes pratiques pour maîtriser les consommations électriques liées aux usages spécifiques Assurer une intégration cohérente du véhicule électrique dans le réseau électrique
	TRA 1	Encourager les alternatives à l'utilisation des modes individuels motorisés	Développer l'usage des transports en commun et des modes actifs Aménager la voirie et l'espace public en faveur des transports en commun et des modes actifs et prévoir les livraisons de marchandises S'appuyer sur les Technologies d'Information et de Communication pour limiter la mobilité contrainte et les besoins en déplacements Inciter les grands pôles générateurs de trafic à réaliser des Plans de Déplacements
Transports	TRA 2	Réduire les consommations et les émissions du transport de marchandises	Favoriser le report modal, les modes ferroviaire et fluvial pour le transport de marchandises Optimiser l'organisation des flux routiers de marchandises
	TRA 3	Favoriser le choix et l'usage de véhicules adaptés aux besoins et respectueux de l'environnement	Agir sur les conditions d'usage des modes individuels motorisés Favoriser le recours à des véhicules moins émetteurs et moins consommateurs
	TRA 4	Limiter l'impact du trafic aérien sur l'air et le climat	Sensibiliser les Franciliens et les visiteurs aux impacts carbone du transport aérien et promouvoir des offres alternatives à son usage Limiter l'impact environnemental des plateformes aéroportuaires
	URBA 1	Promouvoir aux différentes échelles de territoire un développement urbain économe en énergie et respectueux de la qualité de l'air	Prendre en compte les objectifs et orientations du SRCAE dans la révision du Schéma Directeur de la Région d'Île-de-France Promouvoir la densification, la multipolarité et la mixité fonctionnelle afin de réduire les consommations énergétiques Accompagner les décideurs locaux en diffusant des outils techniques pour la prise en compte du SRCAE dans leurs projets d'aménagement
Activités économiques	ECO 1	Faire de la prise en compte des enjeux énergétiques un facteur de compétitivité et de durabilité des entreprises	Intensifier les actions d'efficacité énergétique dans les entreprises Inciter aux synergies et mutualisations entre acteurs économiques d'une même zone d'activités Favoriser les approches globales d'éco-conception auprès des entreprises

Agriculture	AGRI 1	Favoriser le développement d'une agriculture durable	Maîtriser les effets des modes de production agricole sur l'énergie, le climat et l'air Développer la valorisation des ressources agricoles locales non alimentaires sous forme de produits énergétiques ou de matériaux d'isolation pour le bâtiment Développer des filières agricoles et alimentaires de proximité
Modes de consommation durable	CD 1	Réduire l'empreinte carbone des consommations des franciliens	Promouvoir la mutualisation et la réutilisation des biens Réduire les gaspillages alimentaires et l'empreinte carbone des menus Construire une offre régionale de loisirs et touristique attrayante et cohérente pour limiter les déplacements des Franciliens et des visiteurs Améliorer et diffuser les méthodologies de comptabilisation des émissions indirectes de GES pour multiplier les leviers d'actions des collectivités dans leurs PCET
Qualité de l'air	AIR 1	Améliorer la qualité de l'air pour la santé des Franciliens	Poursuivre l'amélioration des connaissances en matière de qualité de l'air Caractériser le plus précisément possible l'exposition des Franciliens Inciter les Franciliens et les collectivités à mener des actions améliorant la qualité de l'air
Adaptation au changement climatique	ACC 1	Accroître la résilience du territoire francilien aux effets du changement climatique	Prendre en compte les effets du changement climatique dans l'aménagement urbain Réduire les consommations d'eau pour assurer la disponibilité et la qualité de la ressource Prévenir et gérer les impacts du changement climatique sur la santé des citoyens

Tableau 98 - Orientations et objectifs stratégiques du SCRAE de la région Île-de-France

(SOURCE : SRCAE ÎLE-DE-FRANCE – APPROUVE LE 23 NOVEMBRE 2012)

Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)

Le PPA a été introduit par la Loi sur LAURE en 1996, codifié dans les articles L.222-4 à L.222-7 et R.222-13 à R.222-36 du code de l'environnement. Il doit être élaboré dans toutes les agglomérations de plus de 250 000 habitants ou dans toutes les zones où les valeurs limites et les valeurs cibles sont (ou risque d'être) dépassées.

Élaboré sous l'égide du préfet, le PPA est un plan d'actions qui a pour objectif de réduire les émissions des polluants atmosphériques et de maintenir ou ramener, dans la zone du PPA, les teneurs en polluants à des niveaux inférieurs aux normes fixées à l'article R221-1 du code de l'environnement. Il doit être compatible avec les orientations du SRCAE.

Le premier PPA a été adopté en 2006 et couvrait la période 2005-2010. Le PPA révisé de la région Île-de-France sur la période 2018-2025 a été approuvé par l'arrêté inter-préfectoral du 31 janvier 2018. Construit autour de 25 défis, déclinés en 46 actions concrètes, il ambitionne de ramener la région Île-de-France sous les seuils européens à l'horizon 2025. En effet, il dit permettre de réduire très fortement, entre 40 et 70 % selon les polluants, le nombre de franciliens exposés à des dépassements de valeurs limites de qualité de l'air.

Avec 8 défis déclinés en 20 actions, le secteur des transports est au cœur des enjeux de ce nouveau PPA, en raison de sa forte contribution aux émissions régionales. La mise en place de plans de mobilité pour les collectivités et les établissements publics sera accélérée, de même que le partage de la voirie via le développement des modes de transports actifs ainsi que le développement de l'usage des véhicules à faibles émissions. Le PPA comprend à la fois des mesures contraignantes et incitatives.

Le secteur résidentiel est le principal émetteur de particules fines en Île-de-France, et au sein de ce secteur la quasi-totalité de ces particules provient de la combustion de la biomasse.

Un programme de communication ainsi que des fonds publics seront mis en œuvre pour favoriser le renouvellement des équipements anciens de chauffage au bois et former les particuliers pour acquérir les bons gestes afin de limiter au maximum les émissions de particules. Outre le chauffage individuel, la réduction des émissions liées à la construction est un enjeu important. La mise en place d'une charte globale pour les chantiers impliquant l'ensemble de la chaîne de valeur permettra de favoriser les bonnes pratiques et ainsi réduire les émissions.

Les quatre défis du secteur industriel s'intéressent à la réduction des émissions de particules et de NOx émises par les installations de combustion alimentées par de la biomasse et aux installations de traitement de déchets pour lesquelles les valeurs limites d'émissions imposées sont inférieures à la réglementation nationale.

L'ensemble des défis et des actions du secteur agricole est dédié à la limitation des émissions d'ammoniac (NH3). Principale émettrice d'ammoniac, l'agriculture francilienne peut réduire ses émissions en favorisant les bonnes pratiques d'épandage, en formant les agriculteurs au cycle de l'azote, en communiquant sur les répercussions sur la qualité de l'air et sur l'utilisation d'engrais, et en mettant en place des programmes de recherche pour évaluer l'impact du fractionnement des fertilisations.

Les polluants émis par le secteur aérien sont majoritairement des oxydes d'azote. Afin de limiter ces émissions, le nouveau PPA prévoit une limitation de l'utilisation des groupes auxiliaires de puissance, destinés à produire de l'énergie à bord des avions lorsque ces derniers sont au sol. Une meilleure gestion des départs, ainsi que l'emploi d'engins moins polluants sont également prévus afin de contingenter au maximum les émissions lors des phases de roulage.

Enfin le PPA prévoit des défis dans le domaine de la gouvernance. Une véritable gouvernance partagée est développée par les défis PPA, afin de responsabiliser d'une part l'État et les collectivités dans la gestion des risques au quotidien et durant les épisodes de pollution, et d'engager d'autre part les citoyens et les entreprises dans la reconquête de la qualité de l'air¹⁴.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial du territoire de Plaine Commune (PCAET)

Le Plan Climat Air Énergie Territorial est un document cadre de planification et de coordination de la transition énergétique et de lutte contre le changement climatique sur le territoire.

Plaine Commune s'est doté en mars 2010 d'un Plan Climat Énergie Territorial (PCET) qui visait principalement les secteurs des mobilités et des bâtiments. En 2015, en lien avec la dynamique de la COP21, les élus ont souhaité réaffirmer l'engagement du territoire et accélérer la stratégie territoriale de lutte contre le changement climatique. Cette accélération s'est traduite par l'adoption de la Résolution d'engagements communs pour la sauvegarde du climat et l'amélioration de la qualité de vie à Plaine commune.

Le nouveau PCAET 2020-2026 de Plaine Commune vient décliner les deux grands objectifs de la Résolution d'engagements communes pour la sauvegarde du climat et l'amélioration de la qualité de vie à Plaine Commune à travers ses propres compétences.

La stratégie du PCAET se décline en 5 axes et 63 actions :

> Axe 1 : Sobriété et justice sociale

Lutter contre la précarité énergétique, rénover le tertiaire et construire des bâtiments sobres en carbone, améliorer la performance de l'éclairage public.

¹⁴ Source : Plan de Protection de l'Atmosphère d'Île-de-France 2018-2025 – Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie

- > Axe 2 : Résilience
Adopter un plan d'urgence au changement climatique, aménager le territoire de manière soutenable, développer la nature en ville et l'agriculture urbaine.
- > Axe 3 : Air et santé environnementale
Réduire l'impact des axes routiers sur la qualité de l'air, développer les modes de déplacements peu polluants, réduire les autres sources de pollutions : chantiers, chauffage...
- > Axe 4 : Transition énergétique et économie circulaire.
Développer les énergies renouvelables et leur appropriation par tous, s'inscrire pleinement dans l'économie circulaire.
- > Axe 5 : Transition collaborative et partagée
Faire preuve d'exemplarité au sein de l'administration, collaborer avec les acteurs du territoire et au-delà, développer des partenariats innovants, s'appuyer sur les Jeux Paris 2024 comme accélérateur de la transition.

Le Plan National Santé Environnement 4 (PNSE4) et le Plan Régional Santé Environnement3 (PRSE3)

Ces deux plans s'inscrivent dans la continuité des documents de planification précités et définissent des actions pour réduire et éviter l'impact sur la santé des pollutions environnementales.

Le Plan National Santé Environnement (PNSE4) est prévu pour la période (2020-2024). Il s'articule autour de 4 objectifs prioritaires et 19 actions pour réduire et éviter l'impact sur la santé des pollutions environnementales¹⁵.

- > S'informer sur l'état de son environnement et les bons gestes à adopter ;
- > Réduire les expositions environnementales affectant notre santé ;
- > Démultiplier les actions concrètes menées dans les territoires ;
- > Mieux connaître les expositions et les effets de l'environnement sur la santé des populations.

Le PRSE3 (2017-2021) de la région Île-de-France est la déclinaison régionale du PNSE3, en 4 axes et 18 actions.

- > L'axe 1 : « Préparer l'environnement de demain pour une bonne santé », a pour objectif de développer une culture partagée en santé environnement, pour que l'Île-de-France puisse faire face aux enjeux d'avenir : changement climatique, projets d'aménagement urbain, accès à une eau potable de qualité etc. en y intégrant la dimension santé ;
- > L'axe 2 : « Surveiller et gérer les expositions liées aux activités humaines et leurs conséquences sur la santé » a pour objectif de prévenir et diminuer les expositions liées aux activités industrielles et agricoles, mais aussi aux pratiques quotidiennes des franciliens (jardinage, construction...) ;

- > L'axe 3 : « Travailler à l'identification et à la réduction des inégalités sociales et environnementales de santé », vise l'amélioration de la connaissance des zones les exposées aux facteurs environnementaux présentant des risques pour la santé, et à agir pour réduire les inégalités sociales et environnementales de santé ;
- > L'axe 4 : « Protéger et accompagner les populations vulnérables » regroupe les actions permettant d'agir sur les risques de santé environnementaux en faveur des populations présentant une vulnérabilité particulière à ces derniers, que ce soit en raison de leur âge, de leur état de santé ou de leurs conditions de logement.

Certaines actions sont plus orientées sur :

- > Action 1.1 : Prendre en compte la santé dans la mise en œuvre des politiques d'aménagement ;
- > Action 2.3 : Identifier les sources de polluants émergents et mesurer la contamination des milieux ;
- > Action 4.1 : Réduire les risques environnementaux chez la femme enceinte et le jeune enfant ;
- > Action 4.3 : Accroître la maîtrise des facteurs environnementaux de l'asthme et des allergies ;
- > Action 4.4 : Renforcer la prise en compte des enjeux sanitaires de la précarité énergétique et de la qualité de l'air intérieur par une meilleure coordination des différents acteurs.

— Mesures in situ de la qualité de l'air

Afin de caractériser plus précisément la qualité de l'air dans la zone d'étude, une campagne de mesures de 4 semaines de la qualité de l'air a été réalisée.

Cette campagne a un triple objectif :

- > Caractériser la qualité de l'air de la zone d'étude ;
- > Situer les différents polluants par rapport aux normes de qualité de l'air en vigueur, durant la période d'exposition des dispositifs de mesures ;
- > Définir les valeurs de fond utilisées lors de la modélisation de la dispersion des polluants.

En accord avec la note technique du 22 février 2019 et le guide méthodologique sur le volet « air et santé » des études d'impact routières du CEREMA pour une étude de niveau I, les polluants suivants ont été retenus pour la campagne de mesures :

- > le dioxyde d'azote ;
- > le dioxyde de soufre ;
- > le monoxyde de carbone ;
- > les particules PM10 et PM2,5 ;
- > le benzène ;
- > le 1,3-butadiène ;
- > le chrome ;
- > le nickel ;

¹⁵ Source : 4^e Plan National Santé Environnement – 2020-2024 – Enjeux et mesures) – Octobre 2020

- > l'arsenic ;
- > les 16 HAP :
 - Acénaphtène ;
 - Acénaphtylène ;
 - Anthracène ;
 - Benzo(a)anthracène ;
 - Benzo(a)pyrène ;
 - Benzo(b)fluoranthène ;
 - Benzo(k)fluoranthène ;
 - Benzo(ghi)pérylène ;
 - Benzo(j)fluoranthène ;
 - Chrysène ;
 - Dibenzo(a,h)anthracène ;
 - Fluorène ;
 - Fluoranthène ;
 - Indéno(1,2,3-cd)pyrène ;
 - Phénanthrène ;
 - Pyrène.

La méthodologie détaillée est décrite dans la partie 9 de l'étude d'impact (pièce F) – Méthodes et auteurs de la présente étude d'impact.

Les résultats de ces mesures sont présentés ci-après.

Périodes et moyens de mesures

La campagne de mesure s'est déroulée sur quatre semaines : du 24/03/2021 au 21/04/2021.

Les mesures ont été réalisées par échantilleurs passifs pour le dioxyde d'azote, le benzène, le dioxyde de soufre, le 1,3 butadiène et le monoxyde de carbone, exposés au minimum 14 jours. À l'issue des analyses, une teneur moyenne en polluants pour chaque site de mesure est établie pour la période d'exposition :

- > pour le dioxyde de soufre : 0,4 µg/m³ ;
- > pour le monoxyde de carbone : 500 µg/m³ ;
- > pour le 1,3-butadiène : 0,01 µg/m³.

Les mesures des métaux, des particules PM10 et PM2,5 et des HAP ont été réalisées par analyseurs automatiques lors de campagnes de mesures d'environ 2 semaines. À l'issue des 2 semaines, un nouveau jeu de 14 filtres est réinstallé.

Choix et répartition des sites

Au total, afin de caractériser la qualité de l'air, 14 sites sont instrumentés de capteurs passifs :

- > 16 capteurs pour la mesure du dioxyde d'azote (dont 1 blanc et 1 doublon) ;
- > 6 capteurs pour la mesure du benzène ;
- > 6 capteurs pour la mesure du dioxyde de soufre ;
- > 6 capteurs pour la mesure du monoxyde de carbone ;
- > 6 capteurs pour la mesure du 1,3-butadiène.

Les sites de mesures sont localisés suivant deux types d'ambiances :

- > Fond urbain (sites 01, 03, 06, 10, 12 et 14) : permet d'évaluer la qualité de l'air sans l'influence du trafic routier à proximité d'habitations et d'établissements vulnérables. Ces mesures représentent l'exposition moyenne de la population ;
- > Proximité routière (sites 02, 04, 05, 07, 08, 09, 11 et 13) : permet d'évaluer la qualité de l'air sous l'influence du trafic routier, notamment les axes RN1, rue Francis de Pressensé, Avenue Victor Hugo, Rue du Landy, Quai Lucien Lefranc, Avenue du Président Wilson, Avenue des Magasins Généraux et le Boulevard Ney.

Un site de mesure est également positionné à proximité d'une station de mesure Airparif Aubervilliers.

Les sites de mesures sont localisés sur le plan d'échantillonnage de la Figure 460. Afin de faciliter la localisation des sites de mesures, des zooms ont été réalisées sur les Figure 461 à Figure 463.

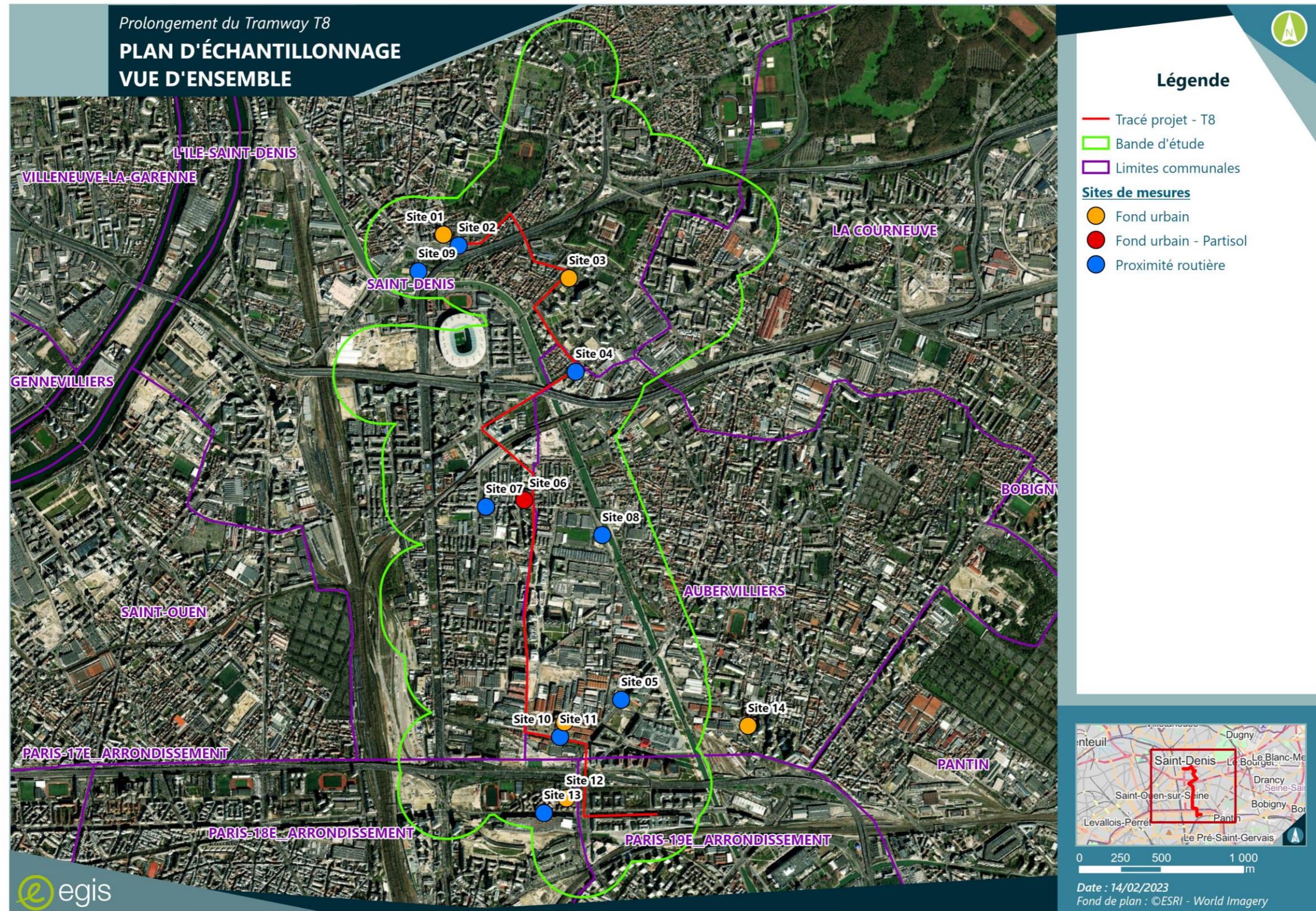


Figure 460 - Plan d'échantillonage – Vue d'ensemble

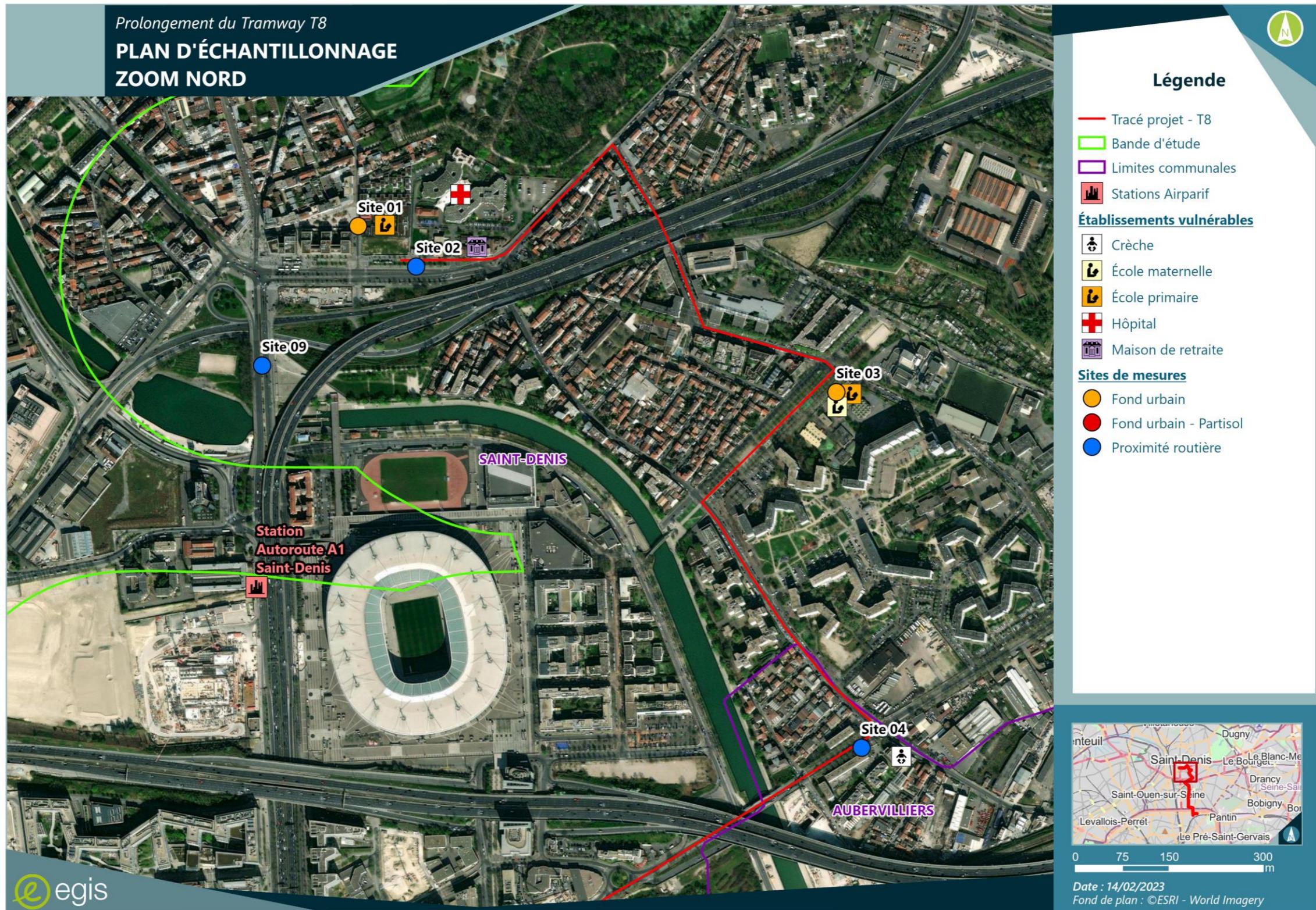


Figure 461 - Plan d'échantillonnage – Zoom Nord

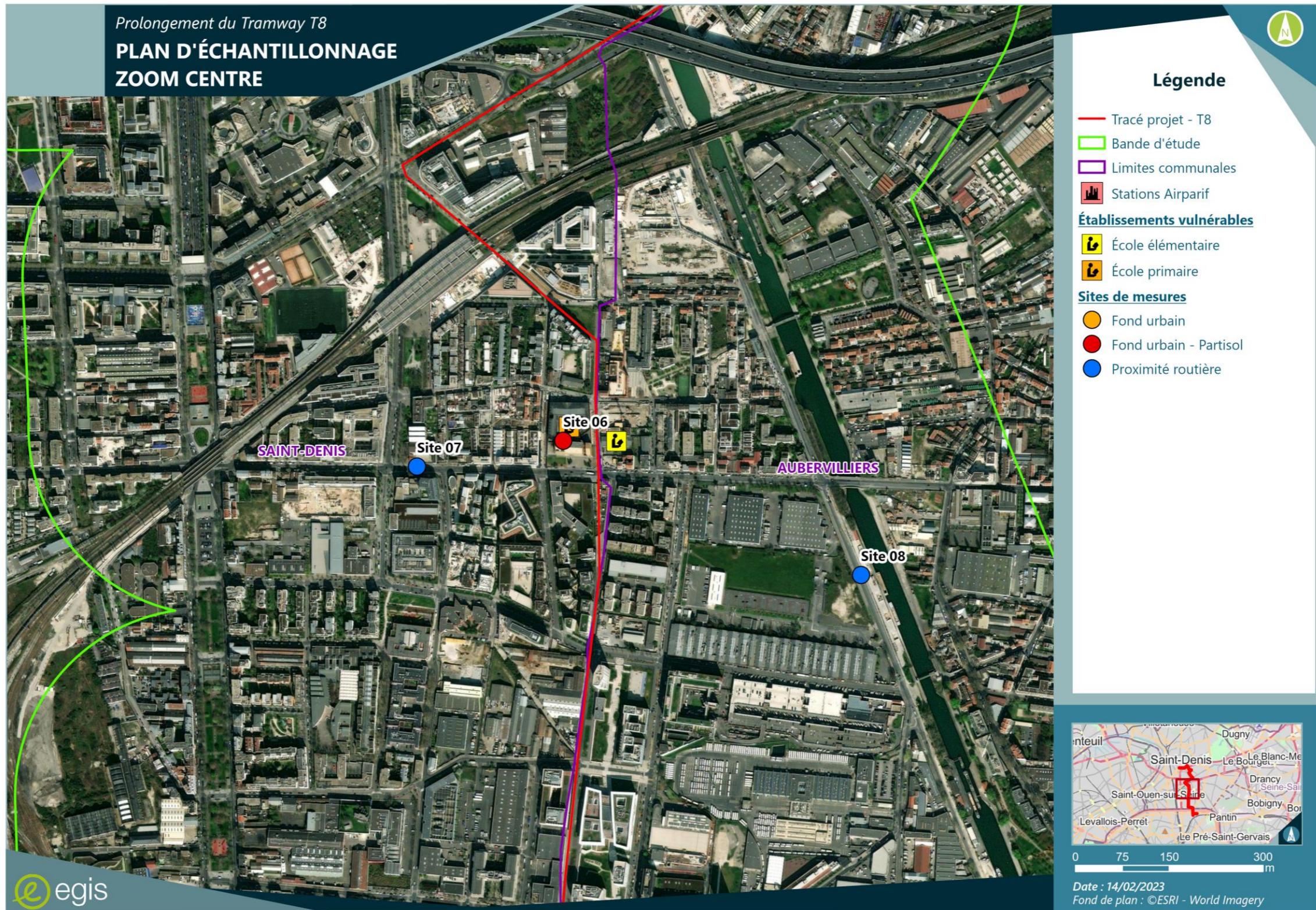


Figure 462 - Plan d'échantillonnage – Zoom Centre

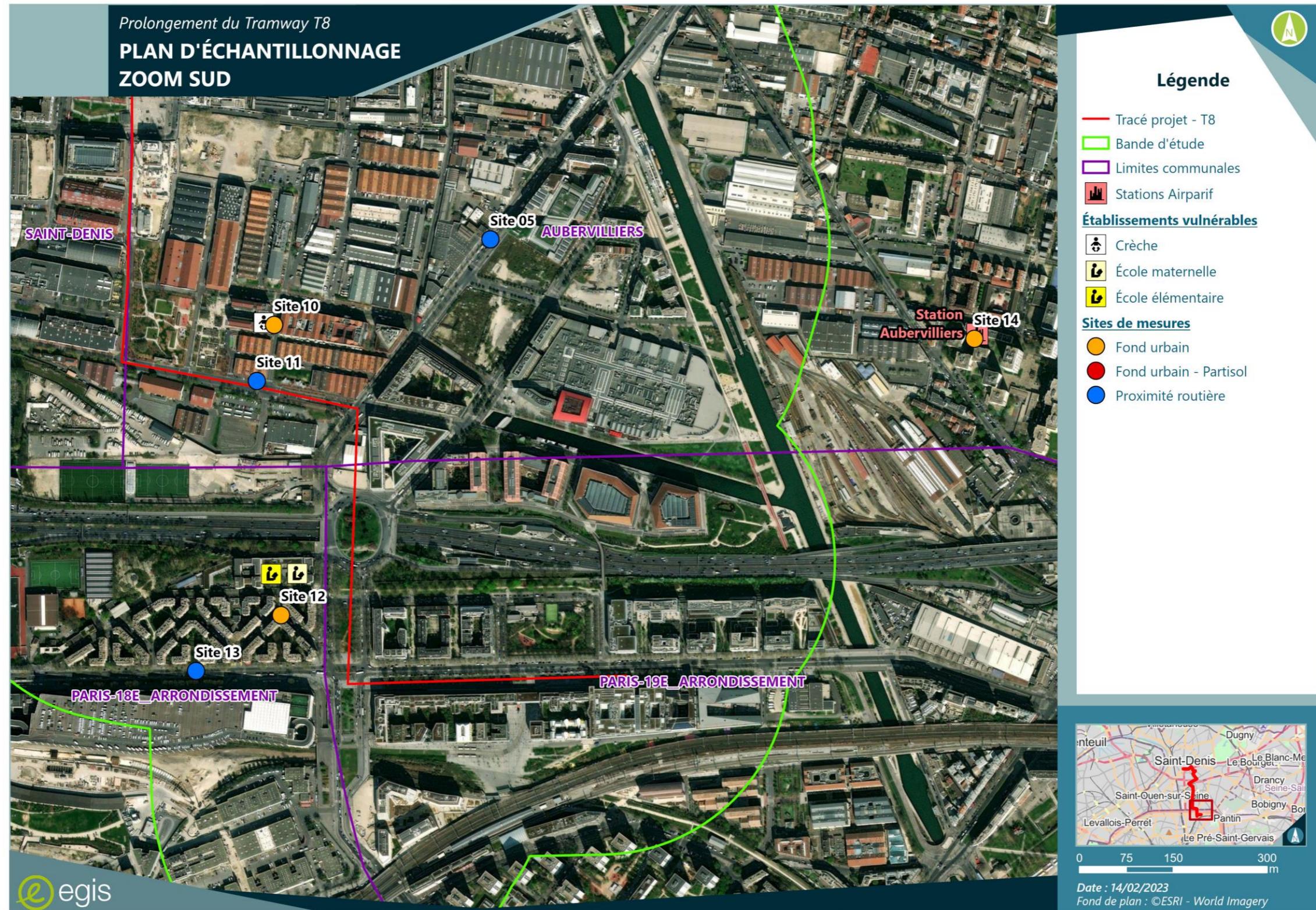


Figure 463 - Plan d'échantillonnage – Zoom Sud

Conditions météorologiques

L'analyse des conditions météorologiques observées lors d'une campagne de mesures permet de mieux apprécier l'influence de celles-ci sur les teneurs mesurées.

La qualité de l'air dépend effectivement à la fois des émissions des différentes sources (industries, transports, tertiaire) et des conditions météorologiques (vitesse et direction du vent...) qui, avec la topographie, influencent le transport, la transformation et la dispersion des polluants.

L'analyse des conditions météorologiques normales peut permettre d'anticiper les potentialités de dispersion ou de stagnation des polluants atmosphériques.

Les vents favorables à la dispersion dans l'atmosphère sont les vents les plus forts. Durant la campagne de mesures, une grande partie des vents observés ont été moyens à forts, donc favorables à la dispersion des polluants. Les vents défavorables à la dispersion dans l'atmosphère sont les vents les plus faibles. Ils ont été très peu fréquent lors de la campagne.

Résultats des campagnes de mesures et interprétation

Les résultats des mesures in situ de qualité de l'air sont présentés par groupement de polluants dans les paragraphes suivants.

Dans les tableaux suivants, les teneurs ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) dépassant la valeur limite réglementaire sont mises en évidence en rouge.

Certaines teneurs sont inférieures aux limites de quantification, elles sont notées « <LQ » et ne sont pas prises en compte dans les calculs des moyennes. Ces teneurs n'apparaissent pas sur les figures.

Teneurs en polluants gazeux

Pour rappel, les polluants gazeux, mesurés par échantilleurs passifs, sont les suivants :

- > le dioxyde d'azote ;
- > le benzène ;
- > le dioxyde de soufre ;
- > le monoxyde de carbone ;
- > le 1,3-butadiène.

Les concentrations mesurées pour les polluants gazeux pendant la campagne de mesures sont présentées dans le Tableau 99 et sur la Figure 464 par polluant et par type d'ambiance (proximité routière, fond rural, fond urbain).

Le capteur de benzène a disparu sur le site 02 lors de la première période de campagne. Les résultats présentés pour ce site sont donc basés sur la seconde période.

Polluants	Unité	Normes qualité de l'air en moyenne annuelle	Site 01	Site 02	Site 03	Site 04	Site 05	Site 06	Site 07	Site 08	Site 09	Site 10	Site 11	Site 12	Site 13	Site 14
			Urbain	Proximité routière												
Dioxyde d'azote	$\mu\text{g}/\text{m}^3$	40	38,0	47,8	39,9	53,3	50,7	36,6	60,7	55,9	58,1	38,8	47,6	43,0	52,5	24,0
Benzène	$\mu\text{g}/\text{m}^3$	5	0,95	1,20	1,05			1,20					1,00	2,25		
1,3 - Butadiène	$\mu\text{g}/\text{m}^3$				0,10	0,09			0,09				0,16	0,09		
Dioxyde de soufre	$\mu\text{g}/\text{m}^3$	50	1,40	2,10	<LQ			2,30					<LQ	<LQ		
Monoxide de carbone	$\mu\text{g}/\text{m}^3$ (moyenne sur 8h)	10 000	<LQ	<LQ	<LQ			<LQ					<LQ	<LQ		

Source : Egis - PASSAM - Tera Environnement

Tableau 99 - Résultats des mesures – Polluants gazeux (<LQ : inférieur à la limite de quantification)

Les teneurs en dioxyde d'azote s'inscrivent dans un intervalle de valeurs qui reflète l'influence des émissions polluantes locales et, notamment celles du trafic routier :

- > en situation de proximité routière, sous l'influence directe des émissions routières, les teneurs moyennes en NO₂ sont comprises entre 47,6 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ (site 11) et 60,7 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ (site 07). En moyenne, elles s'élèvent à 53,7 $\mu\text{g}/\text{m}^3$;
- > en situation de fond urbain, les teneurs moyennes en NO₂ sont plus faibles. Elles sont comprises entre 24 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ (site 14) et 43 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ (site 12). En moyenne, elles s'élèvent à 36,7 $\mu\text{g}/\text{m}^3$.

Sur les douze sites mesurant le dioxyde d'azote, seulement 5 sites respectent les normes de qualité de l'air (40 $\mu\text{g}/\text{m}^3$). Ces cinq sites sont tous situés en fond urbain. Il s'agit des sites 01, 03, 06, 10 et 14. Les autres sites présentent des concentrations comprises entre 43,0 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ et jusqu'à 60,7 $\mu\text{g}/\text{m}^3$. Ce sont tous des sites de proximité routière hormis le site 12 (valeur mesurée à 43,0 $\mu\text{g}/\text{m}^3$) placé en fond urbain. Cette valeur importante peut s'expliquer par la configuration du site de mesure. En effet, il est placé dans un virage, au niveau d'un ralentisseur.

Les résultats des sites de proximité routières montrent que la zone est fortement impactée par le trafic routier qui occasionne des dépassements de la valeur limite réglementaire en dioxyde d'azote sur les 8 sites échantillonnes.

Les teneurs en benzène sont assez similaires quelle que soit l'influence du milieu, ce qui reflète le faible impact des sources locales et la forte influence d'une teneur de fond sur l'ensemble de la zone d'étude, sauf au niveau du site 13 (proximité routière), qui dépasse l'objectif de qualité (2 $\mu\text{g}/\text{m}^3$).

Les teneurs en 1,3-butadiène en fond urbain (en moyenne 0,1 $\mu\text{g}/\text{m}^3$) sont similaires aux concentrations mesurées en proximité routière (en moyenne 0,095 $\mu\text{g}/\text{m}^3$).

Les teneurs en dioxyde de soufre sont toutes inférieures à la limite de quantification à l'exception des sites 01, 02 et 06. Enfin, l'ensemble des mesures en monoxyde de carbone sont inférieures à la limite de quantification.

La Figure 464 montre l'impact de l'ambiance des sites de mesures : en bleu les sites de proximité routière, et en orange les sites de fond urbain. Hormis le dioxyde d'azote, tous les polluants respectent les valeurs limites de qualité de l'air¹⁶.



Figure 464 - Teneurs en polluants gazeux
(SOURCE : EGIS)

Teneurs particules PM10 et PM2,5

Les particules PM10 ont été mesurées du 24 mars au 6 avril et les PM2,5 du 7 au 20 avril 2021.

Les résultats sont présentés dans le Tableau 100.

La teneur moyenne en PM10, mesurée sur le site 06, est de 31,9 µg/m³ (cf.). Cette valeur est inférieure à la valeur limite réglementaire (40 µg/m³) mais supérieure à l'objectif de qualité (30 µg/m³).

La teneur moyenne en PM2,5 mesurée sur le site 06 est de 20,5 µg/m³. Cette valeur est inférieure à la valeur limite en PM2,5 (25 µg/m³ en moyenne annuelle) mais supérieure à l'objectif de qualité (10 µg/m³ en moyenne annuelle).

À titre indicatif, les recommandations de l'OMS sont comparées aux mesures en PM10 et PM2,5. Les teneurs en PM10 et PM2,5 relevées lors de la campagne de mesures ne respectent pas les valeurs guide de l'OMS en moyennes annuelles.

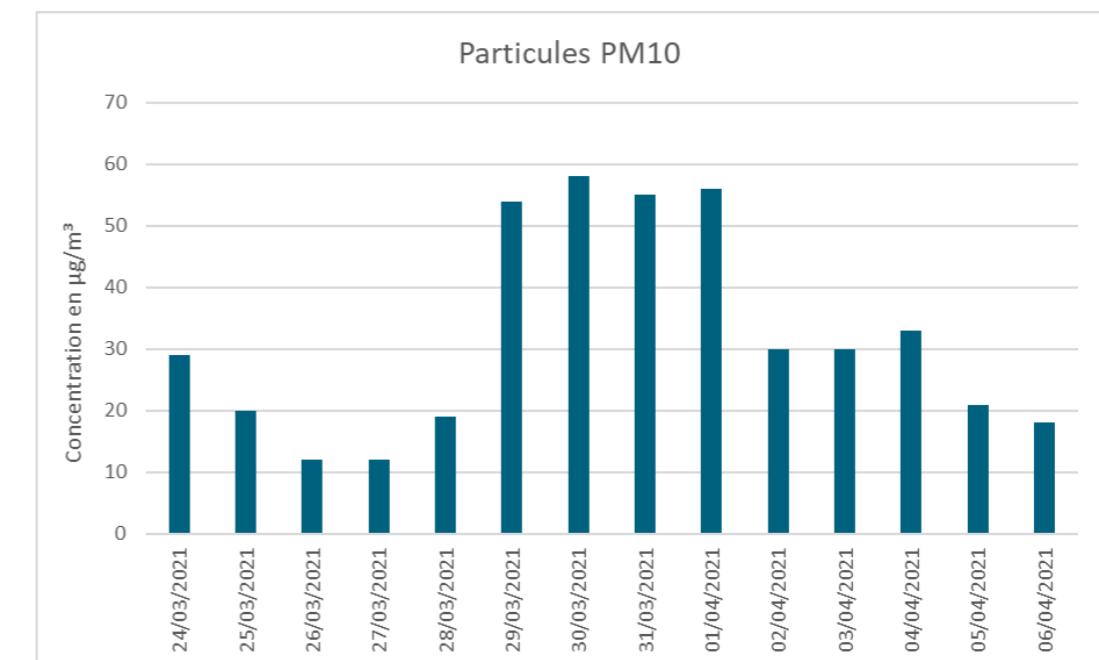
Polluants	Unité	Normes qualité de l'air en moyenne annuelle		Recommandations OMS en moyenne annuelle	Site 06
		Urbain	Urbain		
PM10	µg/m ³	40		15	31,9
PM2,5	µg/m ³		25	5	20,5

Source : Egis - PASSAM - Tera Environnement

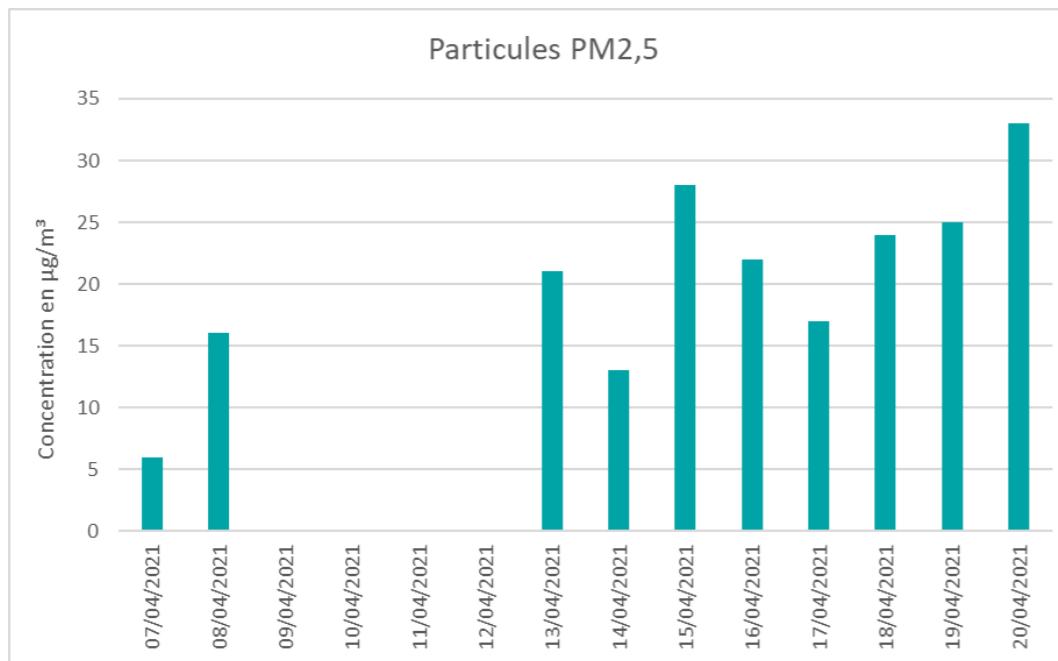
Tableau 100 - Résultats des mesures – Particules PM10 et PM2,5

Comme précisé précédemment, les PM10 et PM2,5 ne sont pas mesurées sur la même période, donc la comparaison entre ces deux polluants n'est pas possible.

La Figure 465 montre l'évolution des concentrations en PM10 et PM2,5 en fonction des jours.



¹⁶ Benzène : valeur limite : 5 µg/m³ en moyenne annuelle / Dioxyde de soufre : valeur limite : 50 µg/m³ en moyenne annuelle / Monoxyde de carbone : Maximum jour sur 8h : 10 000 µg/m³

**Figure 465 - Teneurs en particules PM10 et PM2,5 au site 06**

(SOURCE : EGIS – TERA ENVIRONNEMENT)

Les teneurs en PM₁₀ sont assez variables avec des valeurs en baisse entre le 24 mars et le 27 mars puis une remontée des concentrations avec 4 pics de concentrations à hauteur de 55 µg/m³ entre le 29 mars et le 1^{er} avril. Ces journées correspondent à de très fortes températures, des vents faibles et une absence de pluie. Les valeurs sont par la suite en baisse sur les 5 derniers jours avec des teneurs qui fluctuent globalement entre 20 et 30 µg/m³.

Concernant les concentrations en PM_{2,5}, les teneurs mesurées fluctuent de façon importante du 7 au 15 avril, puis évoluent de façon relativement homogène entre le 16 et le 19 avril (valeurs comprises entre 18 et 25 µg/m³). Un pic de concentration est constaté le 20 avril avec une valeur de 33 µg/m³. Par ailleurs, suite à un incident lié à l'appareillage, aucune mesure n'a été possible entre le 9 avril et le 12 avril.

Globalement, il est constaté des concentrations en particules PM₁₀ et PM_{2,5} sensiblement fluctuantes en fonction des jours et pouvant être fortement influencées par le contexte météorologique local.

Teneurs en métaux

Les métaux mesurés sont le chrome, le nickel et l'arsenic (cf.

Tableau 101) :

- > la teneur estimée en chrome est de 1,90 ng/m³;
- > la teneur estimée en nickel est de 0,89 ng/m³ ;
- > la teneur estimée en arsenic est de 0,40 ng/m³.

Les teneurs mesurées respectent les normes de qualité de l'air.

Polluants	Unité	Normes qualité de l'air en moyenne annuelle		Site 06 Urbain
		Site 06	Urbain	
Chrome	ng/m ³			1.90
Nickel	ng/m ³	20		0.89
Arsenic	ng/m ³	6		0.40

Source : Egis - PASSAM - Tera Environnement

Tableau 101 - Résultats des mesures – Métaux

Teneurs en HAP

Les concentrations mesurées en HAP sur le site 06 sont toutes inférieures à la limite de quantification (cf. Tableau 102).

Ces teneurs témoignent d'une bonne homogénéité et d'une faible concentration en HAP sur l'aire d'étude. La concentration en benzo(a)pyrène étant inférieure à la limite de quantification, les normes de qualité de l'air sont respectées.

Polluants	Unité	Normes qualité de l'air en moyenne annuelle		Site 06 Urbain
		Site 06	Urbain	
Benzo(a)pyrène	ng/m ³	1	<LQ	
Acénaphthène	ng/m ³		<LQ	
Acénaphtylène	ng/m ³		<LQ	
Anthracène	ng/m ³		<LQ	
Benzo(a)anthracène	ng/m ³		<LQ	
Benzo(b+j)fluoranthène	ng/m ³		<LQ	
Benzo(k)fluoranthène	ng/m ³		<LQ	
Benzo(ghi)pérylène	ng/m ³		<LQ	
Chrysène	ng/m ³		<LQ	
Dibenzo(a,h)anthracène	ng/m ³		<LQ	
Fluorène	ng/m ³		<LQ	
Fluoranthène	ng/m ³		<LQ	
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	ng/m ³		<LQ	
Phénanthrène	ng/m ³		<LQ	
Pyrène	ng/m ³		<LQ	

Source : Egis - PASSAM - Tera Environnement

Tableau 102 - Résultats des mesures – HAP

Comparaison aux mesures de l'AASQA locale

Le Tableau 103 présente les mesures de la station Airparif Aubervilliers et celles réalisées par Egis au niveau du site 14 (localisé à proximité immédiate de la station AASQA) sur la même période de mesures pour le dioxyde d'azote. En raison de la contamination du tube du 24/03 au 07/04/2021 (présence d'un insecte à l'intérieur du tube), seules les mesures de la seconde période du 07 au 21/04/2021 peuvent être utilisées.

Site	Ambiance	Type de moyenne	Dioxyde d'azote (en $\mu\text{g}/\text{m}^3$)
Aubervilliers	Urbaine	Moyenne du 07/04 au 21/04/2021	28.6
		Moyenne annuelle 2021	28.0
Campagne Egis	Urbaine	Seconde période campagne (du 07/04 au 21/04/2021)	26.0

Source : Egis - Airparif

Tableau 103 - Comparaison des résultats des mesures Egis aux données Airparif Aubervilliers

Le Tableau 103 indique que la valeur en dioxyde d'azote mesurée lors de la campagne menée par Egis est légèrement inférieure à la mesure de la station Airparif Aubervilliers. L'écart est de 2,6 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ soit une différence de 9%. Cet écart se situe dans la gamme d'incertitude de mesures liée aux tubes passifs (+/- 18,4%). La valeur mesurée par Egis peut être considérée comme cohérente avec la valeur mesurée par Airparif.

Les teneurs mesurées par Egis et Airparif respectent les normes de qualité de l'air.

Comparaison aux normes en vigueur

Au regard des résultats de la campagne de mesures menée en mars/avril 2021, en **environnement de fond urbain**, les valeurs limites réglementaires pour la qualité de l'air en moyenne annuelle sont respectées pour tous les polluants réglementés mesurés. **Néanmoins, les concentrations en dioxyde d'azote restent élevées et ne respectent pas les normes réglementaires sur un site de fond urbain (site 12).**

Les résultats des sites de proximité routière montrent que la zone est fortement impactée par le trafic routier qui occasionne **des dépassements de la valeur limite réglementaire en dioxyde d'azote de tous les sites mesurés (8 sites)**.

Il est néanmoins important de noter que les normes réglementaires sont des moyennes annuelles. Or la campagne de mesures n'est pas représentative d'une année complète. La comparaison aux normes en vigueur est ainsi indicative.

3.11.3.3. Conclusion

Le projet T8 Sud s'inscrit dans un environnement caractérisé principalement par des espaces urbains et une densité de population élevée. Dans la bande d'étude définie et autour de chaque voie du réseau routier retenu potentiellement impacté par le projet, 58 établissements vulnérables et 5 lieux vulnérables ont été recensés.

À proximité du projet, l'AASQA Airparif dispose de trois stations de mesure fixes de type Urbain et deux stations de type Trafic. Les deux stations trafic ne respectent pas les normes de qualité de l'air pour le dioxyde d'azote. Par ailleurs, la station Autoroute A1 Saint-Denis, a mesuré des teneurs en PM10 ne respectant pas l'objectif de qualité (30 $\mu\text{g}/\text{m}^3$), mais reste en-dessous de la valeur limite (40 $\mu\text{g}/\text{m}^3$). Concernant les PM2,5 la valeur limite réglementaire (25 $\mu\text{g}/\text{m}^3$) est respectée sur la station Autoroute A1 Saint-Denis mais l'objectif de qualité (10 $\mu\text{g}/\text{m}^3$) est dépassé. Sur la station RN2 Pantin la concentration moyenne mesurée en PM10 respecte les normes de qualité de l'air. Les stations de fond urbain retenues, ont mesuré des concentrations en polluants (dioxyde d'azote, PM10 et PM2,5) qui respectent les normes de qualité de l'air, à l'exception des PM2,5 qui dépassent l'objectif de qualité sur la station Paris 18^{ème}. Néanmoins, les concentrations en dioxyde d'azote restent assez élevée sur ces stations (entre 25 et 28 $\mu\text{g}/\text{m}^3$).

Par ailleurs, une campagne de mesures a été réalisée en mars/avril 2021 afin de caractériser plus finement la qualité de l'air dans l'aire d'étude. Cette campagne a mis en évidence :

- > des teneurs en dioxyde d'azote supérieures à la valeur limite réglementaire pour les 8 sites de proximité routière mesurés ;
- > des teneurs en dioxyde d'azote respectant les normes de qualité de l'air pour les capteurs en fond urbains à l'exception du site 12 localisé dans la rue Darboux (localisé dans une configuration particulière, dans un tournant à proximité d'un ralentisseur) ;
- > des concentrations pour les autres polluants gazeux, ou particulaires mesurés (SO₂, benzène, 1,3-butadiène, CO, PM10, PM2,5, benzo(a)pyrène, nickel et arsenic) respectant les valeurs limites réglementaires de la qualité de l'air.

Il est néanmoins important de noter que les normes réglementaires sont des moyennes annuelles. Or la campagne de mesures n'est pas représentative d'une année complète. La comparaison aux normes en vigueur est ainsi indicative.

Malgré un respect des normes de la qualité de l'air en influence de fond urbain, les concentrations en polluants mesurées sont relativement élevées et indiquent que la qualité de l'air dans la bande d'étude est globalement dégradée, notamment en lien avec les importantes émissions en polluants du trafic routier.

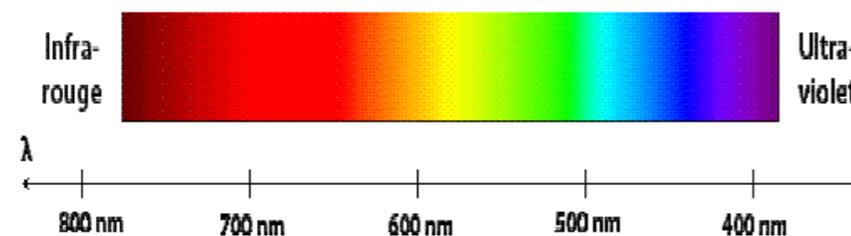
Enjeu fort	<p>Sur la zone d'étude, les normes de qualité de l'air pour les PM10 (notamment au niveau de l'autoroute A1) et PM2,5 ne sont pas respectées sur la zone d'étude. La campagne de mesures, réalisée en mars/avril 2021, afin de caractériser plus finement la qualité de l'air dans l'aire d'étude, a mis en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des teneurs en dioxyde d'azote supérieures à la valeur limite réglementaire pour les 8 sites de proximité routière mesurés ; - des teneurs en dioxyde d'azote respectant les normes de qualité de l'air pour les capteurs en fond urbains à l'exception du site 12 localisé dans la rue Darboux (localisé dans une configuration particulière, dans un tournant à proximité d'un ralentisseur) ; - des concentrations pour les autres polluants gazeux, ou particulaires mesurés (SO₂, benzène, 1,3-butadiène, CO, PM10, PM2,5, benzo(a)pyrène, nickel et arsenic) respectant les valeurs limites réglementaires de la qualité de l'air.
------------	--

3.11.4. Pollution lumineuse

SOURCE : RAPPORT DE PRÉSENTATION DES PLU/PLUI

3.11.4.1. Définitions

La lumière est l'ensemble des ondes électromagnétiques visibles par l'œil humain (longueurs d'onde comprises entre 380 nm – violet, et 780 nm - rouge).



Par extension, on appelle parfois « lumière » d'autres ondes électromagnétiques, telles que celles situées dans les domaines infrarouge et ultraviolet.

La pollution lumineuse est un phénomène connu depuis longtemps et qui est directement lié au développement de l'urbanisation et à une occupation du territoire par les activités humaines.

La lumière naturelle joue un rôle essentiel de « synchronisateur » des rythmes biologiques et du système hormonal chez la presque totalité des espèces, en réaccordant l'horloge interne au rythme circadien.

L'état actuel des connaissances concernant les effets de la lumière nocturne sur la santé, et en particulier la lumière nocturne à forte composante bleue, ne permet aucune conclusion définitive. Pourtant, un lien évident entre émissions de lumière de courte longueur d'onde et la réponse des photorécepteurs sensibles au bleu impliqués dans le système circadien humain, ainsi que la diminution de la production de mélatonine par l'émission dans les courtes longueurs d'onde, indique au moins que l'utilisation généralisée de sources lumineuses nocturnes à forte composante bleue doit être considérée avec prudence. Les conséquences de l'excès d'éclairage artificiel ne se résument pas à la privation de l'observation du ciel étoilé. Elles sont aussi une source de perturbations pour la santé humaine.

L'ANCPEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes) définit la pollution lumineuse comme « la dégradation de l'environnement nocturne par émission de lumière artificielle entraînant des impacts importants sur les écosystèmes (faune et flore) et sur la santé humaine suite à l'artificialisation de la nuit ».

Dans l'environnement, les sources de lumière artificielle sont notamment :

- > la lumière artificielle perdue ou réfléchie, émise par des sources fixes et permanentes telles que les luminaires des villes, des parkings, des routes, des installations industrielles et commerciales, publicitaires, des locaux et bureaux éclairés la nuit et dont les parois vitrées et fenêtres ne sont pas occultées ;
- > des sources mobiles comme les phares des véhicules ; elles y contribuent également pour une part encore difficile à mesurer ;
- > très localement, des canons à lumière et éclairage lasers.

Pour chacun de ces éclairages, les sources lumineuses choisies peuvent être de nature très variable : iodures métalliques, lampes à sodium haute-pression, lampes halogènes, lampes fluo compactes et les Diodes Électroluminescentes (DEL ou LED en anglais) aujourd'hui très largement utilisées.

63 % de la population mondiale et 99 % de la population de l'Europe et des Etats-Unis vivent dans des zones polluées par un excès de lumière artificielle, d'après un rapport américain publié en 2001 (The First World Atlas of the Artificial Night Sky Brightness, The Monthly Notices of the Royal Astronomical Society, vol. 328, n° 3 (2001)).

3.11.4.2. Sources lumineuses identifiées et secteurs exposés

Le territoire concerné est pratiquement urbanisé en totalité et est donc d'ores et déjà très éclairé.

Les sources lumineuses identifiées correspondent aux éclairages urbains des zones urbanisées de la zone d'étude (luminaires de voirie, enseignes commerciales, installations industrielles des environs, etc.).

Enjeu faible

Le territoire, pratiquement urbanisé en totalité, est très exposé aux sources lumineuses.

3.11.5. Déchets

SOURCES : PLUi PLAINE COMMUNE ; PLU DE PARIS

3.11.5.1. Contexte réglementaire pour la gestion des déchets

La loi du 15 juillet 1975 fixe les premiers cadres réglementaires de la gestion des déchets (responsabilité de son élimination par le producteur, obligation donnée aux collectivités d'éliminer les déchets ménagers). C'est à partir de la loi du 13 juillet 1992 qu'est posé le principe de « déchets ultimes » comme déchets ne pouvant pas être traités dans les conditions techniques et économiques du moment. Elle instaure par ailleurs, l'obligation d'une planification de l'élimination des déchets au niveau départemental. L'objectif de cette loi est de valoriser au maximum les déchets par réemploi, recyclage, compostage ou, à défaut, production d'énergie.

C'est le Code de l'Environnement (partie législative) Livre V Titre IV Chapitre I^o qui traite de l'élimination des déchets et de la récupération des matériaux aux articles 541-1 à 541-50 et Livre I Titre II Chapitre IV. Ce code :

- > définit les priorités de gestion des déchets ;
- > prévoit la réalisation de plans départementaux et régionaux pour l'élimination des déchets ;
- > présente la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement et prévoit la délivrance d'autorisations préalables pour l'exploitation d'unités de traitement ou de stockage des déchets.

3.11.5.2. Politique nationale de prévention et de valorisation des déchets

— Programme national de prévention des déchets 2014-2020

La « prévention des déchets » consiste à réduire la quantité ou la nocivité des déchets produits, en intervenant à la fois sur leur mode de production et de consommation.

Dans la lignée du plan national de prévention des déchets 2004-2012, le programme national de prévention des déchets 2014-2020 a pour ambition de rompre la corrélation entre production de déchets et croissance économique et démographique.

Ce programme fixe des objectifs quantifiés, visant à découpler la production de déchets de la croissance économique. Le programme prévoit ainsi une nouvelle diminution de 7 % de la production de déchets ménagers et assimilés (DMA, c'est-à-dire l'ensemble des déchets collectés par les collectivités territoriales) par habitant en 2020 par rapport au niveau de 2010, et au minimum une stabilisation de la production de déchets issus des activités économiques (DAE) et du BTP d'ici à 2020.

Le programme, prévu pour être appliqué sur la période 2014-2020, aborde l'ensemble des leviers d'action associés à la prévention : il prévoit ainsi la mise en place progressive de 54 actions concrètes, réparties en 13 axes stratégiques, qui permettront de contribuer à l'atteinte des objectifs.

Les instruments retenus sont divers et équilibrés, dans l'objectif de garantir une efficacité maximale : outils réglementaires, démarches volontaires, partage de l'information, aides et incitations. Le programme sera aussi opposable aux décisions administratives prises dans le domaine des déchets : il guidera ainsi, notamment, les exercices de planification locale.

— Plan de réduction et de valorisation des déchets 2014-2020

Depuis 20 ans, la France s'est donnée des objectifs pour réduire l'élimination des déchets et augmenter leur valorisation, et des progrès très significatifs ont été accomplis. Aujourd'hui, il s'agit de donner une impulsion nouvelle aux actions déjà engagées, de changer d'échelle.

La démarche française s'inscrit pleinement dans le cadre européen, qui inspire la France comme une référence, et que la France s'efforce d'anticiper et d'alimenter de ses propositions.

Le plan s'inscrit pleinement dans l'objectif essentiel de progresser dans l'application de la hiérarchie des modes de traitement des déchets, qui se décline en 4 objectifs quantifiés. 10 axes d'action permettent de progresser de manière opérationnelle vers ces objectifs.

3.11.5.3. La gestion des déchets à l'échelle régionale

En Ile-de-France, la planification départementale en matière de déchets ménagers est régionale depuis 2004. La thématique des déchets en Ile-de-France est régie par :

- > des plans départementaux (ou études locales) pour la gestion des déchets du BTP – PREDEC ;
- > trois documents à compétence régionale depuis novembre 2005 :
 - le Plan Régional d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PREDMA) ;
 - le Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux (PREDD) ;
 - le Plan Régional d'Élimination des Déchets d'Activités de Soins (PREDAS).

— Plan Régional d'Élimination des Déchets de Chantier (PREDEC)

La production de déchets issus des activités du secteur du bâtiment et des travaux publics de la région est estimée à 20,6 millions de tonnes par an, soit quatre fois plus que les déchets ménagers et assimilés.

Ainsi, la région Ile de France s'est vu confier, en application de l'article 202 de la Loi Grenelle 2, l'élaboration du Plan Régional d'Élimination des Déchets de Chantier (PREDEC).

En juin 2014, elle a adopté l'avant-projet d'un Plan visant à garantir une meilleure prise en charge des déchets issus du bâtiment, notamment dans la perspective des chantiers liés au Grand Paris. Après avis favorable de l'autorité environnementale et retour positif de l'enquête publique, clôturée fin 2014, l'adoption finale du Plan a eu lieu le 18 juin 2015.

Les enjeux du PREDEC sont multiples :

- > limiter la production de déchets ;
- > améliorer la valorisation matière à hauteur de 70 % minimum (aujourd'hui 30 %) en poids des déchets de construction/démolition d'ici 2020 ;
- > accompagner l'évolution des pratiques professionnelles depuis la gestion d'un chantier jusqu'à l'acheminement des déchets dans un centre de stockage ;
- > favoriser le développement des filières et une évolution des comportements.

— Plan Régional d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PREDMA)

La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a confié au Conseil Régional la tâche d'élaborer le Plan Régional d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PREDMA) voué à remplacer les huit plans départementaux.

La Région Ile-de-France a adopté le nouveau PREDMA le 26 novembre 2009.

L'Ile-de-France compte aujourd'hui 11,8 millions d'habitants et produit 5,6 millions de tonnes (chiffre de 2012) de déchets ménagers et assimilés. Dans le cadre de ses nouvelles compétences en matière de planification « déchets », et alors que les mentalités des citoyens évoluent, la Région décide dorénavant de sa politique déchet, avec des objectifs clairs pour une meilleure gestion des déchets (réduction de la production de déchets, recyclage des déchets, installations de traitement, etc...). Cette politique est élaborée en collaboration avec les huit départements, les services de l'Etat, les associations, les syndicats de traitements des déchets ainsi que les acteurs professionnels de la production et du traitement des déchets. Les objectifs du plan d'élimination des déchets de la région Ile-de-France sont de :

1) *Préserver les ressources*

Le premier enjeu consiste à réduire les impacts écologiques locaux et l'empreinte écologique globale. En d'autres termes, il s'agit de réduire à la source la quantité et la nocivité des déchets. La région compte s'appuyer sur la prévention qui permet de combiner des actions telles que l'écoconception, la modification des actes d'achat, la préférence à la réutilisation, la gestion domestique des résidus, une incitation auprès des entreprises et l'exemplarité des administrations.

La valorisation matière de certains déchets pourra, quant à elle, éviter certaines étapes de production et de transformation industrielles. Tout comme la valorisation organique (méthanisation, etc.), elle permet ainsi de réduire la consommation de matière première et l'impact environnemental.

2) *Optimiser les filières de traitement*

La Région souhaite améliorer l'efficacité énergétique des procédés de traitement en rendant possible, par exemple, le développement de connexions des usines d'incinération aux réseaux de chaleur. Par ailleurs le développement de la méthanisation devra répondre au même objectif : valoriser de façon optimale le biogaz.

3) *Réduire les distances pour le transport des déchets par la route*

La réalisation de cet objectif passe par une meilleure répartition géographique des unités de traitement et de stockage. La Région souhaite ainsi développer les autres solutions de transport des déchets telles que l'usage de la voie d'eau et du rail, après négociation à l'échelle régionale avec les acteurs concernés (VNF, le Port autonome de Paris, SNCF et autres entreprises ferroviaires).

4) *Connaître les coûts de la gestion des déchets*

Les données économiques et financières sont actuellement peu fiables. Une approche du coût global des filières est indispensable, afin de permettre une meilleure maîtrise des situations et une mesure des impacts financiers prévisionnels des actions d'amélioration de gestion des déchets.

5) *Innover et développer un pôle de recherche*

La Région a l'ambition de développer un pôle d'excellence qui permettrait de développer des emplois, y compris en matière de recherche. Il pourra par ailleurs favoriser l'attractivité de la Région pour l'implantation d'entreprises, celles-ci considérant que l'organisation fiable, performante et économique du traitement des déchets, notamment industriels, est un atout pour leur bon fonctionnement.

— Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux (PREDD)

Le plan a pour objet d'organiser la gestion sur dix ans des gisements de déchets dangereux (à la libre appréciation des Régions selon la nomenclature des déchets du 18 avril 2002). Il consiste en la réalisation d'un document de planification et au suivi de la mise en œuvre des préconisations y figurant.

Le document se doit entre autres de réaliser des états des lieux actuels et futurs des productions de déchets et des capacités de traitement associées afin d'analyser leur adéquation et identifier les outils futurs d'organisation et de traitement à préconiser.

3.11.5.4. Gestion des déchets à l'échelle locale

Plaine Commune exerce les compétences collecte et traitement des déchets ménagers sur les communes de Saint-Denis et Aubervilliers. Le traitement est délégué au SITOM93, qui a lui-même conféré cette compétence au SYCTOM.

Plaine Commune a conservé les pleines compétences concernant la collecte et le traitement des déchets dangereux des ménages et le traitement des déchets collectés dans les déchetteries communautaires.

Concernant les 18 et 19^e arrondissements de Paris, la ville de Paris exerce la compétence de collecte des déchets sur le territoire communal. Le traitement des déchets est assuré par le SYCTOM.

— Sur le territoire de Plaine Commune

L'organisation de la collecte des déchets ménagers

La collecte est réalisée en porte à porte ou en apport volontaire selon les flux et les secteurs. En 2018, un peu plus de 10 % des logements du territoire est concerné par une collecte en apport volontaire intégral en colonnes enterrées. Cette stratégie de collecte tend à se développer au fur et à mesure de l'avancement des projets de renouvellement urbain. La collecte des points d'apport volontaires se fait selon leur remplissage. Un système de collecte pneumatique pour les ordures ménagères résiduelles dessert 1 835 logements. Le verre est collecté en apport volontaire en colonnes aérienne dans 5 villes, avec en moyenne une colonne pour 759 habitants.

Commune	Nb habitants	Nb colonne	Ratio
Aubervilliers	86 061	74	1 163
L'Ile-Saint-Denis	7 821	16	489
Saint-Denis	112 309	179	627
Saint-Ouen-sur-Seine	49 949	67	746
Villetaneuse	13 224	19	696
Ensemble	269 364	355	759

Tableau 104 - *Équipement en colonne à verre (Plaine Commune)*

Dans le reste du territoire, la collecte est effectuée en porte-à-porte, avec une fréquence de collecte adaptée à la morphologie urbaine.

Flux	Secteur concerné	Fréquence
Ordures ménagères résiduelles	Ensemble du territoire, hors secteur d'apport volontaire intégral.	2 à 6 fois par semaine
Emballages et papiers		1 fois toutes les 2 semaines
Verre	Épinay-sur-Seine, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine et Stains	1 fois toutes les 2 semaines

Tableau 105 - *Fréquence de collecte en porte à porte (Plaine Commune)*

En outre :

- > Les encombrants sont collectés en porte à porte deux fois par mois ;
- > Les textiles sont collectés en apport volontaire au moyen de 117 bornes ;
- > Les déchets ménagers spéciaux sont collectés par apport volontaire dans les 3 déchetteries, et en outre à Saint-Ouen-sur-Seine par collecte mensuelle dans 3 points d'apport ;
- > Les déchets d'équipements électriques et électroniques sont collectés par apport volontaire, notamment dans les déchetteries ;
- > Les commerçants bénéficient d'une collecte spécifique pour les cartons.

Le traitement des déchets ménagers

Le traitement des déchets est assuré par le SYCTOM. Les déchets collectés à Plaine Commune sont orientés vers des installations adaptées, selon la commune d'origine et la nature des flux :

- > Les ordures ménagères résiduelles et les déchets industriels banals sont incinérés dans les unités d'incinération des ordures ménagères de Saint-Ouen-sur-Seine ou de Sarcelles (incinération avec récupération de chaleur) ;
- > Les emballages et le papier transitent par les centres de tri de Gennevilliers ou du Blanc-Mesnil, puis est dirigé dans des filières adaptées ;
- > Le verre transite par les centres de transfert de Villeparisis ou Gennevilliers puis est dirigé dans des filières de recyclage ;
- > Les encombrants, collectés en porte à porte sont amenés aux centres de transfert de Saint-Denis ou Pierrefitte-sur-Seine, puis dirigés vers des filières adaptées ;
- > Les déchets collectés en déchetterie sont dirigés vers des filières adaptées, notamment via les filières « REP7 ».

La gestion des déchets de chantier

L'analyse des flux de matière et d'énergie sur le territoire de Plaine Commune montre que les matériaux de construction représentent le premier flux entrant et les déchets de chantier le premier flux sortant, à 1,3 Mt/an. Le stock de matériaux sur le territoire lui est stable à 40 Mt de matériaux, ce qui est caractéristique d'un mécanisme de renouvellement urbain à l'œuvre. Ces flux sont amenés à perdurer. En effet, 40 % du territoire de Plaine Commune va évoluer au cours des 30 prochaines années.

Les flux entrant de matériaux de construction sont constitués à 50 % de granulats. Les flux sortant de déchets de déconstructions sont à 60 % des terres excavées et des déchets de béton. Ces flux sont très majoritairement routiers, avec des distances de l'ordre de 130 km en entrée et 100 km en sortie.

L'optimisation de ces flux est donc un enjeu important pour le territoire

Les déchets de chantier peuvent représenter une ressource pour le territoire. Leur valorisation sur place doit être encouragée, pour limiter la consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et l'utilisation de ressources naturelles non renouvelables. Des expériences ont déjà été menées à Plaine Commune même dans le cadre de certains projets pilotes :

- > Recyclage de béton in-situ sur le chantier Neaucité dans l'éco quartier Confluence à Saint-Denis ;
- > Réemploi de matériaux pour la conception de mobilier urbain par l'association Bellastock à L'Île-Saint-Denis.

La valorisation des matériaux de déconstruction et des déchets de chantier en vue de leur réemploi nécessite d'importantes surfaces de stockages pas encore précisément identifiées et pour lesquelles d'autres fonctions pourraient entrer en concurrence. Pour limiter les transports routiers, ces espaces devraient être situés à proximité des voies d'eau et des voies ferrées.

La démarche « métabolisme urbain » engagé par Plaine Commune notamment sur les quartiers NPRNU et sur les grands projets devra permettre de réduire l'import et la consommation de matériaux et d'augmenter le réemploi et le recyclage.

— Sur le territoire de la Ville de Paris

La collecte des déchets

La collecte des déchets est organisée par la Ville de Paris.

Les différentes collectes de la ville de Paris

Particuliers :

- Ordures ménagères et assimilés :
 - bac à couvercle vert collecté en porte à porte 7j./7 sauf le 1^{er} mai.
- Emballages en verre :
 - bac à couvercle blanc collecté en porte à porte une fois par semaine.
 - colonnes à verre sur l'espace public (apport volontaire).
- Produits recyclables :
 - bac à couvercle jaune collecté en porte à porte une fois par semaine.
 - espace propreté et déchetteries (apport volontaire).
- Encombrants et produits toxiques :
 - déchetterie en apport volontaire.
 - collecte en porte à porte après prise de rendez-vous.

Figure 466 - Les différentes collectes de la Ville de Paris

(SOURCE : PLU DE PARIS)

D'après le PLU de Paris, chaque jour, plus de 600 itinéraires sont nécessaires pour collecter la totalité des ordures ménagères, soit environ 300 bennes. Chaque semaine, ce sont plus de 200 bennes qui sont utilisées pour collecter les déchets recyclables et environ 150 pour le verre en porte à porte.

Le traitement des déchets

Le traitement des déchets s'appuie sur trois types d'installations utilisant des méthodes différentes mais complémentaires.

- Les usines d'incinération réduisent le tonnage des déchets de 2/3 et produisent de la vapeur et de l'électricité à partir de la combustion des déchets (usines de Saint-Ouen, Issy-les-Moulineaux, Ivry-Paris XIII).
- Les centres de tri reçoivent les déchets triés par la population. Ces déchets sont alors séparés par matériaux et préparés pour être expédiés vers les filières de recyclage (Ivry-Paris XIII, Romainville, Gennevilliers).
- Les centres d'enfouissement technique (CET) sont des installations de stockage des déchets. Les déchets enfouis dégagent du gaz, (le biogaz ou méthane) qui est récupéré pour produire de l'électricité. Depuis le 1^{er} juillet 2002, ces installations sont réservées, dans le principe, aux déchets dits "ultimes", définis comme la fraction non récupérable et non valorisable (ni recyclable, ni incinérable) des déchets (dans les conditions économiques et techniques du moment).
- Les centres de transfert du SYCTOM permettent de réguler le flux des déchets en les orientant vers les différents centres de traitement.

Figure 467 - Installations pour le traitement des déchets de la Ville de Paris

(SOURCE : PLU DE PARIS)

Bassins versants et lieux de traitement des ordures ménagères

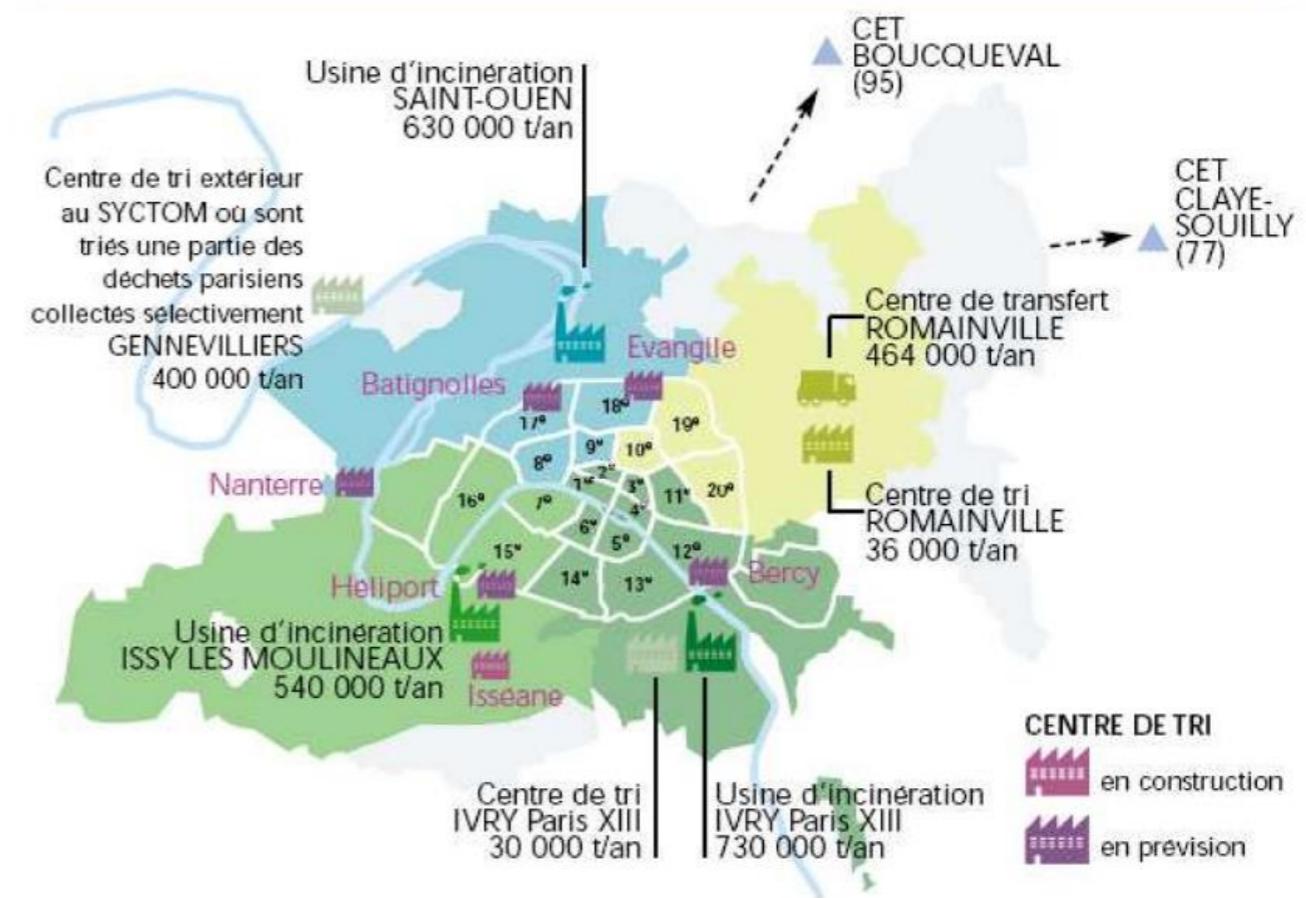


Figure 468 - Lieux de traitement des ordures ménagères de la Ville de Paris

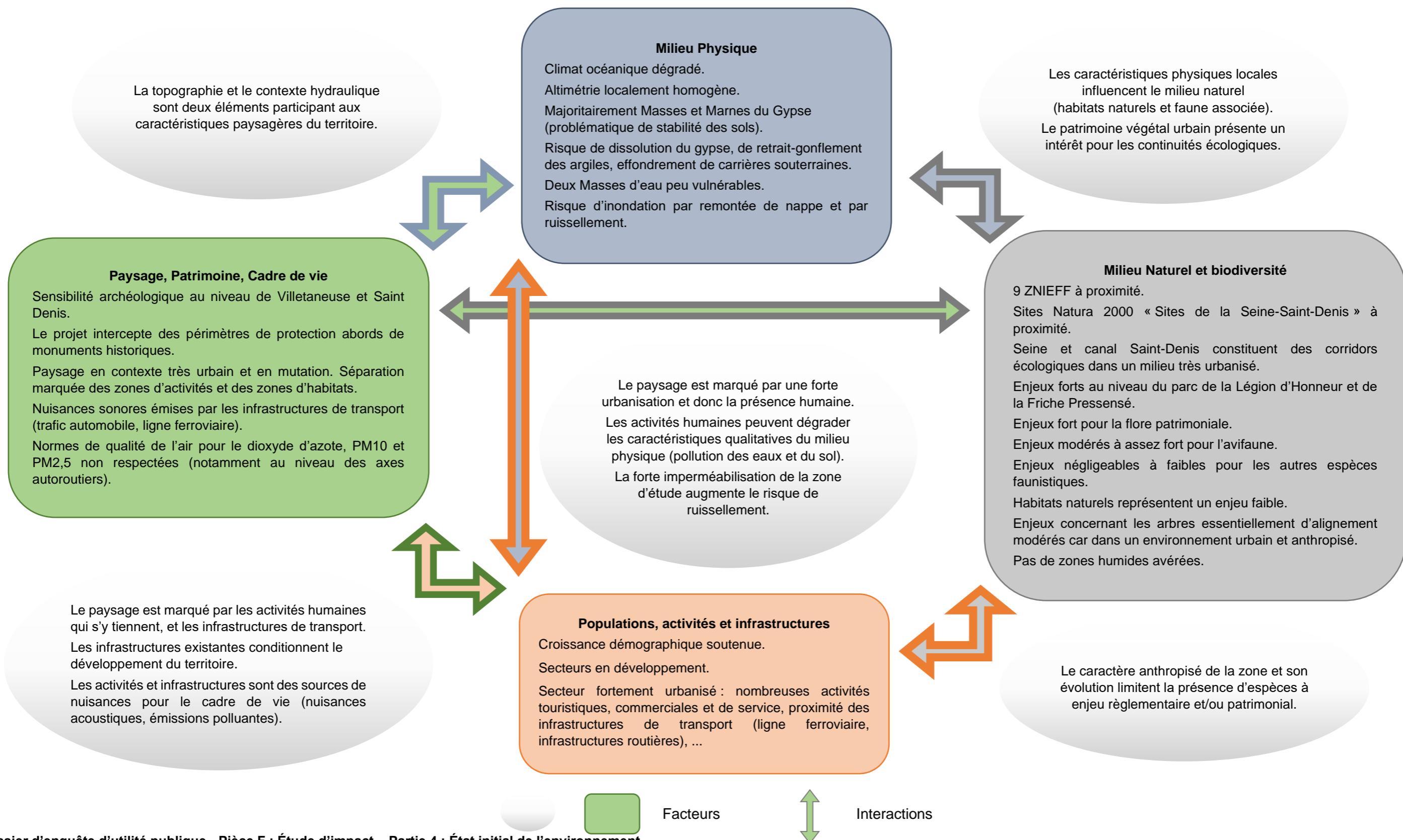
(SOURCE : PLU DE PARIS)

L'ensemble du dispositif de gestion des déchets de la Ville de Paris s'intègre dans le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (approuvé par arrêté préfectoral), le plan régional d'élimination des déchets industriels spéciaux et le plan interdépartemental d'élimination des déchets du BTP.

Enjeu faible

La collecte et le traitement des déchets ménagers sont assurés par le SYCTOM sur le territoire de Plaine Commune. La Ville de Paris gère la collecte des déchets. Le projet n'est pas générateur de déchet en phase exploitation hormis aux stations qui devront gérer les déchets ménagers collectés. L'enjeu lié aux déchets est faible.

3.12. L'INTERACTION ENTRE LES FACTEURS DE L'ENVIRONNEMENT



3.13. SYNTHESE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Il apparaît à ce stade que les enjeux forts sont liés :

- Au sous-sol et risques géologiques :
 - o les études géotechniques menées sur le tracé du T8 Sud et du SMR confirment la présence de remblais de natures diverses et de sols argileux, ainsi que de niveaux de gypse et de zones décomprimées pouvant entraîner un risque d'affaissement ou d'effondrement. Des études géotechniques complémentaires devront être conduites dans les phases ultérieures du projet afin de préciser les règles constructives du projet à prendre en compte dans la conception du projet afin de maîtriser les risques associés ;
- A l'eau :
 - o les documents de planification de la ressource en eau : le projet devra tenir compte des orientations des documents de planification de la ressource en eau – SDAGE, SAGE (opposables aux tiers) afin de garantir la préservation de la ressource en eau ;
 - o les eaux superficielles : les principes de la réglementation loi sur l'eau doivent être appliqués au projet, et les travaux autour du canal Saint-Denis et à proximité de la Seine devront respecter les prescriptions applicables à la zone ;
 - o le risque d'inondation : le risque d'inondation par ruissellement et remontée de nappe est à prendre en compte dans la conception du projet ;
 - o la gestion des eaux pluviales à mettre en place dans le cadre du projet dans le respect de la préservation de la ressource en eau, qui devra favoriser l'infiltration à la parcelle ;
- Aux milieux naturels :
 - o d'après le diagnostic écologique, à l'échelle du tracé les enjeux sont globalement faibles à modérés (90% sur des espaces déjà anthroposés et notamment des voiries existantes), hormis dans le parc de la Légion d'Honneur où ils sont modérés à assez fort. La Flore patrimoniale et/ou protégée (notamment la Tulipe des bois, espèce protégée) constitue un enjeu fort. Les oiseaux constituent un enjeu modéré à assez fort. La conception du projet devra prendre en compte cette biodiversité, la préserver et favoriser son essor le long du tracé.
 - o les nombreux arbres au droit du tracé (diagnostic phytosanitaire conduit sur 1 308 arbres), devront être conservés autant que possible ; de nouvelles plantations seront recherchées ;
- A la population :
 - o les activités de tourisme et de loisirs, principalement en raison de la perspective de la desserte du Stade de France, équipement majeur ;
 - o les équipements, l'emploi et l'habitat, en lien avec les potentialités de desserte offertes par le tramway pour les futurs usagers et riverains ;
- Aux outils de planification urbaine :
 - o la compatibilité du projet avec les documents d'urbanisme ;
 - o les projets d'urbanisation du secteur ;
- Aux transports et déplacements :
 - o Le prolongement de la ligne de Tramway T8 au Sud est identifié dans les documents de planification ;
 - o le réseau routier actuel, le réseau de transports en commun et les modes actifs : le projet aura des impacts sur les infrastructures et la circulation routière, les aménagements d'ouvrages d'art et les projets de requalification. Il a pour objectif de venir compléter le maillage actuel et améliorer la desserte du secteur afin de favoriser le report modal et les modes actifs le long de l'itinéraire.
- Au cadre de vie et la santé humaine :
 - o Compte-tenu de l'environnement très densément urbanisé, la qualité de l'air est un enjeu fort.

Thème	Contexte		Enjeux pour l'environnement
Climat	<p>Le climat de la région Ile-de-France est tempéré, modéré par des influences océaniques. La zone d'étude est marquée par des précipitations fréquentes mais de faible intensité et des températures relativement douces. Les vents sont majoritairement orientés sud-ouest/nord-est. Le climat local ne constitue pas un enjeu climatique particulier.</p> <p>Néanmoins, la zone d'étude est concernée par les enjeux du réchauffement climatique global qui constituent un enjeu fort.</p>		Faible
Sol, sous-sol et terres	Relief	L'altimétrie est particulièrement homogène sur la zone d'étude. Le relief est donc un enjeu faible.	Faible
	Pédologie et occupation du sol	Le territoire de la zone d'étude est aujourd'hui principalement urbain et accueille des zones d'activités et des zones d'habitats entrecoupées par des infrastructures de transport. Des projets urbains devraient faire évoluer l'occupation des sols actuelle.	Faible
	Sous-sol	Les études géotechniques menées sur le tracé du T8 Sud et du SMR confirment la présence de remblais de natures diverses et de sols argileux, ainsi que de niveaux de gypse et de zones décomprimées pouvant entraîner un risque d'affaissement ou d'effondrement. Des études géotechniques complémentaires devront être conduites dans les phases ultérieures du projet afin de préciser les règles constructives du projet.	Fort
	Risques géologiques	<p>La zone d'étude est classée en zone de sismicité 1 (risque très faible).</p> <p>La zone d'étude est soumise au risque de mouvement de terrain.</p> <p>En effet, la zone d'étude est concernée par le risque de dissolution du gypse à Aubervilliers, Saint-Denis et dans les 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements de Paris.</p> <p>L'ensemble de la zone d'étude est concerné par le risque de « retrait-gonflement des argiles ».</p> <p>Concernant le risque lié à l'effondrement des cavités souterraines, seule la commune de Villette est concernée.</p> <p>Le risque géologique est considéré comme un enjeu moyen sur la zone d'étude. Une étude géotechnique permettra de définir les règles de constructibilité à respecter afin de maîtriser les risques associés.</p>	Moyen
Eau	Documents de planification de la ressource en eau	<p>La zone d'étude est concernée par le SDAGE du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands et le SAGE « Crout-Enghien-Vieille Mer ». L'eau constitue un enjeu fort.</p> <p>Le projet devra tenir compte des orientations du SDAGE et de SAGE de la zone d'étude afin de garantir la préservation de la ressource en eau.</p> <p>Les règles du SAGE, opposables aux tiers, devront être intégrées dans la conception du projet ainsi que les règlements d'assainissement des communes traversées.</p>	Fort
	Eaux souterraines	<p>Deux masses d'eau se superposent au niveau de la zone d'étude : la masse d'eau « Eocène du Valois » et la masse d'eau « Albien-néocomien captif ». L'état qualitatif et quantitatif de ces masses d'eau est globalement bon, malgré une sollicitation importante de la masse d'eau « Eocène du Valois ». Elles atteignent les objectifs d'état de la DCE.</p> <p>La zone d'étude appartient au périmètre de la zone de répartition des eaux de la nappe de l'albien-néocomien.</p>	Fort
	Eaux superficielles	<p>L'hydrographie s'inscrit dans le bassin versant de la Seine à Paris. Le tracé du projet T8 Sud traverse le canal Saint-Denis entre les communes d'Aubervilliers et Saint-Denis.</p> <p>La proximité du projet avec le fleuve de la Seine est également à souligner. Ces cours d'eau sont en mauvais état et présentent des objectifs de bon potentiel d'ici 2027 et 2033.</p> <p>L'eau superficielle, dans la zone d'étude, permet de nombreux usages.</p> <p>La conservation de la ressource en eau superficielle représente un enjeu fort dans la zone d'étude.</p>	Fort
	Risque d'inondation	La zone d'étude n'est pas comprise dans le périmètre d'un PPRI. Néanmoins, le risque d'inondation par ruissellement et par remontée de nappe reste un enjeu fort sur les communes de la zone d'étude.	Fort
	Assainissement et gestion des eaux pluviales	Les principes d'assainissement devront tenir compte de la préservation des eaux souterraines et respecter les principes de la loi sur l'eau et les contraintes d'assainissement locales, pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle. La gestion de l'eau pluviale et l'assainissement représentent un enjeu fort sur le projet.	Fort

Thème	Contexte		Enjeux pour l'environnement
Milieux naturels	Espaces remarquables	<p>Aucun site Natura 2000 n'est recensé au sein de la zone d'étude. En revanche, plusieurs sites de la zone Natura 2000 « Sites de Seine-Saint-Denis » sont situés à proximité, à une distance comprise entre 1,5 et 13 km environ de la zone d'étude.</p> <p>La zone d'étude n'intercepte le périmètre d'aucune ZNIEFF de type 1 ou 2. Néanmoins, plusieurs ZNIEFF sont localisées dans une zone tampon de 10km autour de la zone d'étude.</p> <p>La zone d'étude ne représente pas un enjeu au regard de la Trame Verte et Bleue du SRCE Ile-de-France, à l'exception du canal Saint-Denis et de la boucle nord de la Seine qui constituent des corridors de la sous-trame bleue. Leur enjeu est faible puisqu'ils sont identifiés comme des cours d'eau à fonctionnalité réduite par le SRCE.</p>	Faible
	Contexte écologique	<p>D'après le diagnostic écologique, à l'échelle du tracé mes enjeux sont globalement faibles à modérés, hormis dans le parc de la Légion d'Honneur où ils sont modérés à assez fort.</p> <p>La Flore patrimoniale et/ou protégée (notamment la Tulipe des bois, espèce protégée) constitue un enjeu fort. Les oiseaux constituent un enjeu modéré à assez fort.</p>	Moyen
	Zones humides	<p>Le projet intercepte une enveloppe d'alerte de classe B. Les zones de classe B sont les zones pour lesquelles les informations existantes laissent présager une forte probabilité de présence d'une zone humide, qui reste à vérifier et dont les limites sont à préciser.</p> <p>La délimitation de zones humides sur l'aire d'étude déterminée par les critères alternatifs (habitats et sondages pédologiques) permet de mettre en évidence l'absence de zones humides sur le site.</p>	Faible
Paysage, patrimoine et loisirs	Paysage	<p>La zone d'étude s'étend sur la Plaine Stade de France, partagée en plusieurs espaces aux caractéristiques variées, avant de rejoindre la Ville de Paris. Plus précisément, la zone d'étude appartient à la sous-unité paysagère du faisceau d'activités de l'A1 et des aéroports. Cette sous-unité paysagère se définit par le fait qu'elle agglomère de grandes infrastructures de transport et de vastes secteurs d'activité.</p> <p>Le territoire d'étude se caractérise donc par une très forte urbanisation et une séparation marquée des zones d'activités et des zones d'habitats, ainsi que par d'importantes dynamiques de transformations qui sont en cours.</p> <p>Le paysage représente un enjeu faible en raison du contexte très urbain dans lequel s'inscrit le projet.</p>	Faible
	Patrimoine culturel	<p>Aucun site classé ou inscrit n'est identifié au sein de la zone d'étude.</p> <p>Aucun site patrimonial n'est identifié au sein de la zone d'étude.</p> <p>Le tracé du projet intercepte le périmètre de protection de monuments historiques au niveau du démarrage du prolongement côté Porte de Paris à Saint-Denis, au niveau de la rue Danielle Casanova et de l'avenue Paul Vaillant Couturier.</p> <p>Enfin, une demande d'information préalable sur l'archéologie préventive sera adressée à la DRAC afin de mieux connaître les sensibilités de la zone à prendre en compte et, le cas échéant, la nécessité de réaliser un diagnostic ou des fouilles archéologiques préventives.</p> <p>Le patrimoine culturel présente un enjeu modéré au regard du projet.</p>	Moyen
	Tourisme et loisirs	<p>L'influence des activités de tourisme et de loisir est importante sur la zone d'étude, principalement en raison de la présence du Stade de France. De nombreux nouveaux équipements sportifs émergeront suite à la phase héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Les activités de loisirs représentent un enjeu fort.</p>	Fort
Population	Socio-économie	<p>Les communes de la zone d'étude présentent une densité de population importante. D'après les prévisions, cette population devrait continuer à croître d'ici 2035, particulièrement à Aubervilliers et Saint-Denis.</p> <p>L'ensemble des communes de la zone d'étude compte près de 301 000 emplois en 2019. La majorité des emplois se concentrent dans les arrondissements de Paris et la commune de Saint-Denis. D'après les prévisions, les communes de Aubervilliers et Saint-Denis vont connaître une augmentation majeure de leur nombre d'emploi d'ici 2035.</p> <p>La population des communes de Aubervilliers et Saint-Denis travaille en dehors de sa commune de résidence et les transports en commun restent le mode de transport privilégié vers le lieu de travail.</p> <p>La socio-économie représente un enjeu fort en lien avec la desserte de ce secteur en mutation.</p>	Fort
	Habitat	<p>La zone d'étude se caractérise par son tissu urbain hétérogène et dense, présentant des zones d'habitat, des zones d'activité et des équipements.</p> <p>Le projet constitue un enjeu pour les résidents des communes de la zone d'étude.</p>	Moyen
	Équipements et services	<p>Les équipements situés dans ou à proximité de la zone d'étude pourront profiter de l'arrivée du T8 Sud. La qualité de desserte des équipements constitue un enjeu pour le projet.</p>	Fort
	Établissements recevant du public et établissements sensibles	<p>La zone d'étude constitue un bassin de vie important. Les établissements recevant du public (ERP) sont identifiés en tant que lieux de fréquentation potentiels de futurs usagers. Ils représentent donc un enjeu fort pour la desserte de ce secteur en développement.</p> <p>D'autre part, ces lieux doivent être pris en compte dans le cadre des études air et acoustique.</p>	Fort

Thème	Contexte		Enjeux pour l'environnement
Outils de planification urbaine	Contexte administratif	<p>La zone d'étude est concernée par le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF).</p> <p>L'ensemble des communes appartient au périmètre du SCoT de la Métropole du Grand Paris.</p> <p>Les communes de Saint-Denis et Aubervilliers appartiennent au périmètre du SCoT de Plaine Commune ainsi que du PLUi Plaine Commune. La ville de Paris dispose d'un PLU.</p>	Fort
	Urbanisme	<p>Les zonages des PLU/PLUi s'inscrivent en zones urbanisées ou à urbaniser.</p> <p>La zone d'étude recoupe un Espace Boisé Classé (EBC du Parc de la Légion d'Honneur) sur la commune de Saint-Denis. Un EBC ne pouvant être déboisé, il doit d'abord être déclassé dans le cadre d'une mise en compatibilité avant d'engager la procédure de défrichement.</p> <p>Vingt-deux emplacements réservés (ER) sont localisés dans la zone d'étude sur les communes de Saint-Denis et Aubervilliers.</p> <p>EBC et ER constituent un enjeu particulier et nécessitent une mise en compatibilité en cas d'impact lié au projet sur ces secteurs. Ce point sera précisé dans la partie impact du projet du présent dossier d'étude d'impact (partie 5 de l'étude d'impact).</p> <p>La compatibilité avec les documents d'urbanisme représente un enjeu fort pour la réalisation du projet T8 Sud.</p>	Fort
	Projets d'urbanisation	<p>Le secteur dans lequel s'inscrit le projet T8 Sud est concerné par de nombreux projets d'urbanisation qui vont s'insérer dans ce tissu urbain en développement.</p> <p>Ainsi, le T8 Sud s'inscrit dans les objectifs d'aménagement du secteur et constitue un enjeu fort.</p>	Fort
Transports et déplacements	Les documents de planification	<p>Le projet T8 Sud s'inscrit dans les actions des documents de planification (PDUIF, CPER, PLD et Plan de Mobilisation pour les transports en Ile-de-France dans le cadre du Nouveau Grand Paris.</p>	Fort
	Le réseau routier	<p>Le réseau routier marque fortement le territoire d'étude avec la présence de grands axes qui jouent un rôle à l'échelle francilienne voire nationale. Le réseau secondaire vient compléter ce maillage, avec de fortes interactions entre les deux réseaux.</p> <p>L'offre de stationnement comprend plus de 4000 places et est hétérogène sur la zone d'étude.</p> <p>Le réseau routier de la zone d'étude supporte des volumes de trafic très importants.</p> <p>Sur le tracé du T8 Sud, 10 ouvrages d'art sont identifiés.</p> <p>Le tracé du T8 Sud envisage de traverser huit voiries pouvant accueillir des transports exceptionnels, qui devront être maintenus dans la mesure du possible.</p> <p>Enfin, la zone d'étude est concernée par de nombreux projets de requalification routière.</p> <p>L'enjeu relatif au réseau routier est donc fort sur ce secteur.</p>	Fort
	Le réseau de transport	<p>Le territoire d'étude bénéficie d'une offre importante de transports en commun. La zone d'étude est actuellement desservie par les modes structurants suivants : RER B, D et E, lignes de métro 7, 12 et 13, lignes de Tramway 1, 3b, 5, 8 et 11. Le secteur est également desservi par un réseau dense de lignes de bus. Le réseau subit une charge très importante. De nombreux projets vont venir compléter cette offre de transport. Le projet T8 Sud va compléter le maillage actuel et va contribuer à l'amélioration de la desserte de ce secteur.</p> <p>Ainsi, le réseau de transport en commun représente évidemment un enjeu fort.</p>	Fort
	Modes actifs	<p>Au sein du territoire d'étude, deux situations différentes vis-à-vis des itinéraires piétons sont observables. En effet, la partie nord du projet, qui se situe dans le département de la Seine-Saint-Denis, présente un contexte contraignant pour les piétons et peu favorable à ce mode de déplacement. A l'inverse, la section du tracé se situant dans la Paris présente un contexte favorable pour l'accessibilité à pied. Le territoire d'étude présente un maillage dense d'itinéraires cyclables et une offre importante de stations de vélos en libre-service. De plus, Ile-de-France Mobilité et l'EPT Plaine Commune sont porteurs de projets de développement du réseau cyclable.</p>	Fort
	Infrastructures aéroportuaires	<p>Aucune infrastructure aéroportuaire n'est présente sur la zone d'étude.</p>	Nul
	Les déplacements	<p>La part des transports en commun est particulièrement élevée pour les déplacements de la zone d'étude. Elle dépasse souvent 50% notamment pour les trajets en lien avec Paris ou avec les communes desservies par les RER B ou E. Le projet présente un intérêt fort au regard des déplacements dans la zone d'étude, notamment pour la commune de Saint-Denis qui attire de nombreux déplacements et d'Aubervilliers, pour laquelle la part modale des transports en commun dans les déplacements vers ou depuis la commune était relativement plus faible, en raison de l'absence de desserte par les modes lourds jusqu'à la mise en service du prolongement de la ligne M12 à Mairie d'Aubervilliers en mai 2022.</p>	Fort

Thème	Contexte		Enjeux pour l'environnement
Les réseaux		La zone d'étude intercepte de nombreux réseaux (hydrocarbures, gaz naturel, électricité, eau potable, assainissement, réseau de chaleur, réseau de froid urbain, télécommunication, etc.).	Moyen
Les risques technologiques	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	De nombreuses installations classées ICPE sont localisées au sein de la zone d'étude. Le plan de zonage des PLU et PLUi n'indique pas de zone de protection qui serait intercepté par le tracé du projet T8 Sud.	Moyen
	Sites et sols pollués	Plusieurs sites sont identifiés dans la base de données BASIAS, un seul dans la base de données BASOL, répertoriant les sites pollués et potentiellement pollués. Des diagnostics de pollution des sols ont été menés sur les emprises du tracé du T8 Sud et de l'extension du SMR. Des anomalies multiples et ponctuelles ont été enregistrées : <ul style="list-style-type: none"> - le long du tracé T8 Sud pour les métaux lourds, HCT, HAP et PCB ; - au droit du site du SMR pour les paramètres PCB et tétrachloroéthylène, et sur l'ensemble des sols pour les métaux lourds, liés à la mauvaise qualité intrinsèque des remblais. 	
	Risques liés au Transport de Matières Dangereuses	En l'état actuel, avec la présence d'un recouvrement de surface et l'absence d'usage sensible, les anomalies retrouvées ne présentent pas un risque sanitaire pour les usagers du site. Les sols pollués représentent un enjeu modéré dans le cas du T8 Sud. La zone d'étude est concernée par le risque d'accident industriel lié au transport de matières dangereuses par modes routier, ferroviaire, fluvial et par canalisation. Les risques technologiques et industriels constituent un enjeu moyen pour le projet.	
Cadre de vie et santé humaine	Le bruit	La zone d'étude, fortement urbanisée et présentant une activité anthropique importante, est sujette à de nombreuses nuisances sonores, principalement liées à la présence d'infrastructures de transports importantes (autoroutes A1 et A86, boulevard périphérique, lignes ferroviaires au droit du RER B et RER E). Au total, 69 bâtiments sont recensés aujourd'hui comme PNB, principalement au Nord et au Sud du T8 Sud, et sont donc soumis à de fortes nuisances sonores. Le projet s'inscrit donc dans une zone où la nuisance sonore est déjà importante. Certains bâtiments sont déjà fortement exposés au bruit et doivent faire l'objet de points d'attention.	Moyen
	Vibrations	Les vibrations actuelles sont limitées et liées aux déplacements sur la zone d'étude.	Faible
	Qualité de l'air	Sur la zone d'étude, les normes de qualité de l'air pour les PM10 (notamment au niveau de l'autoroute A1) et PM2,5 ne sont pas respectées sur la zone d'étude. La campagne de mesures, réalisée en mars/avril 2021, afin de caractériser plus finement la qualité de l'air dans l'aire d'étude, a mis en évidence : <ul style="list-style-type: none"> - des teneurs en dioxyde d'azote supérieures à la valeur limite réglementaire pour les 8 sites de proximité routière mesurés ; - des teneurs en dioxyde d'azote respectant les normes de qualité de l'air pour les capteurs en fond urbains à l'exception du site 12 localisé dans la rue Darboux (localisé dans une configuration particulière, dans un tournant à proximité d'un ralentisseur) ; des concentrations pour les autres polluants gazeux, ou particulaires mesurés (SO2, benzène, 1,3-butadiène, CO, PM10, PM2,5, benzo(a)pyrène, nickel et arsenic) respectant les valeurs limites réglementaires de la qualité de l'air.	Fort
	Pollution lumineuse	Les sources lumineuses identifiées correspondent aux éclairages urbains des zones urbanisées de la zone d'étude (luminaires de voirie, enseignes commerciales, installations industrielles des environs, etc.). Le territoire, pratiquement urbanisé en totalité, est très exposé aux sources lumineuses.	Faible
	Déchets	La collecte et le traitement des déchets ménagers sont assurés par le SYCTOM sur le territoire de Plaine Commune. La Ville de Paris gère la collecte des déchets. Le projet n'est pas générateur de déchet en phase exploitation hormis aux stations qui devront gérer les déchets ménagers collectés. L'enjeu lié aux déchets est faible	Faible

Tableau 106 - Synthèse des enjeux environnementaux

4. Évolution probable de l'environnement

SOMMAIRE DU CHAPITRE 4. ÉVOLUTION PROBABLE DE L'ENVIRONNEMENT

4.1. Contexte socio-démographique	406
4.1.1. Population et perspectives d'évolutions.....	406
4.1.2. Emploi et perspectives d'évolutions	408
4.2. Évolution du territoire et des réseaux de mobilité	410
4.3. Occupation des sols	412
4.4. Évolution probable du climat et de la qualité de l'air	413
4.5. Évolution probable du milieu naturel.....	413

Cette dernière partie de l'Etat initial de l'environnement établit des comparaisons entre des scénarios « sans projet » et « avec projet » à l'horizon de la mise en service prévisionnelle et de la phase d'exploitation (2030-35) par rapport au scénario de référence (état actuel de l'environnement).

Elle met ainsi en exergue les impacts positifs et négatifs du projet et permet d'apprécier globalement sa contribution à l'évolution de l'environnement (amélioration, stagnation, dégradation).

Elle s'appuie notamment sur l'ensemble des analyses précédentes qui permettent de comparer une « situation de référence » sans projet et une « situation projet » pour diverses thématiques.

4.1. CONTEXTE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

4.1.1. Population et perspectives d'évolutions

Comme présenté au chapitre 3.6.1.1. *Démographie*, les communes de Saint-Denis, Aubervilliers et les 18^e et 19^e arrondissements de Paris présentent déjà **une densité de population très importante (supérieure à 19 000 hab./km² en moyenne) en situation de référence**. Cette forte densité masque des disparités importantes entre les très fortes densités constatées dans les zones résidentielles des centres de Saint-Denis et d'Aubervilliers, et les densités plus faibles des zones d'activités en cours de reconversion, à l'ouest du canal Saint-Denis et aux abords du boulevard Périphérique parisien.

Les dynamiques démographiques à l'œuvre sur le territoire sont essentiellement liées au grand nombre des projets urbains recensés sur la zone d'étude. Ceux-ci ne sont pas la conséquence directe du projet, même si l'arrivée anticipée du tramway joue inévitablement sur les stratégies déployées par les aménageurs et les promoteurs.

De ce fait, à l'horizon 2035, dans le scénario sans projet, il est projeté une **densification des zones d'habitat** sur la commune d'Aubervilliers et tout particulièrement dans le centre, ainsi que dans le quartier de La Plaine – Saint-Denis

Les nouveaux projets urbains intègrent le plus souvent des objectifs de mixité fonctionnelle entre habitat, activités et équipements. Ils sont conçus selon les nouvelles normes visant à ne pas « sur-densifier » la ville, avec de nombreux espaces verts et des exigences de pleine terre. Ainsi, dans la situation sans projet, la densité de population observée pour le quartier de La Plaine en forte croissance, restera bien inférieure à celle des centres-villes historiques de Saint-Denis, d'Aubervilliers, ou dans les zones denses des 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements, au sud de la zone d'étude. **Le processus de mutation urbaine étant déjà bien engagé et le projet ne créant pas de nouvelles opportunités, le projet n'a pas d'impact majeur sur les évolutions anticipées.**

	Population 2020	Population 2035*	Variation 2020-2035
Aubervilliers	89 401	117 100	+31%
Saint-Denis	113 116	152 800	+35%
Paris 18 ^{ème}	191 135	204 200	+7%
Paris 19 ^{ème}	183 211	192 100	+5%

* Données arrondies à la centaine la plus proche

Tableau 107 - Évolution de la population
(SOURCE : INSTITUT PARIS REGION – 2018-2020 -SCENARIO HAUT)

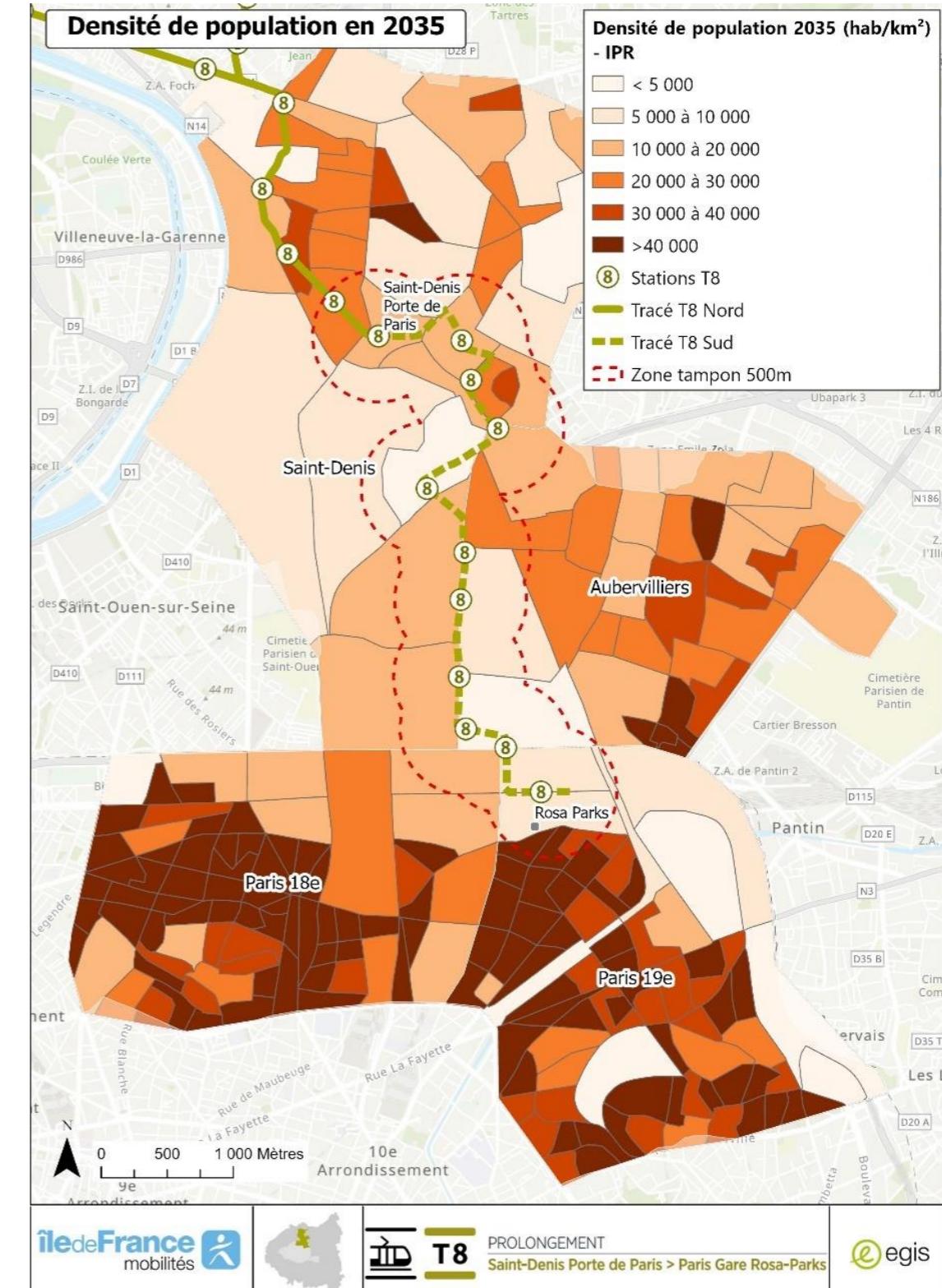


Figure 469 - Densité de population en 2035 à 500m du tracé T8 Sud / scénario « projet »
(SOURCE : INSTITUT PARIS REGION – 2018-2020 - SCENARIO HAUT)

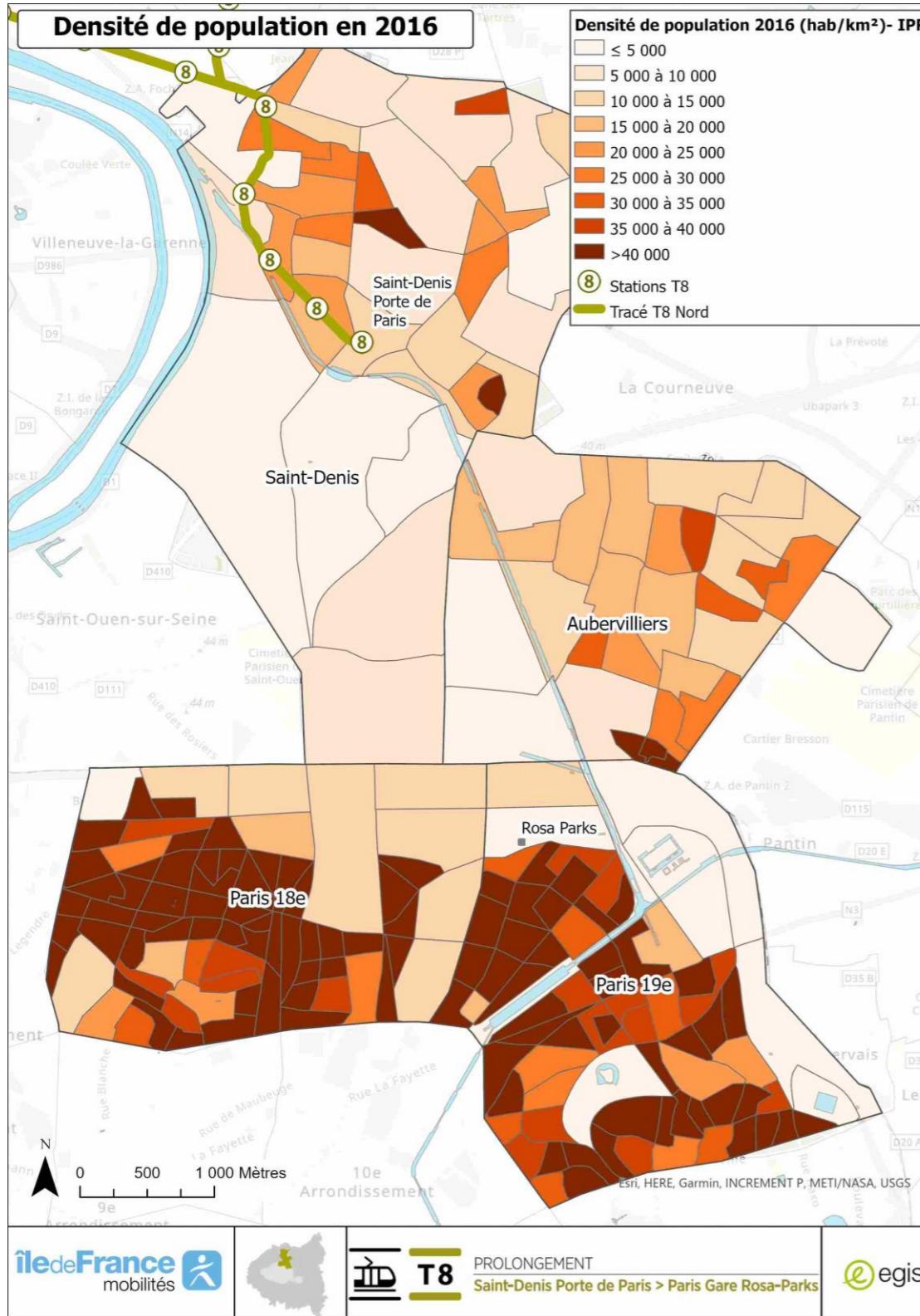


Figure 470 - Densité de population sur la zone d'études en 2016 / scénario de référence
(SOURCE : INSTITUT PARIS REGION /INSEE 2018)

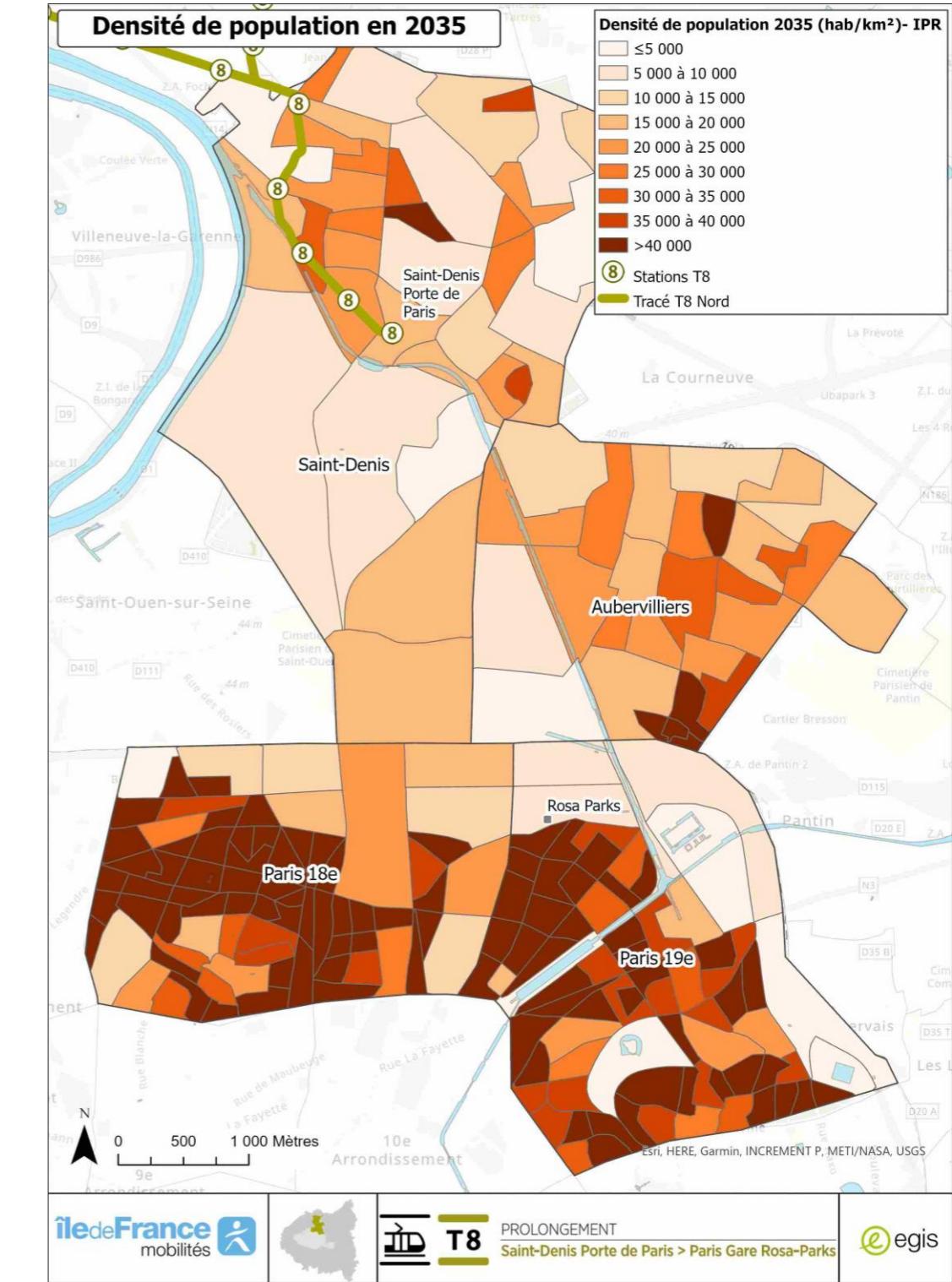


Figure 471 - Densité de population sur la zone d'études en 2035 / scénario « sans projet »
(SOURCE : INSTITUT PARIS REGION /INSEE 2018 - INSTITUT PARIS REGION 2018-2020 - SCENARIO HAUT)

4.1.2. Emploi et perspectives d'évolutions

Comme présenté en partie 3.6.1.2. *Emplois*, en situation de référence, la **densité d'emplois est particulièrement forte dans le centre de Saint-Denis, le centre d'Aubervilliers, le secteur du Stade de France, et au Nord de Paris dans le secteur de la gare Rosa-Parks et le long du boulevard Macdonald**. L'emploi est à dominante tertiaire. Le secteur du Stade de France concentre de nombreux emplois de cadres.

À l'horizon 2035, dans la situation avec ou sans projet, le poids de La Plaine – Saint-Denis sur l'emploi du périmètre d'étude (voire plus largement à l'échelle régionale) devrait s'accroître, une fois encore en lien avec l'importance des nombreux projets urbains mixtes dans ce quartier.

A terme, plus de la moitié des emplois des villes de Saint-Denis et d'Aubervilliers devrait être localisés dans ce quartier. Les territoires situés à proximité de la Porte d'Aubervilliers et du canal Saint-Denis connaîtront également une densification importante des emplois, des deux côtés du boulevard périphérique, tant sur Paris que sur Saint-Denis et Aubervilliers.

	Emplois 2019	Emplois 2035*	Variation 2019-2035
Saint-Denis	87 955	139 500	+59%
Aubervilliers	33 502	59 700	+78%
Paris 18 ^{ème}	89 185	101 600	+14%
Paris 19 ^{ème}	90 698	99 700	+10%

* Données arrondies à la centaine la plus proche

Tableau 108 - Evolution des emplois
(SOURCE : INSTITUT PARIS REGION – 2018-2020 - SCENARIO HAUT)

Dans le scénario avec projet, la réalisation du prolongement aura quelques impacts directs, non quantifiés à ce stade des études, sur la création d'emplois à l'échelle régionale, en lien avec les travaux et l'exploitation future de la ligne prolongée.

Surtout, la réalisation du projet conforte les dynamiques de développement économique en cours et renforce l'accessibilité et pérennise l'attractivité des pôles d'activité présents sur le secteur.

Par ailleurs, le projet renforce considérablement la desserte en transport en commun de nombreux équipements d'éducation secondaire et supérieure, il facilite la vie des étudiants en leur offrant des solutions de mobilité efficaces et adaptées en transport en commun et par la promotion des modes actifs (réalisation d'itinéraires cyclables continus) et a ainsi un effet bénéfique indirect sur la formation.

Enfin, par la création d'interconnexion aux autres modes lourds, le projet facilite l'accès des populations de la zone d'étude aux opportunités d'emplois à l'échelle régionale.

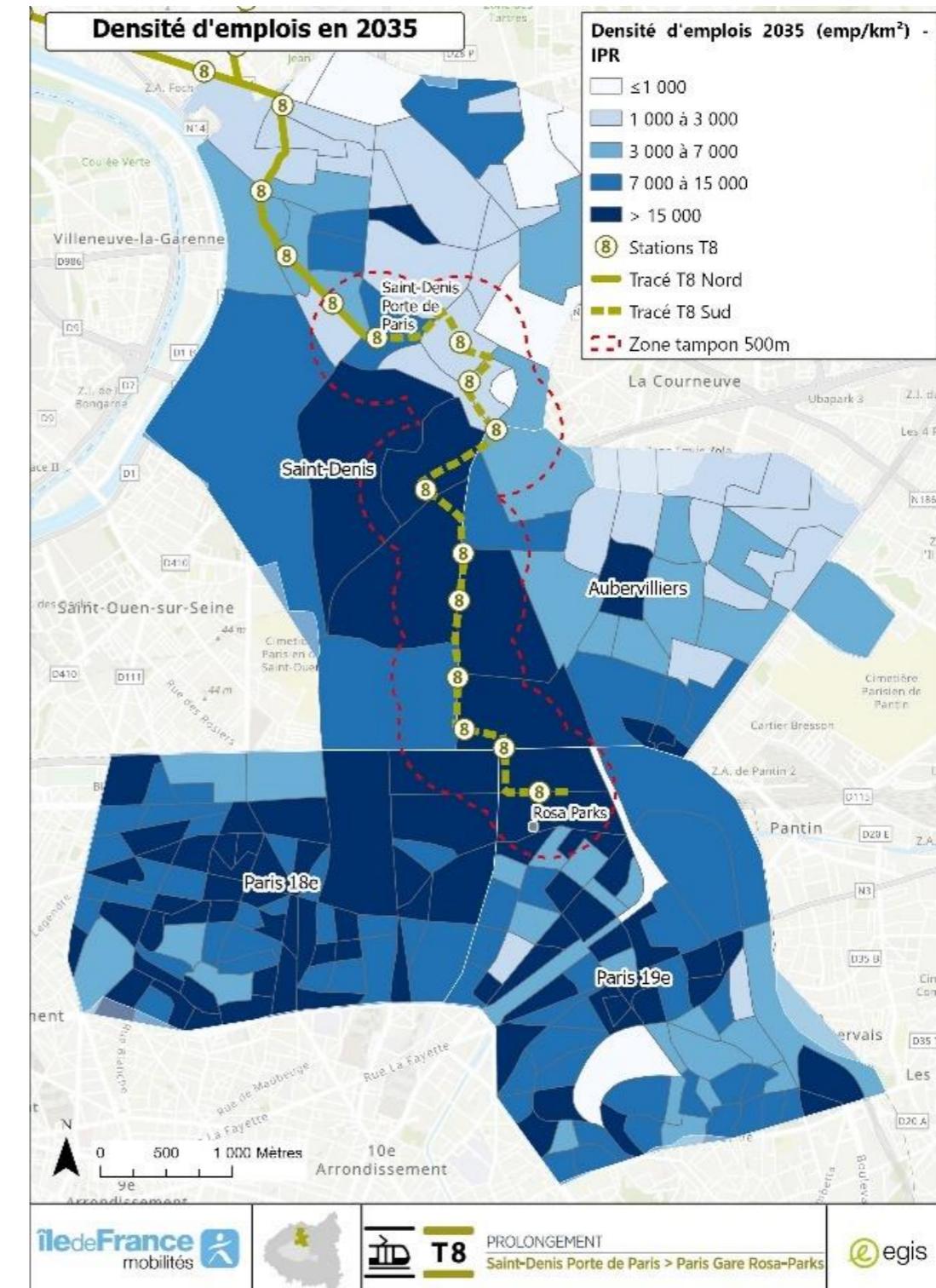


Figure 472 - Densité d'emplois en 2035 à 500m du tracé T8 Sud / scénario « projet »
(SOURCE : INSTITUT PARIS REGION, 2018-2020 - SCENARIO HAUT)

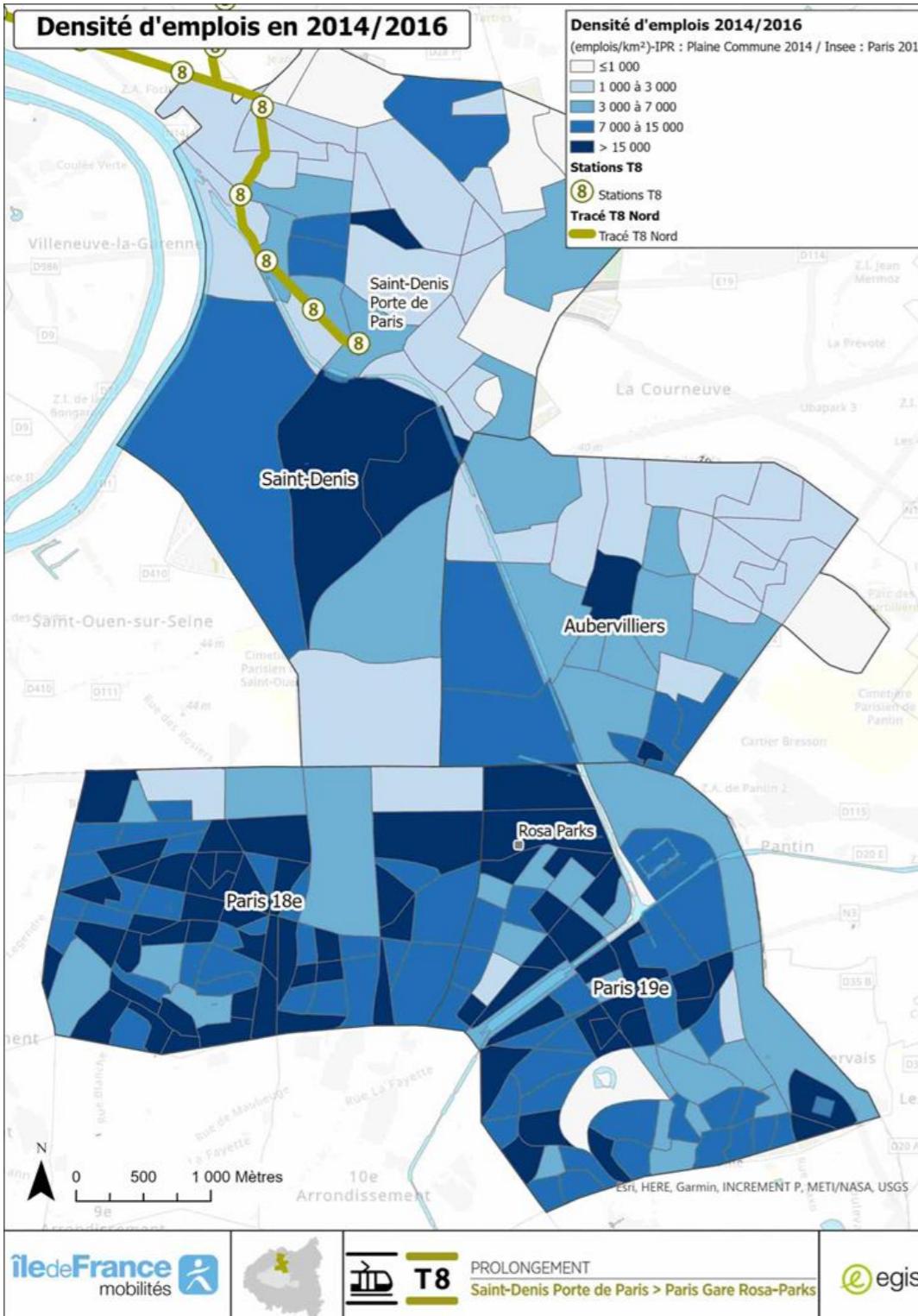


Figure 473 Densité d'emplois sur la zone d'études en 2014/2016 scénario de référence

(SOURCE : INSTITUT PARIS REGION - PLAINE COMMUNE 2014, INSEE-PARIS 2016 / INSTITUT PARIS REGION 2018-2020 - SCÉNARIO HAUT)

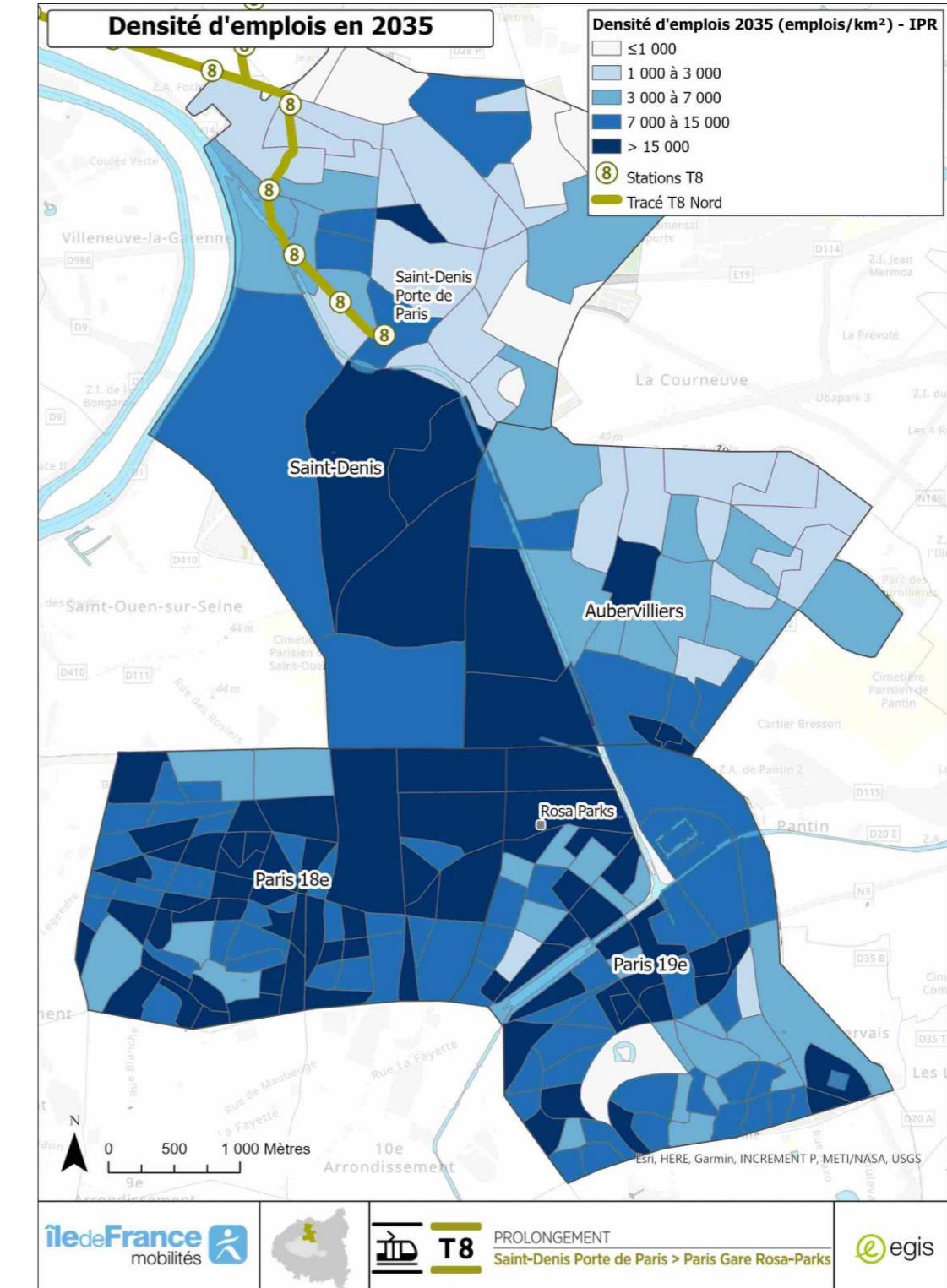


Figure 474 - Densité d'emplois sur la zone d'études en 2035 / scénario « sans projet »

(SOURCE : INSTITUT PARIS REGION - PLAINE COMMUNE 2014, INSEE-PARIS 2016 / INSTITUT PARIS REGION 2018-2020 - SCÉNARIO HAUT)

4.2. ÉVOLUTION DU TERRITOIRE ET DES RESEAUX DE MOBILITÉ

Comme analysé dans la partie 3.8.2. le **secteur d'étude est déjà fortement saturé dans la situation de référence actuelle**.

A l'horizon 2030, dans le scénario sans projet, une augmentation globale de trafic sur la plupart des axes du périmètre d'étude est à anticiper, y compris au-delà des capacités physiques du réseau viaire (carte ci-contre montrant les évolutions de charges de trafic en heures de pointe du soir). Il est prévu en particulier :

- > une forte augmentation de trafic sur le réseau principal (A1, A86, Boulevard périphérique et Boulevard des Maréchaux) ;
- > une hausse significative de trafic sur le périmètre d'étude (rue du Landy, Quai Adrien Agnès, Quai Lucien Lefranc, Place Skanderbeg, Avenue Paul Vaillant-Courtier et rue Danielle Casanova) ;
- > une baisse significative de trafic limitée aux rue Francis de Pressensé et au boulevard Anatole France.

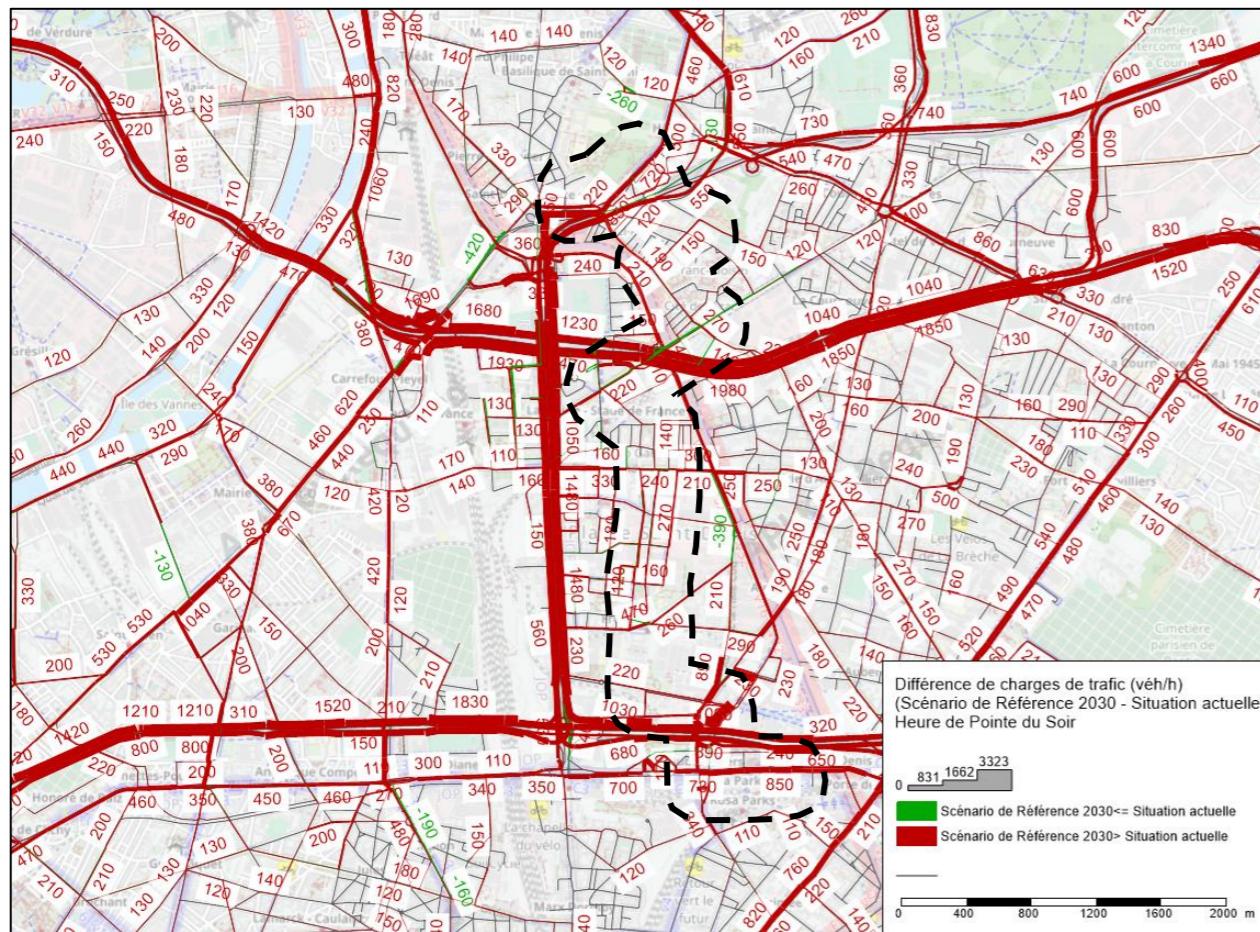


Figure 475 - Différence de charges de trafic (Scénario « sans projet » / Situation actuelle) en HPS

(SOURCE : EGIS MODELISATION STATIQUE, JUILLET 2023)

A l'inverse on constate une **amélioration de l'environnement dans le scénario avec projet**. La réalisation du prolongement améliorera les conditions de déplacements et modifiera la mobilité dans le territoire qu'il dessert.

Le projet implique des mises en sens unique et la piétonisation de certains secteurs ; il contribue ainsi à la **réduction de la place de la voiture** dans les mobilités quotidiennes des franciliens (sans trop dégrader les conditions des circulations routières par rapport à la situation sans projet à l'horizon 2030).

Le projet **renforce considérablement le maillage du réseau de transports en commun**, en offrant de multiples correspondances avec les modes lourds et avec le bus, encourageant ainsi le **report modal vers les transports collectifs**. Il **améliore les temps de parcours** avec un gain de temps moyen estimé à 3 minutes en moyenne pour les usagers du prolongement, ainsi que la qualité de service, notamment la ponctualité et le confort pour le voyageur, en lien également avec l'impact du projet sur la charge des autres lignes de transport collectif (carte d'évolution des temps de parcours ci-dessous).

Le projet contribue à la **création d'itinéraire cyclables continus** sur le territoire. Le processus déjà bien engagé par le territoire au travers de multiples initiatives. Néanmoins, le projet garantit la réalisation de 6km de pistes cyclables parallèles au tracé et participe directement à la constitution des axes Vélo Ile-de-France.

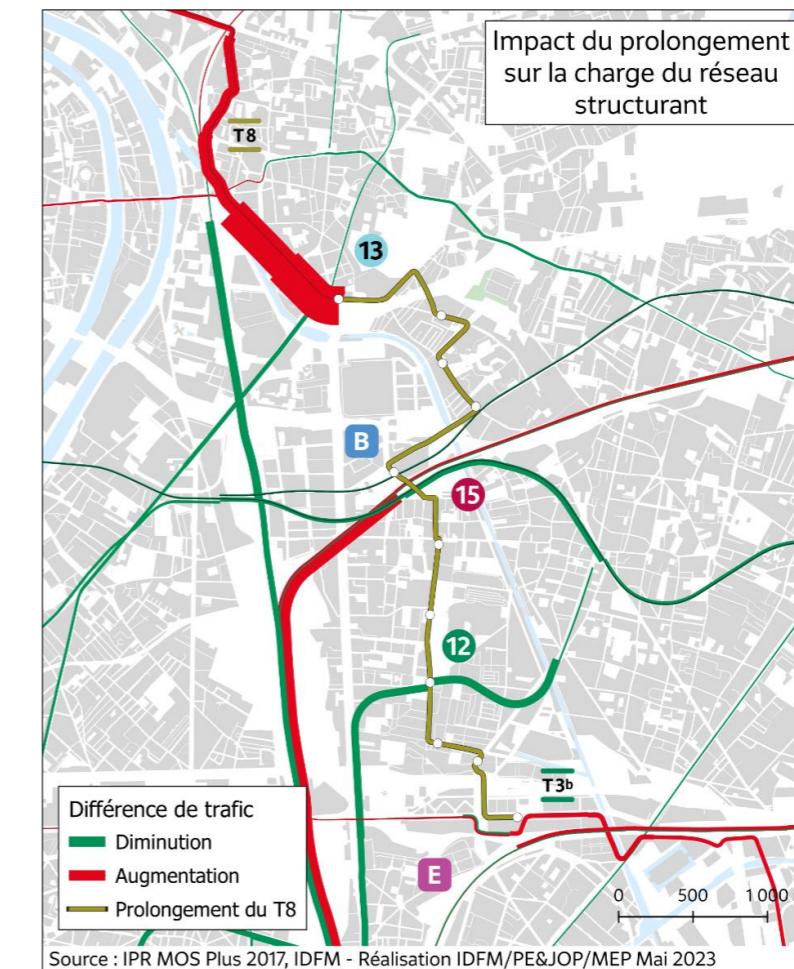


Figure 476 - Effet du prolongement de la ligne de Tramway T8 sur les niveaux de charge des lignes encadrantes, à l'heure de pointe du matin

(SOURCE : ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS, MODELISATION T8S, MAI 2023)

Les deux cartes ci-après présentent de manière plus détaillée les gains de temps permis par le projet, au départ de deux secteurs pris pour exemples : le quartier du Franc-Moisin à Saint-Denis, et Rosa Parks dans le 19^e arrondissement de Paris.

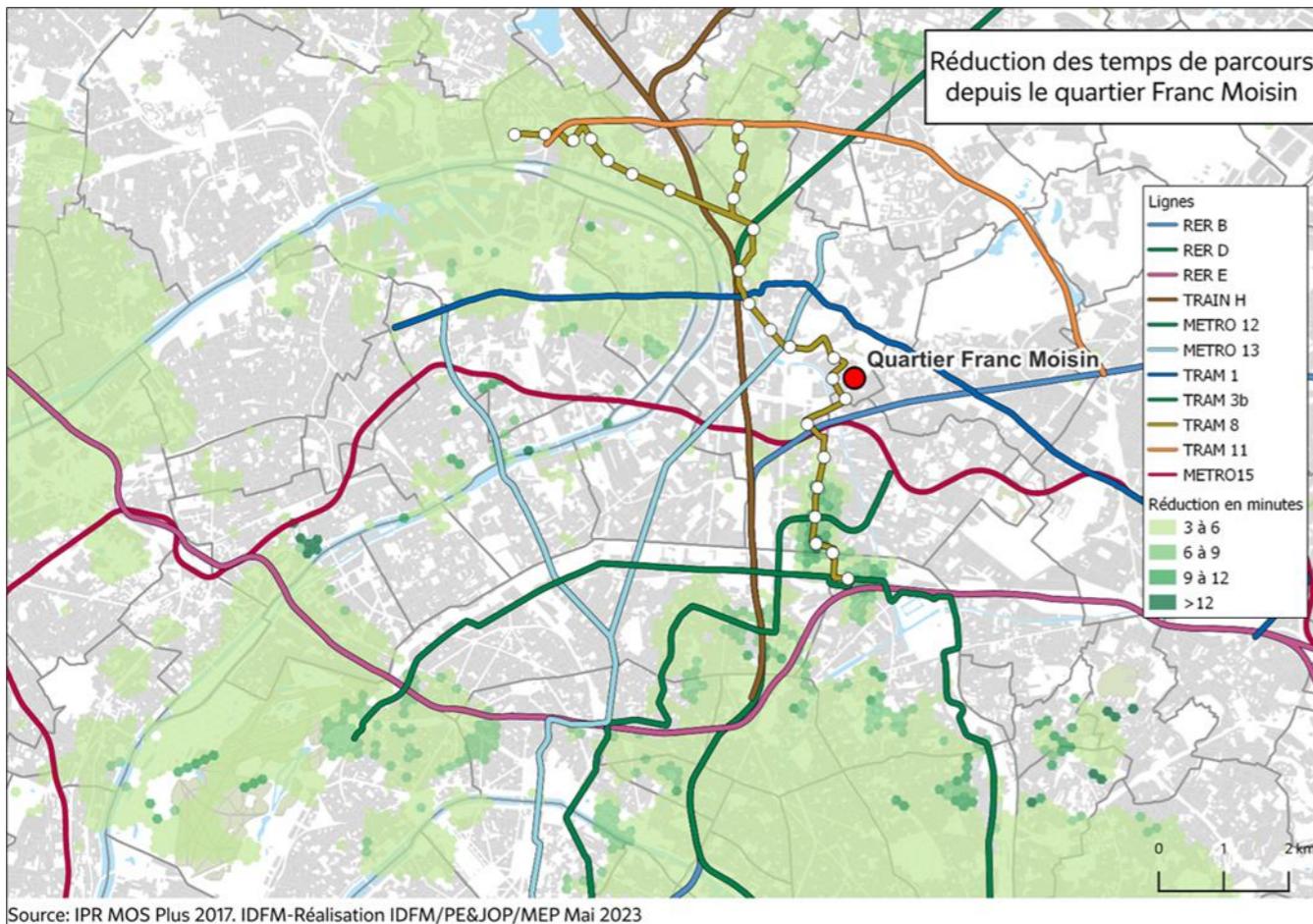


Figure 477 - Gains de temps de parcours en transports collectifs liés au prolongement du T8, au départ du quartier du Franc-Moisin, à l'heure de pointe du matin

(SOURCE : ÎLE-DE-FRANCE MOBILITES, MODELISATION T8S, MAI 2023)

Au départ du quartier du Franc-Moisin, le projet permet d'améliorer sensiblement l'accessibilité au reste du territoire. Les gains de temps peuvent atteindre jusqu'à 6 minutes à destination des secteurs au Nord de la ligne T8, et dépasser 12 minutes vers le Sud de la ligne, le long du prolongement (campus Condorcet, Front Populaire, Rosa Parks).

Grâce aux correspondances créées, le projet permet également des gains de temps compris entre 3 et 9 minutes vers le centre et l'Est de Paris, ou encore vers des secteurs de petite couronne limitrophes de Paris à l'Est et à l'Ouest.

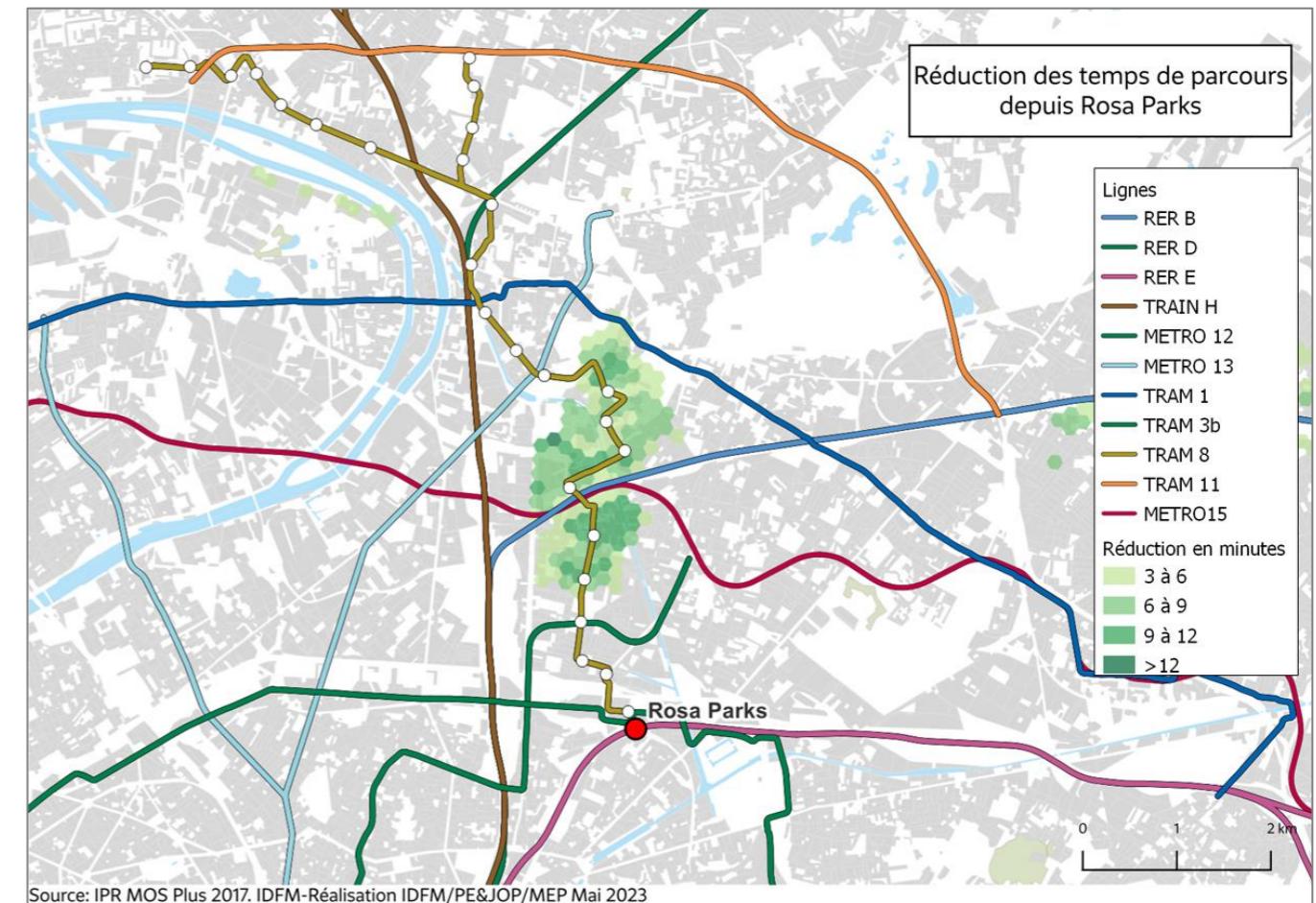


Figure 478 - Gains de temps de parcours en transports collectifs liés au prolongement du T8, au départ du quartier de Rosa Parks, à l'heure de pointe du matin

(SOURCE : ÎLE-DE-FRANCE MOBILITES, MODELISATION T8S, MAI 2023)

Depuis Rosa Parks et les quartiers environnants dans le 19^e arrondissement de Paris, le prolongement du T8 permet des gains de temps significatifs de l'ordre de 6 à 12 minutes pour accéder notamment au campus Condorcet à Aubervilliers, au pôle d'emplois de La Plaine à Saint-Denis ou encore au Stade de France. Le projet renforce également l'attractivité des aménités et du patrimoine urbain sequano-dyonisien (canal de Saint-Denis, Parc de la Légion d'Honneur)

4.3. OCCUPATION DES SOLS

Comme analysé au chapitre 3.7.3.2 de la présente étude d'impact, la zone d'étude constitue un territoire d'ores et déjà fortement urbanisé en situation de référence et comprend de nombreux projets urbains :

- > ZAC Porte de Paris ;
- > JO 2024 / ZAC Plaine Saulnier ;
- > PNRU Franc-Moisin Bel Air ;
- > CPRU / PRU Cristina Garcia Landy ;
- > ZAC de la Montjoie ;
- > ZAC Nozal Front Populaire ;
- > Campus Condorcet ;
- > ZAC Canal Porte d'Aubervilliers – îlot Chanel ;
- > Entrepôts et Magasins Généraux de Paris (EMGP) ;
- > Projet Paris Nord-Est :
 - ZAC Claude Bernard ;
 - Secteur Macdonald Évangile ;
 - îlot Fertile (Triangle Éole Évangile) ;
 - Porte d'Aubervilliers ;
 - ZAC Chapelle Charbon ;
 - Secteur Chapelle Hébert ;
 - ZAC Gare des Mines Fillettes
- > Secteur Gaston Tessier.

Les projets urbains récemment livrés, en travaux ou en phase d'étude vont nécessairement mener quelques changements dans la structure du territoire d'étude à l'horizon 2030-35 dans la situation sans projet (mutations, densification).

Dans le scénario projet, la réalisation du T8 Sud a un impact fort (en termes d'interfaces et/ou de desserte) sur l'ensemble de ces projets urbains situés le long de son tracé ou à proximité directe.

Il aura probablement des effets positifs dans la mesure où il pourra favoriser des programmations urbaines tournées vers l'usage des transports collectifs et des mobilités actives.

Par ailleurs le projet propose de préserver et préserver et développer la végétalisation de l'espace public dans son périmètre d'influence, ce qui aura un impact positif sur l'environnement du point de vue de l'occupation de l'espace urbanisé.

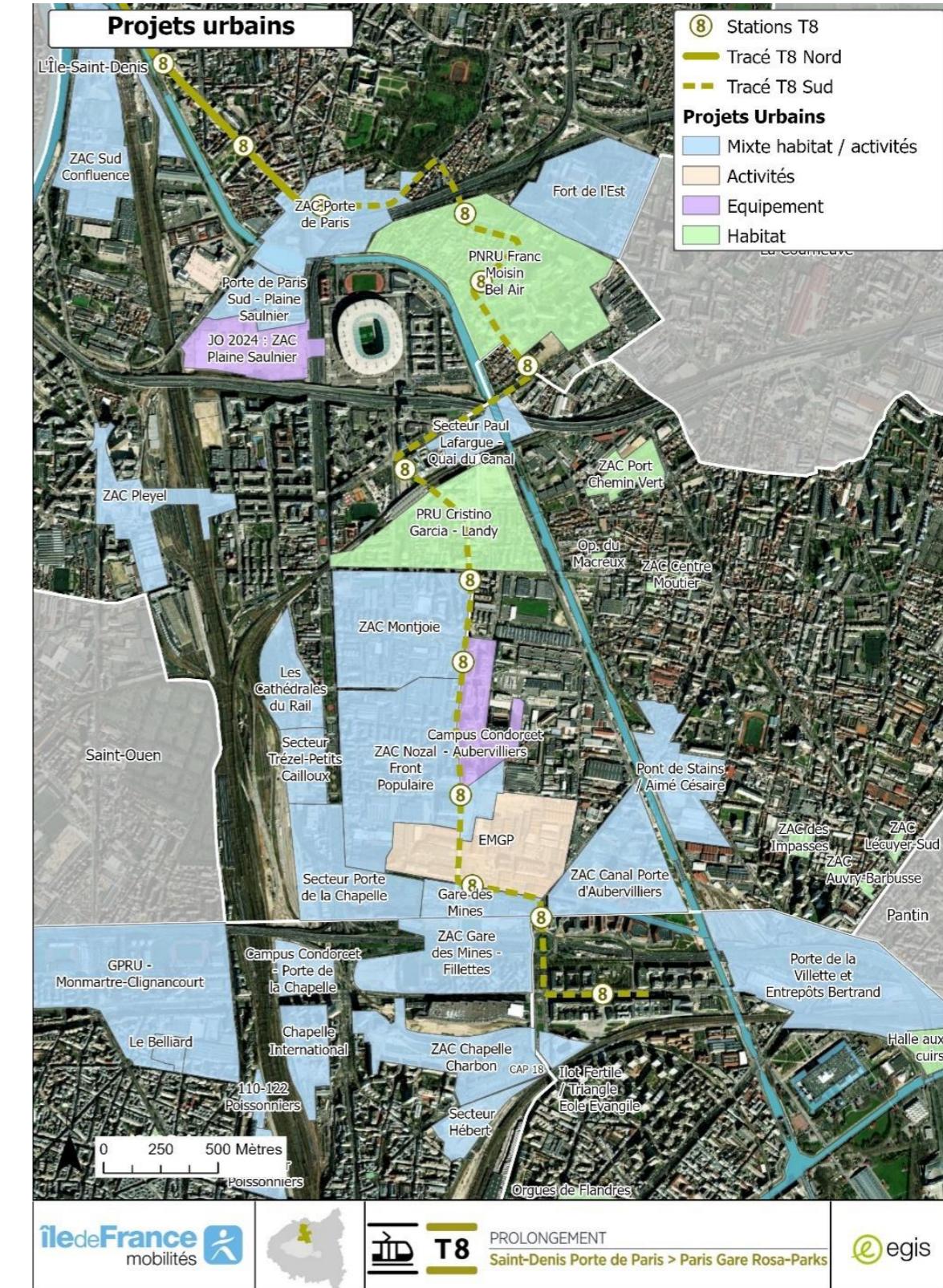


Figure 479 - Projets d'aménagement au sein du secteur d'étude
(SOURCE : INSTITUT PARIS REGION, SITUATION 2020 - TRAITEMENT EGIS)

4.4. ÉVOLUTION PROBABLE DU CLIMAT ET DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Les principales évolutions attendues vis-à-vis du climat sont liées au changement climatique global.

Les prévisions du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) annoncent une augmentation de la moyenne annuelle des températures et des précipitations, même si de nombreuses incertitudes existent quant à la vitesse et l'intensité des changements anticipés. L'augmentation des températures peut déjà être observée depuis le milieu des années 80, surtout pour les températures minimales.

Pour le bassin parisien, les climatologues projettent en période hivernale une hausse des températures et une augmentation des précipitations sans pour autant entraîner une augmentation du nombre de jours de pluie. De plus, cette période hivernale devrait être écourtée de 21 à 50 jours, pour une moyenne actuelle de 95 jours. Les projections pour la période estivale montrent également une hausse des températures, plus marquée pour les températures maximales. L'évolution des précipitations demeure assez incertaine, mais le nombre de journée sans pluie devrait augmenter fortement.

Les experts du GIEC prévoient également une augmentation des phénomènes climatiques extrêmes (canicule, crue, tempêtes).

Sur le sujet du climat, il n'y a pas de différences majeures entre le scénario sans projet et le scénario avec projet.

Néanmoins le projet T8 Sud représente un projet vertueux du point de vue de l'enjeux de l'adaptation au changement climatique. En effet, s'agissant d'un prolongement, il s'appuie sur des infrastructures et des ouvrages existants, dans une logique de sobriété. De plus, le projet propose de systématiser et renforcer les alignements d'arbres le long du tracé et de végétaliser au maximum la plateforme du tramway. Ce principe d'aménagement relève directement de la stratégie de lutte contre les îlots de chaleur urbains.

En ce qui concerne la qualité de l'air, le projet participe modestement à la stratégie de la transition bas carbone par le développement des transports en commun à travers la promotion des mobilités propres et des mobilités actives. L'impact du projet sur la qualité de l'air est présenté en détail dans la partie 6 – *Vulnérabilité aux changements climatiques* de l'étude d'impact (pièce F).

On peut donc considérer que le scénario avec projet améliorerait probablement la situation par rapport à un scénario sans projet.

4.5. ÉVOLUTION PROBABLE DU MILIEU NATUREL

Comme indiqué dans les paragraphes précédents, le projet s'inscrit sur un territoire majoritairement anthropisé.

Les investigations réalisées ont permis d'identifier qu'aucun habitat d'intérêt communautaire n'a été identifié parmi les types d'habitats recensés au sein de la zone d'étude d'inventaires majoritairement constitués d'habitats anthropisés et ordinaires.

Compte tenu des observations effectuées dans les emprises opérationnelles, les habitats d'espèces associés au cortège des milieux anthropiques comprennent : les pelouses et friches rudérales peu qualitatives le long des voiries, les alignements d'arbres, les espaces internes au centre-ville, les grandes cultures, et les parcs.

Les espèces observées sont situées en très grande majorité hors des emprises opérationnelles, et sont pour la plupart communes et non menacées. Il apparaît peu probable que les espèces patrimoniales relevées dans l'état initial puissent utiliser de manière régulière les milieux au sein des emprises opérationnelles du projet.

Compte-tenu de ce qui précède, il n'y a pas de différences majeures entre le scénario sans projet et le scénario avec projet en ce qui concerne les évolutions du milieu naturel.

Toutefois, le projet T8 Sud s'attachera à renforcer la trame arborée et la végétalisation de l'espace public le long du tracé afin de permettre l'émergence de corridors écologiques susceptibles de favoriser la biodiversité en zone urbaine dense.

On peut donc considérer que le scénario avec projet améliorerait probablement la situation par rapport à un scénario sans projet.

Table des illustrations

Liste des figures

Figure 1 - Localisation du projet	5
Figure 2 – Projet T8 Sud - Communes concernées par le projet	6
Figure 3 - Projet T8 Sud - Plan de situation	7
Figure 4 - Zone d'étude rapprochée - Planche 1/4	8
Figure 5 - Zone d'étude rapprochée - Planche 2/4	9
Figure 6 - Zone d'étude rapprochée - Planche 3/4	10
Figure 7 - Zone d'étude rapprochée - Planche 4/4	11
Figure 8 - Températures annuelles à la station Paris-Montsouris, normales 1991-2020	16
Figure 9 - Précipitations moyennes annuelles à la station Paris-Montsouris (période 1991-2020)	17
Figure 10 - Ensoleillement à la station météorologique de Paris-Montsouris, normales 1991-2020	17
Figure 11 - Pression et vents extrêmes à la station Paris-Montsouris (1991-2020)	17
Figure 12 - Précipitations et phénomènes associés : moyennes mensuelles et annuelles pour la période 1974-2003.....	18
Figure 13 - Carte topographique de la zone d'étude.....	19
Figure 14 - Profil altimétrique de la zone d'étude	19
Figure 15 - Corine land cover – Taux d'imperméabilisation des sols (2015).....	20
Figure 16 - Occupation du sol 2017 au sein du périmètre d'étude.....	21
Figure 17 - Occupation des sols de la zone d'étude	22
Figure 18 - Coupe géologique théorique au niveau des communes de Saint-Denis et d'Aubervilliers	23
Figure 19 - Géologie de la zone d'étude.....	24
Figure 20 - Plan général d'implantation des sondages le long du tracé du prolongement du tramway T8 vers le Sud	25
Figure 21 - Plans zoomés d'implantation des sondages le long du tracé du prolongement du Tramway T8 vers le Sud.....	31
Figure 22 - Plan d'implantation des sondages à proximité du SMR existant T8.....	31
Figure 23 - Plan d'implantation des sondages ouvrage parallèle au pont Pressensé	31
Figure 24 - Plan des secteurs géologiques	34
Figure 25 - Zonage sismique de la France	40
Figure 26 - Aléa retrait-gonflement des argiles dans la zone d'étude	42
Figure 27 - Aléa mouvement de terrain sur la zone d'étude	43
Figure 28 - SAGE	47
Figure 29 - Le territoire du SAGE Crout-Enghien-Vieille Mer.....	47
Figure 30 - SAGE Crout-Enghien-Vieille Mer " réseau hydrographique et secteurs à enjeux pour la représentation des zones humides	50
Figure 31 - SAGE Crout-Enghien-Vieille mer "masses d'eaux superficielles, bassins versants, sous-bassins versants.....	52
Figure 32 - Carte piézométrique de la nappe du Lutétien.....	55
Figure 33 - Carte piézométrique de la nappe du Cuisien (Yprésien)	56
Figure 34 - Carte piézométrique de l'Albien et du Néocomien	57
Figure 35 - Extraits des cartes piézométriques présentant les isopièzes de la nappe du Lutétien (à gauche) et les isopièzes de la nappe de l'Yprésien (à droite)	58
Figure 36 - Extraits des cartes piézométriques présentant les isopièzes de la nappe du Lutétien (à gauche) et les isopièzes de la nappe de l'Yprésien (à droite)	58
Figure 37 - Extraits des cartes piézométriques présentant les isopièzes de la nappe du Lutétien (à gauche) et les isopièzes de la nappe de l'Yprésien (à droite)	58
Figure 38 - Ouvrages BSS au sein de la zone d'étude - Planche 1/3.....	60
Figure 39 - Ouvrages BSS au sein de la zone d'étude - Planche 2/3.....	61
Figure 40 - Ouvrages BSS au sein de la zone d'étude - Planche 3/3.....	62
Figure 41 - Réseau hydrographique et bassins versants de Plaine Commune (d'après Département de la Seine-Saint-Denis).....	64
Figure 42 - Ancien réseau hydrographique de Plaine Commune	65
Figure 43 - Réseau hydrographique de la zone d'étude.....	66
Figure 44 - Captages AEP et aires d'alimentation de captage à proximité de la zone d'étude	69
Figure 45 - Risque remontée de nappes de la zone d'étude	72
Figure 46 - Réglementation relative au risque inondation au sein de la zone d'étude	73
Figure 47 - Carte du zonage pluvial rive droite.....	76
Figure 48 - Zonages réglementaires Natura 2000 à proximité de la zone d'étude du projet	79
Figure 49 - ZNIEFF de type 1 et 2 à proximité de la zone d'étude	83
Figure 50 - Milieux naturels à proximité de la zone d'étude.....	85
Figure 51 - Alignements d'arbres le long du canal Saint-Denis	86
Figure 52 - Alignements d'arbres rue du Landy	86
Figure 53 - Alignements d'arbres rue des Fillettes	87
Figure 54 - Alignements d'arbres Avenue des Magasins généraux.....	87
Figure 55 - Carte des composantes de la Trame Verte et Bleue du SRCE Ile-de-France	89
Figure 56 - Composition de la trame verte et bleue du SRCE Ile-de-France dans la zone d'étude	90
Figure 57 - Alignements d'arbres	92
Figure 58 - Ville, routes et trottoirs	92
Figure 59 - Friche rudérale	92
Figure 60 - Prairie ornementale	92
Figure 61 - Parcelle boisée de parc	92
Figure 62 - Friche arborée	92
Figure 63 - Habitats naturels - Planche 1	94
Figure 64 - Habitats naturels - Planche 2	95

Figure 65 - Habitats naturels - Planche 3	96	Figure 108 - Plan de zonage général des différents secteurs	148
Figure 66 - Habitats naturels - Planche 4	97	Figure 109 - Alignement d'arbres le long de la rue Gaston Tessier.....	149
Figure 67 - Habitats naturels - Planche 5	98	Figure 110 - Sujet G21 - rue Gaston Tessier	149
Figure 68 - Habitats naturels - Planche 6	99	Figure 111 - Mail planté d'un double alignement – avenue de la porte d'Aubervilliers.....	150
Figure 69 & 70 - Station de Tulipe des bois.....	102	Figure 112 - Arbre D25 – avenue de la porte d'Aubervilliers	150
Figure 71 & 72 - Nielle des blés et Bleuet	102	Figure 113 - Terriers de rats au niveau de pieds d'arbres – Place Skanderbeg	151
Figure 73 - Flore remarquable et Espèces Exotiques Envahissantes- Planche 1	103	Figure 114 - Alignement d'arbres avenue des Magasins Généraux (EMGP)	152
Figure 74 - Flore remarquable et Espèces Exotiques Envahissantes- Planche 2.....	104	Figure 115 - Jeunes érables en cépée le long de l'avenue des Magasins Généraux (EMGP).....	153
Figure 75 - Flore remarquable et Espèces Exotiques Envahissantes- Planche 3	105	Figure 116 - Sujet G7 - avenue des Magasins Généraux (EMGP).....	153
Figure 76 - Flore remarquable et Espèces Exotiques Envahissantes- Planche 4	106	Figure 117 - Arbres d'accompagnement de voirie et parking implantés sur îlots engazonnés – rue des Fillettes (EMGP)	154
Figure 77 - Flore remarquable et Espèces Exotiques Envahissantes- Planche 5	107	Figure 118 - Jeunes arbres tiges et cépées implantés sur bande engazonnée – rue des Fillettes	154
Figure 78 - Flore remarquable et Espèces Exotiques Envahissantes- Planche 6	108	Figure 119 - Arbres au niveau du 56 Rue des Fillettes	154
Figure 79 - Exemple de colonie (localisée en rouge) de Moineau domestique sur l'aire d'étude	114	Figure 120 - Individu G35 – rue des Fillettes	155
Figure 80 - Localisation de l'avifaune - Planche 1	115	Figure 121 - Vieux peuplier d'Italie à l'Angle de la rue Murger et du chemin du Cornillon	156
Figure 81 - Localisation de l'avifaune - Planche 2	116	Figure 122 - Alignement secondaire de ville Chemin du Cornillon	156
Figure 82 - Localisation de l'avifaune - Planche 3	117	Figure 123 - Alignements bilatéraux de tilleuls et platanes rue Francis de Pressensé	156
Figure 83 - Localisation de l'avifaune - Planche 4	118	Figure 124 - Jeunes plantations à l'angle de la rue Murger / Chemin du Cornillon	157
Figure 84 - Localisation de l'avifaune – Planche 5	119	Figure 125 - Alignement bilatéral remarquable de platanes en accompagnement de voirie	158
Figure 85 - Localisation de l'avifaune – Planche 6	120	Figure 126 - Alignement rue Danielle Casanova.....	159
Figure 86 - Localisation des colonies de Moineau domestique - Planche 1	121	Figure 127 - Sujet D62.....	159
Figure 87 - Localisation des colonies de Moineau domestique - Planche 2	122	Figure 128 - Alignement d'arbre Rue de Lorraine	160
Figure 88 - Localisation des colonies de Moineau domestique - Planche 3.....	123	Figure 129 - Espace piétonnier entre Rue de Lorraine et Allée A. St Exupéry	160
Figure 89 - Localisation des colonies de Moineau domestique - Planche 4	124	Figure 130 - Mail planté – Cours du Ru de Montfort	161
Figure 90 - Localisation des colonies de Moineau domestique - Planche 5	125	Figure 131 - Arbres situés sur les rangées extérieures du Mail.....	161
Figure 91 - Localisation des colonies de Moineau domestique - Planche 6	126	Figure 132 - Sujet D36 – Cours du Ru de Montfort	162
Figure 92 - Alignements d'arbres favorables au déplacement des chiroptères	129	Figure 133 - Alignement urbain avenue Leroy des Barres	162
Figures 93 et 94 - Gîte potentiel 15 (gauche) et 18 (droite)	130	- Figure 134 - Boisement de 57 sujets rue Fort de l'Est.....	163
Figures 95 et 96 - Gîte potentiel 6 (gauche) et 19 (droite)	130	Figure 135 - Sujet G77 – Avenue Jeanne d'Arc.....	163
Figure 97 - Localisation des gîtes potentiels chiroptères	131	Figure 136 - Sujet G42	163
Figure 98 - Localisation des points d'écoutes chiroptères	132	Figure 137 - Enveloppes d'alertes zones humides au sein de la zone d'étude.....	167
Figures 99 et 100 - Friche à proximité du SMR T8, favorable aux insectes	136	Figure 138 - Localisation des sondages pédologique (1/3)	168
Figure 101 - Localisation des insectes observés	137	Figure 139 - Localisation des sondages pédologique (2/3)	169
Figure 102 - Enjeux écologiques dans l'aire d'étude rapprochée - Planche 1	140	Figure 140 - Localisation des sondages pédologique (3/3)	170
Figure 103 - Enjeux écologiques dans l'aire d'étude rapprochée - Planche 2	141	Figure 141 - Infrastructures, franchissements et principaux secteurs sur le corridor d'étude.....	171
Figure 104 - Enjeux écologiques dans l'aire d'étude rapprochée - Planche 3	142	Figure 142 - Repérage des différents secteurs étudiés autour du tracé du T8 Sud.....	172
Figure 105 - Enjeux écologiques dans l'aire d'étude rapprochée - Planche 4	143	Figure 143 - Rue Danielle Casanova Nord - Vue en plan de l'existant (haut), coupe (centre) et photographie de l'existant (bas).....	173
Figure 106 - Enjeux écologiques dans l'aire d'étude rapprochée - planche 5	144		
Figure 107 - Enjeux écologiques dans l'aire d'étude rapprochée - planche 6	145		

Figure 144 - Avenue Paul Vaillant Couturier - Vue en plan de l'existant (haut), coupe (gauche) et photographies de l'existant (droite)	173
Figure 145 - Avenue Jeanne d'Arc - Vue en plan	174
Figure 146 - Avenue Jeanne d'Arc (section au nord de l'ouvrage) - coupe (gauche) et photographies de l'existant (droite)	174
Figure 147 - Avenue Jeanne d'Arc (section au sud de l'ouvrage) - coupe (gauche) et photographies de l'existant (droite)	174
Figure 148 - Avenue Leroy des Barres - Vue en plan (haut), coupe (centre) et photographies de l'existant (bas)	175
Figure 149 - Cours du Ru de Montfort - vue en plan (haut) et coupe de l'existant (bas)	175
Figure 150 - Cours du ru de Montfort	175
Figure 151 - Passerelle piétonne	176
Figure 152 - Rue Danielle Casanova - vue en plan de l'existant (haut), coupe (gauche) et photographie de l'existant (droite)	176
Figure 153 - Rue Francis de Pressensé (Partie est du canal Saint-Denis) - Vue en plan (haut), coupe (gauche) et photographie de l'existant (droite)	176
Figure 154 - Parc de la Légion d'Honneur depuis l'avenue Paul Vaillant-Couturier	177
Figure 155 - Cours du Ru de Montfort	177
Figure 156 - Alignements d'arbres avenue Leroy des Barres	177
Figure 157 - Alignements d'arbres avenue Jeanne d'Arc	177
Figure 158 - Présence de fresques sur certaines piles de l'autoroute A86 et sur un mur de soutènement le long du canal à proximité de l'avenue Francis de Pressensé	177
Figure 159 - Rue Francis de Pressensé (partie ouest du canal Saint-Denis) - Vue en plan (haut), coupe (gauche) et photographie de l'existant (droite)	178
Figure 160 - Chemin du Cornillon - vue en plan (haut) et photographies de l'existant (bas)	178
Figure 161 - Rue Henri Murger - Vue en plan (haut) et coupe (bas) de l'existant	179
Figure 162 - Terrain occupé jusqu'en 2023 par l'association "Landykadi" (gauche et centre), et le jardin partagé (droite)	179
Figure 163 - 27, rue des Fillettes en 2008 (gauche) et en 2021 (droite)	180
Figure 164 - Vues en cœur d'îlot, rue des Fillettes	180
Figure 165 - 34, rue des Fillettes en 2008 (gauche) et en 2021 (droite)	180
Figure 166 - Partie nord de la rue des fillettes - vue en plan de l'existant	180
Figure 167 - Coupe rue des Fillettes, au nord de la rue Amilcar Cabral (à gauche) et dans la partie élargie (à droite)	180
Figure 168 - Place du front populaire et partie sud de la rue des Fillettes - vue en plan de l'existant	180
Figure 169 - Avenue des magasins généraux - vue en plan de l'existant	181
Figure 170 - Mats d'éclairage habiles - Avenue des Magasins Généraux	181
Figure 171 - Place des droits de l'Homme (à gauche) et place du front populaire (à droite)	181
Figure 172 - Aménagement paysager temporaire réalisé au niveau de l'angle de la rue Henri Murger et du chemin du Cornillon	181

Figure 173 - Canal Saint-Denis	182
Figure 174 - Alignement d'arbres rue Francis de Pressensé	182
Figure 175 - Alignement d'arbres avenue des magasins généraux	182
Figure 176 - Avenue Victor Hugo / Avenue de la Porte d'Aubervilliers Nord / Place Skanderbeg - Vue en plan, coupes et photographies de l'existant	183
Figure 177 - Avenue de la porte d'Aubervilliers - Vue en plan, coupe et photographies de l'existant	184
Figure 178 - Boulevard Macdonald - Vue en plan, coupes et photographie de l'existant	185
Figure 179 - Place Skanderbeg	186
Figure 180 - Avenue de la porte d'Aubervilliers	186
Figure 181 - Voies ferrées et tramway T3B à Rosa Parks	186
Figure 182 - Boulevard périphérique porte d'Aubervilliers	186
Figure 183 - Parvis de la gare de Rosa Parks	186
Figure 184 - Boulevard Macdonald	186
Figure 185 - Rue Gaston Tessier	186
Figure 186 - Carte IGN / Carte de l'état-major (1820-1866)	187
Figure 187 - Carte IGN / Scan50 historique de 1950	187
Figure 188 - Photo aérienne 1965	187
Figure 189 - Photo aérienne 1973	188
Figure 190 - Immeubles collectifs avenue Paul Vaillant Couturier	188
Figure 191 - Lycée Suger et immeubles de logement - avenue Leroy des Barres	188
Figure 192 - Cité des Francs Moisins	188
Figure 193 - Habitat individuel - Cours du Ru de Montfort	188
Figure 194 - Terminus T8 Porte de Paris	189
Figure 195 - Avenue Paul Vaillant Couturier	189
Figure 196 - Avenue Jeanne D'arc	189
Figure 197 - Ouvrage Autoroute A1	189
Figure 198 - Avenue Leroy des Barres	189
Figure 199 - Cours du Ru de Montfort	189
Figure 200 - Rue Danielle Casanova	189
Figure 201 - Avenue Francis de Pressensé	189
Figure 202 - Carte IGN / Carte de l'état-major (1820-1866)	190
Figure 203 - Carte IGN / Scan50 historique de 1950	190
Figure 204 - Immeubles de bureaux, rue Francis de Pressensé	190
Figure 205 - Ecole, rue Henri Murger	190
Figure 206 - Campus Condorcet, rue des Fillettes	191
Figure 207 - Avenue des Magasins Généraux – secteur EMGP	191
Figure 208 - Place des Droits de l'Homme	191
Figure 209 - Place du Front Populaire	191

Figure 210 - Rue Francis de Pressensé	191	Figure 247 - Arena – Porte de la Chapelle – visuel	214
Figure 211 - Chemin du Cornillon	191	Figure 248 - Illustration du futur lieu culturel après transformation de l'ancienne piscine de la ville de Saint-Denis	214
Figure 212 - Rue Henri Murger	191	Figure 249 - Équipements dans et à proximité de la zone d'étude - Planche 1/3	215
Figure 213 - Rue des Fillettes (1/2)	191	Figure 250 - Équipements dans et à proximité de la zone d'étude - Planche 2/3	216
Figure 214 - Rue des Fillettes (2/2)	191	Figure 251 - Équipements dans et à proximité de la zone d'étude - Planche 3/3	217
Figure 215 - Avenue des Magasins Généraux	191	Figure 252 - Établissements sensibles recensés dans et à proximité de la zone d'étude - Planche 1/3	220
Figure 216 - Carte IGN / Carte de l'état-major (1820-1866)	192	Figure 253 - Établissements sensibles recensés dans et à proximité de la zone d'étude - Planche 2/3	221
Figure 217 - Carte IGN / Scan50 historique de 1950	192	Figure 254 - Établissements sensibles recensés dans et à proximité de la zone d'étude - Planche 3/3	222
Figure 218 - Immeubles des années 1930, Nord du boulevard Ney	193	Figure 255 - Découpage administratif du périmètre d'étude	223
Figure 219 - Immeubles à l'Est de l'avenue de la Porte de la Chapelle	193	Figure 256 - Établissements publics territoriaux sur la zone d'étude	223
Figure 220 : Entrepôt Ney	193	Figure 257 - Orientations du SDRIF sur la zone d'étude et son contexte	225
Figure 221 - Immeuble au Sud de la rue Gaston Tessier	193	Figure 258 - Plan de zonage du PLUi de Plaine Commune (PLUi 2023)	229
Figure 222 - Immeubles au Sud du boulevard MacDonald	193	Figure 259 - Plan de zonage du PLUi de Plaine Commune (PLUi 2023)	230
Figure 223 - Avenue Victor Hugo	193	Figure 260 - Plan de zonage du PLUi de Plaine Commune (PLUi 2023)	232
Figure 224 - Place Skanderbeg	193	Figure 261 - Plan de zonage du PLUi de Plaine Commune (PLUi 2023)	233
Figure 225 - Avenue de la Porte d'Aubervilliers	193	Figure 262 - Plan de zonage du PLUi de Plaine Commune (PLUi 2023)	234
Figure 226 - Rue d'Aubervilliers	193	Figure 263 - Plan de zonage du PLUi de Plaine Commune (PLUi 2023)	235
Figure 227 - Rue Gaston Tessier	193	Figure 264 - Plan de zonages du PLU de Paris (24 novembre 2022)	236
Figure 228 - Parvis Rosa Parks	193	Figure 265 - Espace boisé classé du parc de la légion d'Honneur	237
Figure 229 - Boulevard Ney Figure 230 - Avenue de la Porte d'Aubervilliers	193	Figure 266 - Emplacements réservés à Saint-Denis	239
Figure 231 - Boulevard Macdonald	193	Figure 267 - ER sur les communes de Saint-Denis et Aubervilliers	239
Figure 232 - Carte de localisation des sites archéologiques et des zones de saisines archéologiques de Villetaneuse	195	Figure 268 - ER sur les communes de Saint-Denis et Aubervilliers	240
Figure 233 - Zones de saisine relatives à l'archéologie préventive sur la zone d'étude	196	Figure 269 - ER sur les communes de Saint-Denis et Aubervilliers	240
Figure 234 - Zones d'intérêt archéologique de la zone d'étude	197	Figure 270 - Les emplacements réservés sur la rue d'Aubervilliers – Planche J 01	241
Figure 235 - Patrimoine culturel de la zone d'étude - Planche 1/3	201	Figure 271 - Les emplacements réservés sur la rue d'Aubervilliers - Planche J-02	241
Figure 236 - Patrimoine culturel de la zone d'étude - Planche 2/3	202	Figure 272 - Les emplacements réservés au niveau du carrefour Macdonald – Planche J-01	241
Figure 237 - Patrimoine culturel de la zone d'étude - Planche 3/3	203	Figure 273 - Servitude de localisation	242
Figure 238 - Le GR655 - Saint-Jacques de Compostelle – passage dans le département de la Seine-Saint-Denis	204	Figure 274 - Servitudes de localisation situées à proximité du projet	243
Figure 239 - Densité de population sur la zone d'études en 2016	205	Figure 275 - Servitudes d'utilité publique (SUP) de la commune de Saint-Denis	245
Figure 240 - Densité d'emplois sur la zone d'études en 2014/2016	206	Figure 276 - Servitudes d'utilité publique (SUP) concernant les communes de Saint-Denis et Aubervilliers	245
Figure 241 - Part des actifs dans la population de 15-64 ans	207	Figure 277 - Servitudes d'utilité publique (SUP) sur les communes de Saint-Denis et Aubervilliers	246
Figure 242 - Type d'activités de la population des communes de la zone d'étude	208	Figure 278 - Servitudes d'utilité publique (SUP) concernant la protection contre les obstacles et les perturbations électromagnétiques de la ville de Paris	246
Figure 243 - Mode de transport vers le lieu de travail dans les communes de la zone d'étude	209	Figure 279 - SUP concernant l'énergie et la circulation aérienne de la ville de Paris	246
Figure 244 - Tissu urbain dans la zone d'étude	210	Figure 280 - Zonages PLU de la zone d'étude	247
Figure 245 - Habitat au sein de la zone d'étude	211	Figure 281 - Projets d'aménagement au sein du secteur d'étude	248
Figure 246 - Équipements générateurs de déplacements	213	Figure 282 - Localisation de la ZAC Porte de Paris au sein du secteur d'étude	249

Figure 283 - ZAC Porte de Paris - mars 2016	249
Figure 284 - Localisation de la ZAC Plaine Saulnier au sein du secteur d'étude	250
Figure 285 - ZAC Plaine Saulnier.....	250
Figure 286 - Localisation du PNRU Franc-Moisin Bel Air au sein du secteur d'étude	251
Figure 287 - PRU Franc-Moisin – projet 2021	251
Figure 288 - Localisation du PRU Cristina Garcia Landy au sein du secteur d'étude	252
Figure 289 - CPRU / PRU Cristina Garcia Landy	252
Figure 290 - Localisation de la ZAC de la Montjoie au sein du secteur d'étude	253
Figure 291 - ZAC de la Montjoie	253
Figure 292 - Localisation de la ZAC Nozal – Front Populaire au sein du secteur d'étude.....	254
Figure 293 - ZAC Nozal Front Populaire	254
Figure 294 - Localisation du Campus Condorcet au sein du secteur d'étude	255
Figure 295 - Campus Condorcet.....	255
Figure 296 – Réaménagement / reconfigurations des voiries dans le centre du quartier de La Plaine	256
Figure 297 - Localisation des EMGP au sein du secteur d'étude	257
Figure 298 - Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) - secteur des Entrepôts et Magasins Généraux de paris (EMGP) à Aubervilliers et Saint-Denis	257
Figure 299 - Localisation de la ZAC Canal Porte d'Aubervilliers au sein du secteur d'étude	258
Figure 300 - ZAC Porte d'Aubervilliers	258
Figure 301 - Localisation du Secteur Gare des Mines au sein du secteur d'étude.....	258
Figure 302 - Plan du projet Paris Nord-Est.....	259
Figure 303 - Secteur Gare des Mines - Fillettes complet (SOURCE : VILLE DE PARIS)	259
Figure 304 - Ilot Fertile	260
Figure 305 - Portes du 18ème - axes du programme	260
Figure 306 - ZAC Chapelle Charbon	261
Figure 307 - Plan masse études préliminaires parc Chapelle Charbon	261
Figure 308 - Projet Gare des Mines Fillettes	262
Figure 309 - Création de la voie Marteau au nord de la ZAC Gare des Mines – Fillettes (Source : Étude d'impact de la ZAC, 2020 – Traitement Egis)	262
Figure 310 - Projets au niveau du secteur Gaston Tessier.....	263
Figure 311 - Opération résidence Michelet.....	263
Figure 312 - Projets urbains dans et à proximité de la zone d'étude - Planche 1/3.....	264
Figure 313 - Projets urbains dans et à proximité de la zone d'étude - Planche 2/3.....	265
Figure 314 - Projets urbains dans et à proximité de la zone d'étude - Planche 3/3.....	266
Figure 315 - Projets d'infrastructures de transports collectifs	267
Figure 316 - Réseau de transports collectifs existants et en projet.....	268
Figure 317 - Hiérarchie du réseau routier sur le secteur d'étude	271
Figure 318 - Charge sur le réseau routier (en véhicules/heure) en heure de pointe du matin (HFM) (SOURCE : MODELE DE TRAFIC, ETUDE TRAFIC - PROLONGEMENT T8 SUD, EGIS, 2022)	272

Figure 319 - Charge sur le réseau routier (en véhicules/heure) en heure de pointe du soir (HPS) (SOURCE : MODELE DE TRAFIC, ETUDE TRAFIC - PROLONGEMENT T8 SUD, EGIS, 2022)	272
Figure 320 - Conditions de circulation à l'heure de pointe du matin	273
Figure 321 - Conditions de circulation à l'heure de pointe du soir	273
Figure 322 - Localisation des carrefours le long du tracé du projet T8 Sud en situation actuelle (1/2) (SOURCE : EGIS, 2022)	274
Figure 323 - Localisation des carrefours le long du tracé du projet T8 Sud en situation actuelle (2/2) (SOURCE : EGIS, 2022)	274
Figure 324 - Taux de motorisation par IRIS traversé par le T8 Sud	276
Figure 325 - Parkings publics présents sur la zone d'étude rapprochée autour du tracé du projet T8 Sud	277
Figure 326 - Stationnement recensé le long du tracé du projet T8 Sud (1/3)	278
Figure 327 - Stationnement recensé le long du tracé du projet T8 Sud (2/3)	278
Figure 328 - Stationnement recensé le long du tracé du projet T8 Sud (3/3)	279
Figure 329 - Localisation des ouvrages d'arts à proximité du tracé du T8 Sud.....	281
Figure 330 - Pont Pressensé – Photographies de l'existant.....	282
Figure 331 - Pont Pressensé – Situation.....	282
Figure 332 - Pont Pressensé - Élévations et Coupes transversales.....	282
Figure 333 - Carrefour Cokerie et ouvrage de franchissement du canal Saint-Denis et de l'A86	282
Figure 334 - Boite gare du M12 / Station Front Populaire – Plan de situation	283
Figure 335 - Interface entre le T8 Sud et la boite gare du M12 Front populaire (gauche) / accès à la station Front Populaire (droite).....	283
Figure 336 - Franchissement du boulevard périphérique (Place Skanderbeg)	283
Figure 337 - Place Skanderbeg – Coupe transversale du tablier T1	283
Figure 338 - Place Skanderbeg – Implantation de l'ouvrage	283
Figure 339 - Ouvrage rue d'Aubervilliers - Localisation.....	284
Figure 340 - Ouvrage rue d'Aubervilliers – Photographies de l'existant	284
Figure 341 - Ouvrage rue d'Aubervilliers – Vue en plan et élévations est et ouest	284
Figure 342 - Éléments constitutifs de l'ouvrage rue d'Aubervilliers.....	284
Figure 343 - Ouvrage pont-route de l'A1 franchissant l'avenue Jeanne d'Arc	285
Figure 344 - Élévation (haut) et Coupe transversale (bas) de l'ouvrage pont-route de l'A1 franchissant l'avenue Jeanne d'Arc	285
Figure 345 - Ouvrage pont-route de l'A86 franchissant le canal Saint-Denis et la RD30	285
Figure 346 - Coupe en travers de l'ouvrage pont-route de l'A86 franchissant le canal Saint-Denis et la RD30	285
Figure 347 - Ouvrages type ponts-rails SNCF chemin du Cornillon (RER B)	286
Figure 348 : Coupes longitudinale (coupe A) et transversale (coupe B) des ouvrages ponts-rails SNCF chemin du Cornillon (RER B).....	286
Figure 349 - Ouvrages ponts-raisi SNCF rue d'Aubervilliers (RER E).....	286

Figure 350 - Ouvrages ponts-rails SNCF rue d'Aubervilliers (RER E) – Coupe transversale (haut) et longitudinale (bas).....	286
Figure 351 - Transports exceptionnels sur la zone d'études.....	288
Figure 352 - Projet de suppression des bretelles de l'autoroute A1.....	288
Figure 353 - Périmètre du projet d'aménagement des échangeurs Pleyel (A86) et de la Porte de Paris (A1)	289
Figure 354 - Projet de requalification de l'Avenue Victor Hugo.....	289
Figure 355 - Projet de requalification des axes départementaux de la Seine-Saint-Denis dans le secteur élargi du projet T8 Sud.....	290
Figure 356 - Conditions de circulation projetées dans l'hypercentre de Saint-Denis (SOURCE : PLAINE COMMUNE, 2022).....	290
Figure 357 - État futur de la Porte de la Chapelle (SOURCE : VILLE DE PARIS, 2022)	291
Figure 358 - Création de la Voie Marteau au Nord de la ZAC Gare des Mines – Fillettes	291
Figure 359 - Réaménagement/reconfiguration des voiries dans centre du quartier de La Plaine	292
Figure 360 - Modification du plan de circulation à l'étude par ICADE dans le secteur des EMGP	292
Figure 361 - Réseau routier de la zone d'étude.....	293
Figure 362 - Réseau de transports existant desservant le périmètre d'étude	294
Figure 363 - Lignes de bus dans le périmètre d'étude.....	296
Figure 364 - Fréquentation du réseau ferré lourd.....	298
Figure 365 - Fréquentation à l'heure de pointe du matin (HPM) de la ligne T8 existante.....	298
Figure 366 - Fréquentation des lignes de bus	299
Figure 367 - Navettes privées sur le secteur d'étude.....	300
Figure 368 - Réseau de transport en commun de la zone d'étude	301
Figure 369 - Projets de transport en commun et pôle d'échanges sur le secteur d'étude à terme	302
Figure 370 - Réseau du Grand Paris Express.....	303
Figure 371 - Projet du prolongement du RER E de Saint-Lazare à Mantes-la-Jolie	304
Figure 372 - Projet de prolongement du Tramway T3b de Porte d'Asnières à Porte Dauphine	304
Figure 373 - Tracé du projet de CDG Express au niveau de la zone d'étude	305
Figure 374 - Projets de transport en commun à proximité de la zone d'étude	306
Figure 375 - Marchabilité du territoire de Plaine Communes	307
Figure 376 - Accessibilité à pied sur la zone d'étude.....	307
Figure 377 - Exemples d'aménagements cyclables présents sur le secteur d'étude (station Front Populaire – à gauche / avenue Francis de Pressensé – à droite)	308
Figure 378 - Voies cyclables existantes	308
Figure 379 - Stationnements vélos existants.....	309
Figure 380 - Stratégie cyclable du département de Seine-Saint-Denis - Projets d'itinéraires cyclables sur routes départementales	310
Figure 381 - Schéma Directeur des itinéraires cyclables de Plaine Commune.....	310
Figure 382 - Carte du Plan Vélo 2021 – 2026 (SOURCE : VILLE DE PARIS).....	311

Figure 383 - Plan du Vélo Île-de-France (VIF) projeté.....	312
Figure 384 - Projet de lignes de réseau VIF / (ex RER Vélo) sur le territoire d'étude	312
Figure 385 - Aménagements cyclables de la zone d'étude	313
Figure 386 - Migrations domicile-travail internes aux communes de la zone d'étude	315
Figure 387 - Principales migrations domicile-travail en lien avec la zone d'étude et les communes environnantes.....	316
Figure 388 - Migrations domicile-étude internes aux communes de la zone d'étude.....	317
Figure 389 - Principales migrations domicile-étude en lien avec la zone d'étude et les communes environnantes.....	317
Figure 390 - Réseau de chaleur de la zone d'étude.....	319
Figure 391 - Réseau d'alimentation en eau potable de la zone d'étude	320
Figure 392 - Réseau d'assainissement du territoire de Plaine Commune	320
Figure 393 - Réseau d'assainissement de la ville de Paris	320
Figure 394 - Servitudes liées au transport d'électricité dans et à proximité de la zone d'étude	322
Figure 395 - Installations classées pour la protection de l'environnement dans la zone d'étude - Planche 1/3	324
Figure 396 - Installations classées pour la protection de l'environnement dans la zone d'étude - Planche 2/3	325
Figure 397 - Installations classées pour la protection de l'environnement dans la zone d'étude - Planche 3/3	326
Figure 398 - Localisation des sites BASOL au sein de la zone d'étude (1/3).....	327
Figure 399 - Localisation des sites BASOL au sein de la zone d'étude (2/3).....	328
Figure 400 - Localisation des sites BASOL au sein de la zone d'étude (3/3).....	328
Figure 401 - Sites BASIAS et BASOL sur la zone d'étude - Planche 1/3	330
Figure 402 - Sites BASIAS et BASOL sur la zone d'étude - Planche 2/3	331
Figure 403 - Sites BASIAS et BASOL sur la zone d'étude - Planche 3/3	332
Figure 404 - Synthèse des risques technologiques.....	333
Figure 405 - Carte isophonique des infrastructures routières.....	337
Figure 406 - Échelle de bruit.....	338
Figure 407 - Doublement de l'intensité	339
Figure 408 - Deux sources d'intensité différente	339
Figure 409 : Variation du niveau sonore en fonction de la distance	339
Figure 410 - Leq, niveau de pression acoustique continu équivalent	340
Figure 411 - Niveau de pression Lp et indices fractiles L10 et L90	340
Figure 412 - Localisation des points de mesures acoustiques	342
Figure 413 – Exemple d'une cartographie des récepteurs issue de l'Annexe 3 de l'étude acoustique et vibratoire (Annexe I de la pièce F).....	344
Figure 414 – Exemple d'une cartographie sonore issue de l'Annexe 3 de l'étude acoustique et vibratoire (Annexe I de la pièce F).....	344

Figure 415 - Échelles de niveaux vibratoires.....	347
Figure 416 - Plan de localisation générale du tracé du projet.....	348
Figure 417 - Densité des IRIS à proximité du projet à l'horizon 2017	354
Figure 418 - Établissements vulnérables à proximité du projet.....	358
Figure 419 - Émissions en NOx en Île-de-France, pour l'EPT Plaine Commune et la ville de Paris en 2019	359
Figure 420 - Émissions en NOx pour la ville de Paris de 2005 à 2019	359
Figure 421 - Émissions en NOx pour l'intercommunalité Plaine Commune de 2005 à 2019	360
Figure 422 - Émissions en SO ₂ en Île-de-France, pour l'EPT Plaine Commune et la ville de Paris en 2019	360
Figure 423 - Émissions en SO ₂ pour la ville de Paris de 2005 à 2019.....	360
Figure 424 - Émissions en SO ₂ pour l'intercommunalité Plaine Commune de 2005 à 2019	361
Figure 425 - Émissions en COVNM en Île-de-France, pour l'EPT Plaine Commune en 2019	361
Figure 426 - Émissions en COVNM pour la ville de Paris de 2005 à 2019	361
Figure 427 - Émissions en COVNM pour l'EPT Plaine Commune de 2005 à 2019	362
Figure 428 - Émissions en PM10 en Île-de-France, pour l'EPT Plaine Commune et la ville de Paris en 2019	362
Figure 429 - Émissions en PM10 pour la ville de Paris de 2005 à 2019.....	362
Figure 430 - Émissions en PM10 pour l'EPT Plaine Commune de 2005 à 2019	363
Figure 431 - Émissions en PM2,5 en Île-de-France, pour l'intercommunalité Plaine Commune et la ville de Paris en 2019.....	363
Figure 432 - Émissions en PM2,5 pour la ville de Paris de 2005 à 2019	363
Figure 433 - Émissions en PM2,5 pour l'EPT Plaine Commune de 2005 à 2019	364
Figure 434 - Émissions en GES en Île-de-France, pour l'EPT Plaine Commune et la ville de Paris en 2019	364
Figure 435 - Émissions en GES pour la ville de Paris de 2005 à 2019.....	365
Figure 436 - Émissions en GES pour l'EPT Plaine Commune de 2005 à 2019	365
Figure 437 - Sources d'émissions industrielles dans ou à proximité de la bande d'étude.....	367
Figure 438 - Situations des différents polluants réglementés par rapport aux normes et recommandations de qualité de l'air en Île-de-France en 2021	368
Figure 439 - Moyennes annuelles des concentrations en dioxyde d'azote en 2021	369
Figure 440 - Répartitions géographique des concentrations en NO ₂ en Île-de-France et à l'échelle de la bande d'étude en 2021	370
Figure 441 - Moyennes annuelles des concentrations en benzène en 2021	370
Figure 442 - Moyennes annuelles des concentrations en PM10 en 2021.....	371
Figure 443 - Répartition géographique des concentrations de PM10 en Île-de-France et à l'échelle de la bande d'étude en 2021	371
Figure 444 - Moyennes annuelles des concentrations en PM2,5 en 2021.....	372
Figure 445 - Répartition géographique des concentrations de PM2,5 en Île-de-France et à l'échelle du projet en 2021.....	372
Figure 446 - Moyennes annuelles des concentrations en benzo(a)pyrène en 2021	373
Figure 447 - Moyennes annuelles des concentrations en monoxyde de carbone de 2009-2011 à 2019-2021	373
Figure 448 - Moyennes annuelles des concentrations en arsenic en 2021	373
Figure 449 - Moyennes annuelles des concentrations en nickel en 2021.....	373
Figure 450 - Nombre de jours de dépassement de la valeur cible en ozone pour la protection de la santé (seuil de 120 µg/m ³ sur 8h) en moyenne de 2019 à 2021	374
Figure 451 - Répartition géographique des nombres de jours de dépassement de la valeur cible en ozone pour la protection de la santé (seuil de 120 µg/m ³ sur 8h) en moyenne de 2019 à 2021	374
Figure 452 - Correspondance entre concentrations en polluants et indices ATMO	375
Figure 453 - Indice ATMO 2022 sur la commune de Saint-Denis.....	375
Figure 454 - Indice ATMO 2022 sur la commune d'Aubervilliers.....	375
Figure 455 - Indice ATMO 2022 sur la commune de La Courneuve.....	376
Figure 456 - Indice ATMO 2022 sur la commune de Paris 18 ^{ème} arrondissement	376
Figure 457 - Indice ATMO 2022 sur la commune de Paris 19 ^{ème} arrondissement	376
Figure 458 - Localisation des stations Airparif dans et à proximité de la bande d'étude.....	379
Figure 459 - Amélioration de la qualité de l'air	381
Figure 460 - Plan d'échantillonnage – Vue d'ensemble	385
Figure 461 - Plan d'échantillonnage – Zoom Nord	386
Figure 462 - Plan d'échantillonnage – Zoom Centre	387
Figure 463 - Plan d'échantillonnage – Zoom Sud	388
Figure 464 - Teneurs en polluants gazeux.....	390
Figure 465 - Teneurs en particules PM10 et PM2,5 au site 06.....	391
Figure 466 - Les différentes collectes de la Ville de Paris	397
Figure 467 - Installations pour le traitement des déchets de la Ville de Paris	397
Figure 468 - Lieux de traitement des ordures ménagères de la Ville de Paris.....	397
Figure 469 - Densité de population en 2035 à 500m du tracé T8 Sud / scénario « projet »	406
Figure 470 - Densité de population sur la zone d'études en 2016 / scénario de référence.....	407
Figure 471 - Densité de population sur la zone d'études en 2035 / scénario « sans projet »	407
Figure 472 - Densité d'emplois en 2035 à 500m du tracé T8 Sud / scénario « projet »	408
Figure 473 Densité d'emplois sur la zone d'études en 2014/2016 scénario de référence	409
Figure 474 - Densité d'emplois sur la zone d'études en 2035 / scénario « sans projet »	409
Figure 475 - Différence de charges de trafic (Scénario « sans projet » / Situation actuelle) en HPS.....	410
Figure 476 - Effet du prolongement de la ligne de Tramway T8 sur les niveaux de charge des lignes encadrantes, à l'heure de pointe du matin	410
Figure 477 - Gains de temps de parcours en transports collectifs liés au prolongement du T8, au départ du quartier du Franc-Moisin, à l'heure de pointe du matin	411
Figure 478 - Gains de temps de parcours en transports collectifs liés au prolongement du T8, au départ du quartier de Rosa Parks, à l'heure de pointe du matin.....	411

Figure 479 - Projets d'aménagement au sein du secteur d'étude	412
Liste des tableaux	
Tableau 1 - Hiérarchisation des enjeux	3
Tableau 2 – Moyens mis en œuvre dans le cadre des études géotechniques	32
Tableau 3 - Résultats des investigations géotechniques de la zone d'étude	33
Tableau 4 - Principaux résultats des sondages et essais réalisés	37
Tableau 5 - Modèle géotechnique préliminaire	38
Tableau 6 - Modèle géotechnique	38
Tableau 7 - Modèle géotechnique	38
Tableau 8 - Déclinaison des objectifs du SDAGE Seine-Normandie 2022-2027 ayant un enjeu pour le projet	46
Tableau 9 - Déclinaison des objectifs du SAGE « Crout-Enghien-Vieille mer » ayant un enjeu pour le projet	49
Tableau 10 - Objectifs de qualité pour la nappe "Eocène du Valois"	56
Tableau 11 - Objectifs de qualité pour la nappe "Albien-néocomien captif"	57
Tableau 12 - Suivi des piézomètres	58
Tableau 13 - Objectifs de qualité pour la masse d'eau « La Seine du confluent de la Marne (exclu) au confluent du ru d'Enghien (inclus) »	68
Tableau 14 - Objectifs de qualité pour la masse d'eau « La Seine du confluent de la Marne (exclu) au confluent du ru d'Enghien (inclus) »	68
Tableau 15 - Sites Natura 2000 situés à proximité de la zone d'étude	78
Tableau 16 - ZNIEFF de type 1 et 2 présentes dans un rayon de 10 km autour de la zone d'étude	82
Tableau 17 - Habitats naturels présents sur l'aire d'étude immédiate	91
Tableau 18 - Espèces patrimoniales citées dans la bibliographie	101
Tableau 19 - Espèces patrimoniales recensées au sein de l'aire d'étude rapprochée	101
Tableau 20 - Espèces végétales exotiques envahissantes	102
Tableau 21 - Données Bibliographiques pour l'Avifaune patrimoniale du tracé T8	109
Tableau 22 - Données bibliographiques pour l'avifaune patrimoniale du site du SMR de Villetaneuse	109
Tableau 23 - Avifaune recensée lors des inventaires de 2021	111
Tableau 24 - Espèces citées dans la bibliographie et potentiellement présentes sur l'aire d'étude rapprochée	114
Tableau 25 - Mammifères terrestres recensés en bibliographie sur l'aire d'étude rapprochée	127
Tableau 26 - Espèces citées dans la bibliographie et potentiellement présentes dans l'aire d'étude rapprochée	127
Tableau 27 - Chiroptères recensés en bibliographie sur l'aire d'étude rapprochée	128
Tableau 28 - Chiroptères recensés lors des inventaires de 2021	128
Tableau 29 - Répartition de l'activité des chiroptères dans l'aire d'étude rapprochée en juillet 2021	129
Tableau 30 - Répartition de l'activité des chiroptères dans l'aire d'étude rapprochée en septembre 2021	129

Tableau 31 - Typologie des potentiels gîtes à chiroptères recensés	129
Tableau 32 - Amphibiens recensés en bibliographie sur l'aire d'étude rapprochée	133
Tableau 33 - Reptiles recensés en bibliographie sur l'aire d'étude rapprochée	133
Tableau 34 - Insectes recensés en bibliographie sur l'aire d'étude rapprochée	134
Tableau 35 - Insectes recensés en bibliographie sur l'aire d'étude rapprochée	135
Tableau 36 - Rhopalocères observés lors des inventaires 2021	135
Tableau 37 - Orthoptères observés lors des inventaires de 2021	136
Tableau 38 - Enjeux écologiques des habitats naturels, de la flore et de la faune	139
Tableau 39 - Enveloppes d'alerte zones humides de la DRIEAT	165
Tableau 40 - Résultats des sondages pédologiques	166
Tableau 41 - Projet T8 Sud – Liste des Séquences au sein de chaque secteur	172
Tableau 42 - Monuments concernés par un périmètre de protection dans la zone d'étude	199
Tableau 43 - Répartition de la population dans l'aire d'étude	205
Tableau 44 - Répartition des emplois dans l'aire d'étude	206
Tableau 45 - Formation et diplômes des communes de la zone d'étude	207
Tableau 46 - Salaire net horaire moyen dans les communes de la zone d'étude	207
Tableau 47 - Activités professionnels des actifs des communes de la zone d'étude	208
Tableau 48 - Typologie de l'habitat dans la zone d'étude	210
Tableau 49 - Établissements sensibles répertoriés au sein des communes de la zone d'étude	219
Tableau 50 - Orientations du SDRIF	224
Tableau 51 - Orientations générales du SCoT de Plaine Commune	226
Tableau 52 - Zonages zone d'étude T8 Sud – Commune de Saint-Denis (nord)	229
Tableau 53 - Zonages zone d'étude T8 Sud - Commune de Saint-Denis (sud)	230
Tableau 54 - Zonages zone d'étude T8 Sud - communes de Aubervilliers et de Saint-Denis	231
Tableau 55 - Zonages zone d'étude T8 - Communes d'Aubervilliers et de Saint-Denis	233
Tableau 56 - Zonages zone d'étude T8 Sud – Commune d'Aubervilliers	234
Tableau 57 - Zonages zone d'étude T8 Sud - Commune de Villetaneuse	235
Tableau 58 - Zonages zone d'étude T8 Sud – Plu de Paris	236
Tableau 59 - Espaces Boisés Classés (EBC)	237
Tableau 60 - Emplacements réservés (ER)	238
Tableau 61 - Emplacements réservés à proximité du tracé - PLU de Paris	241
Tableau 62 - Servitudes de localisation à proximité du SMR - PLUi Plaine Commune	242
Tableau 63 - Servitudes de localisation à proximité du projet - PLUi Plaine Commune	242
Tableau 64 - Servitudes de localisation à proximité du projet - PLU de Paris	243
Tableau 65 - Servitudes d'utilité publique (SUP)	244
Tableau 66 - Taux de motorisation sur les communes traversées par le projet T8 Sud	275
Tableau 67 - Taux de motorisation par IRIS des communes traversées par le projet T8 Sud	275

Tableau 68 - Parkings publics présents sur la zone d'étude rapprochée autour du tracé du projet T8 Sud	276	Tableau 101 - Résultats des mesures – Métaux	391
Tableau 69 - Places de stationnement sur voirie recensées en 2023 au niveau des rues empruntées par le projet T8 Sud	277	Tableau 102 - Résultats des mesures – HAP	391
Tableau 70 - Ouvrages d'arts présents le long du tracé du T8 Sud (hors ouvrages enterrés)	280	Tableau 103 - Comparaison des résultats des mesures Egis aux données Airparif Aubervilliers	392
Tableau 71 - Ouvrages d'arts présents à proximité du T8 sud (hors ouvrages enterrés)	281	Tableau 104 - Équipement en colonne à verre (Plaine Commune)	395
Tableau 72 - Catégorisation des réseaux de convois exceptionnels	287	Tableau 105 - Fréquence de collecte en porte à porte (Plaine Commune)	395
Tableau 73 - Itinéraires de convois exceptionnels sur le secteur d'études	287	Tableau 106 - Synthèse des enjeux environnementaux	403
Tableau 74 - Réseau de tramway dans l'aire d'étude	295	Tableau 107 - Évolution de la population	406
Tableau 75 - Lignes de bus dans le périmètre proche du futur Tramway T8 Sud	296	Tableau 108 - Evolution des emplois	408
Tableau 76 - Fréquentation annuelle des lignes de bus dans le secteur d'étude	299	Tableau 109 - Sites BASIAS recensés au sein de la zone d'étude	479
Tableau 77 - Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) recensées sur la zone d'étude	323		
Tableau 78 - Classement sonore des infrastructures routières	335		
Tableau 79 - Classement sonore des infrastructures ferroviaires	336		
Tableau 80 - Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement concernant la zone d'étude	338		
Tableau 81 - Intensité de la gêne sonore	339		
Tableau 82 - Critères d'ambiance sonore	340		
Tableau 83 - Valeurs limites à ne pas dépasser pour la contribution sonore d'une infrastructure ferroviaire	341		
Tableau 84 - Critères de définition des Points Noirs du bruit	341		
Tableau 85 - Résultats de mesures acoustiques de 24h sur les périodes (6 h - 22 h) et (22 h - 6 h) - PF1 à PF5	343		
Tableau 86 - Résultats de mesures acoustiques de 1h (en période diurne) - PM1 à PM2	343		
Tableau 87 - Localisation des différentes zones d'ambiance sonore préexistante le long du tracé	345		
Tableau 88 - Niveau d'étude en fonction du trafic, de la densité de population et de la longueur du projet	349		
Tableau 89 - Critères nationaux de la qualité de l'air	351		
Tableau 90 - Densité de population des IRIS 2019 (en hab/km ²)	353		
Tableau 91 - Population des IRIS à proximité du projet à l'horizon 2019	355		
Tableau 92 - Établissements vulnérables dans la bande d'étude	356		
Tableau 93 - Lieux vulnérables dans la bande d'étude	357		
Tableau 94 - Émissions atmosphériques industrielles dans ou à proximité de la bande d'étude	366		
Tableau 95 - Seuils du déclenchement des niveaux d'information et d'alerte en Île-de-France	377		
Tableau 96 - Moyennes annuelles 2022 des stations Airparif retenues	378		
Tableau 97 - Réduction des émissions par rapport à 2005	380		
Tableau 98 - Orientations et objectifs stratégiques du SCRAE de la région Île-de-France	382		
Tableau 99 - Résultats des mesures – Polluants gazeux (<LQ : inférieur à la limite de quantification)	389		
Tableau 100 - Résultats des mesures – Particules PM10 et PM2,5	390		



5. Annexes de la pièce F – Partie 4



Sommaire des annexes

Annexe 1 : Ouvrages recensés dans la banque de données du sous-sol (BBS) au sein de la zone d'étude	425
Annexe 2 : Liste des espèces végétales recensées sur l'aire d'étude.....	433
Annexe 3 : Sites BASIAS recensés au sein de la zone d'étude	438

Les études citées dans l'ensemble du document sont dans la Pièce F : Étude d'impacts - Partie Annexes :

- > Annexe A : Rapport d'étude géotechnique préalable (G1) – Tracé courant, ABO-ERG, Mars 2023
- > Annexe B : Rapport d'étude géotechnique préalable (G1) – Extension du SMR, ABO-ERG, décembre 2021
- > Annexe C : Rapport d'étude géotechnique préalable (G1) – Ouvrage parallèle à l'actuel pont Pressensé, ABO-ERG, décembre 2021
- > Annexe D : Diagnostique écologique
- > Annexe E : Diagnostic phytosanitaire
- > Annexe F : Etude de trafic
- > Annexe G : Etude pollution des sols - Saint-Denis, Aubervilliers et Paris (Tracé courant)
- > Annexe H : Etude pollution des sols – Villetaneuse (Extension du SMR)
- > Annexe I : Etude acoustique et vibratoire
- > Annexe J : Etude air et santé

Annexe 1 : Ouvrages recensés dans la banque de données du sous-sol (BBS) au sein de la zone d'étude

Code BSS	Nature de l'ouvrage	Commune	Lieu-dit	Profondeur atteinte (m)
BSS000NGNQ	Piézomètre	Saint-Denis		
BSS000NGNR	Piézomètre	Saint-Denis		
BSS000NGNM	Piézomètre	Saint-Denis		
BSS000NGNL	Piézomètre	Saint-Denis		
BSS000NGNK	Piézomètre	Saint-Denis		
BSS000NGNJ	Piézomètre	Saint-Denis		
BSS000NGNG	Piézomètre	Saint-Denis		
BSS000NGNH	Piézomètre	Saint-Denis		
BSS000NKFN	Sondage	Saint-Denis	(SEITA)	30.00
BSS000NFTA	Forage	Saint-Denis	1, RUE HENRY MURGER	73.00
BSS000NHAV	Forage	Saint-Denis	15, RUE DU LANDY	59.50
BSS000NGCN	Forage	Saint-Denis	3 BIS CHEMIN D'AUBERVILLIERS	50.00
BSS000NFPP	Forage	Saint-Denis	31 RUE PAUL LAFARGUE	66.40
BSS000NFPT	Forage	Saint-Denis	31, RUE PAUL LAFARGUE.	79.00
BSS000NFVV	Forage	Saint-Denis	46, RUE FRANCIS DE PRESSENSE	62.00
BSS000NHGC	Forage	Saint-Denis	5, RUE DE FILLETES	45.50
BSS000NHET	Forage	Saint-Denis	50, AVENUE DU PT. WILSON	98.12
BSS000NFWY	Sondage	Saint-Denis	62, 66 RUE DANIELLE CASANOVA	19.45
	Sondage	Saint-Denis	ALLEE DES JARDINS AUTOROUTE NORD	26.50
BSS000NFSQ	Sondage	Saint-Denis	AUTOROUTE DU NORD	12.00
BSS000NGJL	Sondage	Saint-Denis	AUTOROUTE DU NORD	23.00
BSS000NGCL	Sondage	Saint-Denis	AUTOROUTE DU NORD	18.00
BSS000NGJM	Sondage	Saint-Denis	AUTOROUTE DU NORD	18.80
BSS000NGCK	Sondage	Saint-Denis	AUTOROUTE DU NORD	28.90
BSS000NGCJ	Sondage	Saint-Denis	AUTOROUTE DU NORD	30.50
BSS000NGJF	Sondage	Saint-Denis	AUTOROUTE DU NORD	15.00
BSS000NGJG	Sondage	Saint-Denis	AUTOROUTE DU NORD	36.40
BSS000NGJH	Sondage	Saint-Denis	AUTOROUTE DU NORD	14.50
BSS000NGHS	Sondage	Saint-Denis	AUTOROUTE DU NORD	15.20
BSS000NGHW	Sondage	Saint-Denis	AUTOROUTE DU NORD	10.80
BSS000NGCF	Sondage	Saint-Denis	AUTOROUTE DU NORD	36.00

Code BSS	Nature de l'ouvrage	Commune	Lieu-dit	Profondeur atteinte (m)
BSS000NGHT	Sondage	Saint-Denis	AUTOROUTE DU NORD	22.00
BSS000NGHY	Sondage	Saint-Denis	AUTOROUTE DU NORD	36.15
BSS000NGCH	Sondage	Saint-Denis	AUTOROUTE DU NORD	35.85
BSS000NGJB	Sondage	Saint-Denis	AUTOROUTE DU NORD	10.50
BSS000NGCG	Sondage	Saint-Denis	AUTOROUTE DU NORD	10.20
BSS000NGJD	Sondage	Saint-Denis	AUTOROUTE DU NORD	10.50
BSS000NGHV	Sondage	Saint-Denis	AUTOROUTE DU NORD	10.30
BSS000NGCE	Sondage	Saint-Denis	AUTOROUTE DU NORD	16.00
BSS000NGHU	Sondage	Saint-Denis	AUTOROUTE DU NORD	10.00
BSS000NGJC	Sondage	Saint-Denis	AUTOROUTE DU NORD	10.20
BSS000NGJA	Sondage	Saint-Denis	AUTOROUTE DU NORD	11.20
BSS000NGHZ	Sondage	Saint-Denis	AUTOROUTE DU NORD	25.00
BSS000NGJE	Sondage	Saint-Denis	AUTOROUTE DU NORD	30.60
BSS000NGHX	Sondage	Saint-Denis	AUTOROUTE DU NORD	11.00
BSS000NFRF	Forage	Saint-Denis	AV DU PDT WILSON, USINE DU CORNILLON	
BSS000NFRC	Forage	Saint-Denis	AVENUE DU PRESIDENT WILSON	111.65
BSS000NFZD	Forage	Saint-Denis	BOULEVARD MARCEL SEMBAT LIGNE N. 13 TRAVERSEE DE ST DENIS	18.30
BSS000NFYW	Forage	Saint-Denis	BRETTELLE ACCES PORTE DE PARIS A1 LIGNE N. 13 TRAVERSEE DE ST DENIS	21.00
BSS000NGBZ	Sondage	Saint-Denis	CANAL SAINT-DENIS ENTRE 4 ET 7 ECLUSE	10.10
BSS000NGBX	Sondage	Saint-Denis	CANAL SAINT-DENIS ENTRE 4 ET 7 ECLUSE	21.00
BSS000NGLY	Piézomètre	Saint-Denis	CHANTIER HSB	
BSS000NGLZ	Piézomètre	Saint-Denis	CHANTIER HSB	16.57
BSS000NGMA	Piézomètre	Saint-Denis	CHANTIER HSB	17.58
BSS000NGLX	Piézomètre	Saint-Denis	CHANTIER HSB	
BSS000NGKY	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	17.00
BSS000NGKQ	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	19.60
BSS000NGKW	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	18.00
BSS000NGKR	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	16.70
BSS000NGKX	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	18.00
BSS000NGKS	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	20.00
BSS000NGKT	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	20.30
BSS000NGKH	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	19.70
BSS000NGKV	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	17.80

Code BSS	Nature de l'ouvrage	Commune	Lieu-dit	Profondeur atteinte (m)
BSS000NGKJ	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	18.70
BSS000NGKE	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	18.85
BSS000NGKU	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	20.00
BSS000NGKK	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	19.30
BSS000NGKN	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	20.00
BSS000NGKP	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	19.00
BSS000NGKL	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	19.00
BSS000NGKF	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	20.30
BSS000NGKM	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	18.50
BSS000NGKG	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	19.80
BSS000NGLG	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	24.00
BSS000NGLF	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	23.50
BSS000NGLH	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	24.00
BSS000NGLD	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	22.50
BSS000NGLE	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	22.50
BSS000NGLC	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	22.50
BSS000NGLB	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	23.50
BSS000NGLA	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	22.50
BSS000NGKZ	Forage	Saint-Denis	CHANTIER HSD	22.00
BSS000NFSG	Sondage	Saint-Denis	CHEMIN DU BASSIN	15.25
BSS000NGMS	Piézomètre	Saint-Denis	Friche HSD	
BSS000NGMX	Piézomètre	Saint-Denis	Friche HSD	
BSS000NGMV	Piézomètre	Saint-Denis	Friche HSD	
BSS000NGMT	Piézomètre	Saint-Denis	Friche HSD	
BSS000NGMP	Piézomètre	Saint-Denis	Friche HSD	
BSS000NGMQ	Piézomètre	Saint-Denis	Friche HSD	
BSS000NGMM	Piézomètre	Saint-Denis	Friche HSD	
BSS000NGFW	Forage	Saint-Denis	LE FRANC MOISIN	15.00
BSS000NGFX	Forage	Saint-Denis	LE FRANC MOISIN	20.00
BSS000NFVY	Forage	Saint-Denis	LE FRANC MOISIN	20.00
BSS000NGEP	Forage	Saint-Denis	LE LONG DU CANAL DE SAINT DENIS	18.60
BSS000NFYE	Sondage	Saint-Denis	LIGNE 13 - PROLONGEMENT VERS SAINT- GRATIEN- 45 RUE DE LA LEGION HONNEUR	25.50
BSS000NFYD	Sondage	Saint-Denis	LIGNE 13 - PROLONGEMENT VERS SAINT- GRATIEN- 58 RUE DE LA LEGION HONNEUR	25.25

Code BSS	Nature de l'ouvrage	Commune	Lieu-dit	Profondeur atteinte (m)
BSS000NFYC	Sondage	Saint-Denis	LIGNE 13 - PROLONGEMENT VERS SAINT- GRATIEN- PLACE PORTE PARIS FACE EDF	29.35
BSS000NFXW	Forage	Saint-Denis	LIGNE 13 - TRAVERSEE DE SAINT-DENIS BRETELLE ACCES 310 - A1	28.30
BSS000NGAM	Sondage	Saint-Denis	LIGNE DE LA PLAINE A HIRSON KM 4.766	10.20
BSS000NGAP	Sondage	Saint-Denis	LIGNE DE LA PLAINE A HIRSON KM 4.766	9.50
BSS000NGAN	Sondage	Saint-Denis	LIGNE DE LA PLAINE A HIRSON KM 4.766	5.20
BSS000NFZW	Forage	Saint-Denis	LIGNE N. 13 TRAVERSEE DE ST DENIS	21.00
BSS000NGNF	Piézomètre	Saint-Denis	Parc des Fêtes	
BSS000NGNE	Piézomètre	Saint-Denis	Parc des Fêtes	
BSS000NGND	Piézomètre	Saint-Denis	Parc des Fêtes	
BSS000NGNB	Piézomètre	Saint-Denis	Parc des Fêtes	
BSS000NGNC	Piézomètre	Saint-Denis	Parc des Fêtes	
BSS000NGNA	Piézomètre	Saint-Denis	Parc des Fêtes	
BSS000NFYX	Forage	Saint-Denis	PLACE DE LA PORTE DE PARIS LIGNE N. 13 TRAVERSEE DE ST DENIS	25.10
BSS000NFZA	Forage	Saint-Denis	PLACE DE LA PORTE DE PARIS LIGNE N. 13 TRAVERSEE DE ST DENIS	18.00
BSS000NFZB	Forage	Saint-Denis	PLACE DE LA PORTE DE PARIS LIGNE N. 13 TRAVERSEE DE ST DENIS	20.80
BSS000NFZC	Sondage	Saint-Denis	PLACE DE PARIS, COTE NORD LIGNE N. 13 TRAVERSEE DE ST DENIS	30.00
BSS000NFYY	Forage	Saint-Denis	PLACE DE PARIS, COTE S-W LIGNE N. 13 TRAVERSEE DE ST DENIS	25.50
BSS000NFYZ	Forage	Saint-Denis	PORTE DE PARIS, COTE SUD LIGNE N. 13 TRAVERSEE DE ST DENIS	19.10
BSS003NXYW	Forage	Saint-Denis	Pulse, Parc ICADE Les Portes de Paris	140.00
BSS000NFRJ	Forage	Saint-Denis	RUE DANIELLE CASANOVA	30.00
BSS000NFSR	Sondage	Saint-Denis	RUE DANIELLE CASANOVA	25.80
BSS000NFSH	Sondage	Saint-Denis	RUE GABRIEL PERI	12.20
BSS000NFSS	Sondage	Saint-Denis	RUE JEANNE D'ARC	20.10
BSS000NFUT	Forage	Saint-Denis	RUE LE ROY DES BARBES	12.70
BSS000NGDQ	Forage	Saint-Denis	RUE SAINT DENIS	14.20
BSS000NGCU	Forage	Saint-Denis	USINE DU CORNILLON	108.70
BSS000NGLS	Forage	Aubervilliers		14.00
BSS000NGLQ	Forage	Aubervilliers		10.10
BSS000NGJY	Sondage	Aubervilliers		14.50
BSS000NGCW	Sondage	Aubervilliers		78.00
BSS000NGKA	Sondage	Aubervilliers		15.20
BSS000NGKB	Sondage	Aubervilliers		16.60
BSS000NGJZ	Sondage	Aubervilliers		15.30

Code BSS	Nature de l'ouvrage	Commune	Lieu-dit	Profondeur atteinte (m)
BSS000NHLH	Forage	Aubervilliers	26 RUE DE LA HAIE-COQ	80.00
BSS000NHMB	Forage	Aubervilliers	27 AVENUE VICTOR HUGO	50.00
BSS000NGAF	Forage	Aubervilliers	29 BIS RUE ADRIEN AGNES	56.50
BSS000NKVM	Forage	Aubervilliers	30 RUE MADELAINE VIONNET	65.00
BSS000NKVN	Forage	Aubervilliers	30 rue de la Madeleine Vionnet	62.00
BSS000NHUB	Sondage	Aubervilliers	38-42 RUE DES FILLETES	10.00
BSS000NKSC	Forage	Aubervilliers	45 AVENUE VICTOR HUGO 93538 AUBERVILLIERS (BAT 268)	
BSS000NGML	Piézomètre	Aubervilliers	AUBERVILLIERS	8.70
BSS000NGMK	Piézomètre	Aubervilliers	AUBERVILLIERS	7.00
BSS000NGMG	Piézomètre	Aubervilliers	AUBERVILLIERS	20.00
BSS003CTFQ	Forage	Aubervilliers	Avenue des commerçants (?)	
BSS000NGMW	Piézomètre	Aubervilliers	Friche HSD	
BSS000NGMU	Piézomètre	Aubervilliers	Friche HSD	
BSS000NGMR	Piézomètre	Aubervilliers	Friche HSD	
BSS000NGMN	Piézomètre	Aubervilliers	Friche HSD	
BSS000NGMY	Piézomètre	Aubervilliers	Friche HSD	
BSS000NGMZ	Piézomètre	Aubervilliers	Friche HSD	
BSS000NKVP	Forage	Aubervilliers	Ilot B1 ZAC CANAL - porte d'Aubervilliers	65.00
BSS000NJGB	Sondage	Paris (18 ^{ème} arrondissement)		78.00
BSS000NKBV	Sondage	Paris (18 ^{ème} arrondissement)	4-6 RUE CHARLES HERMITTE	50.00
BSS000NHUC	Sondage	Paris (18 ^{ème} arrondissement)	BOULEVARD NEY	
BSS000NHRB	Sondage	Paris (18 ^{ème} arrondissement)	ENTRE LES VOIES, DANS LE PROLONGEMENT DE LA RUE DE L'OURCQ	6.71
BSS000NJYH	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	121-125 RUE DE L'OURCQ-ANGLE 31 RUE LAVAL	25.00
BSS000NHGT	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	145, RUE DE FLANDRE	137.00
BSS000NHDX	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	145, RUE DE FLANDRE	105.50
BSS000NHFX	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	145, RUE DE FLANDRE	83.95
BSS000NHLR	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	161 BD MAC DONALD S1	20.00
BSS000NHLU	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	161 BOULEVARD MAC DONALD	22.50
BSS000NHLT	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	161 BOULEVARD MAC DONALD S7	21.00
BSS000NHJV	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	161, BD. MAC DONALD	40.25
BSS000NHJX	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	161, BD. MAC DONALD	19.90
BSS000NKHE	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	161, BD. MAC DONALD	20.10
BSS000NHLH	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	161, BD. MAC DONALD	49.00
BSS000NHJW	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	161, BD. MAC DONALD	21.00

Code BSS	Nature de l'ouvrage	Commune	Lieu-dit	Profondeur atteinte (m)
BSS000NJXB	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	16-18 RUE DE CAMBRAI	70.00
BSS000NJXC	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	16-18 RUE DE CAMBRAI	57.00
BSS000NJXD	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	16-19 RUE DE CAMBRAI	65.00
BSS000NLPH	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	173-175 RUE DE FLANDRE-RUE ALPHONSE KARR	50.50
BSS000NKHJ	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	19 RUE GERMAIN PILON S2	36.70
BSS000NJVF	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	198 RUE D'AUBERVILLIERS	47.00
BSS000NJVG	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	198 RUE D'AUBERVILLIERS	44.00
BSS000NJVD	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	198 RUE D'AUBERVILLIERS	45.30
BSS000NJVH	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	198 RUE D'AUBERVILLIERS	44.00
BSS000NJVE	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	198 RUE D'AUBERVILLIERS	45.00
BSS000NJVN	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	198 RUE D'AUBERVILLIERS	44.40
BSS000NJVM	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	198 RUE D'AUBERVILLIERS	45.30
BSS000NJJQ	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	198 RUE D'AUBERVILLIERS	34.00
BSS000NJKE	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	198 RUE D'AUBERVILLIERS	15.00
BSS000NJVC	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	198 RUE D'AUBERVILLIERS	45.00
BSS000NJVL	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	198 RUE D'AUBERVILLIERS	31.00
BSS000NJKD	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	198 RUE D'AUBERVILLIERS	40.00
BSS000NJKC	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	198 RUE D'AUBERVILLIERS	39.00
BSS000NJKV	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	198 RUE D'AUBERVILLIERS	39.00
BSS000NJKB	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	198 RUE D'AUBERVILLIERS	45.00
BSS000NJWW	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	223-225 BOULEVARD MAC DONALD	58.80
BSS000NHGN	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	234 RUE DE CRIMEE 1 A 7 RUE CAMBRAI	40.00
BSS000NHXB	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	234 RUE DE CRIMEE, 1 A 7 RUE CAMBRAI	38.30
BSS000NKHY	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	234 RUE DE CRIMEE, 1 A 7 RUE CAMBRAI	18.50
BSS000NKHZ	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	234 RUE DE CRIMEE, 1 A 7 RUE CAMBRAI	40.00
BSS000NHWK	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	234 RUE DE CRIMEE, 1 A 7 RUE CAMBRAI	40.20
BSS000NHWL	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	234 RUE DE CRIMEE, 1 A 7 RUE CAMBRAI	41.00
BSS000NHWN	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	234 RUE DE CRIMEE, 1 A 7 RUE DE CAMBRAI	49.00
BSS000NHNA	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	234, RUE DE CRIMEE 1 A 7 RUE CAMBRAI	68.00
BSS000NHWU	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	234, RUE DE CRIMEE, 1 A 7 RUE CAMBRAI	62.00
BSS000NHWT	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	234, RUE DE CRIMEE, 1 A 7 RUE CAMBRAI	42.35
BSS000NHWJ	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	234, RUE DE CRIMEE, 1 A 7 RUE CAMBRAI	42.10
BSS000NHWS	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	234, RUE DE CRIMEE, 1 A 7 RUE CAMBRAI	42.00
BSS000NHWM	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	234, RUE DE CRIMEE, 1 A 7 RUE CAMBRAI	53.00

Code BSS	Nature de l'ouvrage	Commune	Lieu-dit	Profondeur atteinte (m)
BSS000NHWP	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	234, RUE DE CRIMEE, 1 A 7 RUE CAMBRAI	37.50
BSS000NHWR	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	234, RUE DE CRIMEE, 1 A 7 RUE CAMBRAI	53.30
BSS000NHWQ	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	234, RUE DE CRIMEE, 1 A 7 RUE CAMBRAI	59.50
BSS000NHMN	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	251, RUE DE CRIMEE	18.00
BSS000NKHH	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	251, RUE DE CRIMEE	18.00
BSS000NJYG	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	86-88 RUE DE L'OURQ	60.00
BSS000NKWQ	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	BARD MACDONALD	100.20
BSS000NKGK	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	ENTRE RUE DE LA HAIE COQ ET RUE C. HERMITTE EMISSAIRE NE	26.00
BSS000NJKZ	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	HOPITAL CLAUDE BERNARD	55.00
BSS000NKRV	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	LE BRABANT - RUE DE CAMBRAI	77.00
BSS000NHXY	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	LIGNE DE GRENELLE A BATIGNOLLES	16.40
BSS000NKXK	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	LIGNE DE GRENELLE A BATIGNOLLES	66.70
BSS000NKKY	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	LIGNE DE GRENELLE A BATIGNOLLES	19.20
BSS000NKLA	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	LIGNE DE GRENELLE A BATIGNOLLES	19.10
BSS000NMLH	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	PARC DE LA VILLETTTE	49.50
BSS000NKU	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	PORTE D'AUBERVILLIERS	34.80
BSS000NKKT	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	PORTE D'AUBERVILLIERS	35.10
BSS000NHEE	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	PORTE D'AUBERVILLIERS	58.00
BSS000NKKS	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	PORTE D'AUBERVILLIERS	35.10
BSS000NHXV	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	PORTE D'AUBERVILLIERS	35.10
BSS000NKKR	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	PORTE D'AUBERVILLIERS	33.30
BSS000NKKQ	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	PORTE D'AUBERVILLIERS	26.40
BSS000NJJZ	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	RUE DE CAMBRAI	59.40
BSS000NJKL	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	RUE DE CAMBRAI	60.00
BSS000NJKM	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	RUE DE CAMBRAI	59.40
BSS000NJKA	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	RUE DE CAMBRAI	60.00
BSS000NKGY	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	RUE DE CAMBRAI	66.70
BSS000NHJJ	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	RUE DE CAMBRAI	16.40
BSS000NKGZ	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	RUE DE CAMBRAI	19.20
BSS000NKH	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	RUE DE CAMBRAI	19.10
BSS000NKHA	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	RUE DE CAMBRAI	60.00
BSS000NLUG	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	RUE DE CAMBRAI N 19 28 30 RUE BENJAMIN CONSTANT N 3	12.00
BSS000NLUH	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	RUE DE CAMBRAI N 19 28 30 RUE BENJAMIN CONSTANT N 3	8.00
BSS000NLUF	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	RUE DE CAMBRAI N 19 28 30 RUE BENJAMIN CONSTANT N 3	12.00

Code BSS	Nature de l'ouvrage	Commune	Lieu-dit	Profondeur atteinte (m)
BSS000NLUE	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	RUE DE CAMBRAI N 19 28 30 RUE BENJAMIN CONSTANT N 3	6.00
BSS000NLUD	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	RUE DE CAMBRAI N 19 28 30 RUE BENJAMIN CONSTANT N 3	6.00
BSS000NKWE	Sondage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	RUE DE CAMBRAI N 19 28 30 RUE BENJAMIN CONSTANT N 3	12.00
BSS000NKSX	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	RUE DE CAMBRAI, IMMEUBLE "LE BRABANT"	79.00
BSS000NKSH	Forage	Paris (19 ^{ème} arrondissement)	RUE DE CAMBRAI, IMMEUBLE LE BRABANT	79.00
BSS000NFTR	Forage	Villetaneuse	105, AV DE LA DIVISION LECLERC	112.00
BSS000NFPY	Forage	Villetaneuse	47 AVENUE DE LA DIVISION LECLERC	15.30
BSS000NFXB	Sondage	Villetaneuse	AVE DE LA DIVISION LECLERC	35.00
BSS000NGGX	Sondage	Villetaneuse	AVE DE LA DIVISION LECLERC	10.60
BSS000NGGY	Sondage	Villetaneuse	AVE DE LA DIVISION LECLERC	12.10
BSS000NFXA	Sondage	Villetaneuse	AVENUE DIVISION LECLERC	20.50
BSS000NFUB	Forage	Villetaneuse	CHEMIN DU LAVOIR.	
BSS000NGCC	Forage	Villetaneuse	RUE JEAN BAPTISTE CLEMENT-PISCINE	21.00

Annexe 2 : Liste des espèces végétales recensées sur l'aire d'étude

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté régionale	LR régionale	LR nationale	ZNIEFF	Statut	Enjeux
<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Acer negundo</i>	Erable negundo	Cult.	-	NA	-	EEE	Nul
<i>Acer platanoides</i>	Erable plane	CC	NA	LC	-	-	Faible
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore	CCC	NA	LC	-	-	Faible
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Agrostemma githago</i>	Nielle des blés	RRR	CR	LC		-	Modéré
<i>Ailanthus altissima</i>	Ailante glanduleux	AC	NA	NA	-	-	Faible
<i>Alliaria petiolata</i>	Alliaire	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Allium sp.</i>	Ail indéterminé						Faible
<i>Alopecurus pratensis</i>	Vulpin des prés	C	LC	LC			Faible
<i>Amaranthus retroflexus</i>	Amarante réfléchie	AC	-	NA	-	-	Faible
<i>Amaranthus sp.</i>	Amarante indéterminée						Faible
<i>Anisantha sterilis</i>	Brome stérile	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Anthriscus sylvestris</i>	Cerfeuil des bois	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Aquilegia vulgaris</i>	Ancolie vulgaire	R	LC	LC	-	-	Faible
<i>Arctium lappa</i>	Grande bardane	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Arenaria leptoclados</i>	Sabline à parois fines	AR	DD	LC	-	-	Faible
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental élevé	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Artemisia vulgaris</i>	Armoise commune	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Asplenium scolopendrium</i>	Scolopendre	C	LC	LC	-	-	Faible
<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Bromus catharticus</i>	Brome purgatif	R	-	NA	-	-	Faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté régionale	LR régionale	LR nationale	ZNIEFF	Statut	Enjeux
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Buddleja davidii</i>	Buddleia de David	CC	NA	NA	-	EEE	Nul
<i>Campanula rapunculus</i>	Campanule raiponce	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Capselle bourse-à-pasteur	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Cardamine hirsuta</i>	Cardamine hérissée	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Carduus crispus</i>	Chardon crépu	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Carex pendula</i>	Laîche à épis pendants	C	LC	LC	-	-	Faible
<i>Carex spicata</i>	Laîche en épis	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Centaurea jacea</i>	Centaurée jacée	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Chelidonium majus</i>	Herbe à verrue	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Chenopodium album</i>	Chénopode blanc	CCC	LC	LC	-		Faible
<i>Cichorium intybus</i>	Chicorée	AC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse commun	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Cotoneaster franchetii</i>	Cotonéaster de Franchet	Cult.	NA	NA	-	-	Faible
<i>Cotoneaster horizontalis</i>	Cotonéaster horizontal	Cult.	-	NA	-	EEE	Nul
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Cyanus segetum</i>	Bleuet	R	LC	LC	-	PR	Modéré
<i>Cymbalaria muralis</i>	Cymbalaire des murs	CC	LC	LC	-	-	Faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté régionale	LR régionale	LR nationale	ZNIEFF	Statut	Enjeux
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Elytrigia repens</i>	Chiendent commun	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Erigeron canadensis</i>	Vergerette du Canada	CCC	NA	NA	-	EEE	Nul
<i>Erodium cicutarium</i>	Bec-de-grue à feuilles de ciguë	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Euphorbia peplus</i>	Euphorbe omblette	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Ficaria Verna</i>	Ficaire	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier sauvage	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne élevé	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Fumaria officinalis</i>	Fumeterre officinale	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Galega officinalis</i>	Sainfoin d'Espagne	AC	-	LC	-	-	Faible
<i>Galium aparine</i>	Gaillet grateron	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Geranium molle</i>	Géranium à feuilles molles	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Geranium robertianum</i>	Géranium herbe-à-Robert	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Geranium rotundifolium</i>	Géranium à feuilles rondes	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terestre	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Helminthotheca echinoides</i>	Picride fausse Vipérine	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Hordeum murinum</i>	Orge des rats	CC	LC	LC	-	-	Faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté régionale	LR régionale	LR nationale	ZNIEFF	Statut	Enjeux
<i>Hypochaeris radicata</i>	Porcelle enracinée	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Lactuca serriola</i>	Laitue scariole	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Lactuca virosa</i>	Laitue vireuse	AC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Lamium album</i>	Lamier blanc	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Lamium purpureum</i>	Lamier pourpre	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Lapsana communis</i>	Lampsane commune	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Laurus nobilis</i>	Laurier sauce	Cult.	NA	NA	-	-	Faible
<i>Lepidium campestre</i>	Passerage champêtre	AR	LC	LC	-	-	Faible
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène commun	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Lolium perenne</i>	Ivraie vivace	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Lonicera xylosteum</i>	Chèvrefeuille des haies	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Malva sylvestris</i>	Mauve des bois	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Matricaria chamomilla</i>	Matricaire chamomille	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Medicago arabica</i>	Luzerne tachetée	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Medicago sativa</i>	Luzerne cultivée	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Melilotus albus</i>	Mélilot blanc	C	LC	LC	-	-	Faible
<i>Melilotus officinalis</i>	Mélilot jaune	AC	-	LC	-	-	Faible
<i>Mercurialis annua</i>	Mercuriale annuelle	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Muscari neglectum</i>	Muscari à grappes	R	-	LC	-	-	Modéré
<i>Narcissus pseudonarcissus</i>	Jonquille des bois	AR	LC	LC	-	-	Faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté régionale	LR régionale	LR nationale	ZNIEFF	Statut	Enjeux
<i>Oxalis corniculata</i>	Oxalis corniculé	Ac	-	LC	-	-	Faible
<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Pastinaca sativa</i>	Panaïs cultivé	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Picris hieracioides</i>	Picride fausse-éperviaire	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre	C	-	LC	-	-	Faible
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Platanus x hispanica</i>	Platane d'Espagne	Cult.	-	-	-	-	Faible
<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Poa trivialis</i>	Pâturin commun	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Polygonum aviculare</i>	Renouée des oiseaux	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Populus alba</i>	Peuplier blanc	AC	-	LC	-	-	Faible
<i>Potentilla sterilis</i>	Potentille faux-fraisien	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Primula elatior</i>	Coucou des bois	C	LC	LC	-	-	Faible
<i>Prunella vulgaris</i>	Brunelle commune	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Prunus laurocerasus</i>	Laurier-cerise	Cult.	NA	NA	-	EEE	Nul
<i>Quercus ilex</i>	Chêne vert	-	-	LC	-	-	Faible
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Ranunculus repens</i>	Renoucule rampante	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Reseda lutea</i>	Réséda jaune	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	CCC	-	NA	-	EEE	Nul
<i>Rosa canina</i>	Rosier des chiens	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Rubus sp.</i>	Ronce indéterminée	-	-	-	-	-	Faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté régionale	LR régionale	LR nationale	ZNIEFF	Statut	Enjeux
<i>Rumex acetosa</i>	Oseille des prés	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Saxifraga tridactylites</i>	Saxifrage à trois doigts	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Senecio inaequidens</i>	Séneçon du Cap	AR	LC	LC	-	EEE	Nul
<i>Senecio vulgaris</i>	Séneçon commun	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Silene latifolia</i>	Compagnon blanc	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Sisymbrium irio</i>	Vélaret	RR		LC		-	Faible
<i>Sisymbrium officinale</i>	Sisymbre officinal	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Sonchus asper</i>	Laiteron rude	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Sonchus oleraceus</i>	Laiteron potager	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Stellaria media</i>	Mouron des oiseaux	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Symporicarpos albus</i>	Symphorine à fruits blancs	-	-	NA	-	EEE	Nul
<i>Symphytum officinale</i>	Grande consoude	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Tanacetum vulgare</i>	Tanaisie commune	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Taraxacum sp.</i>	Pissenlit indéterminé	-	-	-	-	-	Faible
<i>Taxus baccata</i>	If à baies	AC	NA	LC	-	-	Faible
<i>Taxus baccata</i>	If à baies	AC	NA	LC	-	-	Faible
<i>Torilis arvensis</i>	Torilis des champs	C	LC	-	-	-	Faible
<i>Torilis nodosa</i>	Torilis noueux	AR	-	LC	-	-	Faible
<i>Trifolium campestre</i>	Trèfle champêtre	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc	CCC	LC	LC	-	-	Faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté régionale	LR régionale	LR nationale	ZNIEFF	Statut	Enjeux
<i>Tulipa sylvestris</i> ssp. <i>Sylvestris</i>	Tulipe des bois	RR		LC	Oui	PN1	Fort
<i>Tussilago farfara</i>	Tussilage	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Ulmus minor</i>	Orme champêtre	CCC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	CCC	NA	NA	-	-	Faible
<i>Vicia cracca</i>	Vesce cracca	CC	LC	LC	-	-	Faible
<i>Vicia sativa</i>	Vesce cultivée	CCC	LC	NA	-	-	Faible
<i>Vicia villosa</i>	Vesce velue	R	LC	LC	-	-	Faible
<i>Vulpia myuros</i>	Vulpie queue-de-rat	CC	LC	-	-	-	Faible

Légende :

Protection nationale : Arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire.

Protection régionale : Arrêté du 11 mars 1991 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Ile-de-France complétant la liste nationale.

Liste rouge nationale (LRN) : Liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine (2019), IUCN, FCBN, AFB, MNHN :

- LC : préoccupation mineure
- NA : Non applicable

Liste rouge régionale (LRR) : Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Ile-de-France (2014), CBNP

- LC : préoccupation mineure
- CR : En danger critique
- DD : Données insuffisantes
- NA : Non applicable

Espèces déterminantes de ZNIEFF : Liste des espèces déterminantes ZNIEFF d'Ile-de-France (version 2020).

Raretés : CCC (extrêmement commun), CC (très commun), C (commun), AR (assez rare), R (rare), RR (très rare), RRR (extrêmement rare) – (CBNP, 2020)

Annexe 3 : Sites BASIAS recensés au sein de la zone d'étude

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
IDF7505821	CARROSSERIE JEAN GUILBAUD (EX ETABLISSEMENT GROUSSARD)	Chaudronnerie, tonnellerie, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Ne sait pas	Paris (19ème arrondissement)			traitement des pailles, fibres textiles, chiffons		
IDF7504999	PARC DE STATIONNEMENT / STÉ ALLAN AUTOMOBILES - OPHLM DE PARIS	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	En activité	Paris (19ème arrondissement)	IDF7507546	Mairie de Paris- Direction du Patrimoine et de l'Architecture	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	En activité	Paris (19ème arrondissement)
IDF7503113	PARKING 2000 - SOCIETE VILLETTTE CAMBRAI	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles, Fabrication, réparation et recharge de piles et d'accumulateurs électriques	En activité	Paris (19ème arrondissement)	IDF7504623	PARC DE STATIONNEMENT CAMBRAI / OPAC DE PARIS	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	En activité	Paris (19ème arrondissement)
IDF7504731	Station-Service Total et Car'Est Location, ex TOTAL France	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Garages, ateliers, mécanique et soudure, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage)	En activité	Paris (19ème arrondissement)	IDF7501128	Sté DU GAZ DE PARIS, ex Cie PARISIENNE D'ECLAIRAGE ET CHAUFFAGE PAR LE GAZ	Production et distribution de combustibles gazeux (pour usine à gaz, générateur d'acétylène), mais pour les autres gaz industriels voir C20.11Z		Paris (19ème arrondissement)
IDF7503279	VILA, SOCIETE	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	En activité	Paris (19ème arrondissement)	IDF7506008	SNCF ENTREPOTS	Transport et installations ferroviaire interurbain de voyageurs (gare de triage et entretien des locomotives)	Activité terminée	Paris (18ème arrondissement)
IDF7502321	BARBIER BENARD ET TURENNE (Ets), ex BARBIER ET BENARD, ex BARBIER (F) ET Cie, ex BARBIER ET FENESTRE	Conception d'ensemble et assemblage sur site industriel d'équipements de contrôle des processus industriels, Fabrication de verre et d'articles en verre et atelier d'argenture (miroir, cristal, fibre de verre, laine de roche), Chaudronnerie, tonnellerie, Fabrication d'appareils d'éclairage électrique, Fabrication d'armes et de munitions		Paris (19ème arrondissement)	IDF7593005	GOUDRON DE LA Sté DU GAZ DE PARIS (USINE DE), ex GOUDRON DE LA Cie PARISIENNE DU GAZ (USINE DE)	Fabrication, fusion, dépôts de goudron, bitume, asphalte, brai, Extraction des minéraux chimiques (ex : soufre, sulfate, baryum,...) et d'engrais minéraux (phosphate, potasse)		Paris (19ème arrondissement)
IDF7506172	ATELIER DE TRAITEMENT DES MÉTAUX / SOCIETE FONTAAS	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Activité terminée	Paris (19ème arrondissement)	IDF7503796	TOLERIE, TOUTE LA TOLERIE INDUSTRIELLE	Décolletage	En activité	Paris (18ème arrondissement)
IDF7506179	AFEET	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et	Ne sait pas	Paris (19ème arrondissement)	IDF7504680	MECAROS	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Ne sait pas	Paris (18ème arrondissement)
					IDF7501291	Cie PARISIENNE DU GAZ (ATELIERS DE LA)	Production et distribution de combustibles gazeux (pour usine à gaz, générateur d'acétylène), mais pour les autres gaz industriels voir C20.11Z		Paris (18ème arrondissement)
					IDF7505770	"le Bâtiment Brabant", COMPAGNIE DES ENTREPOTS ET DES MAGASINS GÉNÉRAUX DE PARIS	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles, Compression, Compression, Compression, Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	Activité terminée	Paris (19ème arrondissement)

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
IDF7505771	BATIMENT ARTOIS, COMPAGNIE DES ENTREPOTS ET DES MAGASINS GÉNÉRAUX DE PARIS	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles, Compression, réfrigération	Ne sait pas	Paris (19ème arrondissement)	IDF7504903	PLASTECH SARL	Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques de base (PVC, polystyrène,...)	Ne sait pas	Paris (19ème arrondissement)
IDF7502360	GAZ DE PARIS (Sté DU)	Production et distribution de combustibles gazeux (pour usine à gaz, générateur d'acétylène), mais pour les autres gaz industriels voir C20.11Z		Paris (19ème arrondissement)	IDF7503156	CALBERSON SEM	Stockage de produits	En activité	Paris (18ème arrondissement)
IDF7506122	VILLE DE PARIS - ATELIER DES SERVICES TECHNIQUES DU GENIE CIVIL ET DES AMENAGEMENTS INTERIEURS	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie, Chaudronnerie, tonnellerie	En activité	Paris (19ème arrondissement)	IDF7506732	STEDI	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	En activité	Paris (18ème arrondissement)
IDF7503233	LABORATOIRE CEWE COLOR	Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...), Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Compression, réfrigération	En activité	Paris (18ème arrondissement)	IDF7506997	HADDAD ELIE M.	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	En activité	Paris (19ème arrondissement)
IDF7506718	PHOTOGRAVURE D6	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Activité terminée	Paris (18ème arrondissement)	IDF7506316	OPAC VILLE DE PARIS	Usine d'incinération et atelier de combustion de déchets (indépendants ou associés aux cimenteries)	En activité	Paris (18ème arrondissement)
IDF7506719	SOCIETE GENERALE	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	En activité	Paris (18ème arrondissement)	IDF7502399	SALVANHAC (S.A. DES Ets)	Fabrication de coutellerie, Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements		Paris (19ème arrondissement)
IDF7500172	STIGLER SABIEM (Sté)	Fabrication de machines d'usage général (fours, brûleurs, ascenseurs, levage, bascules, frigos, ventilateurs...), Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Ne sait pas	Paris (19ème arrondissement)	IDF7505966	PRESSING, SARL PRESSING FORTEX	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	Ne sait pas	Paris (18ème arrondissement)
					IDF7502398	SALVANHAC (S.A. DES Ets)	Fabrication de coutellerie, Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements		Paris (19ème arrondissement)
					IDF7504328	STATION SERVICE TOTAL S.A.	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Ne sait pas	Paris (19ème arrondissement)
					IDF7503255	STATION TOTAL - PORTE D'AUBERVILLIERS, RELAIS DU PERIPH EXT.	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage), Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2)	En activité	Paris (19ème arrondissement)
					IDF7500007	Charbonnière, La	Stockage de charbon, Transformateur (PCB, pyralène, ...), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Dépôt de liquides	Activité terminée	Paris (19ème arrondissement)

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
		inflammables (D.L.I.),Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...),Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)					sont pas associés à leur fabrication, ...)		
IDF7504182	SAMADA AUBERVILLIERS	Stockage de produits	En activité	Paris (18ème arrondissement)	IDF9301380	SICAL - Sté INDUSTRIELLE et COMMERCIALE pour l'APPLICATION de l'ALUMINIUM ; TRANSPORTS CITROEN (SA) ; ANCIENS MESSAGERS Ets ; HAMET ; SANTERRE (M. Henri)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...),Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Fabrication de coutellerie, Garages, ateliers, mécanique et soudure, Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton	Ne sait pas	Aubervilliers
IDF7507256	A.T.L.M	Collecte et stockage des déchets non dangereux dont les ordures ménagères (décharge d'O.M. ; déchetterie)	En activité	Paris (18ème arrondissement)	IDF9301379	NISON	Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques (pour gaz ou liquide) et de chaudières pour le chauffage central, Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Ne sait pas	Aubervilliers
IDF7506461	SNCF GARE DES MINES/RABONI (EXPLT)	Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques de base (PVC, polystyrène,...)	En activité	Paris (18ème arrondissement)	IDF9300019	SAVAJOLS - MESA ; DEPOT PETROLIER de la PLAINE (SARL) ; ANTAR ; Les CONSOMMATEURS de PETROLE (SA) ; Sté des ESSENCES MLd	Stockage de charbon, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage),Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF7503253	SCI PARC MILLÉNAIRE	DU Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Compression, réfrigération, Usine d'incinération et atelier de combustion de déchets (indépendants ou associés aux cimenteries)	En activité	Paris (19ème arrondissement)	IDF9300019	SAVAJOLS - MESA ; DEPOT PETROLIER de la PLAINE (SARL) ; ANTAR ; Les CONSOMMATEURS de PETROLE (SA) ; Sté des ESSENCES MLd	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage),Stockage de charbon, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9303263	GARAGE AUBERVAL	Entretien et réparation de véhicules automobiles (ou autres)	En activité	Aubervilliers	IDF9301382	PEINTURES ASTRAL CELLUCO (SA des) ; SCZ : Sté des COULEURS ZINCIQUES	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Activité terminée	Aubervilliers
IDF9301381	LESAUVAGE	Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérale, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	Activité terminée	Aubervilliers					
IDF9301380	SICAL - Sté INDUSTRIELLE et COMMERCIALE pour l'APPLICATION de l'ALUMINIUM ; TRANSPORTS CITROEN (SA) ; ANCIENS MESSAGERS Ets ; HAMET ; SANTERRE (M. Henri)	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Fabrication de coutellerie, Garages, ateliers, mécanique et soudure, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne	Ne sait pas	Aubervilliers					

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
IDF9301378	SOTRAPAP ; CLEMENT ; BEDEL	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Industrie du papier et du carton ; édition et imprimerie	Ne sait pas	Aubervilliers	IDF9301385	HUILERIE BORDELAISE HUILOR	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales (huile végétale et animale, y compris fonderie de suif), hors huile minérale (Voir C19.20Z)	Activité terminée	Aubervilliers
IDF9301377	Cie INDUSTRIELLE MARITIME - CIME ; SA de PETROLE du NORD ; PURFINA ; SA de la RAFFINERIE de PETROLES du NORD ; FOURNEREAU (M.) ; DAVID FANTO & COMP. - PARAFFIN - GERESIN UND KERZEN FABRIK	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage)	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9301383	Cie ENTREPOTS MAGASINS GENERAUX ALHER ; MISIS COFERMET HAINGUERLOT des et ; ;	Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...), Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...), Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	En activité	Aubervilliers
IDF9301376	MAYDIEU (Sté)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Fabrication, fusion, dépôts de goudron, bitume, asphalte, brai	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9301383	Cie ENTREPOTS MAGASINS GENERAUX ALHER ; MISIS COFERMET HAINGUERLOT des et ; ;	Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...), Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	En activité	Aubervilliers
IDF9300026	REBICHON	Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques (pour gaz ou liquide) et de chaudières pour le chauffage central	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9301383	Cie ENTREPOTS MAGASINS GENERAUX ALHER ; MISIS COFERMET HAINGUERLOT des et ; ;	Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...), Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	En activité	Aubervilliers
IDF9301386	TRANSPORTS FAYE ; CHALVENT	Stockage de charbon, Garages, ateliers, mécanique et soudure, Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a. (gare de bus, tramway, métro et atelier de réparation), à indiquer, Entretien et réparation de véhicules automobiles (ou autres), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9301383	Cie ENTREPOTS MAGASINS GENERAUX ALHER ; MISIS COFERMET HAINGUERLOT des et ; ;	Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...), Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	En activité	Aubervilliers
IDF9300025	FERLOR	Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9301383	Cie ENTREPOTS MAGASINS GENERAUX ALHER ; MISIS COFERMET HAINGUERLOT des et ; ;	Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres,	En activité	Aubervilliers
IDF9300024	DUNLOP / DUNLOPILLO	Fabrication de meubles et matelas, Fabrication de caoutchouc synthétique (dont fabrication et/ou dépôt de pneus neufs et rechapage, ...)	Ne sait pas	Saint-Denis					
IDF9300023	CEMA	Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales (huile végétale et animale, y compris fonderie de suif), hors huile minérale (Voir C19.20Z)	Ne sait pas	Saint-Denis					
IDF9300022	PPI-IPO	Fabrication d'autres textiles (synthétique ou naturel : tapis, moquette, corde, filet, coton, ouate, ...)	Ne sait pas	Saint-Denis					

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
		Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...)			IDF9301383	Cie ENTREPOTS MAGASINS GENERAUX ALHER ; MISIS COFERMET HAINGUERLOT des et ; ; ; ;	Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...), Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	En activité	Aubervilliers
IDF9301383	Cie ENTREPOTS MAGASINS GENERAUX ALHER ; MISIS COFERMET HAINGUERLOT des et ; ; ; ;	Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...), Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...), Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	En activité	Aubervilliers	IDF9301383	Cie ENTREPOTS MAGASINS GENERAUX ALHER ; MISIS COFERMET HAINGUERLOT des et ; ; ; ;	Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...), Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	En activité	Aubervilliers
IDF9301383	Cie ENTREPOTS MAGASINS GENERAUX ALHER ; MISIS COFERMET HAINGUERLOT des et ; ; ; ;	Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...), Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...), Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention	En activité	Aubervilliers	IDF9301383	Cie ENTREPOTS MAGASINS GENERAUX ALHER ; MISIS COFERMET HAINGUERLOT des et ; ; ; ;	Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...), Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...), Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	En activité	Aubervilliers
IDF9301383	Cie ENTREPOTS MAGASINS GENERAUX ALHER ; MISIS COFERMET HAINGUERLOT des et ; ; ; ;	Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...), Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...), Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	En activité	Aubervilliers	IDF9301383	Cie ENTREPOTS MAGASINS GENERAUX ALHER ; MISIS COFERMET HAINGUERLOT des et ; ; ; ;	Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...), Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...), Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	En activité	Aubervilliers

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
IDF9301383	Cie ENTREPOTS des MAGASINS GENERAUX ALHER ; MISIS COFERMET HAINGUERLOT	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...) ,Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...),Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres	En activité	Aubervilliers		MAGASINS GENERAUX ALHER ; MISIS COFERMET HAINGUERLOT	,Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...),Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)		
IDF9301383	Cie ENTREPOTS des MAGASINS GENERAUX ALHER ; MISIS COFERMET HAINGUERLOT	Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...) ,Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...)	En activité	Aubervilliers	IDF9301383	Cie ENTREPOTS des MAGASINS GENERAUX ALHER ; MISIS COFERMET HAINGUERLOT	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...) ,Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...),Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention	En activité	Aubervilliers
IDF9301383	Cie ENTREPOTS des MAGASINS GENERAUX ALHER ; MISIS COFERMET HAINGUERLOT	Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...),Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...) ,Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention	En activité	Aubervilliers	IDF9301383	Cie ENTREPOTS des MAGASINS GENERAUX ALHER ; MISIS COFERMET HAINGUERLOT	Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...),Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...)	En activité	Aubervilliers
IDF9301383	Cie ENTREPOTS des MAGASINS GENERAUX	Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...)	En activité	Aubervilliers	IDF9301383	Cie ENTREPOTS des MAGASINS GENERAUX	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...) ,Forge, marteaux	En activité	Aubervilliers

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
	ALHER ; MISIS ; COFERMET HAINGUERLOT	mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...)					des os (dégraissage, dépôt, équarrissage),Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention		
IDF9301383	Cie ENTREPOTS des et MAGASINS GENERAUX ALHER ; MISIS COFERMET HAINGUERLOT	Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...),Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...),Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres	En activité	Aubervilliers	IDF9300027	RADIOR	Garages, ateliers, mécanique et soudure	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9301384	KODAK PATHÉ	Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...),Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9300567	MINISTERE des ARMEES - SERVICE des POUDRES et EXPLOSIFS	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9301408	NORD ESSENCE PRIEUR (M.) GABILLAUD (M.)	Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Garages, ateliers, mécanique et soudure	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9301375	HARDY-TORTUAUX	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	Activité terminée	Aubervilliers
IDF9301408	NORD ESSENCE PRIEUR (M.) GABILLAUD (M.)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Garages, ateliers, mécanique et soudure	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9300226	PTT ; BERGERAT MONNOYEUR (Sté)	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Production et distribution de vapeur (chaleur) et d'air conditionné, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Mécanique industrielle, Fabrication de gaz industriels, Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300020	JFP ; LFP	Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, de la charcuterie et	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300231	CONSTRUCTION ET REPARATION INDUSTRIELLE ; PELLIOT	Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Sciage, rabotage, imprégnation du bois ou application de vernis...,Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Mécanique industrielle	Activité terminée	Saint-Denis
					IDF9300230	GUYON	Sciage, rabotage, imprégnation du bois ou application de vernis...	Activité terminée	Saint-Denis
					IDF9301368	Cie URBAINE d'AIR COMPRIME ; BENOIS et DENIS ; AMC PUBLICARTON	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton, Fabrication de gaz industriels, Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...)	Ne sait pas	Aubervilliers

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
IDF9301371	AZZOUG	Garages, ateliers, mécanique et soudure	Activité terminée	Aubervilliers		d'AFRIQUE du NORD ; SIDEPAL	minerais), Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Utilisation de sources radioactives et stockage de substances radioactives (solides, liquides ou gazeuses)		
IDF9301350	CERPHOS - SA CENTRE d'ETUDES et de RECHERCHES des PHOSPHATES MINERAUX ; COMPTOIR des PHOSPHATES d'AFRIQUE du NORD ; SIDEPAL	Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux (broyage et traitement des minéraux), Utilisation de sources radioactives et stockage de substances radioactives (solides, liquides ou gazeuses), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Extraction des minéraux chimiques (ex : soufre, sulfate, baryum,...) et d'engrais minéraux (phosphate, potasse)	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9301350	CERPHOS - SA CENTRE d'ETUDES et de RECHERCHES des PHOSPHATES MINERAUX ; COMPTOIR des PHOSPHATES d'AFRIQUE du NORD ; SIDEPAL	Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux (broyage et traitement des minéraux), Utilisation de sources radioactives et stockage de substances radioactives (solides, liquides ou gazeuses), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Extraction des minéraux chimiques (ex : soufre, sulfate, baryum,...) et d'engrais minéraux (phosphate, potasse), Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention	Activité terminée	Aubervilliers
IDF9301350	CERPHOS - SA CENTRE d'ETUDES et de RECHERCHES des PHOSPHATES MINERAUX ; COMPTOIR des PHOSPHATES d'AFRIQUE du NORD ; SIDEPAL	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Utilisation de sources radioactives et stockage de substances radioactives (solides, liquides ou gazeuses), Extraction des minéraux chimiques (ex : soufre, sulfate, baryum,...) et d'engrais minéraux (phosphate, potasse), Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux (broyage et traitement des minéraux)	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9301350	CERPHOS - SA CENTRE d'ETUDES et de RECHERCHES des PHOSPHATES MINERAUX ; COMPTOIR des PHOSPHATES d'AFRIQUE du NORD ; SIDEPAL	Utilisation de sources radioactives et stockage de substances radioactives (solides, liquides ou gazeuses), Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux (broyage et traitement des minéraux), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Extraction des minéraux chimiques (ex : soufre, sulfate, baryum,...) et d'engrais minéraux (phosphate, potasse)	Activité terminée	Aubervilliers
IDF9301350	CERPHOS - SA CENTRE d'ETUDES et de RECHERCHES des PHOSPHATES MINERAUX ; COMPTOIR des PHOSPHATES d'AFRIQUE du NORD ; SIDEPAL	Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux (broyage et traitement des minéraux), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Extraction des minéraux chimiques (ex : soufre, sulfate, baryum,...) et d'engrais minéraux (phosphate, potasse), Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Utilisation de sources radioactives et stockage de substances radioactives (solides, liquides ou gazeuses)	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9301350	CERPHOS - SA CENTRE d'ETUDES et de RECHERCHES des PHOSPHATES MINERAUX ; COMPTOIR des PHOSPHATES d'AFRIQUE du NORD ; SIDEPAL	Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux (broyage et traitement des minéraux), Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Extraction des minéraux chimiques (ex : soufre, sulfate, baryum,...) et d'engrais minéraux (phosphate, potasse), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Utilisation de sources radioactives et stockage de substances radioactives (solides, liquides ou gazeuses)	Activité terminée	Aubervilliers
IDF9301350	CERPHOS - SA CENTRE d'ETUDES et de RECHERCHES des PHOSPHATES MINERAUX ; COMPTOIR des PHOSPHATES d'AFRIQUE du NORD ; SIDEPAL	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Extraction des minéraux chimiques (ex : soufre, sulfate, baryum,...) et d'engrais minéraux (phosphate, potasse), Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux (broyage et traitement des minéraux)	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9301350	CERPHOS - SA CENTRE d'ETUDES et de RECHERCHES des PHOSPHATES MINERAUX ; COMPTOIR des PHOSPHATES d'AFRIQUE du NORD ; SIDEPAL	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux (broyage et traitement des minéraux)	Activité terminée	Aubervilliers

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
	MINERAUX ; COMPTOIR des PHOSPHATES d'AFRIQUE du NORD ; SIDEPAL	minerais),Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Utilisation de sources radioactives et stockage de substances radioactives (solides, liquides ou gazeuses) ,Extraction des minéraux chimiques (ex : soufre, sulfate, baryum,...) et d'engrais minéraux (phosphate, potasse)					Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Chaudronnerie, tonnellerie		
IDF9301350	CERPHOS - SA CENTRE d'ETUDES et de RECHERCHES des PHOSPHATES MINERAUX ; COMPTOIR des PHOSPHATES d'AFRIQUE du NORD ; SIDEPAL	Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux (broyage et traitement des minérais),Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Utilisation de sources radioactives et stockage de substances radioactives (solides, liquides ou gazeuses) ,Extraction des minéraux chimiques (ex : soufre, sulfate, baryum,...) et d'engrais minéraux (phosphate, potasse),Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9300232	BERGERAT MONNOYEUR et Cie (SA) ; AUBOURG et BAILLON (ou BOURG et BAYON)	Chaudronnerie, tonnellerie, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Mécanique industrielle, Fabrication d'autres machines-outils (à préciser),Sciage, rabotage, imprégnation du bois ou application de vernis...,Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300232	BERGERAT MONNOYEUR et Cie (SA) ; AUBOURG et BAILLON (ou BOURG et BAYON)	Fabrication d'autres machines-outils (à préciser),Sciage, rabotage, imprégnation du bois ou application de vernis...,Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Chaudronnerie, tonnellerie, Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants, Mécanique industrielle	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300232	BERGERAT MONNOYEUR et Cie (SA) ; AUBOURG et BAILLON (ou BOURG et BAYON)	Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Fabrication d'autres machines-outils (à préciser),Chaudronnerie, tonnellerie, Sciage, rabotage, imprégnation du bois ou application de vernis...,Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Mécanique industrielle, Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300232	BERGERAT MONNOYEUR et Cie (SA) ; AUBOURG et BAILLON (ou BOURG et BAYON)	Mécanique industrielle, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Sciage, rabotage, imprégnation du bois ou application de vernis...,Fabrication d'autres machines-outils (à préciser),Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants,	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9301370	DULAC (M.) ; SAMSON (M.) ; BENOUESSY et Cie (MM.) ; DEBEAUCHAMP (M.) ; THEROUDE et DELESSERT (MM.)	Fabrication de produits azotés et d'engrais, Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, de la charcuterie et des os (dégraissage, dépôt, équarrissage),Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mègisperie, corroyerie, peaux vertes ou bleues)	Activité terminée	Aubervilliers

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
IDF9301370	DULAC (M.) ; SAMSON (M.) ; BENOUSSY et Cie (MM.) ; DEBEAUCHAMP (M.) ; THEROUDE et DELESSERT (MM.)	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues), Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, de la charcuterie et des os (dégraissage, dépôt, équarrissage), Fabrication de produits azotés et d'engrais	Activité terminée	Aubervilliers		(M.) ; THEROUDE et DELESSERT (MM.)	azotés et d'engrais, Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)		
IDF9301370	DULAC (M.) ; SAMSON (M.) ; BENOUSSY et Cie (MM.) ; DEBEAUCHAMP (M.) ; THEROUDE et DELESSERT (MM.)	Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, de la charcuterie et des os (dégraissage, dépôt, équarrissage), Fabrication de produits azotés et d'engrais, Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9301349	Les GLACES d'AUBERVILLIERS ou GLACIERES d'AUBERVILLIERS	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Compression, réfrigération	En activité	Aubervilliers
IDF9301370	DULAC (M.) ; SAMSON (M.) ; BENOUSSY et Cie (MM.) ; DEBEAUCHAMP (M.) ; THEROUDE et DELESSERT (MM.)	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues), Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, de la charcuterie et des os (dégraissage, dépôt, équarrissage), Fabrication de produits azotés et d'engrais	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9301349	Les GLACES d'AUBERVILLIERS ou GLACIERES d'AUBERVILLIERS	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Compression, réfrigération	En activité	Aubervilliers
IDF9301370	DULAC (M.) ; SAMSON (M.) ; BENOUSSY et Cie (MM.) ; DEBEAUCHAMP (M.) ; THEROUDE et DELESSERT (MM.)	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues), Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, de la charcuterie et des os (dégraissage, dépôt, équarrissage), Fabrication de produits azotés et d'engrais	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9301349	Les GLACES d'AUBERVILLIERS ou GLACIERES d'AUBERVILLIERS	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Compression, réfrigération	En activité	Aubervilliers
IDF9301370	DULAC (M.) ; SAMSON (M.) ; BENOUSSY et Cie (MM.) ; DEBEAUCHAMP (M.) ; THEROUDE et DELESSERT (MM.)	Fabrication de produits azotés et d'engrais, Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, de la charcuterie et des os (dégraissage, dépôt, équarrissage), Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9301367	LESAGE et Cie ; CAMUS (M.)	Fabrication de produits azotés et d'engrais, Dépôt d'immondices, dépotoir à vidanges (ancienne appellation des déchets ménagers avant 1945)	Activité terminée	Aubervilliers
IDF9301370	DULAC (M.) ; SAMSON (M.) ; BENOUSSY et Cie (MM.) ; DEBEAUCHAMP (M.) ; THEROUDE et DELESSERT (MM.)	Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, de la charcuterie et des os (dégraissage, dépôt, équarrissage), Fabrication de produits azotés et d'engrais	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9301351	La DECORATION INTERIEURE (Sté)	Sciage, rabotage, imprégnation du bois ou application de vernis...	Activité terminée	Aubervilliers
IDF9301370	DULAC (M.) ; SAMSON (M.) ; BENOUSSY et Cie (MM.) ; DEBEAUCHAMP (M.) ; THEROUDE et DELESSERT (MM.)	Fabrication de produits azotés et d'engrais, Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, de la charcuterie et des os (dégraissage, dépôt, équarrissage), Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9301348	ERPIMA ETUDE REALISATION TRAVAUX PIERRE ET MARBRE ; MIEGE ; PRIMAGAZ	Taille, façonnage et finissage de pierres (concassage, criblage, polissage)	Ne sait pas	Aubervilliers
IDF9301370	DULAC (M.) ; SAMSON (M.) ; BENOUSSY et Cie (MM.) ; DEBEAUCHAMP (M.)	Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, de la charcuterie et des os (dégraissage, dépôt, équarrissage), Fabrication de produits azotés et d'engrais	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9301369	MICHELIN SAULNIER (Ets) ; SAULNIER MARAVAL (Ets) ; MILLAUD	Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles, Fabrication de produits azotés et d'engrais, Fabrication de caoutchouc synthétique (dont fabrication et/ou dépôt de pneus neufs et rechapage, ...)	Ne sait pas	Aubervilliers
					IDF9300233	VILLE de PARIS	Construction de réseaux et de lignes (électrique, isolation, eau, gaz, plomberie)	Ne sait pas	Saint-Denis
					IDF9301352	SIFI	Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...)	Activité terminée	Aubervilliers

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
IDF9301353	DELANNOY	Fabrication de produits azotés et d'engrais	Activité terminée	Aubervilliers			métallurgie des poudres, Chaudronnerie, tonnellerie, Fabrication de coutellerie		
IDF9300237	BAUDET - DONON (Sté) ; SA BAUDET, DONON et ROUSSEL ; SA Ets BAUDET et DONON	Fabrication de gaz industriels, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300247	Sté MODERNE de GAZ et ELECTRICITE ; SA LIMOUSIN DESCOURS	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Stockage de charbon, Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300237	BAUDET - DONON (Sté) ; SA BAUDET, DONON et ROUSSEL ; SA Ets BAUDET et DONON	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Fabrication de gaz industriels, Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9301344	FRANCE TELECOM ; PTT ; CITROEN (SA ANDRE) ; Cie GENERALE de VOITURES ; Cie FRANÇAISE d'ENTREPRISES	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Chaudronnerie, tonnellerie, Construction de véhicules automobiles, Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements, Fabrication, réparation et recharge de piles et d'accumulateurs électriques, Transformateur (PCB, pyralène, ...), Mécanique industrielle, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Entretien et réparation de véhicules automobiles (ou autres), Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Scie, rabotage, imprégnation du bois ou application de vernis...	En activité	Aubervilliers
IDF9300236	SARTEC ; SA TAILLEUR ; Sté RONEO	Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a. (gare de bus, tramway, métro et atelier de réparation), à indiquer, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9301344	FRANCE TELECOM ; PTT ; CITROEN (SA ANDRE) ; Cie GENERALE de VOITURES ; Cie FRANÇAISE d'ENTREPRISES	Mécanique industrielle, Chaudronnerie, tonnellerie, Entretien et réparation de véhicules automobiles (ou autres), Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Transformateur (PCB, pyralène, ...), Fabrication, réparation et recharge de piles et d'accumulateurs électriques,	En activité	Aubervilliers
IDF9301354	SABATIER et Cie	Fabrication de produits azotés et d'engrais	Activité terminée	Aubervilliers					
IDF9301345	TAILLEUR (SA) ; LEOPOLD et Cie ; CYCLOPE	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques de base (PVC, polystyrène,...), Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Scie, rabotage, imprégnation du bois ou application de vernis..., Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ;	Activité terminée	Aubervilliers					

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
		Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements, Construction de véhicules automobiles, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants, Sciage, rabotage, imprégnation du bois ou application de vernis...					mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques (pour gaz ou liquide) et de chaudières pour le chauffage central		
IDF9301343	LEBAUDY Frères	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9300238	CAPAG ; NOZAL	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Chaudronnerie, tonnellerie, Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques (pour gaz ou liquide) et de chaudières pour le chauffage central	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9301343	LEBAUDY Frères	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9301341	TRANSPORTS CALBERSON ; APPAREILS de LEVAGE (Sté des) ; SOUDRE HAYMAN et Cie ou SOUDRES HAYMAN et Cie	Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a. (gare de bus, tramway, métro et atelier de réparation), à indiquer, Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...), Fabrication d'autres machines-outils (à préciser)	Activité terminée	Aubervilliers
IDF9301342	GUYARD DELALAIN	Dépôt d'immondices, dépotoir à vidanges (ancienne appellation des déchets ménagers avant 1945)	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9301341	TRANSPORTS CALBERSON ; APPAREILS de LEVAGE (Sté des) ; SOUDRE HAYMAN et Cie ou SOUDRES HAYMAN et Cie	Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a. (gare de bus, tramway, métro et atelier de réparation), à indiquer, Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...), Fabrication d'autres machines-outils (à préciser)	Activité terminée	Aubervilliers
IDF9300238	CAPAG ; NOZAL	Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques (pour gaz ou liquide) et de chaudières pour le chauffage central, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Chaudronnerie, tonnellerie	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9301341	TRANSPORTS CALBERSON ; APPAREILS de LEVAGE (Sté des) ; SOUDRE HAYMAN et Cie ou SOUDRES HAYMAN et Cie	Fabrication d'autres machines-outils (à préciser), Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...), Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a. (gare de bus, tramway, métro et atelier de réparation), à indiquer	Activité terminée	Aubervilliers
IDF9300238	CAPAG ; NOZAL	Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques (pour gaz ou liquide) et de chaudières pour le chauffage central, Chaudronnerie, tonnellerie, Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9301340	BOS TRANSPORTS MIXTES ; SOLAS -	Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a. (gare de bus, tramway, métro et atelier de réparation)	Ne sait pas	Aubervilliers
IDF9300238	CAPAG ; NOZAL	Chaudronnerie, tonnellerie, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, électrolytique, application de vernis et peintures), Forge, marteaux	Activité terminée	Saint-Denis					

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	
	Sté LORRAINE des ACIERS SPECIAUX ; PHILIPPE et Fils ; SOULES et PHILIPPE	réparation), à indiquer, Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton, Fonderie d'acier				BRULEURS AUTOMATIQUES AUTOMATIQUE SERVICE AUTOMATIC SERVICE IDF	- ;	Fabrication d'autres machines d'usage général (pompe, moteur, turbine, compresseur, robinets, organe mécanique de transmission)	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9301340	BOS ; TRANSPORTS MIXTES ; SOLAS - Sté LORRAINE des ACIERS SPECIAUX ; PHILIPPE et Fils ; SOULES et PHILIPPE	Fonderie d'acier, Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a. (gare de bus, tramway, métro et atelier de réparation), à indiquer, Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton	Ne sait pas	Aubervilliers		AICO FRANCE NOVACOLOR ; TOP LAQUE ; TOP COLOR ; HERMANN ; POUYET (Ets)		Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants, Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques, Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques de base (PVC, polystyrène,...),Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9301339	TOUTUBES ACIER ; SOLAS - Sté LORRAINE des ACIERS SPECIAUX ; DEMBIERMONT - GEHU	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Fabrication d'autres produits de première transformation de l'acier (profilage, laminage, tréfilage, étirage),Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres	Ne sait pas	Aubervilliers		AICO FRANCE NOVACOLOR ; TOP LAQUE ; TOP COLOR ; HERMANN ; POUYET (Ets)		Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques, Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques de base (PVC, polystyrène,...),Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300251	MOREAU	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	Activité terminée	Saint-Denis		AED - ALLIAGES ETAIN et DERIVES ; SOTRACHEM ; SISAF ; KARMITZ ; ITT : CGCT - Cie GENERALE de CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES ; SA H. POUYET ; ROCHE (Ets)		Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Industrie chimique, Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques de base (PVC, polystyrène,...),Chaudronnerie, tonnellerie, Fabrication d'équipements de communication (d'émission et de transmission, téléphone, radar,),Fabrication de produits	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300660	DUPAS (M.)	Fonderie d'acier	Activité terminée	Saint-Denis						
IDF9300667	RICHARD, PEZIEUX et Cie ou PICHARD, PEZIEUX et Cie	Fonderie d'acier, Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres	Activité terminée	Saint-Denis						
IDF9301338	RAMBAUD TRANSPORTS INTERNATIONAUX ; HAUTMONT	Chaudronnerie, tonnellerie, Fabrication d'autres ouvrages en métaux (emballages métalliques, boulons, articles ménagers, chaînes, ressorts, ...),Entreposage et services auxiliaires des transports	Ne sait pas	Aubervilliers						
IDF9300252	DUMAS ; BAUDEMANT ; GLACES et VERRES	Fabrication de verre et d'articles en verre et atelier d'argenture (miroir, cristal, fibre de verre, laine de roche)	Activité terminée	Saint-Denis						

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
		métalliques, à l'exception des machines et des équipements, Fonderie d'autres métaux non ferreux, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Sciage, rabotage, imprégnation du bois ou application de vernis...					tonnellerie, Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements		
IDF9300254	La MONTJOIE MAROIS	Chaudronnerie, tonnellerie, Fabrication d'éléments en métal pour la construction (portes, poutres, grillage, treillage...), Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements, Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9301337	VIRFOLLET ; SNEE ; LODISTOCK ; CEFILAC ; COMPTOIR INDUSTRIEL PROFILAGE d'ETIRAGE METAUX de et des	Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements, Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Chaudronnerie, tonnellerie, Fabrication d'équipements électriques, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	En activité	Aubervilliers
IDF9301337	VIRFOLLET ; SNEE ; LODISTOCK ; CEFILAC ; COMPTOIR INDUSTRIEL PROFILAGE d'ETIRAGE METAUX de et des	Fabrication d'équipements électriques, Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements, Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Chaudronnerie, tonnellerie, Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	En activité	Aubervilliers	IDF9301337	VIRFOLLET ; SNEE ; LODISTOCK ; CEFILAC ; COMPTOIR INDUSTRIEL PROFILAGE d'ETIRAGE METAUX de et des	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements, Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Fabrication d'équipements électriques, Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Chaudronnerie, tonnellerie	En activité	Aubervilliers
IDF9301337	VIRFOLLET ; SNEE ; LODISTOCK ; CEFILAC ; COMPTOIR INDUSTRIEL PROFILAGE d'ETIRAGE METAUX de et des	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Fabrication d'équipements électriques, Chaudronnerie,	En activité	Aubervilliers	IDF9305064	JOUBERT (Ets)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Ne sait pas	Saint-Denis
					IDF9300240	ANCIENS BORDEREL ROBERT ; BORDEREL ROBERT Ets et et	Fabrication de gaz industriels, Fabrication d'éléments en métal pour la construction (portes, poutres, grillage, treillage...), Chaudronnerie, tonnellerie, Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Saint-Denis
					IDF9300255	SMV : SAINT MAUR VILLETTÉ ; COMMISSAIRES PRISEURS ; KROTOFF ; SAREP PHARMEUROP	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Fabrication et préparation de produits abrasifs et de produits minéraux non métalliques n.c.a., Traitement et revêtement des métaux ; usinage ; mécanique	En activité	Saint-Denis

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
	(UNILEVER) ; DOERNEN ; ACIERIES de PARIS et d'OUTREAU (SA des)	générale, Fonderie d'autres métaux non ferreux, Fabrication, réparation et recharge de piles et d'accumulateurs électriques, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Fabrication de parfums et de produits pour la toilette, Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers, Fabrication de produits pharmaceutiques de base et laboratoire de recherche, Fonderie d'acier, Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...)					métaux ; usinage ; mécanique générale, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Fonderie d'acier, Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers		
IDF9300255	SMV : SAINT MAUR VILLETTÉ ; COMMISSAIRES PRISEURS ; KROTOFF ; SAREP PHARMEUROP (UNILEVER) ; DOERNEN ; ACIERIES de PARIS et d'OUTREAU (SA des)	Fonderie d'autres métaux non ferreux, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Garages, ateliers, mécanique et soudure, Fonderie d'acier, Traitement et revêtement des métaux ; usinage ; mécanique générale, Fabrication, réparation et recharge de piles et d'accumulateurs électriques, Fabrication de parfums et de produits pour la toilette, Fabrication de produits pharmaceutiques de base et laboratoire de recherche, Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers, Fabrication et préparation de produits abrasifs et de produits minéraux non métalliques n.c.a., Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...)	En activité	Saint-Denis	IDF9300255	SMV : SAINT MAUR VILLETTÉ ; COMMISSAIRES PRISEURS ; KROTOFF ; SAREP PHARMEUROP (UNILEVER) ; DOERNEN ; ACIERIES de PARIS et d'OUTREAU (SA des)	Fonderie d'acier, Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers, Garages, ateliers, mécanique et soudure, Fabrication, réparation et recharge de piles et d'accumulateurs électriques, Fabrication et préparation de produits abrasifs et de produits minéraux non métalliques n.c.a., Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...), Fabrication de produits pharmaceutiques de base et laboratoire de recherche, Fabrication de parfums et de produits pour la toilette, Fonderie d'autres métaux non ferreux, Traitement et revêtement des métaux ; usinage ; mécanique générale, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	En activité	Saint-Denis
IDF9300255	SMV : SAINT MAUR VILLETTÉ ; COMMISSAIRES PRISEURS ; KROTOFF ; SAREP PHARMEUROP (UNILEVER) ; DOERNEN ; ACIERIES de PARIS et d'OUTREAU (SA des)	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Fabrication, réparation et recharge de piles et d'accumulateurs électriques, Fabrication et préparation de produits abrasifs et de produits minéraux non métalliques n.c.a., Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...), Fabrication de produits pharmaceutiques de base et laboratoire de recherche, Fabrication de parfums et de produits pour la toilette, Fonderie d'autres métaux non ferreux, Traitement et revêtement des	En activité	Saint-Denis	IDF9300257	DUMAS	Fabrication de verre et d'articles en verre et atelier d'argenture (miroir, cristal, fibre de verre, laine de roche)	Activité terminée	Saint-Denis
					IDF9300241	TAILLEUR fils et Cie ; PUSEY et BEAUMONT CRASSIER	Sciage, rabotage, imprégnation du bois ou application de vernis...	Activité terminée	Saint-Denis
					IDF9301336	APPM PEINTURE (SA) - APPLICATION de PEINTURE et PRODUITS MODERNES ; SPS MATERIAUX ; BORDEREL ROBERT (SA) et	Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants, Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres	Activité terminée	Aubervilliers
					IDF9300242	SDSE - DYONISIENNE SABLAGE d'EMAILLAGE PEINTURE INDUSTRIELLE ; DIONYSIENNE de Sté de et	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants, Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2), Stockage de charbon, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en	En activité	Saint-Denis

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
	SABLAGE ; CHARBONS de la PLAINE	magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage), Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)			IDF9300258	SAVONNERIE MARSEILLAISE	Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300242	SDSE - DYONISIENNE Sté de et SABLAGE d'EMAILLAGE PEINTURE INDUSTRIELLE ; DIONYSIENNE de SABLAGE ; CHARBONS de la PLAINE	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2), Stockage de charbon, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage), Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	En activité	Saint-Denis	IDF9300258	SAVONNERIE MARSEILLAISE	Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300242	SDSE - DYONISIENNE Sté de et SABLAGE d'EMAILLAGE PEINTURE INDUSTRIELLE ; DIONYSIENNE de SABLAGE ; CHARBONS de la PLAINE	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants, Stockage de charbon, Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2), Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage)	En activité	Saint-Denis	IDF9300258	SAVONNERIE MARSEILLAISE	Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300243	BILLIEZ ; CALMET	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Fabrication et préparation de produits abrasifs et de produits minéraux non métalliques n.c.a.	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300258	SAVONNERIE MARSEILLAISE	Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300258	SAVONNERIE MARSEILLAISE	Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300258	SAVONNERIE MARSEILLAISE	Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300258	SAVONNERIE MARSEILLAISE	Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300258	SAVONNERIE MARSEILLAISE	Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300258	SAVONNERIE MARSEILLAISE	Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300258	SAVONNERIE MARSEILLAISE	Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums	Activité terminée	Saint-Denis

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
IDF9300258	SAVONNERIE MARSEILLAISE	Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300246	GUYON (Ets Lucien) - Sté PARISIENNE de BROYAGE ; LUCIEN GUYON - MAISON HENRI RUELLE et Cie	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Fabrication, fusion, dépôts de goudron, bitume, asphalte, brai, Fabrication de produits pharmaceutiques de base et laboratoire de recherche, Mécanique industrielle, Extraction d'autres minéraux de métaux non ferreux, Fabrication, utilisation et stockage d'amiante et de produits amiantés (Fibrociment, textiles, outils ou pièces ignifugés, ...)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300258	SAVONNERIE MARSEILLAISE	Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300153	MANUFACTURE des PRODUITS CHIMIQUES du LANDY ; BRIGONNET Père et Fils et GAUBERT ; BRIGONNET et NAVILLE (MM.) ; BRIGONNET Veuve et Fils ; BRIGONNET	Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...), Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300258	SAVONNERIE MARSEILLAISE	Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300153	MANUFACTURE des PRODUITS CHIMIQUES du LANDY ; BRIGONNET Père et Fils et GAUBERT ; BRIGONNET et NAVILLE (MM.) ; BRIGONNET Veuve et Fils ; BRIGONNET	Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique, Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9301335	DEROMEDI BTP	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Ne sait pas	Aubervilliers	IDF9301334	OLIVETTI	Mécanique industrielle, Transformateur (PCB, pyralène, ...), Fabrication d'autres machines-outils (à préciser)	Ne sait pas	Aubervilliers
IDF9301335	DEROMEDI BTP	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Ne sait pas	Aubervilliers	IDF9301334	OLIVETTI	Fabrication d'autres machines-outils (à préciser), Transformateur (PCB, pyralène, ...), Mécanique industrielle	Ne sait pas	Aubervilliers
IDF9305063	RALLIMAN (Ets)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9301334	OLIVETTI	Transformateur (PCB, pyralène, ...), Mécanique industrielle, Fabrication d'autres machines-outils (à préciser)	Ne sait pas	Aubervilliers
IDF9300244	ENLEM ; Cie FRANÇAISE des FERRAILLES ; SARL ANDRE TAPIAU et Cie	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...), Industrie du papier et du carton ; édition et imprimerie, Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération et régénération	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9301334	OLIVETTI	Fabrication d'autres machines-outils (à préciser), Mécanique industrielle, Transformateur (PCB, pyralène, ...)	Ne sait pas	Aubervilliers
IDF9300244	ENLEM ; Cie FRANÇAISE des FERRAILLES ; SARL ANDRE TAPIAU et Cie	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération et régénération, Industrie du papier et du carton ; édition et imprimerie, Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Ne sait pas	Saint-Denis					
IDF9300245	EGETRA	Entreposage et services auxiliaires des transports, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Saint-Denis					
IDF9300246	GUYON (Ets Lucien) - Sté PARISIENNE de BROYAGE ; LUCIEN GUYON - MAISON HENRI RUELLE et Cie	Fabrication de produits pharmaceutiques de base et laboratoire de recherche, Fabrication, utilisation et stockage d'amiante et de produits amiantés (Fibrociment, textiles, outils ou pièces ignifugés, ...), Extraction d'autres minéraux de métaux non ferreux, Fabrication, fusion, dépôts de goudron, bitume, asphalte, brai, Mécanique industrielle, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Saint-Denis					

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
IDF9301334	OLIVETTI	Transformateur (PCB, pyralène, ...),Fabrication d'autres machines-outils (à préciser),Mécanique industrielle	Ne sait pas	Aubervilliers			(crin, brosse, duvet, horlogerie, objets et bijoux fantaisie, ...)		
IDF9300157	TOP LAQUE (Sté) ou TOPLAQUE ; CPBHC - Cie PARISIENNE de BIJOUX pour la HAUTE COUTURE ; SITM ; GIE STYX LEMERCIER ; STYX ; CHAUFFAGE et GAZ ; ATELIERS POPINEAU et Cie (SARL des) ; A. POPINEAU	Autres activités manufacturières n.c.a. (crin, brosse, duvet, horlogerie, objets et bijoux fantaisie, ...),Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...),Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant, Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2),Chaudronnerie, tonnellerie, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Fabrication d'autres machines-outils (à préciser),Fabrication d'autres ouvrages en métaux (emballages métalliques, boulons, articles ménagers, chaînes, ressorts, ...)	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300151	SOGESTRAL ; AZ TAXI ; TRANSLOCATION ; AZ LOCATION ; DELLOYE (SA) ; Ets HENRI REGNAULT	Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques de base (PVC, polystyrène,...),Industrie du papier et du carton ; édition et imprimerie, Fabrication, fusion, dépôts de goudron, bitume, asphalte, brai, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Autres activités manufacturières n.c.a. (crin, brosse, duvet, horlogerie, objets et bijoux fantaisie, ...),Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2)	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300151	SOGESTRAL ; AZ TAXI ; TRANSLOCATION ; AZ LOCATION ; DELLOYE (SA) ; Ets HENRI REGNAULT	Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2),Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Autres activités manufacturières n.c.a. (crin, brosse, duvet, horlogerie, objets et bijoux fantaisie, ...),Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques de base (PVC, polystyrène,...),Industrie du papier et du carton ; édition et imprimerie, Fabrication, fusion, dépôts de goudron, bitume, asphalte, brai	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300144	DUPILLE (M.)	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300151	SOGESTRAL ; AZ TAXI ; TRANSLOCATION ; AZ LOCATION ; DELLOYE (SA) ; Ets HENRI REGNAULT	Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques de base (PVC, polystyrène,...),Fabrication, fusion, dépôts de goudron, bitume, asphalte, brai, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2),Industrie du papier et du carton ; édition et imprimerie, Autres activités manufacturières n.c.a.	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300144	DUPILLE (M.)	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Activité terminée	Saint-Denis

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
IDF9300144	DUPILLE (M.)	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300154	GARNIER, PONSONNET, VUILLARD LEROUX (M.) ;	Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...) ,Fabrication de coutellerie, Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300144	DUPILLE (M.)	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9301333	CMIC SERVICE - COMPTOIR METALLURGIQUE INDUSTRIEL et COMMERCIAL , COLONNA CESARI ; DALMEC ; SIMETRA FLENDER	Fabrication d'autres ouvrages en métaux (emballages métalliques, boulons, articles ménagers, chaînes, ressorts, ...),Fabrication d'autres machines-outils (à préciser),Fabrication d'autres machines d'usage général (pompe, moteur, turbine, compresseur, robinets, organe mécanique de transmission),Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	Ne sait pas	Aubervilliers
IDF9300144	DUPILLE (M.)	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300158	GRANDY OLIVIER ; PETIT ; PYGMY-RADIO ; Les SPECIALITES COLLOÏDALES INDUSTRIELLES ARMCO ; CHABONAT ; CHARBONNET ; LIDIUM - BOUVRET (M.) ; SA du LIEGE AGGLOMERE ; FAYE et JACQUELIN AUDEBERT (Mlle)	Fabrication d'autres produits de première transformation de l'acier (profilage, laminage, tréfilage, étirage),Fabrication de caoutchouc synthétique (dont fabrication et/ou dépôt de pneus neufs et rechapage, ...),Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...),Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie, Fabrication et réparation de machines de bureau, d'instruments médicaux, de produits informatiques, électroniques, optiques et horlogers, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Sciage, rabotage, imprégnation du bois ou application de vernis...,Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie, Fabrication de produits pharmaceutiques de base et laboratoire de recherche	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300144	DUPILLE (M.)	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Activité terminée	Saint-Denis					
IDF9300144	DUPILLE (M.)	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Activité terminée	Saint-Denis					
IDF9300144	DUPILLE (M.)	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Activité terminée	Saint-Denis					
IDF9300144	DUPILLE (M.)	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Activité terminée	Saint-Denis					
IDF9300144	DUPILLE (M.)	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Activité terminée	Saint-Denis					
IDF9300154	GARNIER, PONSONNET, VUILLARD LEROUX (M.) ;	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements, Fabrication de coutellerie, Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...)	Ne sait pas	Saint-Denis					
IDF9300154	GARNIER, PONSONNET, VUILLARD LEROUX (M.) ;	Fabrication de coutellerie, Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements, Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...)	Ne sait pas	Saint-Denis					
IDF9300154	GARNIER, PONSONNET, VUILLARD LEROUX (M.) ;	Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...) ,Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements, Fabrication de coutellerie	Ne sait pas	Saint-Denis					
IDF9300154	GARNIER, PONSONNET, VUILLARD LEROUX (M.) ;	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements, Fabrication de coutellerie, Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...)	Ne sait pas	Saint-Denis					

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
IDF9300849	MOUTON ; MANUFACTURE des PRODUITS CHIMIQUES du LANDY BRIGONNET	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.,Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	Activité terminée	Saint-Denis			(D.L.I.),Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...)		
IDF9300849	MOUTON ; MANUFACTURE des PRODUITS CHIMIQUES du LANDY BRIGONNET	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements, Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300148	AUMICRON ou AU MICRON ; NORZINCO ; OSTROWIAK	Fonderie d'acier, Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...),Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300849	MOUTON ; MANUFACTURE des PRODUITS CHIMIQUES du LANDY BRIGONNET	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.,Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300149	LETILLOIS (M.)	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300849	MOUTON ; MANUFACTURE des PRODUITS CHIMIQUES du LANDY BRIGONNET	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.,Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9301332	SHELL STATION SERVICE	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage),Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Aubervilliers
IDF9300142	BESCH	Stockage de charbon	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9301332	SHELL STATION SERVICE	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage)	Activité terminée	Aubervilliers
IDF9300143	RIOS ; LIBESSART	Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a. (gare de bus, tramway, métro et atelier de réparation), à indiquer, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300678	DAVOINE (M.)	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300148	AUMICRON ou AU MICRON ; NORZINCO ; OSTROWIAK	Fonderie d'acier, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...)	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300670	FARERE (M.)	Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales (huile végétale et animale, y compris fonderie de suif), hors huile minérale (Voir C19.20Z)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300148	AUMICRON ou AU MICRON ; NORZINCO ; OSTROWIAK	Fonderie d'acier, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Dépôt de liquides inflammables	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300671	REVEST (M.)	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton	Activité terminée	Saint-Denis
					IDF9300672	ROULLEAU et Cie (Ets)	Fabrication de caoutchouc synthétique (dont fabrication et/ou dépôt de pneus neufs et rechapage, ...)	Activité terminée	Saint-Denis
					IDF9300668	KEYN Frères (SA des Usines)	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Saint-Denis
					IDF9300669	HUILES RESINES LANDY ET DU	Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales	Activité terminée	Saint-Denis

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
IDF9301329	MH AUTO ; PROMO-FILTRES	Entretien et réparation de véhicules automobiles (ou autres),Fabrication d'autres ouvrages en métaux (emballages métalliques, boulons, articles ménagers, chaînes, ressorts, ...)	En activité	Aubervilliers			pas contrôlée : E38.43Z, ou avec peaux vertes ou bleues : C15.11Z)		
IDF9300676	CABRO-SLATERO (M.)	Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales (huile végétale et animale, y compris fonderie de suif), hors huile minérale (Voir C19.20Z)	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300152	MICHON (M.)	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300677	URY DE GUNZBÜRG (M.)	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300152	MICHON (M.)	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9301331	MANDERFELD	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9300156	PARISIENNE de PRODUITS CHIMIQUES ; Le DECAPE VITE ; ABRAHAM, GAUCHER et PHILIPPON (MM.)	Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...),Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a. Fabrication et/ou stockage de colles, gélatines, résines synthétiques, gomme, mastic,	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9301328	SERIFORME COGESEL P	Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...) ,Fabrication de produits chimiques pour la photographie, Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton	Activité terminée	Aubervilliers					
IDF9301328	SERIFORME COGESEL P	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton, Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...) ,Fabrication de produits chimiques pour la photographie	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9300147	MAG INTERNATIONAL ; ELASTOMERES ET PLASTIQUES ; Sté CHIMIQUE de CAOUTCHOUC ; NORTH BRITISH RUBBER COMPANY ; CAOUTCHOUC de SAINT-DENIS ; CHANUT et COLLARD ; CHANUT ; CHANUT, LABBE et Cie ; LORY (M.)	Fabrication de caoutchouc synthétique (dont fabrication et/ou dépôt de pneus neufs et rechapage, ...),Fabrication et/ou stockage de colles, gélatines, résines synthétiques, gomme, mastic, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Fabrication de chaussures, Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles, Utilisation de sources radioactives et stockage de substances radioactives (solides, liquides ou gazeuses) ,Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants, Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques de base (PVC, polystyrène,...),Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9304117	CARROSSERIE CAMPOS	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	Ne sait pas	Aubervilliers					
IDF9300145	COPPENS et Cie	Travail des grains (farine) ; fabrication de produits amylacés	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300155	BEZ ; BARON, BERTON et Cie ;	Fabrication et préparation de produits abrasifs et de produits minéraux non	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300146	GAUTIER (M.) HUTH et LAINE	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Activité terminée	Saint-Denis					
IDF9300150	COPPENS et Cie	Travail des grains (farine) ; fabrication de produits amylacés	Activité terminée	Saint-Denis					
IDF9300159	EUROCHIF	Récupération de déchets triés non métalliques recyclables (chiffon, papier, déchets "vert" pour fabrication de terreau ; à ne pas confondre avec décharge de "déchets verts" qui n'est	Activité terminée	Saint-Denis					

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
	BREJARD ou BREJART (M.)	métalliques n.c.a. Fabrication, fusion, dépôts de goudron, bitume, asphalte, brai, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Production de boissons alcooliques distillées et liqueurs					fusion, dépôts de goudron, bitume, asphalte, brai, Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...),Fabrication, réparation et recharge de piles et d'accumulateurs électriques		
IDF9301330	PROGIVEN	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Fabrication de produits pharmaceutiques de base et laboratoire de recherche	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9300266	TEHALIT (Sté) ; NOVO SERVICE (SA) ; NOVO SERVICE (SA)	Fabrication, réparation et recharge de piles et d'accumulateurs électriques, Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...),Industrie chimique, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Fabrication, fusion, dépôts de goudron, bitume, asphalte, brai	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9301325	BIOPHARM ; NOVO-SERVICE (SA) ; MARTIN (Ets)	Récupération de déchets triés non métalliques recyclables (chiffon, papier, déchets "vert" pour fabrication de terreau ; à ne pas confondre avec décharge de "déchets verts" qui n'est pas contrôlée : E38.43Z, ou avec peaux vertes ou bleues : C15.11Z),Autres activités manufacturières n.c.a. (crin, brosse, duvet, horlogerie, objets et bijoux fantaisie,...),Garages, ateliers, mécanique et soudure, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a. (gare de bus, tramway, métro et atelier de réparation), à indiquer	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9301322	GARAGE DERAOUI ; GARAGE LEMAIRE ; QUITERIO	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique, Entretien et réparation de véhicules automobiles (ou autres)	En activité	Aubervilliers
IDF9301326	Cie des EAUX	Captage, traitement et distribution d'eau potable ou industrielle	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9301315	SAVAJOLS (M.) ; JAUSSAUD (M.)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales (huile végétale et animale, y compris fonderie de suif), hors huile minérale (Voir C19.20Z),Stockage de charbon, Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage)	Activité terminée	Aubervilliers
IDF9301323	INOX METAUX ; EUROMET ; VALMET (SARL) ; COMPTOIR des PRODUITS INOXYDABLES (SARL) - CPI ; SIBAM (SA) - Sté INDUSTRIELLE du BOIS et ARTICLES MANUFACTURES	Sciage, rabotage, imprégnation du bois ou application de vernis...,Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...),Production de métaux précieux, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Ne sait pas	Aubervilliers	IDF9301315	SAVAJOLS (M.) ; JAUSSAUD (M.)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums, Stockage de charbon, Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales (huile végétale et animale, y compris fonderie de suif), hors huile minérale (Voir C19.20Z),Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage)	Activité terminée	Aubervilliers
IDF9301324	PESSEIN ANDRES ET	Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Mécanique industrielle	Activité terminée	Aubervilliers					
IDF9300266	TEHALIT (Sté) ; NOVO SERVICE (SA) ; NOVO SERVICE (SA)	Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Industrie chimique, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Fabrication,	Activité terminée	Saint-Denis					

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
IDF9301314	ABRIS MULTIPLES	Sciage, rabotage, imprégnation du bois ou application de vernis...,Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres	Ne sait pas	Aubervilliers	IDF9301316	TRIADE ELECTRONIQUE ; EUROMET	Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...),Traitement et revêtement des métaux ; usinage ; mécanique générale	Ne sait pas	Aubervilliers
IDF9300263	RAMCO ; ANCIENS Ets RATEAU ; LABORATOIRES JOULLIE ; BRUYERE	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Fabrication d'autres machines d'usage général (pompe, moteur, turbine, compresseur, robinets, organe mécanique de transmission),Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants, Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9301319	GARAGE SIRENNE AUTO ; GARAGE des TROIS COMMUNES ; TITMA	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage),Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	En activité	Aubervilliers
IDF9301658	X (INDUSTRIE CHIMIQUE)	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9300264	BEDET et MEYER (MM.)	Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9301659	X (INDUSTRIE CHIMIQUE)	Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9300268	CAMARD ; ZONZON (Ets) ; AFFINERIES ROTHSCHILD ; ROTHSCHILD (M. Max) ; BILLON ; KLEIN (M.) ; Sté de CONSTRUCTION des GENERATEURS à VAPEUR ; Sté PARISIENNE des CARBURANTS FRANÇAIS	Traitement et revêtement des métaux ; usinage ; mécanique générale, Fabrication d'autres ouvrages en métal (emballages métalliques, boulons, articles ménagers, chaînes, ressorts, ...),Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales, Fabrication de machines-outils pour le travail des métaux (du bois, portatives),Fonderie d'autres métaux non ferreux, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Fabrication de gaz industriels	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300271	DEGUIGNE	Fabrication, fusion, dépôts de goudron, bitume, asphalte, brai	Activité terminée	Saint-Denis		CAMARD ; ZONZON (Ets) ; AFFINERIES ROTHSCHILD ; ROTHSCHILD (M. Max) ; BILLON ; KLEIN (M.) ; Sté de CONSTRUCTION des GENERATEURS à VAPEUR ; Sté PARISIENNE des CARBURANTS FRANÇAIS	Fabrication d'autres ouvrages en métal (emballages métalliques, boulons, articles ménagers, chaînes, ressorts, ...),Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Traitement et revêtement des métaux ; usinage ; mécanique générale, Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales, Fabrication de machines-outils pour le travail des métaux (du bois, portatives),Fabrication de gaz industriels, Fonderie d'autres métaux non ferreux		
IDF9300276	AUTO-TRAVAUX	Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements, Chaudronnerie, tonnellerie	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300268	CAMARD ; ZONZON (Ets) ; AFFINERIES ROTHSCHILD ; ROTHSCHILD (M. Max) ; BILLON ; KLEIN (M.) ; Sté de CONSTRUCTION des GENERATEURS à VAPEUR ; Sté PARISIENNE des CARBURANTS FRANÇAIS	Fabrication de machines-outils pour le travail des métaux (du bois, portatives),Fabrication d'autres ouvrages en métal (emballages métalliques, boulons, articles ménagers, chaînes, ressorts,	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9301321	AJL ; SISSI ; Sté des PROCEDES d'ENTRETIEN et de PROTECTION de SURFACE	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...)	Ne sait pas	Aubervilliers	IDF9300268	CAMARD ; ZONZON (Ets) ; AFFINERIES ROTHSCHILD ; ROTHSCHILD (M. Max) ; BILLON ; KLEIN (M.) ; Sté de CONSTRUCTION des GENERATEURS à VAPEUR ; Sté PARISIENNE des CARBURANTS FRANÇAIS	Fabrication de machines-outils pour le travail des métaux (du bois, portatives),Fabrication d'autres ouvrages en métal (emballages métalliques, boulons, articles ménagers, chaînes, ressorts,	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9303218	LOPES (M. Lucien)	Entretien et réparation de véhicules automobiles (ou autres)	Ne sait pas	Aubervilliers	IDF9300268	CAMARD ; ZONZON (Ets) ; AFFINERIES ROTHSCHILD ; ROTHSCHILD (M. Max) ; BILLON ; KLEIN (M.) ; Sté de CONSTRUCTION des GENERATEURS à VAPEUR ; Sté PARISIENNE des CARBURANTS FRANÇAIS	Fabrication de machines-outils pour le travail des métaux (du bois, portatives),Fabrication d'autres ouvrages en métal (emballages métalliques, boulons, articles ménagers, chaînes, ressorts,	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9301320	SOPREMA	Fabrication, fusion, dépôts de goudron, bitume, asphalte, brai, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Aubervilliers					

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
	CONSTRUCTION des GENERATEURS à VAPEUR ; Sté PARISIENNE des CARBURANTS FRANÇAIS	...),Traitement et revêtement des métaux ; usinage ; mécanique générale, Fabrication de gaz industriels, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Fonderie d'autres métaux non ferreux, Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales				des) - HAAS (Mme) ; FREMONT			
IDF9300268	CAMARD ; ZONZON (Ets) ; AFFINERIES ROTHSCHILD ; ROTHSCHILD (M. Max) ; BILLON ; KLEIN (M.) ; Sté de CONSTRUCTION des GENERATEURS à VAPEUR ; Sté PARISIENNE des CARBURANTS FRANÇAIS	Fabrication d'autres ouvrages en métaux (emballages métalliques, boulons, articles ménagers, chaînes, ressorts, ...),Fabrication de machines-outils pour le travail des métaux (du bois, portatives),Fonderie d'autres métaux non ferreux, Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales, Fabrication de gaz industriels, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Traitement et revêtement des métaux ; usinage ; mécanique générale	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9301313	JABER ; RAF : ROUTE AFFRET FER	Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a. (gare de bus, tramway, métro et atelier de réparation), à indiquer, Entreposage et services auxiliaires des transports	Ne sait pas	Aubervilliers
IDF9300270	ALLIGATOR INTERNATIONAL ; SHIVA FFEA - FABRICATION FRANÇAISE d'EQUIPEMENTS AUTOMOBILES ; RAPIDES CARRIER (Sté des) ; PRODUITS CHIMIQUES PLOMBIT (SARL des) - HAAS (Mme) ; FREMONT	Décharge de déchets industriels banals (D.I.B.),Décharge de pneus usagés, Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a. (gare de bus, tramway, métro et atelier de réparation), à indiquer, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Commerce d'équipements automobiles	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9301313	JABER ; RAF : ROUTE AFFRET FER	Entreposage et services auxiliaires des transports, Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a. (gare de bus, tramway, métro et atelier de réparation), à indiquer	Ne sait pas	Aubervilliers
IDF9300270	ALLIGATOR INTERNATIONAL ; SHIVA FFEA - FABRICATION FRANÇAISE d'EQUIPEMENTS AUTOMOBILES ; RAPIDES CARRIER (Sté des) ; PRODUITS CHIMIQUES PLOMBIT (SARL	Décharge de déchets industriels banals (D.I.B.),Décharge de pneus usagés, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a. (gare de bus, tramway, métro et atelier de réparation), à indiquer, Commerce d'équipements automobiles	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9301317	TRIADE ELECTRONIQUE ; SIRAMA ; FAIENCERIES SARREGUEMINES ; SDV ; NOVO-SERVICE ; SAVONNERIE SCHMIT ; CAMINADE (Sté) KENNER (Sté) TENCE	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales (huile végétale et animale, y compris fonderie de suif), hors huile minérale (Voir C19.20Z),Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants, Industrie du papier et du carton ; édition et imprimerie, Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...),Entreposage et stockage frigorifique ou non et manutention, Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2),Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique, Fabrication et/ou stockage de colles, gélatines, résines synthétiques, gomme, mastic, Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums	Ne sait pas	Aubervilliers
					IDF9300665	CAROUGET	Fabrication de gaz industriels, Chaudronnerie, tonnellerie	Activité terminée	Saint-Denis
					IDF9300267	JARDIN (Ets A.)	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Chaudronnerie, tonnellerie, Mécanique industrielle, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Forge, marteaux mécaniques, emboutissage,	Activité terminée	Saint-Denis

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
		estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres					Fonderie de métaux légers, Industrie du cuir et de la chaussure, Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums, Fabrication et préparation de produits abrasifs et de produits minéraux non métalliques n.c.a. Fabrication de parfums et de produits pour la toilette, Fabrication de caoutchouc synthétique (dont fabrication et/ou dépôt de pneus neufs et rechapage, ...), Fabrication de parfums et de produits pour la toilette		
IDF9300265	GMC ; DCM ; LE TANK ; DUMONT (Ets P.)	Fabrication et préparation de produits abrasifs et de produits minéraux non métalliques n.c.a. Industrie du cuir et de la chaussure, Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums, Fonderie de métaux légers, Fabrication de caoutchouc synthétique (dont fabrication et/ou dépôt de pneus neufs et rechapage, ...), Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300265	GMC ; DCM ; LE TANK ; DUMONT (Ets P.)	Fonderie de métaux légers, Industrie du cuir et de la chaussure, Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums, Fabrication et préparation de produits abrasifs et de produits minéraux non métalliques n.c.a. Fabrication de parfums et de produits pour la toilette, Fabrication de caoutchouc synthétique (dont fabrication et/ou dépôt de pneus neufs et rechapage, ...)	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300265	GMC ; DCM ; LE TANK ; DUMONT (Ets P.)	Fabrication et préparation de produits abrasifs et de produits minéraux non métalliques n.c.a. Fabrication de caoutchouc synthétique (dont fabrication et/ou dépôt de pneus neufs et rechapage, ...), Fabrication de parfums et de produits pour la toilette, Industrie du cuir et de la chaussure, Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums, Fonderie de métaux légers	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300642	PAGE (M. Louis) ; Ets A. LEMMET	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300265	GMC ; DCM ; LE TANK ; DUMONT (Ets P.)	Industrie du cuir et de la chaussure, Fabrication de parfums et de produits pour la toilette, Fabrication et préparation de produits abrasifs et de produits minéraux non métalliques n.c.a. Fonderie de métaux légers, Fabrication de caoutchouc synthétique (dont fabrication et/ou dépôt de pneus neufs et rechapage, ...), Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300282	TERP : BANCEL ESQUERRE	Génie civil, construction d'ouvrage, de bâtiment, (couverture, tunnel, canalisation, ligne électrique, étanchéité, route, voie ferrée, canal, levage, montage)	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300265	GMC ; DCM ; LE TANK ; DUMONT (Ets P.)	Fabrication de caoutchouc synthétique (dont fabrication et/ou dépôt de pneus neufs et rechapage, ...), Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300282	TERP : BANCEL ESQUERRE	Génie civil, construction d'ouvrage, de bâtiment, (couverture, tunnel, canalisation, ligne électrique, étanchéité, route, voie ferrée, canal, levage, montage)	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300265	GMC ; DCM ; LE TANK ; DUMONT (Ets P.)	Fabrication de caoutchouc synthétique (dont fabrication et/ou dépôt de pneus neufs et rechapage, ...), Fonderie de métaux légers, Industrie du cuir et de la chaussure, Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums, Fabrication de parfums et de produits pour la toilette, Fabrication et préparation de produits abrasifs et de produits minéraux non métalliques n.c.a.	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9301312	BARRES (Ets)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Sciage, rabotage, imprégnation du bois ou application de vernis...	Ne sait pas	Aubervilliers
IDF9300265	GMC ; DCM ; LE TANK ; DUMONT (Ets P.)	Fabrication de caoutchouc synthétique (dont fabrication et/ou dépôt de pneus neufs et rechapage, ...), Fonderie de métaux légers, Industrie du cuir et de la chaussure, Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums, Fabrication de parfums et de produits pour la toilette, Fabrication et préparation de produits abrasifs et de produits minéraux non métalliques n.c.a.	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300269	BARCLAY ; PROCEDES d'ENTRETIEN ; ROUSSET SCORYES SCORY	Activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes (coopérative agricole, entrepôt de produits agricoles stockage de phytosanitaires, pesticides, ...), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300265	GMC ; DCM ; LE TANK ; DUMONT (Ets P.)	Fabrication de caoutchouc synthétique (dont fabrication et/ou dépôt de pneus neufs et rechapage, ...), Fonderie de métaux légers, Industrie du cuir et de la chaussure, Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums, Fabrication de parfums et de produits pour la toilette, Fabrication et préparation de produits abrasifs et de produits minéraux non métalliques n.c.a.	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300269	BARCLAY ; PROCEDES d'ENTRETIEN ; ROUSSET SCORYES SCORY	Activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes (coopérative agricole, entrepôt de produits agricoles stockage de phytosanitaires, pesticides, ...), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300265	GMC ; DCM ; LE TANK ; DUMONT (Ets P.)	Fabrication de caoutchouc synthétique (dont fabrication et/ou dépôt de pneus neufs et rechapage, ...), Fonderie de métaux légers, Industrie du cuir et de la chaussure, Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums, Fabrication de parfums et de produits pour la toilette, Fabrication et préparation de produits abrasifs et de produits minéraux non métalliques n.c.a.	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300269	BARCLAY ; PROCEDES d'ENTRETIEN ; ROUSSET SCORYES SCORY	Activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes (coopérative agricole, entrepôt de produits agricoles stockage de phytosanitaires, pesticides, ...), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Ne sait pas	Saint-Denis

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	
IDF9300269	BARCLAY ; PROCEDES d'ENTRETIEN ROUSSET SCORYES SCORY	Sté ; ou	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes (coopérative agricole, entrepôt de produits agricoles stockage de phytosanitaires, pesticides, ...)	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300278	METAL INDUSTRIEL de CHAUNY ; AFFINERIE de la PLAINE ; Le BITUME LIQUIDE ; PINGAUD ; BOURGEOIS et Cie	Récupération de déchets triés non métalliques recyclables (chiffon, papier, déchets "vert" pour fabrication de terreau ; à ne pas confondre avec décharge de "déchets verts" qui n'est pas contrôlée : E38.43Z, ou avec peaux vertes ou bleues : C15.11Z), Fabrication, fusion, dépôts de goudron, bitume, asphalte, brai, Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales, Fonderie d'autres métaux non ferreux	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300269	BARCLAY ; PROCEDES d'ENTRETIEN ROUSSET SCORYES SCORY	Sté ; ou	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes (coopérative agricole, entrepôt de produits agricoles stockage de phytosanitaires, pesticides, ...)	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300278	METAL INDUSTRIEL de CHAUNY ; AFFINERIE de la PLAINE ; Le BITUME LIQUIDE ; PINGAUD ; BOURGEOIS et Cie	Fonderie d'autres métaux non ferreux, Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales, Fabrication, fusion, dépôts de goudron, bitume, asphalte, brai, Récupération de déchets triés non métalliques recyclables (chiffon, papier, déchets "vert" pour fabrication de terreau ; à ne pas confondre avec décharge de "déchets verts" qui n'est pas contrôlée : E38.43Z, ou avec peaux vertes ou bleues : C15.11Z)	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9301311	ZEMMER (Mme veuve)		Fabrication de caoutchouc synthétique (dont fabrication et/ou dépôt de pneus neufs et rechapage, ...)	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9300278	METAL INDUSTRIEL de CHAUNY ; AFFINERIE de la PLAINE ; Le BITUME LIQUIDE ; PINGAUD ; BOURGEOIS et Cie	Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales, Fonderie d'autres métaux non ferreux, Récupération de déchets triés non métalliques recyclables (chiffon, papier, déchets "vert" pour fabrication de terreau ; à ne pas confondre avec décharge de "déchets verts" qui n'est pas contrôlée : E38.43Z, ou avec peaux vertes ou bleues : C15.11Z)	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300552	NOZAL		Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300278	METAL INDUSTRIEL de CHAUNY ; AFFINERIE de la PLAINE ; Le BITUME LIQUIDE ; PINGAUD ; BOURGEOIS et Cie	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants, Fabrication de verre et d'articles en verre et atelier d'argenture (miroir, cristal, fibre de verre, laine de roche), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300552	NOZAL		Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300277	DAZON LIENARD ; FRANCOVER - Cie FRANÇAISE du VERRE ; UNION VERRIERE de PARIS	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants, Fabrication de verre et d'articles en verre et atelier d'argenture (miroir, cristal, fibre de verre, laine de roche), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300552	NOZAL		Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	Activité terminée	Saint-Denis					
IDF9300552	NOZAL		Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	Activité terminée	Saint-Denis					
IDF9300552	NOZAL		Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	Activité terminée	Saint-Denis					
IDF9300552	NOZAL		Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	Activité terminée	Saint-Denis					
IDF9300552	NOZAL		Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	Activité terminée	Saint-Denis					
IDF9301310	X		Fonderie d'autres métaux non ferreux	Activité terminée	Aubervilliers					

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
IDF9301309	VAQUERO Ets	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Ne sait pas	Aubervilliers	IDF9300281	PROSILOR	Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300279	PRODUITS CHIMIQUES PLOMBIT (SARL des) ; CHARBONNIERE CARBONYLE ; CHARBONNIERE CARBONYLE	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales (huile végétale et animale, y compris fonderie de suif), hors huile minérale (Voir C19.20Z), Fabrication et/ou stockage de colles, gélatines, résines synthétiques, gomme, mastic, Fabrication de caoutchouc synthétique (dont fabrication et/ou dépôt de pneus neufs et rechapage, ...), Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales, Fabrication, fusion, dépôts de goudron, bitume, asphalte, brai, Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques de base (PVC, polystyrène,...)	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300281	PROSILOR	Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300215	CUVREAUX (M.)	Collecte et traitement des eaux usées, Dépôt d'immondices, dépotoir à vidanges (ancienne appellation des déchets ménagers avant 1945)	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300281	PROSILOR	Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300215	CUVREAUX (M.)	Dépôt d'immondices, dépotoir à vidanges (ancienne appellation des déchets ménagers avant 1945), Collecte et traitement des eaux usées	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9301562	LEBRETON (M.) ; Cie PARISIENNE de VIDANGE et d'ENGRAIS ; Cie DEPARTEMENTALE de VIDANGES et d'ENGRAIS ; BOUILLERE (M.)	Collecte et traitement des eaux usées, Fabrication de produits azotés et d'engrais	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9305337	MIRONET (M.)	Dépôt d'immondices, dépotoir à vidanges (ancienne appellation des déchets ménagers avant 1945)	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9301562	LEBRETON (M.) ; Cie PARISIENNE de VIDANGE et d'ENGRAIS ; Cie DEPARTEMENTALE de VIDANGES et d'ENGRAIS ; BOUILLERE (M.)	Fabrication de produits azotés et d'engrais, Collecte et traitement des eaux usées	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9301308	DOCKS des ALCOOLS, CARBURANTS et LUBRIFIANTS ; HYDROCARBURES de SAINT-DENIS (Sté des)	Production de boissons alcooliques distillées et liqueurs, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	En activité	Aubervilliers	IDF9300686	BOIRE (M.)	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9301308	DOCKS des ALCOOLS, CARBURANTS et LUBRIFIANTS ; HYDROCARBURES de SAINT-DENIS (Sté des)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Production de boissons alcooliques distillées et liqueurs	En activité	Aubervilliers	IDF9300280	SNAB : Sté NORD AFRICAINE de BOYAUDERIE	Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, de la charcuterie et des os (dégraissage, dépôt, équarrissage)	Activité terminée	Saint-Denis
					IDF9301307	BASSET et ses Fils	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Aubervilliers
					IDF9300055	PERS (M.)	Fabrication de produits azotés et d'engrais	Activité terminée	Saint-Denis
					IDF9301306	DE BOYER	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Ne sait pas	Aubervilliers
					IDF9301305	SAVONNERIE de la BOUCLE ; TENCE fils et Cie ; MATIERES COLORANTES et PRODUITS CHIMIQUES d'AUBERVILLIERS	Production et distribution de vapeur (chaleur) et d'air conditionné, Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, de la charcuterie et des os (dégraissage, dépôt, équarrissage), Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales (huile végétale et animale, y compris	Activité terminée	Aubervilliers

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
	(Sté des) - SAMCA ; SACHS	fonderie de suif), hors huile minérale (Voir C19.20Z),Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique, Fabrication de produits azotés et d'engrais, Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Fabrication et préparation de produits abrasifs et de produits minéraux non métalliques n.c.a.				GRAS fils ; Ets GRAS et fils	soudure, Récupération de déchets triés non métalliques recyclables (chiffon, papier, déchets "vert" pour fabrication de terreau ; à ne pas confondre avec décharge de "déchets verts" qui n'est pas contrôlée : E38.43Z, ou avec peaux vertes ou bleues : C15.11Z)		
IDF9300643	POINT P ; DUBRAC	Génie civil, construction d'ouvrage, de bâtiment, (couverture, tunnel, canalisation, ligne électrique, étanchéité, route, voie ferrée, canal, levage, montage)	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300285	SEGF - Sté EXPLOITATION GRAS fils ; Ets GRAS et fils	Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...),Récupération de déchets triés non métalliques recyclables (chiffon, papier, déchets "vert" pour fabrication de terreau ; à ne pas confondre avec décharge de "déchets verts" qui n'est pas contrôlée : E38.43Z, ou avec peaux vertes ou bleues : C15.11Z),Garages, ateliers, mécanique et soudure	En activité	Saint-Denis
IDF9300372	METAUX BLANCS et DERIVES (Sté)	Traitemet et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Fonderie d'acier	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300285	SEGF - Sté EXPLOITATION GRAS fils ; Ets GRAS et fils	Récupération de déchets triés non métalliques recyclables (chiffon, papier, déchets "vert" pour fabrication de terreau ; à ne pas confondre avec décharge de "déchets verts" qui n'est pas contrôlée : E38.43Z, ou avec peaux vertes ou bleues : C15.11Z),Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...),Garages, ateliers, mécanique et soudure	En activité	Saint-Denis
IDF9300372	METAUX BLANCS et DERIVES (Sté)	Fonderie d'acier, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300284	ELMO	Traitemet et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9301304	ERCAS	Fabrication d'équipements électriques	Ne sait pas	Aubervilliers	IDF9300284	ELMO	Traitemet et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9301303	La CELLIOSE SA	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9300284	ELMO	Traitemet et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300285	SEGF - Sté EXPLOITATION GRAS fils ; Ets GRAS et fils	Récupération de déchets triés non métalliques recyclables (chiffon, papier, déchets "vert" pour fabrication de terreau ; à ne pas confondre avec décharge de "déchets verts" qui n'est pas contrôlée : E38.43Z, ou avec peaux vertes ou bleues : C15.11Z),Garages, ateliers, mécanique et soudure, Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...)	En activité	Saint-Denis	IDF9300284	ELMO	Traitemet et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300285	SEGF - Sté EXPLOITATION	Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...),Garages, ateliers, mécanique et	En activité	Saint-Denis					

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
IDF9300284	ELMO	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Activité terminée	Saint-Denis		LAMBERT MANUFACTURE d'ENGRAIS CHIMIQUE			
IDF9300284	ELMO	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300287	COFERMET	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...)	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300284	ELMO	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300287	COFERMET	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...)	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300284	ELMO	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300287	COFERMET	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...)	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300284	ELMO	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300287	COFERMET	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...)	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300297	NICOLE ; PATE (M.) ; POYER (M.) ; TACONNET et Cie ; Cie nouvelle des VIDANGES et de TRANSPORTS ; Cie HYGIENIQUE de VIDANGE et d'ENGRAIS LAMBERT MANUFACTURE d'ENGRAIS CHIMIQUE	Dépôt d'immondices, dépotoir à vidanges (ancienne appellation des déchets ménagers avant 1945),Collecte et traitement des eaux usées, Fabrication de produits azotés et d'engrais	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300287	COFERMET	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...)	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300297	NICOLE ; PATE (M.) ; POYER (M.) ; TACONNET et Cie ; Cie nouvelle des VIDANGES et de TRANSPORTS ; Cie HYGIENIQUE de VIDANGE et d'ENGRAIS	Dépôt d'immondices, dépotoir à vidanges (ancienne appellation des déchets ménagers avant 1945),Fabrication de produits azotés et d'engrais, Collecte et traitement des eaux usées	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300287	COFERMET	Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...),Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Ne sait pas	Saint-Denis
					IDF9300287	COFERMET	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...)	Ne sait pas	Saint-Denis

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
IDF9300287	COFERMET	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...)	Ne sait pas	Saint-Denis		(Sté) ; Sté PERMA ; Sté MGFC ; FERI - Filtration et Revalorisation Industrielle	inflammables (D.L.I.),Fabrication de parfums et de produits pour la toilette, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)		
IDF9300287	COFERMET	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...)	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300289	GEM - Graphique Electro Mécanique (Sté) ; Sté PERMA ; Sté MGFC ; FERI - Filtration et Revalorisation Industrielle	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Fabrication d'autres machines-outils (à préciser),Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300287	COFERMET	Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...),Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300289	GEM - Graphique Electro Mécanique (Sté) ; Sté PERMA ; Sté MGFC ; FERI - Filtration et Revalorisation Industrielle	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Fabrication d'autres machines-outils (à préciser),Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300287	COFERMET	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...)	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300289	GEM - Graphique Electro Mécanique (Sté) ; Sté PERMA ; Sté MGFC ; FERI - Filtration et Revalorisation Industrielle	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette, Fabrication d'autres machines-outils (à préciser),Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300287	COFERMET	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...)	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300288	FARGEON YOUSSEF ; Sté FRANÇAISE des PETROLES ; SPTR ; GARETIER ou GARRETIER	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers, Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...) ,Fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie, monnaies métalliques, et articles similaires, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Garages, ateliers, mécanique et soudure	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300289	GEM - Graphique Electro Mécanique	Fabrication d'autres machines-outils (à préciser),Dépôt de liquides	Ne sait pas	Saint-Denis					

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
IDF9300288	FARGEON YOUSSEF ; Sté FRANÇAISE des PETROLES ; S PTR ; GARETIER ou GARRETIER	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers, Fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie, monnaies métalliques, et articles similaires, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Garages, ateliers, mécanique et soudure, Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...)	Ne sait pas	Saint-Denis			surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)		
IDF9300288	FARGEON YOUSSEF ; Sté FRANÇAISE des PETROLES ; S PTR ; GARETIER ou GARRETIER	Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...), Garages, ateliers, mécanique et soudure, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie, monnaies métalliques, et articles similaires, Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300288	FARGEON YOUSSEF ; Sté FRANÇAISE des PETROLES ; S PTR ; GARETIER ou GARRETIER	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie, monnaies métalliques, et articles similaires, Garages, ateliers, mécanique et soudure, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers, Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...)	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300288	FARGEON YOUSSEF ; Sté FRANÇAISE des PETROLES ; S PTR ; GARETIER ou GARRETIER	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...), Fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie, monnaies métalliques, et articles similaires, Garages, ateliers, mécanique et soudure, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300288	FARGEON YOUSSEF ; Sté FRANÇAISE des PETROLES ; S PTR ; GARETIER ou GARRETIER	Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...), Garages, ateliers, mécanique et soudure, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie, monnaies métalliques, et articles similaires, Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300288	FARGEON YOUSSEF ; Sté FRANÇAISE des PETROLES ; S PTR ; GARETIER ou GARRETIER	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Garages, ateliers, mécanique et soudure, Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers, Fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie, monnaies métalliques, et articles similaires, Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...), Traitement et revêtement des métaux (traitement de	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300288	FARGEON YOUSSEF ; Sté FRANÇAISE des PETROLES ; S PTR ; GARETIER ou GARRETIER	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...), Fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie, monnaies métalliques, et articles similaires, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Ne sait pas	Saint-Denis
					IDF9300288	FARGEON YOUSSEF ; Sté FRANÇAISE des PETROLES ; S PTR ; GARETIER ou GARRETIER	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie,	Ne sait pas	Saint-Denis

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
	GARETIER GARRETIER ou	monnaies métalliques, et articles similaires, Garages, ateliers, mécanique et soudure, Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...) ,Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)							
IDF9300288	FARGEON YOUSSEF ; Sté FRANÇAISE des PETROLES ; S PTR ; GARETIER ou GARRETIER	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...) ,Fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie, monnaies métalliques, et articles similaires, Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300291	SPIE TRINDEL ; COUSTEIX ; BUSSON ; SOEDIC ; SA PROCOL ; SARL PROCOL - Sté pour la PROTECTION et la COLORATION des METAUX ; CHARBONNIERE CARBONYLE BARBAN (M.) ; BEGLIN (M.)	Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...),Fabrication de produits azotés et d'engrais, Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales, Fabrication d'équipements électriques, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Récupération de déchets triés non métalliques recyclables (chiffon, papier, déchets "vert" pour fabrication de terreau ; à ne pas confondre avec décharge de "déchets verts" qui n'est pas contrôlée : E38.43Z, ou avec peaux vertes ou bleues : C15.11Z)	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300286	KRYNEN	Fabrication d'emballages en bois	Activité terminée	Saint-Denis					
IDF9300286	KRYNEN	Fabrication d'emballages en bois	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300291	SPIE TRINDEL ; COUSTEIX ; BUSSON ; SOEDIC ; SA PROCOL ; SARL PROCOL - Sté pour la PROTECTION et la COLORATION des METAUX ; CHARBONNIERE CARBONYLE BARBAN (M.) ; BEGLIN (M.)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales, Fabrication d'équipements électriques, Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...),Récupération de déchets triés non métalliques recyclables (chiffon, papier, déchets "vert" pour fabrication de terreau ; à ne pas confondre avec décharge de "déchets verts" qui n'est pas contrôlée : E38.43Z, ou avec peaux vertes ou bleues : C15.11Z),Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Fabrication de produits azotés et d'engrais	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300291	SPIE TRINDEL ; COUSTEIX ; BUSSON ; SOEDIC ; SA PROCOL ; SARL PROCOL - Sté pour la PROTECTION et la COLORATION des METAUX ; CHARBONNIERE CARBONYLE BARBAN (M.) ; BEGLIN (M.)	Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales, Récupération de déchets triés non métalliques recyclables (chiffon, papier, déchets "vert" pour fabrication de terreau ; à ne pas confondre avec décharge de "déchets verts" qui n'est pas contrôlée : E38.43Z, ou avec peaux vertes ou bleues : C15.11Z),Fabrication d'équipements électriques, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Fabrication de produits azotés et d'engrais, Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...)	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300291	SPIE TRINDEL ; COUSTEIX ; BUSSON ; SOEDIC ; SA PROCOL ; SARL PROCOL - Sté pour la PROTECTION et la COLORATION des	Fabrication d'équipements électriques, Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...),Récupération de déchets triés non métalliques recyclables (chiffon,	Ne sait pas	Saint-Denis

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
	METAUX CHARBONNIERE CARBONYLE BARBAN (M.) BEGLIN (M.)	; papier, déchets "vert" pour fabrication de terreau ; à ne pas confondre avec décharge de "déchets verts" qui n'est pas contrôlée : E38.43Z, ou avec peaux vertes ou bleues : C15.11Z),Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales, Fabrication de produits azotés et d'engrais			IDF9300290	TOTAL SOLVANTS ; HYDROCARBURES de SAINT-DENIS (SA des)	Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300293	TOTAL STATION SERVICE	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage),Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300290	TOTAL SOLVANTS ; HYDROCARBURES de SAINT-DENIS (SA des)	Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300292	SNERA DURGALITH	Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques de base (PVC, polystyrène,...)	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300691	MARTIN-COTERMAT	Garages, ateliers, mécanique et soudure	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300690	SACOM	Chaudronnerie, tonnellerie	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9301232	JOYEUX SYLVAIN	Démolition, terrassement et préparation des sites, Génie civil, construction d'ouvrage, de bâtiment, (couverture, tunnel, canalisation, ligne électrique, étanchéité, route, voie ferrée, canal, levage, montage)	Activité terminée	Aubervilliers
IDF9300290	TOTAL SOLVANTS ; HYDROCARBURES de SAINT-DENIS (SA des)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9301232	JOYEUX SYLVAIN	Démolition, terrassement et préparation des sites, Génie civil, construction d'ouvrage, de bâtiment, (couverture, tunnel, canalisation, ligne électrique, étanchéité, route, voie ferrée, canal, levage, montage)	Activité terminée	Aubervilliers
IDF9300290	TOTAL SOLVANTS ; HYDROCARBURES de SAINT-DENIS (SA des)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9301232	JOYEUX SYLVAIN	Génie civil, construction d'ouvrage, de bâtiment, (couverture, tunnel, canalisation, ligne électrique, étanchéité, route, voie ferrée, canal, levage, montage),Démolition, terrassement et préparation des sites	Activité terminée	Aubervilliers
IDF9300290	TOTAL SOLVANTS ; HYDROCARBURES de SAINT-DENIS (SA des)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9301232	JOYEUX SYLVAIN	Démolition, terrassement et préparation des sites, Génie civil, construction d'ouvrage, de bâtiment, (couverture, tunnel, canalisation, ligne électrique, étanchéité, route, voie ferrée, canal, levage, montage)	Activité terminée	Aubervilliers
IDF9300290	TOTAL SOLVANTS ; HYDROCARBURES de SAINT-DENIS (SA des)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300294	TOTAL Cie FRANÇAISE de RAFFINAGE (SA)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300290	TOTAL SOLVANTS ; HYDROCARBURES de SAINT-DENIS (SA des)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300283	LAINE (M.)	Fabrication de produits azotés et d'engrais	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300290	TOTAL SOLVANTS ; HYDROCARBURES de SAINT-DENIS (SA des)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9301231	GUELIN (M.)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales	Activité terminée	Aubervilliers

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
IDF9301233	TAT - TRAITEMENT THERMIQUE TECHNIQUE	Traitemet et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	En activité	Aubervilliers	IDF9301238	TOTAL FRANÇAISE Cie de RAFFINAGE (SA)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage)	Activité terminée	Aubervilliers
IDF9301234	NUNES (Sté) ; UBOGI	Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...), Récupération de déchets triés non métalliques recyclables (chiffon, papier, déchets "vert" pour fabrication de terreau ; à ne pas confondre avec décharge de "déchets verts" qui n'est pas contrôlée : E38.43Z, ou avec peaux vertes ou bleues : C15.11Z)	Ne sait pas	Aubervilliers	IDF9301238	TOTAL FRANÇAISE Cie de RAFFINAGE (SA)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage)	Activité terminée	Aubervilliers
IDF9301230	STOKFISZ	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération et régénération	Ne sait pas	Aubervilliers	IDF9301238	TOTAL FRANÇAISE Cie de RAFFINAGE (SA)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage)	Activité terminée	Aubervilliers
IDF9301237	L'ETOILE d'AFRIQUE	Industries alimentaires	Ne sait pas	Aubervilliers	IDF9301238	TOTAL FRANÇAISE Cie de RAFFINAGE (SA)	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Aubervilliers
IDF9301237	L'ETOILE d'AFRIQUE	Industries alimentaires	Ne sait pas	Aubervilliers	IDF9301238	TOTAL FRANÇAISE Cie de RAFFINAGE (SA)	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Aubervilliers
IDF9301229	TIST	Ennoblissemet textile (teinture, impression,...)	Ne sait pas	Aubervilliers	IDF9301235	AGI - AGENCIE GENERALE INDUSTRIELLE INDUSTRIELLE METAL (SA)	Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique, Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres	En activité	Aubervilliers
IDF9301225	TRAPIL	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	En activité	Aubervilliers	IDF9301236	CONDOR INTL ; REVETEMENT de CHROME DUR	Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...), Fabrication de meubles et matelas, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Ne sait pas	Aubervilliers
IDF9301225	TRAPIL	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage)	En activité	Aubervilliers	IDF9301228	LACOURT VACHOT	Fabrication de coutellerie, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Chaudronnerie, tonnellerie	En activité	Aubervilliers
IDF9301227	CARROSSERIE DU CANAL ; NUMERUS ; NUMERIC ; SARL NOUVELLE INSER ENVELOPPE ; ROTO-TECHNIC-OFFSET	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...), Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...)	Ne sait pas	Aubervilliers					
IDF9301238	TOTAL Cie de FRANÇAISE RAFFINAGE (SA)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage)	Activité terminée	Aubervilliers					

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
IDF9301226	AZOUVI (M. Jacques)	Fabrication de machines-outils pour le travail des métaux (du bois, portatives)	En activité	Aubervilliers			mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)		
IDF9301241	MARBRERIE (La)	Taille, façonnage et finissage de pierres (concassage, criblage, polissage)	Ne sait pas	Aubervilliers			Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Production animale, Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, de la charcuterie et des os (dégraissage, dépôt, équarrissage), Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...), Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales (huile végétale et animale, y compris fonderie de suif), hors huile minérale (Voir C19.20Z), Entretien et réparation de véhicules automobiles (ou autres), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Chaudronnerie, tonnellerie, Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres	Activité terminée	Aubervilliers
IDF9300706	VICQ (M.)	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroirie, peaux vertes ou bleues)	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9301242	PRUD'HOMME; ex BOYAUDERIE de la BOUCHERIE en GROS ; ex BRIARD (M.)	Entretien et réparation de véhicules automobiles (ou autres)	Ne sait pas	
IDF9301664	X (FABRICATION DE DEGRAS)	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	Activité terminée	Aubervilliers	IDF9303957	GARAGE FLON	Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums	Activité terminée	
IDF9301244	BINET (M. Joël) ; La BROCANTE d'AUBERVILLIERS ; URVIEZ	Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...)	Ne sait pas	Aubervilliers	IDF9300689	La MADONE ; ABDELAZIZ et MEULEMANS (MM.) ; ABDELAZIZ BEN ABDALLAH (M.)	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	Activité terminée	
IDF9301244	BINET (M. Joël) ; La BROCANTE d'AUBERVILLIERS ; URVIEZ	Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...)	Ne sait pas	Aubervilliers	IDF9301224	FELIX (Sté)	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	Activité terminée	
IDF9301243	CHIMIPLAST	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Fabrication et/ou stockage de colles, gélatines, résines synthétiques, gomme, mastic, Fabrication de caoutchouc synthétique (dont fabrication et/ou dépôt de pneus neufs et rechapage, ...)	Ne sait pas	Aubervilliers					
IDF9301242	PRUD'HOMME; ex BOYAUDERIE de la BOUCHERIE en GROS ; ex BRIARD (M.)	Chaudronnerie, tonnellerie, Production animale, Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, de la charcuterie et des os (dégraissage, dépôt, équarrissage), Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...), Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales (huile végétale et animale, y compris fonderie de suif), hors huile minérale (Voir C19.20Z), Entretien et réparation de véhicules automobiles (ou autres), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres	Activité terminée	Aubervilliers					

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
IDF9300542	PRUD'HOMME et fils (SA)	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Saint-Denis		Galvanoplastiques ; GAMBOTTO (M. Pierre)	(traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Fabrication et réparation de machines de bureau, d'instruments médicaux, de produits informatiques, électroniques, optiques et horlogers, Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)		
IDF9300637	SHELL STATION SERVICE	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération et régénération, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Saint-Denis		AEG TELEFUNKEN ; SAEG - SA d'Applications Electrolytiques et Galvanoplastiques ; GAMBOTTO (M. Pierre)	Fabrication de verre et d'articles en verre et atelier d'argenture (miroir, cristal, fibre de verre, laine de roche), Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Fabrication et réparation de machines de bureau, d'instruments médicaux, de produits informatiques, électroniques, optiques et horlogers	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9303215	GMA - GOMES Manuel AUTOMOBILES	Entretien et réparation de véhicules automobiles (ou autres)	En activité	Aubervilliers		AEG TELEFUNKEN ; SAEG - SA d'Applications Electrolytiques et Galvanoplastiques ; GAMBOTTO (M. Pierre)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Fabrication et réparation de machines de bureau, d'instruments médicaux, de produits informatiques, électroniques, optiques et horlogers	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9303250	LEFRANÇOIS et FILS (Sté)	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	Ne sait pas	Aubervilliers		AEG TELEFUNKEN ; SAEG - SA d'Applications Electrolytiques et Galvanoplastiques ; GAMBOTTO (M. Pierre)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Fabrication et réparation de machines de bureau, d'instruments médicaux, de produits informatiques, électroniques, optiques et horlogers	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9305342	USIMETO (SARL)	Mécanique industrielle	Ne sait pas	Aubervilliers		AEG TELEFUNKEN ; SAEG - SA d'Applications Electrolytiques et Galvanoplastiques ; GAMBOTTO (M. Pierre)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2), Fabrication et réparation de machines de bureau, d'instruments médicaux, de produits informatiques, électroniques, optiques et horlogers	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300680	LAUNOY - BOUZARD et Cie (MM.)	Fabrication de verre et d'articles en verre et atelier d'argenture (miroir, cristal, fibre de verre, laine de roche)	Activité terminée	Saint-Denis		AEG TELEFUNKEN ; SAEG - SA d'Applications Electrolytiques et Galvanoplastiques ; GAMBOTTO (M. Pierre)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2), Fabrication de verre et d'articles en verre et atelier d'argenture (miroir, cristal, fibre de verre, laine de roche)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300681	PLAZANET et PASCALIS (Ets) ; DELVAL et PASCALIS	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	Activité terminée	Saint-Denis		AEG TELEFUNKEN ; SAEG - SA d'Applications Electrolytiques et Galvanoplastiques ; GAMBOTTO (M. Pierre)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Fabrication et réparation de machines de bureau, d'instruments médicaux, de produits informatiques, électroniques, optiques et horlogers	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300682	MAISON ROSELEUR	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	Activité terminée	Saint-Denis		AEG TELEFUNKEN ; SAEG - SA d'Applications Electrolytiques et Galvanoplastiques ; GAMBOTTO (M. Pierre)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2), Fabrication de verre et d'articles en verre et atelier d'argenture (miroir, cristal, fibre de verre, laine de roche)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300545	AEG TELEFUNKEN ; SAEG - SA d'Applications Electrolytiques et Galvanoplastiques ; GAMBOTTO (M. Pierre)	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Fabrication et réparation de machines de bureau, d'instruments médicaux, de produits informatiques, électroniques, optiques et horlogers, Fabrication de verre et d'articles en verre et atelier d'argenture (miroir, cristal, fibre de verre, laine de roche)	Activité terminée	Saint-Denis		AEG TELEFUNKEN ; SAEG - SA d'Applications Electrolytiques et Galvanoplastiques ; GAMBOTTO (M. Pierre)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2), Fabrication et réparation de machines de bureau, d'instruments médicaux, de produits informatiques, électroniques, optiques et horlogers	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300545	AEG TELEFUNKEN ; SAEG - SA d'Applications Electrolytiques et	Fabrication de verre et d'articles en verre et atelier d'argenture (miroir, cristal, fibre de verre, laine de roche), Traitement et revêtement des métaux	Activité terminée	Saint-Denis		AEG TELEFUNKEN ; SAEG - SA d'Applications Electrolytiques et Galvanoplastiques ; GAMBOTTO (M. Pierre)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2), Fabrication et réparation de machines de bureau, d'instruments médicaux, de produits informatiques, électroniques, optiques et horlogers	Activité terminée	Saint-Denis

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
		machines de bureau, d'instruments médicaux, de produits informatiques, électroniques, optiques et horlogers, Fabrication de verre et d'articles en verre et atelier d'argenture (miroir, cristal, fibre de verre, laine de roche)			IDF9300636	NITROLAC	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300544	VEICCA (Sté) ; Cie d'ALIMENTATION et d'INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES ; MICHON (M. G.) ; PACY (Sté) ; CHARCUTERIE du LANDY (Sté) ; FELIX POTIN (SA) ; LANDY (SA du) ; KONRAD et Cie	Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales (huile végétale et animale, y compris fonderie de suif), hors huile minérale (Voir C19.20Z),Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Production animale, Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, de la charcuterie et des os (dégraissage, dépôt, équarrissage),Compression, réfrigération	En activité	Saint-Denis	IDF9300543	NITROLAC	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300544	VEICCA (Sté) ; Cie d'ALIMENTATION et d'INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES ; MICHON (M. G.) ; PACY (Sté) ; CHARCUTERIE du LANDY (Sté) ; FELIX POTIN (SA) ; LANDY (SA du) ; KONRAD et Cie	Production animale, Compression, réfrigération, Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, de la charcuterie et des os (dégraissage, dépôt, équarrissage),Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales (huile végétale et animale, y compris fonderie de suif), hors huile minérale (Voir C19.20Z),Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	En activité	Saint-Denis	IDF9300543	NITROLAC	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300544	VEICCA (Sté) ; Cie d'ALIMENTATION et d'INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES ; MICHON (M. G.) ; PACY (Sté) ; CHARCUTERIE du LANDY (Sté) ; FELIX POTIN (SA) ; LANDY (SA du) ; KONRAD et Cie	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Compression, réfrigération, Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales (huile végétale et animale, y compris fonderie de suif), hors huile minérale (Voir C19.20Z),Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, de la charcuterie et des os (dégraissage, dépôt, équarrissage),Production animale	En activité	Saint-Denis	IDF9300635	BETON de la MARNE	Fabrication de ciment, chaux et plâtre (centrale à béton, ...)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9303219	MACEDO AUTOMOBILE	Entretien et réparation de véhicules automobiles (ou autres)	Ne sait pas	Aubervilliers	IDF9300550	PHARMACIE CANONNE	Fabrication de produits pharmaceutiques de base et laboratoire de recherche, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9304654	RECUPERATION MODERNE (Sté de)	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération et régénération	Ne sait pas	Aubervilliers	IDF9300541	SODEP - Sté Décoration Etalage Publicité (SARL) ; BOMPARD (M. Alfred) ; IMPRIMERIE RICHARD	Fabrication et/ou stockage de colles, gélatines, résines synthétiques, gomme, mastic, Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...) ,Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Ne sait pas	Saint-Denis
					IDF9300632	QUENAULT COMPTOIRS FRANÇAIS	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Garages, ateliers, mécanique et soudure	Activité terminée	Saint-Denis
					IDF9300659	DECAUDIN EGOT	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Saint-Denis
					IDF9300539	La GAULOISE ALLIANCE PETROLEUM	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Sciage, rabotage, imprégnation du bois ou application de vernis...,Régénération et/ou stockage d'huiles usagées	Activité terminée	Saint-Denis
					IDF9300539	La GAULOISE ALLIANCE PETROLEUM	Sciage, rabotage, imprégnation du bois ou application de vernis...,Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Régénération et/ou stockage d'huiles usagées	Activité terminée	Saint-Denis
					IDF9303927	ELYO Ile-de-France ; Sté de	Production et distribution de vapeur (chaleur) et d'air conditionné, Stockage de charbon	En activité	Saint-Denis

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
	DISTRIBUTION de CHALEUR					TREFILERIE CLOUTERIE PARISIENNES ; TREFILERIE CLOUTERIE DIONYSIENNE ; JEAN HYVERT et Cie	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements, Fabrication de coutellerie	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300140	LOURS	Fonderie d'acier, Entretien et réparation de véhicules automobiles (ou autres), Fabrication, utilisation et stockage d'amiante et de produits amiantés (Fibrociment, textiles, outils ou pièces ignifugés, ...)	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300135	FONDERIES et EMAILLERIE (Sté des)	Fonderie d'autres métaux non ferreux	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9303930	SOBA (SARL)	Entretien et réparation de véhicules automobiles (ou autres)	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300554	Cie INDUSTRIELLE TOLERIE et CHAUDRONNERIE ; GOUSSAUD (M.) ; Sté LEFEVRE LALEU et ROCHRIG ; PRODEX ; FOUET ; RIGAUD	Chaudronnerie, tonnellerie, Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons, Fabrication de gaz industriels, Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300141	SCRIVE	Régénération et/ou stockage d'huiles usagées, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300662	INTER AUTO DESQUIBES	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300631	Sté de CONSTRUCTION des BATIGNOLLES	Fabrication d'éléments en métal pour la construction (portes, poutres, grillage, treillage...), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300663	MILLION	Chaudronnerie, tonnellerie	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300134	TRAVAUX PUBLICS et PARTICULIERS	Démolition, terrassement et préparation des sites	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300658	EUROPEENNE d'ENTREPRISES (Sté)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Ne sait pas	Saint-Denis
IDF9300630	ROBIC	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300628	BP SERVICE STATION	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	En activité	Saint-Denis
IDF9300553	NOR-FRU NORDON FRUHINSHOLZ (Sté) ; NORDON Frères ; THOUVIOT	Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Chaudronnerie, tonnellerie	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300409	GOMMES NOUVELLES et VERNIS (Sté des) ; FRANÇAISE de METALLURGIE (Sté) ; NOURY et Cie	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants, Métallurgie des autres métaux non ferreux	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9305249	PROT P.	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300526	FONTAINE et Cie	Production de boissons alcooliques distillées et liqueurs	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300538	La FONDERIE de l'OURCQ ; La FONDERIE EMAILLERIE	Fonderie d'acier, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...), Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Activité terminée	Saint-Denis					

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
IDF9303954	CHRYSLER	Entretien et réparation de véhicules automobiles (ou autres)	Ne sait pas	Saint-Denis			électrolytique, application de vernis et peintures),Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Fabrication de machines-outils pour le travail des métaux (du bois, portatives)		
IDF9300410	CHALIMBAS - Sté CIVILE de CONSTRUCTION d'USINE ; DELILLE (M.)	Fonderie d'acier, Sciage, rabotage, imprégnation du bois ou application de vernis...	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300522	ERNAULT SOMUA	Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Fabrication de machines-outils pour le travail des métaux (du bois, portatives)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300527	MISSONNIER MICARD GARRIGOU VIALAR	Fabrication de colorants et de pigments et d'encre, Production de boissons alcooliques distillées et liqueurs, Garages, ateliers, mécanique et soudure	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300537	CENTRE HOSPITALIER CASANOVA	Activités hospitalières, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Production et distribution de vapeur (chaleur) et d'air conditionné	En activité	Saint-Denis
IDF9300525	SAINT-DENIS GARAGE	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300524	FLOIRAT	Traitemet et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Garages, ateliers, mécanique et soudure, Fabrication de gaz industriels, Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...),Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300523	FORCLUM	Traitemet et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...),Garages, ateliers, mécanique et soudure, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Traitemet et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Garages, ateliers, mécanique et soudure, Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9300524	FLOIRAT	Fabrication de gaz industriels, Traitemet et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Garages, ateliers, mécanique et soudure, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300523	FORCLUM	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Traitemet et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures),Garages, ateliers, mécanique et soudure, Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	Ne sait pas	Saint-Denis					
IDF9300522	ERNAULT SOMUA	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Traitemet et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Activité terminée	Saint-Denis					

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
IDF9300627	RENAULT GARAGE de LEGION d'HONNEUR GARRIGOU	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	En activité	Saint-Denis	IDF9300520	GEOFFROY et CHALAMEL (Ets) ; CHALAMEL	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300521	BERTIN CARTERON (M.)	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300520	GEOFFROY et CHALAMEL (Ets) ; CHALAMEL	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300521	BERTIN CARTERON (M.)	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300517	ASSOCIATION d'AIDE SOCIALE aux TRAVAILLEURS AFRICAINS ; GEORGET et Fils (Sté) ; USINES PEARSON (SA des) ; FONDERIE CUIVRE et BRONZE WEILLER (M.) ; LATREILLE (M.) ; LIGONNET (M.)	Fabrication de produits pharmaceutiques de base et laboratoire de recherche, Ennoblement textile (teinture, impression,...), Fonderie d'autres métaux non ferreux, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants, Fabrication de colorants et de pigments et d'encre	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300518	LANDRY (M.) CORNUT (M.)	Ennoblement textile (teinture, impression,...), Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroirie, peaux vertes ou bleues)	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300664	COUTENOT MASSINI	Stockage de charbon	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300518	LANDRY (M.) CORNUT (M.)	Ennoblement textile (teinture, impression,...), Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroirie, peaux vertes ou bleues)	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300519	PUBLICITE ROUTIERE Nouvelle de (Sté)	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300518	LANDRY (M.) CORNUT (M.)	Ennoblement textile (teinture, impression,...), Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroirie, peaux vertes ou bleues)	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300531	GENTILHOMME	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300617	TOLECTRE	Mécanique industrielle	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300531	GENTILHOMME	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	Activité terminée	Saint-Denis
IDF9300520	GEOFFROY et CHALAMEL (Ets) ; CHALAMEL	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9300626	ALEXANDRE	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement	Activité terminée	Saint-Denis

Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune	Identifiant	Raison sociale	Type d'activité	État d'occupation	Commune
		électrolytique, application de vernis et peintures)					et/ou dépôt de matières plastiques de base (PVC, polystyrène,...)		
IDF9304121	NATA AUTO ; ATELIER ARTISANAL	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...), Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Ne sait pas	Saint-Denis	IDF9301155	CHAUDIERES BROSSE (SA des)	Fabrication d'autres machines-outils (à préciser)	Ne sait pas	Villetaneuse
IDF9300675	HEUSCH-ROSWAG (Ets)	Métallurgie du cuivre (production et première transformation), Fonderie d'autres métaux non ferreux	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9301156	DESJARDINS (Ets)	Chaudronnerie, tonnellerie, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Activité terminée	Villetaneuse
IDF9300530	JOPER AUTO ; ADC GARAGE	Garages, ateliers, mécanique et soudure	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9301157	LECLERC (Ets)	Cultures permanentes (légumes, céréales, fruits, fleurs, pépinières), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Activité terminée	Villetaneuse
IDF9303933	SIAMA NFAMOUSSA	Entretien et réparation de véhicules automobiles (ou autres)	En activité	Saint-Denis	IDF9301158	SOUFFLET (M.)	Fabrication de caoutchouc synthétique (dont fabrication et/ou dépôt de pneus neufs et rechapage, ...), Fabrication d'autres textiles (synthétique ou naturel : tapis, moquette, corde, filet, coton, ouate, ...)	Activité terminée	Villetaneuse
IDF9300624	SEGRETIN	Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales (huile végétale et animale, y compris fonderie de suif), hors huile minérale (Voir C19.20Z)	Activité terminée	Saint-Denis	IDF9304079	PSR	Entretien et réparation de véhicules automobiles (ou autres)	En activité	Villetaneuse
IDF9304120	GARAGE LAURENT	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	Ne sait pas	Saint-Denis	Tableau 109 - Sites BASIAS recensés au sein de la zone d'étude				
IDF9303928	GARAGE du GRAND STADE	Entretien et réparation de véhicules automobiles (ou autres)	En activité	Saint-Denis					
IDF9304074	GARAGE CHATEAU du	Entretien et réparation de véhicules automobiles (ou autres)	Ne sait pas	Villetaneuse					
IDF9304076	AUTO MARÇAL	Entretien et réparation de véhicules automobiles (ou autres)	En activité	Villetaneuse					
IDF9301152	LABINAL	Commerce d'équipements automobiles	Activité terminée	Villetaneuse					
IDF9301153	CHANET et Cie	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	En activité	Villetaneuse					
IDF9301154	LEFEBVRE (Ets) ; SFP - Sté de FRANÇAISE PRESSAGE	Fabrication, dépôt et retraitement de supports magnétiques et optiques (bandes, disques, film.), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Fabrication, transformation	Ne sait pas	Villetaneuse					